

HISTOIRE
DE L'INVASION
DES
ÉTATS PONTIFICAUX
ET DU
SIÉGE DE ROME
EN SEPTEMBRE 1870

LE PUY. — TYPOGRAPHIE M.-P. MARCHESSOU.

HISTOIRE
DE L'INVASION
DES
ÉTATS PONTIFICAUX
ET DU
SIÉGE DE ROME
PAR L'ARMÉE ITALIENNE
EN SEPTEMBRE 1870

PAR

LE Cte DE BEAUFFORT

Officier aux Volontaires de l'Ouest (zouaves Pontificaux).



PARIS
LIBRAIRIE DE VICTOR PALMÉ
ÉDITEUR DES BOLLANDISTES
25, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25.

MDCCCLXXIV

1875, June 4.
Minot Fund.

INTRODUCTION

Rome, convoitée par l'Italie comme sa prétendue capitale, mais les convoitises italiennes tenues en respect par le drapeau français flottant à Civita-Vecchia; — la France désertant ce poste d'honneur dans le vain espoir d'une alliance inutile; — le gouvernement italien quelque temps retenu par des conditions de prudence; puis, encouragé par la Prusse victorieuse et poussé par la Révolution impatiente, ce gouvernement se décidant à violer tous les droits et atteindre son but au mépris de toutes ses promesses; — les efforts qu'il fait en même temps pour se créer des prétextes dérisoires et d'inadmissibles excuses; — les provinces romaines envahies sans déclaration de guerre et occupées sans combat; — Rome, assiégée par soixante mille hommes et défendue par dix mille; — le Pape, inébranlable et ferme au milieu de ce péril, mais porté par sa modération à borner la résistance à une simple protestation armée; — ses soldats lui donnant par leur obéissance la marque

suprême de leur dévouement; — la ville sainte aux mains des Piémontais et livrée aux excès des bandits entrés à leur suite; — l'armée romaine licenciée, le pouvoir temporel du Souverain Pontife momentanément supprimé et la Révolution triomphante: voilà ce que j'entreprends de montrer dans ce récit. Ces pages ne sont pas d'un historien; elles sont d'un témoin oculaire et d'un soldat; leur véracité sera tout leur mérite. Autant qu'il m'a été possible, j'ai cherché à m'instruire des faits et à les retracer tels qu'ils se sont passés; j'ai cherché aussi à me tenir à l'écart des exagérations: j'ai combattu les Piémontais, j'ai été leur prisonnier, je suis demeuré leur adversaire, et ce m'est un triple motif de rester calme en parlant de leurs actions. — Assurément, la part qui fut faite à l'armée dans ces tristes événements fut minime: évacuant des provinces sans combat, investis pendant six jours, attaqués pendant six heures, les soldats pontificaux ont dû laisser tomber de leurs mains leurs armes à peine employées, et, au milieu même du combat, cesser le combat pour obéir à une volonté supérieure. Sans doute, au point de vue militaire, tout cela fut peu de chose et ne mérite peut-être pas tous les développements que nous y avons donnés. Mais, si faibles qu'aient dû être les efforts, les volontés étaient si fermes chez tous et le désir de se dévouer si ardent, que je crois devoir à mes frères d'armes de dire autant ce qu'ils ont ressenti que ce qu'ils ont pu faire. A Castelfidardo, nos devanciers avaient donné leur vie; à Rome, leurs successeurs

ont donné leur orgueil de soldat, et c'est un sacrifice qui ne fut peut-être pas sans quelque mérite. D'ailleurs, ce n'est pas le récit d'une campagne que je prétends écrire. Etourdie par le fracas des armes qui retentissait en France, l'Europe n'a pas entendu tomber Rome. En traçant le récit des trois derniers mois de la ville des Papes et de l'Eglise, et ranimant, autant qu'il a dépendu de moi, l'histoire de ces jours douloureux, j'ai voulu apprendre à ceux qui l'avaient ignoré et rappeler aussi à mes compagnons comment la ruse et la violence ont profité des tumultes du dehors pour immoler impunément le bon droit. De là, bien des détails qui pourraient sembler superflus. Mais si la violence a triomphé, les victoires de ce genre ne sont pas durables. Hélas! à l'heure où j'écris ces lignes, Pie IX est renfermé toujours au Vatican, et rien ne présage encore l'heure de sa délivrance et du triomphe de la papauté; mais je suis de ceux qui espèrent, aussi bien qu'ils croient et qu'ils aiment, et, au début comme à la fin de ces pages, je puis répéter ces paroles d'un évêque : « Nous ne « croyons à la perpétuité de rien, si ce n'est de « l'Eglise; ni à la victoire finale de rien, si ce n'est « de la Justice. »

LIVRE PREMIER

LES MOYENS MORAUX

A S. E.

M. LE GÉNÉRAL KANZLER,

Pro-ministre des Armes

DE SS. PIE IX

LIVRE I

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION ROMAINE EN 1870

Au nombre des plus désastreux résultats de la guerre entre la France et la Prusse, il faut mettre la chute de Rome, tombée sous le joug des Piémontais, deux mois après que les hostilités avaient commencé sur le Rhin. Mais l'œuvre de 1870 ne fut que la conséquence de principes plus anciens; c'est de plus loin que dataient les attaques contre Rome, et c'est à une autre guerre du second Empire, à celle de 1859, qu'il faut remonter pour trouver l'origine réelle de ce qu'on appela *la question romaine*. Mazzini s'était déjà bien flatté de voir crouler le trône du Souverain-Pontife; M. de Cavour, dans ses rêves d'ambition, caressait bien l'idée de l'annexion de Rome à une Italie piémontisée; mais jusqu'à la guerre de 1859, ce ne pouvaient être que des pensers chimériques. C'est alors, et en 1860, que pour s'emparer des *duchés* et des *légations*, l'Italie prétexta les principes des natio-

nalités et de l'unité de race, principes d'invention impériale, qu'au jour de sa victoire la Prusse à son tour mettait en avant pour s'annexer l'Alsace. C'est alors, et en 1860, que, pour assister au dépouillement de princes légitimes et du Souverain-Pontife, l'empereur se retrancha dans ce principe de non-intervention, qu'il avait proclamé, et qui permit plus tard à l'Europe d'assister impassible à l'agonie de la France. C'est alors, et en 1860, que l'Italie enfin s'appuya sur le principe trompeur d'un plébiscite sans liberté pour tenter de légitimer ses usurpations. L'annexion de Naples, réalisée par la violence et la trahison, continua l'œuvre commencée; et dès lors, pour couronner l'unité italienne, l'annexion de Rome et des derniers lambeaux de son territoire, qu'on ne pouvait obtenir sans détrôner le Souverain-Pontife, devint le sujet de tous les discours, le terme de tous les désirs des révolutionnaires d'Italie. *Arriver à Rome!* forma ce qu'ils nommèrent *le programme national.* Le gouvernement s'unit à ces aspirations factices, et, à deux reprises, le 27 mars et le 11 décembre 1861, les votes du parlement proclamèrent officiellement *Rome capitale de l'Italie.* A ce vote solennel applaudirent de toutes parts les ennemis de l'Eglise. Le pouvoir temporel du Pape est, en effet, si nécessaire au libre exercice de son autorité spirituelle, qu'ils ne pouvaient s'y méprendre; et, s'ils encouragèrent partout les ambitions de l'Italie révolutionnaire, c'est qu'ils espéraient bien qu'en n'étant plus souverain, le Pape serait un peu moins pontife [1].

1. Le sens révolutionnaire de ces aspirations était clairement vu par les hommes d'Etat italiens. Massimo d'Azeglio, peu suspect de *cléricalisme,* disait nettement que « Rome capitale est purement un piége révolutionnaire » *(Lettre du 2 août 1862)* et que « le programme de « Rome capitale..... est l'ancien mot d'ordre des loges sous les formes « agressives de la démagogie moderne. » *(Lettre du 28 janvier 1863.)*

Mais l'Italie n'était pas libre dans ses mouvements, et, sans parler des autres puissances catholiques de l'Europe, c'est dans la politique traditionnelle et le sentiment religieux de la France qu'elle devait s'attendre à trouver le plus ferme obstacle à ses desseins.

Lorsque, le 15 septembre 1864, le gouvernement impérial s'engageait à rappeler d'Italie dans un délai de deux ans les troupes laissées par lui pour la protection du Saint-Siége, il ne le pouvait faire sans exiger du gouvernement italien des promesses formelles, des engagements précis, relativement à l'intégrité du territoire pontifical. Ces engagements furent pris. L'Italie qui, de tous les côtés, sauf celui de la Méditerranée, entourait les provinces romaines, s'obligea « *à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher même par la force toute attaque venant de l'extérieur, contre ledit territoire.* » De plus, il fut stipulé que « *le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation de l'armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers suffisants pour maintenir l'autorité du Saint-Père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur les frontières de ses États, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien* [1]. »

Ces engagements, le cabinet de Florence les avait pris sans doute; mais pour croire à la sincérité ou à l'effica-

Aussi ajoutait-il : « Je regarde cette malheureuse idée comme le germe « des plus grands dangers pour nous comme pour l'Europe, et je voudrais bien qu'il dépendît de moi de l'empêcher à tout prix. J'aurais « fait autant, à mon sens, que de vaincre à Solférino. » *(Lettre du 24 mars 1861.)* C'était aussi l'avis de Gino Capponi. — Voir la *Correspondance politique de Massimo d'Azeglio.* Paris, Didier; 1867.

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° 1, le texte de la convention de septembre.

cité de ses promesses, il fallait une ingénuité bien grande. On ne pouvait ignorer quel était son programme et que, brutale ou déguisée, qu'elle se personnifiât dans Garibaldi ou dans les successeurs du comte de Cavour, la Révolution ne manquerait pas de saisir toutes les occasions d'atteindre son but. Et cependant, lorsqu'après la cession de la Vénétie, le pouvoir temporel du Pape, restant le seul obstacle à l'unité entière de l'Italie, devint plus manifestement encore et plus certainement menacé, le retrait des troupes françaises n'en fut pas moins effectué malgré les observations de la cour de Rome et les réclamations des catholiques en France. C'est qu'il suffisait à l'empereur de protéger Rome en apparence : en 1860, il avait encouragé sous main les usurpations du Piémont et l'annexion des Romagnes; en 1862, il avait déclaré « que sa politique constante était de seconder les aspirations nationales de l'Italie [1]; en 1866, il gardait le secret désir que l'Italie put achever son œuvre et trouvât un prétexte plausible d'occuper ce qui restait des États pontificaux. Mais cette occasion, la Révolution trop impatiente ne sut pas l'attendre.

Un an s'était à peine écoulé, que l'invasion des États romains par les bandes garibaldiennes, renforcées de nombreux soldats italiens à peine dépouillés de leur uniforme, et soutenues de l'assentiment tacite du cabinet florentin, montra à l'Europe ce que valaient les promesses de l'Italie. La France s'en émut et, pressé par le sentiment religieux du pays, l'empereur fut contraint d'intervenir directement, en envoyant à Mentana des troupes dont la présence contribua au salut de Rome. La nécessité qui y avait conduit les armes françaises les y retint, et une brigade, sous les ordres du général Dumont, fut

1. Lettre de l'empereur à M. Thouvenel, du 20 mai 1862.

laissée pour occuper les places de Civita-Vecchia et de Viterbe, et la ville de Cornetto qui les reliait entre elles.

Si faible qu'il pût être, le maintien de ce petit corps d'armée n'était sans doute pas conforme à la convention de septembre; mais celle-ci, sans avoir été dénoncée, avait été si ouvertement violée par l'Italie en 1867, le cabinet de Florence avait d'une manière si évidente montré son impuissance ou sa mauvaise foi, qu'il était désormais impossible de se reposer sur lui; et si, pour satisfaire le vœu des catholiques, la France voulait garantir efficacement le Souverain-Pontife, elle devait appuyer par la force sa protection diplomatique.

Les choses étaient en cet état au printemps de 1870.

Depuis quelque temps, divers indices semblaient cependant annoncer de nouveaux dangers pour le Saint-Siége. Le parti radical se remuait en Italie; déjà quelques bandes garibaldiennes se montraient près des frontières, contrariées, il est vrai, par les troupes piémontaises cantonnées de ce côté. Vers la fin de mai, l'une de ces bandes passa même la frontière dans les environs de Montalto, province de Viterbe. Deux pelotons de dragons pontificaux et une compagnie de zouaves (3e compagnie du 1er bataillon) y furent aussitôt envoyés; mais cette bande, forte seulement d'une cinquantaine d'hommes, se hâta de rentrer dans le royaume d'Italie, où elle fut aussitôt dispersée; et deux ou trois autres bandes, d'un effectif total d'environ deux cent cinquante hommes, et qui rôdaient parallèlement à la frontière, furent également introuvables pour les zouaves envoyés à leur recherche.

C'était peu de chose sans doute. Cependant l'apparition de ces bandes, le réveil du brigandage dans les montagnes extrêmes de la province de Velletri, où il se recrutait surtout parmi les déserteurs italiens, les indiscrétions de

la presse radicale, tout ressemblait si fort à ce que l'on avait vu au printemps de 1867, que dès lors on s'attendit à des événements plus graves pour l'automne ou pour la fin de l'année. — L'agitation qu'entretenaient en France les clubs, les complots réels ou simulés contre l'empire, les troubles du boulevard, la licence des journaux et la tolérance du gouvernement, cette agitation qu'à l'étranger l'on s'exagérait encore, était aussi un encouragement pour les radicaux italiens.

Bientôt les symptômes devinrent assez nombreux et assez graves pour obliger à de nouvelles précautions. Vers la mi-juin, nombre de réfugiés romains qui servaient dans l'armée italienne, donnèrent leurs démissions ou demandèrent des congés pour garder leur liberté d'action; dans le même but, parmi les ouvriers employés aux travaux publics de l'*Acqua Pia* par le gouvernement romain, plusieurs, qui étaient italiens, quittèrent leurs ateliers pour rentrer en Italie où des enrôlements se faisaient pour un but gardé secret [1]. Entre la France et la Prusse, les rapports, devenant plus hostiles, faisaient craindre un prochain et dangereux conflit; les délibérations du Concile réuni au Vatican surexcitaient les ennemis de l'Eglise; la situation s'aggravait. A Rome, l'on s'en préoccupait sérieusement [2] et le ministre des Armes se décidait à ne plus donner que pour motifs urgents des permissions ou congés temporaires aux soldats placés sous ses ordres.

Le 18 juillet, le dogme de l'Infaillibilité du Pape fut proclamé en séance solennelle du Concile.

1. Nous connaissions à Rome ces détails, qui ne furent pas alors reproduits par la presse.

2. « La situation politique devient menaçante, écrivait l'un des chefs « de l'armée romaine, et d'un moment à l'autre nous pouvons être « exposés à une attaque énergique de la Révolution. »

Le 19 juillet, la déclaration de guerre était notifiée par la France au gouvernement prussien.

L'un de ces actes contribua à isoler davantage Rome au milieu de ses ennemis, l'autre l'abandonna en proie à toutes leurs violences; tous deux précipitèrent les événements.

La guerre franco-allemande donna aux Italiens l'occasion la meilleure d'accomplir leurs desseins, en même temps qu'elle entrava toute résistance à leurs usurpations.

C'est elle qui permit à l'empereur de rappeler ses troupes protectrices de Rome, sans que la France, qui en tout autre instant eût protesté, parût presque s'en apercevoir, absorbée qn'elle était par les événements qui allaient se passer sur le Rhin.

L'Europe, plongée dans les mêmes préoccupations et attentive au même spectacle, ne s'inquiéta pas des manœuvres des Italiens, ferma les yeux sur leurs mouvements, fut sourde au bruit de leurs canons. Et entre cette indifférence de l'Europe et cet abandon de la France, l'Italie put ainsi marcher à son but, et par l'occupation de Rome accomplir ses projets.

Pour le Concile du Vatican, il restera certainement l'un desévénements capitaux de ce siècle, et rien n'affaiblira la force de ses paroles. Mais la définition de l'Infaillibilité pontificale avait, avant d'être prononcée, soulevé d'ardents débats; il s'était, si j'ose ainsi parler, élevé de terre comme des brouillards qui avaient enveloppé bien des intelligences et peut-être aurait-on vu naître encore, après la proclamation de ce dogme, quelques discussions coupables, si le bruit des armes n'était venu faire taire la voix des dissidents? Dieu, dans le gouvernement de sa Providence, fait servir les événements du monde à ses secrets desseins; et quand on voit la décla-

ration de guerre suivre de quelques heures seulement la proclamation de l'Infaillibilité, il semble que Dieu ait ainsi voulu laisser aux esprits troublés le temps de se calmer et d'apaiser leurs agitations religieuses, au milieu de préoccupations différentes et d'anxiétés d'un autre ordre.

Toutefois l'Autriche, conduite par M. de Beust dans une voie hostile au Saint-Siége, s'empara des décisions du Concile pour colorer une rupture avec Rome. Quelques jours après, le 30 juillet, elle suspendait le concordat existant depuis 1855 entre elle et le Saint-Siége; et, en annonçant cette suspension, le chancelier de l'Empire mentionnait dans une circulaire les vains efforts qu'il avait faits pour s'opposer à la proclamation du dogme nouveau.

Pour la France, dont les sentiments étaient dévoués et profondément catholiques, son gouvernement, après avoir essayé de peser sur les délibérations du Concile, après avoir songé même un instant à livrer le Pape à ses ennemis en retirant ses troupes d'occupation [1], avait déclaré « qu'il laissait au Saint-Siége la responsabilité de ses actes, « mais en se réservant toute la liberté de ses appréciations « et de son action, en présence des décisions qui seraient « adoptées [2]. » — La séance solennelle du 18 juillet ne pouvait améliorer ces dispositions.

Quant aux autres Etats catholiques, trop faibles, trop éloignés, enchaînés par une neutralité constitutionnelle ou jetés dans la guerre des bords du Rhin, ils ne pouvaient être comptés en ce moment.

Mais c'est assez longtemps demeurer dans ces consi-

1. Voir *Rome et la République française*, par M. J. Favre, p. 26.

2. Dépêche de M. de Gramont à M. de Banneville, du 2 juin 1870, citée par M. J. Favre.

dérations générales ; il est temps d'aborder la question elle-même et de voir de plus près la Révolution intriguer contre Rome, puis, déposant le masque pour recourir à la violence, remplacer les discours et les écrits par le bombardement du Transtevere et la brèche de la Porta Pia.

CHAPITRE II

LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

Au moment où éclata la guerre entre la France et la Prusse, l'Italie parut d'abord hésiter sur la conduite qu'elle devait tenir.

Engagée par d'anciennes alliances avec les deux puissances ennemies, et voyant ses finances dans un état précaire, peu désireuse d'ailleurs de se jeter dans une guerre incertaine et qui pouvait mal lui réussir, elle inclinait vers une neutralité réelle.

Pour l'en arracher, contracter avec elle une alliance effective et en recevoir un secours qui pouvait être de cent mille hommes, le gouvernement impérial essaya de l'acheter, et, ne voulant ou ne pouvant le faire au prix de Nice et de la Savoie, ce fut aux dépens de Rome qu'il l'entreprit. Dans ce but, il se résolut à lever les barrières qu'il avait jusqu'alors maintenues entre Rome et l'Italie, et rappela ses troupes demeurées à Civita-Vecchia. On nomma cet abandon du Saint-Siége *un simple retour à la convention de septembre*.

Cette résolution était assurément une triste et déplorable mesure. On ne pouvait, pour l'expliquer, invoquer sérieusement la nécessité d'avoir sur les bords du Rhin une brigade de plus. Alléguer ce prétexte, c'eût été

« ajouter la mauvaise foi et la dérision à la trahison du « devoir [1], » et si la presse officieuse essaya quelques jours d'employer cette excuse, nous voyons M. de Gramont reconnaître lui-même qu'il n'y avait là aucune « *nécessité stratégique* [2]. » Si, d'ailleurs, on se croyait assez faible pour qu'au début de la guerre et avant même les premières hostilités, une brigade de vieilles troupes de plus fût nécessaire au salut de l'armée, on pouvait, en rappelant cette brigade, la remplacer par des dépôts ou par des bataillons de garde mobile aussi utilement envoyés à Civita-Vecchia qu'en Afrique. « Ce « n'était pas, du reste, une question de quelques mil- « liers d'hommes; il suffisait au gouvernement français « de laisser une compagnie de soldats avec son dra- « peau [3]. » Ces paroles sont de M. Visconti-Venosta.

Militairement parlant, et sans même tenir compte de l'importance de Civita-Vecchia, que pouvaient rendre considérable les vicissitudes d'une guerre à peine entamée, le retrait des troupes était un aveu de faiblesse, aveu toujours bien grave au début d'une expédition. La faute n'était pas moindre à prétendre gagner l'alliance de l'Italie en lui cédant simplement le soin de veiller sur Rome; et, s'il n'y avait pas eu une arrière-pensée coupable, il y aurait eu le plus triste aveuglement à croire que l'Italie de Castelfidardo et de Mentana saurait tenir ses promesses et remplir ses engagements.

A l'égard de Rome, se retirer, en ce moment où des dangers plus grands la menaçaient, était une trahison. La convention de septembre, inexécutée, si on le veut

1. Lettre du comte de Ségur d'Aguesseau à M. Emile Ollivier.

2. Dépêche de M. de Gramont à M. de Banneville, du 31 juillet 1870.

3. Discours de M. Visconti-Venosta au Parlement italien, le 19 août 1870.

ainsi, était inexécutée depuis deux ans et demi, et comme M. J. Favre l'avait précédemment observé à M. Daru : « Etant revenu, vous ne pouvez, pour laisser le Pape à « lui-même, choisir l'heure où il a le plus besoin de « votre protection [1]. »

La France enfin n'avait pas encore oublié les retentissantes paroles de M. Rouher et son solennel *Jamais!* du 2 décembre 1867 [2]. C'était une mesure malheureuse que celle qui devait contrister tous les cœurs catholiques, démentir aussi tôt des promesses aussi formelles, faire accuser de faiblesse ou de déloyauté le gouvernement, et donner pour l'avenir de graves inquiétudes au commencement d'une guerre aussi sérieuse.

Le courage, l'honneur et l'habileté manquèrent à la fois au gouvernement impérial le jour où il prit cette fatale mesure.

Lui-même l'avait compris, et il avait hésité avant de s'y résoudre. Dès le mois de mai, s'il en faut croire M. Jules Favre [3], le ministère Daru y avait songé. Plus tard, l'Espagne révolutionnaire et l'Autriche, menée par M. de Beust, semblent avoir agi dans ce sens près du cabinet des Tuileries. L'Italie et les radicaux ne laissaient pas que d'intriguer activement aussi, et dans la seconde moitié de juillet, nous voyons le comte Vimercati et le général Türr mêlés à ces manœuvres.

D'autre part, le 12 juillet, le général Dumont recevait l'ordre de suspendre un congé de deux mois qu'il avait

1. *Rome et la République française*, p. 29.

2. « Nous déclarons que l'Italie ne s'emparera pas de Rome. *Jamais* la France ne supportera une pareille violence faite à son honneur, faite à la catholicité.... Elle demandera à l'Italie la rigoureuse « et énergique exécution de la convention de septembre; sinon, elle y « suppléera elle-même.... Est-ce clair? » Séance du Sénat, du 2 décembre 1867.

3. *Rome et la République française*, p. 26.

obtenu, et l'intendance militaire de Civita-Vecchia devait s'approvisionner de vivres, de fourrages et de chevaux. Le bruit se répandit même à Rome que le corps d'occupation allait être augmenté, et que la France avait demandé au Pape à occuper la ville et le fort Saint-Ange. Il y eut donc des fluctuations de la part du gouvernement; mais avec la marche des événements ses décisions se fixèrent, et vers la fin du mois de juillet, les journaux français pouvaient déjà parler du rappel des troupes comme d'un fait certain, dont, seule, la date demeurait indécise.

L'un des derniers jours de ce mois, le ministre de la justice réunit les rédacteurs et directeurs des principaux journaux de Paris, pour leur indiquer la ligne générale que l'on devait tenir dans les conjonctures actuelles. Il leur parla aussi de Rome et leur annonça *le retour à la convention de septembre* et le rappel des troupes, mais en insistant sur les garanties données par l'Italie et sur la continuation d'une protection morale de la part de la France. D'ailleurs, ajouta-t-il, rien n'était fait encore, ni entièrement décidé [1].

Pendant que le ministre parlait de la sorte, l'ordre d'évacuation était déjà parvenu à Civita-Vecchia.

Comme nous l'avons dit, avant même d'être officiellement annoncée, la nouvelle du rappel des troupes souleva dans la presse française de violentes polémiques, et, même au milieu des graves préoccupations d'une guerre nationale, excita dans le pays un douloureux étonnement ou des joies violentes. Plusieurs journaux ne dissimulèrent pas leur satisfaction; quelques-uns prirent un ton de triomphe; il y en eut même qui, jetant le masque,

1. Voir l'*Univers* des 31 juillet, 1er et 3 août; le *Français*, du 31 juillet 1870, etc.

laissèrent voir leur espoir de la prochaine annexion de Rome à l'Italie [1].

D'autre part retentissaient hautement les énergiques protestations de la presse catholique; de plusieurs villes, de Besançon entre autres, on adressait à l'impératrice-régente des pétitions, que les préoccupations de la guerre rendirent, il est vrai, peu nombreuses et sans retentissement. Des hommes dignes d'attention élevèrent aussi quelques réclamations isolées. C'était un sénateur, le comte de Ségur d'Aguesseau, qui, le 1er août, écrivait au ministre des affaires étrangères que, si la convention du 15 septembre « avait été une faute immense, une grande « immoralité, une affligeante défaillance, » le retrait actuel des troupes « serait une faiblesse encore plus hon-« teuse que la première, » et qui « déshonorerait » le gouvernement. C'était un député, M. Keller, qui, quatre jours après, adressait à M. Emile Ollivier une lettre non moins forte et non moins éloquente. Mais que pouvaient des protestations isolées, des pétitions, des réclamations, auprès d'un gouvernement affaibli, secrètement hostile au

1. Parmi les premiers, les *Débats*, le *Constitutionnel*, le *Moniteur* même.... sans parler des journaux comme le *Siècle* ou l'*Opinion nationale*. L'un des plus nets fut l'*Avenir national*, qui disait le 2 août : « L'Italie va donc être chargée de protéger le Pape. Nos hommes d'E-« tat ne doutent point, il faut l'espérer pour l'honneur de leur intelli-« gence, des suites de cette protection. Le gouvernement italien gar-« dera certainement toutes les apparences, il garnira de ses soldats « les frontières pontificales, il s'opposera à l'invasion de toutes bandes « armées; mais si une révolution éclate un jour à Rome, si ce jour-« là deux ou trois mille garibaldiens et mazziniens se trouvent, par « hasard, dans la ville éternelle, et font triompher l'insurrection, il fau-« dra bien que les soldats de Victor-Emmanuel franchissent eux-mê-« mes la frontière, pour venir protéger plus efficacement le Pape; il « faudra bien établir une garnison italienne au Quirinal, et peut-être « alors le Pape se sentant trop protégé jugera-t-il convenable d'a-« bandonner le Vatican. Voilà l'éventualité que le gouvernement a dû « entrevoir, éventualité à laquelle il s'est sans doute résigné. »

Saint-Siége et lié par ses engagements avec la Révolution ?

Nous avons vu, le 30 juillet, le ministre de la justice dire que rien encore n'était entièrement décidé; le 26, à cinq heures du soir, arrivait à Rome, à l'ambassade de France, un télégramme annonçant *le retour à la convention de septembre*. Le ministre des Armes se trouvait chez M. de Banneville, quand celui-ci reçut cette dépêche. L'ambassadeur, douloureusement ému, la lui ayant communiquée, le général Kanzler répondit : « Monsieur le « comte, nous serons écrasés, mais nous ferons notre « devoir! »

Rapidement connue, la mesure du gouvernement français mit Rome en émoi. Elle était, disait-on, motivée par ce fait « que la France veut avoir toutes ses troupes dis« ponibles, » et l'on ajoutait « que le gouvernement du « roi d'Italie serait chargé, conformément à la conven« tion de septembre, de faire respecter le territoire ponti« fical sur les frontières italiennes. »

Deux jours après, le général Dumont recevait l'ordre de tenir la brigade française prête à se concentrer à Civita-Vecchia et à s'embarquer au premier signal. Enfin, le 31 juillet, parvenait à M. de Banneville une longue note de M. de Gramont. Le ministre des affaires étrangères y convenait que le rappel des troupes n'était pas « une nécessité stratégique, » mais, suivant lui, « une né« cessité politique évidente..... » La présence du drapeau français violait la convention de septembre;.... la brigade d'occupation n'avait de sens que « comme avant-garde de « notre armée prête à accourir, s'il était nécessaire, au « secours du gouvernement pontifical, » ce qui devenait maintenant impossible..... En finissant cette note, le ministre, résumant son argumentation, insistait sur la nécessité où l'on était de se « concilier les bonnes disposi« tions du cabinet italien; » ce qu'on ne pouvait obtenir

que par le rappel de troupes insuffisantes et le retour à la convention de septembre[1].

Le 5 août, M. de Banneville rendait compte de la pénible mission dont on l'avait chargé : transmettre au gouvernement romain la décision de la France. Le cardinal Antonelli ne s'en montra point surpris ; la nouvelle était plus triste qu'imprévue. L'ambassadeur de France, en transmettant les ordres de son gouvernement, s'efforça de faire ressortir le seul point juste de la dépêche ministérielle, l'unité d'intérêt qui reliait la cause de Rome aux succès de la France. Quelles que fussent les secrètes dispositions de l'empereur, les victoires de la France, en permettant une prochaine intervention en Italie, étaient, en effet, un appui moral pour le Saint-Siége, tandis que ses revers laissaient Rome en butte aux attaques des Italiens assurés de l'impunité. Bien que moins nettement formulée, puisque le cabinet des Tuileries feignait de croire aux promesses italiennes, cette observation était juste, et le cardinal Antonelli, auquel ne convenaient pas les réclamations tardives, s'en appuya pour ne témoigner à M. de Banneville, avec ses regrets et quelques inquiétudes, que des sympathies pour la France[2].

Le calme de son attitude, calme poussé jusqu'à la froideur apparente, s'il faut en croire certaines relations, n'avait rien d'affecté. Si pénible qu'elle fût pour Rome, la mesure prise par le gouvernement impérial était prévue déjà, et la dignité du Saint-Siége, s'il chercha à l'empêcher à l'avance, ne descendit pas ensuite aux récriminations. La fermeté de Pie IX n'était pas moins entière que celle de son ministre, et, quelques jours plus tard, par-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° II, la dépêche du duc de Gramont.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° III, la dépêche de M. de Banneville.

lant de cet événement à un Français, il se bornait à lui dire : « J'ai fait ce que j'ai pu pour empêcher la guerre; « j'ai dit ce que j'ai pu pour décider les Français à ne pas « quitter le territoire pontifical; on m'a donné des rai- « sons politiques auxquelles je n'entends rien : Dieu pour- « voira[1] ! »

Cependant, si urgent qu'on eût déclaré le rappel des troupes françaises, leur départ ne fut pas immédiat. Au début, le nombre insuffisant des transports, puis le mauvais état de la mer, retardèrent leur embarquement. Il fallait aussi pourvoir aux malades qu'on devait laisser en arrière; il y avait enfin, vis-à-vis de Rome, quelques formes à conserver.

Un instant même on put croire que ce départ n'aurait pas lieu. La Prusse voulait, semblait-il, occuper la France par ses intrigues même en Italie; on disait que M. de Bismarck excitait les meneurs de la Révolution cosmopolite, que M. d'Arnim négociait sous main avec Garibaldi, et que les Français, en conséquence, resteraient à Civita-Vecchia.

Quoi qu'il en fût de ces intrigues prussiennes, dont bientôt nous aurons lieu de reparler, le temps d'arrêt mis à l'embarquement des troupes ne fut pas de longue durée. Le 30 juillet, le général Dumont s'était rendu à Rome pour y prendre congé du Saint-Père. L'audience eut lieu à cinq heures; et le Pape, s'abstenant de toutes plaintes, ne laissa voir que son habituelle bonté et sa tendre affection pour la France[2].

1. Voir l'*Univers* du 8 août 1870.

2. Le général prit aussi congé du cardinal Antonelli; et, au sujet de leur entrevue, on fit circuler l'anecdote suivante, que nous rapportons sous toutes réserves, mais comme spirituelle et peignant assez la situation. On conta donc que le général cherchait à inspirer au ministre du Pape de la confiance dans le gouvernement italien. « Mon général, » eût

Le 31 juillet, trois compagnies de chasseurs à pied s'étaient déjà embarquées, et Viterbe avait été évacuée le 3 août à neuf heures. Le 4, tandis que la France était battue à Wissembourg, une partie du 35e de ligne et de l'artillerie quittait Civita-Vecchia, à bord du *Roi-Jérome*. Le 6, des troupes de ligne, des chevaux, des bagages, partaient sur les paquebots *Abbatucci* et *Président-Troplong*. Le transport *la Seine*, arrivé le matin, repartait avec le génie; le général Dumont s'embarquait à bord du *Magellan*, pour prendre à Lyon le commandement d'une division, et les soldats quittaient l'Italie au chant de la *Marseillaise*. C'était le triste jour de Wœrth et de Spicheren.

Le lendemain, le général de brigade Guilhem, chargé de diriger les derniers embarquements, était reçu en audience de congé par le Saint-Père, toujours également bienveillant. Il s'embarquait à son tour, le 8, à bord de *la Seine*, qui revenait, peu après, chercher les officiers et soldats d'administration, un certain nombre de chevaux du train et de gendarmerie, et le reste du matériel.

Enfin, quelques jours plus tard, au moment où s'éloignait le dernier vaisseau, *la Mayenne*, le pavillon français, salué par le canon des forts et par le stationnaire *le Phénix*, descendit du fort Michel-Ange. Ce jour-là, une atteinte nouvelle était portée à l'honneur de la France.

répondu le cardinal, « tout cela est à merveille, mais je dois vous dire « qu'il y a trois personnes, et trois personnes parfaitement posées pour « juger des choses, qui ne partagent pas la confiance que vous voulez « m'inspirer. La première, c'est vous; la seconde, le roi Victor-Emmanuel; la troisième, c'est moi. »

CHAPITRE III

LE GOUVERNEMENT ITALIEN ET LA QUESTION ROMAINE

Si la France avait été la cause première et le premier auteur de l'unité italienne, si elle avait battu l'Autriche au profit du Piémont et assuré à celui-ci l'impunité en lui laissant complaisamment faire toutes ses annexions, elle lui avait cependant pris Nice et la Savoie et lui avait interdit la route de Rome. La Prusse, au contraire, bien qu'elle fut une alliée plus récente, ne s'était jamais posée en protectrice du Saint-Siége. Aussi, lorsque fut déclarée la guerre entre ces deux puissances rivales, l'Italie se vit-elle placée dans une situation délicate, entre ses alliés de 1859 et ceux de 1866, qui tous deux avaient concouru à ses agrandissements.

Le premier sentiment du roi Victor-Emmanuel paraît avoir été de s'unir à l'empereur. Il y était poussé par la reconnaissance pour les services rendus, par les relations de famille, par cette pensée aussi que le triomphe de la France serait moins dangereux pour lui que l'agrandissement de la Prusse. Pour les ministres, ils étaient divisés d'opinion : les uns, comme M. Visconti-Venosta, partageant les idées du roi; les autres, en plus grand nombre, MM. Sella, Lanza, Govone, voulant s'en tenir à une stricte neutralité. Ce dernier avis prévalut.

La question de la politique extérieure n'était pas, d'ailleurs, la seule qu'ils eussent à résoudre. Comme nous l'avons précédemment indiqué, la guerre éclatant au dehors semblait devoir aplanir la route de Rome. Les révolutionnaires le comprirent; et tout ce qui tenait en Italie au parti radical et ne songeait qu'à l'occupation de Rome et à l'abaissement de la papauté, proclama aussitôt que le moment était enfin venu d'accomplir le *programme national*. En même temps, ils se montraient violemment hostiles à la France : s'allier à elle leur paraissait un crime, la neutralité même était presque une faiblesse et toutes leurs sympathies étaient pour la Prusse.

Ils manifestaient d'ailleurs hautement leurs sentiments. Dès le 17 juillet, des désordres avaient éclaté à Florence, à Turin, dans d'autres villes encore; des bandes tumultueuses avaient parcouru les rues aux cris répétés de : « Vive la Prusse! — Vive Rome! — A Rome! — Vive la neutralité! — A bas la France! » Devant les ambassades de France et de Prusse, les clameurs avaient redoublé; en même temps une affiche, convoquant le peuple à un meeting, déclarait, après des attaques contre la France, que : « le seul cri des Italiens doit être : *Neutra-* « *lité! Rome!*... et quiconque ressent dans le cœur l'of- « fense du *Jamais*, quiconque a de la dignité nationale, « ne manquera pas à l'appel! [1] »

Si le parti radical posait si nettement dès le premier jour la question de Rome capitale, c'est que « le moment semblait donné par la fortune comme le plus opportun » pour cela [2], et c'est ce que des députés ne

1. Voir, aux *Pièces justificatives*, n° IV, cette proclamation au peuple italien.

2. *Roma degl'Italiani*, p. 6. — « Aucune occasion meilleure, y est- « il dit encore, ne pouvait s'offrir à l'Italie pour recouvrer sa capitale, « d'autant plus que la guerre dans laquelle étaient engagées la France

craignaient pas d'avouer naïvement en plein parlement [1].

Cette ardeur des radicaux allait plus loin, plus vite du moins, que ne le désirait alors le gouvernement italien. Si celui-ci avait été divisé un moment sur la conduite à tenir au dehors de la Péninsule, il s'accordait, pour la question romaine, à ne rien précipiter. Certes, il n'avait jamais abandonné l'idée d'occuper Rome à côté du Pape, ou même malgré lui; et le 27 novembre 1872, M. Visconti-Venosta s'en vantait encore à la tribune [2]. Mais alors il ne jugeait pas encore arrivé le moment d'y songer. Il y avait bien des ménagements à garder. Les Français occupaient encore Viterbe et Civita-Vecchia; une intervention violente pouvait les y retenir et amener un conflit qu'on payerait chèrement plus tard, si la Prusse était battue sur le Rhin. De la Prusse victorieuse, on ne savait pas encore bien ce qu'on pouvait attendre; et, en

« et la Prusse devenait de plus en plus furieuse, et, en même temps « qu'elle enlevait à ces puissances la pensée de s'occuper d'autres questions, elle tenait toutes les nations d'Europe attentives et inquiètes « sur la marche de cette lutte colossale; devant laquelle devenaient « sans importance tous les changements qui pouvaient s'opérer dans « les provinces romaines. » Il est impossible d'avouer plus naïvement qu'on agissait comme font les voleurs, et qu'on profitait des distractions ou des préoccupations de l'Europe pour commettre un méfait avec impunité.

1. M. Miceli, député, y disait : « Il est urgent, il est indispensable de « profiter de ce moment. Si nous le laissons échapper, nous resterons « qui sait pendant combien d'années dans l'attente et exposés aux plus « dures éventualités. Il faut aller aujourd'hui à Rome et par la force. « Il n'y a ni temps ni moyen plus propice. Ne défions pas le sort qui « nous favorise. » *Atti uffiziali*, n° 758, p. 2996.

2. « Le gouvernement italien... a toujours mentionné le droit de l'Italie sur Rome; mais il avait subordonné l'accomplissement de ses « vœux aux conditions générales de l'Europe...... Nous avons toujours « dit que nous voulions venir à Rome quand cette venue paraîtrait opportune et sans danger pour notre unité. » (Séance du 27 novembre 1872.)

Italie même, serait-ce sans obstacles et sans inconvénients qu'on pourrait brusquer cette annexion, en froissant tous les sentiments religieux ou simplement honnêtes? Non; mieux valait louvoyer encore, agir diplomatiquement au dehors, préparer les voies et les esprits au dedans, attendre une occasion, un prétexte que les événements feraient naître sans doute, ou qu'on saurait amener au besoin, et dénouer enfin, sans les rompre, les liens qui pouvaient entraver la marche du gouvernement.

Cette politique fut adoptée. La première difficulté venait de la France : c'est à elle qu'on s'attaqua d'abord.

En même temps qu'interpellé au parlement italien par M. La Porta sur sa politique extérieure, M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères, répondait « qu'il « gardait comme toutes les autres puissances une politique « d'observation; » il laissait en même temps proposer secrètement au cabinet des Tuileries « de substituer à Ci- « vita-Vecchia et à Viterbe des soldats italiens aux soldats français. On laisserait Rome à la garde de l'armée pontificale. [1] » Si chimérique que fût ce plan, il semble pourtant qu'à Florence on ait cru un instant à sa réussite possible, et l'on raconte même qu'à Rome M. de Banneville aurait fait à Pie IX des ouvertures en ce sens.

Quelques jours après, le 24 juillet, on parlait à Florence d'une sorte de concordat provisoire, moyennant lequel les Etats pontificaux eussent été occupés par des troupes italiennes en même temps que par des troupes françaises, mais sans rien préjuger pour l'avenir.

Le même jour, la gauche parlementaire, MM. La Porta, Miceli, Cuceli, Nicotera, avaient demandé à interpeller le gouvernement. Répondant le lendemain à

1. Voir l'*Univers*, du 21 juillet 1870.

M. Nicotera au sujet de l'occupation française, M. Visconti-Venosta dit « qu'il ne connaissait pas complétement « encore les intentions du gouvernement français à cet « égard..... » que, pour Rome elle-même, « le gouvernement considérait les résolutions prises par la France « comme n'affectant nullement la ligne de conduite que « l'Italie peut suivre dans les circonstances actuelles; » mais que, du reste, « *la pire des politiques serait de saisir l'occasion présente pour créer des embarras à la France et laisser croire, même indirectement, à une action violente de la part de l'Italie dans la question romaine.* » Quelques jours après, nous verrons ces mêmes déclarations répétées par M. Lanza, ministre de l'intérieur.

En attendant, les négociations continuaient avec la France. Au lieu de demander à remplacer les troupes françaises, ou à avoir avec elles une occupation simultanée, on demandait le simple retour à la convention de septembre. Nous avons vu ailleurs quels motifs décidèrent le gouvernement impérial à y accéder.

A Florence comme à Rome, une première dépêche avait annoncé la résolution du cabinet des Tuileries. Le 2 août, elle fut officiellement notifiée par M. de Gramont. Dans la note qu'il adressait à ce sujet à son ambassadeur, le ministre des affaires étrangères de l'empereur se plaçait uniquement sur le terrain de la convention de septembre dont il rappelait brièvement les clauses, et qui, selon lui, avait toujours été en vigueur malgré l'intervention de 1867. Pour l'avenir de Rome, il s'en remettait à la loyauté des Italiens. « Nous nous reposons, « écrivait-il, avec une pleine confiance dans la vigilante « fermeté avec laquelle l'Italie exécutera toutes les con- « ditions qui la concernent [1]. »

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° v, la dépêche de M. de Gramont.

Dans une courte réponse adressée à M. Nigra, M. Visconti-Venosta prit tous les engagements qu'on voulut. « Le gouvernement du roi, dit-il, se conformera exacte-« ment aux obligations qui résultent pour lui des stipula-« tions de 1864 [1]. »

Le gouvernement du roi pouvait bien le promettre; il n'en était plus à compter ses engagements, et si la France, pour revenir à la convention de septembre, se contentait des paroles du ministre italien, celui-ci en était prodigue, pour obtenir ce retour à la convention. C'est que, comme lui-même l'a plus tard déclaré, « la con-« vention de septembre n'était autre qu'un premier pas « dans la solution de la question romaine, puisque, par « elle, nous obtenions le départ des troupes étran-« gères [2]. »

L'armée d'occupation évacuant les Etats romains, toute crainte de conflit immédiat cessait de ce côté; et la guerre qui absorbait la France ne lui permettant pas de s'occuper de Rome après l'avoir quittée, le gouvernement italien avait ainsi aplani les difficultés de la part de la France.

La Prusse semblait, de son côté, vouloir susciter quelque embarras. Si elle ne demandait pas à l'Italie une alliance armée, elle ne voulait pas que les Italiens vinssent en aide à l'empereur, et, dans les négociations secrètes entre Florence et les Tuileries, elle vit ou feignit de voir un danger. Aussi l'ambassadeur de Prusse, comte Brassier de Saint-Simon, qui avait un congé, déclara-t-il, avant de quitter Florence, à M. Visconti-Venosta, que « toute occupation des soldats italiens sur le territoire romain,

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VI, la dépêche de M. Visconti-Venosta.

2. Séance du 27 novembre 1872.

tendant à remplacer la garnison française, serait considérée par le cabinet de Postdam comme une rupture de la neutralité et un secours indirect donné à la France. » En vain l'*Opinione*, journal semi-officiel inspiré par M. Lanza, chercha-t-elle à nier le fait; la *Gazette d'Augsbourg* se chargea de lui donner de la publicité [1], et un autre journal allemand, le *Tages-Post*, affirma, de son côté, que le comte Brassier de Saint-Simon, en revenant à Florence, y portait une sommation adressée par la Prusse au cabinet italien.

En même temps qu'il parlait ainsi au ministère, M. de Bismarck s'adressait également au parti radical, et, redoutant que la France ne réussît à se gagner l'Italie par la cession de Rome, il prit vis-à-vis des radicaux l'initiative de cette offre. Dans la Péninsule comme en Autriche, il avait acheté une partie de la presse, et flattait les sentiments révolutionnaires. En Italie, il excita Mazzini et ses adhérents, et M. d'Arnim, alors ambassadeur de Prusse à Rome, s'aboucha, dit-on, avec plusieurs chefs du parti. C'était, pour M. de Bismarck, employer une arme à deux tranchants : encourageant les radicaux et les poussant vers Rome, il les attachait davantage à la Prusse; les excitant, il créait au cabinet de Florence des embarras à l'intérieur, l'empêchait de s'unir à la France, et le maintenait dans une neutralité rendue chaque jour plus bienveillante par les succès croissants des Prussiens.

Plus tard, quand elle fut rassurée au sujet des influences françaises, et tout en gardant en main les radicaux comme une menace constante et une arme éventuelle,

1. Parlant du rappel des troupes françaises, la *Gazette d'Augsbourg* affirma que la Prusse « a protesté et ne peut considérer l'occupation « de Civita-Vecchia (par les Italiens) que comme une intervention; et « que, ce fait ayant lieu, l'envoyé prussien, maintenant en congé, ne « reviendrait plus à Florence. » Voir aussi l'*Union*, du 5 août 1870.

c'est au gouvernement lui-même que la Prusse vint offrir Rome pour prix de cette neutralité bienveillante, amicale, et maintenue à tout prix ; c'est là, disait-on tout haut à Florence, ce que l'ambassadeur de Prusse proposa à son retour vers le milieu d'août ; et cette fois encore, pour que nul n'en pût douter, la presse allemande se chargea de le publier [1]. Aussi était-ce en toute confiance que M. Visconti-Venosta put déclarer au parlement le 19 août que, de la part de la Prusse, le gouvernement italien ne rencontrait aucunes difficultés.

Et qu'on nous permette ici une remarque. Le jeu de M. de Bismarck était simple : offrir Rome, pour n'avoir pas à s'occuper maintenant du midi de l'Europe, et pouvoir ensuite asseoir sur ce bienfait son influence en Italie ; quoi de plus naturel? Mais combien plus noble et plus glorieuse eût été la politique opposée ! Se substituer à la France et veiller à sa place à la garde du Saint-Siége, imposer à l'Italie un simple *veto*, dont la puissance et les victoires de la Prusse eussent fait une infranchissable barrière, et, sans risquer un homme ni un thaler, d'un seul mot, mériter le dévouement des catholiques d'Allemagne et la reconnaissance de ceux du monde entier, ajouter une humiliation aux malheurs de la France, et se donner sans effort ni péril un réel honneur, voilà ce qu'aurait pu faire le ministre prussien ; voilà le rôle dont l'étroitesse de ses idées révolutionnaires et protestan-

1. « L'ambassadeur de Prusse à Florence, M. de Saint-Simon, a parfaitement rassuré le gouvernement italien sur la politique prussienne..... La Prusse défendra l'Italie contre toute puissance qui voudrait lui disputer Rome..... Une défaite française encore, et l'Italie marchera sur Rome..... La Prusse victorieuse, qui dictera la paix, aura soin que la France ne moleste pas l'Italie à cause de Rome... . L'Italie devra la possession de Rome aux victoires allemandes. » (*Gazette d'Augsbourg*, citée par l'*Univers* du 28 août 1870.)

tes ne lui permit pas de voir la grandeur. Il l'a laissé échapper, et ce fut un bonheur pour la France. Le sort de celle-ci n'a du moins pas été séparé de celui de l'Eglise; c'est d'elle que Rome captive attend sa délivrance; la mission d'honneur que Dieu avait confiée à la France, lui demeure encore sans partage, et, — gardons-nous d'en douter, — les jours reviendront où elle pourra la remplir.

Bien que délivré d'inquiétudes immédiates par le retrait des troupes françaises et les paroles de la Prusse, le gouvernement italien ne se croyait pas néanmoins en mesure d'accomplir résolûment son *programme national*, et, tout en s'y préparant la voie par la chute ou l'écartement des obstacles, il gardait encore sa politique d'apparente modération. Le résultat de la guerre franco-allemande n'était pas encore assez nettement décidé pour le rassurer sur les conséquences d'une violente annexion de Rome. Qu'arriverait-il dans le congrès qui terminerait probablement la guerre actuelle ?

C'était là un ordre de considérations dont se tourmentaient peu les radicaux italiens. Poussés par leur propre impatience et leur haine contre l'Eglise, excités aussi, nous l'avons dit, par les menées prussiennes, ils pressaient sans relâche le gouvernement qu'ils voulaient pousser en avant. Nous avons mentionné les agitations populaires et les manifestations du mois de juillet; elles n'avaient cessé que momentanément, et bientôt on les vit renaître avec plus de violence. Dans plusieurs villes, et entre autres à Milan, où Fra Pantaleo organisait l'émeute, il y eut des troubles, et aux cris habituels de : *Vive la Prusse! A bas la France!* se joignirent quelques cris de : *Vive la République!* A Bologne et ailleurs se faisaient presque ouvertement des enrôlements garibaldiens; des armes et des munitions étaient saisies par la police. Un journal radical, la *Riforma*, allait même

jusqu'à déclarer que « le gouvernement est sorti des pac-
« tes du plébiscite, et n'a plus aucun droit de présider
« aux destinées de l'Italie. Le tour du peuple est venu [1]. »
Et alors l'officieuse *Opinione*, pour calmer les radicaux, se voyait obligée de répondre que « le gouvernement « n'avait pris aucun engagement avec la France, » et que « Rome revenant aux Romains, c'était à eux de dé- « cider [2]. »

Si le gouvernement ne voulait pas marcher aussi vite que les comités d'action le désiraient, il ne lui convenait pas davantage qu'ils fissent alors sans lui ce qu'il n'osait faire avec eux. On n'était qu'aux premiers jours d'août, et une invasion garibaldienne eût pu compliquer la question au lieu de la résoudre. Aussi le gouvernement, feignant peut-être plus de craintes qu'il n'en avait, ordonna-t-il une croisière dans les eaux de la Méditerranée [3]. Des ordres spéciaux étaient donnés au contre-amiral Del Carretto ainsi qu'au général Pettinengo, chargé de surveiller les frontières romaines du côté des Abruzzes. Quelques jours plus tard, on osa même arrêter et conduire à Gaëte Mazzini qui, de Gênes, était venu à Palerme; et Garibaldi, qui s'était rendu à Livourne, avec quelques-uns de ses plus dévoués compagnons, fut renvoyé à Caprera.

L'Italie semblait ainsi donner les garanties d'une volonté efficace; mais tandis qu'elle se posait de la sorte en

1. *Riforma* du 31 juillet.

2. *Opinione* du 1er août. — Le même jour, il est vrai, la même *Opinione*, pour rassurer les catholiques comme elle avait flatté les radicaux, rappelait que les promesses faites pour la sûreté du Pape et de Rome « étaient garanties par l'honneur du roi Victor-Emmanuel lui-même « qui a engagé sa parole royale de les observer et de les faire obser- « ver. » — Voir aussi l'*Univers*, du 3 août 1870.

3. Les frégates *Duca di Genova, Italia* et l'aviso *Vedetta* composaient l'escadre chargée de cette mission, sous les ordres du contre-amiral Italo.

protectrice apparente du Pape, tandis qu'en même temps, et pour se préparer à toutes les éventualités, elle faisait l'appel de nouvelles classes, des armements rapides, activait à la Spezzia les armements maritimes, et travaillait à la mobilisation de dix divisions qui devaient se répartir en trois corps d'armée; on augmentait, d'un autre côté, les troupes italiennes placées sur les frontières romaines, et l'on parlait de former près de Capoue un camp d'observation. La principale mesure prise vis-à-vis des Etats romains avait été d'étendre autour d'eux un cordon de troupes également prêtes, suivant les circonstances, à les protéger comme à les envahir. Dès la fin de juillet, plusieurs des corps qui formaient ce cordon étaient en position du côté de la Toscane, et les divisions militaires de Chieti et de Naples avaient pris des dispositions analogues. Au mois d'août, ce cercle fut resserré et augmenté de force; les troupes échelonnées près des frontières reçurent tout un matériel d'artillerie; les services du génie et de la télégraphie de campagne y furent organisés.

Ainsi, il était aisé de le voir, le gouvernement italien, prêt à saisir toutes les conjonctures propices, jouait un double rôle, et, tandis que d'une part il contenait les impatiences trop hâtives de la Révolution, de l'autre il se tenait prêt à envahir les Etats romains, aussitôt que l'occasion lui en paraîtrait favorable. La loyauté italienne se bornait à épier le moment d'agir avec impunité.

En même temps, le gouvernement développait devant le parlement sa politique, mais en l'entourant de voiles, et la couvrant, par ses déclarations, des apparences d'une bonne foi bien étrangère à ses pensées.

Qu'on nous permette de nous arrêter un moment à ces séances des Chambres italiennes: la question romaine y était à l'ordre du jour et les déclarations faites à son sujet y ont bien leur intérêt.

Nous avons vu déjà le ministère annoncer, dans la séance du 25 juillet, qu'il n'entendait pas préjuger les déterminations de la France. Quelques jours après, le 31, quand le rappel des troupes françaises était chose connue, il fut de nouveau interpellé par M. La Porta. Dans sa réponse, M. Visconti-Venosta dit que la France ayant notifié son retour à la convention de septembre, l'Italie en avait pris acte, et que, cette convention n'ayant jamais été dénoncée, l'Italie en exécuterait toujours les clauses, réclamant de la part de la France une égale fidélité [1].

Cette déclaration du ministre des affaires étrangères n'ayant satisfait qu'imparfaitement la gauche, MM. Oliva, Michelini, Minervini ayant demandé des explications nouvelles, M. La Porta ayant reproché au ministère de n'avoir pas dénoncé la convention, le président du conseil, Lanza, prit la parole, et s'étonna de voir la gauche saisir ce moment pour de pareils reproches. Une telle politique, suivant lui, en créant des embarras à la France engagée dans une guerre, serait indigne de l'Italie et empêcherait l'évacuation de Rome. Quant aux troubles intérieurs que M. La Porta avait montrés comme une conséquence de la convention, il déclara qu'il n'en redoutait pas les menaces, qu'ils seraient réprimés par lui, de quelque part qu'ils vinssent, et qu'il repousserait toujours les prétentions émanées d'une initiative personnelle.

1. « Le gouvernement français nous a fait officiellement connaître, après la dernière discussion qui eut lieu dans cette Chambre sur la politique, qu'il se proposait de rentrer dans l'exécution de la convention de septembre, en retirant ses troupes de Rome, puisque l'Italie l'avait de son côté observée..... Le gouvernement italien n'avait autre chose à faire qu'à prendre acte de cette déclaration, puisque la convention de septembre ne fut jamais dénoncée de notre côté. » (*Atti uffiziali*, n° 753, p. 2976.)

Sous la fierté et l'apparente loyauté de ces paroles, la Chambre en comprit assez pour ne pas vouloir davantage presser le gouvernement, et la discussion fut close par un ordre du jour motivé, où la Chambre prenait acte des déclarations du ministère.

Au Sénat, mêmes discussions, pour arriver au même résultat. Dans la séance du 3 août, M. Visconti-Venosta profita d'une interpellation de M. Scialoja, pour appuyer encore sur les déclarations qu'il venait de faire à la Chambre des députés; il dit que la France, de sa propre initiative, ayant voulu revenir à la convention de septembre, l'Italie avait adhéré à cette résolution; et il ajouta que la violence ne pouvant résoudre une question morale telle que la question romaine, le gouvernement ne se laisserait enlever par personne l'initiative de la solution.

Au Sénat aussi, un ordre du jour motivé, proposé par MM. Scialoja et Cambray-Digny, vint approuver la politique du ministère [1].

Quelques jours après, le 19 et le 20 août, la question romaine revenait de nouveau à la tribune, et pour y être traitée d'une façon plus importante encore.

La clôture du parlement, au commencement d'août, avait mis fin aux débats précédents; mais le silence dura peu. Pour être en mesure de répondre aux événements futurs, au risque de ne pouvoir demeurer toujours neutres, au danger de se voir jetés à l'improviste dans les complications d'une guerre européenne, les ministres de la guerre et de la marine demandèrent un crédit supplé-

1. « Le Sénat, prenant acte des déclarations du ministère.... confiant que celui-ci sauvegardera efficacement l'ordre public par des mesures énergiques et préviendra tout ce qui peut amoindrir la liberté des délibérations que le gouvernement seul a le droit de prendre par des moyens constitutionnels, passe à l'ordre du jour. » Voir la *Gazzetta uffiziale* du 4 août 1870.

mentaire de 40 millions. Il fallait pour cela l'assentiment des Chambres, alors en vacances. La résolution de les convoquer fut prise bien inopinément ou avec hésitation, car, le 11 août, l'*Opinione* démentait les bruits d'une convocation prochaine, et cette convocation fut, le soir même, officiellement annoncée. Les Chambres se réunirent au bout de cinq jours, et la question romaine fut agitée de nouveau. C'était le perpétuel sujet des attaques de la gauche, et ses orateurs n'en laissaient point échapper l'occasion. Des interpellations de M. Guerzoni sur l'attitude de la Prusse, et de M. Mancini sur la question romaine, furent annoncées et d'avance acceptées par le ministère. Elles eurent lieu dans la séance du 19 août. M. Visconti-Venosta se chargea d'y répondre.

M. Guerzoni avait demandé ce qu'il fallait croire d'une lettre attribuée au roi de Prusse, et déclarant accepter à Rome, en place des Français, l'intervention d'une puissance allemande ou autre..... [1] Le ministre des affaires étrangères démentit toutes les prétendues déclarations hostiles à l'Italie, et déclara qu'au contraire la Prusse s'abstenait d'intervenir dans la question romaine, laissant à l'Italie sa liberté d'action [2].

L'interpellation de M. Mancini fut singulièrement acerbe et violente. S'élevant contre la convention de septembre, qu'il déclarait contraire aux vœux de l'Italie, et contre le gouvernement, dont il censura toute la conduite, il chercha à établir l'urgence de résoudre la question romaine [3], et ne manqua pas de s'appuyer pour

1. *Atti uffiziali*, n° 754, p. 2980.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VII, le discours de M. Visconti-Venosta.

3. « L'Italie ne peut répudier une mission... dont la Providence la « charge, qui est devant elle. Il lui appartient de se présenter devant « toutes les nations civilisées du monde, avec ce titre insigne à leur

cela sur les avantages particuliers des circonstances actuelles [1]. Il blâma les ministres, comme manquant au programme national, et alla jusqu'à demander leur démission, disant que leur présence au pouvoir était un anachronisme ou un péril.

La réponse de M. Visconti-Venosta fut habile et d'une modération calculée. Il montra que la convention de septembre n'avait jamais cessé d'exister, même après Mentana; que s'il avait voulu ne pas soulever la question romaine, c'était pour ne pas « compromettre alors un « intérêt vital de la politique italienne, qui était de faire « cesser l'occupation française. » S'il n'a pas profité des circonstances actuelles pour dénoncer la convention, c'est que ce serait, à son avis, suivre « *une politique sans « prévoyance et sans générosité* » que de « profiter des « difficultés où se trouve la France, et vouloir, par un « calcul peu généreux, saisir le premier moment où l'on « ne se sent plus contenu par l'obstacle d'une force « matérielle. » Il n'abandonne sans doute pas le programme national de l'Italie; mais ce n'est pas par la violence qu'il faut l'accomplir. L'obligation que l'Italie a prise « de ne pas attaquer ni laisser attaquer la frontière « pontificale,..... quand même elle ne tomberait pas « sous la sanction des traités, se trouverait encore placée

« respect, à leur reconnaissance, d'être parvenue, *en abattant le pouvoir temporel du Pontife*, à émanciper et rendre plus vénérable et « puissant le pouvoir spirituel. » (*Atti uffiziali,* n° 754, p. 2978.)

1. « Le moment ne saurait être plus propice; regardez : le Pontife est isolé; l'Espagne a besoin de pourvoir à sa paix intérieure. Pour la France, nous déplorons son état actuel. La Prusse, en 1866, a refusé de garantir au Pape l'intégrité de son territoire contre ces mêmes éventualités qui surgissent aujourd'hui. L'Autriche, effrayée de la proclamation du nouveau dogme, se sépare du concordat et l'abolit. La Bavière elle-même en défend la publication..... .. ». (*Att. uffiz*, n° 754, p. 2978.)

« sous d'autres sanctions, prévues par le simple droit « des gens et les rapports politiques des Etats. » Tout en déclarant de nouveau la légitimité des prétentions de l'Italie sur Rome, il insista sur la nécessité de ne s'avancer que sagement vers ce but, et, pour conclure son discours, maintes fois interrompu par les clameurs de la gauche, il donna à choisir entre sa politique modérée et patiente et cette politique d'aventures, aimée des exaltés, et qu'il peignit comme ayant toujours entravé par ses imprudences les progrès de la question romaine [1].

Dans ce discours, modéré dans la forme, le ministre des affaires étrangères n'avait fait que de lointaines allusions aux moyens d'arriver à Rome. Applaudi par la droite, il irrita la gauche. Qu'elle crût ou non à la modération réelle du ministère, elle ne se contenta pas de ses déclarations [2] et, le lendemain, la discussion reprit, soulevée de nouveau par un exilé romain, M. Pianciani, et envenimée par toute la violence de M. Nicotera, qui dressa, comme le dit le ministre des affaires étrangères, « le programme de la Révolution [3]. » Le rapporteur de la commission ayant proposé un ordre du jour qui n'était qu'un vote de confiance pour le ministère, d'innombrables ordres du jour contraires, les uns blâmant le ministère, les autres le pressant d'agir, tous concluant à l'immédiate occupation de Rome, furent aussitôt proposés et soutenus par les coryphées de la

1 Voir aux *Pièces justificatives*, n° VII, tout ce curieux discours de M. Visconti-Venosta.

2. « Pour plusieurs, les paroles du ministre ont paru *une renonciation à Rome,* » dit M. Pianciani *(Atti uffiziali,* n° 757, p. 2989), et M. Sonzogno ajoutait : « Après les déclarations de l'honorable Venosta, « il n'y a plus aucun doute : le gouvernement ne veut pas aller à « Rome. » *(Atti uffiziali,* n° 758, p. 2996.)

3. *Atti uffiziali*, n° 757, p. 2991.

Révolution, MM. Billia, Oliva, Miceli, Sonzogno, Bertani, Frapolli, Mellana, Minervini, Mancini, Pissavini... Quelques autres furent plus modérés, et, à l'ordre du jour présenté par la commission et qui déclarait croire que le gouvernement « *s'emploierait* » à la solution de la question romaine, M. Massa proposa simplement d'ajouter qu'il « *s'emploierait efficacement.* »

M. Lanza, ministre de l'intérieur, prit alors la parole pour déclarer qu'il adoptait uniquement l'ordre du jour de la commission; après avoir parlé de ceux qui voulaient aller à Rome par la force, il leur opposa la politique du gouvernement « qui tient à ne pas s'écarter de la « ligne suivie par lui depuis dix ans, et à maintenir sa « pleine liberté d'action, quant au temps, quant aux « moyens, et quant à l'opportunité [1]. » Il répéta que si l'intention du gouvernement était de marcher en avant, il entendait ne pas se lier les mains quant au choix des moyens. Quant à la proposition enfin de M. Massa, et au mot *efficacement,* il y vit une marque de défiance, et déclara en faire une question de cabinet, ainsi que le ministre des finances, lequel vint à son tour essayer de calmer un peu la gauche. Le vote qui suivit donna encore la victoire au ministère, et deux cent quatorze voix contre cent cinquante-deux adoptèrent l'ordre du jour de la commission, qui était un vote de confiance [2].

1. *Atti uffiziali*, nº 761, p. 3005. « Je vous répète, dit-il encore, qu'on « ne peut admettre qu'on vienne ordonner au pouvoir exécutif d'occuper à jour fixe un Etat, lequel, que vous le vouliez ou non, est en- « core reconnu par toutes les puissances de l'Europe, ce qui est fort « important..... Par là, je vous le ferai remarquer, au lieu d'atteindre « votre but, vous ne ferez que le fausser complétement et soulever des « difficultés capables de rendre impossible toute négociation, toute « solution de la question romaine. » (*Atti uffiziali*, nº 761, p. 3005.)

2. « La Chambre, approuvant la ligne politique du ministère, a « confiance qu'il s'emploiera à résoudre la question romaine conformé-

Quatre jours plus tard au Sénat, où la même question avait ramené les mêmes discussions et des déclarations analogues, le ministère, soutenu par le général Menabrea, remporta également l'avantage [2].

Tout n'était pas gagné cependant avec ce double vote, et la gauche se montrait toujours irritée du discours de M. Visconti-Venosta. Croyait-elle donc à la bonne foi du gouvernement et à sa loyauté? Elle le connaissait assez pour en douter, mais elle voulait des engagements plus précis, et résolut de lui arracher des paroles plus sincères. Le soir même du 20 août, après la séance, les députés de l'opposition se réunirent pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire. La session finissant avec le vote du crédit demandé, ils n'auraient plus occasion de presser directement le gouvernement. Une commission fut nommée, dont MM. Ratazzi, Bertani, Fabrizi et Cairoli firent partie; elle proposa que les cent cinquante députés de la gauche donnassent en masse leur démission. Le projet était adopté, la chose allait se faire, quand M. Sella, ministre des finances, arrivant dans la réunion, intervînt aussitôt dans le débat. Il se hâta de rassurer les opposants, leur montrant que la convention de septembre n'était qu'un jeu diplomatique destiné à ménager toutes les susceptibilités, et leur fit voir que, si les paroles du ministère semblaient soutenir la convention, ses actes démentaient ces discours, et que les troupes massées sur les frontières romaines étaient la négation

« ment aux aspirations nationales, et passe à l'ordre du jour. » (*Atti uff.*, n° 761, p. 3008.)

2. Ordre du jour, proposé par MM. Mamiani et Sclopis, et voté par le Sénat le 24 août : « Le Sénat, confirmant de nouveau ses votes an« térieurs sur la question romaine, et prenant acte des explications et « des déclarations du ministère, approuve celui-ci et passe à l'ordre du « jour. » Voir la *Gazzetta uffiziale*, du 25 août 1870.

formelle des paroles ministérielles. Les explications de M. Sella réussirent à calmer l'opposition, les députés de la gauche renoncèrent à donner alors leurs démissions; mais ils ne firent que différer cette mesure, la gardant suspendue comme une menace, et se réservant d'y recourir au besoin, si le gouvernement usait de trop de ménagements.

En rendant compte des importantes séances des 19 et 20 août, nous n'avons voulu interrompre par aucune remarque notre récit : les faits se chargeront assez de commenter les déclarations du ministère italien et d'en démontrer la fausseté. N'est-ce pas, vraiment, le cas de répéter avec Massimo d'Azeglio, flétrissant en 1861 la politique italienne : « Mais c'est qu'on ment aujourd'hui « comme on n'a jamais menti! Il est vrai de dire que « tous ces mensonges ne trompent personne: c'est abso- « ment comme si on disait la vérité [1]. » Déjà, en effet, il était facile de savoir à quoi s'en tenir; si les radicaux pouvaient accuser de lenteur le gouvernement, ils eussent à tort accusé sa bonne volonté, et, en leur parlant des mesures militaires prises sur les frontières romaines, M. Sella avait bien le droit de les présenter comme un démenti réel aux paroles modérées de M. Visconti-Venosta. Le gouvernement italien commençait, par le fait, à sortir de sa temporisation et de ses ménagements : les événements des bords du Rhin, en se précipitant, hâtaient ses déterminations, et les mesures militaires qu'il prenait en étaient la preuve suffisante.

Trois divisions occupaient en effet alors Rieti, Terni et Orvieto, sous les ordres des généraux Cosenz, Mazé de la Roche et Ferrero, et sous le commandement supérieur du général Cadorna. Comme si cela eût été trop

1. Lettre du 4 juillet 1861.

peu, deux régiments [1] étaient envoyés de Florence à Radicofani; deux autres [2] se rapprochaient au Midi, allant de Naples à Cassino et Ponte-Corvo; deux autres encore [3] venaient de Solmona à Avezzano; un bataillon de bersaglieri arrivait d'Atessa à Castel di Sangro [4]; et pour donner à ces mesures une signification plus marquée, le général Nino Bixio était appelé au commandement de la circonscription militaire de Bologne; Nino Bixio, l'ardent garibaldien, mêlé à toutes les tentatives du parti, et qui avait un jour promis, s'il entrait à Rome, « d'y jeter dans « le Tibre le Pape et tous les cardinaux. » La nomination de cet homme à un commandement voisin des frontières était une menace jetée au Vatican. Enfin, vers la fin du mois, un autre bataillon de bersaglieri s'était d'Avezzano rapproché des confins [5]; et le 27 août, une escadre cuirassée [6] avait quitté la Spezzia pour croiser près des côtes romaines. Elle devait servir à empêcher le Pape de quitter Rome et de s'embarquer à Civita-Vecchia; car le désir du ministère, formaliste même dans le mal, était de paraître ne pas violenter le Souverain-Pontife; et, pour cela, on désirait qu'il demeurât à Rome, non pas prisonnier, mais en apparence libre et respecté à côté des Italiens.

C'est ce que M. Visconti-Venosta expliquait à un député, lorsqu'avec une franchise étrangère à ses discours, il lui disait en parlant de Pie IX : « S'il est tranquille à « côté de nous, il n'osera probablement rien réclamer; et

1. 45e et 46e régiments d'infanterie, brigade Reggio.
2. 15e et 16e régiments d'infanterie, brigade Savona.
3. 31e et 32e régiments d'infanterie, brigade Siena.
4. 22e bataillon.
5. 25e bataillon de bersaglieri, qui vint d'Avezzano à Magliano de' Marsi.
6. Elle se composait des frégates *Roma, Ancona* et *San-Martino*.

« s'il réclame, il ne sera pas écouté. La diplomatie « n'aime pas à défaire ce qu'elle trouve fait [1]. »

Les préparatifs militaires sur la frontière romaine avaient pris peu à peu un sens si clairement menaçant pour Rome, que bientôt nul ne put s'y méprendre, et pendant que les uns reprochaient trop de lenteur au gouvernement, d'autres, à la vue des dispositions prises par lui, croyaient l'invasion imminente, et l'annonçaient comme déjà commencée. Mille bruits circulèrent en ce sens, dont furent remplis les journaux. Tantôt c'était le duc de Gênes ou le prince Amédée qui partait pour Civita-Vecchia avec l'escadre ; tantôt le prince Humbert qui prenait le commandement de l'armée destinée contre Rome ; tantôt le ministère qui fixait la date du transfert de la capitale, tantôt l'ambassadeur d'Italie qui notifiait à la cour de Vienne la prochaine occupation de Rome par les Italiens.

Ces bruits étaient prématurés [2], mais ils étaient fondés et bientôt allaient être justifiés, en partie du moins, par les événements.

Le gouvernement italien avait donc, depuis le 19 juillet, mis le temps à profit. En six semaines, il avait vu tomber les obstacles du côté de la France et du côté de la Prusse ; il avait contenu les ardeurs indiscrètes de la Révolution ; il avait, en même temps, en affichant bien haut sa feinte modération, tout préparé pour une prochaine et rapide action. Indécis encore au mois de juillet, non sur

1. Voir l'*Univers* du 4 septembre 1870.

2. Et pour avoir positivement affirmé, le 30 août, que le gouvernement s'était décidé à faire occuper immédiatement les États pontificaux, la *Gazzetta d'Italia*, déférée le lendemain à l'autorité judiciaire, était condamnée à une amende, du chef de « fausses nouvelles publiées sur la question romaine. » Voir G. Amori, l'*Esercito pontificio nell' ultimo dodicennio*.

le but à atteindre, mais sur la conduite à tenir et les moyens à prendre, il s'était depuis lors secrètement résolu à profiter des circonstances actuelles. Il attendait seulement qu'un prétexte honnête lui permît de colorer son invasion, et que, déjà favorable, l'occasion devint meilleure encore. Les journées de Sedan et du 4 septembre devaient bientôt le rassurer sur ce point; à la même époque, il faisait cette singulière et heureuse découverte que le Pape, opprimé par des mercenaires étrangers, avait besoin d'être délivré de leur tyrannie, et que ce soin incombait à l'Italie, en même temps que celle-ci se devait à elle-même et à l'ordre public de détruire un repaire de réactionnaires. C'est ce qu'on annonça publiquement à l'Europe par des circulaires célèbres. Dès lors, nous verrons l'Italie agir avec hardiesse : un prétexte étant trouvé, elle crut marcher sans honte; la France étant écrasée, elle put marcher sans peur.

Mais interrompons-nous ici, et, avant de voir les dernières finesses et les mensonges suprêmes du cabinet de Florence, puis les triomphes sans gloire d'une force inégale portons d'abord un moment nos regards sur Rome, et reposons-les sur des spectacles différents.

CHAPITRE IV

ÉTAT INTÉRIEUR DE ROME PENDANT L'ÉTÉ DE 1870

Tandis qu'autour d'elle tout se préparait pour sa perte, Rome était tranquille au-dedans, et, si de l'extérieur ne lui fût venue aucune attaque, son calme n'aurait jamais été troublé.

Ce n'était pas, en effet, de ses sujets que le pouvoir du Souverain-Pontife avait rien à redouter. Dans les provinces, les populations soumises ne désiraient pas, pour la plupart, essayer d'un régime nouveau [1]. Dans Rome, la Révolution comptait plus d'adhérents, bien moins cependant qu'on ne l'a prétendu. La noblesse romaine, dévouée au Pape, en grande majorité, avait plusieurs de ses membres dans l'armée pontificale [2]. Le *mezzo ceto*,

1. L'exemple des provinces annexées en 1860 n'était pas fait pour les encourager. Plus d'une fois des Romagnols, qui avaient alors voté pour l'annexion à l'Italie, m'ont avoué depuis que s'ils avaient à recommencer, ils agiraient différemment, et qu'ils regrettaient leur conduite. Le fardeau écrasant des impôts piémontais les avait, plus que tout le reste, détachés des idées d'unité italienne.

2. Sans parler de la garde noble, et pour ne citer que quelques noms, nous trouvons dans les dragons des Lepri, Borghese, Bourbon del Monte, Carpegna; un autre Carpegna dans l'état-major; dans l'artillerie, des Rospigliosi, Macchi, Theodoli; un autre Rospigliosi, un Cappelli, dans les zouaves; un Origo, dans la ligne; et dans les volontaires de

la bourgeoisie de Rome, passait au-dehors pour assez libéral; un certain nombre de ses membres pouvait bien, en effet, demander diverses réformes que le Pape ne refusait même pas absolument, mais différait comme inopportunes ou prématurées; mais de là à vouloir changer un gouvernement, il y avait un abîme. Au fond, cette bourgeoisie, honnête et religieuse, était généralement fidèle au Pape; et si quelques esprits s'y laissaient éblouir par les splendeurs fictives de Rome devenant capitale d'un puissant royaume, la plupart voyaient avec sagesse, dans une annexion à l'Italie, un long cortège de malheurs. Eux, l'un des peuples d'Europe le moins grevé d'impôts, ils auraient à porter la lourde charge des taxes et des impositions qui écrasaient le reste de l'Italie; eux, pour qui embrasser la carrière militaire n'était que faire un acte de dévouement ou prendre un moyen d'existence librement choisi, ils auraient à supporter une conscription, contraire à toutes leurs idées; leur commerce même aurait à souffrir de l'établissement dans Rome d'une foule de concurrents accourus de toute l'Italie, sans qu'ils eussent à en espérer une plus grande exportation. Le peuple enfin, dans les bas-fonds duquel le mazzinisme chercha à recruter des adhérents, le peuple surtout était en immense majorité profondément attaché à *son Pape;* il aimait Pie IX autant qu'il en était fier; et si quelques gens perdus, comme il en est au fond de toutes les grandes cités, s'étaient vendus à la Révolution, moins par sentiment que dans l'espoir de pouvoir, grâce à elle, assouvir leurs passions, ce parti, sans chefs sérieux, sans armes, sans influence réelle, était impuissant par lui-

réserve, des Salviati, Borghese, Patrizzi, Lancellotti, Sarsina, Antici, Theodoli, Bernardini, etc., avec tout ce que Rome comptait de plus honorable.

même à rien tenter de grave. Le Romain, d'ailleurs, est par nature peu enclin aux émeutes; il peut se soumettre à un gouvernement ou le censurer en paroles; mais faire contre lui des barricades et le combattre par une guerre de rues est contraire à ses instincts, et le calme de Rome eût été profond et durable, si l'Italie n'était venue le troubler les armes à la main [1].

Je le sais, écrire ce qui précède, c'est aller contre une opinion répandue. On s'est plu à montrer la population romaine comme fatiguée du joug des prêtres et de leurs soldats, haletante après tout ce qui se pare du nom de

1. Pour qu'on ne puisse nous taxer d'exagération ou de parti pris, citons un document dont la valeur ne sera pas contestée. En 1867, Mazzini écrivait au mois de juin à l'un de ses émissaires, et celui-ci lui répondait de Rome, le 19 août, un long rapport sur l'état des choses dans cette ville. La très-longue et curieuse relation de cet agent, qui signait *V. Estival,* relation à laquelle nous aurons encore à faire d'autres emprunts. a été publiée deux ans plus tard dans un ouvrage garibaldien de Celestino Bianchi, relatif à la campagne de Mentana. Voici ce que dit cet agent sur les sentiments des Romains :

« Relativement aux sentiments de la noblesse, vous les connaissez. « Créés ou maintenus dans leur position par l'institution de la papauté, « ces messieurs ne peuvent penser un moment à être Italiens, et, pour « preuve, après le départ des Français, presque tous les fils de famille « appartenant à la noblesse romaine sont entrés dans la milice papaline, « répondant ainsi à l'appel d'Antonelli, qui voulait, par cette démons- « tration, faire voir à l'Europe que toute la noblesse romaine aimait « l'institution à laquelle elle devait ses richesses et ses titres.

« Quant au peuple, ou, pour mieux dire, à la masse du peuple, je « dois vous annoncer avec douleur qu'à Rome, sauf quelques excep- « tions d'ouvriers intelligents, qui se sont instruits par eux-mêmes ou « qui ont voyagé, le peuple est, jusqu'à présent, à l'état de *plèbe,* dont « la plus grande partie forme la valetaille des prêtres.

« On reconnaît à Rome ce qui se voit dans tout pays soumis depuis « longtemps à une odieuse tyrannie. Le peuple n'a pas conscience de « son existence; la vie humaine se borne pour lui à quelques fonc- « tions de la vie matérielle, à la nutrition et à la reproduction. Voilà « tout. Voilà l'éducation que lui a donnée le prêtre. De plus, ajoutez « une part considérable de la population qui vit des bénéfices de l'Église,

progrès, après toutes les modernes *libertés* ou soi-disant telles, et contenue par la force seule dans l'expression de ses désirs. On l'a dit, je le sais; mais je ne crains pas d'affirmer hautement le contraire, et les faits que j'aurai à retracer m'en fourniront la preuve répétée. Sans parler ici de l'attitude si fidèle des Etats pontificaux en 1867, si la force seule eût retenu les Romains, si leurs vœux aspiraient ardemment après une annexion libératrice, pourquoi donc lorsque l'armée papale, trop faible pour garnir seulement toute la vaste enceinte de la ville, était pendant six jours environnée par soixante

« chaque famille comptant un ou plusieurs de ses membres dans le « clergé, et vous comprendrez facilement, de l'ensemble de toutes ces « particularités, quelle énorme partie de la population de Rome est « dans l'impossibilité de concourir à une révolution. Et, en vérité, al- « lez un peu parler de *libertés*, de *nationalité*, de *sacrifices* à tout ce « monde! Dites-leur que Rome peut transformer l'Italie, qu'elle est le « temple des nations, réclamez enfin leur appui en cas d'une insurrec- « tion, et ces hommes vous riront au nez en haussant les épaules, et « peut-être seulement une minime partie d'entre eux vous prêtera son « concours, soit entraînée par une vague espérance qu'ils sentent « et ne peuvent définir, soit poussée principalement par un amour du « désordre qui anime presque toujours les populations ignorantes. Mais « leur concours ne sera pas éclairé, parce qu'il manquera de la convic- « tion sans laquelle rien n'est stable. Aussi ne seront-ils jamais de « ces hommes éclairés qui doivent donner la main à une révolution « dont le but soit de délivrer Rome en l'unissant à l'Italie. »

Et, un peu plus loin, il ajoute : « Je comprends votre immense « douleur en recevant ces nouvelles; mais je me suis proposé de vous « dire non ce qui doit être, mais ce qui est. Que voulez-vous? Le peu- « ple de Rome a été élevé avec des formes religieuses, et si la corrup- « tion du clergé romain l'a détaché des préjugés qui font partie de l'édu- « cation qu'habituellement les prêtres donnent aux peuples, néanmoins « il est très-attaché à tout ce qui se recouvre des formes allégoriques « et symboliques qui frappent toujours les hommes primitifs. » (*Mentana,* par Celestino Bianchi, p. 75 et 79.)

Nous laissons volontiers à M. V. Estival le choix de ses adjectifs; mais nous insistons sur la valeur de ses aveux. Honneur au peuple qui a mérité un pareil blâme de la part d'un agent de Mazzini!

mille Italiens, pourquoi donc les Romains ne se sont-ils pas levés pour manifester victorieusement leurs volontés? Ils le pouvaient hardiment faire, et les excitations du Piémont ne leur ont pas manqué! Pourquoi donc, le 20 septembre, prenant à revers les soldats du Pape aux prises avec l'ennemi, pourquoi n'ont-ils pas ouvert les portes de la ville à leurs prétendus libérateurs? Cela était facile et plusieurs de ces portes, incomplètement murées n'avaient pas même de défenseurs. Mais ils n'ont rien fait, rien essayé de faire, et j'en appelle ici au souvenir de tous ceux qui ont vu ces tristes jours, jamais Rome ne fut plus absolument calme, jamais ses habitants ne nous donnèrent de plus nombreuses marques de sympathie qu'à ce moment où une insurrection de leur part eût amené notre perte. Laissons de côté les désordres qui suivirent l'entrée des Piémontais, et dont, nous le verrons, Rome ne fut pas coupable; laissons un plébiscite dont l'unanimité atteignit les plus hauts sommets du ridicule, laissons les applaudissements de quelques malheureux dont on payait les bravos; et voyons, quand, après la chute de Rome, il fallut un certain courage non pas pour chasser le gouvernement nouveau, mais simplement pour résister aux avances dont il se fit prodigue, voyons quelle fut l'attitude des Romains, quelle elle est encore au bout de trois années. Que les Piémontais nous disent combien des membres de la noblesse romaine forment la cour du Quirinal [1]. Qu'ils nous montrent, comme leur étant favorables, ces employés des diverses administrations, abandonnant leur carrière et cherchant ailleurs des moyens d'existence précaire, plutôt que de prêter des ser-

1. Le quart à peine des familles de l'aristocratie romaine s'est montré favorable au gouvernement royal, et plusieurs même, dans ce nombre, ont refusé d'accepter des emplois.

ments nouveaux [1]. Qu'ils rangent parmi leurs partisans tous ces officiers indigènes, brisant plutôt leur épée que de conserver leurs grades en changeant de drapeau [2]. Et dans la bourgeoisie, et dans le peuple, ces innombrables foules qui se pressent sans cesse, et chaque jour plus nombreuses, autour du Vatican; ces vingt-sept mille signatures d'hommes, réclamant dans Rome la restauration du pouvoir temporel [3]; ces vingt mille enfants, fréquentant les écoles du clergé tandis que trois mille à peine vont à celles du nouveau gouvernement [4]; ces églises si vastes, devenant maintenant trop restreintes pour la multitude qui s'y presse aux jours spécialement marqués pour prier pour Pie IX; cette attitude générale de réserve à l'égard des nouveaux-venus; ces regrets du passé, tant de fois manifestés si haut par toutes les classes.... Je ne sais ce que dans la même position eût fait un autre peuple, et si beaucoup eussent fourni autant de preuves d'une inébranlable fidélité; mais ce que je puis affirmer, c'est que Rome était dévouée à son Pontife, et qu'en 1870

1. Citons au hasard quelques exemples. Dans l'administration des postes les trois quarts des employés, soixante-six sur quatre-vingts aux travaux publics, trente-six sur quarante au contrôle, tous à l'intendance, ont abandonné leur position et leur carrière pour ne pas prêter serment au gouvernement italien. Au Quirinal, sur les trente-six ouvriers jardiniers, etc., employés aux jardins, trente-deux ont quitté leur place. Et que d'autres exemples on pourrait citer!

2. Un an après l'arrivée des Piémontais, de toute l'armée pontificale, seize officiers seulement avaient consenti à reprendre du service sous le gouvernement italien : dix d'entre eux appartenaient à l'infanterie, trois à la cavalerie, deux à l'artillerie.

3. Cette pétition qui fut, malgré toutes les difficultés et les obstacles venant de la police et du gouvernement piémontais, couverte en peu de temps de vingt-sept mille six cents signatures, est un plébiscite qui a bien son importance.

4. Dix-neuf mille trois cent vingt-un enfants suivant les écoles catholiques au mois de juillet 1872.

comme aujourd'hui, le Saint-Père pouvait à bon droit compter sur l'amour de ses enfants et l'obéissance de ses sujets.

Cette tranquillité de Rome était cependant parfois troublée par les bruits extérieurs, et la déclaration de guerre entre la France et la Prusse y fit une impression profonde. Là, comme dans tout le reste de l'Italie, les radicaux firent des vœux ardents pour le succès des armes prussiennes; certains catholiques même, pour des motifs différents, parurent incliner un moment de ce côté; les autres penchaient pour la France.

Quant au Souverain-Pontife, il ne se souvint alors que d'une chose, c'est qu'Allemands ou Français, tous les catholiques étaient également ses enfants, et, profondément affligé de la guerre qui se déclarait, il s'efforça de l'arrêter à son début. Dès le 22 juillet, il s'adressa aux deux souverains rivaux, pour leur offrir sa médiation.

« Sire, écrivait-il au roi de Prusse, dans les graves circonstances où nous nous trouvons, il vous paraîtra peut-être insolite de recevoir une lettre de moi ; mais, vicaire sur la terre du Dieu de paix, je ne puis faire moins que de vous offrir ma médiation. Mon désir est de voir disparaître les préparatifs de guerre, et d'empêcher les maux qui en sont la conséquence inévitable; ma médiation est celle d'un souverain qui, en qualité de Roi, ne peut inspirer aucune jalousie, en raison de l'exiguité de son territoire, mais qui pourtant inspirera confiance par l'influence morale et religieuse qu'il personnifie.

« Que Dieu exauce mes vœux, et qu'il exauce aussi ceux que je forme pour Votre Majesté, à laquelle je désire être uni par les liens de la même charité.

« Pius PP. IX.

« Du Vatican, ce 22 juillet 1870.

« J'ai écrit également à S. M. l'empereur des Français [1]. »

Le roi de Prusse fit une réponse courtoise et pleine de déférence; mais, rejetant sur l'empereur toute la responsabilité de la guerre, il se refusa à déposer les armes le premier. Pour la lettre du Pape à Napoléon III, elle n'a pas été publiée, non plus que la réponse de l'empereur, si celui-ci en a fait une.

Le rappel des troupes françaises affligea la cour de Rome, mais sans qu'elle se départît pour cela, nous l'avons dit ailleurs, de ses affectueux sentiments pour la France. Celui que frappa le plus directement cette mesure fut le cardinal Bonaparte, qui, aux premiers bruits de guerre, s'était offert à l'empereur, son cousin, comme aumônier du quartier-général impérial, et dont l'offre avait été acceptée. Le rappel des troupes changea les projets du cardinal; après s'être d'abord efforcé de combattre cette mesure, il écrivit à Napoléon III que le retrait des troupes françaises modifiait la situation, pouvait créer des dangers pour Rome, et que lui, comme cardinal, il se devait à lui-même de ne pas se séparer du Sacré Collége et de la personne du Saint-Père. Et, fidèle à sa parole, le 20 septembre trouvera le cardinal aux côtés de Pie IX, pendant que les obus de Bixio tombent auprès du Vatican.

Si l'abandon de la France exposait son pouvoir à de nouveaux dangers, le Pape ne s'en laissa pas abattre et sa décision ne fut pas ébranlée. Il resta résolu à maintenir ses droits dans toute leur intégrité, et, si l'Italie lui présentait quelque *modus vivendi*, quelque accommode-

1. A propos de cette lettre, la *Presse*, de Vienne, prétendit que le Pape avait « adressé des félicitations au roi de Prusse sur le succès des armes allemandes! » Le Pape n'a écrit en 1870 au roi Guillaume aucune lettre postérieure à celle du 22 juillet.

ment dont son autorité souffrirait, il se résolut à les repousser énergiquement. C'est la volonté arrêtée qu'il déclara le 31 juillet dans une consulte de cardinaux, convoquée par lui dans la soirée, et où se trouvèrent les cardinaux Antonelli, Patrizzi, di Pietro, Sacconi et Mertel.

Mais la situation nouvelle où l'on entrait nécessitait un surcroît de précautions et des mesures défensives. La police redoubla de vigilance; plusieurs garibaldiens, découverts par elle, furent arrêtés à Rome, une certaine quantité d'armes fut aussi heureusement saisie. Le ministre des Armes rappela tous les permissionnaires; des appels furent faits en même temps aux comités catholiques [1].

Ils étaient d'autant plus urgents que la guerre franco-allemande tendait, non-seulement à arrêter les enrôlements nouveaux, mais à diminuer même l'effectif de la petite armée romaine. En rappelant ses troupes, le gouvernement impérial autorisait, il est vrai, à demeurer à Rome les Français directement engagés au service du Saint-Siége, même ceux qui appartenaient en France à la garde mobile; et, de son côté, M. d'Arnim, ambassadeur de Prusse, laissait les Prussiens libres de rejoindre l'armée allemande ou de rester sous les drapeaux du

1. « Je viens, » écrivait à l'un de ces comités le lieutenant-colonel de Charette, « je viens faire un nouvel appel à votre dévouement et vous « demander de nous envoyer sans retard tous les jeunes gens de « bonne volonté propres à faire de bons et fidèles défenseurs de l'É-« glise. Je crois que le moment décisif approche. Nous abandonnera-« t-on ? Je ne puis le croire. Quoi qu'il arrive, le nœud de la question « sociale est et sera toujours Rome. Tâchez de nous envoyer des « zouaves..... Plus le poste devient périlleux, plus nous sommes assu-« rés d'y voir accourir des braves.... Où allons-nous? Dieu le sait, « mais Dieu protégera la France si la France n'abandonne pas son re-« présentant. » Hélas! elle l'abandonna..... et depuis!....

Pape, sous leur responsabilité personnelle; mais fatigués de l'inaction, ne prévoyant point de périls pour Rome, ou entraînés par leur patriotisme, plusieurs appartenant à l'une ou l'autre des deux puissances quittaient l'armée papale, pour s'engager dans leur pays; et les Bavarois qui se trouvaient à Rome étaient rappelés par M. de Tauffkirchen.

Il fallait en même temps remplacer les troupes françaises dans les positions évacuées par elles. On y pourvut en envoyant dans la province de Viterbe plusieurs compagnies de zouaves pontificaux [1], avec une section d'artillerie et quelques dragons. Le lieutenant-colonel des zouaves partit le 3 août pour prendre à Viterbe le commandement de ces troupes, qui furent réparties dans les postes les plus importants [2]. D'autres compagnies de zouaves furent envoyées dans les villes de Subiaco, Tivoli et Monterotondo [3]. Le premier régiment d'infanterie, sous le colonel Azzanesi, occupait les provinces de Velletri et de Frosinone; et les quatre compagnies de dépôt des zouaves, sous les ordres du commandant d'Albiousse, furent envoyées, avec trois compagnies de *cacciatori* ou chasseurs indigènes, remplacer les Français à Civita-Vecchia [4]. Le reste de l'armée se trouvait à Rome.

Dans l'intérieur de cette ville régnait la tranquillité. Le Concile y avait interrompu ses séances depuis le 18 juillet, mais il n'était ni prorogé ni suspendu; seulement un congé facultatif ayant été donné jusqu'au 11 novembre

1. Le quatrième bataillon et les trois premières compagnies du premier.

2. A Viterbe, Valentano, Montefiascone, Bagnorea, Civita-Castellana, San-Lorenzo et Acquapendente.

3. C'étaient les trois dernières compagnies du premier bataillon.

4. Troisième, quatrième et cinquième compagnies de cacciatori. — Corneto ne fut pas occupé.

par le Souverain-Pontife aux Pères du Concile, beaucoup parmi eux en profitèrent; et les cent cinquante évêques demeurés à Rome se réunissaient encore en congrégations générales, dont la dernière eut lieu le 1er septembre. Le 4 août, l'ambassadeur de France avait présidé la distribution des prix d'une école fondée en 1851 pour les fils des soldats et des membres de la colonie française; et son discours, à la fois patriotique et chrétien, avait eu du retentissement et produit un heureux effet. Les chaleurs de l'été avaient, comme il est ordinaire, chassé les étrangers plus nombreux que jamais à Rome pendant l'hiver précédent; chacun vaquait avec calme à ses occupations accoutumées; l'ordre régnait dans les rues, et rien ne semblait le menacer. C'est en vain que certains journaux de France et d'Italie s'évertuaient à parler de nombreuses rixes survenues sans cesse entre les soldats pontificaux d'armes différentes, de fréquentes désertions, de violences et d'abus de pouvoir exercés par les soldats sur la population romaine, de l'exaspération de celle-ci, etc. Ceux qui firent alors partie de cette armée savent à quels frais d'imagination durent se livrer les chroniqueurs étrangers pour découvrir toutes ces fautes et tous ces abus.

Plusieurs soldats quittèrent alors l'armée, des légionnaires surtout; mais si le sentiment national ne pouvait chez eux, et à bon droit, rester indifférent aux périls et aux revers de leur patrie, ils ne purent songer à commettre la faute d'une désertion, faute inutile et toute gratuite d'ailleurs, le ministre des armes ayant, dès le 8 août, autorisé pleinement à regagner leur pays ceux qui le demanderaient. Quelques officiers avaient jugé de leur devoir de rejoindre leurs anciens régiments en France; ils ne firent en cela qu'user de leur droit; et quant aux trois cents légionnaires, tous anciens soldats ou conscrits de

1870, qui partirent successivement pour la France, nul ne put les accuser de désertion quand ils ne firent qu'user d'une autorisation pleinement octroyée.

Entre l'armée et le peuple, les rapports demeuraient aussi bons, aussi calmes que par le passé; et, pour les rixes entre soldats d'armes et de corps différents, la vérité est que deux fois il y eut des querelles entre quelques hommes avinés, et cinq personnes étaient mêlées dans celle qui fut la plus sérieuse. Voilà ce qui en est de ces bruits mensongers, colportés bruyamment au dehors par l'esprit de parti.

La ville était donc tranquille et calme, mais il était sage toutefois de s'inquiéter de l'avenir. Les motifs n'en étaient pas rares ou sans gravité. Les agitations du royaume d'Italie, déclarations ambiguës du ministère, mesures menaçantes prises par l'armée italienne, tout cela était connu à Rome, encourageant les mazziniens, effrayant les gens honnêtes. De faux bruits venaient encore exagérer le sérieux de ces nouvelles. C'est ainsi qu'on annonçait le 9 août que les Italiens, franchissant la frontière, avaient occupé Acquapendente. Ces bruits et d'autres semblables étaient activement propagés par les émissaires secrets que les comités radicaux envoyaient à Rome pour y exciter les esprits et pour les troubler : et c'est ce que n'ont pas dit les journaux officieux de la Révolution. Prompts à inventer dans l'armée et dans la population des désordres et des dissentiments qui n'existèrent pas, ils ont soigneusement caché ce qu'il y eut de vrai, c'est-à-dire les honteuses manœuvres et les tentatives impuissantes du parti radical. Ainsi, sous prétexte de chercher du travail, un certain nombre d'individus qui se donnèrent comme ouvriers, arrivaient de la haute Italie pour s'établir à Rome où ils devaient former de vastes ateliers. Des agents excitateurs y accouraient

en même temps; tous n'étaient pas obscurs, et l'on a prétendu que le général Bixio serait venu secrètement à Rome juger par lui-même de l'état des esprits, et y serait demeuré caché pendant deux jours. Ce qui est plus certain que ce douteux voyage, c'est l'arrivée à Rome de Menotti Garibaldi, vers la fin d'août, arrivée dont le gouvernement italien avisa lui-même la police romaine, ce qui fit aussitôt repartir Menotti. Plusieurs autres garibaldiens, agents secrets ou hommes d'action furent, pendant ce mois, découverts par la police ou expulsés [1]; et, quoique leurs menées restassent sans influence sur l'esprit des Romains, il fallut cependant se mettre en garde contre des coups de main criminels. Plusieurs fois en effet, dans le courant d'août, de courageux sectaires profitèrent hardiment de nuits très-obscures pour essayer d'attaquer des factionnaires isolés; mais ils échouèrent devant la vigilance des sentinelles, sauf dans la nuit du 7 août, que l'un de ces assassins, déguisé en prêtre, réussit à blesser d'un coup de feu un légionnaire en faction. Là se bornèrent les exploits de ces braves. Mais on prit des mesures pour en empêcher de plus grands, et les souterrains ou caves communiquant avec les casernes furent inspectés fréquemment, dans la crainte qu'ils ne fussent minés. Voilà contre quels périls on était contraint de se prémunir, et ce que l'on pouvait attendre de la part de gens qui, après avoir fait sauter la caserne de Serristori, n'ont pas craint de glorifier les lâches auteurs de ce crime et de saluer en eux des martyrs du patriotisme [2].

1. J'ai eu occasion de connaître moi-même l'existence d'un certain nombre de ces agents mazziniens, qui se réunissaient dans un hôtel voisin de la place Barberini, et tentèrent de décider plusieurs soldats à déserter, offrant de leur procurer les moyens de gagner la frontière.

2. Les sectaires n'étaient pas assez forts pour tenter un coup de main sérieux. Nous ignorons le chiffre exact des *soldats* de la Révolu-

Un évènement malheureux qui arriva vers le milieu d'août ne fut pas négligé par les agitateurs. Un jeune Hollandais, venu pour s'engager au service du Pape, n'avait pu s'y faire admettre, et, en attendant son départ, logeait dans le cercle militaire des zouaves de sa nation. La tête exaltée, et saisi d'un subit accès d'aliénation mentale, le malheureux s'empara d'armes dont il se servit pour tirer sur les passants dans la rue. Il fallut, pour s'emparer de lui, assiéger en quelque sorte la chambre où il s'était renfermé, et le blesser lui-même. Cinq ou six personnes au moins avaient été atteintes par ses coups de feu et parmi elles un zouave et un autre soldat. Les meneurs voulurent utiliser la panique que ce fait, avant d'être bien connu, avait jetée d'abord dans le quartier. Ils le dénaturèrent, pour mieux l'exploiter, et ce ne fut plus un bourgeois ni un fou, mais plusieurs soldats qui, de parti pris, s'amusaient, suivant eux, à tirer sur le peuple ; il fallait faire une adresse au roi d'Italie, protester contre les égorgeurs étrangers, etc. On voulut recueillir des signatures à cet effet; mais les agents en furent pour leurs efforts, et l'adresse fut abandonnée, faute d'adhésions.

Loin de là, les Romains manifestaient des dispositions toutes contraires, et c'est précisément à cette époque que, s'inquiétant des mouvements déjà hostiles de l'Italie, un grand nombre de Romains de toute condition firent une

tion qui se trouvaient à Rome en 1870; mais il devait être inférieur à celui de 1867, et alors il n'avait pas dépassé six cents hommes. C'est l'agent secret de Mazzini qui l'avoue dans une lettre du 19 août 1867, dont nous avons déjà parlé. « De fait, écrit-il, le nombre de ceux qui « pourraient se sacrifier ou qui du moins disent qu'ils voudraient le « faire, ne monte réellement pas à plus de six cents. » (Celestino Bianchi, *Mentana*, p. 72.) Et combien, sur ce nombre, eussent reculé au dernier moment !

demande pour avoir des armes et s'offrirent pour se joindre à l'armée pontificale, si celle-ci devait lutter contre une attaque du dehors; nous verrons plus loin pourquoi cette demande, qui nous fut alors connue, demeura sans résultat.

En même temps d'anciens soldats du Pape, que leur âge ou leur nationalité n'appelait pas à se mêler à la guerre franco-allemande, venaient en certain nombre rejoindre à Rome leur drapeau d'autrefois, et grossir les rangs de la petite armée qu'ils supposaient menacée. Ainsi l'on vit un noble italien, quittant un grade élevé dans l'armée autrichienne, venir s'engager au 1er régiment d'infanterie, où il tint à ne servir que comme simple soldat. Parmi ceux qui vinrent de France, quelques-uns, comme Maurice de Giry, versèrent un mois plus tard tout leur sang pour le Pape; d'autres, comme de Verthamon et de la Brosse, après avoir exposé leur vie pour lui sur les remparts de Rome, allèrent un peu plus tard la donner pour la France dans les plaines d'Orléans.

Tandis que s'agitaient ainsi dans l'ombre les meneurs révolutionnaires, que veillait la police et que Rome, inquiète déjà de son avenir, gardait encore sa tranquillité matérielle, le gouvernement suivait avec attention les manœuvres du cabinet de Florence, sachant bien que là, et non du côté des mazziniens, était le principal et plus sérieux danger. Le gouvernement italien avait, à diverses reprises, cherché à rassurer sur ses projets la cour de Rome. Bien que lui-même fût personnellement assez peu enclin à une attaque violente, nous n'oserions garantir les paroles suivantes que l'on prêta au roi Victor-Emmanuel : « Plus que jamais, aurait-il dit le 8 août, « quand la France serait impuissante à faire une nou- « velle expédition à Rome, l'Italie tiendrait ses enga- « ments, fallût-il occuper toutes nos forces disponibles

« autour de la frontière romaine [1]. » Si le roi a tenu réellement ce langage, il pouvait être personnellement de bonne foi, d'autant plus qu'à cette date du 8 août, son gouvernement n'était pas encore assuré de tout ce qu'il lui serait permis de faire. Mais le 17 août, cette indécision avait cessé, et cependant à cette date l'*Osservatore romano* publiait une correspondance de Florence, regardée comme un *communiqué*, et qui démentait toute pensée d'agression, s'efforçant d'expliquer d'une façon rassurante la formation de trois corps d'armée sur la frontière romaine [2]. Le 20 août, l'*Armonia*, de Turin, enregistrait des nouvelles analogues [3].

La cour de Rome était assez clairvoyante pour ne pas se fier à de telles assurances. Elle voyait se précipiter les évènements et grandir les périls. Sans parler des faits que nous avons déjà mentionnés, et de l'attitude toujours plus décidée que prenait en Italie le parti annexionniste, sans parler de ce qu'elle savait des intrigues de la Prusse, d'autres faits qu'elle n'ignorait pas davantage l'instruisaient assez des intentions secrètes du ministère italien. Ainsi, le 25 août, on avait pu lire dans la *Gazzetta d'Italia* que, du côté de Remealla, un régiment italien s'était avancé vers la frontière avec un matériel de guerre, de l'artillerie, des munitions. Un officier, arrivant au galop,

1. Voir la *Patrie*, du 11 août 1870. Il est vrai que, le 31 décembre 1859, le roi avait dit à l'ambassadeur de France : « Soyez tranquille, si « jamais il s'agissait un jour d'aller à Rome, c'est à Humbert seul, je « vous le jure, que je laisserais cette tâche. Pour rien au monde, je ne « voudrais y mettre les pieds. » (D'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie.*) Les décisions humaines varient.

2. « Le gouvernement, je le répète, n'a aucune intention d'occuper « un point quelconque de l'Etat du Pape » *(Osservatore.)*

3. « Il est très-vrai qu'un haut personnage de Florence a écrit au « Pape pour l'assurer que les frontières pontificales ne seraient pas « violées. » *(Armonia.)*

avait remis au colonel un contre-ordre qui avait ramené ce régiment en arrière; mais bien qu'arrêtée à temps, cette démarche offensive était d'un menaçant symptôme [1].

On savait aussi que, dans leur intime persuasion d'occuper bientôt Rome, plusieurs officiers et députés italiens avaient eu le soin prévoyant de s'y faire d'avance retenir des appartements. C'est ainsi que, le 25 août, on avait expulsé je ne sais quel abbé piémontais, venu louer près du Corso un appartement pour le général Cordova [2]; on savait aussi — ce que du reste chacun put lire le 31 août dans la *Democrazia* — que « l'autre jour on a fait partir « de Florence dans le plus profond mystère cent indivi« dus pour la frontière romaine..... Nous savons en ou« tre que tous les émigrés romains, y compris ceux qui « appartiennent à l'armée, ont été interrogés pour savoir « s'ils voulaient se rendre à Rome pour y faire des dé« monstrations, et ceux qui ont répondu affirmativement « ont reçu de l'argent pour le voyage. » Et le 1er septembre l'*Osservatore romano* dévoilait à son tour les plans du gouvernement italien, qui voulait soulever les provinces pour y motiver son intervention, et mettre Rome en demeure de se soulever ou de faire une adresse au roi [3].

1 Correspondance d'Orvieto, dans la *Gazzetta d'Italia*.

2. C'était au Palazzo Bernini, et l'abbé avait même acheté ou loué pour 15,000 fr. de meubles, quand on l'obligea à résilier le bail et quitter Rome.

3. « Un ministre aurait déclaré à M. S....., émigré romain, dans la « soirée du 27, que l'on cherchera à faire naître une révolution à Vi« terbe, où les éléments seraient préparés, et qu'alors les troupes ita« liennes passeraient la frontière. Quant à Rome, ou elle se soulèvera, « et l'on fera alors marcher les troupes royales sur elle, ou elle restera « tranquille, et alors on espère obtenir qu'une députation de notables « aille solliciter l'occupation de la capitale par les Italiens. » *(Osservatore Romano.)*

Il y avait même eu à ce projet un commencement d'exécution ; car, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, le drapeau italien fut clandestinement arboré à San-Lorenzo, à Bagnorea et Acquapendente. La suppression des drapeaux par la gendarmerie et dans la même nuit l'arrestation de quatre radicaux de Viterbe suffirent, sans autres mesures, à maintenir le calme dans toute la province.

A Rome, tout cela était connu, et, plus encore, on avait pu y connaître la circulaire de M. Visconti-Venosta, du 29 août et, bientôt après, celle du 7 septembre, dans lesquelles ce ministre s'efforçait de persuader aux puissances étrangères la nécessité où il se disait être d'occuper les Etats pontificaux. Un long *memorandum,* en date du 29 août, tendait également à innocenter le Piémont et faire approuver à l'avance sa conduite. Aussi le gouvernement romain continua-t-il partout à se mettre en mesure de se défendre, et, avant la fin du mois, le général Kanzler avait fait dans les provinces un rapide voyage pour y inspecter les troupes et y ordonner toutes les mesures nécessaires.

En même temps les nonces apostoliques pressentaient les divers gouvernements, près desquels ils étaient accrédités, sur l'appui que ceux-ci pourraient prêter au Souverain-Pontife en cas d'attaques dirigées contre lui. Dès le 20 août, lord Grandville, au nom de l'Angleterre, avait offert au Pape d'envoyer deux vaisseaux à Civita-Vecchia, où ils se tiendraient à sa disposition pour le transporter à Malte avec sa cour, s'il le jugeait nécessaire, et le 26 août, en effet, arrivait à Civita-Vecchia la frégate cuirassée *the Defence*, qui y demeura jusqu'au 20 septembre. En même temps qu'elle, entrait dans le port *l'Orenoque,* frégate à roues de la marine impériale, arrivant de Toulon et qui resta dans le port avec *the De-*

fence et l'aviso français *le Daim*, qui avait remplacé *le Phénix*. La présence de ces deux frégates, soutien pour une retraite ou pour une évasion, fut le seul appui, l'unique secours que le Souverain-Pontife devait recevoir de la part de l'Europe.

Mais au milieu même des préoccupations les plus graves pour son pouvoir menacé, le Saint-Père n'oubliait pas son rôle de chef du monde catholique, et, toujours également affligé des désastres amenés par la guerre franco-allemande, n'ayant pu les prévenir en s'adressant aux souverains, il se tourna vers Dieu pour les abréger du moins. Vers la fin d'août, l'autorité ecclésiastique ordonna un *Triduum* de prières pour la paix, lequel eut lieu dans huit églises de Rome, et les fidèles y accoururent nombreux. Vers la même époque, la fête de Saint-Louis ramenant pour la France des prières spéciales, Pie IX voulut s'y associer comme les autres années. Il se rendit solennellement le 25 août à Saint-Louis-des-Français, où M. de Banneville le reçut avec l'ambassade, et il y pria longtemps. Partout, sur son passage, il fut acclamé par la foule, dont les applaudissements et les *evviva* protestaient contre les menées des mazziniens. C'est à la même époque que, la colonie française de Rome se plaignant du langage de l'*Osservatore romano*, qui, sous prétexte d'impartialité, lui paraissait trop favorable à la Prusse, le gouvernement pontifical obligea ce journal, si recommandable d'ailleurs, à garder une attitude d'absolue neutralité entre les deux puissances ennemies.

Tels furent les événements, peu saillants en général, au travers desquels Rome atteignit le mois de septembre. Ils nous ont montré les révolutionnaires, étrangers ou peu nombreux, cherchant inutilement à troubler la tranquillité publique et à soulever les Romains. Tous leurs efforts ont échoué devant l'attitude dévouée de la population, et

ils n'ont pu que troubler l'ordre par quelques faits isolés et peu importants, sans venir à bout de détruire le calme général de la ville. Mais la conduite du gouvernement italien a créé de bien autres dangers, et la cour du Vatican se voit isolée, au milieu des périls chaque jour plus grands et mieux accusés. Elle n'a pour elle que la justice de sa cause, la tranquillité de ses Etats, et une armée bien peu nombreuse, que la guerre du Rhin vient affaiblir encore. Mais elle ne désespère pas, prend les mesures nécessaires, se confie en Dieu et sait encore le prier pour le reste de l'Europe et pour des intérêts étrangers.

Cet état de Rome au 31 août était différent de celui du 18 juillet et plus grave. Dans les quelques jours qui nous séparent encore de l'invasion (du 1er au 11 septembre), nous verrons les mêmes inquiétudes rendues plus sérieuses par la bataille de Sedan et par les événements qu'elle amena; les mêmes bruits prématurés d'invasion, d'autant plus répétés qu'ils devenaient plus probables; de la part de l'Italie, les mêmes trames secrètes, et de la part des Romains la même résistance à ces manœuvres. Mais pour bien saisir la suite des événements prochains, il nous faut revenir maintenant à Florence, le gouvernement italien n'y était pas demeuré inactif.

CHAPITRE V

LE GOUVERNEMENT ITALIEN VIS-A-VIS DE L'EUROPE ET DE L'ITALIE

Nous avons laissé le gouvernement italien au moment où, jugeant l'occasion favorable et cédant aux pressions extérieures aussi bien qu'à ses désirs secrets, il se décidait à résoudre la question romaine *conformément au programme national*. Mais avec cette décision prise n'étaient pas aplanies toutes les difficultés.

Celles-ci étaient de différentes natures. Il y avait d'abord l'opinion publique de l'Europe, qu'il fallait bien ménager quelque peu. Notre siècle a vu et sanctionné bien des abus de la force; mais Rome et le pouvoir temporel touchaient à de tels et si nombreux intérêts, cette royauté consacrée par tant de siècles était si clairement légitime, si chère aux catholiques du monde entier et regardée par eux comme si nécessaire à l'indépendance essentielle du Souverain-Pontife, qu'il ne paraissait guère possible de l'abattre sans alléguer du moins quelques prétextes pour une pareille agression [1]. Le cabinet floren-

1. On le comprenait si bien même à Florence que tout récemment M. Visconti-Venosta venait de déclarer au Sénat qu'une politique d'invasion « aurait deux inconvénients : celui de se mettre en contradic- « tion avec notre propre programme dans la question romaine, et l'in-

tin eut donc à songer tout d'abord à l'opinion publique de l'Europe ; il lui fallait ménager les sentiments religieux ou de simple honnêteté des puissances étrangères : ce fut la première difficulté.

Il y avait aussi l'esprit des populations italiennes et celles-ci ne pouvaient accepter le dépouillement du Pape, si, pour elles également, cette usurpation ne se présentait sous des apparences mensongères.

Il y avait enfin la cour de Rome elle-même, et, si résolu que l'on fût à Florence d'étouffer sous la force sa résistance et ses protestations, on désirait cependant éviter les moyens extrêmes. Ah ! si l'on avait pu, d'une manière quelconque, obtenir du Pape une occupation pacifique de Rome par les troupes royales, quel succès immense, et comme alors tout eût paru sauvé aux yeux de l'Europe !

Telles étaient les principales difficultés ; nous allons voir le gouvernement italien s'évertuer à les résoudre pendant les quelques jours qui nous séparent encore de son attaque à main armée contre les Etats pontificaux.

Pour y réussir, il eut d'abord recours à la ruse avant d'employer la violence et les noms de justice, d'ordre et de liberté furent mis en avant pour déguiser les attaques contre la liberté, l'ordre et la justice. « Ce procédé vulgaire, a dit Montalembert, qui couvre des couleurs de la liberté les entreprises de la violence, ce procédé a un nom dans la langue maritime, il se nomme la piraterie [1]. » Mais qu'importait ? Si le procédé du gouvernement italien manquait de loyauté et d'honneur, il avait du moins le mérite d'être connu et éprouvé à l'avance. Les ministres de Florence n'eurent en effet à inventer ni une parole ni

« convénient de mettre contre nous l'opinion de toute l'Europe. » *(Atti uffiziali del Senato*, n° 193, p. 825.)

1. *Deuxième lettre à M. de Cavour*, p. 10.

un acte, et purent se borner à puiser dans l'antique et vaste arsenal des mensonges et des violences de leurs prédécesseurs. 1860 leur avait montré comment l'on peut dépouiller impunément un Pontife : il leur suffit d'imiter cet exemple.

Aux cabinets européens ils exhibèrent un prétexte qu'ils donnaient comme plausible, et le gouvernement se prétendit obligé par la force des événements à marcher sur Rome pour sauvegarder l'ordre en Italie. De même, en 1860, Cialdini avait affirmé à l'empereur que l'armée italienne « entrait dans les Marches et dans l'Ombrie pour y « rétablir l'ordre sans toucher à l'autorité du Pape; » et le roi lui-même avait déclaré « n'avoir d'autre ambition que « de restaurer les principes de l'ordre moral en Italie [1]. »

Aux Italiens, il se donna pour un libérateur, allant protéger le Pape contre la tyrannie de troupes et de chefs étrangers. De même, en 1860, le roi avait déclaré « qu'il « voulait respecter le siége du chef de l'Eglise, auquel il « est toujours prêt à donner... ces garanties d'indépen- « dance et de sûreté que les aveugles conseillers ont vai- « nement cherchées dans le fanatisme [2]. »

A l'égard de Rome enfin, tandis qu'à prix d'or et d'intrigues il cherchait à y produire des désordres qui eussent motivé son intervention, il voulut persuader à Pie IX, avec mille protestations de respectueuses déférences, qu'au défaut d'un roi d'Italie conservateur et modéré, c'est la Révolution déchaînée qui viendrait s'asseoir dans Rome, non plus aux côtés mais à la place du Pontife détrôné; et que le seul moyen d'éviter tant de maux était que Pie IX, ouvrant lui-même les portes de sa capitale, remît aux troupes italiennes le soin de sa conservation, et

1. Montalembert, *Deuxième lettre à M. de Cavour*, p. 26 et 27.

2. Proclamation du roi, du 11 septembre 1860.

à l'honneur italien le soin de son indépendance. « Hélas!
« s'écriait à ce sujet jadis un orateur, j'admire avec tris-
« tesse les souverains qui travaillent de tout leur pouvoir
« à assurer l'indépendance du Pontife, en dépouillant le
« Roi d'un fardeau qui ne peut, suivant eux, que l'op-
« primer! »

L'Europe feignit d'être dupe des allégations du Piémont; l'Italie se laissa séduire ou fut comprimée; Rome seule refusa de se laisser abuser, et l'on dut recourir à la force pour s'emparer de la capitale en détrônant le souverain.

Telles furent donc les intrigues piémontaises, et tel leur succès; elles réussirent en partie, et la violence acheva ce qu'elles n'avaient pu faire; mais cette violence même n'eut rien d'inusité : les usurpations des légations furent fidèlement imitées dans l'usurpation de Rome, et si exacte fut la répétition nouvelle des anciennes annexions que cette page, écrite par Montalembert au lendemain de l'invasion des Romagnes, est un récit prophétique de la chute de Rome.

« La pièce, dit-il, s'est jouée en trois actes : la diffamation, l'occupation, la votation; chaque acte a eu ses acteurs : les écrivains, les fantassins, les électeurs; c'est un procédé désormais connu.

« On dénonce un souverain. Son gouvernement est imparfait, intolérable; ses sujets sont mécontents, opprimés, exaspérés. Il ne se soutient plus que par les armes étrangères, il manque de force morale, de force matérielle, il est perdu. Voilà le souverain diffamé, et si la dénonciation tombe de haut, tous les matins deux mille journalistes en répètent à deux millions de lecteurs l'écho retentissant.

« Tout d'un coup on affirme que ce souverain si faible est menaçant, qu'il songe à attaquer, qu'il groupe quelques soldats; il faisait pitié, il fait peur... Prenons nos précautions,

violons ses frontières! C'est le second acte : on envahit les territoires.

« Puis, maître du pays, on consulte les sujets. Etes-vous heureux ? — Non. — Voulez-vous le devenir ? — Oui. Le malheur, c'est Pie IX; le bonheur, ce sera Victor-Emmanuel. Vive Victor-Emmanuel! La pièce est jouée, la toile tombe; on s'endort Romain, on se réveille Piémontais, mais toujours contribuable, et, de plus, conscrit[1]. »

Tout le récit qui va suivre ne sera que le développement et la mise en action de cette page.

Le 29 août, M. Visconti-Venosta adressa aux représentants de l'Italie près des cours étrangères une longue circulaire sur la question romaine. Après avoir reconnu qu'elle « n'est pas de celles qu'on peut supprimer en les « entourant d'un respect factice, » il y distinguait d'une part « les aspirations nationales de l'Italie, le droit du « peuple romain de régler les conditions de son gouver- « nement, » et, d'autre part, « la nécessité d'assurer l'in- « dépendance, la liberté, l'autorité religieuse du Pon- « tife. » L'Italie, suivant lui, était plus que toute autre puissance à même de tout concilier. Il se plaignait que « *l'intervention de la force étrangère* » se fût mêlée à la question romaine, et, alléguant que le but de la convention de septembre était d'écarter cet obstacle, il partait de là pour diriger contre Rome et le Pape une attaque violente.

« Encouragé, disait-il, par les incertitudes de l'avenir et par le retour de l'intervention étrangère[2], et obéissant à des tendances, qui, du reste, sont les conséquences inévitables de son système, le gouvernement pontifical continua à appliquer

1. *Deuxième lettre à M. de Cavour*, p. 44.
2. En 1867.

à ses sujets ces mêmes principes de gouvernement dont la simple énonciation a soulevé les protestations de tous les Etats catholiques. Dans ses rapports avec l'Italie, la cour de Rome a cru devoir se refuser même aux tempéraments les plus transitoires et de simple administration. Elle a pris l'attitude d'un gouvernement ennemi au centre de la Péninsule, cherchant dans les complications européennes la possibilité d'amener de nouvelles interventions militaires, enrôlant des forces étrangères, et leur donnant, contrairement à l'esprit de la convention, non pas la simple mission de la conservation de l'ordre intérieur, mais le caractère d'une armée de la réaction, d'un noyau pour une prétendue croisade. Les provinces romaines sont ainsi devenues pour nous le centre d'action du parti qui spécule sur des interventions pour restaurer un autre état de choses dans la Péninsule, et, en même temps, un terrain tout préparé pour servir à une propagande anarchique contre l'Italie............... Le sentiment national froissé, notre politique conciliante en Europe en butte aux soupçons, notre action au dehors paralysée ou sollicitée par des pressions factices, l'ordre dans la Péninsule rendu précaire, tels sont les effets d'une situation pareille. »

Et le ministre terminait en déclarant que la force des choses l'obligeait à résoudre la question romaine, en écartant les considérations transitoires qui avaient, jusque là, fait suspendre cette solution [1].

Un long et insidieux *memorandum*, également daté du 29, et adressé à l'Europe, reproduisait des idées analogues et contenait l'exposé historique de la question romaine au point de vue piémontais. Le loup racontait l'histoire des crimes de l'agneau [2].

Huit jours plus tard, quand la bataille de Sedan eut brisé l'épée de la France et que le 4 septembre eut

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VIII, la circulaire du 29 août.
2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° IX, ce *memorandum* du 29 août.

amené au pouvoir à Paris des hommes dont l'Italie n'avait rien à craindre, M. Visconti-Venosta fit un nouveau pas, et, au moment d'attaquer les Etats pontificaux, il en prévint les cours étrangères par une nouvelle circulaire. La première avait dénoncé Rome comme un repaire de réactionnaires et un foyer d'incendies, sans dire bien nettement comment remédier à ce danger; dans la circulaire en date du 7 septembre, le ministre italien démasqua ses projets.

Continuant à proclamer que l'Italie ne pouvait « sauvegarder sa sécurité » à cause de « l'état de choses que « maintient dans une enclave de la Péninsule un gouvernement théocratique en hostilité déclarée contre l'Italie, etc..........., il disait que :

« S. M. le Roi, gardien et dépositaire de l'intégrité et de l'inviolabilité du sol national, intéressé comme souverain d'une nation catholique à n'abandonner à aucun accident le sort du chef de l'Eglise, prend, comme il le doit, avec confiance en face de l'Europe et de la catholicité la responsabilité du maintien de l'ordre dans la Péninsule et de la sauvegarde du Saint-Siége. Le gouvernement de Sa Majesté se réserve de ne pas attendre, pour prendre des résolutions en conséquence, que l'agitation signalée sur le territoire pontifical, suite naturelle des événements du dehors, aboutisse à des effusions de sang entre les Romains et les forces étrangères.... Nous occuperons donc, quand nos informations nous le feront juger opportun, les points nécessaires pour la sécurité commune, en laissant aux populations le soin de leur propre administration [1]. »

Le fait était donc avéré de par les Piémontais. Rome, qui y songeait assurément bien peu (nous en fûmes té-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° x, la circulaire du 7 septembre.

moins), Rome s'agitait impatiente dans les chaînes du joug clérical. Le Pape y avait réuni des troupes au nombre considérable de treize mille six cent vingt-quatre hommes, dont presque les deux tiers, il est vrai, étaient Italiens [1], mais dont les sentiments gothiques et les opinions réactionnaires compromettaient l'ordre public du monde entier, et menaçaient des derniers périls le gouvernement italien, en dépit de ses cinq cent vingt-cinq mille soldats [2]. Sourd à toutes les promesses comme à toutes les offres de ceux qui avaient proclamé que sa capitale leur appartenait de droit, le Pape refusait de se livrer à leur merci; on allait donc envahir les Etats, en vertu du principe de non-intervention; au nom de l'unité de race, les Piémontais allaient s'annexer les Romains; enfin un prince de la maison de Savoie, un roi catholique, allait dépouiller de la couronne qui l'ornait la tiare du Souverain-Pontife, et changer celle-ci en simple mitre épiscopale qu'on entourerait de respects..... tant que le Pape serait obéissant. Le connétable de Bourbon, avec ses huguenots, avait eu, lui du moins, le mérite de la franchise!

En même temps que M. Visconti-Venosta développait ainsi à ses ambassadeurs les projets de son gouvernement et les motifs sur lesquels il les étayait, il chargeait ces envoyés de les faire aussi agréer aux puissances près desquelles ils étaient accrédités. Le succès ne fut, hélas! que trop complet, et, en parcourant dans le *Livre-Vert* italien les diverses dépêches alors adressées au ministre des af-

1. Cinq mille trois cent vingt-quatre étrangers; — huit mille trois cents Italiens.

2. Déjà le 19 août, le député Mancini avait, lui aussi, représenté l'armée romaine comme « la formation d'une armée de volontaires, qui, par leur nombre et leurs tendances, pouvaient par aventure dégénérer en un péril ou une menace pour la tranquillité de l'Italie. » (*Atti uffiziali*, n° 753, p. 2,974.)

faires étrangères par les divers représentants de l'Italie, on ne sait qu'admirer le plus, de l'impudence des Italiens à présenter de pareils arguments, ou de la singulière bonne volonté avec laquelle les cabinets européens paraissaient les accepter.

Citer ici toutes ces dépêches serait long et fastidieux. Les diplomates italiens ne font que présenter sous d'autres formes les idées émises par M. Visconti-Venosta, et les réponses qui leur sont faites concordent toutes sur ce point, de beaucoup le plus important pour eux, que l'Europe n'interviendra pas, et que l'Italie sera laissée à même d'agir sans entraves étrangères.

Quant à la conduite du gouvernement italien, une partie des puissances, comme la Grèce [1], la Suède [2], le Portugal [3], l'approuvent sans réserve; d'autres, comme le Wurtemberg [4], s'y montrent peu sympathiques. La Bavière [5] et Bade [6], tout en approuvant, conseillent la prudence et font des réserves. L'Espagne, qui devait féliciter les Italiens sur le succès de leurs armes [7], fait de vaines et fastueuses observations sur les garanties à donner au Saint-Père [8]. La Hollande protestante, mais qui comp-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XI, la dépêche du ministre d'Italie à Athènes, du 17 septembre 1870.

2. Voir, *id.*, n° XII, la dépêche du ministre d'Italie à Stockholm, du 16 septembre.

3. *Id.*, n° XIII, la dépêche du ministre d'Italie à Lisbonne, du 19 septembre.

4. *Id.*, n° XIV, la dépêche du ministre d'Italie à Stuttgard, du 12 septembre.

5. *Id.*, n°s XV et XVI, les dépêches du ministre d'Italie à Munich, du 8 et du 10 septembre.

6. *Id.*, n° XVII, dépêche du ministre d'Italie à Carlsruhe, du 10 septembre.

7. *Id.*, n° XVIII, dépêche du ministre d'Italie à Madrid, du 23 septembre.

8. *Id.*, n° XIX, dépêche du même, du 29 septembre.

tait à Rome un si grand nombre de ses enfants, la Hollande se montra plus froide encore et témoigna plus de mécontentement que de surprise [1]. Il en fut de même pour la Belgique, où M. d'Anéthan fit des réserves faciles à concevoir et, en réclamant pour le Pape un *modus vivendi* qui lui laissât une évidente et complète liberté, il demanda que cet accommodement fut aussi fortifié par « la garantie collective des grandes puissances catholiques [2]. »

La Suisse enfin, bien qu'en partie protestante, et trouvant *justifiée* la résolution des Italiens, la Suisse insista fortement sur les garanties de « la liberté et l'indépendance spirituelle du Saint-Siége [3]. »

L'attitude des grandes puissances ne contraria pas davantage les projets du cabinet de Florence. Sans vouloir émettre de jugement formel, la Russie déclara n'avoir aucune objection à présenter [4]. L'Angleterre, tout en souhaitant un accord du Pape et de l'Italie, se renferma dans une réserve silencieuse et sans faire d'opposition [5]. L'Autriche, où cependant les catholiques étaient ardents et influents [6], l'Autriche avait refusé au Pape les secours demandés par le nonce de Vienne [7], et se bornait à recommander à l'Italie d'user d'égards envers la personne

1. *Id.*, n° xx, dépêche du ministre d'Italie à la Haye, du 16 septembre.
2. *Id.*, n° xxi, dépêche du ministre d'Italie à Bruxelles, du 12 septembre.
3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° xxii, la dépêche du ministre d'Italie à Berne, du 6 septembre.
4. *Id.*, n° xxiii, dépêche du ministre d'Italie à Saint-Pétersbourg, du 19 septembre.
5. *Id.*, n°ˢ xxiv et xxv, dépêches du ministre d'Italie à Londres, du 8 et du 13 septembre.
6. *Id.*, n° xxvi, dépêche du ministre d'Italie à Vienne, du 10 septembre.
7. *Id.*, n° xxvii, dépêche du même, du 18 septembre.

du Saint-Père [1]. Toutes ses réserves consistaient au plus en quelques blâmes à peine formulés; et quant à une opposition quelconque, il n'en était aucune à craindre d'elle [2]. Pour la Prusse, elle manifesta peu ses sentiments à l'ambassadeur italien à Berlin [3]; mais M. Brassier de Saint-Simon affirmait à Florence que « les sympathies de la Prusse pour la personne du Saint-Père... « ont leur limite naturelle dans les bons rapports de la « Prusse avec l'Italie, lesquels empêchent le cabinet de « Berlin de créer à l'Italie des difficultés ou d'entrer dans « des combinaisons hostiles à cette puissance [4]. »

La France enfin, bouleversée par les événements qui amenèrent la chute de l'Empire, n'eut pas un langage différent. Quelles que fussent les secrètes pensées de l'empereur et ses engagements antérieurs avec la Révolution, il semble peu à croire qu'il eût pu demeurer spectateur impassible de l'entrée des Italiens à Rome, et, en d'autres circonstances, le mouvement religieux qui l'avait forcé à l'expédition de Mentana, eût sans doute amené une intervention nouvelle. Mais la guerre de Prusse absorbait trop la France pour la laisser alors s'occuper d'événements étrangers, si importants qu'ils fussent, et le gouvernement du 4 septembre n'était pas tel qu'il dût rappeler son attention du côté de la papauté.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre, « le pouvait moins que personne » — c'est lui qui en est convenu, — « les convictions de toute sa vie le ga-

1. *Id., ibid.*

2. *Id.*, n° XXVIII, dépêche de M. de Beust à M. de Kubeck, du 13 septembre.

3. *Id.*, n°s XXIX et XXX, dépêches du ministre d'Italie à Berlin, du 6 et du 10 septembre.

4. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XXXI, la dépêche de M. Visconti-Venosta au ministre d'Italie à Berlin, du 20 septembre.

rantissaient contre une telle faute [1]. » Pour lui, la question romaine était résolue déjà dans le sens italien, et, comme il l'écrivait le 10 septembre au chargé d'affaires à Rome [2], « le gouvernement de la Défense nationale... ne peut ap-« prouver ni reconnaître le pouvoir temporel du Saint-« Siége. » Néanmoins, malgré les demandes de l'Italie, M. J. Favre se refusa à dénoncer la convention de septembre, et le 6 septembre il déclarait à M. Nigra que la France laissait agir l'Italie, mais sans l'encourager par son consentement [3].

Ainsi donc, qu'elles fissent ou non des restrictions sur les conséquences de ses attaques contre Rome, de toutes parts les puissances étrangères laissaient à l'Italie la liberté de son action. C'était tout ce que demandait M. Visconti-Venosta, il s'en reposait pour le reste sur l'autorité des *faits accomplis;* et, comme on le voit, ses circulaires avaient obtenu le résultat qu'il s'en était proposé.

En même temps qu'il faisait agréer sa politique par l'Europe, le gouvernement subalpin devait la faire aussi accepter par l'Italie elle-même; et là, il se trouvait placé entre les catholiques, qu'indignerait assurément une attaque contre Rome et les révolutionnaires de toutes nuances, qui reprochaient au ministère trop de lenteur. Ceux-ci étaient les plus remuants, et, au commencement de septembre, aussi bien que dans les mois précédents,

1. *Rome et la république française*, par M. J. Favre, p. 40.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XXXII, la dépêche de M. Jules Favre au chargé d'affaires de France à Rome, du 10 septembre.

3. « Je crois comme vous que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir. Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement, et que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. » Voir aux *Pièces justificatives*, n° XXXIII, le récit de l'entrevue de M. J. Favre et du chevalier Nigra.

ils manifestèrent leurs volontés par la double voie des adresses et des émeutes.

Les deux circulaires de M. Visconti-Venosta n'ayant été publiées que le 11 septembre par la *Gazzetta uffiziale*, on pouvait, tant qu'elles furent ignorées, accuser les retards du ministère, et les députés de l'opposition n'y manquèrent pas.

Le 2 septembre, ils envoyèrent aux ministres de l'intérieur et des finances une députation, pour savoir si le gouvernement voulait définitivement résoudre la question romaine conformément aux idées soutenues par l'opposition, et en respectant certaines promesses que la gauche croyait avoir obtenues de l'un des ministres, M. Sella.

La réponse de MM. Lanza et Sella n'ayant pas satisfait la gauche, sinon en principe, du moins pour l'appréciation de la question d'opportunité, le comité de l'opposition déclara *reprendre sa liberté d'action*. En conséquence, une circulaire fut envoyée à tous les députés de l'opposition, pour les informer de l'état des choses et les engager à provoquer une agitation dans leurs provinces, réclamant du gouvernement une prompte solution de la question romaine [1].

Le lendemain, nouvelle réunion des mêmes députés. Ils y décidèrent de mettre le gouvernement en demeure d'occuper Rome immédiatement [2]. Une adresse, rédigée

1. Voir l'*Italia* du 3 septembre 1870, et l'*Univers* du 6 septembre.

2. « Les députés de la gauche, présents à Florence, se sont réunis « aujourd'hui (samedi 3)... — En présence de la gravité des événements, « l'assemblée a décidé de s'adresser au gouvernement du roi, en l'invitant sans délai à prendre relativement à Rome une décision, la « seule qui soit imposée par la situation, c'est-à-dire l'immédiate occupation de Rome, en le mettant en présence de la responsabilité « qu'il encourt de trahir le pays dans sa plus noble aspiration, ou de « manquer aux devoirs qui lui sont imposés par le pacte national. — « Une adresse, rédigée en ce sens et signée par les personnes qui ont

en ce sens et signée par tous les membres présents, fut adressée à M. Lanza; on l'y conjurait, au nom de la patrie, de ne plus apporter un retard qui « demain serait un crime de lèse-nation, une trahison; » et on le menaçait, s'il n'agissait pas, de déclarer rompu le lien du plébiscite [1].

Le ministre de l'intérieur répondit, le 4, à M. Mancini et aux autres signataires, en évitant de prendre aucun engagement, et renvoyant aux déclarations antérieures faites par le ministère [2].

Pendant que la réunion privée de la gauche poussait ainsi le gouvernement, que M. Ratazzi, présent à ces conciliabules, s'y déclarait pour une agitation dans le pays, que plusieurs députés se chargeaient d'organiser eux-mêmes des meetings [3]; de leur côté, les ministres se réunissaient en conseil deux fois dans la même journée pour y traiter de la conduite à suivre et de la question de Rome. Ils semblaient hésiter encore et vouloir attendre en apparence; mais, au fond, ce n'était plus pour eux qu'une question de jours, et la proclamation de la république en France leur fut un stimulant nouveau. Comme l'avoua ingénuement un publiciste italien, elle était donc enfin arrivée, l'heure tant désirée d'agir avec impunité [4]!

« assisté à la réunion, a été envoyée par le moyen d'une députation au « président du conseil. — L'assemblée a décidé de siéger en permanence. — Les lettres, les nouvelles arrivées aujourd'hui des provinces indiquent le commencement d'une agitation semblable en vue de « Rome. — Au gouvernement, la responsabilité des retards! » (*Riforma*, du 3 septembre. — Voir aussi l'*Univers*, du 7.)

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XXXIV, l'adresse des députés de la gauche au président du conseil.

2. Voir *id.*, n° XXXV, la réponse de M. Lanza au mémoire des députés de la gauche.

3. Voir le *Siècle* du 7 septembre 1870.

4. « La solution de la question romaine devenait plus urgente encore. D'un côté, le gouvernement français ne pouvait faire aucune opposition, et de l'autre devenait très-probable la conclusion d'une paix

Toutefois, prudent jusqu'au bout, le cabinet italien ne voulait se déclarer qu'au moment suprême, et l'*Opinione* ayant, le 5 septembre, publié que le conseil des ministres avait résolu de procéder à l'accomplissement du vœu national en marchant sur Rome [1], la *Gazzetta uffiziale* se hâta de déclarer que « de semblables nouvelles étaient erronées [2]. » Et le même jour, cependant, à Berne, on notifiait officiellement à la Suisse la prochaine invasion [3].

Le ministère se laissait d'ailleurs assez volontiers pousser en avant par la Révolution. L'agitation populaire, dont les députés de la gauche s'étaient faits les instigateurs, parcourait l'Italie. C'étaient des meetings à Modène, à Milan, à Naples; les uns proclamaient *Rome capitale!* d'autres criaient même : *Rome ou la république!* et : *A bas le ministère!* Le parti d'action, à Turin, votait

« qui ôterait à nos actions leur principale opportunité, c'est-à-dire celle « qui consistait en ce que les gouvernements d'Europe étaient alors oc« cupés de soins plus importants que celui du pouvoir temporel des « Papes. » (*Roma degl' Italiani*, p. 11.)

1. « Dans le conseil des ministres tenu aujourd'hui, 5 septembre, on « a été d'avis qu'il convenait de procéder résolûment à l'accomplisse« ment du vœu national en allant à Rome. Le ministère est unanime; « il a en outre résolu de faire connaître au pays et d'exposer à l'Eu« rope par un *memorandum* quels sont ses sentiments et quelles ga« ranties il est prêt à accorder à la papauté pour le libre exercice de son « magistère sacerdotal et pour la dignité du Saint-Siége. » (*Opinione*, 5 septembre 1870.)

2. « Le journal *l'Opinione* et d'autres feuilles ont rapporté de pré« tendues résolutions prises par le gouvernement en conseil des mi« nistres, qui regarderaient la question romaine. Nous sommes autori« sés à déclarer que de semblables nouvelles sont erronées. » (*Gazzetta uffiziale.*)

3. « Nous lisons dans le *Journal de Genève* : « Berne, 6 septembre. — « Le gouvernement italien déclare officiellement au Conseil fédéral « qu'il a décidé d'occuper militairement les Etats romains. Il promet « de garantir l'indépendance, la dignité, la liberté et le pouvoir spiri« tuel du Pape, et de s'entendre à ce sujet avec les puissances. » (*Union* du 9 septembre.)

une adresse à la France républicaine [1]. C'était aller trop loin, et le gouvernement qui se servait de cette agitation comme d'une excuse pour paraître avoir eu la main forcée, ne voulait pas toutefois qu'elle allât aux extrêmes. Aussi M. Lanza adressa-t-il aux préfets une circulaire pour les engager à veiller au maintien de l'ordre intérieur [2].

Le sentiment et l'attitude des catholiques préoccupaient également, tant dans le pays que dans l'armée où beaucoup de soldats étaient restés chrétiens, grâce aux traditions de leurs familles et aux habitudes de leur éducation. Aussi rien ne fut-il épargné pour colorer d'un faux jour les intentions et les actes du gouvernement. « La question romaine, disait-on, est politique et morale. « Nous ne pouvons vouloir la résoudre par la violence..... Nous n'entrerons pas dans un état étranger, « mais dans un pays qui est territoire national. — Nous « n'allons pas combattre une armée, mais prévenir des « désordres qui seraient inévitables en attendant que, « tout en réalisant le programme national, on prépare « la voie à une conciliation entre l'Etat et l'Eglise [3]. »

Représenter le Pape comme victime d'influences étrangères, auxquelles on voulait pieusement et on devait le soustraire, tel était le jeu du gouvernement vis-à-vis des catholiques italiens. La convention de septembre avait reconnu au Pape le droit d'avoir dans son armée des volontaires de diverses nationalités; on n'osait donc plus

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° xxxvi, l'adresse du comité de Turin à la France républicaine. — Vers ce même moment, le bruit se répandit à Marseille que la république était proclamée en Italie, sous la présidence du prince Humbert et après l'abdication du roi.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° xxxvii, la circulaire du ministre de l'intérieur.

3. *Opinione*, du 5 septembre 1870.

renouveler alors les honteuses proclamations des Cialdini et des Fanti, et traiter, comme en 1860, les volontaires pontificaux *d'ivrognes étrangers*, de *sicaires achetés, attirés par la soif de l'or et le désir du pillage* [1]; mais, sauf la grossièreté des expressions, la pensée n'était guère modifiée. Les *mercenaires* étrangers provoquaient et insultaient les populations opprimées; la volonté du Saint-Père n'était plus libre, étouffée sous la pression et les influences dont la chargeaient les chefs de ces étrangers; et c'était un pieux et saint devoir, digne de fils dévoués et de vrais catholiques, que d'aller délivrer le chef de l'Eglise et briser ses chaînes en écartant ses oppresseurs.

Ces misérables moyens réussirent auprès de quelques-uns, tant il est vrai que, pour abuser les masses, les plus grossiers mensonges sont les meilleurs moyens! Et lorsque, quelques jours après, les soldats italiens envahirent les États romains, plusieurs disaient en toute bonne foi aux habitants des provinces : « Maintenant vous n'aurez « plus rien à craindre des suppôts du clergé. Nous vous « avons débarrassés des étrangers, et nous ne vous trai- « terons pas comme eux [2]. » Beaucoup, induits en erreur par les proclamations officielles, où il n'était question que

1. « Soldats, je vous conduis contre une bande d'ivrognes étrangers, « que la soif de l'or et le désir du pillage a conduits dans nos pays. « Combattez, détruisez inexorablement ces sicaires achetés, et que, par « vos mains, ils sentent le poids de la colère d'un peuple qui veut sa « nationalité et son indépendance. (*Proclamation du général Cialdini à « ses troupes, 11 septembre 1860.*) — Des bandes étrangères, appelées « de toutes les parties de l'Europe, ont planté sur le sol des Marches et « de l'Ombrie un drapeau qu'eux-mêmes insultent. Sans patrie et sans « toit, ils provoquent et outragent les populations pour avoir un pré- « texte de les tenir sous leur joug. » (*Proclamation du général Fanti à ses troupes, 11 septembre 1860.*)

2. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

d'occuper quelques points du territoire romain afin de pourvoir à la sécurité de l'Italie et de sauvegarder l'indépendance du Saint-Siége, beaucoup ne croyaient trouver aucune résistance, et, lors de l'attaque contre Civita-Castellana, s'étonnèrent de voir que c'était le canon qui assurait cette indépendance et cette sécurité ; mais on leur fit croire que les zouaves de Civita-Castellana résistaient malgré les ordres de Pie IX, et qu'il serait nécessaire peut-être devant Rome aussi d'employer la force si la garnison voulait y résister également malgré le Pape, dont les zouaves et autres étrangers violentaient la volonté [1]. Aussi, lors du siége de la capitale, vit-on des bersaglieri, applaudis par leurs compagnons, se réjouir hautement devant quelques religieux d'avoir pu *faire quelque chose pour libérer le Saint-Père de l'oppression des troupes étrangères, sous laquelle il gémissait ;* et, se flattant de bientôt recevoir sa bénédiction méritée par un tel service, ils demandaient comment et quand ils pourraient le voir et s'agenouiller devant lui [2].

Le gouvernement ne se flattait pas cependant de rencontrer partout cette robuste crédulité; aussi prenait-il des mesures de précaution, et, au moment où commença l'invasion, le ministre de l'intérieur, par une nouvelle circulaire adressée aux préfets, leur recommanda de veiller au calme des populations et d'empêcher toute agitation dans le pays [3]. En même temps s'adressant aux évêques, le ministre de la justice, Raëli, après avoir dans une circulaire annoncé qu'on offrirait au Saint-Père toutes les garanties désirables et « qu'on ne permettrait à personne de porter la moindre atteinte ou la moindre insulte à

1. R. P. Curci, S. J., *La caduta di Roma per le armi italiane.*

2. *Id., ibid.*

3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XXXVIII, l'extrait de cette circulaire.

l'Eglise ou à ses ministres, » ajoutait qu'il était décidé à réprimer avec toute la rigueur des lois toute provocation de la part du clergé en paroles ou en actes contre les mesures prises par l'autorité [1]. Ajoutons, à l'honneur du clergé italien, qu'il ne se laissa pas intimider par ces menaces et sut élever la voix en faveur du Pontife détrôné et du droit opprimé [2].

C'est ainsi qu'en laissant crier les radicaux pour s'appuyer sur eux, et en cherchant à duper ou à tenir en respect les catholiques, le gouvernement s'efforçait, — et il y réussissait en partie, — d'égarer ou de comprimer les sentiments de l'Italie.

Pour y réussir complètement, il eût fallu pouvoir vaincre la dernière et plus sérieuse résistance, celle qui venait de Rome elle-même. Le gouvernement ne s'abusait pas sur l'odieux d'une invasion à main armée, d'une attaque directe contre la capitale du monde chrétien; aussi dans les derniers jours le voyons-nous redoubler d'efforts pour éviter cette nécessité suprême et obtenir d'une autre et plus douce façon l'accomplissement de ses projets.

1. Voir *id.*, n° xxxix, la circulaire adressée aux évêques.

2. C'est ainsi que l'évêque de Mondovi, au nom de ses confrères, répondit deux jours après à M. Raëli dans les termes suivants : « Me « souvenant du serment sacré par lequel je me suis engagé à défendre « la puissance temporelle de l'Église et tous les droits de saint Pierre, « je proteste devant Dieu et devant les hommes contre les résolutions « impies qui sont énoncées dans cette circulaire, résolutions qui ne « peuvent être inspirées que par le prince des ténèbres, puisqu'elles « attaquent directement, dans leur totalité et individuellement, les « droits religieux et civils, le droit naturel et le droit des gens. Aussi, « de toute la force de ma voix et avec tout l'amour de mon cœur pour « l'Église et pour le Pape, pour notre illustre roi et pour toute la na- « tion, je crie au gouvernement : Il n'est pas permis d'exécuter de tels « desseins, *non licet*, cela n'est pas permis, et cela sous peine d'encou- « rir les plus redoutables excommunications de l'Église, l'horreur et « la malédiction de tous les bons catholiques du monde entier, les « plus terribles condamnations du Ciel. »

L'un des moyens les plus simples était d'exciter à Rome une sédition qu'il serait venu calmer par une intervention protectrice. — Nous avons déjà vu qu'il l'avait précédemment tenté et fait essayer, mais sans succès, par les radicaux. Dans ces derniers jours, il fit un suprême effort, et, rassemblant dans ses caisses vides le reste de ses trésors, il remit 600,000 francs à des agents chargés d'acheter des armes, afin qu'au dernier moment, les révolutionnaires romains pussent attaquer et chasser les troupes pontificales. Si incroyable que ce fait puisse paraître, il est certain, et il a été avoué et publié par l'un des journaux dont on suspectera assurément le moins la partialité religieuse, par la *Capitale,* le journal arien et violent par excellence [1]. Et d'ailleurs, là encore, on n'avait fait qu'imiter ce qui s'était fait précédemment, et cet agent secret de Mazzini, dont nous avons déjà cité le témoignage, rapporte qu'en 1867 M. Ricasoli, alors ministre, avait distribué pour un but analogue, aux membres du comité romain, 40,000 fr. pris sur les fonds secrets [2].

1. « Nous savons de très-bonne source que le gouvernement du roi « avait envoyé à Rome l'importante somme de 600,000 francs, afin de « procurer des armes aux citoyens pour que dans les derniers instants « ils pussent repousser les violences des mercenaires du Pape. Or, « puisque l'insurrection n'a pas eu lieu et n'a pas eu lieu justement « faute d'armes, et comme d'autre part l'honnêteté du citoyen auquel « une telle somme fut confiée, est absolument inattaquable, nous dési- « rons — et tel est aussi le vœu d'un grand nombre de citoyens. — nous « désirons savoir où ont été se perdre les 600,000 francs. Nous som- « mes certains que le même et noble citoyen, auquel cette somme fut « livrée, se hâtera de publier un compte-rendu détaillé et précis de « la manière dont il l'a employée. » (*Capitale,* du 25 septembre 1870.) — Le *noble citoyen* déclara depuis ne pas avoir touché le mandat qu'il avouait avoir reçu et qui était tiré sur une maison de banque de Rome.

2. « .... Et vous savez bien, comme le dit C..., qu'au moment de « tomber, le même Ricasoli a distrait des fonds secrets 40,000 fr. pour

L'argent destiné en 1870 à révolutionner Rome fut-il donné ou gardé par les agents piémontais ? Nous l'ignorons, et peu importe ; dans les deux cas, il fut perdu. Renonçant à obtenir une manifestation impossible de la part des Romains, c'est vers le Pape lui-même que le gouvernement italien se tourna, pour lui proposer impudemment de se laisser détrôner de bonne grâce. Telle fut la mission dont il chargea le comte Ponza di San-Martino.

Mais lorsque, le 8 septembre, celui-ci accepta de jouer un pareil rôle, les heures étaient déjà comptées et le moment fixé pour une invasion pleinement résolue et complètement préparée.

Dès le 5 au soir, était arrivé à Naples, aux vaisseaux cuirassés, l'ordre de prendre la mer en toute hâte, et, précédée par le *Terribile*, l'escadre était partie le 6 pour les eaux de Civita-Vecchia et de Terracine.

Le lendemain, 7, en conseil des ministres, l'invasion des Etats romains fut décidée à l'unanimité; et aussitôt le ministre de la guerre, général Govone, épuisé par les soins qu'il avait pris pour préparer cette expédition, donnait en plein conseil les marques d'une aliénation mentale qui le força le même jour à présenter sa démission, et devait le mener promptement au tombeau. Nommé grand-cordon de l'Ordre équestre des SS. Maurice et Lazare, le général Govone vit sa démission acceptée, et fut remplacé le soir même par le lieutenant-général Cesare Ricotti Magnani.

La proclamation officielle et l'exécution de la mesure arrêtée par le gouvernement furent toutefois suspendues quelques jours encore, pour laisser au comte Ponza di

« les distribuer aux membres du comité. » (Lettre de V. Estival à Mazzini. — Bianchi, *Mentana*, p. 71.)

San-Martino le loisir d'accomplir sa mission près du Pape. C'est à Rome qu'il se rendait; nous allons nous y transporter avec lui.

CHAPITRE VI

LE GOUVERNEMENT ITALIEN ET LA COUR DE ROME
MISSION DU COMTE PONZA DI SAN-MARTINO.

Si en Italie les événements de Sedan et du 4 septembre furent comme le dernier signal pour les espérances des sectes, à Rome ils excitèrent aussi une bien légitime émotion.

C'est à l'ambassade de Prusse que, dans la journée du samedi 3 septembre, arriva la première nouvelle de la capitulation de Sedan; et, s'il m'est permis de mêler quelque souvenir personnel à la gravité de ces récits, je ne puis oublier quelle profonde commotion je ressentis alors, ayant eu, par hasard, l'occasion d'apprendre presque aussitôt cette douloureuse nouvelle, et avec quelle stupéfaction incrédule la reçurent ceux de mes camarades auxquels je la communiquai. L'*Osservatore romano* publia dans son édition du soir la dépêche prussienne; mais les journaux ne paraissant pas le dimanche, force fut d'attendre au matin du 5, pour y trouver enfin la dépêche française, confirmant celle du 3. — Que d'anxiétés pendant ces vingt-quatre heures, où l'on était incrédule par patriotisme! quelle douleur ensuite et quelle honte mêlée de colère chez les Français de l'armée romaine! quel étonnement chez les étrangers! Et si quelques Romains alors,

satisfaits de la chute de Napoléon III, rêvèrent des jours prospères, la plupart comprirent bien que les événements actuels n'apportaient pour Rome qu'une menace de plus.

Au Vatican, l'on ne s'y méprit pas; et le soir du 6 septembre, quand tout ce qui s'était passé en France fut connu et médité, le Saint-Père réunit autour de lui les cardinaux. Il s'agissait de décider la conduite à tenir au cas d'une invasion par les Piémontais et d'aviser aux moyens d'assurer alors, avec la personne même du Pape, la sauvegarde de son indépendance et des intérêts de l'Eglise tout entière.

Trois partis pouvaient être adoptés : céder à la violence, y résister, ou s'y soustraire par la fuite.

Céder à la force, c'est-à-dire demeurer à Rome à tout prix, acceptant quelles qu'elles fussent les conditions nouvelles; et l'on mettait pour cela en avant la situation de l'Europe qui ne laissait espérer aucun secours pour une résistance, et les difficultés qui surgiraient inévitablement d'un changement de résidence, si l'on voulait s'éloigner.

Ceux qui opinaient pour la fuite, après avoir montré l'inutilité d'une résistance sans espoir, représentaient que l'on ne pouvait d'aucune façon compter sur les garanties qu'offrirait l'Italie, si habituée à violer ses promesses; ils apportaient pour preuves les entraves mises au libre exercice de la puissance épiscopale malgré les engagements pris, et ajoutaient qu'en demeurant à Rome, le Saint-Père perdrait bientôt toute indépendance et toute liberté. Au contraire, Malte, Trente, Insprück lui offraient un asile sûr et respecté.

Résister enfin, bien qu'on fût sans force et sans espoir de secours, mais parce que, simple dépositaire des droits et des biens de l'Eglise, on ne pouvait les abdiquer; ré-

sister, et, si l'on devait succomber, élever encore en tombant les protestations et la force du droit contre le droit de la force, telle était la troisième opinion.

Ces trois avis furent soutenus par plusieurs cardinaux. Pour le Pape, résolu à ne jamais céder des droits qui n'étaient pas les siens propres, mais ceux de la papauté et de l'Eglise entière, il témoigna nettement sa volonté de demeurer à Rome. L'Italie pouvait s'arrêter d'elle-même, elle pouvait être arrêtée au moment de consommer son usurpation. Les Etats envahis, Rome serait respectée peut-être, et l'on y pourrait attendre un jour meilleur; et si, enfin, devait triompher la violence, n'était-il pas bon de la constater par une résistance, et n'était-ce pas un devoir que d'appuyer sur des actes le *non possumus* de la justice à laquelle on demandait d'inacceptables transactions? Pie IX, d'ailleurs, ne pouvait encore renoncer à tout espoir de secours, ni croire que le monde assistât impassible et muet à l'agonie du bon droit immolé. « Je « n'ai, disait-il à un ecclésiastique, je n'ai naturellement « aucune révélation d'en haut; mais je ne puis croire que « Dieu veuille nous abandonner, et que la perversité « triomphe; » et, gardant jusqu'à la dernière heure quelques restes de cette illusion, il disait encore le 17 septembre au général des Jésuites : « J'ai encore un faible rayon « d'espoir..... Peut-être me laissera-t-on mourir en « paix..... mais !..... mais !..... »

Rester à Rome, malgré les Italiens, et, s'ils y entraient par la force, y demeurer, même prisonnier, et en protes-ant contre la violence, telles furent les résolutions de la our du Vatican.

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.* — Est-il besoin de remarquer ici que s'il y eut illusion de la part du Souverain-Pontife, cette illusion n'a aucun rapport avec l'infaillibilité pontificale?

Tandis qu'à Rome le Saint-Père et les cardinaux prenaient cette détermination, le gouvernement italien décidait, presque à la même heure, la chute du Pape et l'invasion de ses Etats; puis, il suspendait l'exécution de cet acte pour tenter une dernière démarche dont il chargeait le comte Ponza di San-Martino.

Une dépêche télégraphique avait appelé celui-ci à Florence, ainsi que le général Cadorna et le baron Ricasoli. Le résultat de leur entrevue avec les ministres se trouve indiqué dans la lettre adressée le lendemain par M. Lanza au comte di San-Martino et publiée peu après par la *Gazzetta uffiziale*. « Monsieur le comte, écrivait le président du conseil, vous êtes chargé de vous rendre à Rome « porteur d'une lettre de S. M. le roi au Souverain-Pontife Pie IX, dans le moment solennel où le gouvernement du roi est appelé par les intérêts de l'Italie et du « Saint-Siége à prendre les mesures nécessaires à la sûreté du territoire national. » Et après avoir en quelque sorte analysé le contenu de la lettre royale, M. Lanza ajoutait : « Ce sera le soin de Votre Seigneurie que de « faire entendre au Saint-Père combien est solennel le « moment actuel pour l'avenir de l'Eglise et de la papauté. Le chef de la catholicité trouvera dans les populations italiennes une profonde dévotion, et gardera sur « les rives du Tibre un siége honoré et indépendant de « toute souveraineté humaine [1]. »

Avec ces instructions et la lettre du roi au Pape, le comte Ponza di San-Martino partit de Florence, le 8 septembre, par le train du soir. Le comte Guiccioli l'accompagnait comme secrétaire. Dix ans auparavant, le 10 septembre 1860, le comte della Minerva avait été pareillement en-

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XL, la lettre du ministre au comte Ponza.

voyé pour une mission semblable, et l'invasion des Romagnes avait été le résultat de son ambassade.

Le choix même du négociateur indiquait assez le but de la négociation. De 1852 à 1859, le comte Ponza di San-Martino avait été ministre de l'intérieur du royaume de Sardaigne, et il serait trop long de dire les entraves apportées pendant son ministère à l'action des évêques, les persécutions dirigées contre les ordres religieux, les marques de faveur et de protection données à ceux qui s'attaquaient à l'Eglise. Choisir cet homme comme ambassadeur près du Pape était peu convenable sans doute; il l'était moins encore de lui donner à l'avance le titre de *commissaire général des Etats romains*. C'est ce qu'on fit cependant [1].

Arrivé à Rome dès le matin du 9 septembre, l'envoyé piémontais se rendit de suite au Gesù, cherchant à s'appuyer sans doute de son frère. Celui-ci, pieux et saint religieux que ses fonctions retenaient au collége de Mondragone, près de Frascati, était absent, et ce fut le R. P. Beck, général des Jésuites, qui reçut le comte Ponza di San-Martino. Après un court entretien de simple courtoisie, celui-ci se rendit au Vatican, chez le cardinal Antonelli.

C'était pour lui une question douteuse que de savoir si le Pape lui donnerait une audience; et sa résolution, en cas d'un refus, était prise de retourner aussitôt à Florence porter à son gouvernement la nouvelle d'un affront qui, à bien dire, n'eût pas été immérité. Mais il n'en fut rien; reçu par le cardinal, il le fut également par Pie IX, et cette double audience fut même de longue durée.

Courtoisement accueilli par le cardinal secrétaire d'Etat, le comte Ponza lui fit connaître le sens de la lettre

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

royale dont il était porteur. Il ajouta que, « cédant à d'impérieuses nécessités, le gouvernement italien s'était décidé à prendre possession du territoire de l'Etat de l'Eglise, y compris la ville de Rome. » Ce qu'il demandait au gouvernement pontifical, c'était de « ne pas s'opposer par les armes à la prise de possession, qui se justifiait d'ailleurs par la certitude qu'avait acquise le gouvernement italien que M. Cernuschi cherchait en ce moment même à Paris à préparer l'établissement de la république à Rome [1]. » En même temps proposant de nouveau un accord rêvé déjà et présenté jadis par M. Ricasoli [2], il offrait de reconnaître au Saint-Père tous les droits de souveraineté avec l'entière possession de la cité Léonine [3].

La réponse du cardinal fut nette. « Le Saint-Siége, dit-il, ne pouvait admettre qu'on le dépouillât d'une souveraineté que rien n'était venu menacer sur aucun point de l'Etat pontifical, malgré la pression exercée depuis un mois par la présence de quarante à soixante mille hommes de troupes italiennes sur la frontière ; l'Etat pontifical ne cédera donc pas sans combat. Quant à une transaction qui consisterait à laisser au Pape la cité Léonine sur la rive droite du Tibre, il la repoussait, en déclarant que le gouvernement italien ne devait s'attendre à aucun

1. C'est ce même Cernuschi qui, dans sa *Réponse à une accusation portée par M. de Cavour, lettre de H. Cernuschi*, — Paris, 29 juin 1861, écrivait : « Et moi aussi, j'ai cru que l'Italie était à Rome. Ardent et convaincu, j'y suis accouru jadis..... Eh! bien, qu'ai-je vu à Rome? J'ai vu qu'au-dessus des catacombes, au milieu des basiliques, à côté du Vatican, il n'y avait pas place pour les tribuns, encore moins pour un roi. »

2. Tel avait été le but de la mission du commandeur Tonello, envoyé à Rome en décembre 1866 par M. Ricasoli. — Voir aussi, pour la cité Léonine, le *memorandum*, aux *Pièces just.*, n° IX.

3. Voir dans *Rome et la république française*, p. 44, la dépêche de M. Lefebvre de Béhaine.

acte qui pût être interprété comme un assentiment tacite du spolié aux résolutions du cabinet de Florence [1]. »

Le langage du Saint-Père fut analogue à celui de son ministre.

Il reçut l'envoyé piémontais avec les marques de sa bienveillance habituelle, et l'interrogea aussitôt sur le but de sa mission. Le comte Ponza répondit en remettant au Pape la lettre du roi, qu'il commenta et s'efforça de rendre persuasive. Monument singulier d'hypocrisie, cette lettre laissait deviner en même temps quelque chose des divers sentiments qui se partageaient l'âme un peu indécise de Victor-Emmanuel. La voici :

« Très-Saint Père,

« Avec une affection de fils, avec une foi de catholique, avec une loyauté de roi, avec un sentiment d'Italien, je m'adresse encore, comme j'eus à le faire autrefois, au cœur de Votre Sainteté.

« Un orage plein de périls menace l'Europe. A la faveur de la guerre qui désole le centre du continent, le parti de la révolution cosmopolite augmente de hardiesse et d'audace, et prépare, spécialement en Italie et dans les provinces gouvernées par Votre Sainteté, les derniers coups contre la monarchie et la papauté.

« Je sais, Très-Saint Père, que la grandeur de Votre âme ne le céderait jamais à la grandeur des événements; mais moi, roi catholique et roi italien, et, comme tel, gardien et garant, par la disposition de la divine Providence et par la volonté de la nation, des destinées de tous les Italiens, je sens le devoir de prendre, en face de l'Europe et de la catholicité, la responsabilité du maintien de l'ordre dans la Péninsule et de la responsabilité du Saint-Siége.

1. Voir la dépêche de M. Lefebvre de Behaine, citée par M. J. Favre (*Rome et la république française*, p. 44).

« Or, Très-Saint Père, l'état d'esprit des populations gouvernées par Votre Sainteté, et la présence parmi elles de troupes étrangères venues de lieux divers avec des intentions diverses, sont un foyer d'agitation et de périls évidents pour tous. Le hasard ou l'effervescence des passions peut conduire à des violences et à une effusion de sang qu'il est de mon devoir et du Vôtre, Très-Saint-Père, d'éviter et d'empêcher.

« Je vois l'inéluctable nécessité, pour la sécurité de l'Italie et du Saint-Siége, que mes troupes, déjà préposées à la garde des frontières, s'avancent et occupent les positions qui seront indispensables à la sécurité de Votre Sainteté et au maintien de l'ordre.

« Votre Sainteté ne voudra pas voir un acte hostile dans cette mesure de précaution. Mon gouvernement et mes forces se restreindront absolument à une action conservatrice et tutélaire des droits facilement conciliables des populations romaines avec l'inviolabilité du Souverain-Pontife, et de son autorité spirituelle avec l'indépendance du Saint-Siége.

« Si Votre Sainteté, comme je n'en doute pas, et comme Son caractère sacré et la bonté de Son âme me donnent le droit de l'espérer, est inspirée d'un désir égal au mien d'éviter tout conflit et d'échapper au péril d'une violence, Elle pourra prendre avec le comte Ponza di San-Martino, qui lui remettra cette lettre et qui est muni des instructions opportunes par mon gouvernement, les accords qui paraîtront mieux devoir conduire au but désiré.

« Que Votre Sainteté me permette d'espérer encore que le moment actuel, aussi solennel pour l'Italie que pour l'Eglise et la papauté, rendra efficace l'esprit de bienveillance qui n'a jamais pu s'éteindre dans Votre cœur, envers cette terre qui est aussi Votre patrie, et les sentiments de conciliation que je me suis toujours étudié avec une persévérance infatigable à traduire en actes, afin que, tout en satisfaisant aux aspirations nationales, le Chef de la catholicité, entouré du dévouement des populations italiennes, conservât sur les rives du Tibre un siége glorieux et indépendant de toute souveraineté humaine.

« Votre Sainteté, en délivrant Rome des troupes étrangères, en l'enlevant au péril continuel d'être le champ de bataille des partis subversifs, aura accompli une œuvre merveilleuse, rendu la paix à l'Eglise, et montré à l'Europe épouvantée par les horreurs de la guerre comment on peut gagner de grandes batailles et remporter des victoires immortelles par un acte de justice et par un seul mot d'affection.

« Je prie Votre Sainteté de vouloir bien m'accorder sa bénédiction apostolique et je renouvelle à Votre Sainteté l'expression des sentiments de mon profond respect.

« Florence, 8 septembre 1870.

« De Votre Sainteté,

« Le très-humble, très-obéissant et très-dévoué fils.

« VICTOR-EMMANUEL. »

Après avoir lu cette lettre [1], Pie IX s'écria : « A quoi « bon cet effort d'hypocrisie inutile ? Ne valait-il pas « mieux me dire tout simplement qu'on voulait me dé« pouiller de mon royaume ? »

Ponza en convint, ajoutant impudemment que s'il eût été chargé de rédiger cette lettre, il se fût borné à dire que « l'Italie, reconnaissant comme indispensable à l'a« chèvement de l'unité nationale l'occupation de Rome, « la réclamait du Pape au nom du droit naturel. »

— « Mais enfin, répliqua le Pape, vous parlez toujours « des aspirations des Romains! Eh bien! vous pouvez « voir de vos propres yeux combien ils sont tranquilles! » Et le comte Ponza ayant osé chercher à attribuer à son gouvernement le mérite de cette tranquillité, et dit que le

1. Malgré toute son habileté, la lettre royale n'obtint que de froids éloges de la presse, qui se moqua du rôle d'*agent de police* et de *gendarme de l'Europe* que semblait y prendre le roi.

caractère calme de Rome ne la rendait que mieux propre à devenir capitale de l'Italie, et que le Pape aurait du reste toujours toutes les garanties de son indépendance, Pie IX lui répondit qu'il ne reconnaissait pas au gouvernement italien le droit ou le devoir de s'occuper de l'ordre intérieur de Rome; que, pour les agitations de l'Italie, il avait le droit de ne pas croire à leur sincérité; qu'il avait toujours espéré pouvoir finir en paix les derniers jours de sa vie, avant de se voir arracher les derniers lambeaux des Etats de l'Eglise; et que, pour les assurances et les garanties qu'on pouvait lui offrir, il savait assez par expérience ce qu'elles pouvaient valoir, surtout dans un gouvernement dont la politique changeait avec les ministres; que, du reste, il ne pouvait croire à l'entrée des Italiens dans Rome; et il ajouta qu'on pouvait faire ce qu'on voudrait, mais non pas espérer son adhésion. « Je puis « bien céder à la violence, mais adhérer à l'injustice..... « jamais! »

Jusqu'où le Pape porterait sa résistance, et s'il la soutiendrait par les armes, le comte Ponza ne put l'apprendre; mais, en quittant le Vatican, il dut comprendre que son gouvernement ne viendrait jamais à bout de fléchir la résolution du Souverain-Pontife [1].

Et comme pour consoler le cœur de Pie IX au moment même où l'on venait de l'assaillir par de telles demandes, un aumônier des zouaves pontificaux lui présentait, quelques instants après cette audience, de nouveaux volontaires récemment arrivés à Rome, et admis ce jour-là à se trouver sur le passage du Pape [2]. Celui-ci s'arrêta ému;

1. Nous avons pris, en l'abrégeant un peu, le récit de cette conversation de Pie IX avec le comte Ponza dans le volume italien *Roma degl'Italiani* (p. 24 et suiv.). L'auteur de cette brochure raconte cette audience d'après des documents qui paraissent fournis par le comte Ponza di San-Martino.

2. C'étaient quatre-vingt-cinq jeunes gens, engagés aux zouaves pon-

et, après avoir contemplé un moment ces enfants qu'on traitait d'*étrangers* et dont on lui demandait le renvoi : « Je suis toujours ému, mes enfants, leur dit-il, quand « je vous vois accourir autour de moi, mais je le suis sur- « tout dans les circonstances que nous traversons. Outre « l'ennemi qui nous menace du dehors, il y en a un au- « tre qu'il faut éviter, c'est l'ennemi du genre humain, « c'est le péché. Soyez donc sur vos gardes, priez beau- « coup, et, afin que l'aide du Seigneur soit avec vous, je « vais vous donner la bénédiction du Seigneur [1]. » Et il les bénit.

Bien que la mission du comte Ponza di San-Martino eût échoué, il demeura cependant à Rome jusqu'au 11, car son voyage avait encore un autre but, moins avouable, mais qu'il tenait également à remplir. Sénateur, ancien ministre, ambassadeur, il s'agissait pour lui de se mettre en rapport avec les agents révolutionnaires [2], d'exciter leur zèle et d'en obtenir un mouvement [3]. Il le fit, et son séjour à Rome amena une recrudescence dans les tentatives de désordre.

C'est ainsi, par exemple, que des placards séditieux furent clandestinement affichés dans la nuit du 10 septembre, mais la police put les enlever presque aussitôt.

tificaux, et dont trente-sept venaient du Canada. Ils étaient arrivés le 7 à Rome.

1. *Les derniers jours de l'armée pontificale*, par un aumônier.

2. Le principal de ces agents était le député italien Castellani, qui demeura à Rome jusqu'à l'arrivée des Piémontais et chercha vainement à leur préparer les voies. — En Prusse, on estime l'espionnage; en Italie, on s'honore d'être conspirateur. Les deux se valent.

3. Il eût été difficile au comte Ponza de nier sa participation à ces intrigues; car plus tard, les journaux lui ayant demandé compte de la traite reçue par lui à Florence sur une maison de banque de Rome et dont l'argent devait payer des émeutes, il dut convenir du fait, en disant seulement qu'il n'avait pas fait toucher cette traite. — Voir *Der Italienische raubzug wider Rom.*

C'est ainsi qu'on essaya de répandre dans les casernes des soldats pontificaux indigènes des proclamations signées : « *Les Romains* » et excitant les soldats à se jeter dans les bras de l'armée italienne en se séparant de leurs camarades étrangers. « Vous laisserez-vous, » était-il dit dans ces feuilles dont le bon sens et la fidélité des soldats sut faire prompte justice, « vous laisserez-vous don-
« ner des ordres par des hommes chassés de leur patrie,
« et qui vont tout à l'heure vous commander de combat-
« tre vos frères ? Non, non ! votre bras ne peut nous man-
« quer pour délivrer Rome de ces bandes étrangères ! »

C'est ainsi que le 10, pendant la cérémonie d'inauguration de l'*Acqua Pia,* on voulut essayer une manifestation unitaire, où l'on devait pousser le cri d'*evviva l'Italia !* mais la police, prévenue à temps, fit le matin même un petit nombre d'arrestations qui glacèrent l'ardeur des manifestants, et c'en fut assez pour déjouer ce projet.

C'est encore ainsi qu'après le départ du comte Ponza, l'on trouva ébauchées de nombreuses listes de souscription pour les blessés de la guerre franco-allemande, mais dont le but réel et secret était de permettre à ceux qui les eussent colportées de pénétrer dans l'intérieur des familles pour y semer des germes de troubles [1].

Mais si toutes ces manœuvres et ces démonstrations échouèrent, il y eut une autre manifestation, à laquelle put assister le comte Ponza di San-Martino, et qui lui permit d'apprécier les véritables sentiments des Romains. C'est pendant qu'il se trouvait à Rome qu'y fut inaugurée, le 10 septembre, sur la place *de' Termini* la grande fontaine de l'*Acqua Pia,* l'antique *Acqua Marcia,* que de vastes travaux ordonnés par Pie IX amenaient à

1. Voir *Der Italienische raubzug wider Rom* et les journaux romains de ce moment.

Rome, d'une distance d'environ 60 kilomètres [1]. Une foule immense s'était rendue à cette cérémonie, à laquelle Pie IX assistait et où il demeura plus d'une heure. D'innombrables cris de *Vive Pie IX! Vive notre Père! Vive le Pape-Roi!* y éclatèrent, incessants et unanimes, et le suivirent partout sur la route de son retour au Vatican. C'était la dernière fois, hélas! qu'il était donné à Rome d'acclamer dans une fête publique notre bien-aimé Souverain.

Le lendemain, dimanche 11 septembre, le comte Ponza quitta Rome. Bien peu de Romains l'y avaient visité pendant son séjour, et leur abstention avait été remarquée [2].

Il avait, avant son départ, reçu de Pie IX la lettre suivante en réponse à celle de Victor-Emmanuel :

« *Au roi Victor-Emmanuel.*

« Sire,

« Le comte Ponza di San-Martino m'a remis une lettre

1. La source de l'*Acqua Pia* est au pied du Monte della Prugna, non loin d'Arsoli. Un aqueduc en maçonnerie la conduit près de Tivoli, dans un antique réservoir de la villa de Quintilius Varus, sur un parcours de 26,280 mètres. Sur une longueur de 12,215 mètres, l'aqueduc est souterrain. Le reste de son parcours est au-dessus du sol et traversant les ravins sur dix-neuf ponts, dont l'un a cinquante arches, de 4 mètres d'ouverture chacune. De Tivoli à Rome, les eaux sont amenées au moyen d'un triple conduit formé de vastes tubes de fonte, qui, après leur avoir fait parcourir 26,840 mètres, les conduisent enfin au régulateur de pression situé près de la fontaine de l'*Acqua Felice*. De là les eaux se répandent dans la ville, après avoir formé la belle fontaine de l'*Acqua Pia*. Nous nous sommes étendus sur les détails de ce travail, parce qu'il fut le dernier accompli par les ordres de Pie IX avant la chute de Rome.

2. Curci, *La caduta di Roma per le armi italiane.*

que Votre Majesté m'a adressée; mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et se pique d'une royale loyauté. Je n'entre pas dans le détail de la lettre elle-même, pour ne pas renouveler la douleur que sa première lecture m'a causée. Je bénis Dieu, qui a permis à Votre Majesté de combler d'amertume la dernière partie de ma vie. Du reste, je ne puis admettre certaines demandes, ni me conformer à certains principes contenus dans cette lettre. J'invoque Dieu de nouveau, et je remets entre ses mains ma cause qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder de nombreuses grâces à Votre Majesté, de la délivrer des périls et de lui dispenser les miséricordes dont Elle a besoin.

« Du Vatican, le 11 septembre 1870.

« Pio PP. IX. »

A peine en possession de cette lettre si pleine de tristesse, de fermeté et de résignation, le comte Ponza quitta Rome, et, prenant la route de Civita-Vecchia et de Livourne parce que celle de Florence par Orte était trop encombrée par les troupes du roi son maître, il retourna près de Victor-Emmanuel.

Le même jour, 11 septembre, la *Gazzetta ufficiale* publiait ces quelques lignes, si grosses d'événements : « Sa « Majesté le roi, sur la proposition du conseil des minis- « tres, a ordonné ce matin que les troupes royales en- « trassent dans les provinces romaines. »

Le soir même, les premiers soldats italiens avaient franchi la frontière : Bagnorea était surpris, Montefiascone occupé ; l'invasion était commencée.

L'invasion, c'est-à-dire la guerre. Mais la déclaration de guerre ? Vraiment c'eût été créer au Piémont trop d'embarras que d'exiger de lui cette formalité; une déclaration de ce genre s'appuie sur des griefs sérieux ou

prétendus tels : ici, il n'y en avait pas, il ne pouvait y en avoir, on s'en passa. D'ailleurs attaquer Rome après lui avoir déclaré la guerre, c'eût été une nouveauté dans les rapports du Piémont et de la papauté. En 1860, qu'avait-on eu besoin de déclaration d'hostilités, pour envahir les provinces, écraser l'armée, bombarder Ancône et s'honorer des lauriers de Castelfidardo? En 1870, le même procédé devait réussir : contre toutes règles du droit des gens ou de loyauté militaire, en pleine paix, sans déclaration de guerre, « sans aucun de ces respects « qui sont le dernier rempart de l'honneur [1], » on pouvait bien aussi envahir les derniers lambeaux du patrimoine de saint Pierre, occuper Rome et dissoudre l'armée de l'Eglise; on le pouvait sans doute, et on le fit. Mais quand une agression pareille ne s'appelle pas la guerre, elle a un autre nom, celui d'assassinat.

Avant d'aborder le récit de cette invasion et des derniers instants de Rome, qu'on nous permette de revenir de quelques pas en arrière, et de reprendre certains détails que nous avons omis à dessein.

Pendant que l'Italie cherchait à Rome même à exciter des troubles, elle essayait aussi de faire naître le désordre dans les provinces, et les journaux vendus à la Révolution ne se faisaient pas faute de semer les faux bruits destinés à tromper l'Europe et décourager dans les Etats pontificaux la fermeté des défenseurs.

Les Italiens, par exemple, parlaient d'une certaine adresse envoyée de Rome à Victor-Emmanuel, et couverte de douze mille signatures. Malheureusement cette pièce était la même qu'on avait déjà fabriquée et fait servir en 1867. On s'était borné à en modifier à Florence quelques termes pour la mieux plier aux conjonctures

1. L'Evêque d'Orléans.

actuelles; la plupart des signatures en étaient apocryphes; et la chose, si connue, qu'on n'osa point en faire sérieusement usage.

On parla aussi d'un *Comité d'action,* « constitué à Rome pour y diriger le mouvement patriotique. » Malheureusement ce comité constitué à Rome, d'après le *Siècle* [1] et d'autres journaux, se trouvait, par le fait, à Rieti, hors des frontières pontificales; et, quant à son influence, nous avons vu ce qu'il put obtenir.

On racontait encore qu'à Terracine se faisaient des démonstrations annexionnistes; qu'on envoyait des adresses à Victor-Emmanuel; qu'il en était de même à Velletri; qu'à Ceprano flottait le drapeau italien; que toute la province de Viterbe était insurgée; que les gendarmes y étaient désarmés; que les habitants y maintenaient l'ordre au nom de Victor-Emmanuel; que des bandes de jeunes gens, organisés en guérillas, y harcelaient les garnisons pontificales; et, quant à ces garnisons, quant à l'esprit des troupes, tantôt on disait qu'elles n'opposeraient pas de résistance à l'invasion et que le Pape même l'avait ainsi ordonné, tantôt que les officiers et soldats indigènes étaient prêts à fraterniser avec l'armée italienne, tantôt, au contraire, qu'à Viterbe le lieutenant-colonel de Charette déclarait dans un ordre sa volonté de résister, même si le Saint-Père lui défendait de le faire. Puis, c'était le colonel Azzanesi, qui était arrêté pour refus d'obéissance; le général Kanzler, qui donnait sa démission de ministre des Armes; les provinces, qui étaient déjà envahies et militairement occupées; le Pape, qui s'embarquait pour Malte; et d'autres bruits encore, non moins absurdes, non moins faux [2]. Il est inutile de

1. *Siècle*, du 11 septembre 1870.

2. Voir entre autres journaux, pour tous ces bruits mensongers, le

les réfuter en détail; les événements en ont fait ample justice; qu'il nous suffise de dire, en leur donnant un simple et formel démenti, que, si on les inventait ainsi de toutes pièces, et si on les livrait aux quatre vents de la publicité, c'était à cause des efforts qu'on avait tentés pour réaliser ces mensonges, et du bonheur qu'on eût éprouvé à en voir quelques-uns se changer en tristes vérités.

Et pendant qu'ainsi l'imposture attaquait son autorité, sapée par la ruse et menacée par la force, que faisait le Souverain-Pontife? Pie IX priait, et remettait sa cause entre les mains de Dieu.

Ce fut un touchant spectacle, le soir du 9 septembre, que de le voir, après l'audience donnée au comte Ponza, descendre à Saint-Pierre, seul, escorté de quatre suisses de sa garde, pour aller longuement prier devant le Saint-Sacrement, les bras ouverts, les yeux fixes, absorbé dans de douloureuses pensées. Puis, ce fut à la Vierge-des-Douleurs qu'il s'adressa, récitant devant le groupe de Michel-Ange, les litanies auxquelles répondirent les fidèles alors présents dans la basilique, et qui s'étaient réunis auprès de lui. Enfin, prosterné sur le tombeau des Apôtres, il dit, avec le peuple qui l'entourait, l'hymne d'Urbain VIII et les répons qui l'accompagnent.

« O Pasteur Eternel, disait le Pape, n'abandonne pas ton troupeau ! »

« Mais, répondaient les Romains, par tes saints Apô-
« tres, couvre-le d'une protection perpétuelle ! »

Et Pie IX reprenait : « O Dieu, protège ton peuple
« qui t'appelle, et qui se confie en la protection de tes
« Apôtres ! »

Siècle, l'*Indipendenza italiana*, la *Gazette piémontaise*, *la Nazione*, l'*Opinione*, etc., du 6 au 13 septembre 1870.

Et le peuple répondait : « O Dieu, couvre-le d'une « protection perpétuelle ! »

Ah! gardons-nous du doute! Deux jours plus tard, les provinces étaient envahies; dix jours plus tard, Rome était piémontaise; mais pour se cacher parfois dans le nuage, la main de Dieu ne perd pas sa puissance, et, pour ne pas s'être manifestée alors, sa protection n'a pas abandonné son représentant.

LIVRE DEUXIÈME

L'INVASION DES PROVINCES

LIVRE II

CHAPITRE PREMIER

LES DEUX ARMÉES

Nous savons déjà que le gouvernement italien eût désiré accomplir son usurpation sans recourir à la violence; mais quand il eut perdu tout espoir d'une solution pacifique et qu'il se résolut à employer la force, il voulut au moins le faire dans des conditions capables de rendre impossible toute résistance, et peut-être même d'en enlever à l'avance la pensée : tout fut donc préparé pour faire rapidement une attaque avec des forces écrasantes.

Note. — Pour cette partie plus spécialement militaire de notre travail, nous avons consulté particulièrement les souvenirs personnels de ceux qui prirent une part directe à ces événements. Sans parler du rapport officiel du général Cadorna, de divers récits pontificaux ou piémontais publiés en 1870 ou depuis, de journaux et pamphlets révolutionnaires de ce temps, nous avons sous les yeux un grand nombre de relations manuscrites et de notes écrites au courant des événements, ou peu après, et que des officiers appartenant aux différents corps de l'armée romaine ont bien voulu nous communiquer. Si la discrétion, et, pour quelques-uns même, la prudence, nous obligent à taire leurs

L'Italie venait récemment de mobiliser dix divisions. Pour opérer contre Rome, on en mit cinq, ainsi qu'une réserve, sous les ordres du lieutenant-général Cadorna. Celui-ci avait sous son commandement direct les XIe, XIIe et XIIIe divisions, formant le IVe corps d'armée. Tout en concourant à ses mouvements, la IIe division, général Bixio, et la IXe, général Angioletti, devaient, au commencement du moins, conserver une action séparée.

Cette armée était formée de la manière suivante :

FORMATION DU CORPS D'ARMÉE D'OPÉRATION CONTRE ROME.

Commandant et Etat-major du corps d'armée.

Commandant en chef.......	Lieutenant-général Raffaele CADORNA.
Chef d'état-major..........	Lieut.-colonel PRIMERANO.
Commandant l'artillerie....	Major-général CORTE.
Commandant le génie......	Colonel GAMBINI.
Commandant la cavalerie...	Major-général D'HUMILLY DE CHEVILLY.
Commandant les bersaglieri.	Lieutenant-colonel PINELLI.
Intendant militaire.........	Intendant militaire SANI.
Médecin en chef...........	Médecin-chef GIACOMETTI.
Ambulance de réserve......	Médecin-directeur TUNISI.
Carabiniers royaux du corps d'armée.................	Major APPIOTTI.
Commandant le train du corps d'armée...........	Capitaine CAUCIA.
Commandant l'escadron des guides du corps..........	Capitaine FRIGERIO (des lanciers d'Aoste).
Tribunal militaire.........	Avocat fiscal PACINI.

noms, nous tenons cependant à les assurer de notre profonde reconnaissance.

IVe CORPS D'ARMÉE

XIe *Division.*

Commandant général...... Lieutenant-général COSENZ.
Chef d'état-major.......... Major MANTELLINI.
Commandant l'artillerie.... Major BOIDO.
Intendant militaire........ Commissaire de guerre PIOLTI.
Ambulance divisionnaire.... Médecin-directeur PLAISANTY.

TROUPES.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.
Brigade mixte. — Major-général BOTTACCO.			
19e régiment d'infanterie (GARIN DI COCCONATO). ..	4	»	»
35e — (BORGHESI)...............	4	»	»
Brigade Sicilia. — Major-général LANZA VECCHIA DI BURI.			
(1) 61e régiment d'infanterie (PITTALUGA).............	4	»	»
62e — (CALCAGNINI).............	4	»	»
Bersaglieri. — 21e bataillon (GOLA)..................	1	»	»
34e — (PAGLIARI)................	1	»	»
Artillerie. — Major BOIDO.			
10e batterie du 7e régiment d'artillerie............	»	»	6
11e — —	»	»	6
12e — —	»	»	6
Cavalerie. — Lieut.-colonel GALLI DELLA LOGGIA.			
2e escadron des lanciers de Milan.................	»	1	»
3e — —	»	1	»
TOTAL des forces de la XIe division..	18	2	18

1. Le 4e bataillon du 61e régiment fut laissé à Terni et n'entra pas dans les États romains.

XIIe *Division.*

Commandant général...... Major général MAZÉ DE LA ROCHE.
Chef d'état-major.......... Major d'AYALA.
Commandant l'artillerie.... Major TAVALLINO.
Intendant militaire......... Commissaire de guerre BONOME.
Ambulance divisionnaire.... Médecin-directeur GUIDETTI.

TROUPES.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.
Brigade Bologna. — Major général ANGELINO.			
39e régiment d'infanterie. (BELLY)	4	»	»
40e — (SAN-MARTINO)	4	»	»
Brigade Modena.—Major général CORCHIDIO DI MALAVOLTA.			
41e régiment d'infanterie (CATTANEO)	4	»	»
42e — (FONTANA)	4	»	»
Bersaglieri.— 12e bataillon (NOVELLIS)	1	»	»
35e — (CASTELLI)	1	»	»
Artillerie. — Major TAVELLINO.			
1re batterie du 7e régiment d'artillerie	»	»	6
2e — —	»	»	6
8e — —	»	»	6
Cavalerie. — Lieutenant-colonel MUNICCHI.			
1er escadron des lanciers d'Aoste	»	1	»
2e — —	»	1	»
5e —	»	1	»
6e — —	»	1	»
TOTAL	18	4	18

XIIIe *Division*.

Commandant général...... Major général Ferrero.
Chef d'état-major.......... Lieutenant-colonel Pozzolini.
Commandant l'artillerie.... Major Novellini.
Intendant militaire......... Commis. de guerre Novelli.
Ambulance divisionnaire.... Médecin-directeur Colombini.

TROUPES.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.
Brigade Cuneo. — Major général de Fornari.			
7e régiment d'infanterie (Spinola)................	4	"	"
8e — (Giusiana)...............	4	"	"
Brigade Abruzzi. — Major général Bessone.			
57e régiment d'infanterie (Montréal).............	4	"	"
58e — (Bracco)..................	4	"	"
Bersaglieri. — 16e bataillon (Garone)...............	1	"	"
36e — (Prevignano)...........	1	"	"
Artillerie. — Major Novellini.			
4e batterie du 7e régiment d'artillerie.............	"	"	6
5e — —	"	"	6
6e — —	"	"	6
Cavalerie. — Major Porcara Bellingeri.			
1er escadron des lanciers de Milan................	"	1	"
4e — —	"	1	"
Total........................	18	2	18

RÉSERVE DU IV[e] CORPS D'ARMÉE.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.	C[ies] génie.	C[ies] train.	C[ies] pontonn.
Artillerie. — Major Pelloux.						
5[e] batterie de position du 9[e] régiment d'artillerie	»	»	6	»	»	»
6[e] batterie de position du 9[e] régiment d'artillerie	»	»	6	»	»	»
8[e] batterie de position du 9[e] régiment d'artillerie	»	»	6	»	»	»
Parc d'artillerie [1]. — Major Vivanet	»	»	»	»	3	»
Équipage de pont.—Capitaine della Croce.	»	»	»	»	»	1
Génie. Brigade de sapeurs du génie. — Major Scala	»	»	»	2	»	»
Bersaglieri. — 6[e] bataillon (Melegari)	1	»	»	»	»	»
10[e] — (Pallavicini)	1	»	»	»	»	»
17[e] — (della Chiesa)	1	»	»	»	»	»
19[e] — (Ulbrich)	1	»	»	»	»	»
28[e] — (Mattioli)	1	»	»	»	»	»
40[e] — (Cartacci)	1	»	»	»	»	»
Cavalerie. Régiment de lanciers de Novare. — Colonel Costa-Reghini	»	6	»	»	»	»
Total	6	6	18	2	3	1

1. Le général Cadorna, dans son rapport, mentionne un *parc d'artillerie,* sans donner d'autres explications. Mais, vu le nombre des batteries et songeant que les deux divisions auxiliaires ont opéré isolément sans qu'il soit fait pour elles mention de parcs d'artillerie divisionnaires, nous ne croyons pouvoir compter, pour le parc du IV[e] corps, moins de trois compagnies du train, chacune à quatre cent vingt-deux hommes et cent trente-cinq voitures, chaque division d'infanterie devant avoir une de ces compagnies d'après les règlements italiens.

DIVISIONS AUXILIAIRES.

IIe *Division.*

Commandant général...... Lieutenant-général Bixio.
Chef d'état-major.......... Colonel Asinari di San-Marzano.
Commandant l'artillerie.... Major Rossi.
Intendant militaire........ Commissaire de guerre Bosio.
Ambulance divisionnaire... Médecin-directeur Zavattaro.

TROUPES.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.	Compagnies du génie.
Brigade Grenadiers de Lombardie. — Major général Cavalchini Garofoli.				
3e régiment de grenadiers (Magnone)..........	4	»	»	»
4e — (Martini)...........	4	»	»	»
Brigade Reggio. — Général de Vecchi.				
45e régiment d'infanterie (Vacha)............	4	»	»	»
46e — (Rossi).............	4	»	»	»
Bersaglieri. — 20e bataillon (Pagani)...........	1	»	»	»
29e — (d'Alcherburg).....	1	»	»	»
33e — (Quadrio di Peranda)	1	»	»	»
Artillerie. — Major Rossi.				
1re batterie du 8e régiment d'artillerie..........	»	»	6	»
2e — —	»	»	6	»
11e — —	»	»	6	»
3e batterie du 7e —	»	»	6	»
Génie. — 10e compagnie des sapeurs du génie...	»	»	»	1
Cavalerie. — Régiment des chevau-légers de Lodi, Colonel Martin de Monti...............	»	6	»	»
Total.........	19	6	24	1

IXᵉ *Division.*

Commandant général....... Lieutenant-génér. ANGIOLETTI.
Chef d'état-major.......... Colonel MAYO.
Commandant l'artillerie.... Lieutenant-colonel MORENO.
Intendant militaire..... .. Commissaire de guerre D'AMBROSIO.
Ambulance divisionnaire.... Médecin-directeur D'AIME.

TROUPES.	Bataillons.	Escadrons.	Pièces.	Compagnies du génie.
Brigade Savona. — Major général DE SAUGET.				
15ᵉ régiment d'infanterie (GROSSARDI)..........	4	»	»	»
16ᵉ — (ESUDAFY)...........	4	»	»	»
Brigade Pavia. — Colonel brigadier MIGLIARA.				
27ᵉ régiment d'infanterie (CASUCCINI BONCI).....	4	»	»	»
28ᵉ — (MILANI)............	4	»	»	»
Bersaglieri. — 26ᵉ bataillon (ARBORIO MELLA DI SANT'ELIA)......	1	»	»	»
44ᵉ — (COLOMBINI).........	1	»	»	»
Artillerie. — Lieutenant-colonel MORENO.				
4ᵉ batterie du 9ᵉ régiment d'artillerie....	»	»	6	»
7ᵉ — —	»	»	6	»
12ᵉ — —	»	»	6	»
Cavalerie. — Régiment de Savoie cavalerie. — Colonel RISTORI DI CASALEGGIO......................	»	6	»	»
Génie. — 25ᵉ compagnie des sapeurs du génie.....	»	»	»	1
TOTAL.....	18	6	18	1

TOTAL DES FORCES.

	Bataillons d'infanterie.	Bataillons de bersaglieri.	Pièces.	Escadrons.	Compagnies du génie.	Compagnies du train.	Compagnies de pontonniers.
IVe corps (y compris la réserve).							
12 régiments d'infanterie	48	»	»	»	»	»	»
12 bataillons de bersaglieri	»	12	»	»	»	»	»
12 batteries d'artillerie	»	»	72	»	»	»	»
14 escadrons de cavalerie	»	»	»	14	»	»	»
Une brigade du génie, sapeurs	»	»	»	»	2	»	»
Un parc d'artillerie, comp^ies du train	»	»	»	»	»		»
Un équipage de pont, compagnies de pontonniers	»	»	»	»	»	»	1
Guides du corps (dont la présence est indiquée dans la formation de l'état-major)	»	»	»	1	»	»	»
IIe *Division.*							
4 régiments d'infanterie	16	»	»	»	»	»	»
3 bataillons de bersaglieri	»	3	»	»	»	»	»
4 batteries d'artillerie et parc divisionnaire 1	»	»	24	»	»	1	»
Un régiment de cavalerie	»	»	»	6	»	»	»
Une compagnie du génie, sapeurs	»	»	»		1	»	»
IXe *Division.*							
4 régiments d'infanterie	16	»	»	»	»	»	»
2 bataillons de bersaglieri	»	2	»	»	»	»	»
3 batteries d'artillerie et parc divisio^re.	»	»	18	»	»	1	»
Un régiment de cavalerie	»	»	»	6	»	»	»
Une compagnie du génie, sapeurs	»	»	»	»	1	»	»
TOTAL	80	17	114	27	4	5	1

1. D'après les règlements italiens, à chaque division d'infanterie est attachée une compagnie du train, soit huit officiers, quatre cent vingt-deux hommes et cent trente-cinq voitures.

Quant à la force numérique de cette armée, son effectif nominal donne :

20 régiments d'infanterie... à 3,071 h. par régiment......	61,420
17 bataillons de bersaglieri.. à 588 h. par bataillon......	9,996
19 batteries d'artillerie...... à 150 h. par batterie..	2,850
27 escadrons .... à 161 h. par escadron	4,347
4 compagnies du génie.... à 120 h. par compagnie....	480
5 compagnies du train..... à 430 h. par compagnie....	2,150
1 équipage de pontonniers = 1 c^ie de pontonniers à 150 h. + 85 h. du train..................................	235
TOTAL............	81,478

Et pour le détail des différentes divisions :

XIe division................	14,232
XIIe —	14,554
XIIIe —	14,232
Réserve du IVe corps.......	6,870
IIe division................	16,164
IXe —	15,426
TOTAL............	81,478

Cet effectif de quatre-vingt-un mille quatre cent soixante-dix-huit hommes n'est, il est vrai, qu'un effectif nominal, plus fort que la vérité : pour obtenir l'effectif réel, le temps que les Italiens eurent pour préparer et mobiliser ces troupes, la courte durée de la campagne, et cette considération que, cette armée étant la seule appelée alors à des opérations actives, on avait toute facilité de la compléter par voie d'emprunt aux corps maintenus à l'intérieur, tout cela ne permet guère d'en défalquer plus de 20 o/o, soit seize mille vingt-sept hommes dans le cas actuel. L'effectif réel de cette armée d'opération contre Rome serait donc de soixante-quatre mille hommes environ. A coup sûr, il atteignait le chiffre de soixante mille hommes et le dépassait même.

De plus, entre le 10 et le 20 septembre, entrèrent dans les provinces romaines, à la suite de l'armée de Cadorna, trois régiments d'infanterie, les 34ᵉ, 64ᵉ et 21ᵉ, et deux bataillons du 51ᵉ régiment, ainsi que les 25ᵉ, 39ᵉ et 41ᵉ bataillons de bersaglieri. C'étaient donc quatorze bataillons d'infanterie et trois bataillons de bersaglieri, d'un effectif nominal de douze mille cinq cent douze hommes, d'un effectif réel de dix mille dix hommes, dont il faut bien encore tenir compte. Bien que ces corps ne figurent pas, en effet, dans la formation de l'armée d'opération contre Rome, ils lui servirent cependant de soutien, et, en occupant après elle les provinces qu'elle envahissait, lui donnèrent l'entière liberté de ses mouvements.

Réduisant à leur effectif réel, c'est-à-dire diminué d'un cinquième sur l'effectif nominal, nous trouvons les chiffres suivants :

XIᵉ division	11,386
XIIᵉ —	11,644
XIIIᵉ —	11,386
Réserve du IVᵉ corps	5,496
IIᵉ division	12,932
IXᵉ —	12,341
Entrés plus tard	10,010
TOTAL	75,195

C'est donc une force totale d'au moins soixante-dix mille hommes qui fut employée à attaquer ou occuper les provinces pontificales.

Si le nombre de ces troupes était grand, leur composition était bonne. Les dix-sept bataillons de bersaglieri étaient formés d'hommes solides, aguerris et sur lesquels la pensée de s'attaquer au Pape n'avait que peu de prise.

L'artillerie était remarquablement bien servie. Elle avait trois batteries de 12; les autres étaient du 6 rayé, en bronze, et se chargeant par la bouche, du système La Hitte. Abondamment pourvue de tout le nécessaire pour son entrée en campagne, l'armée italienne avait un service de télégraphie militaire bien organisé, et la prévoyance avait été portée si loin que, dès le 30 août, on avait envoyé d'Arezzo trois wagons remplis d'écussons et de placards aux armes de Savoie, lesquels étaient destinés, au fur et à mesure de l'occupation, à pavoiser les localités annexées et à donner la preuve d'un enthousiasme spontané.

Pour compléter l'investissement des Etats pontificaux, une flotte cuirassée, sous les ordres du contre-amiral del Carretto croisait près des côtes romaines, et devait, à son heure, paraître devant Civita-Vecchia, pour concourir à l'attaque et à la prise de cette place.

Elle se composait, croyons-nous, des bâtiments cuirassés suivants :

Roma, vaisseau de 1er rang.
Re di Portogallo, —
Messina, frégate de 2e rang.
Ancona, —
Terribile, corvette.
Castelfidardo, frégate de 2e rang.
Principe di Carignano, frégate de 2e rang.
San-Martino, frégate de 2e rang.
Affondatore, frégate de 2e rang.

Auxquels il faudrait ajouter les deux frégates non cuirassées *Italia* et *Duca di Genova*, avec l'aviso *Vedetta*, qui croisaient près des côtes.

Nous avouons toutefois ne donner que sous réserve cette formation de la flotte.

L'armée italienne formait sur les frontières romaines trois corps séparés de force inégale. Cadorna, avec le

IVᵉ corps d'armée, menaçait la frontière N.-E, du côté des Légations et de la Sabine; Bixio, à sa droite, occupait avec la IIᵉ division les frontières toscanes; et Angioletti, avec la IXᵉ, formait la gauche et s'étendait sur les confins du royaume de Naples, au S.-E. Les premiers jours de septembre avaient été employés à concentrer davantage chacun de ces corps, auparavant échelonnés sur toute la frontière [1], et à leur faire arriver les derniers détachements manquant encore pour compléter leur formation. A la date du 7 septembre, Bixio avait son quartier général à Orvieto; Cosenz, à Rieti; Mazé de la Roche, à Terni; Ferrero, à Narni; et Angioletti, à Cassino.

Le plan d'invasion concerté avec le ministre de la guerre était simple. Presque simultanément, la IIᵉ division devait envahir la province de Civita-Vecchia en traversant celle de Viterbe; la IXᵉ, envahir celles de Frosinone et de Velletri; le IVᵉ corps d'armée enfin, envahir celles de Viterbe et Comarca. Balayant devant eux les garnisons pontificales ou enlevant celles qui voudraient résister, les trois corps italiens devaient converger vers Rome, se rejoindre sous les murs de la ville, et si

1. Quinze jours auparavant, le 21 août, les Italiens occupaient les positions suivantes, en commençant par leur droite : à Radicofani, 45ᵉ régiment d'infanterie; — à San-Giovanni in Persiceto, 29ᵉ bataillon de bersaglieri; — Castel San-Giorgio, 16ᵉ bataillon, *id.*; — Orvieto, 57ᵉ et 58ᵉ régiments d'infanterie, 36ᵉ bataillon de bersaglieri; — à Guardea, 35ᵉ bataillon, *id.*; — Amelia, 41ᵉ régiment d'infanterie, 12ᵉ bataillon de bersaglieri; — Narni, 42ᵉ régiment d'infanterie; — Terni, 39ᵉ et 40ᵉ régiments d'infanterie; — Magliano, 61ᵉ, *id.*; — Poggio-Mirteto, 62ᵉ, *id.*; — Fara, 21ᵉ bataillon de bersaglieri; — Avezzano, 25ᵉ bataillon, *id.*; — Civitella, 41ᵉ bataillon, *id.*; — Sora, 44ᵉ bataillon, *id.*; — Cassino, 15ᵉ régiment d'infanterie; — Ponte-Corvo, 16ᵉ régiment.

C'étaient donc alors quarante-quatre bataillons d'infanterie et neuf de bersaglieri qui bordaient la frontière, et que rejoignirent, dès la fin d'août, les autres troupes destinées à l'armée d'opération et occupant des garnisons moins rapprochées.

les portes ne s'en ouvraient pas d'elles-mêmes, les abattre par le canon. L'escadre en même temps devait attaquer Civita-Vecchia.

Pour l'exécution de ce plan, et pour la marche sur Rome, chacun des trois corps italiens avait une double voie.

Au Sud, le chemin de fer de Naples passe près de Frosinone, à Velletri, à Albano; à côté, deux grandes routes mènent également vers Rome, passant l'une par Terracine et les marais Pontins, l'autre par Ceprano, Frosinone, Anagni et Valmontone; elles se rejoignent à Velletri pour déboucher de là dans la campagne par Genzano et Albano.

Cadorna avait devant lui le chemin de fer de Florence à Rome par Orvieto, qui, longeant la frontière, entre dans les Etats après avoir passé le Corese, et arrive à Rome par la rive gauche du Tibre; sur la rive droite, une route passant par Civita-Castellana et Monterosi descendait sur Rome.

Enfin pour Bixio, la grande route de Florence à Rome, après avoir traversé Viterbe, allait rejoindre la précédente à Monterosi, tandis qu'une autre, partant de Viterbe et passant par Vetralla, allait rejoindre à Corneto le chemin de fer de Livourne à Rome par Civita-Vecchia.

Les généraux italiens avaient ainsi à leur disposition un réseau de voies ferrées leur permettant d'arriver rapidement sous les murs de Rome; mais la crainte de trouver ces voies coupées, le désir de ne laisser derrière eux dans les provinces aucune garnison pontificale, l'envie, en occupant plus lentement et plus complètement ces provinces, d'y allumer enfin par leur présence un esprit libéral et italien que, de loin, leurs intrigues n'avaient pu animer; tous ces motifs les déterminèrent à préférer les

grandes routes, quoique plus longues, aux lignes des chemins de fer.

Le 8 septembre, le ministre de la guerre prescrivait au général Cadorna de prendre pour ligne d'opération la rive droite du Tibre, lorsque déjà ce général avait tout ordonné pour descendre sur Rome par Monterotondo et la rive gauche. Deux jours plus tard, dans la soirée du 10, ordre arrivait de passer la frontière, dans la nuit du 11 au 12 septembre, entre cinq heures du soir et cinq heures du matin. L'ordre fut exécuté; le 11, à cinq heures du soir, Bixio s'avançait sur Bagnorea; dans la nuit, Ferrero enlevait le pont d'Orte, et le 12, à quatre heures et demie du matin, Angioletti marchait sur Ceprano [1].

Que pouvait opposer la cour de Rome à une armée ennemie si nombreuse et si bien préparée? Quelques troupes d'un dévouement absolu, entièrement formées de volontaires, attachées par le cœur à la cause qu'elles défendaient, rendues, malgré la diversité des nationalités, homogènes par le même amour porté au même drapeau, bien disciplinées et pourvues en grande partie d'armes à tir rapide [2], mais d'une insuffisance numérique à laquelle ne pouvaient suppléer la bravoure ni le dévouement.

Pour défendre contre soixante mille ennemis un territoire ayant 50 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 15, et offrant 11,790 kilomètres carrés de superficie, le Saint-Père n'avait que treize mille six cent vingt-quatre hommes de troupes, chiffre officiel; mais de cet effectif

1. Nous nous bornons à ces quelques mots sur la topographie des provinces et le plan des Italiens, devant y revenir avec plus d'étendue dans les chapitres suivants.

2. Fusils Remington pour une grande partie de l'armée; carabines Minié pour le reste.

nominal, il faut défalquer toutes les non-valeurs et l'effectif réel atteignait à peine onze mille hommes [1].

Ils se formaient de la manière suivante :

FORMATION DE L'ARMÉE PONTIFICALE EN SEPTEMBRE 1870

Commandant et Etat-major de l'armée.

Commandant en chef.......	Lieutenant-général KANZLER, *pro-ministre des Armes.*
Inspecteur des troupes......	Général de brigade baron DE KALBERMATTEN.
Commandant la 1re brigade..	Gén. de brigade cte DE COURTEN.
Commandant la 2e brigade..	Gén. de brigade mis ZAPPI.
Grand-aumônier...........	Mgr TIZZANI.
Intendance................	Intendant inspec. G. MOLINARI.
—	Intendant divisionn. MONARI.
Command. la place de Rome.	Colonel LOPEZ.
Service sanitaire...........	Médecin-directeur COSTANTINI.
Auditorat général..........	Avocat GIOAZZINI.

1. Après la prise de Rome, la *Gazzetta ufficiale* évalua l'armée romaine à dix mille sept cents hommes.

Force du corps.	FORMATION ET FORCE DES CORPS.	Bataillons.	Compagnies.	Escadrons.	Pièces.
	Gendarmerie. — Colonel Evangelisti				
1,863	Une légion, comptant 10 compagnies stables, 2 mobiles, 1 de dépôt et un escadron monté, répartie en trois divisions: Ire division. — Rome et Comarca. — Major Uttini. IIe division. — Velletri et Frosinone. — Major Lauri. IIIe division. — Viterbe et Civita-Vecchia. — Major Amorosetti.	»	13	1	»
	Artillerie. — Colonel Caimi.				
996	Un régiment comptant 2 batteries montées, 3 à pied, 1 de montagne et 2 de dépôt.	»	»	»	40
	Génie. — Lieutenant-colonel Lana.				
157	Une compagnie de soldats du génie et services auxiliaires...................	»	1	»	»
	Cacciatori. — Lieutenant-colonel Sparagana.				
1,174	Un bataillon à 8 compagnies et une compagnie de dépôt........................	1	9	»	»
	1er régiment d'infanterie. — Colonel Azzanesi.				
1,691	Un régiment de 2 bataillons à 7 compagnies, et 1 compagnie de dépôt...... .	2	15	»	»
	Zouaves pontificaux. — Colonel Allet.				
3,040	Un régiment de 4 bataillons à 6 compagnies, et 4 compagnies de dépôt.......	4	28	»	»
8,921	*A reporter.........*	7	66	1	40

Force du corps.	FORMATION ET FORCE DES CORPS.	Bataillons.	Compagnies.	Escadrons.	Pièces.
8,921	*Report*............	7	66	1	40
	Légion d'Antibes. — Colonel PERRAULT.				
1,089	Un régiment de 2 bataillons à 6 compagnies, et 2 compagnies de dépôt.......	2	14	»	»
	Carabiniers étrangers. — Colonel JEANNERAT.				
1,195	Un régiment de 2 bataillons à 6 compagnies, et 2 compagnies de dépôt.......	2	14	»	»
	Cavalerie Dragons. — Colonel LEPRI.				
567	Un régiment de 4 escadrons et 1 escadron de dépôt...........................	»	»	5	»
	Equipages du train.				
166	Une compagnie........................	»	1	»	»
	Sédentaires. — Major GENUINI.				
544	Un bataillon à 6 compagnies............	1	6	»	»
	Infirmiers.				
119	Une compagnie........................	»	1	»	»
	Squadriglieri, auxiliaires de la gendarmerie.				
1,023	Placés sous les ordres du colonel de gendarmerie [1]........................	»	»	»	»
13,624	TOTAL................	12	102	6	40

1. Voir à la fin du chapitre la *Note sur les squadriglieri.*

N'ont pas été comptés dans le tableau précédent le bataillon des volontaires de réserve, fort d'environ six cents à sept cents hommes, et la garde palatine d'honneur, ensemble un millier d'hommes, mais destinés soit à la police intérieure de la ville, soit à la garde du Vatican et à la sûreté du Souverain-Pontife.

Dans ce nombre de treize mille six cent vingt-quatre hommes, les troupes étrangères ne comptaient guère que pour cinq mille cinq cents environ, ces troupes étrangères qui, bien que reconnues par la convention de septembre, servaient de thème aux déclamations de la Révolution. L'élément indigène dominait donc, il était même si nombreux relativement à la population des Etats romains, que ces Etats fournissaient près de douze volontaires par mille habitants, proportion énorme, et qui, appliquée par exemple à la France, eût versé dans l'armée française un contingent inouï de quatre cent cinquante mille volontaires. Et l'on accusait les Romains [1]!

Déjà si faible par elle-même, l'armée pontificale n'avait pu être concentrée au commencement de septembre. Il y avait environ deux mille hommes dans les provinces de Velletri et de Frosinone; un millier dans celle de Viterbe, autant dans celle de Civita-Vecchia, et environ trois cents hommes dans les petites garnisons de la Comarca. Le reste était à Rome. Avec aussi peu de monde, vouloir occuper la capitale, Civita-Vecchia, et se maintenir dans cinq provinces attaquées à la fois de trois côtés différents, c'eût été n'opposer partout à l'attaque que de faibles corps

1. En 1869, l'effectif nominal de l'armée était de seize mille trois cent trente-quatre hommes. Cette diminution de mille sept cents hommes en 1870 portait exclusivement sur les corps étrangers, et s'explique par la paix dont Rome jouissait depuis deux ans, et par la guerre franco-allemande qui avait enlevé des soldats et empêché des recrutements nouveaux.

morcelés et destinés à être promptement écrasés en détail.

Aussi le ministre des Armes résolut-il d'abandonner les provinces, pour concentrer dans Rome toutes les forces de la défense, et donna-t-il aux troupes détachées l'ordre de se replier sur la capitale. Il laissait toutefois à chacun des officiers supérieurs qui les commandaient la latitude de juger des circonstances et de faire « une honorable résistance, » s'ils le croyaient utile. Ces instructions ne se rapportaient d'ailleurs qu'au cas d'invasion par l'armée royale. Si quelques bandes de volontaires, garibaldiens ou autres, essayaient une action contre les États pontificaux, ordre était donné de les combattre à outrance et de les repousser; mais celles-ci ne tentèrent pas cette épreuve, à laquelle ne les encourageait guère l'attitude des populations pontificales.

A côté du point de vue stratégique, il y avait aussi le côté politique à ménager dans l'évacuation des provinces, et l'on devait éviter, en les abandonnant trop vite, de laisser aux révolutionnaires venant du dehors le loisir d'y causer, entre notre départ et l'arrivée de l'ennemi, des désordres qui eussent ensuite fourni un prétexte à l'occupation italienne et à l'entrée des troupes piémontaises. Cette considération avait son importance, et les chefs des divers détachements répartis dans les provinces eurent l'ordre de ne quitter leurs positions qu'à l'approche immédiate de l'ennemi. — Ils courraient peut-être ainsi quelque risque de se voir couper la retraite; mais, du moins, un calme absolu et un ordre parfait régnant partout, il demeurerait prouvé pour le monde entier que les Piémontais arrivaient en conquérants perturbateurs, en annexionnistes violents et non en pacificateurs de désordres. Enfin l'importance particulière de Civita-Vecchia, l'utilité de la conserver, soit que du dehors pût arriver quelque secours, soit que les circonstances obligeassent

le Saint-Père à s'y retirer ou à s'y embarquer, ses fortifications en bon état, et auxquelles l'armée française avait ajouté divers travaux pendant les dernières années, tous ces motifs firent qu'on donna au commandant de cette place l'ordre d'y prolonger la résistance plus qu'on ne le devait faire sur les autres points du territoire.

Ainsi donc, pour les soixante mille assaillants, faire une triple attaque sur des points différents, puis converger vers Rome, et opérer leur jonction sous ses murs; pour les défenseurs, dont cinq mille à peine occupaient les provinces, se replier sur Rome et s'y concentrer en n'évacuant leurs positions qu'au dernier moment, et ne s'attachant à défendre un peu solidement que Civita-Vecchia, tels étaient les plans d'attaque et de défense. Voyons comment ils furent exécutés.

Pour atteindre plus de clarté, et les trois corps d'armée italiens [1] ayant agi isolément jusqu'au moment du siége même de Rome, nous nous attacherons successivement à chacun d'eux, et montrerons séparément les progrès peu difficiles de ces trois attaques.

ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES SQUADRIGLIERI

Parmi les diverses troupes de l'armée romaine se trouvait un corps de mille *squadriglieri*, appartenant tous à la province de Frosinone. La formation de ce corps était due au major Lauri, auquel fut confié, sur la fin de 1866, le soin de poursuivre le brigandage. Le personnel en fut recruté, pour

1. Cette expression de *trois corps d'armée* est impropre, Cadorna seul ayant un vrai *corps d'armée*, tandis qu'Angioletti et Bixio n'eurent que des divisions. Mais bien que ce terme soit inexact, nous avons cru pouvoir l'employer quelquefois pour plus de commodité.

la plus grande partie, parmi les bergers connaissant parfaitement les montagnes qui entourent ou traversent les provinces de Frosinone et de Velletri Donnés comme aides aux gendarmes, ces bergers rendirent avec eux des services signalés, si bien qu'en sept mois les bandes de brigands, très-nombreuses, furent réduites à un très-petit nombre, et qu'après un temps très-court le brigandage fut complétement détruit. Le calme rendu aux provinces ravagées jadis par ce fléau fit que toute la population s'en montra hautement reconnaissante envers le major Lauri et envers les gendarmes et les squadriglieri qui dépendaient de lui. Les troupes italiennes des frontières, qui connurent ces braves soldats, purent apprécier leurs rares qualités, et les eurent souvent pour compagnons dans leurs patrouilles et leurs rencontres avec les brigands. Le gouvernement pontifical considéra la répression du brigandage comme une affaire d'humanité, et ordonna au major Lauri de s'entendre avec les autorités italiennes et de leur rendre plus facile leur tâche si difficile; on répondit loyalement aux offres du major, et, grâce à l'action combinée des troupes pontificales et italiennes, les brigands, traqués des deux côtés de la frontière, ne trouvèrent plus de sûreté.

Si tous les honnêtes gens applaudirent à la conduite du gouvernement pontifical, il n'en fut pas de même des soi-disant *libéraux :* la suppression du brigandage supprimait la chance que le gouvernement italien se fît un prétexte de ce brigandage pour franchir les frontières. Aussi naquit-il chez eux pour ce motif haine et mépris et désir de vengeance contre les squadriglieri. Alors ils prétendirent que les squadriglieri étaient tous d'anciens bandits, auxquels on avait fait grâce et qu'on avait enrôlés contre leurs anciens compagnons, leur promettant l'impunité de tous leurs délits passés ou autres, pourvu qu'ils entrassent aux squadriglieri. C'était d'une fausseté absolue, et jamais recrutement de ce genre n'avait eu lieu, même partiellement; mais le mensonge et la calomnie étaient des armes si habituelles qu'on n'y regardait pas de si près. Comme nous aurons lieu de le dire plus tard, c'est encore cette même calomnie qui, après la chute de Rome, servit

de prétexte au gouvernement italien pour persécuter les braves squadriglieri coupables seulement d'avoir, en détruisant le brigandage, nui aux espérances des radicaux. Soumis à une longue détention, contraire et au texte et à l'esprit de la capitulation de Rome, beaucoup ne revirent leurs montagnes que plus d'un an après l'annexion des Etats pontificaux, apprenant ainsi par eux-mêmes à goûter les libertés piémontaises et les bienfaits apportés à Rome par l'entrée *fraternelle* des Italiens, qui savaient mettre en liberté Gasbarone, et poursuivre les défenseurs de l'ordre.

Les squadriglieri ne formaient pas un corps séparé; placés sous les ordres des officiers de gendarmerie, ils accompagnaient les gendarmes dans leurs expéditions et étaient payés comme eux. Tous robustes et agiles, excellents tireurs, infatigables et habitués à toutes les duretés de la vie de montagne, ils avaient comme uniforme une tenue analogue à celle des montagnards du pays, et étaient armés de carabines. Ils avaient été appelés à Rome pour la première fois lors d'une revue qui suivit de peu l'ouverture du Concile; ils y revinrent de nouveau au mois de septembre, pour concourir à la police et à la défense de la ville.

CHAPITRE II

OPÉRATIONS DE LA IIe DIVISION. — VITERBE. — CIVITA-VECCHIA

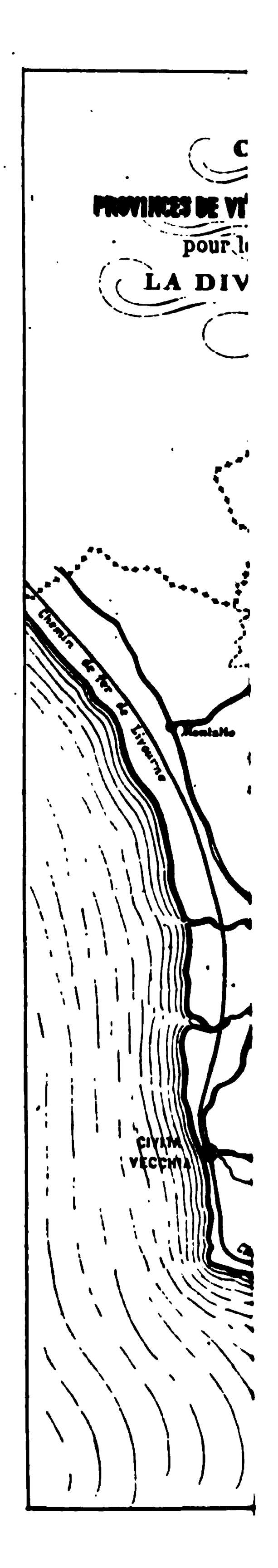
Le premier à commencer les hostilités et à violer le territoire pontifical fut le général Bixio [1]. Ardent garibaldien, il portait à l'Eglise une haine violente, et c'était avec joie qu'il marchait aujourd'hui contre la papauté [2].

La IIe division, placée sous ses ordres, comptait environ treize mille hommes [3]. Echelonnée sur la frontière septentrionale des Etats romains, avec le quartier général à Orvieto, elle n'attendait que le signal, toute prête à entrer en mouvement. C'est Civita-Vecchia qui était l'objectif principal de Bixio, mais il menaçait

1. Frère de l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale de 1848 en France, Girolamo Bixio, plus connu sous le nom de *Nino* Bixio, avait passé sa jeunesse dans la marine. Compagnon de Garibaldi pendant le siége de Rome en 1849, son compagnon aussi en 1859 contre l'Autriche, son lieutenant ensuite dans l'expédition de Sicile et de Naples, Bixio, ainsi que Cosenz, autre officier garibaldien, avait été nommé lieutenant-général par le gouvernement piémontais en 1861.

2. C'est lui qui avait un jour publiquement déclaré que s'il allait à Rome, il jetterait dans le Tibre le Pape et tous les cardinaux.

3. Seize mille cent soixante-quatre hommes, sur le papier. — Elle comprenait seize bataillons d'infanterie, trois bataillons de bersaglieri, six escadrons et vingt-quatre pièces d'artillerie. — Voir le tableau de formation, page 109.


PROVINCES DE
pour
LA
Chemin de fer de Livourne
Montalto
CIVITA
VECCHIA

aussi la province de Viterbe, qui s'avance au nord dans la Toscane, et qu'il devait traverser en partie pour atteindre la province voisine.

Dans la province de Civita-Vecchia, il y avait peu de garnisons pontificales. Sauf Civita elle-même, commandée par un Espagnol, le colonel Serra, qui avait fait preuve de valeur dans les Romagnes en 1859, et où se trouvaient tout au plus neuf cents à mille hommes [1], il n'y avait de forces qu'à Corneto et à Montalto, occupés par quelques gendarmes et quelques douaniers.

Dans la province de Viterbe plus considérable, l'occupation était plus forte et s'étendait à un plus grand nombre de points. Au sud-est, près de la frontière, Civita-Castellana; Viterbe, où était le lieutenant-colonel de Charette, commandant la province; plus au nord, Montefiascone et Valentano, avaient des garnisons d'une ou plusieurs compagnies de zouaves [2]. Un bataillon et demi y était réparti. — Tout au nord, Acquapendente; San-Lorenzo, au nord, et Bagnorea, à l'est du lac de Bolsena, formaient les postes avancés de cette province. Quelques dragons et douaniers occupaient la Capraccia, point où les routes de Bagnorea à Acquapendente et de Monte-

1. Quatre compagnies de dépôt des zouaves, sous le commandant d'Albiousse; — 3e, 4e et 5e compagnies des cacciatori; — un demi-escadron de dragons; — quatre sections d'artillerie; — une centaine de gendarmes et squadriglieri; — quelques douaniers, soldats du génie et marins.

2. A Civita-Castellana, une compagnie de zouaves, 5e du IVe (cent dix hommes) et la compagnie de discipline; — à Viterbe, quatre compagnies de zouaves (trois cent quatre-vingt seize hommes), trente-sept dragons, quarante gendarmes, quarante artilleurs avec une section, et, de plus, une mitrailleuse qui appartenait à M. de Charette. — A Montefiascone, deux compagnies de zouaves (cent soixante-treize hommes) avec le commandant de Saisy; — une compagnie à Valentano; — vingt hommes à San-Lorenzo; autant à Bagnorea; à peu près autant à Acquapendente.

fiascone à Orvieto se rejoignent. Les communications entre Viterbe et Corneto étaient maintenues à Vetralla par un détachement de gendarmes; quelques gendarmes et squadriglieri étaient encore répartis dans quelques localités moins importantes [1]. C'étaient, en tout, moins de deux mille cinq cents hommes qui occupaient les deux provinces de Viterbe et de Civita-Vecchia.

Les postes les plus avancés et, partant, les plus exposés à une attaque étaient ceux d'Acquapendente, de San-Lorenzo et de Bagnorea. Depuis plusieurs jours, les zouaves qui s'y trouvaient faisaient aux environs et près de la frontière de fréquentes reconnaissances, pour étudier les routes, surveiller les mouvements des Italiens et pouvoir se replier en temps utile sur la Capraccia et Montefiascone, comme ils en avaient l'ordre. Il en était de même, au reste, dans chacune des autres garnisons, où le temps se passait également en patrouilles, reconnaissances et études du terrain.

Les deux premiers de ces détachements se replièrent assez tôt et rentrèrent dans la journée du 11 à Montefiascone; il n'en fut pas de même de celui de Bagnorea, moins heureux et moins bien informé.

Le lieutenant qui commandait le détachement ayant été prévenu, dans la matinée du 11, que plusieurs compagnies piémontaises s'étaient montrées sur la route d'Orvieto à Rocca-Borgo, envoya en reconnaissance de ce côté un sergent et cinq hommes; mais ceux-ci, dépassant le but ou s'égarant au retour, revinrent trop tard pour fournir des renseignements opportuns; et un dragon, en-

1. Le major Amorosetti commandait la gendarmerie des deux provinces, au point de vue administratif; mais, militairement, la distribution des gendarmes et squadriglieri, fractionnés sur beaucoup de points, les plaçait sous les ordres directs des officiers commandant les forces auxquelles ils se trouvaient adjoints.

voyé ensuite, tomba aux mains de l'ennemi. On avait appris toutefois par des gendarmes qu'à deux heures, l'armée piémontaise (IIe division) semblait se préparer à marcher en avant; et, à trois heures, on reçut de la Capraccia avis que l'ennemi avait mis sac au dos et s'avançait. C'était l'instant d'évacuer Bagnorea, et le lieutenant de Kervyn venait d'y donner à son détachement les ordres pour le départ et allait se mettre en marche, pour se replier lentement sur Montefiascone en défendant le terrain. L'arrivée d'un officier de zouaves, abusé par de faux renseignements, vient tout-à-coup le tromper lui-même et arrête son mouvement. On devait croire bien informé cet officier qui venait de la Capraccia. Sur son dire, le lieutenant prend les mouvements des Piémontais pour de simples manœuvres et non pour le commencement de l'invasion, indiquée seulement, lui assure-t-on, pour le milieu de la semaine. Il le croit et suspend son départ.

Par malheur, les premiers renseignements étaient les plus exacts. Bixio avait réellement ébranlé sa division et, à cinq heures du soir, dépassé la frontière. Ses troupes s'avançaient sur Bagnorea, par la route de Lubriano; le lieutenant-colonel Nepi, des bersaglieri, commandait l'avant-garde.

Dans ce moment arrive le sergent de zouaves envoyé en reconnaissance : il avait rencontré les Piémontais et l'un de ses hommes avait été blessé. Mais ces renseignements viennent trop tard. Les zouaves surpris par l'arrivée inattendue des Italiens, veulent aussitôt se replier non pas sur Viterbe, par la route de Celleno, ce qui eût encore été possible, mais sur la Capraccia et Montefiascone, en conformité aux anciennes instructions. Un bataillon italien, entré dans Bagnorea, leur en a déjà fermé la sortie du côté de Montefiascone; et quand, rebroussant

chemin, ils veulent alors chercher une autre issue, ils se voient cernés et sommés de se rendre. Leur petit nombre (ils n'étaient qu'une vingtaine) les contraignit à le faire, mais en pleurant et embrassant les débris de leurs armes qu'ils brisèrent avant de les livrer. On les conduisit aussitôt au bivouac piémontais, où ils passèrent la nuit; puis, menés à Montefiascone, ils furent ensuite longuement promenés à travers toute l'Italie, en butte aux mauvais traitements de leurs vainqueurs et aux insultes d'une lâche populace. Premiers trophées des envahisseurs, ils furent les premiers appelés à recevoir ces glorieuses injures. Mais nous aurons lieu de revenir plus tard sur ces cruelles scènes que les Piémontais ont pris soin de renouveler plus d'une fois. Le seul héritage qu'ils aient conservé des mœurs militaires de l'antique Rome, c'est le manque de convenances envers les prisonniers et le manque de respect pour le malheur.

Pendant que Bagnorea tombait ainsi aux mains de Bixio avec sa garnison, le petit poste de la Capraccia était aussi occupé sans coup férir, et, poursuivant leur marche, les Italiens s'avancèrent sur Montefiascone. Encouragés par leur succès de Bagnorea, ils espéraient le renouveler et surprendre les deux compagnies du commandant de Saisy. Eclairées et prévenues à temps, celles-ci étaient en mesure de déjouer la surprise.

Le commandant avait ouvert la veille les ordres cachetés qui lui enjoignaient de se replier sur Viterbe *au dernier moment* et *sans engager d'action*, et les avait douloureusement communiqués aux officiers de son détachement. Il était dur, en effet, de reculer ainsi sans combattre ; mais de plus hauts intérêts demandaient la concentration à Rome de toutes les forces disponibles. Les instructions reçues furent exécutées, et les pontificaux attendirent l'approche de l'ennemi pour évacuer la forte

position de Montefiascone. Quand les zouaves abandonnèrent la ville, on entendait déjà avancer l'armée piémontaise; il était environ dix heures du soir. Un officier, parti le dernier et qui eut occasion de traverser seul toute la cité pour rejoindre les troupes déjà en marche, put constater l'attitude de la population livrée à elle-même, entre le départ de la garnison et l'entrée des prétendus *libérateurs*. L'aspect de la ville était morne; les rues désertes; et sur la place, un groupe d'une douzaine de libéraux attendait seul et sans démonstrations les colonnes piémontaises, que de loin on voyait s'approcher éclairées par des torches.

La retraite des zouaves ne fut pas inquiétée; formés en colonne et flanqués de tirailleurs, ils prirent la route de Viterbe où ils arrivèrent dans la nuit. Un brigadier de dragons envoyé en reconnaissance avait annoncé que la route était libre; peu auparavant, dans une autre direction, il n'avait échappé qu'à grand'peine à la poursuite de cavaliers ennemis.

Quant aux troupes italiennes, elles ne dépassèrent pas Montefiascone ce jour-là : une partie s'établit dans la ville; le reste bivouaqua au pied de la colline.

Le lendemain, au lieu de marcher sur Viterbe, Bixio laissa ce soin à la XIIIe division, du corps de Cadorna, et espérant devancer sur la route de Civita-Vecchia la colonne de M. de Charette, dont Ferrero retarderait la marche et qui tomberait ainsi dans ses mains, il tourna brusquement à droite, vers Marta, et, se dirigeant sur Civita-Vecchia par Toscanella et Corneto, il marcha le plus rapidement qu'il put sur cette dernière ville. Il laissait seulement en arrière un bataillon détaché.

Pendant ce temps, le lieutenant-colonel de Charette se préparait à lui échapper avec les troupes de sa province.

Prévenu dès le 10 septembre de l'insuccès de la mission

du comte Ponza, il avait aussitôt averti tous ses avant-postes de se tenir sur leurs gardes et prêts à se replier. Nous avons dit que ceux de San-Lorenzo et d'Acquapendante se retirèrent par la Capraccia sur Montefiascone, que n'avait pu atteindre le détachement de Bagnorea. Les troupes de Montefiascone devaient à leur tour se replier sur Viterbe; la compagnie placée à Valentano devait se rabattre directement sur Vetralla, où devaient également se concentrer les gendarmes des brigades voisines et ceux de la lieutenance de Ronciglione. Tels étaient les ordres donnés et qui furent exécutés.

Toutes les forces étant ainsi réunies, deux partis s'offraient au commandant de Viterbe. L'article 9 des instructions émanées du ministère l'autorisait à faire « une « honorable résistance; » il pouvait, en ce cas, s'établir dans une forte position et y disputer le terrain à l'ennemi. Mais si ce parti était de nature à plaire à des hommes de cœur, il avait l'inconvénient de compromettre le salut du détachement; on courait le risque presque certain d'être coupé de Rome; les canons ne pourraient passer par les chemins du Bolicame, seule retraite possible, et l'on risquait ainsi de se faire écraser sans autre profit qu'un honneur chèrement acquis.

Le plus sage était de se replier sur Rome pendant qu'on le pouvait encore; déjà l'on n'avait même plus le choix des routes, car les troupes de Cadorna auraient intercepté à Monterosi la route directe. Il ne restait que celle de Civita-Vecchia par Vetralla, où l'on devait rallier les gendarmes et la compagnie venant de Valentano. M. de Charrette s'arrêta à ce parti.

Il n'entrait pas cependant dans ses intentions de devancer de beaucoup les Piémontais, en laissant à elle-même une grande ville facile à agiter. Aussi feignit-il d'être résolu à s'établir solidement à Viterbe et à y résis-

ter. Le 12, à sept heures du matin, tout semblait préparé pour une occupation sérieuse. A la porte Florentine, deux compagnies de zouaves et l'artillerie; trois autres à la porte San-Pietro; une au couvent de Santa-Maria in Gradi; une autre sur le plateau qui commande la route de Vetralla; sur la place, le poste habituel et les gendarmes; enfin, la mise en état de défense de la caserne, quelques barricades et quelques légers travaux de fortifications passagères. Telles étaient les dispositions prises, et qui paraissaient confirmer la résolution de résistance annoncée aux habitants.

On attendit ainsi les Piémontais. On pouvait apercevoir de loin un de leurs camps sur les hauteurs de Montefiascone, près de l'embranchement des deux routes d'Acquapendente et d'Orvieto. Un autre, moins nombreux, mais plus proche, se distinguait à Bagnoli, dans la plaine à droite de Montefiascone, à 6 milles environ de Viterbe.

Entre dix heures et midi, ces deux camps furent levés, et de l'observatoire établi dans la tour de la caserne, on put voir l'une des colonnes ennemies se diriger vers Toscanella et Carcanello, sans doute pour couper la route de Corneto. Presque en même temps, des paysans annonçaient qu'on voyait approcher deux colonnes ennemies venant du côté d'Orte et de Soriano. En effet, au moment où les dragons mis en vedettes recevaient les premiers coups de feu de l'ennemi qui descendait de Montefiascone, on put apercevoir sur la route de Ronciglione une colonne d'infanterie qui approchait en se défilant le mieux possible derrière les replis et les accidents du terrain.

Après avoir réuni, vers deux heures, les officiers pour leur déclarer l'urgence d'évacuer Viterbe, avant d'être complétement investi, et leur donner ses ordres, M. de Charette fit retirer l'artillerie et les diverses troupes occu-

pant la ville, et les établit à environ 1 mille 1/2 en arrière de Viterbe, au casino Polidori, dont la position était assez forte. En traversant Viterbe, les soldats reçurent de la population de nombreuses marques de sympathie. « *Coraggio, figli!* leur criait-on; *poveri figli di madre!* » Cette sympathie, qui se retrouva d'ailleurs partout, répondait aux déclamations piémontaises [1].

On attendit quelque temps au casino Polidori; l'ennemi qui croyait Viterbe fortement occupé n'avançait que lentement. On eut donc tout le loisir de rappeler la compagnie détachée à Santa-Maria in Gradi, les vedettes les plus rapprochées de Viterbe, le détachement de gendarmes et enfin une compagnie laissée à la porte Florentine pour y surveiller l'approche de l'ennemi. Les seules pertes éprouvées furent celles de quelques vedettes enlevées sur les routes de Montefiascone et de Bagnorea; celle de trois malades qu'on ne put emmener, même en voiture, et enfin les douze hommes de garde au poste de la Place, où le chef de poste comprit mal l'ordre de retraite, et attendit de pied ferme l'arrivée des Piémontais.

Quant aux bagages, ils étaient partis le matin, formant un convoi de dix-huit charrettes, sous la conduite d'un sous-officier et d'une faible escorte, et arrivèrent le lendemain à Civita-Vecchia, ayant suivi la route non sans quelque risque d'y être enlevés.

La petite troupe pontificale était donc réunie; le moment de partir était venu : déjà l'une des colonnes ennemies était arrivée à la Quercia; celle qui venait de Soriano n'était plus qu'à 1 mille de la porte Romaine, et, à quelques cents mètres de la porte Florentine, au *Prato Giar-*

1. Sur le plateau aussi où diverses compagnies avaient été placées, les habitants d'une chaumière, ne sachant que faire pour aider les soldats, allaient pour eux à la corvée d'eau, ce qui n'était pas une besogne sans fatigue.

dino, débouchait une autre colonne venant de Montefiascone [1]. On ne pouvait attendre plus longtemps, et la colonne du lieutenant-colonel de Charette prit alors la route de Vetralla. En chemin, et pour retarder la poursuite de l'ennemi, on fit sauter un pont, moitié bois, moitié maçonnerie; mais l'obstacle était faible, et deux heures avant d'atteindre Vetralla, on se voyait rejoint par des cavaliers piémontais. On fait halte; une compagnie (3e du 4e) se poste sur une hauteur près de la route; des tirailleurs s'embusquent derrière les rochers qui couvrent la pente; les Italiens tournent bride et s'éloignent; et les pontificaux, reprenant leur marche, arrivèrent sans autre inquiétude [2] à Vetralla; il était six heures du soir, et la chaleur excessive du jour avait rendu fatigante cette marche, si courte qu'elle pût être.

A Vetralla, on passa la nuit, qui fut tranquille et sans alerte. Deux compagnies, bivouaquées hors la ville, couvraient la route de Viterbe. Sur les autres routes menant à Sutri, etc., on avait placé de petits postes. On trouva dans Vetralla les gendarmes de la lieutenance de Ronciglione, ceux de Sutri, de Capranica di Sutri, de San-Giovanni di Bieda, etc., qui s'y étaient repliés. Pour la compagnie de zouaves de Valentano (2e du 4e), la fatigue l'avait empêchée de gagner Vetralla, et l'on apprit qu'elle s'était arrêtée à 8 milles de là, à la Rocaccia.

L'ordre de retraite, expédié de Montefiascone par deux dragons, n'était parvenu à Valentano, à cette compagnie, qu'à une heure du matin, le 12. Le capitaine de Kermoal, qui la commandait, ne put partir avec ses hommes qu'à quatre heures et demie, et, passant par Pianziano, il était

1. Elle appartenait sans doute au bataillon laissé par la IIe division.

2. Des dragons envoyés en reconnaissance du côté de San-Martino avaient annoncé au retour que la route était libre.

arrivé à huit heures et demie à Toscanella, où il avait fait halte pour en repartir vers midi; deux heures plus tard, l'ennemi l'y remplaçait. Arrivé à la Rocaccia, et forcé d'y faire une nouvelle halte, il avait envoyé à Vetralla son lieutenant pour y prendre des ordres, que celui-ci fut forcé d'attendre quelque temps, M. de Charette n'étant pas encore arrivé. Informé de la position, le lieutenant-colonel enjoignit à la 2ᵉ du IV de poursuivre immédiatement jusqu'à Monte-Romano, qu'on savait encore inoccupé; puis, de là, de gagner Civita-Vecchia par les routes les plus directes et comme on pourrait, car au-delà de Monte-Romano les renseignements faisaient défaut. Le capitaine de Kermoal obéit, et passant par des chemins de montagne, atteignit à minuit Monte-Romano, où il passa le reste de la nuit.

Pour la colonne qui de Viterbe avait gagné Vetralla, il s'agissait de ne pas temporiser. La chaleur s'annonçait dès le matin comme devant être excessive, ce qu'elle fut en effet. Le départ eut lieu à six heures du matin le 13. Les habitants de Vetralla s'étaient montrés sympathiques aux troupes, et le lieutenant-colonel ayant réquisitionné des voitures pour les bagages, afin de diminuer la fatigue des hommes et d'augmenter la rapidité de la marche, les habitants furent au-devant des demandes avec un empressement tout cordial. Il en est de même à Monte-Romano, où l'on arrive vers dix heures. Les habitants offrent de grand cœur leurs provisions, et, dans les maisons où pendant la halte quelques soldats ou officiers vont chercher un peu de repos, on prend soin qu'aucun bruit ne trouble leur sommeil. Ces détails ne sont rien assurément; toutefois ceux qui furent alors l'objet de ces attentions et purent voir peu après l'attitude si différente, hélas! de certains paysans français envers l'armée française, ceux-là trouvent quelque prix à ces petits détails, et ils eurent

alors la preuve d'un réel attachement des populations romaines pour le gouvernement pontifical et pour ses *mercenaires* étrangers.

A 6 milles environ avant d'atteindre Monte-Romano, un chemin tourne à gauche près de Cinella, et conduit par l'Allumiera à Civita-Vecchia; mais le colonel de Charette préféra poursuivre sa marche sur Monte-Romano : la route était meilleure, plus directe, plus facile; on gardait la possibilité d'atteindre près de Corneto la ligne du chemin de fer; on avait enfin, au pis aller, la ressource d'un autre chemin qui de Monte-Romano rejoignait l'Allumiera, si, comme on le craignait, l'ennemi était arrivé déjà près de Corneto. Cette crainte se trouva justifiée, et des dragons envoyés en reconnaissance de ce côté annoncèrent que les Italiens y étaient maîtres de la route; ils ajoutaient même que celle-ci était commandée par de l'artillerie.

Ayant quitté Montefiascone la veille vers midi, Bixio venait en effet d'arriver le 13 à neuf heures et demie à Corneto, et de s'y établir. Essayer de forcer le passage eût été téméraire, vu l'infériorité numérique des troupes romaines et la forte position de Corneto. Si l'on était forcé à combattre pour s'ouvrir la route, mieux valait le faire le plus près possible de Civita-Vecchia, où l'on trouverait des soutiens et un asile; il fallait donc gagner Civita-Vecchia, le plus tôt possible; pour cela, on n'avait qu'une route longue, difficile, passant près de l'ennemi à travers des montagnes escarpées, inconnues, et c'était pendant la nuit qu'on devrait la suivre. Pour préparer les hommes à cette fatigue, on leur accorde quelques heures de repos. Charette en profite pour compléter ses renseignements et en faire part aux officiers de son détachement, dans un conseil de guerre où il décide la marche sur Civita-Vecchia. Il se procure aussi un guide, et accepte

à ce titre un *guardiano* qui s'offre et servit bien.

Le temps presse cependant. La troupe s'étant un peu reposée, M. de Charette adresse quelques mots à ses soldats, et, sans même avoir le temps d'achever le repas commencé, par une accablante chaleur, et aux cris répétés de : *Vive Pie IX!* on commence, vers trois heures et demie, cette retraite de douze heures, qui ne devait finir qu'à Civita-Vecchia, et qui serait admirée comme elle le mérite si, exécutée en un autre temps, elle eût trouvé un historien digne d'elle.

A quelque distance de Monte-Romano, il fallait quitter la grande route pour se jeter à gauche dans la traverse. Le chemin que l'on prit, mauvais dès l'abord, était cependant praticable. Au bout de quelques milles, il cesse complétement; c'est à gué, et de l'eau jusqu'au-dessus du genou, qu'on passe le petit fleuve du Mignone; puis, on se trouve en pleine montagne, dans des sentiers bons seulement pour des bêtes de somme. C'est pourtant le seul chemin possible pour la colonne; il faut y faire passer l'artillerie; et avec le jour qui baisse augmentent les difficultés. Tantôt descendant au fond de ravins escarpés, tantôt gravissant des pentes abruptes, tantôt par de brusques détours contournant des saillies de rochers, gênés par l'inégalité même d'un sol raboteux, hérissé de pierres aux arêtes vives, on triomphe de tous les obstacles. On avance, là même où la marche semble impossible; quand les deux canons et la mitrailleuse ne peuvent passer, on leur attache des cordes et on les hisse à force de bras. Deux fois ainsi, l'on doit monter séparément les caissons et les pièces; ailleurs il faut aux six chevaux d'attelage joindre une vingtaine de soldats. Pour les bagages, il en est de même, et parfois on doit les transporter et enlever en quelque sorte les chariots. Un ou deux se brisent, qu'on abandonne; les autres passent, ainsi que les canons,

grâce aux efforts soutenus de la troupe. Les hommes tombent de fatigue, mais aucun ne se plaint; et le courage leur donne une force nouvelle, maintenu par le bon esprit de tous, et l'énergie que savent inspirer le lieutenant-colonel de Charette et le lieutenant d'artillerie Maldura.

On avait encore à courir un autre risque : une fois, dans la nuit, on aperçut du sommet d'une hauteur les feux de nombreux bivouacs ennemis entre Corneto et Civita-Vecchia. Ils étaient encore éloignés; mais la route s'en rapprochait. A force d'efforts, on avait, en continuant cette marche nocturne, gagné Allumiera et rejoint la route allant de Bracciano à Civita-Vecchia; mais bientôt on vit qu'en la suivant on tomberait au milieu des Italiens; on était même si près d'eux qu'il n'était pas certain qu'on pût éviter leur rencontre. On fait halte un instant; Charette donne à voix basse ses instructions aux officiers pour le cas d'une attaque, et échange avec eux une poignée de main d'adieu; puis, quittant de nouveau la route frayée que suivent seuls les bagages et leur garde, on se jette à travers champs, traînant encore les canons sur un sol parsemé de rochers jetés en désordre, et marchant ainsi en ligne droite et le plus vite possible dans la direction de Civita-Vecchia.

Tant d'efforts furent récompensés, et l'ennemi ne s'aperçut pas de la proximité des pontificaux. Bixio se promettait bien cependant de leur couper le passage. Il avait fait occuper par ses troupes la route de Corneto à Monte-Romano et le pont du Mignone, où il les attendait au passage. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que des chemins impraticables les déroberaient à son attente.

Vers deux heures du matin, la petite troupe romaine entendit un bruit lointain : c'était celui de la mer, on approchait de Civita-Vecchia. Tout n'était pas sauvé encore, et des fusées que l'on vit alors s'élever au-dessus de la

ville, dans le ciel encore sombre, et dont le sens était inconnu, donnèrent bien quelques inquiétudes; mais celles-ci ne furent pas confirmées. La marche se poursuivit heureusement; à trois heures, l'avant-garde atteignit les portes de la ville et le reste de la colonne arriva à trois heures et demie dans Civita-Vecchia; elle était en sûreté.

Pendant ce temps, l'anxiété était grande dans la ville. On y avait appris l'évacuation de Viterbe et la marche de sa garnison sur Civita-Vecchia; mais on savait aussi que l'ennemi était maître de la route de Corneto; en effet, le 13, était arrivé vers onze heures du matin, à Civita-Vecchia, un train qui depuis la veille attendait à Corneto la garnison de Viterbe. Il amenait, au lieu d'elle, environ cent cinquante squadriglieri, gendarmes et douaniers, qui se repliaient de Montalto et de Corneto, disaient qu'au moment où ils avaient quitté cette ville, on y était sans nouvelle de la colonne pontificale, et ajoutaient qu'au même instant les Italiens y pénétraient.

Dans la journée, vers deux heures, on vit arriver les zouaves venus de Valentano. Partis le matin à six heures de Monte-Romano, suivant tantôt la route, tantôt des chemins de traverse et des sentiers, ne marchant pas en ordre et réunis, mais fractionnés par groupes de dix à vingt hommes, et quelquefois moins nombreux, ils avaient réussi à se dérober aux troupes de Bixio [1]. Ils savaient que la colonne venant de Viterbe avait couché la veille à Vetralla; mais depuis, qu'était-elle devenue? Diverses reconnaissances furent envoyées de Civita-Vecchia dans la journée du 13, mais n'apportèrent pas de renseignements.

1. Une partie des gendarmes et des dragons, qui s'étaient joints à eux jusqu'à Monte-Romano, ne voulurent pas les suivre au-delà, trouvant moins périlleux d'y attendre la colonne de Viterbe ou de revenir isolément à Civita-Vecchia.

Vers onze du soir se présenta un paysan porteur d'un billet où M. de Charette annonçait son arrivée pour minuit, et trois heures encore se passèrent sans qu'on le vit paraître. L'inquiétude était à son comble; les reconnaissances se succédaient, également inutiles, et cette anxiété de la garnison sur le sort de ses camarades augmenta encore les transports de joie avec lesquels ceux-ci furent accueillis quand ils arrivèrent enfin.

Pendant que les troupes de la province de Viterbe effectuaient avec tant de bonheur une retraite si périlleuse, le général Bixio, que nous avons laissé à Corneto avec sa division, y attendait toujours la colonne pontificale. Il y demeura jusqu'au soir du 14. Ce jour-là cependant, il avait poussé sa cavalerie et les bersaglieri jusqu'en vue de Civita-Vecchia, et ayant enfin appris que ceux qu'il attendait lui avaient échappé, il ne songea plus qu'à s'emparer de Civita-Vecchia. La flotte italienne étant venue dans la journée sous Corneto, au Porto-Clementino, Bixio alla, vers deux heures et demie, à bord du vaisseau-amiral *Roma*, se concerter avec l'amiral del Carretto pour le siége de la place, et se portant enfin lui-même en avant, le 15, il établissait son quartier-général à Torre-Orlando, devant Civita-Vecchia [1].

Nous avons dit précédemment que la garnison de Civita-Vecchia, principalement formée de zouaves (dépôt) et de cacciatori, s'élevait de huit à neuf cents hommes,

1. C'est pendant que Bixio était à Corneto qu'un officier d'artillerie pontificale, le capitaine Riva da Meldola, vint lui rendre son épée. Bixio, assez soldat pour ne pas aimer les défections, le reçut, dit-on, assez mal. Hâtons-nous d'ajouter que l'exemple du capitaine romain trouva peu d'imitateurs.

avec quatre sections d'artillerie et un demi-escadron. Du côté de terre, la place avait des fortifications suffisantes, récemment augmentées par les troupes françaises d'occupation. Sur la mer, les défenses, moins fortes, ne pouvaient résister longtemps à l'attaque de vaisseaux cuirasrassés. L'arsenal était bien pourvu; le général Dumont, en partant, y avait encore laissé trente-cinq obusiers et mille deux cents obus; mais le nombre des artilleurs était malheureusement hors de toute proportion avec celui des pièces, et totalement insuffisant. Telle qu'elle était cependant, si la place de Civita-Vecchia ne pouvait, comme Gaëte, arrêter longtemps les efforts d'une armée ennemie, elle pouvait au moins lui opposer une certaine et honorable résistance.

Le 12, à neuf heures du matin, le colonel Serra, qui commandait la place, fit afficher dans les rues la mise de la ville en état de siége; dans sa proclamation, il concentrait aux mains de l'autorité militaire tout ce qui regardait l'ordre et la tranquillité publique; il soumettait à une commission, nommée à l'avance, tous les fauteurs de désordre, interdisait le port d'armes de toute espèce, et faisait appel aux bons et loyaux sentiments de la population [1]. Cette proclamation et la mesure qu'elle annonçait ne causèrent dans la ville aucune agitation; seulement, en prévision d'un siége, chacun songea à se munir de provisions.

Dans l'après-midi, vers cinq heures, on eut connaissance de l'évacuation de Viterbe par les troupes pontificales et de son occupation par celles du général Ferrero. C'est alors que fut envoyé à Corneto le train dont nous avons parlé, et qui, le lendemain, ramena vers onze heures, non pas la colonne de Viterbe, mais les gendarmes de Corneto.

1. Voir, aux *Pièces justificatives*, nº XLI, cette proclamation.

C'était le 13. Dans la soirée, les consuls étrangers résidant à Civita-Vecchia se rendirent [1] vers sept heures et demie chez le consul de France, M. de Tallenay, pour y délibérer sur la conduite à tenir. Le résultat de cette réunion fut que les consuls de France, de Prusse, de Norwège et d'Autriche [2] allèrent trouver le commandant de place pour connaître ses intentions. Le colonel Serra les reçut avec courtoisie, et leur dit qu'il avait eu de Rome ordre de défendre la place [3], qu'il suivrait ces instructions, et que, du reste, il les préviendrait des mesures qu'il croirait devoir prendre. — A ce moment, la ville était encore parfaitement calme, et la seule préoccupation qui semblait l'agiter était l'inquiétude sur le sort des troupes de Viterbe.

Le lendemain, 14, la flotte italienne parut au point du jour en vue du port. En même temps on vit s'approcher de la ville un bâtiment plus petit qui sembla se détacher de la flotte et qu'on prit d'abord pour un aviso; ce n'était qu'un paquebot des messageries françaises, qui arrivait en passant près de la flotte ennemie. A six heures du matin, celle-ci s'étant approchée, on put compter onze ou douze frégates, et deux bâtiments moindres; elle paraissait se diriger vers l'entrée du port, et beaucoup d'habitants s'inquiétant à cette vue, il y eut alors un moment de panique. Beaucoup de bourgeois s'embarquèrent avec quelques meubles et effets dans des canots, et se hâtèrent de sortir du port menacé pour gagner quelque point du littoral.

Vers sept heures, la flotte s'étendit en face du port et

1. Sauf ceux de Russie et des États-Unis, qui refusèrent de s'y rendre, en prétextant n'avoir pas les pouvoirs nécessaires pour prendre de résolutions.

2. MM. de Tallenay, Arata, Feoli et Palomba Caracciolo.

3. Voir Balbiani, *Storia della campagna di Roma nel 1870*.

s'établit en demi-cercle, à une très-faible distance de terre. Elle y demeura quelque temps stationnaire; puis, un vaisseau vira de bord, et tournant vers la ville sa poupe où se lisait le nom de *Castelfidardo*, il changea de position, et se porta au-delà de la station vers un point où le chemin de fer cotoie de fort près le rivage. Quelque temps après, la flotte toute entière vira de bord, cingla vers le couchant, et, peu d'heures après, elle avait disparu dans cette direction. C'est alors qu'elle se rendit au Porto-Clementino, où le contre-amiral eut un entretien avec Bixio, comme nous l'avons vu.

Vers le même temps, le lieutenant-colonel de Charette partait avec ses troupes. Les zouaves de la garnison de Civita-Vecchia avaient un moment espéré voir leurs camarades demeurer avec eux; mais, comme il s'y attendait, et en réponse à un télégramme envoyé par lui, le commandant des troupes de Viterbe avait reçu à huit heures et demie une dépêche qui le rappelait à Rome avec son détachement. Il laissa seulement à Civita-Vecchia la compagnie venue de Valentano (2ᵉ du IV) et, à sa place, emmena avec lui la première compagnie de dépôt de zouaves. Le train qu'il prit était le train ordinaire de Civita-Vecchia à Rome. Entre la première de ces villes et une station voisine, il y eut un instant de sérieuse inquiétude. Le chemin de fer cotoyait de très-près le rivage, et l'on vit à une faible portée de terre une frégate ennemie embossée et qui semblait prête à prendre en écharpe le train à son passage. Le danger était réel et grand; mais on n'en eut que la crainte; la présence de voyageurs civils dans le convoi et la certitude de tirer sur eux en même temps que sur les troupes, arrêtèrent-elles la frégate italienne? Celle-ci ignora-t-elle que nos soldats étaient dans le train, crut-elle qu'ils allaient suivre dans un train spécial, ou bien n'eut-elle pas d'ordres? Quoi qu'il en soit,

le convoi poursuivit sa marche, et fut bientôt hors de portée; on arriva ainsi jusqu'aux environs de Rome. Au pont du Tibre, le train s'arrêta : le triste souvenir de la caserne Serristori et de tentatives analogues faisait craindre que des mains coupables n'eussent essayé de miner le pont pour le faire sauter au moment du passage des troupes. Celles-ci descendirent du train qui poursuivit sans elles, et, suivant la rive droite, elles entrèrent dans Rome par la porte Portèse. L'anxiété sur leur sort n'avait pas été moindre à Rome qu'à Civita-Vecchia; la joie de les revoir y fut égale. Le pro-ministre des Armes les attendait lui-même à la porte, avec sa famille; et ce fut au milieu de *vivats* et d'acclamations poussées par les troupes postées près des murailles, et par le peuple répandu dans les rues, que nos soldats de Viterbe firent leur entrée dans la capitale, où bientôt ils durent se rendre aux postes de combat qu'on leur avait assignés.

Mais revenons à Civita-Vecchia.

Conformément à sa promesse, le commandant de place y avait fait avertir les chefs des consulats qu'il était décidé à se défendre, et qu'ils eussent à prendre pour eux et leurs nationaux les arrangements en conséquence. Dès le matin, du reste, les consuls avaient arboré leurs pavillons, à l'apparition de la flotte ennemie. — Vers trois heures, quelques troupes italiennes se montrèrent à environ 5 milles de la place; les portes en furent aussitôt fermées; on renforça les postes; mais ce ne fut qu'une alerte, et à six heures l'ennemi s'était retiré hors de vue. — Rien de particulier ne marqua la fin de cette journée du 14; l'ordre y avait été général, sauf la panique des habitants à l'approche de la flotte, sauf aussi un coup de feu, tiré, dit-on, par un soldat et qui aurait blessé une jeune fille.

Le 15, après une nuit sans alerte, les mouvements de troupes commencèrent dès cinq heures du matin, et jus-

qu'à neuf heures on vit la garnison se préparer à la possibilité d'une attaque et la population prendre ses précautions pour les mêmes événements.

A neuf heures, un corps de cavalerie ennemie paraissait à l'ouest de la ville et derrière la Torre-d'Orlando. Deux piquets de dragons allaient en reconnaissance et la troupe prenait ses places de combat. L'un des piquets de dragons revint une demi-heure plus tard; l'autre dispersé par l'ennemi, dont il s'était trop approché, eut quelque peine à regagner la ville. En même temps, à neuf heures et demie, reparaissait la flotte italienne, gouvernant vers le port, et bientôt la cavalerie italienne s'avançait jusqu'à un mille des remparts.

Déjà l'inquiétude commençait à gagner les Civitains. Comme un grand nombre de ports, Civita-Vecchia avait une population mêlée, formée d'éléments très-divers, et c'était assurément, dans l'Etat pontifical, l'une des villes sur le dévouement de laquelle on devait compter le moins. La municipalité inquiète alla trouver le colonel Serra et lui exposa ses craintes. Serra répondit aux fonctionnaires municipaux qu'ils devaient se rassurer, et, pour les mieux calmer, il ajouta que la résistance qu'il prétendait faire se bornerait à une simple démonstration.

Ce n'était déjà plus la résolution plus énergique annoncée aux consuls. Les préparatifs de défense se continuaient cependant, et bientôt, à dix heures et demie, le lieutenant Villa et trente artilleurs étaient envoyés de la citadelle pour occuper les bastions au-delà de la porte de Corneto. En passant près de la frégate pontificale l'*Immacolata Concezione*, ils poussèrent d'enthousiastes cris de *Viva Pio Nono!* auxquels l'équipage du bâtiment papal répondit par de mêmes acclamations... Ardeur et dévouement qui devaient, hélas ! demeurer inutiles!

A onze heures, toute la flotte ennemie était arrivée en ligne. Une heure plus tard se présentait à la porte Campanella un parlementaire, que le lieutenant de zouaves Rospigliosi conduisit, les yeux bandés, au fort. Il était porteur d'une dépêche de Bixio, sommant la place de se rendre dans un délai de douze heures. Les conditions offertes étaient le départ immédiat des soldats étrangers, au moyen de transports étrangers ou italiens; et l'incorporation des soldats indigènes dans l'armée royale, avec conservation de leur grade, ancienneté, droit à la retraite, états de service, etc. En cas de refus, le général piémontais menaçait de bombarder la ville.

Le conseil réuni dans le fort, sous la présidence du commandant de place, demanda quatre jours pour réfléchir; et, l'officier italien ayant affirmé qu'un semblable délai ne serait accordé en aucun cas, on demanda du moins vingt-quatre heures au lieu de douze. Le parlementaire n'avait pas les pouvoirs suffisants pour donner lui-même une réponse à ce sujet; il quitta donc Civita-Vecchia à une heure et demie, et retourna au camp ennemi, en promettant de revenir.

On profita de cette suspension d'armes pour retirer les troupes des bastions, afin de leur faire prendre de la nourriture et un peu de repos. Les Italiens continuaient cependant leurs opérations d'investissement. Les chevau-légers, après s'être dirigés à l'Est, étaient descendus sur la voie ferrée, où ils avaient coupé le télégraphe et occupé la voie; des bataillons de ligne et de bersaglieri s'avançaient et l'on voyait aussi approcher l'artillerie, venant menacer la ville.

A trois heures et demie revint le parlementaire que le capitaine de cacciatori Saballs introduisit avec les formalités habituelles. Le général ennemi refusait le délai de vingt-quatre heures demandé, maintenait son ultima-

tum et menaçait d'attaquer le lendemain à trois heures du matin si l'on n'avait pas auparavant signé la reddition. . . . . .

MM. de Tallenay et Miranda, consuls de France et d'Espagne, avaient voulu aller trouver Bixio; mais celui-ci avait refusé de les recevoir, leur faisant dire que sa résolution était immuable, et que le lendemain, à trois heures, la ville serait attaquée si elle ne s'était pas rendue. Une députation du municipe essaya à son tour de pénétrer auprès du général piémontais; elle ne put le voir et obtint à grand'peine d'être reçue en son nom par un officier de son état-major. Les députés insistèrent sur les sentiments *patriotiques* de leur ville, sur leur dévouement au roi et à l'Italie, sur le danger que courait la cité au milieu d'une attaque et sur la pression de la garnison, dont, suivant leur dire, la population était victime. L'officier italien convînt volontiers avec eux qu'il serait regrettable que la ville fût endommagée par un bombardement; et il ajouta que c'était affaire à eux que d'empêcher ce malheur en obtenant une capitulation.

Avec cette unique réponse les députés revinrent à Civita-Vecchia, où leur retour surexcita les esprits; une bande de gens du peuple, ayant rencontré le commandant de place, l'entoura et usa même de menaces, pour lui conseiller de capituler sans attendre que la ville fût en flammes. Le capitaine de gendarmerie et le lieutenant du génie Foçardi furent, dit-on, insultés par cette poignée de *braves*, en voulant rejoindre le colonel Serra. Celui-ci, faible devant ces exaltés, fit des promesses vagues, au lieu de les faire disperser et de faire arrêter les meneurs, et déclina toute responsabilité en rejetant celle-ci sur le conseil de guerre qu'il avait convoqué pour sept heures et demie, et où il se rendit.

Il y avait réuni les divers chefs de corps de la garnison, et leur exposa la situation, en insistant sur l'inutilité d'une résistance et sur la nécessité d'une reddition immédiate. Le commandant de zouaves d'Albiousse répliqua vivement, insistant, lui, pour qu'on se défendît autant que les ressources de la place le permettaient, disant que l'honneur l'exigeait aussi bien que les instructions venues de Rome; si l'on ne pouvait faire de résistance sérieuse et prolongée, que du moins l'on résistât suffisamment pour faire une protestation armée; que l'on ne se rendît pas ainsi honteusement, sans même qu'un seul coup de feu eût été échangé avec l'ennemi. Serra prétendit alors que, puisqu'il faudrait toujours capituler tôt ou tard, les conditions à obtenir seraient d'autant meilleures qu'on le ferait plus tôt; que cette considération militait pour une capitulation *immédiate;* et, oubliant ou violant les ordres du ministère, il conclut à rendre la ville sans retard et sans combat. Son avis prévalut, et seul le commandant d'Albiousse refusa de mettre sa signature à cette décision du conseil.

La discussion durait encore, et la détermination de capituler n'avait pas encore été arrêtée, qu'elle était déjà connue dans la ville et que dans les hôtels et les cafés on l'annonçait comme positive. A neuf heures du soir, un officier sortit sur la place, annonçant que le conseil s'était décidé à accepter la capitulation offerte et qu'on en rédigeait l'acte. Puis, on vit sortir presque aussitôt le commandant de zouaves, dont le visage manifestait l'indignation et le mépris dont son cœur était plein. On a dit aussi que le capitaine Saballs, si brillant actuellement en Espagne, brisa son épée en face du colonel Serra au moment où il apprit la reddition résolue. Mais qu'importait? Le conseil avait décidé, et l'acte fatal se consommait. A dix heures du soir, le capitaine d'artillerie Pierantoni et le

lieutenant du génie Focardi recevaient la triste mission de se rendre auprès de Bixio, avec pleins pouvoirs de modifier dans ses termes la capitulation. On avait hâte d'en finir. Elle fut promptement arrêtée et signée aux conditions suivantes :

Les troupes de la garnison de toute arme et nationalité étaient considérées comme troupes régulières et conservaient leurs bagages; les officiers, de plus, garderaient leurs épées. A tous les officiers et soldats indigènes étaient reconnus leurs grades, solde, etc.; pour les étrangers, le gouvernement italien se chargeait de les rapatrier. La place était consignée aux troupes royales avec tout son armement, ses munitions, etc., et le 16, à sept heures, devait y entrer un bâtiment de la flotte italienne. La frégate pontificale *l'Immacolata* était conservée comme propriété du Pape. Enfin les troupes italiennes se portaient garant que les personnes et les droits de tous les membres de la troupe pontificale seraient respectés; elles s'engageaient à empêcher que les pontificaux ne fussent insultés ou molestés par qui que ce soit; le tout était signé par le colonel Serra et le général Bixio [1].

Il ne nous appartient pas de juger ici la conduite du commandant de place de Civita-Vecchia. Bien des bruits, lourds pour son honorabilité, ont couru sur son compte, et desquels il ne nous convient pas de prononcer. Sa bravoure était indiscutable; on a parlé d'ambition, on a parlé de vénalité [2]. Nous ne savons rien de ces choses. La manière dont Civita-Vecchia fut rendue, sans ombre même de résistance, quand l'importance politique de cette place aussi bien que les ordres venus de Rome voulaient qu'on

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XLII, le texte de la capitulation de Civita-Vecchia.

2. *Il volontario di Pio IX.*

la défendît, cette manière paraît difficile à expliquer, et le prétexte de l'humanité semble une raison commode qui pourrait bien souvent être employée pour couvrir mainte faiblesse; mais aucun conseil de guerre n'ayant été appelé à juger la conduite du commandant de place Serra, celui-ci n'ayant pas été à même d'y présenter sa défense, nous devons suspendre toute appréciation, aimant mieux encore être aveugles sur une faute que de porter une injuste accusation.

Mais quoi qu'il en fût des motifs qui dictèrent la conduite du colonel Serra et le firent condescendre à accepter ainsi la sommation du général Bixio, le fait de la capitulation était là, et qui s'imposait forcément. Arrêtée et signée dans la nuit, cette capitulation fut exécutée le lendemain, 16.

Dans la matinée, la corvette *Terribile* vint prendre possession du port et braqua ses canons contre le lazaret, où les zouaves furent menés avec armes et bagages, et d'où ils assistèrent à l'entrée des Piémontais dans la ville. Le drapeau pontifical, qui flottait sur le fort Michel-Ange, en fut amené pour faire place au tricolore italien, que la populace du port acclama aux cris de : *Evviva!* auxquels elle joignait ceux de : *A bas les zouaves! Mort aux étrangers!* et, dans ce premier moment d'effervescence et d'enthousiasme national, des patriotes ardents allaient en barque jusqu'auprès du lazaret insulter les soldats du Pape. Ceux-ci étaient armés; si grande que fut leur patience, elle pouvait faiblir devant l'outrage: le commandant d'Albiousse, pour éviter ce danger, adressa aux chefs piémontais de vives réclamations contre la liberté de ces insultes, déclarant, en outre, qu'il ne pourrait toujours répondre du calme de ses soldats. Les Italiens intervinrent alors, un officier de marine vint obliger les barques des enthousiastes à demeurer à distance, et

la crainte d'un conflit fit ce que n'avait pu faire le simple respect du droit des gens.

Ce ne fut qu'à la nuit que les armes furent rendues par la garnison. Le lendemain, 17, on fit partir les prisonniers pour Orbetello où ils furent séparés par nationalités. Les Français furent ramenés ensuite à Civita-Vecchia, et le commandant de l'*Orénoque*, M. Briot de la Crochais, commençant ce noble rôle qu'il devait soutenir jusqu'au bout, obtint, à force de démarches, de les prendre aussitôt sur son bord. Là, ils étaient à l'abri des outrages et couverts par le pavillon de la France. Les autres, moins heureux, furent envoyés aux frontières italiennes, à travers mille insultes et des mauvais traitements, dont nous aurons à reparler plus tard, aussi bien que des offenses faites aux officiers romains à Orbetello.

Le soir de l'entrée des Piémontais dans la ville, la joie des habitants se traduisit par les chants et les promenades patriotiques de la populace et des radicaux dans les rues plus ou moins spontanément illuminées. Il paraît que le colonel Serra fut aussi l'objet d'une sorte d'ovation de la part de ceux qui lui attribuaient le mérite d'avoir sauvé la ville au moyen de sa prompte capitulation. Quant au général Bixio, loin de s'y associer, il aurait, dit-on, témoigné assez peu d'égards et d'estime pour l'ancien colonel pontifical.

D'après des auteurs italiens, les troupes piémontaises auraient trouvé dans Civita-Vecchia cent vingt bouches à feu, 70,000 kilogrammes de poudre, et une grande quantité de munitions de tout genre.

Telles furent les opérations de la 11e division italienne, antérieurement au siége de Rome. Le lecteur s'étonnera peut-être qu'elle n'ait pas mieux réussi à couer la re-

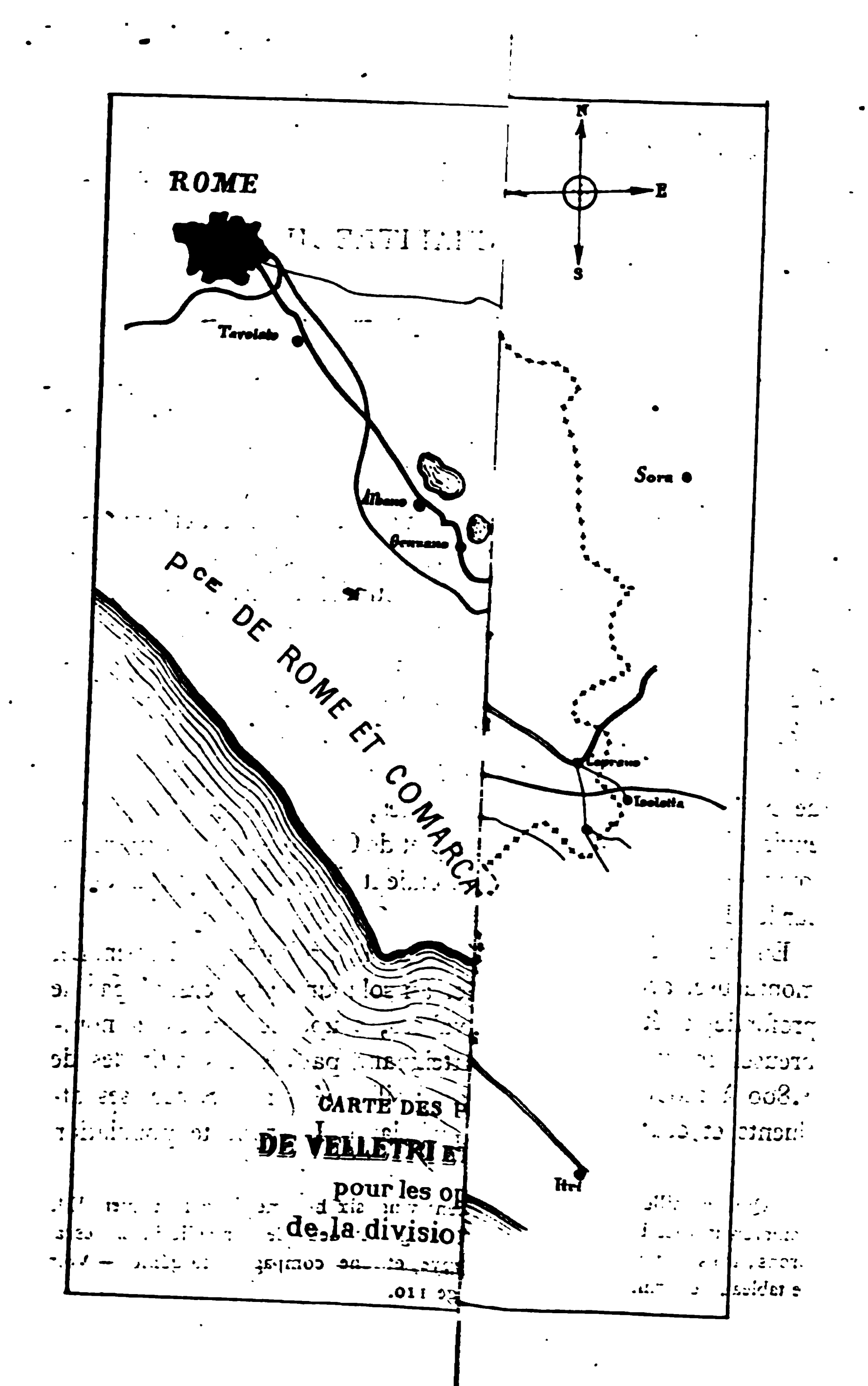
traite au lieutenant-colonel de Charette. Il semble, en effet, que Bixio, connaissant les plans du IVe corps d'armée, et sachant que celui-ci était en mesure de couper à la garnison de Viterbe la route de Rome, il semble que Bixio eût dû chercher à cerner plus promptement cette garnison. Au lieu de s'arrêter à enlever de petits postes avancés, de marcher lentement sur Montefiascone, d'y perdre une nuit et une matinée, il pouvait avancer rapidement, tourner Viterbe, et au lieu d'aller à Corneto, descendre directement de Toscanella sur Monte-Romano, où, sans doute, il eût devancé la colonne pontificale. On peut s'étonner aussi qu'il n'ait pas supposé que celle-ci pouvait à la rigueur se replier sans suivre les grandes routes. Ces remarques étaient fondées. Mais, s'il nous est permis de soulever certains voiles, nous dirons que Bixio avait été prévenu depuis plusieurs jours que les troupes romaines comptaient lui résister près de Montefiascone ou de Viterbe. Ce projet avait en effet existé, et certain personnage bien informé avait daigné en avertir Bixio, sans que celui-ci, après avoir ainsi connu ce plan, eut appris qu'il était abandonné. Aussi s'avança-t-il lentement et en bataille sur Montefiascone, s'attendant à y rencontrer une résistance que la force de la position eût pu rendre sérieuse. Et quand plus tard, détrompé sur ce point, il sut que Viterbe serait évacuée comme Montefiascone, et qu'il voulut devancer les pontificaux sur la route de Corneto, il craignit, étant à Toscanella, de n'arriver qu'après eux à Monte-Romano, et jugea plus sûr, avec raison cette fois, de les prévenir à Corneto.

Pour la route suivie par la colonne romaine de Monte-Romano à Civita-Vecchia, elle avait été sinon devinée, pressentie du moins par un officier italien qui avait un commandement dans les troupes d'avant-garde de Bixio et qui eût voulu faire garder certains passages des mon-

tagnes. Mais cet officier avait jadis servi avec le lieutenant-colonel de Charette, à Turin. Bixio, sachant ce détail et mis pour cela en défiance, remplaça cet officier par d'autres moins au fait du pays, connaissant moins aussi ce qu'on pouvait attendre des zouaves et de leur chef. Ce furent là d'heureux concours de circonstances. Mais ajoutons aussi que même pour ceux qui connaissaient ce pays, et pour ceux-là peut-être plus encore que pour d'autres, il devait sembler impossible à des troupes avec artillerie et bagages de réussir à suivre de semblables chemins, impossible même qu'elles osassent l'essayer [1]. La hardiesse de cette marche en fit la sûreté, et souvent à la guerre l'audace est la meilleure cause du succès.

Laissons maintenant le général Bixio organiser dans Civita-Vecchia une junte provisoire, recevoir les félicitations et les adresses plus ou moins libres ou sincères des communes voisines, et y installer le gouvernement royal. Les autres provinces pontificales étaient attaquées en même temps et nous devons y suivre les envahisseurs.

1. Cela est si vrai que plus tard, à Civita-Vecchia, les officiers-généraux de la IIe division qui s'y trouvèrent pendant qu'y était détenue l'armée pontificale, ne pouvaient en croire l'évidence et prièrent M. de Charette de leur montrer lui-même sur une carte la route qu'il avait suivie.


ROME
N
E
S
Sora
Pce DE ROME ET COMARCA
Itri
CARTE DES P
DE VELLETRI E
pour les o
de la divisio

CHAPITRE III

OPÉRATIONS DE LA IXe DIVISION. — FROSINONE. — VELLETRI

Le lieutenant-général Angioletti, qui avait été ministre de la marine sous le ministère La Marmora, en 1865, commandait les troupes destinées à envahir par le sud les Etats romains. La IXe division, placée sous ses ordres, comptait environ douze mille hommes [1]. Précédemment échelonnées sur la frontière napolitaine, où elles occupaient Cassino, Ponte-Corvo, Sora, Atina, Isoletta, etc., ces troupes, complétées par les détachements venus de Nola, Nocera et Naples, s'étaient concentrées aux environs de Ponte-Corvo et de Cassino, dans les premiers jours de septembre, et étaient prêtes à s'avancer de là sur les Etats romains.

En face d'elles s'étendait la province de Frosinone, montueuse, accidentée, au sol tourmenté, creusé par de profondes et étroites vallées, coupé de hautes et nombreuses montagnes atteignant parfois des altitudes de 1,800 à 2,000 mètres, et sillonné par le Sacco, ses affluents et ceux du Garigliano. La robuste population

1. Quinze mille quatre cent vingt-six hommes, sur le papier. Elle comprenait seize bataillons de ligne et deux de bersaglieri ; six escadrons; trois batteries de 6 rayé, et une compagnie du génie. — Voir le tableau de formation, page 110.

de cette province était dévouée au Souverain-Pontife, et, appuyée sur elle, une troupe même peu nombreuse, pouvait trouver, dans la nature du sol favorable à une guerre de guerillas, des ressources et le moyen de résister à des forces considérables.

Le chemin de fer de Naples à Rome traverse la province dans toute sa longueur, et, presque parallèlement à lui, une grande route en relie les principales villes, Frosinone, Ferentino, Anagni [1]... Le chemin de fer et la route traversent ensuite le nord de la province de Velletri, et, après avoir dépassé cette ville, entrent dans la province de Rome et descendent sur la capitale par Genzano, Albano et la campagne romaine. De Velletri, une autre route va rejoindre la *via Appia,* coupe en ligne droite les marais Pontins, arrive à Terracine, et presque aussitôt entre dans le royaume de Naples par Portella et Fondi.

Le commandement des deux provinces de Velletri et de Frosinone avait été donné au colonel Azzanesi, commandant le premier régiment d'infanterie pontificale. Les forces placées sous ses ordres montaient à un peu moins de deux mille hommes; les deux tiers environ, (mille trois cent trois hommes) occupaient Paliano, Frosinone, Ceccano, Veroli, Trisulti, Casamari et Ceprano dans la province de Frosinone; le reste (six cent quatre-vingt-un hommes) était, avec une section de montagne, à Terracine et Velletri [2].

1. Veroli et Alatri, les deux villes les plus peuplées de la province, sont à droite et au nord de cette route.

2. Ces troupes étaient ainsi réparties : à Terracine, une compagnie de sédentaires, une compagnie d'infanterie, une section de gendarmes et une de douaniers : cent quatre-vingt-dix-huit hommes; — à Velletri, quatre compagnies de ligne, une section d'artillerie, un peloton de dragons, une compagnie de gendarmes et trente squadriglieri : quatre

Dans la première de ces provinces, les troupes étaient commandées par le major de gendarmerie Lauri, qui s'était si fort distingué dans la répression du brigandage et auquel était spécialement due l'organisation de l'excellent corps des squadriglieri. Les troupes de la province de Velletri étaient sous les ordres directs du major d'infanterie Garofalo, et le colonel Azzanesi, qui avait le commandement supérieur, avait à Velletri son quartier général. Feignant d'ignorer qu'il avait pris ses dispositions pour opposer à l'attaque une énergique résistance, les journaux italiens s'étaient évertués à raconter que le colonel refusait de combattre l'armée piémontaise et que le Pape l'avait fait arrêter et emprisonner pour ce refus d'obéissance! Pour choisir cet officier comme objet de pareils récits, il fallait avoir bien oublié sa conduite à Castelfidardo en 1860 et à Viterbe en 1867. La trahison n'est guère la compagne de la valeur; et nous croirions faire trop d'honneur à de telles calomnies que de nous abaisser à les réfuter.

De Frosinone, où il avait son quartier général, et au moyen des postes voisins de la frontière, le major Lauri se tenait au courant de tous les mouvements de l'ennemi et à même d'en avertir le colonel. Dès la matinée du 11, il avait compris qu'on était sous le coup d'une attaque, et rappelé aussitôt à Frosinone tous les détachements

cent quatre-vingt-trois hommes; — à Paliano, une compagnie de ligne, et deux détachements de gendarmes et de sédentaires : cent quarante-cinq hommes; — à Frosinone, quatre compagnies de ligne, une de gendarmes et un détachement de squadriglieri : quatre cent seize hommes; — à Ceccano, cinq cents squadriglieri; — deux cents autres à Veroli, Trisulti et Casamari; — enfin à Ceprano des douaniers et un détachement de gendarmes : quarante-deux hommes. — En tout, mille neuf cent quatre-vingt-quatre hommes dont la province de Frosinone, la plus importante et la plus menacée, gardait les deux tiers.

répartis dans la province [1]. Toutes ses forces se trouvèrent ainsi concentrées à Frosinone, le 11 au soir. C'était environ onze cents hommes. Dans la nuit, Lauri prit toutes ses dispositions pour résister à l'ennemi, conformément aux instructions du colonel. De Frosinone à Torrice, à droite de la route de Velletri pour qui vient de Naples, s'étendaient des positions élevées d'une défense facile; le major Lauri choisit cette ligne pour y établir ses troupes et y attendre l'ennemi. Celui-ci, entrant par Ceprano, devait, pour arriver à Frosinone, passer sous ces positions, et dans des conditions avantageuses pour la défense.

Au milieu de ces préparatifs de résistance, l'ennemi pénétrait dans les Etats romains. Ce fut le 12 septembre, à huit heures du matin, que les troupes d'Angioletti, commençant leur invasion, entrèrent à la fois par deux points sur le territoire pontifical. Franchissant le Garigliano sur un pont nouvellement construit par ordre de Pie IX et inauguré huit jours auparavant, la brigade Savona arriva sans obstacle à Ceprano, sur la droite du chemin de fer de Naples à Rome. La brigade Pavia, entrée par Collenoce, vint la joindre à Ceprano, et toutes deux, y laissant un faible détachement, poursuivirent leur marche en avant, et, dépassant Castro et Pofi, se dirigèrent sur Frosinone.

Elles ne devaient pas y rencontrer les nôtres. A neuf heures du matin, le colonel Azzanesi avait reçu à Velletri un télégramme ministériel qu'il transmettait à midi à Frosinone au major Lauri. Ordre y était donné à celui-ci de se replier entre Valmontone et Monte-Fortino, en

1. Seule, la garnison de Paliano, plus éloignée de Frosinone et servant à relier cette ville à Velletri, ne fut pas rappelée alors. Nous la retrouverons à Velletri.

appuyant sa gauche aux monts Lupini, pour rejoindre le colonel avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Le major obéit, et l'invasion ennemie put ainsi progresser sans rencontrer au début la résistance projetée. Nos troupes se replièrent, évacuant Frosinone, et le soir du 12, elles campaient sous la Sgurgola, entre Frosinone et Segni, tandis que l'ennemi s'arrêtait sur la route de Ceprano à Frosinone.

Ce n'est que le 13, à midi, que les Italiens entrèrent dans cette ville; l'accueil qu'ils y reçurent fut significatif. Lorsque, la veille, le major Lauri avait quitté Frosinone, avec ses troupes et avec les autorités pontificales, les habitants leur avaient fait les plus sympathiques adieux, les escortant jusqu'au-delà des portes et prenant Lauri et le délégat, M[gr] Lasagni, pour objet de manifestations touchantes. Le lendemain, un peu avant que l'ennemi parût, arrivèrent au galop quelques cavaliers, dont l'un était un ex-officier garibaldien. Le revolver au poing, ils essayèrent d'éveiller les ardeurs patriotiques et l'enthousiasme libéral des habitants : ce fut en vain; prières et menaces échouèrent également; les nouveaux venus ne purent décider la musique de la ville à se rendre au-devant des troupes italiennes; tout ce qu'ils purent obtenir, c'est qu'à l'ombre d'un drapeau d'emprunt, six musiciens, que suivirent quelques gamins, allassent jusqu'aux portes de Frosinone, représenter la population toute entière et faire aux *libérateurs* une entrée triomphale.

Un semblable accueil donnait la mesure des sentiments du pays; aussi le général Angioletti eut-il hâte, dès son entrée à Frosinone, d'y établir une junte provisoire à la place des autorités pontificales. Les membres en furent choisis parmi le petit groupe des italianissimes notoirement connus pour tels; et ceux-ci, par des adres-

ses que nous aurons lieu de citer tout-à-l'heure, s'empressèrent de témoigner d'une ardeur d'autant plus exagérée, qu'elle répondait moins aux sentiments de la population.

Le major Lauri était toujours dans les montagnes voisines du Monte-Lupino, et par des marches habiles au milieu de ces défilés et sur ces hauteurs, il suivait tous les mouvements de l'ennemi, épiant l'occasion de tomber sur quelque détachement piémontais. Toute la journée du 13 fut employée en manœuvres de ce genre, et le soir il était à Gavignano, à 2 ou 3 lieues seulement de la Sgurgola. Mais, cette fois encore, il dût renoncer à profiter contre l'ennemi des avantages du terrain. Des courriers envoyés par le colonel Azzanesi vinrent le joindre à Gavignano : il devait marcher en toute hâte sur Velletri, puis sur Rome, où les événements s'aggravaient.

Après une halte de quelques heures, Lauri partit pour Velletri ; mais plus d'une difficulté se présentait dans une marche de nuit à travers ces montagnes ; et, quoique facilitée par l'absence de bagages et d'artillerie, cette retraite devait rappeler celle de Viterbe en quelques façons. A un point de la route on trouva devant soi les feux de bivouacs ennemis ; c'était une avant-garde qui avait dépassé Frosinone et poussé dans la direction de Valmontone. Au nombre des feux, on voyait qu'elle était plus forte que la petite colonne pontificale dont elle coupait la ligne de retraite. Que faire ? Un soldat se présenta, qui était du pays, et se faisait fort de tirer la troupe de ce pas difficile. Lauri le prit pour guide, et l'on se remit en marche, montant et descendant, accrochés aux flancs escarpés des montagnes, suivant des sentiers pénibles et inconnus, à travers les ombres de la nuit et à côté des postes ennemis. On franchit de la sorte ce passage périlleux, et le 14 au matin les pontificaux arrivèrent à Velletri, que venait d'évacuer le colonel Azzanesi.

A sept heures et demie du matin, en effet, un télégramme de Rome était venu rappeler celui-ci en toute hâte sur Rome, menacée par l'approche des avant-gardes de Cadorna. Le ministre lui écrivait aussi d'amener avec ses troupes celles de la province de Frosinone. Le colonel avait rappelé déjà à lui les garnisons de Paliano et de Terracine [1]; il prit, avec ces détachements et la garnison de Velletri, le chemin de fer, et arriva promptement à Rome le même jour. Il avait laissé derrière lui, à Velletri, un détachement de squadriglieri chargé d'en protéger les abords et d'assurer la retraite du major Lauri. Celui-ci, en arrivant dans la ville, y trouva l'ordre de continuer immédiatement sur Rome; le chemin de fer était encore libre; il le prit, et, ralliant les squadriglieri laissés par le colonel, il arrivait à Rome avec sa colonne intacte, dans la nuit du 14 [2].

Les deux provinces étaient ainsi complétement évacuées, et la IX[e] division italienne y poursuivit sa marche sans obstacles. Le soir du 14, Angioletti, avançant sur Velletri, avait son quartier-général à Anagni; le 15, il était à Valmontone, et le 16, à deux heures de l'après-midi, il

1. A Terracine, comme à Frosinone, le départ de la petite garnison romaine et des autorités fut accompagné par les vœux, la sympathie et les adieux touchants de la population.

2. Chose bien simple, mais utile à remarquer toutefois, dans un temps qui vit ailleurs tant de défections, *pas un seul* des soldats indigènes n'avait *disparu* dans ces marches. C'était cependant leur pays que beaucoup quittaient pour s'enfermer dans Rome, afin d'y soutenir une lutte inégale; ils savaient que chaque repli des montagnes serait le complice d'une désertion dont les Piémontais sauraient plus tard leur tenir compte; pas un cependant ne manqua à son devoir. Certes, rien n'est plus simple, et le contraire eût été une lâcheté. Pour naturel qu'il nous paraisse, nous remarquons pourtant ce fait, afin de montrer une fois de plus que ce n'était pas la pression ou l'intérêt qui retenait, comme on l'a dit, les soldats indigènes au service du Souverain-Pontife.

arrivait à Velletri. Il y installa, comme à Frosinone, une junte provisoire, et le colonel-brigadier Pasi reçut le commmandement de la province [1].

Il avait ainsi, du 12 au 16, occupé les deux provinces méridionales des Etats pontificaux; le lendemain, poursuivant sa marche en avant, il se rendait à Genzano; quelques pas encore, et du sommet des monts Albains il allait apercevoir les murs de Rome. Cadorna l'attirant à lui, il descendait de Genzano dans la Campagna, où il s'établissait, le 18, à l'*osteria del Tavolato;* le 19 au matin, il en partait, pour se diriger sur Roma-Vecchia, et arrivait à Porta-Furba : il n'était plus alors qu'à 3 kilomètres des remparts de Rome.

Sur les pas de la IXe division, d'autres troupes arrivaient encore, occupant les places évacuées par les nôtres, ou relevant les détachements piémontais laissés en arrière. C'est ainsi que d'Itri et de Fondi deux bataillons du 51e de ligne vinrent occuper Terracine; ainsi encore que, venant de Salerne et de Civitella-Roveto les 39e et 41e bataillons de bersaglieri vinrent remplacer à Frosinone l'arrière-garde d'Angioletti [2]. Cette entrée de nouvelles troupes dans les provinces romaines, à la suite de l'armée annexionniste, avait un double but. D'une part, on laissait à Angioletti et aux autres généraux la liberté

1. La manière dont celui-ci en donna connaissance au public vaut la peine d'être citée. Voici sa proclamation :

« Le soussigné informe les citoyens de Velletri qu'en conformité des instructions du 11 septembre du général en chef Cadorna, il prend dès aujourd'hui le commandement militaire de la province de Velletri.

« *Le colonel-brigadier,*

« Cte Pasi. »

2. Il en fut de même dans les autres provinces, et, comme nous l'avons dit, environ dix mille hommes furent envoyés à la suite des divisions entrées les 11 et 12 septembre.

d'agir avec toutes leurs troupes, sans avoir à s'inquiéter de garder les positions déjà occupées ; de plus, on pouvait, à l'ombre des drapeaux italiens, et après l'arrivée des troupes royales, exciter enfin cette agitation que l'on avait si ardemment et si vainement cherché à provoquer auparavant.

On ne manqua pas de le faire : à Terracine, à Frosinone, Alatri et dans les autres villes ou bourgades, on établit, comme nous l'avons vu, des juntes provisoires, chargées de remplacer les autorités pontificales et composées, cela va de soi, des plus ardents libéraux. Ceux-ci, comme pour réparer et faire oublier l'inaction prudente dans laquelle ils avaient attendu les troupes italiennes, se hâtèrent d'envoyer à Florence des adresses enthousiastes, et, parlant au nom des villes entières, ils félicitèrent et remercièrent le roi pour la résolution prise « de faire entrer les troupes italiennes dans le territoire « romain pour accomplir l'unité nationale, qui fut tou- « jours leur désir ! [1] » Leur style s'élançait parfois jusqu'aux hauteurs d'un lyrisme bouffon. « Terracine, sa- « luant l'aurore de la délivrance, se hâte d'offrir au roi « et à son gouvernement l'hommage d'une reconnais- « sance sincère, » écrit le président de la junte, Gioachino Sarti ; et le même jour, il écrivait encore : « Saluant au- « jourd'hui l'aurore de sa liberté, acclamant le roi d'Italie, « Terracine envoie un salut fraternel à toutes ses sœurs « les villes italiennes [2]. » Et Frosinone, dont nous avons dit précédemment l'attitude et les réels sentiments, Frosinone, par la bouche de sa *giunta,* ne voulut pas rester en arrière, et l'on put bientôt lire dans la *Gazzetta ufficiale* des phrases comme celles-ci : « La *giunta* provi-

1. Adresse de Frosinone, du 18 septembre, signée : N. MASCHIONI.
2. Adresse de Terracine, du 14 septembre, signée : Gioachino SARTI.

« soire, au nom de la Campanie ressuscitée à la liberté, « salue de cœur les provinces ses sœurs, acclamant le « roi, l'armée, Rome capitale !....... La Campanie, ivre « de joie pour la rédemption de Rome rendue comme « reine à l'Italie, la Campanie prête hommage au roi « Victor-Emmanuel qui a accompli le vœu universel « avec sa foi et avec son épée [1]. »

Mais n'insistons pas. Il n'est pas besoin d'aller en Italie pour savoir que, dans toutes les révolutions, des ambitieux se trouvent qui acceptent des charges et affichent arrogamment leur bassesse, de même qu'on trouve aussi toujours quelque tourbe de populace pour insulter au gouvernement tombé, quand il est possible de le faire sans crainte et sans mérite, et acclamer, quels qu'ils soient, les vainqueurs du moment. Laissons toutes ces choses, et, pour achever le récit de l'invasion dans les provinces méridionales, citons plutôt un autre fait plus rare et qui peindra mieux au juste les vrais sentiments des montagnards de ce pays.

Un dragon pontifical avait été envoyé en reconnaissance dans une petite bourgade où l'on voulait savoir d'une façon précise quand arriverait l'ennemi. Ce dragon était un étranger, Allemand de nationalité. Les troupes piémontaises entrant par une route qu'il n'avait pas prévue, il fut surpris et n'eut pas même le temps de remonter à cheval (car, supposant à tort avoir quelque temps devant lui, il avait mis son cheval dans une écurie); un garçon meunier le cacha, et malgré toutes les perquisitions et les demandes menaçantes des Italiens, qui, ayant découvert la monture, voulaient trouver le cavalier, la retraite de celui-ci resta ignorée. Le soldat pontifical de-

1. Adresses de Frosinone des 20 et 22 septembre, signées : MOSCARDINI.

meura de la sorte, déguisé en garçon de moulin, et circulant dans le bourg, à la connaissance de tous les habitants; huit jours se passèrent de la sorte avant qu'il eût le moyen de s'échapper : tout le monde le savait, mais pas un doigt ne le désigna, pas une voix ne l'indiqua aux Piémontais. C'était cependant un inconnu, c'était un étranger; mais c'était avant tout un soldat du Saint-Père, et cela suffit pour rendre tout le pays complice de son déguisement et de sa délivrance [1].

De tels faits — et celui-là ne fut pas le seul — n'en disent-ils pas plus que les mensongères adresses et les déclamations emphatiques de quelques parvenus?

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

CHAPITRE IV

OPÉRATIONS DU IVe CORPS D'ARMÉE. — CIVITA-CASTELLANA

Pendant que, descendant sur Civita-Vecchia ou remontant à Velletri, les divisions auxiliaires attaquaient par le Nord et par le Sud les provinces pontificales, le IVe corps d'armée y pénétrait par le Centre, sous le commandement du lieutenant-général Cadorna [1], officier distingué, intelligent, et qui, entre autres estimables qualités, avait toujours eu l'habileté et le mérite de se tenir en dehors de toutes les sectes révolutionnaires : talent et vertu plus rares en Italie qu'ailleurs.

Le corps d'armée placé sous ses ordres comptait trois divisions et une réserve, d'un effectif réel d'environ quarante mille hommes [2], et respectivement commandées,

1. Milanais de naissance, Raffaele Cadorna, ancien officier du génie, avait pris part comme major à la bataille de Novare. Mis ensuite en disponibilité, il avait servi la France, en Algérie, où il fut attaché à l'état-major de Saint-Arnaud et décoré de la croix de la Légion d'honneur. Chef d'un bataillon provisoire en Crimée, général en 1859, il commandait une division au siége d'Ancône, et chercha plus tard inutilement à réprimer le brigandage dans les Abruzzes et l'insurrection en Sicile; mais il sut du moins n'y pas exercer de répressions cruelles.

2. Quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-huit hommes, sur le papier. C'étaient quarante-huit bataillons d'infanterie, douze de bersaglieri, soixante-douze pièces d'artillerie, quatorze escadrons de cavalerie,

la XIe par le lieutenant-général Cosenz, ancien officier de Garibaldi, la XIIe par le major général Mazé de la Roche, et la XIIIe par le major général Ferrero. Le lieutenant-colonel Primerano était chef d'état-major du corps d'armée.

Ces divisions étaient, à la fin d'août, échelonnées sur les frontières des anciennes Légations; elles y occupaient Guardea, Amelia, Narni, Terni, Magliano de' Marsi, Poggio-Mirteto, Fara, Avezzano, joignant leur droite à la gauche de Bixio; étendant leur gauche vers la droite d'Angioletti. Lorsqu'à la fin du mois, Cadorna était arrivé de Florence à Spolète, où se trouvait encore le quartier général, il s'était tout d'abord occupé de concentrer davantage ses troupes, et de les préparer pour une prompte entrée sur les terres de l'Eglise.

En face des positions occupées par le IVe corps, se trouvaient la province de Viterbe et celles de Rome et Comarca, dont le Tibre séparait les Italiens. Ce fleuve, inclinant vers le Sud, après sa jonction avec la Nera, suit quelque temps la frontière pontificale; puis, tournant vers la droite, il pénètre dans la province de Rome et se dirige en serpentant sur cette ville. Chacune de ses rives présentait à l'armée italienne deux larges voies. Sur la droite, à travers la province de Viterbe, une grande route, venant de Terni, passe le Tibre à Ponte-Felice, par Civita-Castellana et Nepi, joint à Monterosi la route de Viterbe à Rome (antique *via Cassia),* et descend dans la Campagne, par Baccano et la Storta, pour arriver au pied du Monte-Mario, à Ponte-Molle [1]. Moins importante, mais plus directe, une autre voie, l'ancienne *via*

deux compagnies du génie, trois compagnies du train, une compagnie de pontonniers, un escadron de guides du corps.

1. Par Orte, on peut également d'Amelia aller joindre à Viterbe la via Cassia.

Flaminia, va également de Civita-Castellana à Rome, par Castel-Nuovo et Prima-Porta.

Sur la rive opposée, outre le chemin de fer de Florence à Rome par Orvieto, qui cotoie presque dans tout ce parcours le rivage gauche du fleuve, la *via Salara* passe entre la voie ferrée et le Tibre qu'elle franchit à Ponte-Corese, pour arriver sur Rome par Monterotondo, Castel-Giubileo et Ponte-Salaro; à Monterotondo, s'y relie la *via Nomentana*, qui descend sur la capitale en traversant Mentana.

Sur chaque rive, c'était donc une large route, qui, peu après avoir dépassé la frontière, bifurquait pour atteindre Rome par deux voies différentes. Celle de la rive gauche, par Monterotondo, est de beaucoup la plus courte et la plus aisée; pas de montagnes, pas d'obstacles dans cette partie des Etats romains, et une moindre distance pour gagner la capitale qu'on peut facilement atteindre par une marche forcée ou par deux très-faibles étapes. Par la province de Viterbe et Civita-Castellana, au contraire, l'on a un chemin beaucoup plus long, plus accidenté, où des obstacles peuvent naître plus facilement, et qui, enfin, aborde Rome par un côté de son enceinte mieux défendu que celui qui regarde Mentana ou Tivoli.

Cadorna l'avait ainsi jugé, et, laissant aux troupes de Bixio le soin d'agir dans la province de Viterbe, projetait d'opérer par la rive gauche du Tibre. Pour effectuer de ce côté son attaque, il porta sur les bords du Corese, en la faisant passer par Torricella, la XIe division concentrée auparavant à Rieti; par Magliano, il faisait avancer de Terni à Ponte-Sfondato la division Mazé; la division Ferrero se portait d'Orvieto sur Narni par Alviano et Amelia; et la réserve, déjà concentrée à Terni, devait se rendre à Montorso, par Vacone. Tous ces mouvements

étaient achevés dans la matinée du 7 et les corps avaient atteint leurs positions indiquées, quand un ordre du ministère obligea le général Cadorna à changer tout son plan. D'après les nouvelles instructions venues de Florence, des motifs politiques faisaient désirer au gouvernement que l'attaque se fit par la rive droite du Tibre [1].

Cadorna modifia aussitôt ses préparatifs, bien que ce changement à la dernière heure excitât chez lui un mécontentement dont son rapport laisse deviner quelque chose. La XIIe division (Mazé), déjà à Ponte-Sfondato, fut rappelée sur Magliano, par Stimigliano ; elle était ainsi voisine du Ponte-Felice, qu'elle devait surveiller, et prête à le franchir. La XIe division (Cosenz) se tînt prête à suivre la XIIe, avec ordre toutefois, pour ne pas dévoiler trop vite les plans d'attaque, de se maintenir sur le Corèse jusqu'au dernier moment. La XIIIe division, arrivée à Narni, y fut arrêtée. Le dessein de Cadorna était de pénétrer par deux points à la fois dans la province de Viterbe; et, tandis que Cosenz et Mazé de la Roche, ainsi que la réserve (rappelée aussi de Montorso à Stimigliano), franchiraient le Ponte-Felice, pour marcher sur Civita-Castellana, Ferrero, entrant par le pont d'Orte, devait opérer sur la droite du corps d'armée. Restant à Narni, ce dernier y était à même d'agir en temps utile; aussi la XIIIe division y demeura-t-elle ; et de là elle envoya à Santa-Liberata un bataillon, pour empêcher les pontificaux de détruire à Orte le pont du chemin, et pour s'emparer de ce pont.

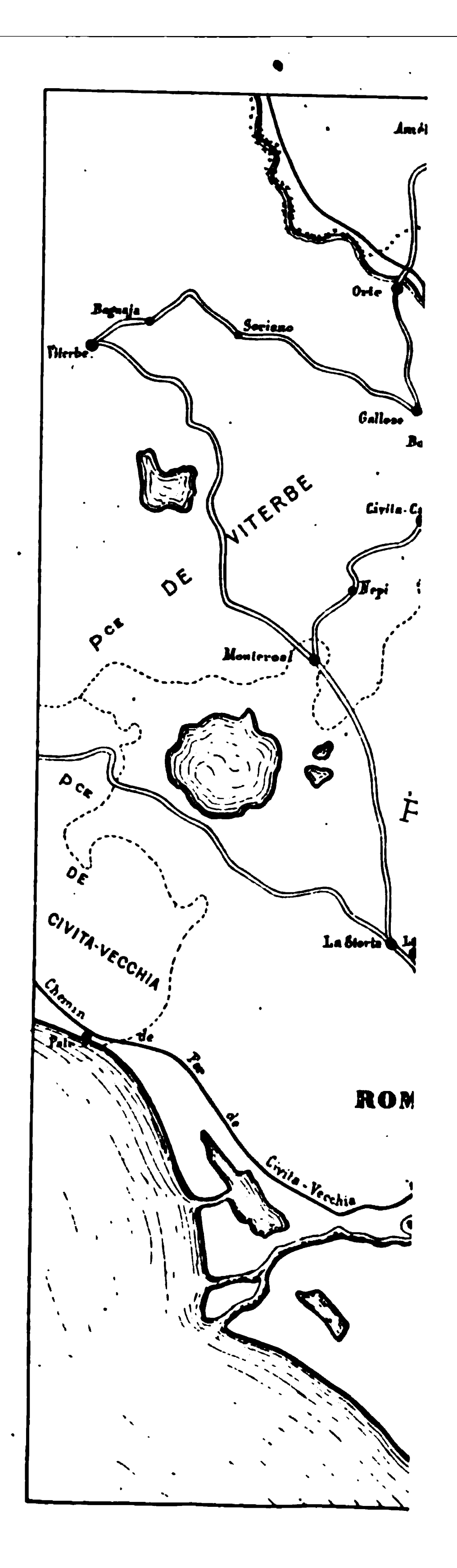
Dans les provinces ainsi menacées par le IVe corps, la

1. Ces *motifs politiques* que Cadorna indique sans les donner sont faciles à deviner. Il s'agissait de pouvoir traverser, occuper et *nationaliser* une partie plus considérable des États pontificaux.

défense était pour ainsi dire nulle. Nous savons déjà que les forces papales réparties dans la province de Viterbe s'y trouvaient en dehors de la ligne d'opération de Cadorna, dont elles ne pouvaient contrarier les mouvements. Seule, la garnison de Civita-Castellana se trouvait sur sa route, mais dépourvue de canons, et ne comptant pas deux cents hommes. Dans la province de Rome et la Comarca (qui, d'ailleurs, ne fut pas alors attaquée), les seuls postes occupés étaient Monterotondo, Mentana, Tivoli et Subiaco, où se trouvaient réparties trois compagnies de zouaves, avec un petit nombre de gendarmes et de squadriglieri relevant du major Uttini. Enfin deux postes de dragons se trouvaient à 30 kilomètres de Rome, l'un à Fiano, sur la *via Tiberina* (rive droite), l'autre à Passo di Corese, sur la *via Salara* (rive gauche). Utiles par les renseignements qu'ils donnèrent sur les mouvements préparatoires de l'ennemi, ces détachements ne pouvaient, vu leur faiblesse, que se replier sur Rome à l'approche des envahisseurs : c'est ce qu'ils firent.

Dans la soirée du 10 septembre, Cadorna reçut de Florence l'ordre d'envahir les Etats romains le lendemain, pendant la nuit du 11 au 12. Un délai de douze heures, de cinq heures du soir à cinq heures du matin, lui était donné pour cela; mais déjà il était prêt, et n'avait plus qu'à donner ses ordres d'exécution.

A la XIIe division, qui se trouvait en tête, il prescrivit de passer la frontière à Ponte-Felice, le 12, à quatre heures et demie du matin, et d'avancer sur Civita-Castellana. La XIe devait coucher le 11 à Stimigliano, et passer à Ponte-Felice à la suite de la division Mazé de la Roche. Ordre fut donné à la réserve de camper sous Magliano, envoyant à Otricoli le régiment de lanciers. Pour la XIIIe division, son artillerie et sa cavalerie furent diri-



Bagnaja
Soriano
Viterbe
Orte
Gallese
Nepi
Monterosi
La Storta
Pce DE VITERBE
Pce DE CIVITA-VECCHIA
Chemin de Fer de Civita-Vecchia

gées sur Orte, par le chemin de fer, tandis que l'infanterie, partie de Narni et passant par Montedoro et Santa-Liberata, se rendait par le chemin de traverse au pont d'Orte, qu'elle devait franchir à quatre heures et demie du matin, le 12.

Le même jour, le général transportait son quartier de Terni à Magliano. Avant de quitter Terni, il avait adressé de là aux populations romaines une proclamation destinée à les gagner à la cause piémontaise. Il y parlait des sentiments *fraternels* de l'armée, de l'inviolable et nécessaire indépendance de l'Eglise, qui serait mieux respectée encore par l'Italie triomphante que par les protections étrangères; il s'annonçait enfin comme venant apporter la paix, l'ordre et la liberté au pays [1]. Si le fond de cette proclamation était trompeur, si les promesses en étaient illusoires, on ne peut nier du moins la convenance de la forme, et le général Cadorna avait su s'y tenir bien loin des tristes proclamations de Cialdini et de Fanti en 1860 [2].

Tout marcha conformément aux ordres du général Cadorna. Le bataillon de la XIIIe division qui était à Santa-Liberata, ayant cru que les pontificaux voulaient couper le pont d'Orte, s'en empara dans la nuit. Les quelques gendarmes romains qui s'y trouvaient durent se retirer, après avoir échangé quelques coups de feu avec l'ennemi. Le général Ferrero fit aussitôt avancer de nouvelles troupes, qui occupèrent solidement Orte ; et, de ce

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XLIII, cette proclamation du 11 septembre.

2. Dans une note émanée également du général Cadorna, celui-ci ajoutait que des commandants militaires seraient investis du pouvoir dans les chefs-lieux de province, et qu'il serait tenu compte aux communes des réquisitions de l'armée. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XLIII, la note jointe à la proclamation du 11.

côté, l'invasion commença dans la nuit, un peu avant l'heure indiquée par Cadorna.

Le but du général italien, en isolant la XIIIe division et la faisant agir par le Nord, était de l'envoyer sur Viterbe prendre à revers les pontificaux, si ceux-ci essayaient de tenir contre la division Bixio les attaquant en face; après avoir attaqué Viterbe, la XIIIe division devait, par Ronciglione et Monterosi, rejoindre le reste du IVe corps.

Conformément à ces instructions, après avoir occupé Orte et amené sur le territoire romain toute sa division, le général Ferrero se mit en marche, le 12 au matin, se dirigeant sur Viterbe, où son avant-garde arriva par les routes de Soriano et de Ronciglione. Nous avons vu comment la garnison attendit pour évacuer la ville que les Italiens en fussent tout proches, comment elle le fit avec succès, et comment l'ennemi, s'avançant avec précaution, trouva Viterbe inoccupé [1]. Il était alors entre quatre et cinq heures du soir.

Au lieu d'inquiéter la retraite de la colonne pontificale, en marche sur Vetralla, le général Ferrero établit ses troupes dans Viterbe, qu'il devait, au reste, quitter bientôt pour se rabattre sur Ronciglione, et s'occupa du soin important d'*italianiser* la ville. Grâce à lui et au passage de la IIe division dans la province, on vit alors se produire dans Viterbe et dans les villes et bourgades voisines ce que nous avons déjà noté à Terracine et Frosinone : nomination de juntes provisoires, adresses envoyées au roi *galantuomo*, drapeaux tricolores arborés,

1. Il n'y était demeuré que le poste de la place, composé de douze hommes avec un sergent, qui, ayant mal compris ou non entendu l'ordre de retraite, occupaient encore le corps de garde. Ils essayèrent d'abord une résistance impossible, et, après quelques coups de feu, durent se rendre devant le nombre des ennemis.

écussons de Savoie, ceux-là même qui avaient été expédiés d'Italie, appliqués aux murs. « Les campagnes, » s'écriait un certain Colombano Cornitori de Montefiascone, » les campagnes, les bourgades, les villes sa- « luent l'aurore de la liberté et acclament le roi, l'Italie « et Rome capitale ! » Etranges et fortes sympathies, qui attendaient ainsi dans le sommeil l'entrée et les excitations des Italiens pour éclater tout-à-coup avec un bruyant enthousiasme de commande !

Pendant que la XIIIe division mettait à profit la journée du 12 septembre pour occuper et moraliser Viterbe, le reste du IVe corps s'était avancé de son côté. Dans la nuit, le général Mazé de la Roche, ayant envoyé en avant les lanciers d'Aoste et les 12e et 35e bataillons de bersaglieri, avait fait saisir par eux le Ponte-Felice et occuper le petit bourg de Borghetto dans l'Etat pontifical. A quatre heures trois quarts du matin, le reste de l'armée les suivit [1].

Après avoir traversé Borghetto, le IVe corps marchait sur Rome par la route de Civita-Castellana ; une avant-garde de trois mille quatre cents hommes [2] le précédait, commandée par le major général Angelino ; mais Civita-Castellana imposa un temps d'arrêt.

Bâtie sur un rocher près des ruines de l'ancienne cité des Falisques, cette ville possède un château-fort du quinzième siècle relié par un étroit passage au reste de la cité. De trois côtés, elle est entourée de ravins et d'es-

1. Pour faciliter la marche, Cadorna avait ordonné aux troupes de laisser en arrière leurs bagages, qui suivaient à la queue de l'armée dans l'ordre indiqué pour les divisions, ceux de la XIe étant les derniers.

2. 40e régiment d'infanterie ; 35e bataillon de bersaglieri, deux escadrons des lanciers d'Aoste ; une batterie d'artillerie et une demi-compagnie du génie.

carpements qui assurent sa position; pour la relier à la campagne, elle a le Ponte-Clementino, haut et long viaduc d'une belle architecture. Depuis longtemps, le château servait de prison militaire et de bagne. A ce dernier titre, il était alors occupé par cent quatre-vingts détenus, au nombre desquels était le fameux bandit Gasbarone, avec une partie de ses anciens compagnons de brigandage. La compagnie de discipline de l'armée romaine, comptant soixante-dix hommes de toute arme, s'y trouvait également, commandée par le capitaine de cacciatori Ruffini [1]. Quant à la garnison, chargée du maintien de l'ordre, et de garder et de protéger à la fois les détenus, elle était formée par vingt-cinq gendarmes et squadriglieri et par une compagnie de zouaves, 5e du IVe, forte de cent dix hommes et commandée par le capitaine de Résimont. C'étaient donc deux cent cinq hommes [2], dont cent soixante armés; le fort, datant de quatre siècles, était dépourvu de toute artillerie; la ville comptait environ trois mille cinq cents habitants.

Le 11, à onze heures du soir, un brigadier de gendarmerie arrivant de Borghetto était venu renseigner Résimont sur les mouvements des Italiens et annoncer une prochaine attaque. On se prépare à la recevoir. Le château est mis en état le mieux possible; on y porte tous les matelas de la caserne pour garnir les embrasures des fenêtres, et la compagnie de zouaves s'y rend à une heure du matin, sous la conduite du capitaine. Les soins de l'âme ne sont pas négligés par les soldats du Pape, et

1. Ces hommes étaient désarmés, et, pour divers motifs, le tiers seulement d'entre eux reçut des armes au moment de l'attaque, soit vingt-cinq hommes.

2. Corvetto, dans son *Rapporto sulle operaz. milit. nell' agro romano*, porte à deux cent vingt-sept hommes le chiffre de la garnison, ce qui est inexact.

c'est en chrétiens qu'ils se préparent au combat. Dès minuit, un religieux, le P. Roca, est venu pour les absoudre; à deux heures, un capucin leur dit la messe, où tous veulent s'approcher de la sainte table, et quelques paroles du Père leur rappellent la grandeur de la cause qu'ils défendent et ce que Dieu attend d'eux. Après la messe et quelques instants donnés à un léger repos, Résimont réunit la compagnie, et devant elle, et avec elle, il fait une touchante prière pour ceux qui vont tomber dans la prochaine attaque, pour ceux aussi qui survivront et pour Pie IX, leur Souverain. Les sacrements et la prière pour l'Eglise et pour leurs frères d'armes, voilà où la pauvre petite garnison romaine allait chercher son courage; faut-il s'étonner que celui-ci ne lui ait pas fait défaut?

Il n'était guère que trois heures et demie du matin, quand le capitaine fit sortir du fort sa compagnie par sections pour tenter une défense de la ville. Il faisait alors un épais brouillard qui couvrait au loin la campagne, et, à travers ce voile, les zouaves postés pour la défense du Ponte-Clementino et près de la route de Borghetto, ne pouvaient apercevoir de loin l'approche de l'ennemi.

Celui-ci avançait, et arrivé à environ 2,500 mètres de la ville, à Casa-Ciotti, il avait envoyé un bataillon du 39e d'infanterie pour tourner Civita-Castellana par un chemin de traverse qui passe à l'est du couvent des Capucins et descend dans le lit de la Treja. Cette petite rivière coule dans un ravin très-profond; et les avant-postes romains qui garnissaient la crête, firent de là un feu plongeant sur les Italiens, mais sans pouvoir, vu leur petit nombre, arrêter le bataillon que les accidents de terrain mirent bientôt à l'abri. En même temps, les zouaves établis au couvent des Capucins accueillaient par un feu rapide l'avant-garde ennemie, arrivant par la route de

Borghetto. La fusillade durait depuis quelques instants, quand on vint annoncer à Résimont que l'ennemi avait tourné la ville et menaçait d'y entrer par la porte Romaine [1]. Pour éviter d'être cerné, le capitaine fit aussitôt évacuer le couvent, et rentra dans le fort avec ses hommes. Il était alors neuf heures du matin.

A neuf heures un quart, le couvent des Capucins avait été occupé par l'ennemi, aussitôt après la retraite des nôtres; un bataillon de bersaglieri pénétrait dans la ville, d'autres troupes prenaient position à droite et à gauche de la route de Borghetto; la batterie de l'avant-garde s'établissait à 1,000 mètres du fort, et l'on apercevait le reste de l'armée italienne formée en bataille sur trois lignes, dont la première se déployait à 800 mètres en avant de Civita-Castellana.

A la vue de l'ennemi, un immense cri de : *Vive Pie IX!* s'éleva spontanément de toutes les bouches, et l'on ouvrit aussitôt sur les Italiens un violent feu de mousqueterie, auquel répondirent la batterie piémontaise et les troupes les plus rapprochées. Au bout d'environ un quart d'heure, le général Cadorna fit cesser le feu de sa première ligne, le jugeant sans effet, et toutes les troupes italiennes reculant un peu se défilèrent derrière les talus, les murs, vignes, etc.; l'artillerie, pour continuer son tir, s'abrita derrière les jardins et les murs de clôture des Capucins; les troupes déjà entrées dans la ville s'y tinrent cachées, et bientôt presque aucun soldat italien ne fut plus visible pour les pontificaux. Mais en même temps une seconde

1. C'étaient deux bataillons de bersaglieri de la réserve, qui, sous les ordres du lieutenant-colonel Pinelli, avaient passé le Tibre au pont du chemin de fer à Colle-Rossetto, remonté le cours de la Treja, tourné Civita-Castellana, coupé à la garnison la retraite sur Rome, en occupant les routes de Nepi et de Rignano, et qui menaçaient la ville de ce côté.

batterie ennemie vint en aide à la première, et quelque temps après une troisième se joignait à elles, à la même distance d'environ 1,000 mètres.

Le château de Civita-Castellana est flanqué de plusieurs tours, mais une seule se trouvait du côté de Borghetto, et de celle-là encore quinze hommes seuls pouvaient faire feu; peut-être eût-on pu utiliser pour la défense deux autres tours encore, mais elles étaient occupées par les détenus civils et politiques, la bande de Gasbarone et l'infirmerie; et le commandant de place Pappi, insistant sur ce que le château était non une forteresse, mais une prison, et que la garnison n'y était que pour la garde des détenus, avait expressément défendu que l'on fît feu par les fenêtres de ces tours, pour ne pas compromettre les prisonniers et les malades.

Du seul point où se concentrât leur résistance, les zouaves n'apercevaient plus d'ennemis à portée; mais ils y demeuraient exposés aux obus, plus menaçants, du reste, que nuisibles pour eux [1]. Malgré leur impuissance à riposter, vu le manque de canons, le courage des nôtres ne faiblissait pas, et plus d'une fois, dans leur enthousiasme, on vit des soldats jeter en l'air leurs képis sur le passage des obus, en criant : *Vive Pie IX!*

Il y avait une heure et demie que le feu durait de la sorte, quand le commandant de place réunit en conseil de guerre le capitaine et le lieutenant des zouaves, les officiers de cacciatori, commandant la compagnie de discipline, et le lieutenant de gendarmerie. L'avis général y fut qu'en présence de l'inutilité de la résistance, une prompte reddition était devenue nécessaire. Mais les deux officiers

1. Il y eut de curieux incidents. Ainsi une grenade ayant mis le feu à un matelas, un boulet qui vint presque aussitôt frapper au même endroit dispersa les fragments enflammés, et éteignit lui-même ce commencement d'incendie.

de zouaves s'y refusèrent hautement, et sortirent en déclarant leur intention de s'ensevelir sous les débris du fort; la garnison dépendait d'eux, et la résistance continua, impuissante et courageuse.....

Cependant les dix-huit pièces italiennes poursuivant leur tir à courte distance, les bâtiments commençaient à souffrir sérieusement. Le *maschio,* ou donjon, menaçait déjà ruine; il en était de même de la tour d'où tiraient les zouaves et qui était à sa base traversée par une poterne. Les galériens, témoins impuissants du combat, poussaient des cris affreux, se croyant déjà écrasés, et l'on avait dû mettre un piquet de soldats pour les contenir. Le commandant Pappi vint trouver le capitaine de Résimont une demi-heure après la fin du conseil de guerre, et le supplia d'avoir pitié des prisonniers, et du danger inutile auquel ils étaient exposés. Il lui représenta que, ne pouvant nuire à des ennemis cachés ou hors de portée, il n'arriverait qu'à se faire écraser sans vengeance sous les débris, qu'il en avait fait assez pour l'honneur et le supplia de faire cesser le feu par humanité. Résimont consulta sa compagnie, et répondit enfin que, par pitié pour la position des prisonniers, il consentait à laisser arborer le drapeau blanc. Le capitaine Rùffini, commandant la compagnie de discipline, fut aussitôt envoyé en parlementaire; il était alors onze heures du matin.....

L'officier romain, introduit auprès du général Cadorna, entendit celui-ci faire le plus grand éloge du courage et de la conduite des pontificaux, ajoutant seulement qu'il ne comprenait pas qu'étant si peu nombreux, ceux-ci eussent eu l'audace de vouloir résister à tout un corps d'armée, et l'eussent fait si longtemps. Quant aux conditions de la capitulation, Ruffini, ayant demandé pour la garnison à pouvoir se retirer sans être inquiétée, ne put l'obtenir et dut se résoudre à obtenir pour elle les honneurs de la

guerre. Mais les soldats étrangers devaient se constituer prisonniers de guerre, et les indigènes être réunis en dépôt, avec promesse de voir recommander au gouvernement italien leurs états et positions, s'ils faisaient adhésion à ce gouvernement [1]. Pour les disciplinaires, on ne leur accorda pas les honneurs militaires, les considérant comme détenus et non comme troupes de garnison.

Civita-Castellana cessait donc d'appartenir au Souverain-Pontife. Toute la journée cependant le fort continua d'être occupé par la garnison romaine. Le drapeau jaune et blanc qui flottait au sommet ayant dû être amené, il fut coupé en morceaux que ses nobles défenseurs se partagèrent comme des reliques, évitant ainsi de le livrer à l'ennemi. Plusieurs aussi détériorèrent les armes qu'ils devaient rendre, et jetèrent dans un puits ce qui leur restait de cartouches : quel soldat ne les comprendrait pas?

Malgré la violence du feu pendant l'attaque, les pertes avaient été insignifiantes. Les Piémontais qui se tenaient à l'abri ou très-éloignés n'avaient eu que dix hommes hors de combat; pour les nôtres, protégés par les murailles, aucun ne fut directement atteint par les projectiles ennemis; mais le sergent-major et quatre zouaves furent plus ou moins légèrement blessés par des éclats de pierre. Plus de quatre cents boulets avaient cependant été tirés contre le château, et deux cent quarante obus tombèrent dans son enceinte [2].

Débarrassé de l'obstacle que le fort lui avait opposé, le

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XLIV, la capitulation de Civita-Castellana.

2. Deux obus éclatèrent dans l'infirmerie que ne surmontait pas le drapeau noir, mais n'y firent aucun mal. Un autre tomba dans une chambre où plusieurs galériens mangeaient la soupe; aucun d'eux ne fut atteint. Il en fut de même dans la prison des disciplinaires, dont aucun ne fut blessé. Un obus éclata au milieu d'un groupe de cinq zouaves, sans autre

général Cadorna fit traverser la ville par son armée, et, au dire d'un écrivain italien, les habitants se montrèrent « stupéfaits de voir tant de troupes et surtout tant d'ar« tillerie [1]. » C'étaient en effet cinquante-quatre pièces de 6 et de 12 qui défilèrent devant eux. Après avoir traversé la ville, les XII[e] et XI[e] divisions allèrent camper au-delà, près de la route de Nepi; la réserve demeura à l'entrée de Civita-Castellana, et les positions furent conservées jusqu'au lendemain. En même temps une compagnie de bersaglieri fut placée de garde à la porte du fort, pour empêcher le public d'y entrer et y tenir renfermés les soldats pontificaux [2].

Les officiers italiens firent demander au commandant du fort la permission de le visiter pendant qu'il était encore occupé; ils y vinrent très-nombreux, et, sauf un d'entre eux qui s'oublia jusqu'à traiter de *mercenaires* les officiers pontificaux, tous se montrèrent de la plus grande courtoisie. Beaucoup voulurent acheter aux soldats divers petits objets en souvenir de l'affaire et ils ne ménagèrent pas leurs éloges pour la conduite de la garnison. — Ils visitèrent aussi la prison et le vieux Gasbarone, le héros légendaire de tant de romans de brigandage, profita de leur visite pour demander une pension au gouvernement italien! Il se vantait d'avoir commis quarante-cinq assassinats, et avait plus que mérité la mort; mais n'ayant été puni que du bagne perpétuel, il faisait valoir

résultat que de tordre un fusil; et, devant de tels résultats et le nombre des projectiles ennemis, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner et de croire à une protection spéciale?

1. *Roma degl' Italiani*, p. 31.

2. L'officier qui la commandait, avait — détail curieux — été fait prisonnier à la bataille de Mentana, où il servait dans les guides de Garibaldi; et celui qui l'avait pris alors, se trouvait maintenant son prisonnier, étant le lieutenant de la compagnie de zouaves renfermée dans le fort, lieutenant Sevilla.

ses longues années de détention comme un droit aux récompenses de l'Italie. Les officiers le payèrent de paroles vagues; c'était au ministère italien qu'il était réservé de lui accorder des faveurs.

N'en déplaise aux récits de certains écrivains piémontais, l'attitude de la population de Civita-Castellana fut digne et fidèle, même après l'entrée des troupes italiennes. — Pas un drapeau n'avait été arboré; pas un cri ne fut proféré; ce furent des étrangers qui se chargèrent d'arracher et de briser les armoiries du Souverain-Pontife, et si un habitant de la ville prit part au bris de l'écusson papal placé au-dessus de la caserne des gendarmes, il fut le seul.

Et quand le lendemain, 13 septembre, à dix heures et demie du matin, la garnison, zouaves et gendarmes avec les gradés de la compagnie de discipline, sortirent du fort, tambours battant et clairons sonnant, avec armes et bagages, beaucoup de femmes, des hommes même pleuraient sur leur passage, et de toutes parts on leur criait : « *Coraggio, zuavi! Ci rivedremo!* nous nous reverrons! »

Les armes ayant été rendues, les prisonniers furent conduits le soir par Borghetto à Spoleto. Sans entrer ici dans les détails de leur voyage, disons seulement que, plus heureux que d'autres, ils ne furent insultés qu'à la station de Terni, où le train s'arrêta deux heures; à Spoleto, au contraire, l'accueil qu'ils reçurent fut cordial. C'est là qu'ils furent séparés par nationalités et ils y demeurèrent six jours, pendant lesquels les moines de Saint-Benoît, expulsés eux-mêmes de leurs couvents, leur envoyaient des *paste* et des fruits, don de la pauvreté au malheur. A Florence, le lieutenant Sevilla avec les zouaves anglais vit des femmes leur faire à la gare une sorte d'ovation, et quand le capitaine de Résimont y passa à

son tour, avec des Belges, des Hollandais et des Allemands, on les salua au passage, et des hommes vinrent leur serrer la main. De pareils faits reposent un peu de tant d'insultes que nous aurons à mentionner plus tard et qui ont déshonoré l'Italie.

Maître de Civita-Castellana, le général Cadorna eut voulu y arrêter ses troupes toute la journée du 13 : pendant ce temps, la division Ferrero se serait rabattue sur Ronciglione, où elle eût fait halte, et le général Chevilly se transportant avec neuf escadrons et une batterie sur la route de Rome jusqu'à 11 kilomètres au-delà de Monterosi, à l'auberge du *Baccanaccio*, eût poussé de lointaines reconnaissances sur la route de Viterbe, de Vetralla et de Rome, pour couper de cette ville et saisir celle des troupes romaines qui, venant de Viterbe ou de Civita-Vecchia, eussent voulu gagner de ce côté la capitale.

Tels étaient les projets du général italien, et les ordres étaient donnés en ce sens, lorsqu'un nouveau télégramme de Florence, arrivant le 13 à dix heures du matin, lui prescrivit de se porter à marches forcées sur Rome en vue de laquelle il devait être le lendemain.

Cadorna prit aussitôt les dispositions conformes. Les troupes, emportant avec elles pour deux jours de vivres secs et n'emmenant qu'une voiture par bataillon, laissèrent en arrière les bagages qui formèrent un long convoi à la suite de l'armée, et, vers midi elles se mirent en marche dans l'ordre suivant : la XII[e] division, la XI[e], la réserve, les bagages. Elles se dirigèrent sur Monterosi. Avis en fut donné au général Ferrero à Ronciglione, avec ordre de s'avancer à marche forcée pour rejoindre à Monterosi dans la nuit. Il devait prendre rang à la suite de la XI[e] division. Ce qui était resté à Narni du parc d'artillerie fut en même temps dirigé rapidement sur Civita-Castellana.

Ce ne fut qu'à une heure que Cadorna put lui-même quitter cette ville, pour arriver le soir à Monterosi, où la fatigue des troupes, après une marche faite par une route très-accidentée, l'obligea de passer la nuit, malgré son dessein de pousser plus avant. Le IVe corps campa donc aux environs de Monterosi, les divisions Mazé et Cosenz à 5 kilomètres en avant, aux Settevene, le reste autour de Monterosi même.

On en repartit le 14 à trois heures du matin, et, après une marche de 20 kilomètres, la XIIe division arrivait à onze heures au Casal-della-Giustiniana, à trois lieues de Rome. Parties un peu plus tard, la XIe division et la réserve n'atteignaient que vers midi la Posta-della-Storta, à 2 kilomètres en deçà [1]; la cavalerie du général Chevilly, partie aussi avant l'aube, de l'*osteria* du Baccanaccio, et, arrivée de bonne heure à la Giustiniana, avait poussé au-delà de ce point de fortes reconnaissances sur la voie Cassia et la voie Triomphale, allant vers le tombeau de Néron, et vers le Casal-della-Lucchina. C'est l'une de ces reconnaissances qui se rencontra avec des zouaves à Sant'-Onofrio, comme nous le verrons tout-à-l'heure.

La XIIIe division, arrivée seulement le matin du 14 à Monterosi après une marche de 40 kilomètres, s'arrêtait aux Settevene, pour ne rejoindre que le lendemain le gros de l'armée. Quant au quartier général, il était placé à la Storta. De là, le général Cadorna n'était plus qu'à 13 kilomètres de Rome, et des hauteurs voisines il pouvait apercevoir au loin la coupole de Saint-Pierre qui s'élevait à l'horizon.

1 Partant de Monterosi, la réserve avait eu à faire 5 kilomètres de plus que la XIe division.

LIVRE III

L'ATTAQUE DE ROME

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

ROME ET SES MOYENS DE DÉFENSE

Au milieu de tous les préparatifs de guerre dirigés contre elle, des menaces qui lui étaient faites, des intrigues conduites pour la troubler, et au moment où l'armée italienne s'avançait pour sa perte, Rome demeurait calme, et ses ennemis mêmes se voyaient forcés d'en convenir. « Il y a encore un peu d'agitation dans les esprits, « écrivait un journal hostile à l'Eglise, mais l'ordre n'a « pas été troublé. Ceux qui désiraient ou appréhendaient « l'entrée de l'armée italienne sur le territoire pontifical « sont désillusionnés ou rassurés. Aucune bande n'est « apparue sur la frontière, aucune manifestation ne s'est « faite à l'intérieur [1]. » Mais le gouvernement romain, bien que rassuré par ce calme et par la fidélité de ses populations, ne s'endormait pas dans un repos dangereux.

1. *Indépendance belge*, du 12 septembre 1870.

Si la disproportion des forces faisait prévoir l'inutilité d'une résistance efficace, fort de son droit et de la sainteté de sa cause, il se préparait toutefois à combattre pour l'honneur et pour la justice [1].

Le soin de défendre Rome était confié au pro-ministre des Armes, général Hermann Kanzler. Il ne nous appartient pas de relever ses mérites et son dévouement; nous ne saurions taire cependant la brillante valeur dont il avait fait preuve au siége d'Ancône [2]. Dirigeant, en 1867, la campagne contre les garibaldiens, il avait commandé les troupes à la bataille de Mentana; s'il ne put, en 1870, prolonger la résistance autant que tous l'eussent désiré, nous verrons bientôt à quels ordres souverains il dut obéir; et depuis que Rome est tombée aux mains des Piémontais, la réclusion volontaire du général au Vatican, où il partage la captivité du Souverain-Pontife, dit assez la hauteur de son dévouement et sa fidélité à l'honneur. Romaine de cœur et de naissance, avec une grâce toute française, Mme Kanzler, à laquelle tant de nos pauvres blessés ont dû des heures consolées et adoucies, a fait preuve, elle aussi et avec la même noblesse, de cette même fermeté que ne peuvent ébranler les revers.

Pour la défense de Rome, le ministre des Armes avait nommé un comité présidé par le général de Courten, commandant la 1re brigade de l'armée. Les membres qui le composaient, étaient : les colonel Lopez, commandant la place de Rome; colonel Caimi, commandant l'artille-

1. Bien que, parmi les mesures prises dans ce but, toutes n'aient pas été simultanées, nous essaierons d'en donner un aperçu général, en devançant les dates, pour plus de clarté, et nous réservant de rappeler au besoin ces mesures dans le récit des jours qui vont suivre.

2. Il y commandait les forts extérieurs, et eut l'honneur de repousser les dernières attaques faites par l'ennemi, lorsque depuis plusieurs heures déjà le drapeau parlementaire flottait sur les bastions.

La Giustiniana
S. Onofrio
Tivoli
TIBURTINA

rie; lieutenant-colonel Lana, commandant le génie; et l'intendant divisionnaire, qui eut la direction des services administratifs. Le comité siégeait à la Place (à Piazza Colonna).

Aucune ville n'est peut-être aussi généralement connue que Rome, de ceux-là même qui n'ont pu la visiter. Nous n'essaierons donc point d'en faire ici l'inutile description; et, sans rappeler les collines qui s'élèvent dans son enceinte, le fleuve qui la divise en deux parts inégales, ou les monuments qui la décorent, nous nous bornerons à quelques indications nécessaires pour expliquer le système de l'attaque et celui de la défense.

Le périmètre de Rome est de 22 kilomètres. Une enceinte bastionnée en assez bon état, remontant au règne d'Urbain VIII (1623-1644), réparée depuis, et où la cité Léonine forme un saillant prononcé, défend la partie de la ville située sur la rive droite du Tibre, de la porte Portese au fort. Elle offre une vingtaine de bastions, entre lesquels s'ouvrent quatre portes [1]. Trois autres portes existant sur cette même rive avaient été condamnées depuis longtemps [2]. Au nord, le fort étend ses bastions jusqu'au Tibre, et sert de citadelle à Rome. Le Trastevere et la cité Léonine sont comprises dans toute cette partie de la ville, rattachée au reste par six ponts, et c'est de ce côté, en face de la porte San-Pancrazio, qu'avait été dirigée, en 1849, l'attaque du général Oudinot.

Sur la rive gauche du Tibre, et partant de l'Abattoir pour finir au Testaccio, l'enceinte de Rome décrit une sorte de demi-cercle, où, près du Pincio, au camp Prétorien, à Santa-Croce di Gerusalemme et à la porte San-Sebastiano, s'avancent des saillants plus ou moins pronon-

1. Portes Portese, San-Pancrazio, Cavalleggieri et Angelica.
2. Portes Fabbrica, Pertusa et Castello.

cés. Dans cette partie, environ deux fois plus étendue que celle de la rive droite, plus d'enceinte bastionnée [1], plus de fortifications régulières ou solides, mais une enceinte continuë de hautes et vieilles murailles, flanquées de tours rondes ou carrées, et remontant aux siècles d'Aurélien, d'Honorius et de Justinien. La différence de niveau entre le chemin de ceinture et le sol de la ville, différence variant sans cesse, fait que tantôt, comme au Pincio, le mur est presque entièrement un mur de soutènement et comme le revêtement d'un parapet; ailleurs, comme aux Tre-Archi, un mur de soutènement, haut de près de 20 pieds, est couronné de murailles d'une égale hauteur; ailleurs enfin, comme à la porte Pia, le terrain étant à égal niveau des deux côtés, il n'y a plus que de hautes murailles, bâties sur les deux faces, et sans force de résistance. Appuyées parfois sur des ruines d'aqueducs comme sur des contreforts, elles sont souvent aussi affaiblies par des niches et des arcades intérieures. Sur un grand nombre de points, ces vieux murs, fatigués par les siècles, réparés souvent à la hâte et avec de mauvais matériaux, n'ont qu'une insuffisante épaisseur. L'endroit le plus faible était entre les portes Pia et Salara; dans une partie de cette longueur, le mur n'atteint qu'une épaisseur de 80 à 90 centimètres.

Simple cordon de murailles sans embrasures ni terre-pleins, cette enceinte ne pouvait être armée de canons que sur un très-petit nombre de points, ce qui rendait le plus souvent impossible de profiter des saillants qu'elle pouvait offrir. Les meilleures positions y étaient peut-être celles du camp Prétorien et du bastion San-Gallo; mais la forme rectangulaire du premier point y élargissait outre mesure les secteurs sans feux; et le second se trouvait

1. Sauf le bastion San-Gallo, voisin de la porte San-Sebastiano.

à l'une des extrémités les moins menacées de la ville.

L'enceinte de la rive gauche est percée par huit portes [1], sans parler de trois autres [2] déjà condamnées et murées antérieurement. Enfin, entre les portes Majeure et San-Lorenzo, et, fort près de la première, trois larges arcades pratiquées dans la muraille, livraient passage à la voie ferrée. C'est ce que l'on nommait les *Tre-Archi*.

Dans l'intérieur de Rome, quelques positions dominantes sont voisines des murs, le Pincio, l'Aventin, le Testaccio, etc. Mais le premier est, ainsi que le fort lui-même, commandé par les hauteurs de Monte-Mario; l'Aventin et le Testaccio ne peuvent battre qu'une partie restreinte de la campagne; et la nature du sol qui compose le Testaccio y rendrait dangereux l'établissement de batteries qui deviendraient l'objectif du tir de l'ennemi [3].

Hors la ville, aucun ouvrage avancé. On ne pouvait disputer longuement le passage du Tibre à Ponte-Molle sans être maître de Monte-Mario; et pour s'assurer celui-ci, il y eût fallu faire des travaux que le manque de temps empêchait d'entreprendre. D'ailleurs, eût-il été occupé et fortifié, le Monte-Mario est sans importance contre une attaque dirigée par les routes de Tivoli ou de Mentana. Enfin, la nature même de la campagne de Rome et ses accidents de terrain permettaient à l'ennemi d'y prendre des positions avantageuses et d'approcher en se couvrant au moyen des clôtures et des vignes qui s'étendent autour de la ville, vignes et clôtures qu'on eût

1. Portes du Peuple, Salara, Pia, San-Lorenzo, Majeure, San-Giovanni, San-Sebastiano et San-Paolo.

2. Portes Pinciana, Metronia et Latine.

3. On sait que le Testaccio est une éminence entièrement composée de tessons et de fragments de poterie, incomplétement couverts d'une mince couche de terre.

pu faire disparaître, mais au prix d'un travail plus long et plus dispendieux qu'on ne le pouvait faire.

En résumé, on avait une ville de grande étendue, défendue par une enceinte bastionnée dans le tiers à peine de son périmètre, protégée pour le reste par un simple cordon de murs antiques trop élevés et trop minces, que nul ouvrage avancé ne couvrait, dont les approches étaient faciles et qui ne pouvaient aucunement tenir contre une artillerie établie assez près pour assurer son tir.

L'artillerie pouvant armer la place se composait de cent soixante pièces de tout calibre [1], mais on risquerait fort de s'abuser en jugeant, par ce nombre, de sa force réelle. Sauf les pièces rayées, la plupart des autres étaient anciennes, de toute époque, de tout système, quelques-unes presque hors d'usage, véritables objets de musées historiques, et ne l'ont que trop prouvé. D'ailleurs, la répartition nécessaire des pièces sur toute une vaste enceinte, tandis que l'ennemi pouvait masser la sienne sur quelques points, et le petit nombre des artilleurs — on avait tout au plus trois servants par pièce [2] — rendaient

1. Il y avait cent vingt-huit canons, dont : en bronze, neuf pièces de 24, onze de 18, trente de 9 et quatre de 6 à âme lisse, trente-deux de 12 et vingt-deux de 4 rayées; et en fer, deux pièces de 36, quinze de 12, deux de 9 et deux de 6 non rayées. Il y avait, en outre, vingt-un obusiers de 0 m. 15 c. en bronze, quatre caronades de 0 m. 16 c. en fer, et une batterie de montagne. Voir le tableau A, à la fin du chapitre.

2. L'artillerie, destinée à jouer un rôle si important, ne comptait alors, présents à Rome, que huit cent huit hommes, dont deux cent douze conducteurs, quarante malades et vingt employés aux poudrières, etc., ce qui laissait un total de cinq cent vingt-six artilleurs disponibles pour le service des pièces, chiffre insuffisant. Le colonel Caimi avait insisté maintes fois pour l'augmentation de son régiment. Vu la nature même du gouvernement papal et l'exiguité du territoire, l'armée romaine ayant moins pour but des guerres régulières que la conserva-

impossible l'emploi d'une partie du matériel et donnait une infériorité trop évidente.

Quant aux troupes disponibles, nous en avons ailleurs donné le chiffre. Rappelons toutefois que si l'armée romaine comptait alors un effectif nominal de treize mille six cent vingt-quatre hommes, ce nombre était déjà fort réduit par la garnison de Civita-Vecchia et les détachements de Bagnorea, Civita-Castellana, etc., qu'il en fallait défalquer, ainsi que toutes les non-valeurs, malades, non-disponibles, permissionnaires que la guerre franco-allemande avait mis dans l'impossibilité de rejoindre, etc. D'après des documents officiels et une situation du 18 septembre, M. G. Amori porte seulement à sept mille huit cent cinquante-sept le nombre des hommes valides disponibles alors dans Rome. En y joignant les volontaires de réserve et comptant les officiers, non compris dans ce calcul, on arrive ainsi à près de dix mille hommes; c'était tout ce que Rome pouvait opposer à ses soixante mille agresseurs.

Quelles que fussent cependant les conditions difficiles de la défense, le comité s'employa à en tirer parti. Ne pouvant, avec l'insuffisance de la garnison devant l'étendue de l'enceinte et la supériorité de l'ennemi, garder convenablement toutes les portes de la ville, on en condamna encore six [1], qui furent plus ou moins complète-

tion de l'ordre à l'intérieur, on ne voulut pas surcharger le budget, déjà trop grevé, de nouvelles dépenses pour l'artillerie qui, peu nécessaire en temps de paix, ne le semblait guère plus dans une guerre contre des bandes ou des bandits. Cela était juste, et il faut convenir même qu'attaquée par l'Italie et abandonnée du monde entier, Rome eût également succombé avec une artillerie plus nombreuse; toutefois, il est regrettable que ce corps important n'ait pu avoir, en 1870, des forces plus en rapport avec son dévouement.

1. Ce furent les portes San-Lorenzo, Majeure, San-Sebastiano, San-Paolo, San-Pancrazio et Cavalleggieri.

ment murées et rendues impraticables. Pour les six autres et pour les Tre-Archi, on se hâta de les couvrir au moyen de tambours en terre avec parapets et fossés, et percés d'embrasures [1]. On se servit aussi de gabions farcis; des sacs à terre furent disposés sur le couronnement des murs où pouvaient se poster des tireurs; des banquettes furent ajoutées aux murailles, là où elles parurent nécessaires. Au cas où l'on devrait se replier dans la ville même sur l'une des rives du fleuve, les ponts qui relient le Trastevere et la cité Léonine aux autres *rioni* (ou quartiers) reçurent également des sacs à terre propres à en faciliter la défense. Un pont de bateaux jeté sur le Tibre entre Sainte-Sabine et Ripa-Grande rattacha le Trastevere au fort de l'Aventin; deux chaloupes et un petit bateau à vapeur, en deçà de l'enceinte et en aval et en amont du fleuve, enfilèrent le cours du Tibre avec leurs faibles pièces; enfin toute l'artillerie fut répartie dans les positions propres à la recevoir.

Dans l'obligation où l'on était de faire face de tous côtés aux attaques d'un ennemi dont les mouvements n'étaient pas encore suffisamment dessinés et qui, d'ailleurs, devait lui-même attaquer sur plusieurs points, on ne pouvait disposer, comme on l'eût voulu, de notre artillerie. Elle était, pendant les premiers jours, demeurée con-

1. Prenons comme exemple l'ouvrage fait devant les Tre-Archi. L'enceinte en cet endroit fait un retour d'angle. Une barricade avait été construite en avant des arcades, épaulée sur sa gorge par deux palanques et un mur percé de meurtrières, barrant le vide des trois arcades; sur la droite, par le mur d'enceinte; et sur la gauche, par des épaulements. Un assez fort parapet défendait le front de l'ouvrage, qui était armé de deux canons et d'un obusier. Ailleurs, devant les portes où aboutissaient de grandes routes, l'ouvrage, de forme rectangulaire, présentait à cette route sa face armée d'une ou de deux pièces et au chemin de ceinture son flanc souvent armé d'une autre pièce.

centrée sur quelques points [1] ; puis, la présence de l'ennemi sous les murs et le rejet des négociations montrant l'imminence de l'attaque, on l'avait répartie sur le rempart et dans les divers ouvrages. Vingt pièces couvrirent alors les forts de l'Aventin, battant la campagne, le Monte-Verde et, au besoin, certaines parties de la ville ; cinquante furent distribuées sur les vingt bastions et sur les courtines de la rive droite, entre la porte Portese et le fort, défendu lui-même par quarante-quatre pièces, dont deux battaient le pont Saint-Ange. L'enceinte de la rive gauche se prêtait mal à recevoir de l'artillerie, on profita cependant le mieux possible des saillants et des positions favorables pour armer cette partie de la ville, en y plaçant quinze pièces; vingt autres furent distribuées dans les tambours, qui défendaient les portes; quatre autres, sur divers points qui à l'intérieur de la ville commandaient le cours du Tibre; une pièce de 4 rayée et la batterie de montagne demeurèrent en réserve; et la plupart des pièces de l'Aventin, inutiles en ce point, allèrent plus tard renforcer d'autres endroits plus menacés. Telles furent les dispositions prises; mais, encore une fois, la nature même de l'enceinte de la rive gauche se prêtait si mal à la défense, que le tiers à peine de notre artillerie put servir contre les batteries ennemies dont les points d'attaque furent habilement choisis de ce côté [2].

Quant aux troupes et à la répartition des postes entre elles, le comité avait divisé Rome en quatre grands secteurs, nommés zones, chacun desquels était subdivisé en deux autres, et dont le commandement fut donné à des officiers supérieurs de différents corps. A chaque zone

1. C'était au fort Saint-Ange, à la villa Sciarra, au Maccao (camp Prétorien, et au mont Aventin.

2. Voir le tableau des *pièces d'artillerie*, A, à la fin du chapitre.

était attachée une réserve particulière, à laquelle était jointe une ambulance; de nombreux aumôniers étaient partout à côté des soldats et prêts à répondre à tous les appels. Pour ces zones et la répartition des postes entre les troupes, nous renvoyons au tableau placé à la fin de ce chapitre [1].

Rien n'avait été négligé pour le service des ambulances, à la tête duquel était un médecin justement renommé, le docteur Ceccarelli, dont le zèle égalait le talent. Le matériel y comprenait tout ce qui sert en campagne pour la chirurgie et les médicaments; tout ce qui sert pour le transport des blessés : voitures à lits suspendus, système Héricy; voitures à lits fixés sur ressorts, modèle Maçon; cacolets droits ou allongés, brancards, dont plusieurs, du modèle Gauvin, pouvaient s'adapter sur des roues; tout ce qui peut servir pour de petits hôpitaux, tentes de diverses grandeurs, lits de camp, cuisines portatives, etc.

Tout le matériel appartenant à ces trois catégories avait déjà été transporté dès le 7 septembre à l'hôpital militaire de San-Spirito. La compagnie d'infirmiers fut divisée en deux classes, comprenant : la première, les hommes complétement au fait du service d'ambulances en campagne; l'autre, ceux qui étaient plus propres au service d'hôpital. Tout le service fut divisé en sections, dont chacune comptait un officier de santé, chirurgien, commandant la section, un sergent aide, un caporal, cinq hommes de première et autant de seconde classe; beaucoup de personnes des deux sexes s'offraient spontanément comme aides au besoin.

A chaque section étaient attachées une voiture de transport pour les blessés, des voitures accessoires pour

1. Voir le tableau B, à la fin du chapitre.

le matériel, et des cacolets pour aller aux endroits de l'enceinte où les voitures ne pourraient arriver. Le tout était servi par des soldats du train, montés ou à pied; et, dans les sections plus éloignées, des cavaliers, dragons ou soldats du train, maintenaient les communications [1].

Enfin, pour que le comité de défense et le gouvernement pussent être plus rapidement instruits des mouvements de l'ennemi et de ce qui se passait dans la ville, des observatoires furent établis à Saint-Pierre, à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Jean-de-Latran, et des fils télégraphiques mirent en communication le ministère des Armes et la Place avec ces observatoires et avec le Vatican.

Telles furent les principales mesures prises pour la défense. Mais déjà, en les groupant ainsi, nous avons anticipé sur ce qui se fit dans les derniers jours : il nous faut maintenant revenir quelque peu en arrière, et, après ces détails un peu longs peut-être, retracer les événements qui remplirent les derniers moments de la Rome pontificale.

1. Voir, pour plus de détails, l'excellent livre du docteur Ceccarelli *Resoconto del servizio di ambulanza*.

Note. — Dans les chapitres qui vont suivre, nous avons cru pouvoir nous permettre de nous étendre assez longuement sur bien des faits d'une importance minime, et prendre en quelque sorte le ton des *mémoires* plus encore que celui d'un sobre récit d'histoire. C'est que, pour les catholiques, la chute de Rome et la suppression du pouvoir temporel de la papauté sont des faits assez graves pour qu'on aime peut-être à en connaître les détails; et nous avons pensé que plus d'une personne aimerait à vivre en quelque sorte, au milieu de la Rome pontificale, pendant les dernières heures de sa liberté.

TABLEAU A. ETAT *et position des pièces d'artillerie*

	POSITIONS.	CANONS — EN BRONZE, LISSES, DE 24 — Affûts de place.	24 — Affûts de siége.	18 — Affûts de siége.	18 — Affûts de campagne.	9 — Affûts de campagne.	6 — Affûts de campagne.	RAYÉS, DE 12 — Affûts de place.	12 — Affûts de campagne.	4 — Affûts de campagne.	EN FER, LISSES, DE 36 — Affûts de marine.	12 — Affûts Gribeauval.	9 — Affûts Gribeauval.	6 — Affûts Gribeauval.
AVENTIN.	Avant-corps devant San-Basilio	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
	Courtine entre l'avant-corps et le bastion n° 1	»	»	»	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»
	Bastion n° 1	1	1	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	»
	Ouvrage saillant sur la courtine 1 et 2	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bastion n° 2	»	4	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	»
ENCEINTE SUR LA RIVE DROITE DU TIBRE.	Bastion n° 25, à droite de la porte Portese	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Bastion n° 24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Courtine 23 et 24	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
	Avant-corps ou saillant 22 et 23	1	»	»	1	1	»	2	»	»	»	»	»	»
	Bastion n° 21	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
	Bastion n° 20	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
	Bastion n° 19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»
	Courtine 18 et 19	»	»	»	2	»	»	»	1	1	»	»	»	»
	Batterie intérieure contre l'Aventin, le Palatin et Testaccio	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
	A reporter	2	5	»	4	9	»	4	5	5	1	2	»	»

se trouvant à Rome au 20 septembre.

OBUSIERS EN BRONZE de 0,15 — Longs, modèle napolitain, affûts de campagne.	OBUSIERS EN BRONZE de 0,15 — Longs, sans chambre, affûts de campagne.	OBUSIERS EN BRONZE de 0,15 — Courts, affûts de campagne.	Caronades en fer, de 0,16.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	3	Battaient Monteverde.
1	»	»	»	6	Battaient Testaccio, Santa Saba, Santa Balbina et flanquaient la face droite de la demi-lune.
»	»	»	»	3	
»	»	»	»	7	Battaient le Palatin, l'épaulement devant le front gauche de l'ouvrage et flanquaient la face gauche de la demi-lune
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	5	La pièce de 4 battait le pont du chemin de fer sur le Tibre.
»	»	1	»	2	
»	»	1	»	3	
»	»	»	»	1	
»	»	1	»	5	Cette batterie fut complètement armée avec les pièces retirées de l'Aventin.
»	»	»	»	2	
1	»	3	»	41	

Suite du

POSITIONS.	CANONS												
	EN BRONZE, LISSES, DE						RAYÉS DE			EN FER, LISSES, DE			
	24		18		6	6	12		4	36	12	9	6
	Affûts de place.	Affûts de siége.	Affûts de siége.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne	Affûts de campagne.	Affûts de place.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de marine.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.
Report........	2	5	»	4	9	»	4	5	5	1	2	»	»
ENCEINTE SUR LA RIVE DROITE DU TIBRE.													
Bastion n° 18.........	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Bastion n° 17..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Bastion n° 16..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Bastion n° 15..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Bastion n° 14..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Bastion n° 13..........	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Bastion n° 12, à droite de porta Cavalleggieri	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
Bastion n° 11..........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sur le Cavalier........	»	»	»	»	»	»	»	4	1	1	»	»	»
Bastion n° 10..........	»	1	»	»	»	»	»	4	2	»	»	»	»
Bastion n° 9...........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Bastion n° 8...........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Bastion n° 7...........	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Bastion n° 6...........	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
Saillant entre le bastion n° 6 et le fort.........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»
A reporter........	2	6	»	4	11	»	4	13	10	2	9	»	»

tableau A.

OBUSIERS EN BRONZE de 0,15. Longs, modèle napolitain, affûts de campagne.	Longs, sans chambre, affûts de campagne.	Courts affûts de campagne.	Caronades en fer de 0,16.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
1	»	3	»	41	
1	»	»	»	2	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	1	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	6	
»	»	»	1	7	
»	»	»	1	1	
»	»	»	1	1	
»	»	»	»	2	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	3	
2	»	3	4	70	

Suite du

POSITIONS.		CANONS — EN BRONZE, LISSES, DE 24 — Affûts de place.	24 — Affûts de siége.	18 — Affûts de siége	18 — Affûts de campagne.	9 — Affûts de campagne.	6 — Affûts de campagne.	RAYÉS, DE 12 — Affûts de place	12 — Affûts de campagne.	4 — Affûts de campagne.	EN FER, LISSES, DE 36 — Affûts de marine.	12 — Affûts Gribeauval.	9 — Affûts Gribeauval.	6 — Affûts Gribeauval.
	Report	2	6	»	4	11	»	4	13	10	2	9	»	»
FORT SAINT-ANGE	Bastion San-Spirito nº 5	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bastion nº 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2
	Cavalier	»	»	3	»	1	»	»	2	»	»	»	»	»
	Courtine 2 et 3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bastion nº 3	»	»	»	2	2	»	1	»	»	»	»	»	»
	Courtine 3 et 4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Bastion nº 2	1	»	»	»	3	»	»	»	»	»	2	2	»
	Bastion nº 1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
	Courtine 1 et 5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Boulevard nº 1	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»
	Boulevard nº 2	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»
	Boulevard nº 3	»	»	»	»	»	»	4	»	»	»	»	»	»
	Boulevard nº 4	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»
	Maschio	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Saillant près de la porte San-Giovanni	»	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»
	A reporter	3	6	3	8	20	»	13	17	12	2	11	2	2

tableau A.

OBUSIERS EN BRONZE de 0,15. Longs, modèle napolitain, affûts de campagne.	Longs, sans chambre, affûts de campagne.	Courts, affûts de campagne.	Caronades en fer, de 0,16.	TOTAUX.	OBSERVATIONS
2	»	3	4	70	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	2	
»	»	»	»	6	
1	»	»	»	1	
1	»	»	»	6	
»	»	1	»	1	
»	»	1	»	9	
1	»	»	»	2	
2	»	»	»	2	Battaient le pont Saint-Ange
»	»	»	»	2	
»	»	»	»	4	
»	»	»	»	4	
»	»	»	»	2	
»	»	2	»	2	
»	»	»	»	3	
7	»	7	4	117	

Suite du

	POSITIONS.	CANONS												
		EN BRONZE, LISSES, DE						RAYÉS, DE			EN FER, LISSES, DE			
		24		18		9	6	12		4	36	12	9	6
		Affûts de place.	Affûts de siége.	Affûts de siége.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de place.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de marine.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.
	Report............	3	[illegible]	3	8	20	»	13	17	12	2	11	2	2
ENC. SUR LA RIVE GAUCHE DU TIBRE.	Bastion San-Gallo......	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
	Rentrant de la porte Latine..............	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Amphithéâtre Castrense.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
	Rentrant près le camp Prétorien...........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Saillant à droite de porta Pia.................	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Rentrant à la villa Medici.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»
	Pincio................	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»
	Abattoir..	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
TAMBOURS AUX PORTES OUV.	Porte Portese..........	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
	Porte Cavalleggieri....	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
	Porte Angelica.........	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Porte du Peuple........	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»
	Porte Pia.............	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»
	Porte San-Giovanni....	»	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»
	Porte San-Lorenzo.....	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
	A reporter..........	3	6	3	8	29	»	13	19	19	2	15	2	2

tableau A.

OBUSIERS EN BRONZE de 0,15. Longs, modèle napolitain, affûts de campagne.	Longs, sans chambre, affûts de campagne.	Courts, affûts de campagne.	Caronades en fer, de 0,16.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
7	»	7	4	117	
»	»	»	»	2	Appartenaient à la 2e batterie montée.
»	»	»	»	1	
»	»	1	»	2	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	1	»	»	3	Les deux pièces de 4 appartenaient à la 1re batterie montée
»	»	»	»	1	Appartenait à la première batterie montée.
»	»	»	»	2	
»	»	»	»	2	
»	2	»	»	2	
»	»	»	»	2	
»	»	»	»	2	
1	»	»	»	4	Les deux pièces de 4 appartenaient à la 2e batterie montée.
»	»	»	»	1	
8	3		4	144	

Suite du

POSITIONS.	CANONS												
	EN BRONZE, LISSES, DE						RAYÉS, DE			EN FER, LISSES, DE			
	24		18		9	6	12		4	36	12	9	6
	Affûts de place.	Affûts de siége.	Affûts de siége.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de place.	Affûts de campagne.	Affûts de campagne.	Affûts de marine.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.	Affûts Gribeauval.
Report............	3	6	3	8	29	»	13	19	19	2	15	2	2
Aux Tre-Archi, près la station du chemin de fer.....	»	»	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	»
San-Bartolomeo en l'Isle...	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Manicomio...............	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Hôpital San-Spirito........	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
Ripa-Grande.............	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL..............	3	6	3	8	30	4	13	19	21	2	15	2	2
TOTAL PAR CALIBRE..	9		11		30	4	32		21	2	15	2	2
TOTAL PAR ESPÈCES..	54						53			21			
TOTAL..............	128												

tableau A.

OBUSIERS EN BRONZE de 0,15 — Longs, modèle napolitain, affûts de campagne.	Longs, sans chambre, affûts de campagne.	Courts. Affûts de campagne.	Caronades en fer, de 0.16.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
8	3	8	4	111	
2	»	»	»	5	Les deux pièces de 4 appartenaient à la première batterie montée.
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
»	»	»	»	1	
10	3	8	4	153	Il y avait en outre une batterie de montagne (6 pièces), dont deux sections furent envoyées sur le mur, près de San-Giovanni, et la dernière près du Testaccio, et une pièce de la deuxième batterie montée, qui, pendant l'action, fut envoyée vers les Tre-Archi.
21			4	153	153
21			4	153	6 1
21			4	153	TOTAL.. 160

Tableau B. POSITION ET RÉPARTITION DES TROUPES

Ire zone. — *Rive droite du Tibre.*

Commandant : colonel Azzanesi, commandant le 1er régiment d'infanterie.

1er Secteur : *De la porte Portese à la porte San-Pancrazio.*

Lieutenant-colonel Sparagana, commandant les cacciatori, huit compagnies de cacciatori.

2e Secteur : *De la porte San-Pancrazio au fort Saint-Ange.*

Lieutenant-colonel Zannetti du 1er régiment d'infanterie, huit compagnies d'infanterie, squadriglieri.

Réserve : *Place Saint-Pierre* [1].

Sept compagnies de ligne, une de zouaves, une batterie d'artillerie, un peloton de dragons.

Au Fort : une compagnie de zouaves.

IIe zone. — *De l'Abattoir à Porta-Pia.*

Commandant : colonel Allet, commandant des zouaves pontificaux.

1er Secteur : *De l'Abattoir à Porta-Salara.*

Commandant de Lambilly, des zouaves. Zouaves pontificaux, à l'Abattoir, place du Peuple, Pincio, villa Medici, Porta-Salara.

2e Secteur : *De Porta-Salara à Porta-Pia.*

Commandant de Troussures, des zouaves. Zouaves pontificaux, à Porta-Salara, villa Bonaparte, Porta-Pia.

Réserve : *Place du Peuple.*

Zouaves pontificaux, gendarmes, un peloton de dragons [2]

1. La compagnie de zouaves et les dragons étaient à la porte San-Pancrazio.

2. Les dragons étaient à la porte Salara.

ROMAINES DANS ROME, APRÈS LE 16 SEPTEMBRE.

III[e] ZONE. — *De Porta-Pia à la porte San-Giovanni.*

Commandant : colonel JEANNERAT, commandant les carabinieri esteri.

1[er] SECTEUR : *De Porta-Pia à la porte Majeure.*

Commandant : lieutenant-colonel Castella, des carabiniers. Ligne, zouaves et carabiniers suisses, à Porta-Pia, Maccao, Tre-Archi, porte Majeure [1].

2[e] SECTEUR : *De la porte Majeure à Saint-Jean-de-Latran.*

Commandant : lieutenant-colonel de Charette, des zouaves. Zouaves et carabiniers suisses, à Santa-Croce et sur la place San-Giovanni.

RÉSERVE : *Place de' Termini.*

Zouaves, carabiniers, artillerie, gendarmes, un peloton de dragons [2].

IV[e] ZONE. — *De Saint-Jean-de-Latran au Testaccio.*

Commandant : colonel PERRAULT, commandant la légion d'Antibes.

1[er] SECTEUR : *De Saint-Jean au bastion San-Gallo.*

Commandant de Saisy, des zouaves. Zouaves, carabiniers, à la porte San-Sebastiano, au bastion.

2[e] SECTEUR : *Du bastion au Tibre.*

Commandant Ségard, de la légion. Légionnaires, cacciatori, gendarmes.

RÉSERVE : *A a Moletta, sous Sainte-Balbine.*

Légionnaires, zouaves, un peloton de dragons [3].

1. Au Maccao étaient une compagnie de ligne, des cacciatori ; et on y envoya aussi tous les dragons qui étaient démontés.

2. Un second peloton de dragons était à la porte San-Giovanni.

3. Les dragons étaient à la porte San-Sebastiano.

Suite du

Capitole : une compagnie de carabiniers, gendarmes.
Forum : major Lauri, avec des gendarmes.

Gazomètre..................	gendarmes et squadriglieri.
Station du chemin de fer....	
Ministères..................	
Têtes de ponts..............	
Rives du Tibre intrà-muros..	

Vatican : volontaires de réserve, garde palatine, garde noble, suisses, un peloton de dragons.

RÉSERVE GÉNÉRALE : *A Piazza Colonna et à Monte-Citorio.*

Trois compagnies de zouaves, une batterie d'artillerie, un peloton de dragons, une compagnie de gendarmes, soldats du génie et du train.

tableau B.

AMBULANCES.

Ambulance centrale, à San Spirito : docteur Ceccarelli.

1re section	(1re zone),	à San-Angelo : officier de santé, docteur O' Flinn.
2e	(2e zone),	place du Peuple et Pincio : docteur Panegrossi.
3e	—	Termini et Porta-Pią : docteur Hayler.
4e	(3e zone),	Camp Prétorien : docteur Torriani.
5e	—	Sainte-Marie-Majeure et station : docteur Mancini.
6e	(4e zone),	Moletta : docteur Moroni.
7e	—	Aventin : docteur del Vescovo.
8e	(1re zone),	San-Pancrazio : docteur Mancion.

A la section centrale, sous le docteur Ceccarelli, étaient le docteur Villetti, chirurgien adjudant-major, et, comme officiers-adjoints, les docteurs Topai, Ponce de Léon et Leonardi. Trois cents lits étaient préparés pour les blessés; dans la salle des opérations, on avait disposé tout pour traiter douze blessés à la fois. Dans les ambulances extérieures, on envoyait à San-Spirito, avec le blessé, une pancarte indiquant son nom, sa blessure, la gravité de celle-ci et le pansement qu'elle avait déjà reçu.

CHAPITRE II

ROME DU 11 AU 16 SEPTEMBRE

Dès le samedi, 10 septembre, jour où l'inauguration de l'Acqua-Pia avait fourni au peuple l'occasion de manifester devant le comte Ponza son dévoûment au Pape; dès ce jour, l'insuccès de l'ambassadeur piémontais et l'imminence de l'invasion avaient obligé à se prémunir contre une attaque, et les troupes avaient été consignées dans les casernes, où elles demeurèrent jusqu'au 14. Le soir du même jour, et toute la journée du dimanche, on travailla activement à clôre une partie des portes de la ville, à fortifier celles qui devaient rester fermées, et c'était le soir un pittoresque spectacle, que d'y voir travailler les soldats à la lueur des torches [1].

En même temps, on s'occupait de l'approvisionnement de la ville; le Saint-Père avait soin de s'informer des mesures prises, et ne dédaignait pas lui-même de s'y intéresser directement [2]. Aussi les vivres étaient-ils abon-

1. Plus tard, pour épargner aux soldats des fatigues inutiles, ils furent remplacés par des ouvriers civils, artisans sans ouvrage ou journaliers, dont huit cents reçurent ainsi du travail, au prix relativement élevé de 2 fr. 50 par jour.

2. Comme on répondait aux questions de Pie IX que la ville avait de la farine pour plusieurs semaines, de la viande et du vin pour une

dants, et, malgré les frais divers, livrés dans Rome aux prix habituels.

Les événements, du reste, obligeaient à se hâter, et dès le soir du 11 (le *commissaire royal dans les Etats romains* n'avait quitté Rome que le matin), on apprenait le commencement de l'invasion, sans aucune déclaration de guerre préalable. Dans la nuit, on sut le double passage du Tibre à Orte et à Ponte-Felice; le lendemain matin, de Frosinone, on avait des nouvelles analogues, et l'*Osservatore romano* annonçait la violation du territoire en des termes pleins de noblesse et de fermeté [1].

C'est le 12 également que revinrent à Rome quelques

quinzaine de jours : « Mais, dit-il, les pommes de terre ont augmenté « de prix, à ce que j'ai appris. Il faut pourtant veiller à en avoir....... « Oh! ajouta-t-il en souriant, j'y suis bien moi-même un peu intéressé, « car, pour ma nourriture, il me faut de la soupe et un plat de pom« mes de terre avec du sel. » Et sur l'ordre du Pape, on alla, dans les provinces non encore envahies, acheter un supplément de denrées, qu'on vendit sans augmentation de prix. (Voir l'*Osservatore romano.*)

1. « Comme l'a annoncé la *Gazzetta ufficiale* de Florence, les troupes « italiennes ont déjà envahi quelques points des provinces de Viterbe « et de Frosinone, en y attaquant diverses garnisons. — Nous n'avons « point de nouvelles détaillées des événements; nous savons seulement « que les troupes pontificales ont fait et font partout leur devoir. La « force du droit peut succomber sous le droit de la force, mais, dans « cette lutte inégale, l'auréole du triomphe brillera sur le front des « vaincus, et non sur celui des vainqueurs. » Et plus loin : « Les trou« pes italiennes se voient, dit on, dans la nécessité d'occuper quelques « points du territoire romain, pour y maintenir l'ordre, assurer l'invio« labilité du sol italien et garder la sécurité du Saint-Siége.

« L'ordre n'avait encore été troublé sur aucun point du territoire « pontifical. Qui menaçait l'inviolabilité du sol italien? Qui compro« mettait la sûreté du Saint-Siége?

« Nous ne nous occupons pas de ce que les puissances répondront « aux circulaires de M. Visconti-Venosta, mais de l'invasion inouïe « dont sont victimes les possessions du Saint-Siége. Nous en appelons « au jugement des contemporains, au tribunal de l'histoire et surtout « à la justice de Dieu. » *(Osservat. rom.*, du 12 septembre 1870.)

garnisons des plus rapprochées. On vit aussi, ce jour-là et le lendemain, se replier la compagnie de zouaves détachée à Monterotondo et Mentana (6e compagnie du 1er bataillon), celle qui évacuait Subiaco (1re du 1er), et les détachements de dragons venant de Fiano et de Passo di Corese. Mais d'autres dragons allèrent s'établir à la Giustiniana, des avant-postes furent mis à de moindres distances, des patrouilles, des reconnaissances envoyées aux entours de la ville, et des troupes placées à Ponte-Molle, au passage du Tibre.

Ces trois journées du 10 au 12 septembre n'avaient été marquées que par de bien petits faits; le soir du 12 vit un spectacle plus remarquable et touchant. On avait, ce jour-là, commencé dans Saint-Pierre un *triduum* de prières, à l'autel de la Madona della Colonna, qui dura jusqu'au 14; et, bien qu'une invitation spéciale n'y eut pas convoqué d'une façon particulière les Romains, l'affluence de la foule y fut chaque jour énorme. Chacun avait à cœur d'y prier pour le Pontife insulté, pour le Souverain menacé; et quand le lundi soir, au milieu de ces foules pieuses, on vit le Pape lui-même venir se mêler aux fidèles, qu'on entendit retentir sous les voûtes sa voix sonore et grave, parfois voilée par des larmes, l'émotion fut générale : chacun se pressait sur ses pas, cherchait à toucher ses vêtements, à baiser sa main, et les suisses eurent peine à lui frayer un passage au milieu des fidèles empressés. On eût dit que les Romains pressentaient que de longtemps ils ne le verraient plus descendre dans Saint-Pierre, et qu'ils lui voulaient faire comme une dernière ovation.

Le lendemain, 13, les nouvelles reçues des provinces annoncèrent les progrès de l'invasion, et le général Kanzler jugea venu le moment de déclarer Rome en état de siége. Montrant le Souverain-Pontife injustement me-

nacé par les troupes d'un roi catholique, il invita au calme tous les citoyens honnêtes, et, par une note jointe à sa proclamation, il institua un conseil de guerre pour juger, conformément aux lois militaires, tous les fauteurs de désordres [1].

Le premier instant qui suivit la publication de cet arrêté, fut un instant de panique. Beaucoup de commerçants se hâtèrent de fermer leurs boutiques, croyant déjà voir l'ennemi devant les portes et la révolution dans la ville, et les Romains qui, bien différents des Parisiens, aiment peu à former aux émeutiers un cortége de spectateurs, s'empressèrent de se retirer dans leurs demeures. Mais bientôt le calme se rétablit avec la vérité mieux connue, et l'on se remit presque aussitôt à vaquer aux diverses occupations avec une tranquillité qui ne se démentit plus. Beaucoup de Romains suivaient les travaux qui se faisaient près des portes; d'autres montaient au Janicule ou au Pincio, cherchant à découvrir au loin les avant-gardes italiennes; mais aucun mot séditieux, aucun geste hostile; tout respirait au contraire la cordialité envers les troupes, la confiance et l'attache au gouvernement.

Mille bruits contradictoires circulaient en même temps dans la ville, et je ne sais pourquoi les Romains semblaient mettre alors dans l'appui de la Prusse une confiance étrange. On se racontait dans les rues que d'immenses drapeaux aux couleurs allemandes, destinés à être arborés sur Saint-Pierre, sur le fort, sur les principaux monuments, se préparaient au palais Caffarelli [2], et l'on prétendait que la Confédération du Nord avait pris Rome sous sa puissante protection [3]: illusion singulière,

1. Voir cette proclamation aux *Pièces justificatives*, n° XLV.
2. Où était l'ambassade de Prusse.
3. *Bombe e cannonate*, p. 52.

que M. d'Arnim devait se charger de bientôt dissiper! D'autres bruits couraient aussi dans la ville et dans la garnison, relatifs aux provinces, et, comme il est naturel, l'erreur s'y mêlait à la vérité. Ici, par exemple, on disait que la compagnie de zouaves, détachée à Monterotondo (6e du 1er, qui en ce moment était déjà rentrée dans Rome), on disait que cette compagnie était cernée par deux régiments italiens. Là, on racontait qu'à Montefiascone les compagnies de M. de Saisy s'étaient ouvert à la baïonnette un chemin à travers un régiment ennemi; ailleurs, on parlait, avec plus de fondement, de l'évacuation de Viterbe, ou de la prise de Civita-Castellana. On se répétait des paroles attribuées à Pie IX et respirant la plus entière confiance dans le triomphe de sa cause; en même temps, on faisait circuler le bruit que des préparatifs secrets de départ se faisaient au Vatican et que le Pape songeait à se retirer à Civita-Vecchia [1].

Ces rumeurs contradictoires sont chose fréquente dans les places assiégées et dans les jours d'émoi. Mais si quelques esprits malveillants voulurent en répandre dans un but coupable, ils ne réussirent ni à jeter le désordre dans la ville, ni à éteindre le dévouement des Romains. Le bataillon des volontaires de réserve [2] voyait chaque jour accourir dans ses rangs de nouveaux soldats, de tout âge et de tout rang; tantôt c'était le frère d'un officier tué à Mentana, qui sortait du collége pour s'y enrôler; tantôt

1. Ce dernier bruit, bien qu'il fût sans fondement, avait pris assez de consistance dans une partie de la population, pour y persister quelques jours.

2. Les volontaires de réserve (surnommés *caccialepri* à cause de leur uniforme que celui de quelques francs-tireurs a rappelé en France), étaient des citoyens, armés et équipés à leurs frais, et volontairement enrôlés pour la défense personnelle du Pape et le maintien de l'ordre intérieur. Le marquis Patrizi, et le prince Lancellotti les commandaient.

un père qui y entrait amenant ses trois fils avec lui....... Vers cette époque aussi, la population du Trastevere s'offrait pour la défense du Pape, et plusieurs milliers d'hommes y demandaient des armes. Le Souverain-Pontife, qui trouvait sa petite armée assez forte déjà pour ses secrets desseins, jugea inutile de profiter de ce dévouement, mais l'offre n'en existait pas moins, généreuse et spontanée, et répondant noblement aux déclamations des *libérateurs* italiens.

A côté des faux bruits répandus, il y avait aussi les nouvelles véritables que recevait le ministère, et celles-ci, plus graves, annonçaient l'approche du IVe corps d'armée, dont l'avant-garde, général Chevilly, n'était plus le mardi soir qu'à sept lieues de Rome, à Baccanaccio. Aussi, à neuf heures du soir (13 septembre), une compagnie de zouaves (6e du 3e) reçut l'ordre d'aller s'établir dans la nuit à Sant'Onofrio, au-delà de Monte-Mario. Un détachement de dragons formait un poste avancé, à la Giustiniana; et une autre compagnie de zouaves (6e du 2e) fut s'établir en avant de Ponte-Molle. En cas d'attaque par des forces supérieures, la 6e du 3e devait, après avoir reconnu l'ennemi, se replier sur la porte Angelica (rive droite); la 6e du 2e, délogée de Ponte-Molle, devait se replier sur la porte du Peuple (rive gauche); et les dragons, se rabattre sur la compagnie de Sant'-Onofrio.

Il était deux heures du matin quand la 6e du 3e quitta Rome pour aller à Sant'Onofrio; le capitaine n'ayant pu faire relever les hommes de garde appartenant à sa compagnie et la compléter, l'effectif de celle-ci ne dépassait pas soixante hommes, dont beaucoup de soldats n'ayant que peu de mois de service. Il se fit éclairer par deux dragons mis sous ses ordres, et qu'il chargea de le mettre en rapport avec le détachement de la Giustiniana;

une avant-garde, commandée par le sous-lieutenant, l'éclairait aussi à quelque distance. On atteignit Sant'-Onofrio à trois heures et demie. Précisément à la même heure, le général Chevilly, avec neuf escadrons et six pièces d'artillerie, partait du Baccanaccio, se dirigeant sur la Giustiniana, et le reste du IVe corps d'armée, quittant Monterosi et les Settevene, marchait sur la Storta.

Sant'Onofrio est un couvent situé près de la voie Triomphale; celle-ci, sortant de Rome par la porte Angelica, rejoint à la Giustiniana la via Cassia, qui vient de Ponte-Molle et conduit à Monterosi. Entre la route et le couvent, une petite place bordée de haies donne accès à l'église; avant d'y arriver, et encore après pendant 200 mètres et jusqu'à ce qu'elle débouche sur un plateau dénudé, la route est encaissée et bordée de haies impénétrables; à droite et à gauche s'étendent des vignes et des jardins clôturés, qui s'arrêtent à environ 200 mètres en avant de Sant'Onofrio, et présentent, avec leurs talus hérissés de haies, une défense réelle. A leur extrémité, ils dominent la plaine déserte qui s'étend au delà.

A gauche du chemin et dans le dernier jardin d'où l'on pût, tout en restant masqué, découvrir la plaine, le capitaine envoya un petit poste de dix hommes, et l'établit solidement en arrière d'un talus couronné de broussailles. Deux trouées, pratiquées dans la haie, permettaient de communiquer avec une sentinelle avancée, placée à 100 mètres plus en avant.

Les faisceaux ayant été formés sur la place de l'église, les zouaves passèrent sans alerte les premières heures de la matinée, firent la soupe après avoir reçu de Rome le pain vers sept heures; la sentinelle avancée, placée pendant la nuit, fut retirée; et on releva le petit poste, dont un sergent prit alors le commandement.

A huit heures du matin, les brouillards qui couraient

près de terre ne s'étaient pas encore dissipés, et une sentinelle placée dans le clocher de l'église ne pouvait découvrir ce qui se passait dans la campagne.

Cependant la cavalerie du général Chevilly, après avoir atteint la Giustiniana, s'y était divisée; tandis qu'une partie, suivant la via Cassia, poussait une reconnaissance au-delà du tombeau de Néron, dans la direction de Ponte-Molle, le reste, par la voie Triomphale, dépassait le Casal-della-Lucchina et venait sur Sant'Onofrio.

Les dragons placés à la Giustiniana s'étaient repliés à l'approche de l'ennemi; mais, soit que les ordres reçus par eux eussent été mal interprétés, soit plutôt qu'ils eussent été modifiés, tandis que le commandant de la 6e du 3e les attendait à Sant'Onofrio, ces dragons se rabattaient par l'autre rive sur Ponte-Molle, emmenant les deux vedettes venues de Sant'Onofrio et qui ne rejoignirent ce poste que vers huit heures [1].

Aucune alarme n'avait donc été donnée aux zouaves de Sant'Onofrio, qui se croyaient toujours en seconde ligne, lorsqu'on signala au petit poste deux cavaliers, suivis bientôt de plusieurs autres, et qui descendaient la voie Triomphale. Le brouillard empêchait de distinguer les uniformes; le sergent commandant le poste crut que c'étaient les deux vedettes et les dragons de la Giustiniana, et, quittant son abri, s'avança d'une cinquantaine de pas pour les reconnaître, avec quatre hommes. Les zouaves demeurés dans le jardin n'avaient pas encore eu le temps de lui crier que c'étaient des ennemis, que déjà les cavaliers, au nombre de vingt-sept, étaient tombés sur lui et l'avaient enveloppé et sabré avec ses hommes. Les six zouaves restés au poste firent feu, mais sans pouvoir dé-

1. Ayant fait un long détour, par Ponte-Molle et le bord du fleuve.

gager leurs camarades, et durent se replier sur la grand'-garde.

Celle-ci, aux premiers cris, avait pris les armes. Pour ne pas la laisser massée dans un bas-fond, le capitaine, ayant fait percer une trouée dans la haie à gauche de la route, fit passer ses hommes dans les vignes qui s'étendaient de ce côté; puis, voyant revenir les six hommes du petit poste, et croyant qu'ils étaient au complet, il porta sa compagnie en arrière, laissant le lieutenant derrière les haies avec quelques soldats. La cavalerie ennemie, un moment arrêtée par le feu des zouaves, s'avança bientôt, tournant la position occupée d'abord par la grand'garde : les nôtres continuaient cependant leur feu; bientôt plusieurs cavaliers tombaient démontés; le lieutenant commandant le peloton d'avant-garde, emporté par son cheval blessé, alla rouler avec lui dans un fossé et fut fait prisonnier; c'était le comte Crotti di Costigliole.

Derrière la cavalerie ennemie commençait cependant à paraître déjà de l'artillerie, et la position qu'occupaient les zouaves ne pouvait tenir contre le canon. Les forces de l'ennemi étaient bien supérieures aux nôtres [1]. Le capitaine craignait qu'un mouvement combiné des Italiens sur Ponte-Molle ne lui coupât sa ligne de retraite; le but qui lui était assigné avait d'ailleurs été rempli, la fusillade ayant annoncé à Rome la présence de l'ennemi; il fit donc sonner au ralliement, et donna l'ordre de retraite, laquelle se fit en bon ordre sans être inquiétée par les Piémontais.

Les pertes de cette rencontre avaient été, pour nous, celles du sergent Shea, du clairon Bassaglia et des zouaves Aërtz, Wilders, Hildebrand et Lieutaud, enveloppés, sabrés et pris par l'ennemi pour avoir imprudemment

1. Les cavaliers italiens étaient environ trois cents.

quitté leur poste. C'était peu pour une compagnie découverte à son insu par la retraite forcée des dragons et attaquée à l'improviste. Les Italiens, de leur côté, eurent six ou sept hommes démontés ou blessés, et le lieutenant Crotti di Costigliole, fait prisonnier, fut conduit à Rome [1].

La 6e du 3e, ayant en chemin rallié le petit détachement confié au lieutenant du Ribert et qui s'était retiré en se défilant derrière les haies, rentra sans obstacle dans la ville, où elle fut mise de garde à la porte Angelica, que défendait un tambour armé de deux pièces.

Pour la cavalerie italienne, qui pouvait compter trois cents chevaux, elle ne poussa pas sa reconnaissance offensive au-delà de Sant'Onofrio et revint à la Giustiniana. L'autre détachement envoyé sur la *via Cassia* revenait également à ce poste, sans avoir rencontré les pontificaux [2].

1. Son père, le comte Crotti, était le plus ferme et le plus intrépide défenseur de l'Eglise au parlement italien, et la veille de la prise de Rome, il le témoignait hautement dans une admirable lettre reproduite par la presse. Le jeune lieutenant italien ayant été mené au ministère des Armes, le général Kanzler le reçut avec une grande bienveillance. « Je vous plains, monsieur, lui dit-il, je vous plains de « servir contre le Saint-Siége, en portant un nom aussi bien méritant de « l'Eglise que le vôtre. En considération des services rendus par mon- « sieur votre père au parlement italien, et en considération de M. le « comte de Maistre, mon aide-de-camp et votre cousin, je vous rends « votre épée; vous êtes prisonnier sur l'honneur » *(Les derniers jours de l'armée pontificale,* p. 11). Et faisant davantage encore, le Saint-Père rendait le lendemain la liberté au lieutenant Crotti.

2. Pour ajouter un détail anecdotique au récit de cette affaire, ajoutons que les sentinelles placées aux murs de Rome virent, quelques heures après, s'approcher de la porte un homme qui de loin semblait être un paysan. C'était le zouave posté dans le clocher de Sant'Onofrio, qui, n'ayant pu en descendre avant l'arrivée des Italiens, et tourné par eux sans avoir été vu, revenait enfin, et tête nue, la veste jetée sur l'épaule, simulait un *contadino* et trompait à distance les regards.

De Rome, on avait entendu la fusillade et appris bientôt la présence de l'ennemi près de Monte-Mario. Aussitôt — il était neuf heures — on bat la générale; les volontaires de réserve se présentent en masse, courent occuper les postes qui leur sont assignés; la parade de garde, qui devait avoir lieu comme les autres jours, est contremandée au dernier moment, et, bien avant midi, toutes les troupes présentes à Rome et jusqu'alors consignées, évacuent les casernes pour prendre leurs postes de combat [1].

Leur répartition dans les divers postes n'était cependant pas encore définitive, toute l'armée n'étant pas réunie, et les garnisons des provinces de Velletri et Frosinone, non plus que celles de Viterbe n'étant pas encore rentrées. L'inquiétude était grande à leur sujet, sinon au ministère, informé de leur marche, du moins dans la ville et parmi leurs camarades; aussi ne saurais-je oublier avec quelle joie, dans l'après-midi, nous vîmes arriver par le Corso et défiler sur la place Colonna les troupes indigènes qu'amenait de Velletri le colonel Azzanesi. Les officiers de la place lui firent une cordiale réception; et les troupes ramenées si heureusement de Viterbe par le lieutenant-colonel de Charette, et entrées vers le même moment par le Trastevere, recevaient ainsi que leur chef une ovation réelle sur leur passage. Ce n'étaient pas seulement pour nous des défenseurs nouveaux venant grossir notre nombre; c'étaient des camarades et des amis, échappés à divers risques et venant nous joindre pour prendre leur part dans le danger commun. Une compagnie de zouaves, 5e

1. Disons en passant que la compagnie de subsistants des zouaves ayant été envoyée au Pincio, les élèves de l'Académie de France et leur directeur lui firent un accueil cordial et chaleureux. Quelles que fussent les opinions personnelles de chacun, les anciens camarades d'Henri Regnault se montrèrent tous alors sympathiques aux soldats de Pie IX, dont beaucoup étaient Français comme eux.

du 1er, était aussi arrivée le matin de ce jour, venant, ainsi que des gendarmes et des squadriglieri, de Tivoli, dont la population l'avait saluée, à son départ, des cris répétés de : *Vive Pie IX!* Le soir enfin, à une heure avancée, revint de Frosinone la colonne du major Lauri. Cette journée du 14, qui avait vu l'ennemi s'approcher des murs de Rome, vit donc aussi rentrer dans la ville toutes les garnisons éparses dans les provinces [1].

Le reste de la journée du mercredi fut tranquille. Dans l'après-midi, une compagnie de zouaves sortie de la porte Angelica, ayant été en reconnaissance jusqu'au delà de Monte-Mario, vit que l'ennemi s'était retiré, après sa pointe sur Sant'Onofrio, et que cette région était inoccupée. D'autres reconnaissances faites dans diverses directions amenèrent des résultats pareils. Les Italiens s'étaient éloignés; ils ne devaient reparaître que le lendemain.

Le soir cependant, il y eut une alerte et quelques coups de feu tirés par des volontaires de réserve et des palatins, qui avaient cru voir des mouvements suspects dans la campagne, du côté du Belvedere. A la porte San-Pancrazio, vers onze heures, et un peu après, aux environs du fort, il y eut des alertes semblables, aussi peu fondées et de courte durée. Il était sage toutefois de veiller avec soin, et le fait suivant en donna la preuve. La nuit était venue, lorsque, d'une villa située sur le Monte-Mario, partirent des signaux adressés à la ville, et qui semblaient faits avec de grandes lanternes; on y répondit d'une maison de Rome. On ne put découvrir de quelle maison partait la réponse à ces signaux dont le sens était inconnu.

1. Ces troupes, en arrivant à Rome, y furent casernées jusqu'au lendemain, et n'allèrent que plus tard occuper leurs positions respectives aux remparts ou dans les postes des réserves.

La nuit suivante, on mit dans le quartier, d'où la réponse avait été faite, des sentinelles sur les *loggie* et les terrasses, qui sont nombreuses à Rome; mais les signaux ne furent plus renouvelés, et l'on en ignora toujours la signification aussi bien que la main, sans doute criminelle, qui les avait faits [1].

Ce même soir du mercredi s'achevait dans Saint-Pierre le triduum à la Madonna-della-Colonna ; il finit au milieu d'une affluence plus grande encore que celle des jours précédents. Les prières redoublaient à l'approche du danger; et par une remarquable coïncidence, ce jour où l'apparition de l'ennemi devant Rome insultait à l'Eglise, était précisément celui où elle fête l'Exaltation de la Croix; de même que, le 20 septembre, quand tombèrent les murs de la ville sainte, elle célébrait la Vierge des Sept-Douleurs.

La journée du 15 devait peu modifier la situation.

Cependant l'armée italienne ne demeurait pas stationnaire. Si, pour obéir aux instructions ministérielles, le général Cadorna avait envahi les Etats pontificaux par la rive droite du Tibre, il n'avait pas pour cela, même après être arrivé devant Rome par cette rive, renoncé au projet d'attaquer la ville du côté opposé. Sur la rive gauche, il comptait ne pas avoir besoin d'opérations d'attaque régulière et longue contre une enceinte bien défendue; et, comme lui-même le dit dans son rapport, « il était du plus grand intérêt (pour les Italiens) de faire vite. » Aussi, dès le jeudi matin (15 septembre), il s'occupa de porter sur la rive gauche toute son armée, faisant ainsi une marche de flanc autour de Rome, mais à une distance suffisante pour n'être pas inquiété.

Dès le matin, pour mieux assurer son mouvement, il

1. *Der italienische raubzug.*

fit exécuter quelques reconnaissances, le long des voies Cassia et Triomphale, par la cavalerie de la réserve et les troupes de la xii[e] division (Mazé de la Roche). Il nous croyait établis en force à Monte-Mario ; et, s'il en faut juger par les précautions qu'il prit ce jour-là et le lendemain, il semble que ses reconnaissances, poussées trop peu avant, l'aient mal éclairé, et qu'il ait persisté quelque temps dans sa croyance. Elle était cependant erronée : Monte-Mario n'était pas occupé, et les seules troupes qui s'y montrèrent des nôtres, furent une compagnie de zouaves, la 6[e] du 3[e], envoyée dans la journée du jeudi en reconnaissance de ce côté, et qui rentra sans y avoir aperçu l'ennemi.

Du point où était arrivée l'armée italienne, la route naturelle pour traverser le Tibre était de descendre la via Cassia, qui, débouchant dans la plaine à 2 kilomètres N.-E. de Monte-Mario, s'y réunit à la via Flaminia, et arrive à Ponte-Molle où elle franchit le fleuve. Mais le le terrain compris dans l'angle que cette voie forme avec le Tibre, étant montueux, coupé de profonds ravins, sans être traversé par aucune route carrossable, et la via Cassia, seul accès du Tibre, étant dominée par Monte-Mario, on ne pouvait arriver à Ponte-Molle sans être maître des hauteurs. Une attaque de vive force pouvait coûter cher [1], tandis que, si l'on parvenait à tourner l'obstacle en passant sur la rive gauche par un autre point, l'importance de Monte-Mario tombait aussitôt, et toutes ces hauteurs devaient être forcément évacuées par la défense. Cadorna, voulant donc éviter d'y combattre les forces considérables qu'il y croyait massées, chercha un autre endroit où l'on pût passer le fleuve, en amont de Ponte-Molle ; et un point du rivage, entre le Casal di

1. En supposant toujours que Monte-Mario fût occupé et défendu.

Grotta-Rossa (rive droite) et Castel-Giubileo (rive gauche), lui sembla propre à ses desseins.

Il chargea le général Corte d'aller le reconnaître avec quelques officiers du génie, et d'étudier en même temps les moyens d'y amener les troupes. Cette reconnaissance eut un plein succès et le général Corte, à son retour, déclara qu'on pouvait jeter un pont, un peu au-dessous de Castel-Giubileo (l'ancienne *Fidènes)* entre le Casal di Grotta-Rossa et celui de villa Spada; il avait également trouvé un passage pour mener jusque-là l'équipage de pont. Cadorna donne aussitôt ses ordres et porte toute son armée un peu en avant. La XIIe division prend position sur les hauteurs du Casal-della-Lucchina, sur la voie Triomphale. La XIe s'avance sur les hauteurs, à gauche de la via Cassia, jusqu'au tombeau de Néron. La XIIIe, arrivée de Monterosi à la Storta vers deux heures après midi, pousse jusqu'à la Giustiniana; la réserve, demeurée un peu en arrière, à l'osteria del Fosso, est portée à la Storta, et les bagages sont parqués à la queue de la XIIIe division. En même temps, les commandants des divisions reçoivent ordre d'étudier sur le terrain les moyens les meilleurs pour passer de la via Cassia sur la Flaminia, qui descend de Civita-Castellana en suivant la rive droite du Tibre, et qu'un terrain accidenté coupé de plusieurs petits cours d'eau sépare de la Cassia. Des sections de sapeurs du génie sont employées activement à travailler dans ce but, facilitant les passages les plus abrupts, faisant des rampes et jetant des ponceaux. Toute l'après-midi du jeudi et une partie de la nuit suivante fut consacrée à ces travaux.

En changeant sa ligne d'opérations pour passer sur l'autre rive, Cadorna rencontrait une difficulté dans la nécessité où il était d'y transporter avec lui tout le matériel de l'armée, les vivres et les bagages qu'il ne pouvait

abandonner sur la rive droite exposés à un coup de main de nos troupes. Son armée n'était qu'incomplètement concentrée, obligée qu'elle était de s'étendre sur deux routes; le manque d'eau dans une partie de la campagne romaine, inconvénient auquel il avait du reste remédié en faisant pratiquer des saignées à l'aqueduc de l'*Acqua Paola,* l'avait amené à une dislocation de ses troupes plus grande qu'il n'eût voulu et qui n'était pas sans quelque danger.

Peu s'en fallut même que ce danger ne devint réel. Les diverses reconnaissances envoyées de la place, les rapports des éclaireurs et ceux des paysans avaient appris à Rome quelles positions occupait l'ennemi et l'on avait proposé de faire à la tombée de la nuit une sortie pour surprendre un des camps italiens. Nous ne pouvions sans doute prétendre obliger par là Cadorna à lever le siége de Rome; mais un coup de main, audacieusement et rapidement exécuté, eût jeté du trouble dans son armée, eût retardé ses mouvements, et si, de leur propre aveu, l'intérêt des Italiens était d'agir vite, le nôtre était de gagner du temps [1].

On discutait ce projet au comité de défense, et déjà une partie des troupes destinées à faire cette sortie, sous les ordres du lieutenant-colonel de Charette, était désignée, lorsqu'à deux heures un quart se présenta aux avant-postes de Ponte-Molle le comte Caccialupi, lieutenant-colonel d'état-major italien, qui venait escorté de deux cavaliers et envoyé comme parlementaire par le général Cadorna. Son arrivée fit suspendre le projet de

1. Deux bataillons de zouaves, les dragons et les batteries montées eussent été employées à cette sortie. C'était peu, mais pour le but qu'on se proposait, il importait d'avoir une troupe assez forte pour attaquer, mais assez peu nombreuse toutefois pour garder la rapidité des allures et la facilité d'une prompte retraite.

sortie, que d'autres considérations, plus politiques que militaires, firent ensuite abandonner [1].

Averti de l'arrivée du comte Caccialupi, le colonel d'état-major Rivalta vint prendre aux avant-postes le parlementaire, et, suivant les usages reçus, le conduisit au ministère des Armes, les yeux bandés et dans une voiture fermée qu'escortait un piquet de dragons. Le général Cadorna, se conformant en cela aux instructions reçues de Florence, envoyait par cet officier, qui était sous-chef de son état-major, une lettre adressée au général Kanzler. Il y invitait celui-ci « à laisser occuper par les troupes italiennes la ville de Rome, sans s'obstiner à une défense dont le résultat serait une effusion de sang sans utilité. » Il y ajoutait aussi que l'entrée des Italiens avait pour but de garantir l'ordre dans Rome; il offrait le maintien des troupes indigènes, la conservation des grades pour leurs officiers, et demandait en retour le licenciement et le renvoi des troupes étrangères [2]. Le général Kanzler accueillit avec courtoisie le parlementaire italien, lui fit donner des rafraîchissements, et, après quelques instants d'entretien, le renvoya avec un pli cacheté contenant sa réponse [3]. Il était quatre heures et demie, quand le comte Caccialupi revint aux avant-postes; le lieutenant Crotti l'accompagnait, ayant été remis en liberté par ordre du Pape, sur sa parole de ne plus porter les armes contre le Saint-Siége.

La réponse du général Kanzler était conçue en ces termes, que le général Cadorna a lui-même déclarés « pleins « de modération et de dignité : »

1. Avant tout, la volonté du Pape, qui de la défense de Rome entendait faire plutôt une protestation armée qu'une résistance prolongée au prix d'une grande effusion de sang.

2. *Rapport* de Cadorna. — Amori, *L'Esercito pontificio.* — J. Favre, *Rome et la républ. française.*

3. *Bombe e cannonate.*

« EXCELLENCE,

« J'ai reçu l'invitation de laisser entrer les troupes italiennes placées sous le commandement de Votre Excellence.

« Sa Sainteté désire voir Rome occupée par ses propres troupes et non par celles d'un autre souverain.

« Aussi j'ai l'honneur de vous répondre que je suis résolu à résister avec tous les moyens qui sont à ma disposition, comme me l'ordonnent le devoir et l'honneur.

« Croyez-moi, etc.

« *Signé :* KANZLER. »

L'arrivée du parlementaire italien fut le seul fait un peu saillant de cette journée du jeudi, dans l'intérieur de Rome. Le projet de sortie, abandonné, ne fut pas repris, et l'on attendit avec calme les événements du lendemain.

CHAPITRE III

ROME DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

On était au vendredi 16 septembre. Les premières heures de cette journée ne modifièrent en rien la situation, et l'aspect de la ville était demeuré le même. Cependant, malgré le calme profond de Rome, la nécessité de prévenir les manœuvres des sectaires qui eussent pu vouloir profiter du voisinage des Piémontais pour essayer un mouvement, obligeait la gendarmerie à de fréquentes patrouilles, sans qu'elle eût pour cela à réprimer aucun désordre, et, dans le même but, un arrêté du ministre des Armes venait d'interdire aux bourgeois le port d'armes de toutes espèces [1].

Toujours sans nouvelles du dehors, la rupture des fils télégraphiques n'avait pas permis d'apprendre encore les événements de Civita-Vecchia, et si quelques rapports douteux en étaient parvenus, ils étaient trop confus pour mériter créance. Quant à l'armée italienne, on avait pu voir, du haut des observatoires, quelques détachements de cavalerie, puis des fantassins, s'avancer du côté de Ponte-Molle et de la Pineta-Sacchetti [2], mais toujours à

1. Voir cette notification aux *Pièces justificatives*, n° XLVI.
2. Amori, *L'Esercito pontificio.*

des distances hors de toute atteinte [1]. Enfin, à une heure assez avancée de la journée, on apprit que l'ennemi construisait un pont sous Castel-Giubileo, et l'on put en conclure de sa part des projets de concentration et d'attaque sur la rive gauche.

Cadorna avait dirigé en effet, dans l'après-midi, son équipage de pont sur le Casal de Grotta-Rossa, où celui-ci était arrivé par des chemins couverts, et, le soir, les pontonniers commencèrent à jeter le pont sur lequel devait passer le IVe corps. Le général italien, ayant mis en même temps sous les ordres du lieutenant-colonel Pinelli les bersaglieri de la réserve et ceux des trois divisions du IVe corps, avait envoyé ces douze bataillons protéger les travaux des pontonniers et ceux des compagnies de sapeurs qui construisaient les rampes nécessaires pour l'accès du pont. Une bonne partie de ces bersaglieri, passant même le Tibre dans des barques, alla s'établir sur la rive gauche, afin d'y couvrir le pont qu'on allait jeter, et qui fut praticable vers minuit.

Pendant que, l'ennemi se tenant ainsi hors de portée, la garnison de Rome demeurait forcément inactive, le cardinal Antonelli convoquait au Vatican, dans l'après-midi, les membres du corps diplomatique. Nous ignorons les détails de cette conférence; mais, en sortant du Vatican, M. d'Arnim fit partir aussitôt pour Florence son secrétaire de légation, comte de Limbourg-Styrum. Celui-ci devait télégraphier de là à Berlin, pour demander des instructions sans doute [2]. L'ambassadeur de Prusse faisait en même temps prévenir le général Cadorna de son dessein d'aller le trouver le lendemain. Quelques heures

1. Dans la journée cependant quelques coups de canon furent tirés sur des éclaireurs ennemis qui s'étaient approchés davantage.
2. *Der Italienische raubzug.*

encore, et M. d'Arnim allait commencer ce rôle étrange qu'il jugea bon de jouer alors, et sur lequel nous aurons à revenir.

On a dit que plusieurs diplomates étrangers avaient insisté pour engager le Pape à entrer en accommodements avec l'Italie [1] : ils pouvaient en effet redouter pour lui le triomphe du Piémont; mais s'ils craignaient aussi quelque soulèvement dans Rome, les Romains se chargèrent de les rassurer en témoignant une fois de plus ce même jour de leur attachement pour leur Souverain, ce dont plusieurs des ministres étrangers purent être les témoins en revenant du Vatican. Pie IX s'était rendu, suivant sa coutume, vers cinq heures du soir, à l'église d'Ara-Cœli, où l'on célébrait les premières vêpres d'une fête de saint François d'Assise [2], et où, après avoir vénéré les reliques du saint, le Pape donna la bénédiction solennelle. Le peuple couvrait la place du Capitole et les rues voisines, attendant la sortie du Saint-Père; et quand celui-ci apparut, ce furent d'unanimes acclamations répétées sur toute la route jusqu'au Vatican. Les bruits de projets de départ qui avaient circulé depuis quelques jours rendaient plus vive encore la joie des Romains en voyant leur Souverain et pouvant s'assurer par eux-mêmes de la fausseté de ces rumeurs.

La journée finissait, lorsqu'à sept heures se présenta à Ponte-Molle, où était de garde une compagnie de zouaves (3e du 3e), le général comte Corchidio di Malavolta, aide de camp du roi d'Italie et commandant l'une des brigades de la XIIe division. Le général Cadorna envoyait ce nouveau parlementaire annoncer la reddition de Civita-Vecchia et demander une fois de plus l'entrée libre dans

1. *Der Italienische raubzug.*
2. La fête des Stigmates, qui se célébrait le 17 septembre.

Rome. Le pont de Ponte-Molle était barricadé; en attendant la voiture qui devait venir le prendre par la porte Angelica, le parlementaire s'entretint avec les officiers de zouaves, dans une petite *osteria* voisine du poste. Il se montrait étonné de la résistance qu'on voulait opposer à l'armée italienne, si nombreuse. « On se méprend com-
« plètement, ajoutait-il, sur nos intentions. Nous venons
« faire respecter l'ordre, nous venons en frères, nous
« avons le plus grand respect pour la religion et le Saint-
« Père. » — « Quant au respect du gouvernement italien
« pour la religion, répliqua le capitaine du Reau, nous
« savons à quoi nous en tenir. En Italie, les biens ecclé-
« siastiques sont à l'encan, les ordres religieux dispersés
« ou supprimés, la religion bafouée, le protestantisme
« honoré. Il n'y a aucun désordre à Rome; personne
« n'attend une répression quelconque; les zouaves défen-
« dent le pouvoir temporel du chef de l'Eglise; aucun ca-
« tholique n'est étranger à Rome..... [1]. »

Enfin des dragons arrivèrent avec une voiture et un officier d'état-major qui conduisit le général Corchidio au ministère des Armes, à la Pilotta, où ils n'arrivèrent qu'à huit heures. Le parlementaire italien y remit au général Kanzler la lettre suivante :

1. *Les derniers jours de l'armée pontificale*, p. 13.

Pendant ce temps, les lanciers qui avaient suivi le parlementaire s'entretenaient de leur côté avec le sergent-major et le fourrier des zouaves (l'un desquels, de Traversay, devait être grièvement blessé à la bataille de Loigny, et l'autre, Pelletier, le fut mortellement à celle du Mans). Les lanciers avouèrent que dans l'armée italienne les soldats étaient mécontents et que plusieurs murmuraient, ne comprenant rien à ce qu'on leur faisait faire.

« *Commandement général du IVe corps d'armée.*

« Excellence,

« J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que la place de Civita-Vecchia s'est rendue ce matin aux troupes royales. Après ce fait, de plus en plus convaincu, comme je le suis, de l'inutilité d'une effusion de sang ultérieure, surtout devant la supériorité de forces de l'attaque vis-à-vis de celles de la défense, et obéissant à des sentiments d'humanité auxquels Votre Excellence, placée comme elle l'est aux côtés de Sa Sainteté le Souverain Pontife, peut être moins étrangère que tout autre, je ne crois pas inutile de vous renouveler la demande de ne pas vouloir faire de résistance à l'occupation militaire de Rome.

« Ces sentiments qui sont ceux de Sa Majesté le roi, du gouvernement, de tous les Italiens, y compris ceux des provinces déjà occupées par les troupes royales et qui, dès la première apparition de celles-ci, ont tressailli à la pensée de se fondre dans la patrie commune, ces sentiments que je crois généraux en Europe, trouveront, je n'en veux pas douter, un écho dans le cœur de Votre Excellence, et feront taire ceux d'une fierté militaire exagérée, qui, bien que je l'admire et que je l'apprécie, me paraît néanmoins inopportune dans des conjonctures aussi claires et aussi évidentes que les conjonctures actuelles.

« J'espère que Votre Excellence, convaincue que ma proposition ne peut provenir de motifs militaires, voudra réfléchir à toute la responsabilité qui accompagnerait son refus à cette demande, que je lui fais au nom de l'humanité et de la raison.

« En cette occasion, croyez-moi, etc.

« Du camp, le 16 septembre 1870.

« *Le lieut.-génér. commandant le IVe corps d'armée*,

« Signé : Cadorna. »

En remettant cette lettre, le général Corchidio l'accompagna de ses instances et de ses observations. « Il se mon-
« tra animé des sentiments les plus conciliants, affirmant
« que les couvents et toutes les propriétés ecclésiastiques
« seraient respectés [1], et que le Saint-Père, en cédant
« aux vœux du cabinet de Florence, s'assurerait une in-
« dépendance et une sécurité qu'il n'avait jamais con-
« nues [2]. Et, parlant de l'armée : « Votre bravoure,
« dit-il, est exagérée. Je comprends que l'armée pontifi-
« cale, telle qu'elle se compose, d'environ dix mille hom-
« mes, songe à repousser l'attaque de quinze mille des
« nôtres ; mais contre cinq ou six corps d'armée, de huit
« à dix mille hommes chacun, cette lutte blesse le sen-
« timent d'humanité..... Au contraire, si on se rend à
« l'amiable,..... on évitera un siége que repousse tout
« esprit de prudence, de sage politique, de raison ; on
« augmentera l'affection de l'armée et de la patrie pour
« le Saint-Père ; car, pour mon compte,..... je me fais
« fort de faire crier à tous mes soldats qui entreront à
« Rome : *Vive Pie IX!* et aucun ne me désobéira. » —
« Nous sommes placés, mon général, répondit Kanzler,
« sur un terrain complétement différent : vous parlez de
« politique et d'intérêt ; l'armée pontificale et moi, nous
« ne connaissons que notre devoir. Vous insistez sur ces
« grands mots d'humanité, d'effusion du sang ; vous re-
« venez sur les horreurs du siége de Strasbourg et de la
« bataille de Sedan ; mais qui donc, du général Cadorna
« ou de nous, sommes inhumains et sanguinaires ? Est-
« ce nous, qui défendons notre Père et notre foi ? ou bien
« lui, qui vient nous assaillir dans une ville à peine for-
« tifiée, sans aucun prétexte plausible, sans aucun autre

1. On l'a bien vu depuis !
2. *Rome et la république française*, par J. Favre, p. 48.

« droit que celui du plus fort? N'est-il pas patent à tout « homme de bon sens que vous profitez à la sourdine de « la lutte qui est engagée entre la France et la Prusse « pour nous attaquer? Vous parlez des démonstrations « des provinces que vous venez d'envahir; j'ignore ce qui « s'y est passé; je sais seulement que, dans plusieurs, « vous avez été accueillis par le silence le plus significatif. « Pour ce qui est de Rome, le comte Ponza di San-Mar- « tino a pu vous dire ce qu'il a vu samedi dernier à la « place de Termini, quand le Saint-Père a béni l'Acqua- « Marcia; pendant trois jours, de lundi 12 à mercredi « 14, le peuple de Rome s'est rendu à l'invitation du « Saint-Père, en allant prier avec lui au tombeau des « Apôtres : voilà notre plébiscite. Mon honneur comme « mon devoir m'ordonnent de défendre la ville que le « Seigneur a choisie pour être la demeure de son Vicaire. « Le dévouement des zouaves n'est pas de l'exagération, « c'est de la conviction; et, depuis le général jusqu'au « dernier soldat, nous mourrons tous à notre poste [1]. »

Il était dix heures et demie, quand le parlementaire quitta Rome, ramené jusqu'à Ponte-Molle par le colonel Rivalta, le lieutenant-colonel de Charette et plusieurs officiers. Il avait rencontré M. d'Arnim, qui lui avait annoncé sa visite pour le lendemain au camp italien, et, chemin faisant, le général Corchidio « n'avait pas négligé « de faire miroiter aux yeux de divers officiers pontificaux « l'avantage qu'ils auraient à abandonner le Pape. Mais « cette monnaie de défection, si commune en Piémont, « n'eut pas cours à Rome [2]. »

1. *Les derniers jours de l'armée pontificale*, p. 14 et 15.

2. L'air sombre du général Corchidio, à son retour aux avant-postes, fit croire à l'officier de garde que l'attaque était prochaine, et ses précautions en furent redoublées pendant la nuit.

Ainsi que le colonel Caccialupi, le général Corchidio était, à son retour, porteur d'une lettre du général Kanzler au général Cadorna. Non moins digne et plus nette encore que la première, celle-ci était conçue dans les termes suivants :

« Excellence,

« La prise de Civita-Vecchia ne change pas substantiellement notre situation, et ne peut, en conséquence, modifier la réponse que j'ai déjà eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence dans la journée d'hier.

« Vous faites appel aux sentiments d'humanité qui, certes, ne sont plus à cœur à personne qu'à ceux qui ont le bonheur de servir le Saint-Siége ; mais ce n'est pas nous qui avons en aucune façon provoqué l'attaque sacrilége dont nous sommes victimes. C'est donc à vous à vous montrer animés de tels sentiments humanitaires, en renonçant à une injuste agression.

« Quant aux aspirations de nos provinces, je crois qu'elles ont donné des preuves incontestables d'attachement au gouvernement pontifical; je ne crains point le jugement de l'Europe, c'est-à-dire de la partie de l'Europe qui a conservé un sentiment de justice.

« Mais aussi j'espère que Votre Excellence réfléchira à l'immense responsabilité qu'elle encourt devant Dieu et le tribunal de l'histoire, en poussant jusqu'à l'extrémité la violence déjà trop avancée.

« Croyez-moi, etc.

« Rome, le 16 septembre 1870.

« *Le général commandant les troupes pontificales,*

« Signé : Kanzler. »

Cadorna n'avait sans doute pas attendu d'autre réponse ; mais, en renouvelant sa demande, il avait suivi les instructions du cabinet de Florence qui voulait à tout prix épuiser toutes les chances d'arriver à Rome comme libérateur et non comme ennemi ; et de plus, par l'envoi de ces parlementaires, le général italien gagnait le temps nécessaire à ses mouvements et à la concentration de ses troupes sur la rive gauche du Tibre.

Peu à peu, en effet, l'armée italienne changeait sa ligne d'opération, et dans la nuit du vendredi au samedi 17, s'effectuait le passage du fleuve. Des douze bataillons de bersaglieri du lieutenant-colonel Pinelli, une grande partie avait déjà traversé le Tibre à Casal di Grotta-Rossa dans des barques ; les autres les joignirent aussitôt que le pont fut terminé, c'est-à-dire vers onze heures et demie du soir. Portés ainsi tous sur la rive gauche, ils marchèrent en avant, puis, conversant à droite, allèrent occuper sur le Teverone les ponts Salaro, du chemin de fer, Nomentano et Mammolo, où ils prirent de bonnes positions défensives, couvrant ainsi le passage de Grotta-Rossa, et la marche de flanc que devait faire le IVe corps.

Celui-ci suivit de près les bersaglieri. Peu après minuit, la XIII[e] division commençait à passer le pont de Grotta-Rossa, se dirigeant ensuite vers la voie Tiburtine (route de Tivoli), où elle devait se porter à 4 ou 5 kilomètres de Rome. La XII[e] division passait à son tour dans les premières heures de la matinée du samedi, obliquant ensuite à droite et se dirigeant vers le pont Nomentano sur le Teverone (route de Mentana). — La réserve d'artillerie, le parc du génie, la colonne des bagages et les sections du parc d'artillerie [1] passèrent ensuite ; mais tout cela

1. Elles avaient été précédemment amenées de Civita-Castellana à l'*osteria della Cella,* sur la voie Flaminienne.

prit beaucoup de temps; la route pour aller de la via Cassia au Tibre était difficile; les rampes du pont, que la nature des rives et le manque de temps n'avaient pas permis d'adoucir, étaient fort raides; la colonne des bagages était très-étendue; et, voyant que celle-ci aurait peine à terminer le passage du fleuve dans la journée du samedi, Cadorna arrêta dans leur marche en avant les XIIIe et XIIe divisions. La division Ferrero (XIIIe), au lieu d'atteindre la voie Tiburtine, fit halte entre la via Nomentana et la via Salara (route de Monterotondo), sur la droite du Teverone; la division Mazé de la Roche s'arrêta sur la via Salara, à la hauteur du pont de Grotta-Rossa; l'artillerie et la partie des bagages déjà passée demeurèrent sur les bords du Tibre et près du pont, dont on s'efforça d'adoucir les rampes pendant la nuit du samedi au dimanche; et pour la XIe division, elle resta sur la rive droite toute cette journée du 17 et la nuit suivante. Solidement établie du côté de Monte-Mario, elle couvrait de ce côté les abords du pont, et, par quelques reconnaissances et démonstrations faites dans la direction de Ponte-Molle, elle avait cherché à donner le change sur les intentions des Piémontais [1].

La lenteur avec laquelle s'effectuait le passage du Tibre, amenait le général Cadorna à désirer encore gagner un peu de temps par des négociations. Il devenait difficile d'envoyer de nouveaux parlementaires; aussi accueillit-il volontiers les propositions que vint lui faire le ministre de Prusse [2].

1. Elle avait soin pourtant de se tenir éloignée de la ville, et des reconnaissances envoyées de Rome purent battre le Monte-Mario, Sant'Onofrio et la vallée de la Farnésine sans y apercevoir l'ennemi.

2. C'est ici l'occasion de dire quelques mots sur cet ambassadeur, dont, du reste, nous entendons respecter le caractère privé. Comme di-

Ainsi que nous l'avons déjà dit, M. d'Arnim avait fait annoncer dès le 16 au soir sa visite au général, et, fidèle à sa promesse, il se rendit le samedi matin à huit heures au quartier général de Cadorna, déjà transporté alors sur la rive gauche du Tibre au Casal de villa Spada. — A Rome, où cette démarche fut connue, elle causa un moment de joie dans une partie de la population qui voulut croire à une intervention directe et à un *veto* de la Prusse. « Les Italiens n'entreront pas, la Prusse a protesté, » se disait-on dans les rues, persévérant ainsi avec une étrange obstination dans une vieille illusion sur le rôle des Prussiens. Cherchant de son côté à donner le change sur la démarche de M. d'Arnim, le gouvernement italien déclarait dans la *Gazzetta ufficiale* que l'ambassadeur allemand s'était rendu au camp « pour affaires personnelles et pour connaître les intentions du général Cadorna. » Le prétexte était grossiè-

plomate, il servit son gouvernement et c'est à ce dernier que s'adressent nos reproches.

Au commencement du mois de septembre, le comte d'Arnim, se trouvant en congé à Berlin, s'était hâté d'en repartir le 3, pour regagner son poste. « C'était, » disait-il le 4, à Vienne, à un personnage fort intéressé à savoir le vrai des choses, « c'était pour se placer aux côtés du « Pape et pour y défendre sa personne. » Malgré cette hâte, il trouvait néanmoins le temps de consacrer à Florence toute la journée du 8 à des colloques douteux avec les ministres italiens et son collègue, le comte Brassier de Saint-Simon. Arrivé enfin à Rome, il s'y offrit, il est vrai, comme médiateur entre les belligérants, mais dans quel but? Au lieu de chercher à retenir les armes italiennes et à protéger le Pape, il employa toute son influence et tous ses efforts à ouvrir pacifiquement aux Piémontais les portes de Rome et à satisfaire ainsi tous les vœux du cabinet de Florence. A demi désavoué en apparence par son gouvernement qui déclarait au ministre italien à Berlin, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, que « *le comte d'Arnim avait agi de sa propre initiative* » (dépêches de M. Launay à M. Visconti-Venosta, du 20 et 24 septembre 1870), il fut pleinement approuvé au fond, et la conduite ultérieure du cabinet prussien a fait assez connaître que si le 21 septem-

rement trouvé et sans doute M. d'Arnim fut peu satisfait de l'explication : prétendre que, pour connaître les intentions de l'armée assiégeante, il dut se rendre dans son camp, c'était lui supposer un manque de clairvoyance et de pénétration peu flatteur pour un diplomate.

La vérité n'était toutefois pas beaucoup moins étrange. S'arrogeant un rôle de médiateur dont nul n'avait demandé l'intervention, M. d'Arnim, qui devait, tout au moins depuis la veille et depuis les déclarations du cardinal Antonelli, savoir à quoi s'en tenir sur les intentions de la cour de Rome, M. d'Arnim vint entretenir longuement le général Cadorna de l'état de Rome. Il lui représenta que l'élément militaire y était maître de la situation, ce qui rendait inévitable une résistance armée, et lui demanda jusqu'où, en ce cas, il pousserait les choses. Le général répondit que le gouvernement du roi avait déjà manifesté ses intentions; que, pour lui, conformant ses vues à celles de son gouvernement, il avait usé de la plus grande longanimité et de tous les égards possibles; mais que, après la réponse faite à la lettre dont il avait chargé le général Corchidio, il ne pouvait hésiter plus longtemps, et devait mettre fin à la domination tyrannique *(prepotenza)* des troupes étrangères qui imposaient au Saint-Père et aux Romains leurs propres volontés. Le comte d'Arnim tomba d'accord de tout cela; mais il demanda au général de différer encore de vingt-quatre heures l'attaque de Rome, et de lui laisser, par ce délai, la possibilité d'agir sur l'esprit du Pape et sur celui de son entourage. Il espérait, par ses efforts réitérés, leur faire

bre M. d'Arnim crut devoir parader au milieu de l'état-major italien, ce n'était pas une inconvenante fantaisie qu'il satisfaisait, mais qu'il représentait alors la Prusse prenant sa part dans les revers de la papauté et insultant à ses malheurs. (Voir la *Voce della Verità*, 1er mai 1873.)

abandonner toute idée de résistance et les amener à ouvrir d'eux-mêmes les portes de Rome à l'armée italienne [1]. Une pareille proposition était acceptée d'avance, et Cadorna se hâta d'y acquiescer « pour des raisons po-
« litiques. J'ajouterai, dit-il ingénuement dans son rap-
« port au ministre de la guerre, j'ajouterai que sous le
« rapport militaire ce délai m'était également nécessaire
« pour faire arriver et concentrer toutes mes troupes
« dans les positions qui leur étaient assignées sur le Te-
« verone, pour les ordonner et les relier entr'elles, et pour
« reconnaître le terrain sur lequel on devait ensuite opé-
« rer. »

Est-il besoin de dire aussi que le général italien put avoir par l'ambassadeur prussien d'utiles informations sur les préparatifs de la défense de Rome et sur les positions occupées par nous?

Il était midi quand le comte d'Arnim quitta le camp piémontais, promettant, paraît-il, d'y revenir le lendemain.

Dans Rome cependant, où la démarche de l'ambassadeur avait été si faussement interprétée, la tranquillité régnait toujours aussi profonde. La nouvelle de la reddition de Civita-Vecchia, apportée la veille au soir par le général Corchidio et connue de tous le samedi matin,

1. Tel est le récit de Cadorna et celui de la *Gazzetta ufficiale*, du 17 septembre. Quelques jours après, le comte Blome, qui avait vu dans la *Gazzetta* que M. d'Arnim accusait les mercenaires étrangers de faire agir le Pape sous leur pression, adressa au *Vaterland* de Munich, à la *Press* de Vienne, au *Times*, à la *Gazette d'Augsbourg* et à quelques autres journaux une protestation signée de son nom et dans laquelle il qualifiait, en qualité de témoin oculaire, *d'insigne mensonge* les allégations de la *Gazzetta ufficiale*, ajoutant qu'il demandait à M. d'Arnim un démenti public des paroles qu'on lui attribuait. C'était une sorte de mise en demeure pour le comte d'Arnim de se justifier; mais l'ambassadeur prussien a jugé bon de ne jamais répondre.

avait attristé, mais elle n'avait pas abattu les courages; et avant d'en connaître les détails, chacun la mit sur le compte de la trahison et n'en devînt que plus ardent contre l'ennemi.

On n'avait pas signalé le matin de mouvements des Italiens; ils ne furent apparents que dans la journée; nos avant-postes du Ponte-Mammolo et du Ponte-Nomentano durent se replier pour n'être pas coupés ou enlevés, et dans l'après-midi on signala sur divers points l'approche de l'ennemi, et spécialement des bersaglieri qui formaient son avant-garde. Du côté des Tre-Archi, on apercevait un corps d'environ quatre mille hommes qui, avec trois batteries, vint occuper la route du Ponte-Nomentano à Sant'Agnese [1]. De la porta Pia, on voyait distinctement un poste de bersaglieri établi à environ 2 kilomètres de la ville, puis un peu plus tard une batterie qui prit position sur un tertre derrière la villa Alberoni, aux environs de Sant'Agnese [2]. Du Maccao, on vit le soir de grandes masses d'infanterie occuper les hauteurs de Pietra-Lata, à 4,000 mètres environ de Rome; les pièces de montagne qui étaient au Maccao ne pouvant atteindre à cette distance, le lieutenant Theodoli fut envôyé le soir au Maccao avec une section de 4 rayé; mais elle ne servit pas alors [3].

Le mouvement des Italiens s'accentuait et devenait sensible de ce côté de Rome, et l'on pouvait déjà prévoir que de là viendrait la principale attaque. On supposa

1. Le lieutenant-colonel Castella voulait même faire une sortie de ce côté; mais on ne jugea pas utile de la faire alors. *(L'Escrcito pontificio.)*

2. *Les derniers jours de l'armée pontificale.*

3. Du Maccao, on avait envoyé le matin quelques boulets sur une avant-garde de cavalerie italienne qui s'était montrée un moment à la hauteur du cimetière de San-Lorenzo.

même qu'elle aurait lieu dès le lendemain, 18, et ce fut avec joie qu'on salua ce jour. Le 18 septembre, c'était l'anniversaire de Castelfidardo; à dix ans de distance, on se retrouvait une fois encore devant le même ennemi, plus nombreux alors comme autrefois, et désireux d'achever aujourd'hui l'usurpation commencée en 1860. Ce souvenir élevait les âmes; et pour combattre et mourir pour l'Eglise et pour le Pape, le jour alors eût été bien choisi!

CHAPITRE IV

ROME DU 18 AU 20 SEPTEMBRE

Le calme dans lequel s'écoula la journée du 18 trompa tout à la fois l'espérance des soldats qui croyaient à une attaque, et les prévisions de la police, à laquelle certaines communications particulières avaient fait craindre quelque tentative mazzinienne [1]. Au dedans ni au dehors le calme ne fut troublé. Mais le souvenir de Castelfidardo, présent à tous les esprits, donna une solennité particulière et quelque chose de plus touchant aux messes militaires dites par les aumôniers au pied des remparts, sous les arbres de la Moletta, dans les jardins de la villa Medici, partout où se trouvaient massées des troupes plus nombreuses; et de tous côtés l'hymne à Pie IX, cette belle œuvre de Gounod, retentit une fois encore dans Rome, comme un hommage et comme une protestation.

Quant à l'ennemi, il n'est pas encore en vue, du côté du Trastevere, et des reconnaissances qui ont poussé hors des portes Portese et San-Pancrazio, rentrent sans l'avoir rencontré. Sur la rive gauche, les zouaves, de garde à l'Abattoir, ont tiré sur des reconnaissances enne-

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

mies, arrivées à 600 ou 700 mètres de la place [1]. A Ponte-Molle, on demeure sur le qui-vive, mais sans être inquiété. — Les masses italiennes que, du Maccao, on voyait la veille sur les hauteurs de Pietra-Lata, n'ont pas changé de position dans la nuit, mais elles se sont accrues et forment maintenant une ligne imposante, parallèle au front Est du Maccao. Dans la journée, une partie de ces troupes s'ébranle, se dirigeant sur la porte Majeure, et l'on envoie quelques obus à leurs avant-postes qui sont venus s'établir à cheval sur la voie Tiburtine en deçà du Ponte-Mammolo ; le reste du corps ennemi demeure jusqu'au soir immobile à Pietra-Lata. Enfin, des hauteurs du Janicule et de l'observatoire de Saint-Jean de Latran, on voit de fortes colonnes descendre des monts Albains par la via Appia, et s'arrêter au Tavolato. C'est le corps d'Angioletti [2].

Ces mouvements précisant déjà le futur point d'attaque, et paraissant le circonscrire entre Saint-Jean de Latran et la porte Salara, on prend des mesures en conséquence. La réserve de la place de' Termini (3e zone) est augmentée [3], et les pièces d'artillerie restées jusqu'alors concentrées sur quelques points sont envoyées aux divers postes qu'elles doivent armer [4]. Vers six heures, il y eut une fausse alerte, vite dissipée ; et rien ne vint troubler la nuit, qui, plus froide et plus rigoureuse que

1. Amori, *id.* — Peut-être est-ce avec les mêmes éclaireurs piémontais que des squadriglieri, sortis hors de la porte Angelica, échangèrent quelques coups de feu dans la matinée.

2. Amori, *L'Esercito pontificio*.

3. *Id.*, *ibid.*

4. Malheureusement les moyens faisaient souvent défaut pour le transport du matériel, ce qui occasionna aux soldats de grandes fatigues; et, pour le transport des munitions, on fut même obligé de recourir parfois aux voitures de place.

de coutume, fut assez pénible pour les troupes bivouaquées sur les places.

Dans l'après-midi, M. d'Arnim avait écrit au général Cadorna que, malgré tous ses efforts, il n'avait pu faire abandonner à la cour de Rome le projet de s'opposer par la force à l'entrée des Italiens. Il le remerciait en même temps de lui avoir laissé, en différant de vingt-quatre heures l'attaque, le temps d'essayer une tentative restée malheureusement impuissante devant la prépondérance tyrannique de l'élément militaire [1].

Cadorna n'avait pas besoin de cette communication du comte d'Arnim, pour savoir que penser à cet égard, et sachant trouver une résistance, il avait pressé ses mouvements en vue de la prochaine attaque. Nous venons de dire le peu que l'on put en découvrir de l'intérieur de la ville. Les replis du terrain et l'éloignement y

1. En vérité, à parler toujours de cette tyrannie militaire, comme le faisait M. d'Arnim, et à montrer le Pape comme assujéti à des volontés étrangères, il y avait une erreur toute gratuite et assurément volontaire. Nul ne pouvait à Rome se tromper, et nul ne se trompait réellement sur ce point. La manière dont, au milieu même du combat, les troupes cessèrent le feu pour obéir aux ordres du Pontife (et tout le monde comprend assez combien une telle obéissance devait coûter à des soldats!) dit assez haut qui commandait à Rome, du Pape ou de l'armée; et, quant à ces désirs de conciliation et d'accommodements, qui eussent équivalu à l'abandon de tous ses droits, désirs que M. d'Arnim prêtait gratuitement au Saint-Père, et qu'il prétendait étouffés par la *prepotenza* d'une *consorteria* étrangère, un journal piémontais, le *Tribuno*, a lui-même avoué que personne ne s'en doutait à Rome, que personne ne les devinait et que ces dispositions plus que résignées étaient complétement inconnues, *nel tutto sconosciute*. La raison en était simple : c'est qu'elles n'ont jamais existé. Bien loin de songer à céder, Pie IX disait même à un officier : « Si je n'étais que Jean Mas« taï, à soixante-dix-huit ans, je serais à cheval à votre tête » (*Les derniers jours de l'armée pontificale*, p. 10). Il y avait là pour Pie IX une question de devoir et d'honneur, avec lesquels il ne pouvait transiger (voir aussi *der Italienische raubzug)*.

avaient dérobé une partie des opérations de l'ennemi ; mais celui-ci n'était pas demeuré inactif. Dans la matinée, le reste du IVe corps avait franchi le Tibre, et le soir du 18, toute l'armée était arrivée en ligne dans les positions suivantes : la XIIIe division, à cheval sur la voie Tiburtine ; la XIIe, à cheval sur la voie Nomentane, au Ponte-Nomentano, avec deux bataillons de bersaglieri au-delà du pont, à Sant'Agnese; la XIe, au Ponte-Salaro, avec deux bataillons de bersaglieri au-delà du Teverone, à cheval sur la via Salara [1]. La réserve était à droite et à gauche de la via Nomentana, derrière la XIIe division; et les bagages, parqués le long de la via Salara [2].

Par des dépêches du général Angioletti qu'il avait appelé à lui, Cadorna apprenait en même temps que la IXe division, descendant des monts Albains, arriverait dans la journée en position sur la voie Appienne, à l'osteria du Tavolato. C'est ce qui avait eu lieu, comme on avait pu le voir des hauteurs de Rome, et, le soir même, les troupes d'Angioletti, entrées en communication avec la gauche de la division Ferrero, étaient à même de coopérer à l'attaque. Le même jour enfin, un télégramme de Florence avait prévenu le général Cadorna que, tous moyens de conciliation étant épuisés, il eût à attaquer Rome et à l'occuper en entier, à l'exception de la cité Léonine [3].

1. On voit que les divisions du IVe corps avaient repris leurs bataillons de bersaglieri, réunis un moment à ceux de la réserve.

2. Le pont Salaro et celui du chemin de fer, sur le Teverone, ayant été coupés, le génie italien y avait construit un pont de chevalets, pour permettre à la division Cosenz de passer sur la rive gauche de cette rivière.

3. L'attaque aurait pu commencer immédiatement, c'est-à-dire dès le lundi 19, Angioletti étant le 18 à quelques milles de Rome, et Cosenz étant arrivé en ligne sur la via Salara; toutefois Cadorna préféra

Dans la soirée, Cadorna envoya aux commandants des diverses divisions des instructions sur ce qu'ils avaient à faire. Il avait fixé l'attaque au matin du 20 septembre, et voulait que tout fût prêt pour ce moment. Le général Cosenz avait la porte Salara pour centre de son attaque; Mazé de la Roche devait prendre pour objectif principal la porte Pia, touchant de la droite à la gauche de la XIe division, et s'étendant à gauche autour du camp Prétorien pour se mettre en communication avec la droite de Ferrero. La XIIIe division devait porter son attaque contre la porte San-Lorenzo et les Tre-Archi, l'étendant jusqu'à la porte Majeure. Angioletti enfin eut pour objectif la porte San-Giovanni, s'étendant à droite de manière à comprendre dans son attaque le saillant qui renferme l'église de Santa-Croce di Gerusalemme, et s'unissant ainsi au mouvement de Ferrero. A chacun de ces généraux, Cadorna prescrivit de se tenir continuellement en relation avec les divisions voisines, de se procurer des guides aptes à conduire leurs colonnes le mieux possible, et de faire reconnaître le terrain devant eux dans tous ses détails; car les troupes devant s'avancer sur Rome pendant la nuit, il devenait plus que jamais nécessaire de connaître bien les routes qu'auraient à suivre les troupes et spécialement l'artillerie. Enfin il leur enjoignit à tous d'attendre son ordre pour ouvrir le feu, fût-ce même pour répondre à celui de la place que leur éloignement devait rendre peu dangereux.

Conformément à ces ordres reçus la veille, les divisions

attendre un jour de plus. Il voulait auparavant attirer à lui les troupes de la IIe division, demeurées à Civita-Vecchia; il voulait aussi pouvoir commencer son attaque générale dès les premières heures du jour, ce qui eût été difficilement réalisable pour le 19; il désirait enfin laisser à tous les généraux divisionnaires la faculté d'étudier à l'avance le terrain qui s'étendait devant eux et sur lequel chacun d'eux devait agir.

italiennes employèrent la journée du lundi 19 à rectifier leurs positions, à se mettre en parfaite communication avec les divisions établies sur leurs flancs, à envoyer enfin de fréquentes reconnaissances dans la zone qui leur était assignée. Cadorna prit de son côté ses dernières dispositions de combat, et télégraphia au commandant de la IIe division d'envoyer par le chemin de fer toutes ses forces disponibles pour attaquer Rome par la rive droite, et faire ainsi une diversion qui attirât de ce côté une partie des forces de la défense. Bixio, qui s'était déjà avancé jusqu'à Castel-Guido, répondit en promettant d'arriver le soir même devant les murs de Rome et de s'y conformer en tout aux instructions qu'il venait de recevoir.

Ces mouvements opérés le lundi par l'armée italienne nous avaient été connus en grande partie; dès trois heures et demie ou quatre heures du matin, on avait, du Pincio, entendu sonner la diane au quartier piémontais; à six heures, du Maccao, l'on voit s'ébranler de longues colonnes ennemies dont les unes se dirigent vers la porte Majeure en traversant la route de Tivoli; les autres descendant obliquement les crêtes, longeant un grand champ de roseaux et traversant ensuite le chemin de fer, se répandent dans les terrains couverts qui s'étendent jusqu'aux remparts. Quelques obus sont envoyés dans les directions où les ondulations du terrain semblent indiquer que se trouvent groupées de plus grandes masses ennemies. — De la porte Pia, on voit dans la matinée les Italiens s'introduire dans les jardins de la villa Albani, et derrière Sant'Agnese, où ils établissent des batteries. A sept heures, on aperçoit la colonne d'Angioletti quitter le Tavolato et s'avancer du côté de Porta-Furba, à trois kilomètres de Rome [1]. — A dix heures, la compagnie de zouaves

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

qui gardait Ponte-Molle est rappelée dans la ville [1]. Une bande de garibaldiens et d'émigrés romains venus à la suite de l'armée italienne s'établit, après le départ de nos avant-postes, à Ponte-Molle, et l'un de leurs chefs, ayant voulu s'avancer au delà, est tué sur la route entre le pont et la porte du Peuple. — A onze heures quarante minutes, des cacciatori et des gendarmes à cheval sont envoyés en reconnaissance hors de la porte Portese, et une barque, descendant le fleuve, s'avance pour signaler l'approche des troupes de Bixio; mais ils rentrent sans les avoir aperçues. — En même temps, de la porte San-Sebastiano, on écarte par quelques coups de canon et de fusil des éclaireurs ennemis trop hardis, et l'on empêche les Italiens d'établir des batteries trop rapprochées de la ville. A une heure et demie, quelques coups de feu sont également échangés entre les avant-postes, aux Tre-Archi [2].

De ce côté, une compagnie de zouaves avait placé un détachement en avant du tambour qui couvrait les arcades, dans un casino où l'on avait pratiqué quelques meurtrières, et que protégeaient des fossés de tirailleurs. L'ennemi ayant voulu occuper un bâtiment situé à cinq cents mètres de celui-là, quelques coups de canon l'en délogèrent. Plus tard, vers quatre heures, des tirailleurs appartenant au 57e régiment d'infanterie italienne s'étant avancés pour reconnaître nos positions, deux escouades de zouaves (6e du 3e) sortent et les refoulent, leur tuant deux hommes et en blessant deux autres, dont l'un, soldat napolitain, nommé Spagnoli, fut emmené à Rome où il

1. Elle avait dans la matinée renforcé une barricade faite sur le pont, et y avait simulé une mine. A Rome, elle fut envoyée à la villa Bonaparte.

2. Amori, *L'Esercito pontificio.*

mourut la nuit suivante à San-Spirito [1]. Les zouaves n'eurent qu'un seul blessé de leur côté [2].

Les troupes de Bixio arrivèrent à quatre heures cinquante minutes, et, de l'observatoire de Saint-Pierre, on les aperçut à ce moment venir par la route de Civita-Vecchia [3]. Quelques coups de canon leur furent envoyés quand elles semblèrent à portée, mais elles se défilèrent promptement et disparurent au regard [4].

A cinq heures, un parlementaire se présenta à la porte Pia, escorté de deux cavaliers. Le lieutenant de zouaves Van de Kerchove le conduisit au ministère des Armes, d'où il revint bientôt, soit qu'il fût venu faire encore des propositions inacceptables, soit qu'il eût simplement sommé la place de se rendre ; en repartant, il salua avec politesse et nous jeta comme adieu un *A domani !* qui ne laissait aucun doute [5].

1. L'aumônier des carabiniers suisses, Fischer, demandant à ce malheureux s'il n'avait pas quelque regret d'avoir attaqué Rome : « Ah ! que voulez-vous, mon Père, répondit-il, est-ce que je n'étais pas contraint ? » (*Der Italienische raubzug.*) Et, avant sa mort, Spagnoli manifesta son regret d'avoir porté les armes contre l'Église. Sans doute, parmi les soldats de Cadorna, beaucoup ne marchaient contre Rome qu'à regret et par obéissance militaire. Ce n'est pas une simple conjecture de notre part, et nous les avons de bonne source et, entre autres, par les aveux et les récits de quelques soldats italiens qui, le 18, vinrent se constituer volontairement prisonniers à Rome pour n'être pas obligés de se battre contre le Pape, et qui, après la prise de Rome, accompagnèrent jusqu'en France les zouaves pontificaux français dont ils ne se séparèrent que quand ceux-ci quittèrent Tarascon pour se diriger sur Orléans.

2. Le général Cadorna a quelque peu dénaturé dans son rapport cette escarmouche où il attribue l'avantage à ses soldats (bien que ceux-ci aient dû abandonner le terrain). Il semble aussi avoir voulu diminuer la force du détachement italien. Voir à ce sujet Amori, *L'Esercito pontificio.*

3. Amori, *L'Esercito pontificio.*

4. *Der Italienische raubzug.*

5. Les cavaliers qui escortaient le parlementaire se plaignirent beau-

Quelques coups de feu étaient pendant ce temps échangés entre les avant-postes italiens de la villa Albani et celui des zouaves établi en avant de la porte Pia, à la villa Patrizi. — Vers six heures, le Maccao, ayant reçu une pièce de 18, l'utilisa contre une colonne d'artillerie et de cavalerie qui s'était engagée sur la route de Tivoli, et la suivait à découvert sur un parcours de 200 mètres, pour se diriger ensuite vers la porte Majeure par des chemins défilés. — Au commencement de la nuit, les sentinelles du Trastevere donnaient l'alarme entre les portes Portese et San-Pancrazio, où des mouvements insolites, des lumières dans les vignes, des voix d'hommes et les nombreux aboiements des chiens inquiets avaient fait comprendre que Bixio préparait son attaque [1]. En même temps, du Pincio, on voyait dans la villa Borghese un mouvement continuel et des lumières; on entendait aussi établir des batteries; mais le petit nombre des défenseurs de ce côté ne permit d'y faire que des reconnaissances incomplètes.

De la porte San-Sebastiano aussi bien que du Pincio, l'on avait entendu la musique italienne jouer la retraite, et, aux cris, aux hourras des Italiens, on avait pu prévoir que l'instant décisif approchait. Vers onze heures, des patrouilles ennemies passèrent près des murs, du côté de la porte San-Sebastiano, au milieu des vignes; elles tâtèrent le mur, en envoyant quelques balles, dont une effleura un factionnaire, qui riposta. A la même heure, les zouaves de la villa Patrizi [2] entendaient lever le camp et venir prendre des positions plus rapprochées; et, vers mi-

coup des mauvaises conditions où se trouvait leur armée dans la campagne de Rome, mal approvisionnée et mal entretenue.

1. *Volontario di Pio IX.* — Bixio s'établissait, en effet, alors près de la villa Panfili.

2. Avant-poste placé à 300 mètres en avant de la porte Pia.

nuit, leurs factionnaires échangeaient quelques coups de feu avec des bersaglieri qui, sans doute, ignorant la présence de nos avant-postes, venaient pour s'établir près de la ville. Mais déjà on était arrivé au 20 septembre! Le reste de la nuit fut tranquille[1].

Pendant qu'au dehors le général Cadorna se disposait à attaquer Rome, à l'intérieur de la ville, le comte d'Arnim faisait un suprême effort pour lui en ouvrir les portes. Quel triomphe pour lui, si, sans effusion de sang, sans l'emploi d'une violence, honteux même quand elle réussit, il pouvait livrer la ville au roi *galantuomo!* Obtenir une reddition bénévole, prévenir par ce moyen les réclamations des puissances, les plaintes des catholiques, les revendications de l'avenir; au lieu des caractères transitoires de la force, donner, en quelque manière, la consécration d'un droit aux ambitions du Piémont, n'était-ce pas rendre à l'Italie un de ces services qui devaient l'attacher à jamais à la politique et à l'alliance de la Prusse ? Le diplomate prussien en jugeait ainsi, et voilà pourquoi, son hostilité contre l'Eglise aidant encore, il ne se rebutait pas malgré ses échecs, travaillait opiniâtrement à ce but, et, le 19 septembre, voulut encore tenter un dernier effort. Il se rendit chez le Saint-Père dans la matinée, et le pressa encore de consentir à une entrée pacifique des Italiens; lui représentant que l'occupation de Rome par les troupes royales pouvait seule consolider le trône de Victor-Emmanuel menacé par la Révolution; que si le roi ne donnait pas Rome pour capitale à l'Italie, l'avénement de la république était inévitable dans la

1. Tous ces détails sont sans importance, nous le savons; mais, si peu dignes qu'ils soient du souvenir de l'histoire, nous avons cru devoir les mentionner ici, pour rendre plus complète la peinture de ce qu'était Rome pendant ces derniers jours.

Péninsule ; et que le Pape se trouverait alors exposé à de bien plus grands périls. Tous ses efforts se brisèrent contre la fermeté de Pie IX, qui se refusait toujours à livrer le bien dont il n'était que dépositaire. Rebuté de ce côté, le ministre de Prusse voulut essayer une tentative nouvelle en conviant le corps diplomatique à se réunir chez lui pour faire encore le soir une démarche collective auprès du Pape. Mais plusieurs des ministres étrangers refusèrent de s'associer à un acte de ce genre, et le projet fut abandonné. Enfin, en désespoir de cause, le comte d'Arnim fit prévenir le général Cadorna que sa médiation restait définitivement impuissante, et que la parole désormais appartenait au canon [1].

La nouvelle que Rome serait attaquée le lendemain s'était répandue dans la ville, et par les soins, dit-on, du comte d'Arnim [2]. C'était alors pour les radicaux, pour les italianissimes de Rome, pour les *quarante mille* plébiscitaires du 2 octobre [3], c'était alors le moment de devancer l'attaque annoncée, et, par un soulèvement plus utile que hardi, d'ouvrir eux-mêmes les portes à leurs frères d'Italie. Mais si faible était leur ardeur, et leur nombre si petit, que tout leur effort se borna, vers les premières heures de la nuit, à jeter audacieusement par les fenêtres d'une maison du Corso, voisine du palais Chigi, quelques balles explosibles et quelques pétards, dont les faibles détonations furent de tout point inoffensives. Ce furent là tous leurs exploits, et c'en fut assez cependant pour faire dire à plusieurs journaux italiens que les Romains s'étaient insurgés, que le sang coulait à flots dans les rues de la ville, et que les bombes et les obus y

1. *Der Italienische raubzug.*
2. *Bombe e cannonate.*
3. S'ils n'avaient pas alors été tous absents de Rome !

pleuvaient nombreux comme la neige sur les Apennins [1].

Si les sectaires n'osèrent rien entreprendre, le comité de défense profita des dernières heures laissées avant l'attaque pour renforcer sur quelques points les moyens défensifs. Les remparts reçurent encore quelques canons; les pièces y furent inspectées, et pourvues de munitions nouvelles. Les ambulances se rapprochèrent davantage des postes de combat [2]. Aux Tre-Archi, sur le conseil du colonel Afon di Rivera, l'ancien défenseur de Gaëte, l'on renforça le flanc gauche du tambour, avec des gabions farcis et des sacs à terre qui mirent les servants à l'abri des balles. A la porte Pia, où le nombre des artilleurs était insuffisant, on exerça pendant toute la journée quelques zouaves à la manœuvre du canon [3]. De nouvelles compagnies de réserve venaient renforcer la garnison des postes qui semblaient le plus menacés. On établissait de nouvelles pièces au Maccao, où l'on faisait aussi quelques travaux pour faciliter la défense; enfin, partout on mettait à profit ces dernières heures, pour préparer et assurer davantage la résistance.

Et pendant qu'ainsi chacun s'employait pour attaquer son trône ou le défendre, que faisait le Souverain-Pontife? Prévenu que l'attaque aurait lieu le lendemain, jugeant une résistance rigoureusement nécessaire au maintien de son droit et à la protestation de la justice outragée, mais prévoyant qu'en présence de forces aussi nombreuses cette résistance ne servirait qu'à faire glorieu-

1. *Bombe e cannonate.*
2. *Volontario di Pio IX.*
3. Depuis deux ans déjà, par arrêté du général Kanzler, quatre hommes par compagnie de zouaves, étaient exercés à la manœuvre d'artillerie, pour être à même de suppléer aux artilleurs en cas de besoin. C'était une mesure excellente, imitée depuis ailleurs.

sement succomber son armée, et augmenter le nombre des victimes, le Pape, légitime souverain de Rome en même temps que Père commun des fidèles, se décidait à cesser toute résistance, dès qu'elle aurait assez duré pour constater la violence faite par l'ennemi, et il adressait ce jour même du 19 au général Kanzler la lettre suivante, connue de nous seulement au bout de quelques jours, et qui traçait en termes si élevés les devoirs de chacun :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

« Maintenant que l'on va consommer un grand sacrilége et la plus énorme injustice, et que les troupes d'un roi catholique assiégent la capitale de l'univers catholique, j'éprouve d'abord le besoin de vous remercier, vous, monsieur le général, et toute notre armée, de la généreuse conduite tenue jusqu'à ce jour, de l'affection montrée au Saint-Siége, et de la résolution déployée pour défendre cette métropole. Que ces paroles soient un document solennel qui atteste la discipline, la loyauté et la valeur des troupes au service du Saint-Siége !

« Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation propre à constater la violence, et qu'elle n'aille pas au delà ; par conséquent, qu'on ouvre des pourparlers pour la reddition *aussitôt* que la brèche sera faite.

« Dans un moment où l'Europe entière déplore que de trop nombreuses victimes tombent dans une guerre entre deux grandes nations, qu'il ne soit jamais dit que le Vicaire de Jésus-Christ, quoique injustement attaqué, ait consenti à une grande effusion de sang. Notre cause est celle de Dieu, et dans ses mains nous remettons toute notre défense.

« Je vous bénis de tout cœur, vous, monsieur le général, et toute notre armée.

« Du Vatican, 19 septembre 1870.

« *Signé :* Pio PP. IX [1].

Et après s'être acquitté ainsi de ce qu'il jugeait être son *devoir* de souverain, Pie IX se rendit à la basilique de Latran, pour y invoquer le Dieu des miséricordes ; et, près de là, dans la chapelle de la Scala-Santa, où se conserve l'escalier que Jésus-Christ monta dans la maison de Pilate, le Souverain-Pontife voulut malgré son âge gravir à genoux ces vingt-sept marches dont quelques-unes portent encore la trace du sang du Sauveur. Oh ! ce fut alors un douloureux et émouvant spectacle que de voir cet auguste vieillard monter ainsi lentement, l'âme chargée de douleurs, cet escalier consacré par des souffrances divines ; et les souvenirs de la Passion de Notre-Seigneur étaient présents à tous, quand on vit le Pape, enfin arrivé au sommet de ces marches, se prosterner devant la chapelle qui conserve d'innombrables reliques de saints et de martyrs, et que, la voix pleine de larmes, il interpella en quelque sorte Dieu même, et s'offrit à lui comme victime pour son peuple et pour son armée.

« O toi, s'écria-t-il, grand Dieu, mon Sauveur, toi dont « je suis le serviteur des serviteurs, toi dont je suis le très-« humble et très-indigne représentant, je t'en supplie par

1. C'est de cette admirable lettre qu'un écrivain piémontais a osé dire : « Et maintenant, catholiques, frappez-vous la poitrine près « du cœur avec une pierre, car le Vicaire de Jésus-Christ a béni encore « une fois les armes qui doivent porter la mort sur des Italiens. » (Balbiani, *Storia della campagna di Roma*, p. 139.) Il est vrai qu'à la page précédente, il appelle Pie IX « ce Pape dont le nom déshonore Sinigaglia », et qu'ailleurs, p. 132, il le compare à Caligula et à Néron !

« ce sang précieux répandu par ton divin Fils en ces lieux « mêmes, et dont je suis le suprême dispensateur ; je t'en « prie par les tourments, par le sacrifice de ton divin « Fils qui a monté volontairement ce même escalier « d'opprobre pour s'offrir en holocauste devant ce peu- « ple qui l'insultait et pour lequel il allait mourir sur « une croix infâme; oh! je t'en prie, aie pitié de ton peu- « ple, de ton Eglise, ta fille bien-aimée, suspends ton « courroux, ta juste colère! Ne permets pas à des mains « infâmes de venir souiller ta demeure. Pardonne à mon « peuple, qui est le tien ; et, s'il faut une victime, oh! « mon Dieu, prends ton indigne serviteur, ton indigne « représentant ! Pitié, mon Dieu! pitié, je t'en prie ; et, « quoi qu'il arrive, que ta sainte volonté soit faite! [1] »

Une indicible émotion s'empara de tous les spectateurs de cette grande scène, et elle ne diminua pas, quand, redescendu de la chapelle, Pie IX embrassant du regard cette immense campagne où l'on voyait s'étendre au loin les tentes de l'ennemi et ses troupes nombreuses, et portant ensuite les yeux sur le petit groupe des soldats romains, rangés sur la place de Saint-Jean-de-Latran, il dit au lieutenant-colonel de Charette qui le priait de bénir ses soldats : « Mon Dieu! ils sont bien peu nombreux..... c'est à peine si je puis les distinguer !..... mais que la volonté de Dieu soit faite ! » Et il les bénit [2].

Le peuple de ce quartier, averti de la présence du Pape, entourait sa voiture, se pressant autour de lui pour lui faire fête ; et aux acclamations répétées de *Viva Pio nono!* on joignait, avec cette familiarité toute filiale des Romains, des encouragements et des conseils : *Viva*

1. Cette invocation a été recueillie par un des témoins.

2. « Voilà, disait-il encore à M. de Charette, voilà, mon colonel, « comme nous nous défendons chacun à notre manière, vous en vous « battant, moi en priant. » *(Les derniers jours de l'armée pontificale)*

il Santo-Padre! si difenda, Santo-Padre! coraggio! coraggio! Pie IX bénit son peuple, comme il avait béni ses soldats, et regagna le Vatican : voilà de cela trois ans, et Rome ne l'a plus revu depuis lors. Pauvre saint Pontife!

Qu'on nous permette en terminant d'ajouter quelques mots sur l'attitude générale de la ville pendant ces huit jours que nous venons de raconter. Nous avons déjà dit que le calme y régnait complet et sans être menacé [1]. Jamais aussi peut-être la cordialité des Romains pour l'armée ne se manifesta avec autant de sympathie; les courses nombreuses que je pus faire dans le centre de la ville ou jusqu'au Trastevere, où je comptais de nombreux amis, m'en fournissaient chaque jour la preuve, et le nombre était grand de ceux qui venaient à nos postes nous donner des témoignages d'affection [2]. Quant aux rumeurs qui circulaient dans la ville, il serait trop long de les rapporter, et elles ressemblaient à toutes celles qui naissent et se répandent en cas pareil. Citons seulement les bruits qu'on répandit sur un secours de l'Autriche, laquelle eût menacé le Quadrilatère, bombardé Ancône et envoyé une armée vers Rome [3]!

1. Assurément c'était à bon droit que le 17 septembre le *Giornale di Roma* déclarait que « cette métropole continue toujours à garder cet « ordre parfait et cette tranquillité qui sont le propre d'un peuple fort « de la sainteté de sa cause, qu'on voudrait par mille artifices lui faire « abdiquer, et ferme à reconnaître les droits de son souverain et à pro- « tester par sa conduite contre l'iniquité qui les méconnaît volontaire- « ment et les foule d'un pied sacrilége. »

2. Pour ne citer qu'un fait, le 18 et le 19, un ouvrier du Trastevere vint trouver un de mes camarades et moi, nous offrant un refuge chez lui si l'entrée des ennemis nous mettait plus tard en danger. « Je suis « pauvre, me disait-il; mais j'aurai toujours du pain et un abri pour « Simon et pour toi. »

3. Il y avait encore des endurcis qui espéraient dans la Prusse et dans M. d'Arnim!

Pour les projets et les forces des Italiens, on n'en ignorait rien [1]; et, du reste, ceux même qui croyaient et disaient qu'on ne pourrait résister au nombre des ennemis, et que les Italiens entreraient dans la ville, ceux-là paraissaient plus inquiets que flattés de l'approche des prétendus *libérateurs*. Non-seulement tous les étrangers s'étaient couverts de leur drapeau national comme d'un bouclier protégeant leur demeure; mais nombre de Romains s'étaient mis autant qu'ils l'avaient pu sous la protection de pavillons étrangers [2]; et Rome, ainsi pavoisée, donnait une marque singulière de la confiance qu'elle mettait dans la modération et l'honneur des assiégeants.

Quant à l'armée, unie dans un même sentiment de dévouement et de concorde, jamais les cœurs n'y avaient été plus entièrement remplis d'amour pour le Pontife; les soldats indigènes ne le cédaient en rien aux volontaires étrangers pour la fermeté du courage ou pour la fidélité du dévouement; et si les uns avaient donné une preuve de leurs convictions par leur présence à Rome maintenue malgré les événements troublés de l'Europe, les autres n'avaient pas marqué un attachement moindre, en résistant à toutes les suggestions dont les avait entourés et accablés le parti italien. Aussi l'esprit de sacrifice était-il absolu chez tous : c'était le Souverain-Pontife, c'était l'Eglise qu'ils servaient, qu'ils défendaient; comme aux

1. Par exemple, le 18 au soir, des Transtéverins me contèrent que, du haut du Janicule, ils avaient vu le matin arriver les troupes d'Angioletti, et que l'armée italienne était forte de quatre-vingt-quatre mille hommes. Si l'on se reporte aux calculs que nous avons donnés précédemment (effectif sur papier : 81,478, on trouvera que, pour être approximatif, ce chiffre est assez curieux.

2. Le prince Doria lui-même, si favorable qu'il fût aux Piémontais, s'était abrité sous un pavillon britannique. — Parmi les divers drapeaux protecteurs, on remarquait du côté du Corso un ou deux étendards de Malte.

vieux jours des Croisades, chacun avait attaché à son uniforme une petite croix de drap rouge [1], que les officiers se faisaient honneur de porter aussi bien que les soldats; les églises voisines des postes occupés par les troupes étaien chaque jour remplies de militaires de toute arme et de tout grade qui s'approchaient des sacrements ou se fortifiaient par la prière. Ainsi préparés, on attendait avec calme, avec confiance, l'attaque de l'ennemi, on s'étonnait des retards qu'il y apportait, on semblait être pressé de la repousser; et, dans l'ardeur qui remplissait l'armée, ce Hollandais qui disait à l'un des aumôniers : « Nous « mourir tous, tous, pour le Saint-Père! » ne faisait qu'exprimer le sentiment et le désir de tous. Bien faible assurément fut le nombre de ceux à qui ce sort était réservé; mais quand l'ordre du Pape vint briser nos armes au milieu même du combat, combien n'ont pas jeté un regard d'envie sur ceux de leurs frères d'armes tombés à leurs côtés!

1. La croix renversée de Saint-Pierre, la croix de Castelfidardo.

CHAPITRE V

LE 20 SEPTEMBRE. — ATTAQUE DE ROME. — LES ATTAQUES SECONDAIRES

Le général Cadorna, en prenant le côté septentrional de l'enceinte de Rome comme centre de sa principale attaque, avait en même temps résolu d'en faire diriger trois autres sur d'autres points, destinées à venir en aide à la première en attirant à elles une partie de la défense, et, d'ailleurs, pouvant être poussées à fond suivant l'occasion. Dans ce but, tandis qu'avec les XIe et XIIe divisions et la réserve, il prenait comme objectif au N.-E. de la ville les portes Pia et Salara, avec la portion de murailles qui les relie, Ferrero devait attaquer à l'est, vers la porte Majeure; Angioletti, au sud, vers la porte Latine; et Nino Bixio à l'ouest, en face du Trastevere. Rome était prise ainsi dans un cercle de feu, où, seule, la cité Léonine demeurait respectée [1].

Pour exécuter ce plan, celles des troupes italiennes restées en arrière la veille s'étaient rapprochées dans la

1. Il entrait, en effet, dans les intentions du cabinet de Florence de laisser, momentanément du moins, la cité aux mains du Saint-Père comme siège d'une royauté dérisoire, et les ordres avaient été donnés pour qu'elle ne fût ni attaquée ni occupée par les Italiens. Mais cette immunité devait être de bien courte durée.

nuit du 19 au 20; la réserve quittait dès l'aube ses cantonnements, pour venir se mettre à la disposition de Cadorna, à Sant'Agnese, et le mardi 20 septembre, à quatre heures et demie du matin, toutes les forces ennemies occupaient les positions qui leur avaient été désignées. Le jour se levait brillant et radieux, l'air était admirable de calme et de transparence, et le soleil qui montait resplendissant semblait vouloir dorer d'un suprême éclat cette Rome pontificale et libre qu'il devait être si longtemps sans revoir.

Le point central de l'attaque était, nous l'avons dit, le mur compris entre les portes Pia et Salara, où l'artillerie de réserve, placée dans de bonnes positions reconnues à l'avance par le général Corte, devait ouvrir une brèche, tandis que les batteries des XI[e] et XII[e] divisions attaqueraient les deux portes. Le point précis marqué pour cette brèche était dans le mur d'enceinte, auprès et à gauche [1] de la première vieille tour que l'on trouve à gauche de la porte Pia. Pour battre ce point, l'artillerie de réserve avait deux batteries à un kilomètre de Rome, sur un petit plateau, derrière la villa Macciolini, et une batterie à la villa Albani, à 400 mètres seulement de la ville.

Devant la vigna Bonesi, à gauche de la voie Nomentane, étaient deux batteries de la XII[e] division; la troisième, protégée par un bourrelet en terre de 3 mètres d'épaisseur, élevé pendant la nuit, était à la villa Torlonia (villa Diez), et l'une de ses sections avait pour but spécial de contrebattre les pièces pontificales qui armaient le tambour de la porte Pia.

Des batteries de la XI[e] division, une partie était au col-

1. Dans ce chapitre et le suivant, toutes les indications de *gauche* et *droite* sont, sauf indication spéciale, prises de l'intérieur de Rome et par rapport aux assiégés.

lége des Nobles, à 500 mètres de la porte Salara, qu'elle devait enfoncer; le reste, plus en arrière, à la villa della Porta, d'où elle devait, par un tir plongeant, molester la défense, et par un tir tendu concourir à l'ouverture de la brèche.

Telles étaient les dispositions de l'artillerie ennemie de ce côté de Rome. Pour coopérer à l'attaque, la XII[e] division s'était formée en deux colonnes, en face de la porte Pia et de la future brèche. A droite de la voie Nomentane, était la brigade Bologna, le 36[e] bersaglieri étant à la villa Diez (villa Torlonia), le 39[e] régiment d'infanterie dans le parc de la villa Massimini, et le 40[e] en seconde ligne, à Sant'Agnese. La brigade Modena, avec le 12[e] bataillon de bersaglieri, formée aussi sur deux lignes, était à gauche de la route, derrière le pli de terrain où s'élève le casino Bonesi. Enfin la cavalerie divisionnaire était avec l'ambulance derrière Sant'Agnese.

Pour la XI[e] division, qui devait agir plus à gauche, à cheval sur la via Salara, elle avait pris dès le point du jour les positions suivantes : la brigade Bottacco, avec les 21[e] et 34[e] bataillons de bersaglieri en première ligne, ayant le 21[e] bersaglieri et le 35[e] régiment d'infanterie à la villa Borghese, le 34[e] bersaglieri et le 19[e] régiment d'infanterie à la villa Albani. Entre ces deux villas, la brigade Sicilia était en seconde ligne.

Les six bataillons de bersaglieri de la réserve étaient massés derrière Sant'Agnese, ainsi que l'ambulance de réserve. Enfin le quartier-général de Cadorna, d'abord placé avant l'attaque au casino Bonesi, fut ensuite porté jusqu'à la villa Albani, le premier point ayant paru trop éloigné pour que de là le général pût bien suivre et diriger l'action.

Opérant à l'est, le général Ferrero avait dû attaquer d'abord la porte Majeure, mais les reconnaissances exé-

cutées la veille lui avaient fait préférer comme point d'attaque les Tre-Archi. Il avait donc porté ses troupes sur sa gauche, occupant avec une brigade la voie Prénestine (route de Palestrina), et laissant derrière San-Lorenzo la seconde brigade, sur les hauteurs à gauche de la route de Tivoli. Pour couvrir son mouvement, il avait dès la veille poussé très-en avant sur la voie Prénestine un bataillon du 57e régiment d'infanterie, dont une partie s'était rencontrée avec les zouaves des Tre-Archi. Son artillerie avait été placée de manière à battre l'ouvrage qui défendait le passage du chemin de fer.

Au sud, le général Angioletti avait quitté Porta-Furba dès l'aube du 20; une colonne de trois bataillons de la brigade Savona s'était avancée, avec quatorze pièces, vers la porte San-Giovanni, sous les ordres du major-général de Sauget. Douze pièces se mettaient en batterie à la vigna Matteis, pour battre la porte et le petit épaulement armé de canons qui en couvrait l'entrée; les deux autres pièces demeuraient en réserve. Le brigadier Migliara conduisait en même temps vers la porte Latine une seconde colonne, formée de trois bataillons de la brigade Pavia; mais ayant trouvé cette porte couverte par une ondulation de terrain qui en était fort voisine, et placée entièrement sous le feu de mousqueterie des murs et le tir des pièces de San-Giovanni, cette colonne poussa plus à droite, jusqu'aux environs de la porte San-Sebastiano.

Enfin sur la rive droite, le général Bixio, arrivé dans la soirée de la veille à 3 kilomètres de Rome par la via Aurelia, avait donné à ses troupes quelques heures de repos, dont il profita pour faire reconnaître le terrain. Le 20, dès la pointe du jour, elles se tenaient prêtes à occuper les positions de la villa Panfili, et attendaient, comme signal, le début de l'attaque sur la rive opposée.

Suivant le plan du général Cadorna, le feu devait être ouvert à cinq heures un quart contre la place par Angioletti et Ferrero, afin d'attirer de ce côté l'attention de la défense, et avec ordre d'attaquer à fond si l'occasion s'en présentait; Cadorna ne devait faire commencer l'attaque principale qu'après avoir vu se dessiner sur sa gauche celles de ces deux généraux.

Tout était disposé de la sorte; à quatre heures et demie, toutes les troupes ennemies avaient achevé leurs mouvements. A cinq heures précises, le premier coup de canon fut tiré; il était envoyé contre les Tre-Archi [1].

L'attaque aux Tre-Archi.

Les Tre-Archi sont, on le sait déjà, l'endroit où trois larges arcades, récemment et solidement construites, donnent accès dans la ville au chemin de fer. Un ouvrage armé de trois pièces [2] le défendait [3]. Il battait devant lui la voie du chemin de fer et, sur son flanc gauche, la direction de San-Lorenzo. Malheureusement, étreint entre les murailles d'enceinte, il était comme pris dans un entonnoir et condamné d'avance à recevoir avec les obus les décombres des murailles élevées qu'un tir de l'ennemi à faible distance ne manquerait pas d'entamer. Il était de plus dominé par les positions de San-Lorenzo [4]. Toute cette partie de l'enceinte était sous les ordres du lieute-

1. Le rapport du général Cadorna porte cinq heures un quart; mais nous croyons que, sur presque tous les points, l'attaque eut lieu environ un quart d'heure plus tôt que le rapport italien ne le marque.

2. Une pièce de 9 en bronze, lisse; une de 4, rayé; et un obusier de bronze, de 0,15 c. Il devait encore y avoir un autre obusier et une autre pièce de 4; elles manquèrent.

3. Voir la note à la page 194.

4. Ces positions à leur tour pouvaient être contrebattues par les batteries du camp Prétorien.

nant-colonel Castella, des carabiniers suisses, dont la bravoure était connue de longue date, et qui devait venir peu après offrir, quoique étranger, son épée à la France et combattre pour elle avec gloire. Il avait alors avec lui deux compagnies de son régiment, deux du 1er régiment d'infanterie et une de zouaves (6e du 3e) bientôt renforcée d'une seconde (2e du 3e).

Les premiers boulets italiens frappèrent un petit bâtiment situé à quelque 100 mètres du rempart, et d'où un petit détachement de zouaves, qui y était en poste avancé, dut se replier promptement dans la ville, abandonnant une position devenue inutile, et qu'il ne pouvait défendre. — Bientôt le feu de l'ennemi devient plus nourri, plus violent et précis. — Trois batteries tirent à la fois sur les Tre-Archi, que l'une d'elles bat en brèche; une autre bat le mur de droite; et la dernière, celui derrière lequel sont adossés les zouaves et les caissons de notre artillerie; elle fouille aussi les alentours des ruines de Minerva-Medica, et détruit complètement derrière les Tre-Archi un bâtiment qui a servi d'observatoire au lieutenant-colonel Castella.

Abrités par le rempart, les nôtres souffrent peu de cette attaque; souvent des obus lancés avec une forte courbe écrètent le mur, font explosion et couvrent de débris les soldats; les boulets tirés sur les Tre-Archi viennent parfois, en ricochant, jusqu'auprès d'eux et les couvrent de terre ou d'éclats de pierre; en somme, toutefois plus de fracas que de mal réel.

De leur côté, les pièces pontificales ripostent de leur mieux; mais bientôt elles sont réduites au silence. Les débris provenant des entonnoirs creusés dans les murailles par les boulets et par l'explosion des obus, se sont amoncelés près des pièces, jonchant le sol autour d'elles, empêchant de les manœuvrer, les couvrant en partie;

aussi faut-il songer à retirer celles-ci. Quelques hommes s'y attèlent avec le lieutenant du Ribert, des zouaves, et parviennent à les rentrer, sauf un obusier, tellement entouré de débris qu'on doit l'abandonner. Il est neuf heures un quart. De l'observatoire de Sainte-Marie Majeure, le lieutenant Boccanera télégraphiait alors au ministère que la fusillade continuait toujours vive et nourrie du haut des murs et à travers les meurtrières [1].

La compagnie de zouaves (2e du 3e), demeurée en réserve à la place Colonna, était arrivée aux Tre-Archi, sous la conduite du capitaine Burdo [2]. A son arrivée, une section fut envoyée occuper la barricade et couronner la banquette des Tre-Archi, où le lieutenant-colonel Castella redoutait un assaut; mais bientôt retirée, elle se défile derrière le mur voisin, assez heureuse pour n'avoir perdu qu'un seul homme, le zouave Duché, malgré le feu ennemi convergeant sur le tambour.

Le lieutenant-colonel Castella ne s'était pas mépris cependant sur les projets de l'ennemi, en prévoyant un assaut. A neuf heures trente, le feu des Italiens se ralentit, et le général Ferrero fait avancer davantage ses batteries pour en obtenir un tir plus efficace contre l'ouvrage

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

2. En traversant Rome, cette compagnie avait pu constater le calme parfait de la ville. Dans la via Pia, il y avait seulement, près de la place de' Termini, un groupe d'une quinzaine d'hommes abrités derrière l'angle de la fontaine Sixtine et semblant attendre l'entrée des Italiens. C'est ce que put aussi remarquer le sergent de tir de la compagnie, Simon, qui eut occasion de traverser seul alors une grande partie de Rome, ayant été chercher un supplément de munitions au fort et à Saint-Calixte, où un obus, éclatant à ses pieds, toucha son uniforme sans le blesser lui-même. Sur la même place de' Termini, la compagnie avait trouvé un prélat irlandais bien connu, Mgr Stonor, et, au milieu des décharges de l'artillerie, les soldats avaient reçu de lui l'absolution dernière : noble et touchant spectacle qui, ce jour-là, se renouvela de tous côtés !

battu [1]. En même temps deux colonnes d'infanterie s'approchent lentement par la voie Prénestine et la via Malabarba, défilées de notre feu par les inégalités du sol. Les Italiens recommencent alors à battre en brèche le mur d'enceinte à gauche des Tre-Archi, le sapant méthodiquement et avec une remarquable précision par leurs boulets dont chacun ébranle assez ce mur pour détacher de sa crête des pierres qui viennent tomber aux pieds des soldats abrités contre lui [2].

Mal couverts par des remparts démolis peu à peu, n'ayant qu'un petit nombre de meurtrières pour riposter par quelques balles au feu de trois batteries et tirer sur un ennemi presque toujours invisible, telle est la position des Romains, et chacun attend avidement l'instant où, la chute des murailles rendant l'assaut possible, on pourra repousser corps à corps l'attaque des Italiens. Ce moment approchait, lorsqu'arrive tout-à-coup au galop un dragon, tenant à la main un drapeau blanc, signal parlementaire et de suspension de combat.

Comme il ne porte aucun ordre écrit, le lieutenant-colonel ne croit pas devoir en tenir compte, et le feu continue pendant une demi-heure encore. Déjà les colonnes italiennes commençaient à s'approcher se préparant à l'attaque; nous sentions trembler au-dessus de nos têtes les murs prêts à s'écrouler, quand un nouveau dragon vint apporter l'ordre écrit de cesser le feu. Il n'y avait plus qu'à obéir. Et toutefois, abrité derrière l'un

1. La 6e batterie du 9e régiment d'artillerie s'avança même jusqu'à moins de 300 mètres de l'enceinte.

2. Les caissons d'artillerie, disposés derrière les Tre-Archi et sous le feu de l'ennemi pouvaient sauter à chaque moment, et, par leur explosion, renverser des murailles ébranlées et décimer les compagnies groupées pour repousser l'assaut. Heureusement des chevaux arrivèrent enfin, qui purent les retirer.

des piliers dont une pierre d'angle, tout-à-coup arrachée par un boulet, vint avec ses éclats lui déchirer la joue, le lieutenant-colonel Castella demeurait cachant le drapeau blanc qu'il tenait à la main et ne pouvait se résoudre à montrer. Il l'agita enfin dans le vide de l'arcade, et le feu cessa aussitôt des deux côtés. Il était alors dix heures quarante minutes.

Pourquoi cesser le feu? Que voulait dire cet ordre? Depuis quelque temps, le canon se taisait sur la gauche, où l'on avait entendu quelques feux de mousqueterie; qu'arrivait-il? On l'ignorait, mais ce que tous comprenaient assez, c'est que la résistance allait finir... Et qui peut dire alors l'amer désespoir des soldats et des chefs? Larmes de rage, silence désolé, abattement, stupeur... Oh! la douleur immense!... Et en même temps une obéissance immédiate et absolue. Nous apprîmes alors ce que le cœur humain peut supporter de souffrance sans se briser.

Dès qu'eut cessé le feu, Castella s'avança hors du tambour, après l'avoir cependant fait occuper fortement pour déjouer toute surprise. A quelque 150 mètres des murs, il trouva une colonne d'attaque masquée dans un chemin creux et que du rempart on ne pouvait apercevoir. Les contremurs qui soutenaient les terres dominant le chemin avaient été sapés par l'ennemi et tout était prêt de ce côté pour un assaut, qui eût coûté cher et dont le succès était plus que douteux. Le lieutenant-colonel s'aboucha avec le commandant de la colonne ennemie, et lui fit observer qu'outre le drapeau blanc qui la couvrait, la barricade serait au besoin protégée par des défenseurs résolus et par de bons travaux. Cette remarque pouvait être utile, s'il en faut juger par ce qui se passa sur d'autres points.

On demeura aux Tre-Archi jusqu'à midi, attendant de

nouveaux ordres. On avait encore entendu un peu avant onze heures quelques coups de feu du côté de' Termini, puis le silence s'était fait, pénible et lourd, et l'on était demeuré dans une ignorance absolue. Pendant cette longue heure d'attente et d'angoisses, quelles douloureuses pensées, que de retours amers sur nos espérances brisées! Et en même temps, avec quelle avide attention on contemplait encore les horizons de la Campagna, les monuments de la ville, plus que jamais ce matin-là éclatants de lumière et de beauté. On voulait en emporter l'image à jamais gravée au fond du cœur; on sentait qu'on allait sans doute être bientôt contraint à quitter Rome; et pour tous, le départ, c'était un exil. J'ai vu de vieux soldats pleurer en silence, d'autres briser leurs armes; mais n'insistons pas, il y a des douleurs que l'on souffre et qu'on ne peut retracer [1].

A midi arriva l'ordre d'évacuer les Tre-Archi et de se replier sur Sainte-Marie-Majeure; nous verrons plus loin comment cet ordre fut exécuté.

L'attaque de la porte San-Giovanni.

Pendant que le général Ferrero s'attaquait de la sorte aux Tre-Archi, le général Angioletti, à sa gauche (à notre droite), attaquait les portes de San-Giovanni et San-Sebastiano.

La première de ces portes était défendue par un tambour armé de deux pièces de 12; deux autres pièces de

1. Ces sentiments furent éprouvés partout et par toute la garnison à la vue du drapeau blanc, et quand le feu cessa. Si nous en avons parlé plus longuement ici, c'est que les Tre-Archi sont le premier poste dont nous ayons eu à raconter l'attaque, et celui aussi auquel nous reportaient nos souvenirs personnels.

12 et un obusier complétaient l'armement du rempart [1]. Un peu plus en arrière, une barricade élevée entre l'angle du palais de Latran et la Scala-Santa offrait une seconde ligne de défense au cas où les premiers ouvrages eussent été enlevés. Hors la porte, un poste avancé était occupé par un détachement de carabiniers. Plusieurs compagnies de carabiniers, une de zouaves et des squadriglieri s'échelonnaient le long des murs ou se massaient sur la place, et une ambulance était installée dans la cour intérieure du palais de Latran. Au lieutenant-colonel de Charette était confiée la défense de la porte San-Giovanni et du secteur où elle se trouvait.

Dès trois heures du matin, on avait entendu la diane sonnée au camp piémontais et les préparatifs de l'ennemi. Les batteries établies à la vigna Matteis ouvrirent le feu presque à la même heure où commençait l'attaque aux Tre-Archi, et leur premier boulet vint frapper le mur auprès de la porte San-Giovanni. Le feu continua de plus en plus vif, et bientôt assez violent pour qu'on dût retirer promptement les pièces placées dans le tambour, et que les soldats postés aux remparts voisins de la porte ne pussent s'y maintenir. Quant aux carabiniers, ils avaient dû évacuer de bonne heure le poste avancé qu'ils occupaient et dont les terrassements étaient criblés par les projectiles ennemis. Ayant à traverser une por-

1. Primitivement, deux pièces avaient dû armer le tambour, trois le saillant voisin de la porte, deux l'amphithéâtre Castrense près de Santa-Croce, et une le rentrant de la porte Latine; mais ces dispositions avaient été modifiées, et, le matin du 20, outre les deux pièces de 12 rayé placées dans le tambour, il y avait à l'amphithéâtre Castrense un obusier de 0 m. 15 c.; et deux pièces de 12 lisses, en fer, au saillant près de la porte San-Giovanni, et au rentrant de la porte Latine. Plus tard, quatre autres pièces furent amenées en soutien. Nous ne parlons que pour mémoire de la mitrailleuse appartenant à M. de Charette, et qui ne devait servir que pour repousser un assaut.

tion de terrain découvert pour se replier sur la ville, ils avaient perdu cinq hommes dans ce trajet; ceux-ci avaient salué leurs blessures du cri de : *Vive Pie IX!* et l'un d'eux, le bavarois Wolf, transporté à l'hôpital où l'on dût l'amputer, disait encore en montrant la jambe qui lui restait : « *Et celle-ci est aussi pour le Pape! Vive Pie IX!* [1]. » C'était aussi le cri d'un autre carabinier, Kissling, qui, ayant eu, dès les premiers coups, les deux jambes brisées par un boulet sur le rempart, tombait en s'écriant : « Courage, camarades! Vive notre « Saint-Père! [2] »

L'artillerie romaine répondait cependant aux batteries italiennes, et le capitaine Daudier étant arrivé avec deux sections de la batterie de montagne, le feu avait repris de notre côté avec une nouvelle vigueur. Des pièces ayant été établies sur un tertre en avant de l'église et sur le saillant voisin de la porte, elles obligèrent même à deux reprises les batteries ennemies à changer de position [3].

Angioletti, voyant ses batteries contraintes à se déplacer, envoya sur la hauteur qui domine l'embranchement des routes de Frascati et d'Albano, une section d'artillerie, demeurée jusqu'alors en réserve, et la fit soutenir bientôt par une autre, enlevée aux batteries placées

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

2. *Rom's septembertage.* — Tous les boulets ennemis n'avaient pas cependant une égale justesse. Beaucoup, dépassant la porte et les murs voisins, allaient tomber sur les bâtiments de Saint-Jean-de-Latran, que plus de cinquante coups atteignirent, ou se perdre dans les vignes. A la Scala-Santa, un obus vint éclater sans faire de grands dégâts; et du côté de Santa-Croce, il en tomba un si grand nombre qu'ils renversèrent une partie des chapelles de la basilique. — Les traces de dix-sept boulets sont encore aujourd'hui visibles à Saint-Jean-de-Latran.

3. Dans le cours de l'affaire, trois canons ennemis furent démontés, et deux caissons sautèrent. Une de nos pièces fut aussi démontée.

d'abord à la vigna Matteis, et qu'on avait dû retirer. Une troisième section fut encore avancée par son ordre sur la route d'Albano pour continuer à battre la porte. Celle-ci avait été fermée par les nôtres, non sans danger, et pendant que le capitaine du Ranquet et le sergent-major Désilet (des zouaves) s'y employaient, trois obus étaient venus la frapper à la fois, sans les toucher eux-mêmes.

Le combat d'artillerie se maintenait donc violent et soutenu, ainsi que le feu de mousqueterie des soldats postés aux meurtrières et sur la banquette des remparts. Tous étaient pleins d'enthousiasme, et les artilleurs se faisaient remarquer par leur fermeté. « Ils ont tous fait admirablement leur devoir, » écrivait d'eux le commandant du secteur [1]. Depuis le général Zappi, venu inspecter pendant quelque temps le combat, et le lieutenant-colonel de Charette, dont la valeur est légendaire, jusqu'au dernier des gradés, tous les chefs donnaient l'exemple du sang-froid et de la fermeté [2]. Les hommes se montraient dignes de leurs chefs, et l'on voyait des artilleurs blessés aller se faire panser à l'ambulance voisine pour retourner ensuite à leurs pièces [3]. Plusieurs cependant étaient déjà sérieusement blessés ; et l'on avait aussi à regretter la mort du lieutenant de dragons Piccadori, de Rieti, officier aussi remarquable par ses vertus que par son courage et son

1. Amori, *L'Escrcito pontificio.*

2. Bien qu'il nous convienne peu de louer les vivants, il n'est que juste de citer les lieutenants d'artillerie Macchi et Rospigliosi, l'un « magnifique de sang-froid et pour la précision de son tir, » l'autre ne détournant même pas les yeux quand un obus éclatait à ses pieds, pendant qu'il pointait une pièce ; le capitaine Daudier, donnant à tous l'exemple du calme et de la résolution ; et le maréchal des logis Eickholt du Vorarlberg, qui, dans sa pieuse ardeur, récitait un verset des litanies de la Vierge, à chaque coup tiré par sa pièce.

3. *Der Italienische raubzug.*

admirable dévouement à la cause du Pape. Il allait au télégraphe installé près de la Scala-Santa, dans le couvent des Passionnistes, quand un obus entrant par la fenêtre lui brisa le crâne et fractura le bras d'un religieux qui se trouvait près de lui [1]. Comme nombre cependant, les pertes n'étaient que peu considérables [2].

La porte avait déjà commencé à prendre feu, et, quelque temps après, les battants en étaient tombés tout en flammes; mais les murs n'avaient encore que peu de dommages, l'artillerie ennemie n'avait obtenu que des avantages minimes; une troisième fois elle avait même dû se déplacer sous le feu des pièces du saillant de San-Giovanni, et un assaut n'était assurément pas encore prochain, lorsqu'arriva au lieutenant-colonel de Charette, comme était arrivé au lieutenant-colonel Castella, l'ordre de cesser le feu, et, quelque temps après, celui de se replier en évacuant San-Giovanni. Charette déchira, les larmes aux yeux, le billet qu'on venait de lui remettre [3]; mais il fallait obéir. Personne ne se résignant à aller

1. Amori, *L'Escrcito pontificio.* — L'officier de santé de Pedys fut aussi blessé, ce qui ne l'empêcha pas de se faire porter à la Scala-Santa dès qu'il sut qu'il s'y trouvait des blessés. — Le lieutenant Alessandro Piccadori n'avait que vingt-trois ans.

2. Une protection spéciale semblait couvrir en général les pontificaux. Malgré la violence du feu ennemi, il n'y eut à San-Giovanni qu'un petit nombre d'hommes hors de combat. D'autres furent étrangement protégés. Un obus, par exemple, vint éclater à côté d'un officier et d'un sergent qui se parlaient; tous deux furent couverts de terre; le second n'eut rien; et, pour le premier, un gros éclat du projectile l'atteignit à la poitrine, déchira sa veste, et retomba à terre sans l'avoir même contusionné. *(Rom's septembertage.)*

3. Ne renonçant pas à l'espoir d'un secours d'en haut quand ceux de la terre faisaient défaut, on vit alors un Hollandais se tourner vers la statue de saint Jean qui domine l'église de Latran, et s'écrier dans un élan de foi enthousiaste : « Voyez! voyez Saint-Jean! comme il étend le « bras!... Ah! il va sauver sa Rome! »

chercher un pavillon blanc, on ouvrit le sac d'un soldat, pour y prendre un mouchoir qui, mis au bout d'une perche, fut arboré sur le mur. Le feu cessa. La douleur fut alors aussi vive et l'obéissance aussi complète qu'elles le furent soit aux Tre-Archi, soit à tous les autres postes. Partout, hélas ! le même ordre devait briser également les cœurs, arracher les mêmes larmes, causer de semblables étonnements, et rencontrer dans les chefs et l'armée une soumission pareille et un pareil dévouement.

Attaque de la porte San-Sebastiano.

Angioletti faisait, en même temps que la porte San-Giovanni, attaquer non pas la porte Latine, trop couverte par sa position, mais la porte San-Sebastiano, plus à droite. Une colonne d'infanterie avait été dirigée de ce côté, avec quatre pièces. Ses tâtonnements pour chercher le point d'attaque ayant amené du retard, ce ne fut qu'à six heures que les deux sections d'artillerie italienne purent commencer le feu.

Le segment d'enceinte qui, de la porte Latine au Tibre, couvre cette partie déserte de la ville, est dominé, près du fleuve, par le Testaccio, et, plus en arrière, par le mont Aventin ; mais ces deux positions, dont la dernière était armée de dix-sept pièces de divers calibres, ne pouvaient guère éclairer qu'une partie de la campagne où ne se montra pas l'ennemi. Deux pièces de 4 rayé armaient le bastion San-Gallo à droite de la porte San-Sebastiano, qui était fermée ainsi que la porte San-Paolo. Plus tard, une section de la batterie de montagne fut envoyée près du Testaccio, et une partie des pièces de l'Aventin, retirées quand on les vit inutiles, fut répartie sur divers points plus menacés.

Cette partie de l'enceinte et de la ville était commandée,

sous les ordres du colonel Perrault, de la légion, par les commandants de Saisy (des zouaves) et Ségard (de la légion) et défendue principalement par la légion et le 4e bataillon des zouaves, avec deux compagnies de cacciatori, une de carabiniers, et quelques gendarmes et squadriglieri.

L'artillerie ennemie s'était établie aux environs du tombeau de Cœcilia Metella. Quand elle ouvrit son feu, les soldats romains, auxquels le R. P. Vannutelli, aumônier de la légion, venait de dire la messe, répondirent au canon par un immense cri de *Vive Pie IX*[1] ! Le tir des Italiens était d'une justesse remarquable[2]; toutefois, là comme à la porte San-Giovanni, nos pièces, quoique peu nombreuses, obligèrent plusieurs fois les batteries ennemies à changer de position, et Angioletti dut envoyer en soutien quelques pièces précédemment placées à la vigna Matteis.

A neuf heures trente minutes, le feu continuait; les nôtres, auxquels vers neuf heures un aumônier était venu porter au milieu des rangs l'absolution suprême, le soutenaient avec ardeur; et, de son propre aveu, l'ennemi n'avait guère endommagé les remparts de ce côté. On observait cependant à gauche une forte colonne paraissant se former pour un futur assaut. Sur la droite, quelques boulets avaient frappé la porte San-Paolo; mais aucune attaque sérieuse n'avait été dirigée contre celle-ci. Quant à l'Aventin, qui ne fut pas menacé, il ne pouvait prendre aucune part à la lutte; une partie des pièces qui l'armaient, avaient été envoyées sur d'autres points; et, dès

1. *Der Italienische raubzug.*

2. En général, l'artillerie italienne fit preuve de grandes qualités comme justesse, précision et rapidité de tir. Son matériel était bon, et elle était bien servie.

sept ou huit heures du matin, les troupes en avaient été retirées et placées ailleurs [1].

Le combat durait encore à dix heures à la porte San-Sebastiano, lorsque s'y présenta un capitaine de la légion, portant l'ordre de cesser le feu. « Ah ! disait-il, « nous aurions volontiers donné nos vies, et c'est notre « honneur qu'on nous demande ! Il est dur d'obéir....... « mais pourtant il le faut ! » Et le drapeau blanc arboré suspendit aussitôt les hostilités. Un autre officier avait déjà porté l'ordre de se replier sur le pont de bateaux de Ripa-Grande si l'enceinte était forcée, de défendre ce pont, pour assurer la retraite, et de se retirer ensuite sur la cité Léonine. Ce ne fut toutefois qu'à midi, et sur un nouvel ordre, qu'on abandonna les portes San-Sebastiano et San-Paolo, et qu'on se replia sur le Trastevere [2].

Attaque du Trastevere.

C'est au général Nino Bixio que la garnison romaine avait affaire sur la rive droite du Tibre, et l'attaque de ce côté avait revêtu un caractère tout spécial.

1. Cela n'a pas empêché cependant certaines relations de placer là le théâtre d'un combat acharné. Dans un article intitulé *Les dernières heures de Rome*, l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg disait, le 27 septembre, que « les nouveaux forts de l'Aventin semblaient changés en au- « tant de volcans. Leur double ceinture de canons garda pendant trois « heures son activité, et ils firent de grands dommages dans les meil- « leures positions de l'ennemi........ Le feu était violent sur l'Aventin, « et le grand temple protestant avec ses beaux tombeaux de marbre « dut servir d'abri aux papalins. » — Pas un seul coup de canon ne fut tiré de l'Aventin ; et, du côté de l'ennemi, il n'y parvint que trois boulets, tombés sur Sainte-Sabine et sur Saint-Alexis. (Voir *der Italienische raubzug*.)

2. Un peu auparavant, un mouvement en avant de l'infanterie ennemie ayant fait croire à une attaque, on avait de nouveau garni les remparts, quand l'ordre arrivé obligea de se replier sur Saint-Pierre.

Le général italien avait choisi pour objectif la porte San-Pancrazio, et ce choix était judicieux. Plus à gauche, vers la porte Portese, il eût trouvé l'enceinte défendue par les feux croisés de Santa-Sabina et de la porte San-Pancrazio. A droite et vers la porte Angelica, si on eût voulu violer la cité Léonine, on eût rencontré les batteries du fort et celles du Belvedere et des jardins du Vatican. Placées comme elles le furent, au contraire, les batteries italiennes ne pouvaient être contrebattues que par une partie de l'enceinte bastionnée à l'ouest, et par les bastions de la cité Léonine voisins de la porte Cavalleggieri [1].

Des cacciatori, avec le lieutenant-colonel Sparagana, défendaient la gauche de la porte San-Pancrazio; la ligne, avec le lieutenant-colonel Zanetti, défendait la droite; le colonel Azzanesi commandait en chef; et, là comme ailleurs, la troupe, presque uniquement indigène, était remplie d'un absolu dévouement et prête à se sacrifier tout entière pour la défense de son Souverain.

Conformément aux instructions du général Cadorna, Nino Bixio avait attendu pour ébranler sa division que le feu eût commencé sur la rive gauche du Tibre. Dès que le canon de Ferrero lui en donne le signal, il dirige

1. La cité Léonine n'ayant pas été attaquée, les quarante-deux pièces du fort Saint-Ange sont demeurées inutiles, aussi bien que celles qui, au nombre de sept, armaient le tambour de la porte Angelica et les bastions ou courtines du N.-O. de la cité. Il en a été de même du côté de la porte Portese, où dix pièces, placées soit au tambour de la porte, soit sur les remparts, n'ont pu être employées. Quant à la partie de l'enceinte qui pouvait répondre au feu de l'ennemi (c'est-à-dire, me semble-t-il, du bastion 20 au bastion 15, et, dans la cité, les bastions 12 et 11), elle était armée d'une pièce de 36, deux pièces de 18, quatre pièces de 12 et une de 9, lisses; une pièce de 12 et trois de 4, rayées; deux obusiers de 0 m. 15 c., et une caronade en fer de 0 m. 16 c. Mais le petit nombre des artilleurs ne permettait pas même là d'utiliser toutes ces pièces.

ses troupes, formées en trois colonnes, sur la villa Panfili et le couvent de San-Pancrazio. Il établit en même temps ses batteries, deux près de ce couvent, deux autres dans la villa, où elles s'avancent jusqu'aux *Quattro-Venti*, près de l'arcade d'entrée; et à six heures trente-cinq minutes, elles commencent leur feu [1], dirigé d'abord contre la porte San-Pancrazio et les bastions latéraux. Notre artillerie riposte vivement, et les soldats placés sur les murs entretiennent un violent feu de mousqueterie, qui moleste spécialement les artilleurs du couvent. Pour y répondre, Bixio déploie, vers huit heures, quelques compagnies de bersaglieri en tirailleurs, et il essaye de faire avancer une partie de son infanterie ; mais le tir précis et le feu bien nourri des cacciatori et des *lignards*, placés près de la porte et sur les bastions, obligent les troupes ennemies à reculer et à s'abriter derrière des talus et des replis de terrain, d'où elles ne sortent plus jusqu'à la fin de l'action. Le reste de la IIe division n'avait pas quitté les positions qu'elle occupait d'abord, s'y défilant le mieux possible contre le feu de la porte San-Pancrazio et celui d'un bastion de la cité Léonine, qui la prenait en écharpe sans qu'elle pût lui riposter.

Le feu des batteries ennemies ne s'était cependant pas ralenti, et à huit heures quarante-cinq, le colonel Azzanesi faisait annoncer à la Place « que la porte San-« Pancrazio était sérieusement attaquée; qu'une pièce « rayée, placée à droite de la porte, avait été démontée, « et qu'il l'avait fait remplacer; que l'ennemi cherchait « à enfoncer la porte et à incendier les bâtiments voisins; « que, du reste, l'esprit des troupes était excellent [2]. » Comme il se plaignait aussi du manque d'artilleurs, on

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*
2. Amori, *L'Esercito pontificio.*

lui en envoya quelques-uns comme renforts, avec, pour les aider au besoin, des cacciatori et des zouaves des compagnies de réserve.

Vers le même temps aussi — le détail est assez touchant pour ne pas être omis — un aumônier s'était approché du rempart, et, pendant le plus fort de l'action, on l'avait vu aller de meurtrière en meurtrière donner l'absolution aux soldats, sous le feu même de l'ennemi.

Bixio cependant ne s'est pas borné à faire battre par son artillerie la porte et le rempart. Soit que le peu de succès obtenu jusque-là l'ait irrité et qu'il veuille s'en venger sur la ville, soit tout autre motif, obus, bombes et grenades ont été joints aux boulets pleins, et passant au-dessus des remparts, ils vont tomber au milieu même de Rome et y causer des dommages considérables.

Dès avant neuf heures, le moulin et la fabrique de draps voisins de la porte sont en flammes. Les Monachelle et diverses maisons ont le même sort à la Trinità de' Pellegrini et via Giulia [1]. Les projectiles pleuvent dans la cour de San-Callisto, menaçant la poudrière voisine, qui est heureusement préservée. Quatre bombes tombent dans le couvent. Plus loin, un magasin de fourrages a pris feu, ainsi qu'une maison de la via Lungara. Plusieurs obus tombent sur l'hospice de San-Gallicano, où les malades doivent être transportés dans les caves; dans un autre hôpital, un malade est tué dans son lit. Via Giulia, une femme est tuée dans la rue, à côté de ses enfants; d'autres personnes le sont sur d'autres points de la ville, par les obus. Il tombe des projectiles jusqu'à la place Navone! où ils allument dans une maison un incendie promptement éteint, et, bien que la cité Léonine doive être respectée, trois boulets vont tomber à côté du

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

Vatican [1]. Le bombardement, voilà les moyens *moraux* du général Bixio pour *délivrer* Rome, et l'on a évalué à près de quatre mille le nombre des obus, etc., qu'il envoya dans la ville [2]. Aussi, rappelant à la fois le peu de dommages causé par lui aux remparts, les dégâts faits dans la ville et le peu de temps qu'il séjourna à Rome, un journal italien lui dédia-t-il peu de jours après l'inscription suivante, dans laquelle la parole était donnée aux murs de San-Pancrazio :

AU GÉNÉRAL BIXIO
MENACEUR DE DESTRUCTION, — BRISEUR DE TUILES
LE DERNIER ENTRÉ DANS ROME, — LE PREMIER A EN SORTIR
LES REMPARTS DE SAN-PANCRAZIO
INTACTS ET RECONNAISSANTS [3].

Le drapeau blanc, arboré vers dix heures, sur l'ordre qu'on en reçut, fit cesser notre feu au Trastevere comme ailleurs ; mais quant aux batteries italiennes, elles ne daignèrent pas en tenir compte. Depuis une demi-heure déjà flottait sur la porte et au sommet de Saint-Pierre le drapeau parlementaire ; on avait battu la chamade, fait et répété les signaux, cessé notre feu, et les canons de Bixio continuaient à tirer. Si grave qu'elle soit, une pareille infraction à toutes les lois de la guerre n'a, du reste, rien d'extraordinaire. Qu'était-ce donc que tirer pendant une demi-heure sur des soldats qui ne *doivent* pas répondre, quand, au siége d'Ancône, on a vu les batteries italiennes prolonger leur feu et les soldats de Cialdini et de Fanti essayer un assaut, plusieurs heures après que le drapeau blanc avait été arboré, et que l'on avait commencé à

1. *Der Italienische raubzug.*
2. *Bombe e cannonate.*
3. *Unità cattolica*, du 30 septembre 1870.

traiter avec l'amiral Persano de la reddition de la place? Si les boulets de Bixio faisaient encore des victimes lorsque déjà on négociait de la capitulation avec Cadorna, il y avait à cela des précédents dans les traditions du royaume d'Italie. Cependant, si coutumiers du fait que puissent en être les Piémontais, il est des choses que l'histoire ne peut laisser en oubli.

Enfin les batteries ennemies se turent et le calme régna sur la rive droite du Tibre. Les Italiens ne pénétrèrent pas cependant dans ce côté de la ville. Ce ne fut que le soir, vers l'heure de l'*Ave Maria* que le Trastevere fut complétement évacué et que, la dernière de toutes, sa garnison rentra dans la cité Léonine, où le reste de l'armée l'avait précédée. Le reste de l'armée!.... Hélas! toute l'armée n'y était pas réunie, et si le drapeau parlementaire n'avait pas été respecté par Bixio, il nous reste à dire comment il fut étrangement aussi méconnu et foulé aux pieds à la porte Pia.

CHAPITRE VI

LE 20 SEPTEMBRE. — ATTAQUE DE ROME. — L'ATTAQUE PRINCIPALE

Des souvenirs bien opposés se rattachent aux portes Salara et Pia, choisies par les Italiens pour centre de leur principale attaque. C'est par la première qu'en 429, Alaric et ses hordes étaient entrés pour piller Rome; et les Piémontais suivaient une route que d'autres Barbares avaient frayée avant eux; la porta Pia, au contraire, avait vu passer Charlemagne, venant consolider et accroître, il y avait dix siècles et plus, la puissance temporelle de la papauté [1]. Hélas ! maintenant encore de nouveaux Lombards se présentaient devant la ville; mais la France n'était pas libre, et Charlemagne n'était plus.

Comme nous l'avons dit ailleurs, la partie de l'enceinte que Cadorna faisait attaquer sous ses yeux par les généraux Cosenz et Mazé de la Roche, était l'un des points les plus faibles de Rome, et une haute muraille sans terre-plein, d'une antiquité de quinze siècles et d'une solidité

1. Il venait par la via Nomentana où le Pape avait été au-devant de lui jusqu'à Mentana. — Il semble que ce double souvenir eût dû rappeler aux Piémontais quelle était l'injustice de leur cause et combien les triomphes de la force sont passagers.

insuffisante, formait toute sa défense [1]. La porte Salara ayant été murée, les deux seules ouvertures conservées entre le Tibre et les Tre-Archi étaient les portes du Peuple et Pia, couvertes par des tambours. A droite de la porte Pia, le champ de manœuvres du Maccao, ancien camp Prétorien, formait un saillant qui pouvait être utilisé par la défense [2]. Mais on ne pouvait, vu la nature du terrain et des murailles, employer que seize pièces pour armer toute cette partie de l'enceinte [3], et cette faible artillerie devait lutter contre les cinquante-quatre pièces de Cadorna, que soutenaient encore les batteries de San-Lorenzo [4]. Du Tibre à la porte Pia, le colonel Allet, des zouaves, commandait la défense, ayant sous lui les commandants de Lambilly et de Troussures; à droite de la porte Pia, commandait le colonel Jeannerat, des carabiniers. — Des zouaves à la gauche; des zouaves, des carabiniers et une compagnie de ligne à la droite [5]; des dra-

1. A gauche de la porta Pia, à l'endroit même où bientôt fut ouverte la brèche, le mur à demi-écroulé avait été rempli anciennement par une construction de deux pieds d'épaisseur, faite en mauvaises briques et en tuf friable.

2. On y avait, quelques jours auparavant, pratiqué des embrasures dans la muraille; et comme le Maccao n'avait pas de vues dans la direction de la porte Majeure, on avait consolidé, dans la nuit du 19 au 20, la partie supérieure de ce côté avec des sacs à terre préparés par une compagnie du 1er régiment d'infanterie. On exhaussa en arrière une banquette au moment où commença l'attaque; et l'on se hâta d'y percer alors une embrasure malgré le peu de solidité du mur.

3. Il y avait une pièce de 4 rayée à [illegible], deux pièces de 9 lisses, au tambour de la porte du Peuple (ces trois pièces ne servirent pas); deux pièces de 4 rayées et un obusier de [illegible] au Pincio; une pièce de [illegible] lisse au [illegible] de la villa [illegible]; deux de 12 rayées au tambour de la porte Pia; une de 12 lisse au saillant à droite de cette porte; et au Maccao, deux pièces de montagne, deux de 4 rayées et deux de [illegible].

4. [illegible] à armer [illegible] cette partie où les murs sans [illegible] n'étaient pas [illegible].

5. On peut se représenter les troupes romaines comme formées en

gons attachés aux divers postes, où ils faisaient le service d'ordonnances; quelques gendarmes à la place du Peuple et à celle de' Termini; en tout, environ la valeur d'un régiment : voilà quelles troupes étaient opposées aux deux divisions et à la réserve italienne. Il faut y joindre encore une section de zouaves et une compagnie de carabiniers, avancés hors de la porte Pia, dans les jardins de la villa Patrizi.

Mais leur petit nombre ne les inquiétait pas; et tous avaient puisé un redoublement de courage dans les secours religieux. Partout, dès les premières heures du jour ou le début de l'attaque, les aumôniers s'étaient multipliés, portant l'absolution aux combattants, comme bientôt ils allaient porter des consolations aux blessés. C'étaient de touchants spectacles, partout répétés. A la place du Peuple, les compagnies avaient pu, avant l'attaque, entendre la messe, où presque tous les hommes vinrent communier avec leurs chefs. — Plus tard, on vit, au milieu du feu, des compagnies, dirigées vers la brèche, s'arrêter en rencontrant un prêtre, mettre genou à terre, recevoir l'absolution et courir au combat. Les officiers, Allet, Troussures, etc., en avaient donné l'exemple, et, pendant que le colonel se confessait à genoux, un obus ayant éclaté à côté de lui, il n'avait pas même daigné tourner les yeux. Qu'était-ce que leur petit nombre, pour des soldats ainsi préparés?

Il était cinq heures dix minutes, quand le premier coup de canon fut tiré, et qu'un boulet vint frapper le mur à droite de la porte Pia, auprès de l'un de ses piliers [1]. Une

une longue ligne, avant la gauche au Pincio, la droite au Maccao, le centre à la porte Pia et à la porte Salara. — L'extrême gauche s'étendait jusqu'à la place du Peuple et à l'Abattoir.

1. Pie IX venait de faire reconstruire la partie extérieure de la porte Pia, dont la façade intérieure est de Michel-Ange. De chaque côté de

batterie ennemie, établie à l'osteria delle Baracche, battait directement la porte que les canons de la villa Albani prenaient en écharpe.

Presque en même temps (cinq heures quinze minutes), l'attaque commençait au Pincio, occupé ainsi que la villa Medici par la compagnie de subsistants des zouaves, formée en partie de recrues. Le combat s'y engagea d'abord par une vive fusillade entre nos zouaves, postés derrière les murs, et les tirailleurs ennemis établis à la villa Borghèse, près des écuries isolées qui sont en face de la villa Medici. Quelques boulets délogèrent de là les Italiens. Des pièces ennemies répondirent, ainsi qu'un feu de mousqueterie; mais celui-ci incommodait peu les zouaves, tandis que le tir précis de l'artillerie les inquiétait beaucoup plus. Plus à gauche, la porte du Peuple et l'Abattoir n'étaient pas attaqués.

A la porte Pia, les deux pièces du tambour, servies seulement par cinq artilleurs aidés de quelques zouaves, répondaient de leur mieux à l'artillerie ennemie. Le petit détachement de carabiniers et de zouaves placé hors de la ville, à la villa Patrizi, ne laissait pas que d'incommoder fort les artilleurs de la XIIe division et ceux de la réserve italienne. Pour protéger ses batteries et déblayer la route, Cadorna fit envoyer par Mazé de la Roche le 35e bataillon de bersaglieri, qui passa de la villa Diez (Torlonia) à la villa Patrizi. Il y fut reçu par une vive fusillade des carabiniers, qui, malgré l'infériorité du nombre, réussirent à se maintenir quelque temps, puis se replièrent sur Rome, où le lieutenant des zouaves avait

la porte, entre deux colonnes se trouvaient les statues de saint Alexandre et de sainte Agnès, rappelant le cimetière et l'église qui portent leurs noms, et auxquels conduit la voie Nomentane, qui part de la porte Pia. Ces statues ont été toutes les deux décapitées par les boulets piémontais.

déjà fait rentrer sa section, n'ayant perdu qu'un homme dans sa retraite [1].

Si les bersaglieri obtenaient, grâce au nombre, ce léger succès et occupaient la villa Patrizi, la batterie de l'osteria delle Baracche était, en revanche, obligée à se déplacer sous le feu des pontificaux, qui prenaient ensuite pour objectif une maison crénelée, bâtie au bord de la route, et où l'ennemi cherchait à s'établir.

Malheureusement, à six heures trois quarts, l'affût de l'une de nos pièces se fendait, il se rompit au coup suivant, et quelque temps était nécessaire pour remplacer ce canon par un autre [2]. Presque en même temps une violente détonation annonçait qu'une pièce éclatait au Pincio. La secousse du sol y avait renversé les artilleurs, mais tous s'étaient relevés sans blessure, et l'obusier placé en face de la serre de la villa Borghèse avait continué le feu, remplaçant la pièce qui venait d'éclater [3].

A la porte Pia, le feu se poursuivait sans grande variété, lorsqu'à huit heures treize minutes nous eûmes encore une pièce démontée dans le tambour. Il n'en restait plus qu'une seule disponible, et l'ennemi profita du ralentissement forcé de notre feu pour avancer ses batteries jusqu'à 5 à 600 mètres à gauche de la route; de là, il accablait la porte d'innombrables obus, qui obligèrent à évacuer le tambour. La pièce démontée est enclouée, l'autre est retirée dans la ville par les artilleurs qui tous,

1. Il avait été rappelé par son capitaine (3e du 1er). En avant de la villa, un petit poste de douze hommes, commandé par un caporal italien, avait opposé aux bersaglieri une assez longue résistance et avait réussi à se replier ensuite en bon ordre sur le gros des nôtres.

2. On remplaça ce canon par un autre tiré de la batterie Fiorelli.

3. Les artilleurs étaient si peu nombreux au Pincio, qu'on n'y pouvait utiliser à la fois les trois pièces qui s'y trouvaient. Le maréchal des logis Michaud s'y distingua par son zèle et son sang-froid.

maréchal-des-logis et servants, ont fait preuve d'un admirable courage ; des zouaves retirent du tambour un caisson, au milieu des projectiles ennemis qui pleuvent dans l'ouvrage, et l'on conduit à la fontaine de Moïse [1] la pièce restée en état et les caissons... Elle y était à peine mise en batterie, qu'un obus venant éclater auprès d'elle y frappait le maréchal des logis et deux des artilleurs.

Pendant que l'action continuait ainsi à la porte Pia, le combat s'était engagé sur la droite, au Maccao. De là, une pièce de 18 tirait sur les batteries italiennes qui foudroyaient les Tre-Archi, et, plus en vue, une pièce de 4 lui venait en aide. Une grande maison qui se trouvait dans son champ de tir gênant la vue de la première pièce et lui masquant les batteries établies au pied de San-Lorenzo, on pratiqua une nouvelle embrasure, plus à gauche ; les carabiniers et les soldats de la ligne remédièrent à l'inégalité du terrain en y faisant une sorte de plate-forme, où l'on établit une seconde pièce de 18 ; et l'on eut ainsi trois pièces pouvant unir leurs feux sur la route de Tivoli et le chemin de fer, et défendre ainsi les Tre-Archi. Les batteries ennemies, bien plus nombreuses, ripostèrent vivement, et avec d'autant plus de facilité que le bâtiment devant lequel étaient placées nos pièces offrait à l'ennemi comme une véritable cible. Les obus vinrent bientôt éclater en grand nombre sur la caserne et le corps de garde voisin de notre batterie ; mais, en dépit de la violence du feu et du nombre des projectiles qui le frappaient sans cesse, le Maccao maintenait énergiquement sa résistance.

Au centre de l'action, un obus venait d'allumer un incendie dans la villa Bonaparte, à gauche de la porte

1. Fontaine Sixtine, à l'angle de' Termini.

Pia [1]. De ce côté, les pontificaux suppléaient aux canons, qui leur manquaient, par un violent feu de mousqueterie. Depuis quelques jours, les distances en avant de la porte avaient été reconnues, et l'on avait relevé au décamètre les points de repère, dans un rayon de 1,000 mètres. Placés le long du mur, nos tireurs incommodaient fort l'ennemi par la vivacité et la précision de leur tir. C'était surtout devant la porte Pia et, à droite, devant le saillant nord que les Italiens en souffraient le plus. Bientôt, devant la précision de ce tir, les batteries ennemies qui s'étaient approchées doivent se reculer à 800 mètres de la ville; et, cette distance étant trop courte encore, elles furent contraintes bientôt à reculer jusqu'à 1,200 mètres [2].

Plus à gauche, les batteries de la villa Albani ont été inquiétées également. Pour les couvrir, le général Cosenz fait déployer en avant de nombreux tirailleurs, qui se postent dans les vignes pour répondre à nos tireurs, et, sous leur protection, les batteries ennemies ont pu gagner un peu de terrain de ce côté [3].

Au Pincio, le lieutenant Brondois, commandant la compagnie des subsistants, avait amené en soutien le reste de ses hommes, demeurés à la villa Medici; employant quelques zouaves sommairement formés au service d'artillerie, on avait pu utiliser les deux pièces dont on disposait, et le feu se maintenait actif de ce côté. Vers huit

1. Il était tombé sur le casino de la villa (casino Mussignano), que surmontait le drapeau français. Propriété du prince de Canino, cette villa avait servi de résidence à Napoléon III.

2. Même à cette distance, au dire d'officiers d'artillerie italiens, un officier et quelques hommes auraient été atteints près des pièces par des balles de remington.

3. Cosenz avait fait choisir, à cet effet, les plus habiles tireurs du 19e régiment d'infanterie et du 34e bataillon de bersaglieri.

heures, le lieutenant Niel allait d'une pièce à l'autre, quand un obus, écrétant le couronnement du mur, vint éclater près de lui; il tomba, la jambe droite broyée, l'autre légèrement atteinte par les éclats du projectile et les débris du mur. Presque en même temps le lieutenant Brondois tombait à quelques pas de lui, criblé de blessures. « Vive Pie IX ! » s'écria-t-il. Ç'avait été aussi le seul cri de Niel. Le sous-lieutenant Ménétrier restait seul chargé du commandement de la compagnie, avec le sergent-major Martin; l'entrain des défenseurs ne se démentit pas. Le sergent Janssens faisait remarquer sa bravoure calme; un jeune gendarme romain y brillait par une audace et une ardeur merveilleuses. Quelques gendarmes ou dragons, inoccupés à la place du Peuple, avaient pu venir s'adjoindre aux zouaves, ainsi que le marquis Bourbon del Monte, maréchal des logis de dragons, et le dragon Monaldi, qui, tous deux, furent blessés.

Ils n'étaient pas les seules victimes, sans parler des lieutenants Niel et Brondois; un zouave alsacien, Claudot, avait été frappé aux côtés de Niel par un boulet qui lui avait labouré les cuisses; lui aussi était tombé au cri de : *Vive Pie IX!* et, à terre, il mêlait le nom du Pape à celui de sa mère. Un zouave canadien, Hormisdas Sauvet, avait été blessé le premier. « Tant mieux, avait-il « dit; me voilà plus heureux que beaucoup de mes com« patriotes qui sont restés deux ans ici et qui n'auront « pas eu cette chance d'être blessés pour le Pape! » Trois artilleurs, La Marca, Archetti, Mancinelli, avaient été frappés; le zouave Deportes aussi, de même que le zouave Burel qui succombait peu de jours après à ses blessures; d'autres encore. Je ne puis donner aux survivants les justes éloges dont s'offenserait leur vertu; mais qu'il me soit permis, puisque Burel n'est plus, de rappeler l'admi-

rable fermeté dont celui-ci fit preuve devant le danger comme devant la souffrance, la simplicité de sa vie, la grandeur de sa foi, et ce testament sublime par lequel il laissait à Pie IX sa vie, sa dernière pensée et tout ce qu'il possédait alors [1]. Toute réflexion serait ici superflue; on ne peut qu'admirer et prier.

Cependant le lieutenant d'artillerie Theodoli avait amené au Pincio une nouvelle pièce; grâce à ce renfort, notre feu continuait avec la même vivacité, et répondait à l'artillerie ennemie qui venait d'avancer une section dans la villa Borghèse et couvrait d'obus le Pincio. Il était alors environ huit heures et demie [2].

Pendant ce temps, entre les portes Pia et Salara, le tir des batteries italiennes de réserve, convergeant sur le point où devait se faire la brèche, était devenu de plus en plus vif et précis; il réussit enfin à huit heures trois quarts à faire tomber une partie du mur, et la brèche commence à s'ouvrir. Les autres batteries ennemies,

1. Une balle lui avait traversé la bouche et coupé la langue. « Dès que « j'arrivais près de lui, dit l'aumônier qui l'assista, il inclinait la tête, il « faisait le geste qu'il demandait la bénédiction ; puis il prenait une ar- « doise (qui était toujours à ses côtés) et voulait toujours écrire quelque « chose de sa confession ou demander quelque parole de piété .... Enfin « la mort arrivait. Il me fit signe qu'il voulait écrire; je lui approchai « son ardoise, il m'y écrivit que *non*, qu'il voulait un papier. Je n'en « avais pas d'autre, je lui détachai une feuille en blanc d'une lettre que « j'avais sur moi. C'est là qu'il m'écrivit : « *Je désire que l'on donne au « Saint-Père tout ce qu'j'ai ici à l'hôpital et à Rome.* » Comme il avait « toujours du sang sur les doigts, son papier en fut couvert. Ce devait être « comme le cachet de son amour et de son sacrifice..... Le lendemain, il « était mort..... J'allais au Vatican : je montrai le testament de notre cher « martyr... Le Saint-Père en fut ému aux larmes et voulut le garder. »

2. Nos officiers blessés étaient encore au Pincio, lors de l'arrivée du lieutenant Theodoli; bientôt on les transporta avec les autres blessés à l'ambulance des sœurs de Notre-Dame, via Sant'Isidro. — Sur leur passage, dans les rues, ils recueillirent de nombreuses marques de sympathie et virent souvent des passants pleurer en les saluant.

quelques-unes du moins, ont en même temps réussi à s'approcher. Celles de la XII° division se sont placées, partie près de la grille de la villa Diez (Torlonia), sur la voie Nomentane, pour battre la porte Pia, partie sur un tertre dans la villa même, pour battre le Maccao, dont le feu est toujours soutenu. L'infanterie italienne s'avance également, et la XII° division, marchant en deux colonnes, se rapproche de la porte Pia. L'une des deux colonnes était confiée au général Angelino, qui s'établit à la villa Diez avec le 39° de ligne, dont un bataillon se détache pour aller rejoindre le 35e bersaglieri qui occupe toujours la villa Patrizi. — Le 40e régiment d'infanterie, en queue du 39e, vient à la villa Massimini. — Le général Corchidio di Malavolta, avec la deuxième colonne, s'avance plus à gauche, et jette dans la villa Falsacappa le 12° bataillon de bersaglieri, ainsi qu'un bataillon du 41e d'infanterie, gardant le reste en arrière.

De son côté, la XIe division avance progressivement à travers les sentiers et les chemins couverts de la villa Albani et le long de la via Salara, se dirigeant vers un pâté de maisons qui se trouve en face de la porte Salara.

Vers neuf heures, la position générale était donc celle-ci : à gauche, l'Abattoir et la place du Peuple n'avaient pas été attaqués; le Pincio résistait énergiquement, bien qu'avec des pertes sensibles; — à droite, le Maccao maintenait une vigoureuse résistance; — au centre, le tambour de la porte Pia était bouleversé; son feu, éteint; les obus ennemis pleuvaient sur les murs qui commençaient à s'ouvrir, entre la porte Pia et la porte Salara; près de là, ils brisaient les arbres de la villa Bonaparte et y incendiaient le casino, où flottait le drapeau français; les batteries italiennes s'étaient rapprochées en partie, l'infanterie s'avançait également; mais, sauf en un seul point, les murailles résistaient encore aux coups de l'en-

nemi ; les pertes des défenseurs étaient minimes [1], et leur enthousiasme était extrême comme leur fermeté.

Nous avons dit qu'une partie de l'artillerie de la XII[e] division s'était établie à la ville Diez ; de là elle battait le Maccao, prenant en écharpe les pièces qui tiraient sur les batteries de Ferrero. Elle faisait peu de tort cependant, et n'avait réussi qu'à nous briser un affût ; car une pro-

1. Minimes assurément comme nombre, mais combien généreuse était l'âme des victimes ! celle, par exemple, de Maurice de Giry, zouave, qu'une pierre arrachée du mur avait écrasé aux côtés d'un autre Français, H. Hébrard, épargné à Rome par la mort qui l'attendait près du Mans, sur le plateau d'Auvours. Libre encore vis-à-vis de la garde mobile qui n'avait pas été appelée dans son département, de Giry était venu peu de temps auparavant reprendre à Rome l'uniforme qu'il avait déjà porté à Mentana. La veille de sa mort, s'étant confessé à Mgr Daniel, il disait à cet aumônier : « Si je meurs, dites à mon père, à ma « mère, que je les aimais bien ; dites-leur que vous m'avez confessé au « dernier moment et que je meurs content pour l'Eglise. » Comme Burel, il laissa une partie de sa fortune au Pape, et voici ce qu'écrivait au dernier jour à ses parents ce vrai soldat de Dieu : « Je reçois à l'instant « la nouvelle de l'entrée à Rome pour demain des troupes italiennes. « ..... Quoi qu'il puisse m'arriver, je tiens à vous faire part de mes « dernières pensées ce soir. Elles sont premièrement pour Dieu ; je me « suis confessé hier soir à Mgr D...... Secondement, elles vous appar- « tiennent. Que Dieu vous protège et vous rende tout le bien que vous « m'avez fait. Vous connaissez mes dernières intentions, au moins en « gros. Je vous serais reconnaissant de les exécuter en tout ou en par- « tie, selon votre convenance. Nous vivons dans un temps où tout ce « que nous sommes doit être employé au service de Dieu et de l'Eglise, « notre âme, notre corps, notre fortune. Il m'est bien cruel de ne pas « savoir ce que vous devenez au milieu de la tourmente révolution- « naire, mais nous sommes rattachés les uns aux autres par un lien qui « est Dieu. Il donnera à chacun de nous, dans sa sphère, la force d'ac- « complir son devoir. » Ce fut l'héroïque Mme Stone qui retrouva près de la porte Pia le corps de Maurice de Giry, déjà dépouillé de tout. Elle l'enveloppa dans une toile de matelas qu'elle prit au corps de garde voisin, occupé par les Italiens, et, avec une force qu'elle puisait dans son zèle et dans sa charité, elle-même le porta ainsi dans ses bras, à travers les *patriotes* étonnés, jusqu'à la place Barberini, au couvent des Capucins, où il fut déposé.

tection spéciale semblait couvrir nos artilleurs au milieu de la grêle de boulets qui tombait autour d'eux; et un brave petit artilleur romain répétait à ce sujet : « Il n'y a « pas lieu de s'effrayer, on voit bien que saint Pierre nous « protège ! » Du reste, chacun montrait un dévouement et une bonne volonté remarquables. Le lieutenant de Falaiseau donnait l'exemple du sang-froid le plus grand; le lieutenant Theodoli ne voulait laisser à personne l'honneur de pointer sa pièce, quand les obus éclataient le plus autour d'elle; l'adjudant Santi semblait se multiplier partout; deux sous-officiers de l'ancienne batterie étrangère de 1861, Tarabini et O'Murphy, engagés, sur leur demande, comme simples servants depuis quelques jours, faisaient preuve d'un dévouement qui était contagieux, et l'ardeur de tous ne laissait rien à désirer.

On crut cependant utile de renforcer la garnison du Maccao. Déjà, à huit heures trente-cinq minutes, le colonel Jeannerat y avait attiré une compagnie de carabiniers qui se trouvait entre le Maccao et la porta Pia, où elle avait, en se retirant, laissé quelques tireurs aux créneaux. Il rappela également la compagnie de zouaves, 5e du 2e, que le départ des carabiniers avait laissée isolée à droite de la porte. Le commandant de cette compagnie, capitaine O'Relly de la Hoyde, croyant à une méprise, ne put d'abord se résoudre à quitter la porte Pia, qu'il voyait menacée, et fit demander de nouveaux ordres, en même temps qu'il envoyait savoir si le capitaine de Couëssin, avec la 3e du 1er des zouaves, occupait toujours la gauche de la porte [1]. En attendant, laissant aux créneaux quelques tireurs, il se retira à cinquante pas en arrière de la porte Pia, dont le bâtiment lui semblait menacer ruine,

1. Aucun des hommes envoyés par le capitaine ne put rejoindre la compagnie.

et s'établit dans une villa voisine [1], d'où il pouvait commander l'entrée de la porte.

Ayant reçu cependant un nouvel ordre, apporté par un fourrier des carabiniers, il se décida à évacuer son poste, où les zouaves Tymmers et Van Reyn venaient d'être blessés, et à se replier sur le Maccao, comme l'ordre reçu l'obligeait à le faire [2]. Quand il y arriva, on évacuait ce poste. Depuis quelque temps, on y avait entendu redoubler le feu dirigé contre la porte Pia, et, n'ayant aucune vue de ce côté pour y pouvoir répondre [3], on tenta de profiter d'une plate-forme commencée la veille à l'angle N.-E. du champ de manœuvres, et l'on essaya d'y mettre en batterie une petite pièce de montagne; mais, au bout de cinq à six coups, la mobilité du terrain obligea de la déplacer; elle continua alors à tirer à tir plongeant avec des charges préparées à l'avance, et en pointant dans la direction de la villa Diez, dont les canons battaient la porte Pia. Ce tir paraissant réussir, on venait d'y employer aussi une pièce de 18, quand arriva l'ordre d'évacuer le Maccao et d'aller prendre un peu en arrière, à Termini, de nouvelles positions. C'est en ce moment qu'arrivait la compagnie de la Hoyde, elle se replia sur Termini avec les autres troupes du Maccao; il était alors neuf heures quarante-cinq minutes [4].

1. Appartenant au prince Torlonia.

2. Le colonel Jeannerat ignorait la position actuelle de la porte Pia, qu'autrement il n'eût sans doute pas voulu dégarnir. Mais, comme nous le verrons tout à l'heure, ce vide fut rempli, et d'autres troupes remplacèrent celles qui venaient de se retirer.

3. Les seuls endroits où l'on eût pu, sans une difficulté trop grande, faire des embrasures de ce côté, étaient au niveau du chemin de ceinture, et, dès lors, couverts par les terrains de la villa Patrizi.

4. Sachant que la brèche était ouverte, et pouvant difficilement, du Maccao, venir en aide de ce côté, le commandant de la zone avait préféré évacuer le saillant du camp Prétorien (battu par les feux croisés

Tandis qu'il en était ainsi sur la droite, les batteries italiennes avaient continué à la brèche leur travail de démolition, et vers neuf heures un quart, celle-ci était ouverte sur une largeur d'environ 30 mètres. A gauche était une compagnie de zouaves (4e du 2e), bientôt soutenue par la 1re du 3e. — A droite, entre la brèche et la porte Pia était la 3e du 1er; postés sur le mur, où ils se tenaient debout, les zouaves faisaient de là sur l'ennemi un feu meurtrier. — Plus à gauche, à la porte Salara, la 6e du 1er faisait un feu non moins violent, et, avec un magnifique entrain, les hommes y chantaient au milieu du combat l'*Hymne à Pie IX*, que le sergent Hue avait entonné [1].

Le commandant de la 3e du 1er avait fait demander du renfort au colonel Allet [2]. Celui-ci envoya la 4e du 1er, qui, traversant la villa Bonaparte, où elle perdit trois hommes en passant, vint prendre place à droite de la brèche à côté de la 3e du 1er [3]. Quelque temps après, prévenu par le capitaine de Couëssin que la droite de la porte Pia était dégarnie, le colonel y envoya encore la 6e du 2e [4], qui vint s'établir dans la position occupée pri-

de la villa Diez et de San-Lorenzo, et où l'on courait risque d'être enveloppé si l'ennemi pénétrait dans la ville), et se retirer sur Termini, près desquels on avait dans le Monte della Giustizia des positions favorables et dont on pouvait utilement profiter.

1. C'est là que venait de tomber le zouave de Lestourbeillon, frappé au front par une balle au moment où, debout sur le mur, il voulait vérifier son tir.

2. Les dragons, chargés du rôle d'ordonnances, se firent, là comme ailleurs, remarquer par leur courage et leur sang-froid.

3. Ces deux compagnies réunies mirent alors chacune une section à droite de la brèche, et une autre à gauche de la porte Pia.

4. La section d'artillerie qui s'était établie en arrière, à la fontaine de Moïse, après qu'on eut évacué le tambour de la porte Pia, sachant que le côté droit de cette porte était abandonné, et y voyant tout-à-coup paraître des soldats, elle prit ceux-ci pour des troupes ennemies, et allait tirer sur eux, c'est-à-dire sur la 6e du 2e, quand on s'aperçut à temps de l'erreur.

mitivement par la 5e du 2e actuellement repliée sur le Maccao [1].

Cependant Cadorna qui avait vu la brèche ouverte, avait ordonné de faire avancer les troupes d'attaque et de les former en colonnes d'assaut, les tenant prêtes à s'élancer dès que les batteries italiennes se tairaient [2].

Le général Mazé de la Roche se rend alors lui-même à la villa Patrizi, suivi du 39e régiment d'infanterie, et faisant avancer le 40e à la villa Diez. Il envoie en même temps au général Corchidio l'ordre de se préparer à assaillir la brèche, dès qu'il verra se prononcer l'assaut sur la porte Pia. Les troupes du général Cosenz s'avançaient de leur côté jusqu'à un talus qui borde le chemin de ceinture, traversant plusieurs murs de clôture par des brèches qu'un peloton de sapeurs, qui les précédait, leur avait ouvertes; et le général Bottacco, sur l'ordre de Cadorna, faisait reconnaître l'état de la brèche.

Celle-ci était praticable; cependant il était aisé de la défendre. L'ennemi ne pouvait guère, en effet, l'aborder de front et en colonne, à cause de l'étroitesse du chemin et des nombreux débris qui la couvraient; de plus, elle dominait de beaucoup le niveau du chemin de ceinture; les décombres y présentaient de nombreux abris aux défenseurs; enfin ceux-ci avaient de chaque côté de la brèche des positions bien couvertes, et, en arrière, ils avaient encore le chemin de ronde avec les murs d'un jardin, d'un

1. Voici quelle était alors la position de ces compagnies : la 6e du 1er (cap. Joubert), à la porte Salara; la 1re du 3e (cap. Thomalé), et la 4e du 2e (cap. Berger), à gauche de la brèche; à droite de celle ci et à gauche de la porte Pia, la 4e du 1er (cap. Desclée), et la 3e du 1er (cap. de Couëssin); enfin, la 6e du 2e (cap. de Gastebois), à droite de cette porte.

2. Le général Cadorna observait le combat d'une fenêtre de la villa Albani; une balle qui vint frapper la muraille à côté de sa tête, l'obligea à prendre des précautions plus grandes. (Voir *Bombe e cannonate*, p. 63.)

côté, et, de l'autre, le parc de la villa Bonaparte dont les arbres et les massifs formaient des appuis.

Cadorna cependant ayant jugé la brèche praticable d'après le rapport du général Bottacco, et ne voulant pas nous laisser le temps d'élever en arrière de nouveaux ouvrages, fit arborer sur la tour de la villa Patrizi le drapeau convenu comme signal de cesser le feu d'artillerie, et donna en même temps ordre d'avancer aux colonnes d'assaut.

Débouchant de la villa Patrizi, le 39e d'infanterie (division Mazé) marche alors sur la porte Pia, protégé par le feu du 35e bersaglieri, qui occupe la villa. Au moment où cette colonne s'ébranle, un dragon arrive au galop à la porte Pia, apportant verbalement ordre du général Zappi d'arborer le drapeau blanc. « Allez, » répond le commandant de Troussures [1], qui est à la porte, « allez dire au « général que je ne reçois un pareil ordre que par écrit ou « par l'intermédiaire d'un officier. » Et aussitôt, il envoie le lieutenant Van de Kerchove, des zouaves, s'informer auprès du général. En attendant, la porte est défendue, et le feu bien nourri des deux compagnies qui l'occupent arrête quelque temps la colonne ennemie, dans les rangs de laquelle tombent beaucoup de blessés et de morts, entre autres le lieutenant-colonel Giolitti et le capitaine de Ferrari, blessés tous deux, et un émigré romain, le lieutenant Valenziani, qui est tué [2]. C'est alors que revient Van de Kerchove, avec ordre de cesser le feu. On obéit. Le caporal Monginoux attache un mouchoir au bout d'une baïonnette, le feu cesse, et les capitaines de France (de

1. L'un des officiers les plus distingués de l'armée, et qui devait tomber le 2 décembre à Loigny.

2. Ces officiers appartenant tous les trois au 40e d'infanterie, on voit que ce régiment a dû accompagner alors le 39e, bien que le rapport du général Cadorna ne le dise pas.

l'état-major) et de Ferron (adjudant-major de zouaves) vont communiquer cet ordre à la brèche. Il était alors dix heures cinq minutes.

La colonne de droite de Mazé de la Roche et celle de gauche de Cosenz s'avançaient de leur côté vers la brèche, ayant en tête l'une le 12e bataillon de bersaglieri et le 2e bataillon du 41e d'infanterie; l'autre, le 34e bersaglieri et une partie du 19e d'infanterie avec un peloton du génie. Les Italiens gravissent péniblement le talus qui, de ce côté, borde le chemin de ceinture, dépassent le mur qui flanque intérieurement ce chemin, et avancent vers la brèche, pêle-mêle, les rangs rompus, et dans un désordre où se confondent les soldats appartenant aux deux colonnes. Arrivés à 100 mètres de la brèche, ils ouvrent un feu violent, qui nous causa des pertes sensibles [1]. En même temps des tirailleurs avancés dans les vignes leur servaient de soutien en tirant sur nos soldats. Mais, attaquée de la sorte, la brèche est vivement défendue. La 4e du 2e et les deux sections des 3e et 4e du 1er accablent d'un feu violent les assaillants. Les décombres du mur leur offrent des abris; mais ils dédaignent souvent d'en profiter : « C'est pour mieux viser, » disent-ils [2]. Les Italiens, reçus par ce feu meurtrier qui leur met un grand nombre d'hommes hors de combat, et parmi eux le major Pagliari et le lieutenant Ramaccini, du 34e bersaglieri, et le lieutenant

1. La 4e du 2e perdit là quinze hommes, dont la plupart furent tués alors ou moururent de leurs blessures. Un sous-officier d'une grande bravoure, Dammel, y fut blessé, et le caporal Lasserre y fut tué.

2. Ils imitaient en cela l'exemple du capitaine Berger, dont ses hommes disaient le soir : « Il voulait donc se faire tuer, qu'il se tenait tou- « jours debout, se promenant sans cesse le long de la brèche! » De son côté, le lieutenant Mauduit, au moment où le feu était le plus nourri, prend ses jumelles, se dresse, et reste debout planté sur la brèche pour vérifier le tir.

Vialo, du 19e de ligne [1], les Italiens hésitent, puis reculent, mouvement que les nôtres saluent d'un immense cri de : *Vive Pie IX!* L'ennemi y répond par un : *Viva Savoja!* et revient à la charge. C'est en ce moment qu'arrive à la brèche le capitaine de France, agitant le drapeau blanc. Le lieutenant Mauduit le prend et monte l'arborer sur la brèche. Il est dix heures dix minutes.

Le feu cesse aussitôt, de notre côté; mais ni la vue du drapeau que Mauduit agite, ni les sonneries de nos clairons, ni le silence de nos remingtons n'arrête les Piémontais; ceux-ci poursuivent leur feu contre les nôtres, continuent à s'avancer, gravissent la brèche qui ne leur est pas disputée et se ruent, baïonnette au canon, sur les zouaves qui, debout et l'arme au pied, ne répondent ni à leurs menaces ni à leurs coups. Ils traitent le lieutenant Bonvallet et les autres de *misérables;* ils les insultent; un de nos officiers, à cheval, est jeté à terre et un officier italien s'adjuge sa monture. Les soldats entourent les nôtres en criant, ils pressent et frappent nos gradés; aux officiers on arrache leurs sabres et leurs revolvers, on les injurie, et on les conduit enfin vers la porte Pia où se passaient des scènes analogues.

De ce côté, les pontificaux avaient également cessé le feu au moment où le caporal Monginoux avait levé un drapeau blanc; mais ce signal de suspension d'armes n'avait pu arrêter les Piémontais qui, continuant à s'avancer vers la porte Pia, s'étaient jetés sur les débris du tambour et en avaient franchi la barricade. En vain le commandant de Troussures avait, sous les baïonnettes ennemies et au milieu des insultes des officiers et des soldats

1. Le major Pagliari, commandant le 34e bersaglieri, fut tué aux côtés d'un capitaine d'état-major, comte Cortesio di Serego Alighieri, qui était un descendant de Dante.

italiens, protesté contre une pareille infraction des lois, il ne put obtenir de faire respecter la barricade, ni que les Piémontais demeurassent en arrière. Loin de là, ceux-ci continuèrent à pénétrer par la porte qui n'est pas défendue, puisqu'elle *ne doit pas* l'être. Que pouvait-on faire alors, *devant ne pas résister?* La 6e du 2e forma les faisceaux à droite de la porte, là où elle se trouvait, et fut entourée par des troupes du 40e de ligne [1] qui la traitèrent convenablement.

A gauche de la porte, la 3e du 1er était moins heureuse. Faut-il le dire? En entrant, les Italiens continuaient à tirer sur cette compagnie, qui demeurait l'arme au pied! Deux zouaves y furent tués dans le rang. Un officier, d'autres disent un soldat de bersaglieri, tira à bout portant un coup de feu sur Van de Kerchove, dont le cou fut effleuré par la balle. Un autre officier se jette, le revolver au poing, sur le brave capitaine de Couëssin et lui arrache de la poitrine sa croix et ses médailles militaires [2]. Puis, quand un semblant d'ordre s'est rétabli, les Italiens couchent en joue nos soldats à dix pas, et les somment de mettre bas les armes. On avait défense de tirer, il fallait donc se soumettre : on le fit. Mais alors reparurent les outrages. Dès que les zouaves ont donné leurs armes, un capitaine piémontais vient, en proférant de grossières injures, demander à Couëssin de lui rendre son sabre; et celui-ci refusant de le livrer, un bersagliere

1. Ce fut heureux pour cette compagnie, car bientôt arrivèrent des bersaglieri, qui, ne pouvant faire pis, accablèrent d'insultes les zouaves. Les officiers même s'en mêlaient. Je dois toutefois en excepter un, dont je regrette d'ignorer le nom, et qui, par un coup de plat de sabre, rappela un de ses soldats au respect que l'on doit à des prisonniers.

2. Les médailles de Castelfidardo et de Mentana avaient le don d'exaspérer spécialement les Piémontais. Elles leur rappelaient la fidélité au Pontife qu'ils attaquaient, et des campagnes dont ils ne pouvaient guère se glorifier.

le lui arrache de force en lui tordant le poignet. Les autres officiers sont traités sans plus de droits ni d'égards, et quand ceux qui étaient à la brèche sont amenés les rejoindre, tous avaient éprouvé de semblables traitements. Je ne sais ce que le lecteur éprouvera en voyant ces lignes; mais je sais combien il est pénible de les écrire et des scènes pareilles ne sont, hélas! que le prologue de celles qui nous restent à raconter!

Nous voulons demeurer calmes en poursuivant ce récit; il nous est cependant impossible de ne pas observer qu'en agissant comme ils le firent, les Italiens manquèrent à toutes les lois. Le drapeau blanc arboré dans une place assiégée fait non-seulement cesser le feu des deux parties, mais il les oblige à ne pas dépasser les positions qu'elles occupent à ce moment, et si les assiégés n'en doivent pas profiter pour faire des sorties, les assaillants ne peuvent davantage employer cette trêve à pénétrer dans la place. Nous avons vu ce que firent les Piémontais. Toute résistance, conformément à la volonté du Pape exprimée dans sa lettre de la veille au général Kanzler, ayant cessé de notre part, et le drapeau blanc flottant sur Saint-Pierre et sur les remparts, l'ennemi en profita pour occuper sans danger les positions où nous demeurions sans combattre, envahir une ville qui devait lui rester sacrée jusqu'à la fin de la trêve marquée par le drapeau blanc, et faire prisonniers des soldats qui gardaient inutiles les armes dont *ils ne devaient plus* faire usage. C'était assurément pour eux plus sûr et moins coûteux que de vaincre notre résistance [1]. Laissons de côté la manière dont furent

1. Les Italiens n'avaient encore ni gravi la brèche elle-même ni franchi le tambour de la porte Pia, quand on arbora le drapeau blanc; nulle part, il n'était encore temps d'en venir à l'arme blanche; nous occupions seuls toutes nos positions sans qu'aucun d'eux eût pu y pénétrer encore; si la résistance n'eût pas été arrêtée, peut-être l'eussent-ils

exécutées ces choses, l'acte était en lui-même illicite. Les généraux italiens l'ont eux-mêmes jugé tel, car dans leurs rapports ils ont cherché à atténuer ou accommoder des faits dont ils n'osaient pas prendre la responsabilité devant l'histoire. Ecoutons Cadorna : « Le drapeau blanc, dit-« il, ayant été ou *non arboré,* ou *non remarqué,* il y « avait eu encore quelque combat avec les défenseurs [1]. » Et le général Corvetto : « Après que le drapeau eût été « arboré, le général Masi, entré avec le 39e d'infanterie « par la porte Pia, le voit et arrête la marche de ses « troupes; de divers côtés retentit le signal des clairons « pour cesser le feu; mais *les assaillants de la brèche,* « *au milieu de l'impétuosité de l'attaque, ne voient* « *pas le drapeau blanc et n'entendent pas le* cessez le « feu! [2] » Nous n'avons pas dit autre chose. Les Italiens *n'ont pas vu* le drapeau blanc qui flottait devant eux;

emporté par le nombre; je ne crois pas toutefois, et cette opinion est celle de tous mes compagnons d'armes, que ce premier assaut eût pu réussir. Sans doute, il eût coûté fort cher, le combat eût été sanglant, acharné; mais les Italiens, qui eussent toujours fini par entrer tôt ou tard dans Rome à cause de leur écrasante supériorité numérique, n'auraient pu, je le crois, y pénétrer dans cette première attaque. Je ne parle pas ici d'une guerre de rues, facile à soutenir dans Rome, mais opposée aux volontés du Pape; mais on est bien fort, quand on est résolu à combattre à outrance, et que l'on regarde la mort comme un bonheur.

1. L'explication est commode, et nous pourrions l'admettre si les nôtres avaient continué leur défense, ce qu'ils ne firent pas; et si, par conséquent, on avait pu nommer *combat* un engagement dans lequel des gens venaient, à la baïonnette et en tirant, sur d'autres qui demeuraient l'arme au pied, à côté d'un drapeau blanc.

2. « Dopo l'innalzamento della bandiera bianca, il Gen. Masi, entrato « col 39° per porta Pia, la scorge, ed arresta la sua marcia. Da più punti « parte il segnale delle trombe perchè si cessi il fuoco; ma *gli assalitori* « *della breccia, di mezzo all'impeto dell'attacco, nè vedono le bandiere* « *bianche, nè odono il* cessate il fuoco. » (Rapport de Corvetto, cité par Amori, *L'Esercito pontificio.*)

ils *n'ont pas entendu* les clairons qui sonnaient de cesser le feu; ils n'ont pas remarqué que nos soldats avaient l'arme au pied et restaient en repos. Aveugles et sourds, ils ont envahi la brèche et la porte Pia, et, toujours absorbés par leur même *impétuosité,* ils ont continué, même alors, à ne rien voir, rien entendre et rien remarquer, pour profiter librement des avantages ainsi obtenus. Enfin, quoique le général Masi, qui, lui du moins, avait aperçu le drapeau blanc et fait exécuter des sonneries, *arrêtât la marche de ses troupes,* au dire de Corvetto et de Cadorna, ils ont continué à s'avancer de plus en plus loin dans la ville, à y pénétrer de plus en plus nombreux. De cette violation de toutes les lois ont résulté les scènes coupables et honteuses qui nous restent à retracer, les insultes subies par tant de nos compagnons, tant de tristesses et de crimes enfin, qui eussent été facilement évités si les Italiens, respectant ce que toute armée civilisée reconnaît et respecte, eussent laissé aux négociateurs, chargés de la capitulation, le soin de régler leur entrée dans la ville [1].

Mais reprenons notre récit. Pendant qu'à la porte Pia et à la brèche les choses se passaient de la sorte, les troupes pontificales qui avaient évacué le Maccao, s'étaient déjà repliées sur Termini où elles avaient occupé de nouvelles positions. Une pièce de montagne avait été placée sur le Monte della Giustizia, en avant du chemin de fer;

1. Plus tard, des journaux piémontais ont cherché des excuses ou faussé la vérité: tantôt disant que les zouaves n'avaient pas mieux observé les signaux que les Italiens — ce qui est absolument faux; — tantôt se vantant d'être victorieusement entrés *par la brèche* et d'avoir pris Rome d'assaut. Plus tard, aussi, ils ont vanté avec enthousiasme *l'ordre parfait* et *admirable* qui régna dans Rome le soir de ce jour et le lendemain. Savoir mentir à ce point n'est pas un talent ordinaire, mais les écrivains révolutionnaires, surtout en Italie, sont habitués à ces tours de force.

une autre, au portail du Maccao pour battre la route menant à San-Lorenzo; une pièce de campagne, conduite à la place du Quirinal, devait y commander la via Pia; les troupes d'infanterie avaient pris leurs positions aux environs et sur la place de'Termini, où l'on élevait une barricade avec des charrettes et divers matériaux empruntés aux *pagliers* voisins. Tous ces mouvements avaient été exécutés et, du Monte della Giustizia, on ouvrait le feu sur la villa Patrizi d'où venait une grêle de balles, quand on aperçut le drapeau blanc. Aussitôt l'on interrompt toute hostilité et l'on se tient sur la défensive, prêts seulement à repousser l'ennemi s'il avance avant que la capitulation soit signée. Dans ce but, on charge à mitraille une pièce pour commander la route du Maccao à la porte Pia; des zouaves et des carabiniers sont postés en tirailleurs derrière les arbres et les blocs de pierre qui couvrent le terrain devant l'entrée du Maccao; une compagnie est placée en arrière, en soutien, sur la place de' Termini où l'on achève avec des bottes de foin la barricade commencée [1]. Ces préparatifs finissaient quand arrivèrent des troupes d'infanterie piémontaise. Le capitaine Lallemand, des zouaves, va au-devant d'elles, un mouchoir blanc à son sabre, et invite l'officier qui les commande à se retirer. « Nous n'avons pas, dit-il, « connaissance que la capitulation soit signée, et nous « sommes bien décidés jusque là à ne laisser approcher « personne. Si vous persistez à avancer, vous pourrez « vous en repentir. » L'officier répond qu'il doit prendre les ordres de son colonel, et invite à l'accompagner

1. A la porte Pia et à la brèche, l'ordre était venu de cesser complètement le feu, on ne devait plus y résister. — A Termini, on avait aperçu le drapeau blanc, mais on était sans ordres, et l'on demeurait sur la défensive tout en suspendant les hostilités, et décidé à empêcher l'ennemi d'avancer.

auprès de lui le capitaine Lallemand, auquel le colonel italien donne satisfaction, et qui revient sous escorte. Les Italiens se retirèrent et pendant près d'un quart d'heure on demeura sans alerte; mais une nouvelle troupe ennemie reparut ensuite; on allait la repousser par la force quand arriva un billet du colonel Jeannerat: « La capitulation paraît être signée; les troupes italien-« nes entrent; ne tirez plus. » On se replia tristement sur la place de Termini, et l'on y attendait, rangés en bataille, qu'arrivassent de nouveaux ordres.

Pendant qu'à notre droite les troupes ennemies s'avançaient ainsi vers Termini, le 41e d'infanterie (division Mazé), le 34e bersaglieri et le 19e d'infanterie (division Cosenz) s'étaient dirigés au pas de course vers le centre de la ville, aux positions qui leur avaient été d'avance assignées, c'est-à-dire le 41e d'infanterie sur le Quirinal, et les autres sur le Pincio et la place du Peuple [1].

La compagnie de zouaves, 4e du 2e, qui, après la cessation du feu, se trouvait exposée du côté de la brèche et de la porte Pia aux attaques de l'ennemi, auxquelles il lui était interdit de répondre, s'était repliée aussitôt dans la direction du Vatican. Elle venait déjà de descendre la rampe du Quirinal et était près de la fontaine de Trevi, quand on apprit que les Italiens arrivaient au Quirinal. On revient en arrière. Le colonel Allet, qui est là, réunit la 4e du 2e et la 1re du 2e qu'il a aussi avec lui, et, essayant de contenir quelque temps l'ennemi, il va parlementer avec le lieutenant-colonel du régiment qui occupe déjà la place de Monte-Cavallo, tandis que nos deux compagnies, formées sur quatre rangs, gardaient l'entrée de la via della Dateria. Bientôt l'officier piémon-

1. Rapport de Cadorna. — Que devient donc l'arrêt imposé à ses troupes par Masi?

tais rejoint les siens qui, peu après, commencent à descendre la rampe. « Retirez-vous, leur crie le colonel « Allet, on va tirer sur vous! » et, par cette menace, il réussit encore à les arrêter un moment; mais puisque l'ordre de cesser la résistance était formel, il devenait aussi dangereux qu'inutile d'attendre plus longtemps. Le colonel le sentit, et, la douleur dans l'âme, il se résigna à donner l'ordre de retraite et à se replier sur le pont Saint-Ange avec les deux compagnies. Pauvre colonel! à la villa Bonaparte, les boulets ennemis n'avaient pas voulu l'atteindre, et le soir il disait tristement à un aumônier : « Ah! mon Père! Dieu ne prend que bien peu « d'élus aujourd'hui! »

Les troupes de Cosenz (34e bersaglieri et 19e d'infanterie) s'étaient dirigées, sur ces entrefaites, plus à gauche, vers la place du Peuple et le Pincio. De ce côté aussi, dès que l'ordre de cesser le feu fut arrivé à la porte Pia, le capitaine de Fumel, adjudant-major des zouaves, avait couru le transmettre à la villa Ludovisi, où arrivait alors la 5e du 1er des zouaves, tandis que le capitaine de France allait arborer le drapeau blanc à la porte Salara. Il était temps, pour les compagnies placées dans le secteur de gauche, de se retirer sur la cité Léonine; mais nul ne pouvant prévoir l'irruption des Italiens, elles ne devaient pas prévenir un ordre qu'on n'avait pu ni dû leur donner encore. Elles attendirent donc, gardant leurs positions. Les Piémontais arrivèrent bientôt à la villa Ludovisi; ils y demandèrent un officier, et le lieutenant Lajard s'étant avancé, ils lui déclarèrent que si, dans dix minutes, les zouaves n'avaient pas mis bas les armes, ils allaient tirer sur eux, qu'ils étaient entrés par la brèche et maîtres de la ville. Lajard essaya vainement de leur représenter qu'une entrée comme ils l'avaient faite ne leur créait aucuns droits; comme ils ne voulaient rien écou-

ter, il allait avec le capitaine de Mirabal parler à un colonel, quand un capitaine italien les fit entourer par ses hommes et voulut les faire *fusiller*. Ils purent se dégager, non sans peine. Le commandant de la compagnie de zouaves avait cru devoir jusque-là garder sa position, n'ayant pas d'ordres de retraite; il se décida alors à l'abandonner pour se diriger par le Pincio sur Saint-Pierre; mais il était trop tard, et les Piémontais arrivant en même temps que lui au Pincio, par la place du Peuple, lui coupèrent la retraite. Il dut faire former les faisceaux.

La 1re et la 2e du 3e arrivaient en même temps que la 5e du 1er. La seconde de ces compagnies était à la villa Bonaparte lors de la cessation du feu, et le commandant de Lambilly avait prescrit d'y attendre de nouveaux ordres. Il devait agir ainsi : l'irruption des Italiens dans la ville vint lui donner tort. Pendant que la 3e du 3e attendait de la sorte, des soldats isolés annoncèrent l'entrée des Italiens qui les suivaient de près. La 1re du 3e, arrivant à son tour [1], confirma cette nouvelle, et les deux compagnies se dirigèrent alors vers le Pincio, mais les Italiens, qui les y avaient devancés, montaient déjà la rampe du jardin; ils couchent en joue les zouaves, les traitent de *canailles*, et voyant que les nôtres ne répondent pas, ils avancent et les somment de se rendre. Les zouaves attendent, immobiles, sur deux rangs. L'un d'eux, le zouave d'Argouges, poussé à bout, ayant fait mine de se servir de son fusil comme d'une massue, d'autres l'imitent, et un conflit allait naître, quand le capitaine du Reau, de la 3e du 3e, se précipite, ordonne aux siens de ne pas bouger, fait reculer à coups de plat

1. Elle s'était retirée en même temps que la 4e du 2e, mais celle-ci avait gagné le Quirinal.

de sabre les bersaglieri étonnés de son audace, et demande à parler à un officier, déclarant qu'il ne se rendra pas à des soldats. Un lieutenant de bersaglieri se présente, mais ne veut pas écouter du Reau, qui revient à sa compagnie et commande de préparer les armes. La 1re du 3e et des cacciatori qui sont arrivés aussi, se mettent également en défense, et cette attitude calme *l'impétuosité* des Piémontais. Sur ces entrefaites survient un bataillon de ligne, dont le commandant, officier plein de convenance et d'honneur, parlemente avec le capitaine du Reau et les autres officiers romains. On convient de garder le *statu quo* sous les armes, jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles de la capitulation, qui se négociait alors. Les Italiens se forment en bataille, à 40 mètres en face des Romains, et l'on reste ainsi en présence pendant deux heures. Le lieutenant Théodoli, arrivé quelque temps auparavant, alla aux renseignements, et revint sans nouvelles positives; mais en route, on lui avait arraché ses armes. Enfin quelques renseignements parvinrent au Pincio, et les compagnies furent obligées de se soumettre; elles formèrent les faisceaux, chacun s'efforçant de détériorer ses armes, et partirent pour la place Colonne entre deux haies de bersaglieri. Nous les y rejoindrons bientôt.

En résumé, les Italiens, entrés dans Rome malgré le drapeau blanc qui flottait sur les murs, y avaient entouré les compagnies placées à la porte Pia et à la brèche, devancé à la place du Peuple celles qui occupaient les villas Bonaparte, Ludovisi, Medici et le Pincio; et, tenus en respect à Termini par celles du Maccao, ils avaient poussé dans la ville jusqu'au Quirinal. Du Maccao à la place du Peuple, toutes les compagnies qui se trouvaient là, ainsi tournées ou cernées plus tard, étaient destinées à être faites prisonnières, puisqu'il leur était interdit de

se défendre, et ce fut le sort qu'elles éprouvèrent. Les autres troupes pontificales purent se replier librement sur la cité Léonine, comme bientôt nous le dirons; mais avant d'accompagner leur retraite, d'autres scènes pénibles nous restent encore à retracer. Avant d'en aborder le récit, qu'il nous soit permis de nous reposer un instant sur les éloges que nos ennemis eux-mêmes n'ont pu refuser à l'attitude et à la conduite des soldats du Pape, pendant les quelques heures de l'attaque de Rome. « Ils firent modestement et bravement leur devoir, dit « la *Soluzione*, journal napolitain [1], comme le font les « héros. La défense de Rome fut courageuse et belle *(co-« raggiosa e brillante)*. Ils étaient résolus à se faire tuer « du premier au dernier sur les murs, si le Pape ne leur « avait pas ordonné de se rendre. » — « Ils combattirent, « ajoute l'*Italie* [2], avec un courage et un sang-froid qui « commandent le respect. Chez eux rien de petit, aucun « cri, un ordre parfait, une attitude exemplaire..... On « peut dire ce qu'on veut, les zouaves se sont battus en « braves; ils en ont donné la preuve à la porte Pia et à « la villa Bonaparte, comme je l'ai vu de mes yeux. » Et un ancien officier garibaldien, témoin du siége, écrivait : « Les soldats papalins se sont battus comme les an-« ges du Seigneur [3]. »

Telles furent l'attaque et la défense de Rome, attaque faite avec de puissants moyens et dont le succès fut honteusement couronné par une violation des lois; défense ardente et dévouée, avec des forces insuffisantes, et qu'il ne nous fut pas permis de pousser bien longtemps. Nos pertes y furent singulièrement minimes; et, bien que les

1. La *Soluzione*, correspondance du 26 septembre 1870.
2. L'*Italie*, correspondance du 24 septembre.
3. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

remparts nous abritassent sur la plupart des points, on ne peut que s'étonner cependant de voir le nombre des hommes mis hors de combat monter seulement au faible chiffre de soixante-quatorze[1], ainsi répartis :

	TUÉS.	BLESSÉS.	TOTAL.
Officiers	1	2	3
Aumôniers	»	1	1
Chirurgiens	»	2	2
Sous-officiers et soldats	15	53	68
TOTAL	16	58	74

Quant aux pertes de l'ennemi, elles furent naturellement bien plus considérables. Sans abris ni murailles, fréquemment exposés à un feu meurtrier sur les divers points d'où ils attaquèrent la ville, les Italiens eurent fort à souffrir quand s'avancèrent leurs colonnes d'attaque, et l'on doit supposer pour leurs pertes un chiffre assez élevé ; mais ce chiffre, il est difficile de le préciser, les rapports officiels s'étant ingéniés à le déguiser soigneusement[2]. Quel qu'il soit, nous devons toujours plaindre les

1. Voir la liste nominative à la fin du chapitre.

2. Si nous ne pouvons établir le chiffre réel des pertes des Italiens, nous pouvons du moins indiquer pourquoi il ne faut pas donner foi aux chiffres fournis comme officiels par leurs généraux.

Le 22 septembre, la *Gazzetta ufficiale* annonçait comme total des pertes vingt-un morts, dont trois officiers, et cent dix-sept blessés, dont cinq officiers : cent trente-huit hommes hors de combat, en tout. Le 23 septembre, elle donnait les noms des officiers blessés, et au lieu de cinq noms, cette liste en comprenait *dix*. C'est le chiffre donné aussi par le général Cadorna, tandis que le général Corvetto nomme un onzième officier, le lieutenant Roberto Russo. Le premier, dans son rapport, compte un total de cent quarante-trois blessés et de trente deux

victimes qui tombèrent dans l'armée italienne en soutenant la cause de l'injustice et de la violence, et portant les armes contre le Souverain-Pontife et ses droits sacrés.

Et maintenant, après avoir parlé du courage, de l'obéissance et des souffrances des soldats de Pie IX, montons jusqu'au Vatican. Nous y trouverons le spectacle d'une égale fermeté aux prises avec les plus amères et les plus augustes douleurs.

morts, tandis que le rapport du second ne parle que de vingt-sept morts et de cent trente-sept blessés. Ces différences sont minimes ; mais voici qu'un mois après un journal piémontais annonçait que, à la date du 30 octobre, les blessés « *n'étaient pas moins de deux cent soixante-dix, dont plus de cent dans le seul hôpital de la Consolazione* » (Fanfulla, n° du 30 octobre 1870). Si maintenant des chiffres avoués publiquement nous voulons recourir aux évaluations faites dans les premiers jours par les officiers italiens devant plusieurs d'entre nous, nous arriverons à un chiffre qne je crois exagéré en sens contraire. « La perte de l'ennemi devant Rome le 20, dit un écrivain « allemand, monte à environ deux mille hommes, tués ou blessés. Je « sais ce que je dis et pourquoi je le dis : je sais aussi combien le Pié- « mont a donné dans ses journaux des pertes mensongèrement petites; « mon calcul s'appuie sur le dire des soldats ennemis » *(Rom's septembertage)*. Deux mille est le chiffre qu'un colonel de bersaglieri donna aussi au sergent de Stolberg, zouave ; et c'est le même chiffre qui me fut confirmé à moi-même à Civita-Vecchia, par des officiers d'un régiment de grenadiers. Je le crois cependant excessif. Qu'un de nos aumôniers, allant dans le camp ennemi offrir son ministère, ait vu des morts étendus de tous côtés, cela ne ferait rien pour le nombre actuel. Je crois exagéré ce chiffre de deux mille, assurément, et suis loin de le donner ou même de l'admettre ; mais je ne saurais davantage admettre les cent soixante-six hommes de Corvetto ou les cent soixante-quinze de Cadorna, et je crois que les Italiens ont réduit à dessein leurs pertes, qui furent assez considérables.

NOTE

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS PONTIFICAUX TUÉS OU BLESSÉS
A LA DÉFENSE DE ROME

Morts.

1 Piccadori, lieutenant de dragons.
2 Caporilli, maréchal-des-logis d'artillerie,
3 Taliani, artilleur.
4 Valenti, *id.*
5 Lasserre, caporal aux zouaves.
6 Duchet, zouave.
7 Soenens, *id.*
8 Burel, *id.*
9 Yorg, *id.*
10 De l'Estourbeillon, *id.*
11 Hafele, carabinier.
12 Wolf, *id.*
13 De Giry, zouave.
14 N....., *id.*
15 N....., *id.*
16 N....., *id*
—
16

Blessés

1 Niel, lieutenant aux zouaves.
2 Brondois, *id.*
3 Grappin, aumônier.
4 Hayler, chirurgien-major.
5 De Pedys, officier de santé.
6 Folcari, sergent-major aux cacciatori.
7 Bourbon del Monte, maréchal-des-logis aux dragons.
8 Shea, sergent aux zouaves.
9 Dammel, *id.*
10 Crombé, *id.*

11 Antonelli, brigadier d'artillerie.
12 Evangelisti, *id.*
13 Ratazzi, artilleur.
14 Tarlini, *id.*
15 Diana, *id.*
16 Zotti, *id.*
17 Jansen, *id.*
18 La Marca, *id.*
19 Mancinelli, *id.*
20 Archetti, *id.*
21 Colonna, cacciatore.
22 Batistini, *id.*
23 Marinelli, du régiment d'infanterie.
24 Creyf, zouave.
25 Courty, zouave.
26 Buyens, *id.*
27 Sthumes, *id.*
28 Van Ryn, *id.*
29 Klaber, *id.*
30 Brauns, *id.*
31 Groeppenhof, *id.*
32 De Ryck, *id.*
33 Damen, *id.*
34 Van der Inden, *id.*
35 Curtin, *id.*
36 Salomon, *id.*
37 Wolf, *id.*
38 Claudot, *id.*
39 De Porten, *id.*
40 Sauvé, *id.*
41 Deportes, *id.*
42 Aertz, *id.*
43 Wilders, *id.*
44 Hildebrand, *id.*
45 Bassaglia, *id.*
46 Tymmers, *id.*
47 Belli, carabinier.
48 Fritsh, *id.*
49 Ghislihn, carabinier.
50 Yeorgens, *id.*
51 Huber, *id.*
52 Bouvaigne, *id.*
53 Dussi, *id.*
54 Cecchetti, *id.*

55 Hans, carabinier.
56 Rupp, *id*.
57 Fidelangeli, garde de police.
58 Monaldi, dragon.

Morts.............	16 dont un officier.
Blessés...	58 dont deux officiers, deux chirurgiens
	— et un aumônier.
	74

Cette liste est forcément incomplète. Le brusque départ de l'armée romaine n'a pu permettre de constater d'une façon absolue le chiffre de ses pertes. Beaucoup, légèrement blessés, ne furent pas transportés aux ambulances, et ne se trouvent pas portés sur la liste précédente. Il en est de même de tous ceux qui furent assassinés dans les rues de Rome le soir du 20 et le 21 septembre. C'est pourquoi nous ne donnons ce chiffre de soixante-quatorze que comme approximatif et inférieur à la vérité.

CHAPITRE VII

CAPITULATION DE ROME

Revenons quelque peu en arrière. Pendant que l'ennemi attaquait Rome, les nouvelles du combat arrivaient de tous les points de l'enceinte au comité de défense, expédiées par les officiers commandant les divers postes, ou par ceux placés aux observatoires. Un peu après neuf heures et quart, le comité apprit que la brèche était praticable, et, pour se conformer au texte de la lettre du Saint-Père « qu'on *ouvre des pourparlers aussitôt que* « *la brèche sera faite*, » il décida de faire arborer le drapeau blanc, et d'envoyer à l'ennemi des parlementaires pour traiter de la reddition. Pendant qu'on rédigeait le procès-verbal, survint le général Zappi, ainsi que MM. de Malijay et de Christen; ils déclaraient que la brèche, praticable, il est vrai, pouvait fort bien être défendue et que les mesures prises en ce sens étaient bonnes. Le lieutenant-colonel Lana, du génie, alla s'en assurer aussitôt; il revint, concluant à la reddition. Les batteries italiennes ayant en effet continué leur œuvre de destruction, il avait trouvé que la brèche était fort abordable et que, pour la rendre impraticable, il faudrait de grands travaux défensifs, requérant plus de bras et plus de temps qu'on n'en avait. A défaut d'ouvrages, les troupes pouvaient, il est

vrai, suffire à défendre la brèche; mais ce serait au prix de sacrifices et d'une effusion de sang qui étaient contraires aux volontés du Souverain-Pontife. On se résolut donc à faire cesser le feu, et le général Kanzler fit aussitôt prévenir le Saint-Père de ce qui se passait et de l'opinion du comité [1].

Le Pape avait, dès la veille, donné ordre qu'on l'éveillât quand l'attaque commencerait; mais la précaution était inutile, et les premiers coups de canon l'avaient trouvé debout. Plusieurs cardinaux, les chefs d'ordres religieux, les camériers, beaucoup de prélats et de nobles romains s'étaient hâtés d'accourir au Vatican [2], dans les salles duquel se groupaient les officiers suisses et les gardes nobles. Le corps diplomatique s'y était également rendu, sur l'invitation du cardinal Antonelli et d'après le désir manifesté par le Saint-Père; et, sauf le comte d'Arnim, qui pendant ce temps promenait dans la cour San-Damaso ses réflexions solitaires, les diplomates étrangers assistèrent à la messe que le Pape dit à sept heures et demie, suivant sa coutume. Il ne s'y trouvait avec eux que peu de personnes, parmi lesquelles étaient les cardinaux Antonelli, Berardi, Patrizi et Bonaparte. Les détonations de l'artillerie se mêlaient aux paroles du saint sacrifice, et interrompaient par instants les litanies de la Vierge qu'avaient entonnées les cardinaux [3]. Après cette messe, le Pape en entendit une seconde, avec un

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

2. Balbiani, *Storia della campagna di Roma.*

3. Les prières de la messe, si élevées toujours et si parfaites, semblaient prendre quelque chose de plus touchant encore dans ce moment. Qui pouvait sans émotion entendre Pie IX répéter : « *Seigneur, jugez-moi et séparez ma cause de celle des impies....... O Dieu, vous êtes ma force! Pourquoi m'abandonnez-vous? Et pourquoi me laissez-vous aller triste, quand mon ennemi me persécute?* Ou dire avec Jésus-Christ : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!* »

grand calme extérieur ; mais quelles douleurs s'agitaient cependant au fond de son cœur ! Et ne pouvait-il pas dire lui aussi, comme son Maître, que son âme était triste jusqu'à la mort, *tristis est usque ad mortem ?*

Un peu avant neuf heures, les prières du Souverain-Pontife étant terminées, il fit introduire dans son grand cabinet de travail, pièce très-vaste donnant sur la place Saint-Pierre et qui renferme sa bibliothèque particulière, les membres du corps diplomatique, qui étaient au nombre de dix-sept [1]. Quand tous furent réunis, Pie IX entra dans la salle, et l'impression que produisit à son entrée cet auguste vieillard fut singulièrement profonde et émouvante. La douceur habituelle de son visage avait fait place à une gravité attristée. Il dit quelques mots bienveillants à chacun des assistants ; puis s'étant assis, il les fit asseoir eux-mêmes et leur adressa, plutôt sous forme de conversation que sous celle d'un discours, quelques paroles nobles et touchantes . La voix de Pie IX s'élevait grave et triste, parfois entrecoupée de silences, parfois aussi il s'arrêtait complaisamment sur des souvenirs anciens

1. C'étaient le marquis de Lorenzana, ministre de Bolivie, etc. ; comte d'Arnim, ministre de Prusse ; comte du Chastel, ministre de Hollande : baron Pycke de Peteghem, ministre de Belgique ; comte de Thomar, ministre de Portugal ; de Figuerredo, ministre de Brésil ; Palomba, chargé d'affaires d'Autriche ; Hennessy, attaché à l'ambassade de France ; Fernandez-y-Gimenez, chargé d'affaires d'Espagne ; Lefebvre de Behaine, chargé d'affaires de France ; baron de Cetto, chargé d'affaires de Bavière ; comte de Noisdans, secrétaire de légation de Belgique ; baron de Gudenus et baron de Salzberg, attachés à l'ambassade d'Autriche ; de Limbourg-Styrum, secrétaire de légation de la Confédération de l'Allemagne du Nord ; commandeur Nardini, chargé d'affaires de Monaco ; et Pécoul, attaché à l'ambassade de France. Nous nommons ces diplomates dans l'ordre même où ils avaient pris place.

2. Ces paroles furent, en sortant du Vatican, notées par l'un des assistants.

comme pour oublier les tristesses de la pensée actuelle. Les canons italiens ponctuaient en quelque sorte chacune des phrases du Pontife; des fenêtres du Vatican, on voyait tomber les obus dans la ville, et, pendant que parlait le Saint-Père, on pouvait apercevoir s'enrouler çà et là au-dessus des maisons des nuages de fumée indiquant les incendies allumés par les projectiles ennemis.

« Le corps diplomatique, » dit Pie IX, faisant tout d'abord un retour sur les événements de 1848, « le corps « diplomatique s'est une autre fois réuni autour de moi « dans une circonstance pareille; c'était au Quirinal.....

« J'ai écrit au roi; je ne sais pas s'il a reçu ma lettre, « je l'avais envoyée cependant sous l'adresse de son mi- « nistre des affaires étrangères. Je pense qu'elle lui sera « parvenue, mais je n'en sais rien.

« Bixio, le fameux Bixio, est là avec l'armée italienne. « Aujourd'hui il est général. Bixio, du temps où il était « républicain, avait formé le projet de jeter dans le « Tibre, quand il entrerait dans Rome, le Pape et les car- « dinaux... Il est là, à la porte San-Pancrazio; ce côté- « là est le plus exposé. Il y a des maisons qui souffri- « ront, entr'autres celle de Torlonia. Les souvenirs du « Tasse [1] courent beaucoup de risques avec les libéra- « teurs de l'Italie; mais ces gens-là s'en inquiètent « peu..... »

Puis, après avoir laissé sa pensée errer sur les souvenirs d'une autre époque (1823), où, allant au Chili, il fut arrêté par ordre des autorités espagnoles et comprit alors « la nécessité de l'indépendance du Pape, » il poursuivit :

« Hier, j'ai été à la maison où fut condamné Jésus- « Christ; j'ai monté la Scala-Santa, et c'était avec beau-

1. Au couvent de Sant'Onofrio, près de la porte San-Pancrazio.

« coup de peine, et j'avais un soutien; enfin j'y suis « parvenu. C'est cet escalier qu'il a monté pour être con« damné. En le montant, je me disais : Peut-être de« main moi aussi je serai condamné par les catholiques « d'Italie, *filii matris meæ pugnaverunt contrà me.* « Il me faut beaucoup de force, et Dieu me la donne! « *Deo gratias.*

« Les élèves du séminaire américain m'ont demandé « de prendre les armes, mais je les ai remerciés, et je « leur ai dit de se joindre à ceux qui soignent les « blessés.

« Voici maintenant que Rome est enveloppée et que « l'on commence à manquer de beaucoup de choses.....

« Hier, en revenant de la Scala-Santa, j'ai vu tous les « drapeaux que l'on a mis dans Rome pour se protéger. « Il y en a des anglais, des américains, des allemands, « même des turcs. Le prince Doria en a mis un anglais, « je ne sais pourquoi.

« Quand je suis revenu de Gaëte, ajouta tristement « le Pontife, j'ai vu aussi sur mon passage beaucoup de « drapeaux qui avaient été mis en mon honneur. Au« jourd'hui, c'est différent : ce n'est pas pour moi qu'on « les a mis!

« Ce n'est pas la fine fleur de la société qui accompa« gne les Italiens quand ils attaquent le Père des catho« liques [1]; c'est une miniature de ce que faisaient les « jeunes Romains qui se rendirent au camp de César « quand il passa le Rubicon. Le Rubicon est passé... « *Fiat voluntas tua in cœlo et in terra!..... Poi viene* « *il codice dei fatti compiuti.* »

1. Le Saint-Père faisait allusion aux émigrés et gens sans aveu qui entrèrent peu après avec les Piémontais, et dont nous aurons à raconter les exploits.

Le comte Carpegna, officier d'état-major, vint à ce moment porter au Pape, de la part du général Kanzler, la nouvelle que la brèche était praticable. Il était alors près de dix heures. Les diplomates s'éloignèrent, laissant conférer le Pape avec le cardinal Antonelli. Au bout de peu d'instants, Pie IX les fit rappeler, et leur dit les larmes aux yeux :

« Je viens de donner l'ordre de capituler. On ne pour-« rait plus se défendre sans répandre beaucoup de sang, « ce que je ne veux pas. Je ne vous parle pas de moi ; ce « n'est pas sur moi que je pleure, mais sur ces pauvres « enfants qui sont venus me défendre comme leur Père. « Vous vous occuperez chacun de ceux de votre pays. Il « y en a de toutes les nations..... Pensez aussi, je vous « prie, aux Anglais et aux Canadiens, dont personne ne « représente les intérêts ici..... »

M. Odo Russel était alors absent, mais le cardinal Antonelli prévint le Saint-Père qu'en son absence, il y avait un chargé d'affaires intérimaire.

« Je vous les recommande, poursuivit Pie IX, je vous « les recommande tous, pour que vous les préserviez « des mauvais traitements dont d'autres (en 1860) eurent « tant à souffrir il y a quelques années.

« Je délie mes soldats du serment de fidélité qu'ils ont « fait, afin de leur laisser leur liberté.

« Pour les conditions de la capitulation, il faut voir le « général Kanzler, c'est avec lui qu'il faut vous enten-« dre [1]. »

Puis, il congédia les membres du corps diplomatique ; ses yeux étaient pleins de larmes.

1. A propos de cette allocution du Saint-Père, Jules Favre dit « qu'il parla de sa situation avec une véritable dignité et une grande liberté d'esprit. » (*Rome et la république française*, p. 49.)

Nous ne ferons aucune remarque sur ce discours du Pape; mais nous croyons que personne, et spécialement aucun de ses anciens soldats, ne pourra le lire sans éprouver une admiration profonde pour ce Souverain, qui, au moment où il vient de donner l'ordre qui arrête la résistance et livre son pouvoir aux mains de ses ennemis, n'a pas une plainte pour lui-même, pas un regret pour son autorité, et ne trouve de paroles et de larmes que pour venir en aide à ses défenseurs et pleurer sur leur malheur, devant lequel il oublie même le sien!

Conformément à la volonté exprimée par le Saint-Père, le drapeau blanc avait été arboré sur la coupole de Saint-Pierre, sur le fort Saint-Ange, sur l'Aventin, et sur Sainte-Marie-Majeure. Des ordres avaient été expédiés aux divers postes pour y faire cesser la résistance; nous avons vu comment ils furent remplis. Le général Kanzler avait en même temps envoyé au quartier général italien deux officiers d'état-major, le lieutenant-colonel Carpegna et le major Rivalta; ils devaient s'y entendre pour la capitulation avec le général Cadorna.

Celui-ci fit d'abord quelque difficulté de les recevoir, prétendant que ses troupes étaient entrées par la brèche, maîtresses de la ville, et qu'il était désormais inutile de traiter. Cependant il consentit à entrer en pourparlers avec les parlementaires : c'est ce que son chef d'état-major prit soin de faire remarquer comme une condescendance et afin, disait-il, « que nul ne puisse dire que de « notre part on n'a pas poussé les concessions jusqu'à la « dernière limite [1].

L'arrivée du corps diplomatique interrompit ces négociations. Après avoir quitté le Vatican, ces diplomates, que M. d'Arnim avait encore eu le soin de précéder, ve-

1. *Rapport* de Corvetto. — Amori, *L'Esercito pontificio.*

naient employer leurs offices et leur influence pour faire obtenir au gouvernement romain des conditions acceptables [1]. Cadorna les accueillit avec courtoisie, et, « devançant la demande du chargé d'affaires de France, il lui « déclara spontanément que les zouaves et la légion « d'Antibes étaient libres [2]. Il ajouta gracieusement que, « personnellement, il était heureux de payer ce tribut « d'estime à leur courage [3]. » Parlant de l'armée pontificale, il rendit hommage « à ses brillantes qualités mili« taires, qu'il avait pu apprécier, » et dit qu'il avait chargé l'armée italienne de la protéger [4]. Quand les diplomates se furent retirés, il congédia nos parlementaires, mais sans leur donner de réponse concluante ; il dit seulement qu'il traiterait avec le général Kanzler et allait lui écrire [5].

Celui-ci était resté sans nouvelles des parlementaires qui avaient quitté Rome depuis plus d'une heure. Pour sortir d'indécision, il envoya vers la porta Pia le capitaine d'état-major de Beaumont. En arrivant au Quirinal, le comte de Beaumont y rencontre les troupes italiennes ; il va à l'officier qui les commande, proteste contre cette violation de la trêve, et l'engage à faire halte ; puis, rebroussant chemin, il court au ministère apprendre ce qui se passe au général Kanzler [6]. Pendant ce temps, une autre colonne italienne, descendant par la via di San-Niccolo da

1. Amori, *L'Esercito pontificio.* — *Bombe e cannonate.*

2. Il était alors à peine midi. Pourquoi, si les zouaves étaient *libres,* ceux qui se trouvaient alors prisonniers furent-ils accablés d'outrages de toute nature, et détenus deux jours avant d'aller rejoindre à Civita-Vecchia leurs compagnons *enfermés* et ***gardés à vue*** dans le lazaret ?

3. Jules Favre, *Rome et la république,* p. 50.

4. *Id., ibid.,* p. 51.

5. Amori, *L'Esercito pontificio.*

6. *Der Italienische raubzug.*

Tolentino, était déjà arrivée à la place Colonna, et, vers deux heures, la Pilotta, où est le ministère des Armes, se trouvait entourée par les troupes piémontaises. Les parlementaires venaient d'y arriver, et avaient dit au général le résultat de leur mission, pendant que le capitaine de Beaumont racontait ce qu'il avait vu dans la ville. Le ministre, montant alors en voiture avec les capitaines de Maistre et de Beaumont, se rendit à la villa Albani, quartier général italien, pour y traiter directement avec Cadorna de la capitulation [1].

Les clauses en furent longuement débattues et, pour ne point passionner la discussion, le général Kanzler dût faire plus d'une fois, dit-on, preuve de la plus entière abnégation et d'une modération héroïque ; enfin la capitulation fut arrêtée et signée, dans les termes suivants :

Capitulation pour la reddition de la place de Rome, stipulée entre le commandant général de S. M. le roi d'Italie et le commandant général des troupes pontificales, respectivement représentés par les soussignés.

Villa Albani, 20 septembre 1870.

I. — La ville de Rome (sauf la partie qui est limitée au Sud par les bastions de San-Spirito, et comprend le mont Vatican et le château Saint-Ange, et constitue la cité Léonine), son armement complet, drapeaux, armes, magasins de poudre, tous les objets appartenant au gouvernement, seront remis aux troupes de S. M. le roi d'Italie.

II. — Toute la garnison de la place sortira avec les honneurs de la guerre, emportant ses drapeaux, armes et bagages. Les honneurs militaires une fois rendus, elle déposera les dra-

1. Amori, *L'Esercito pontificio.*

peaux, les armes, à l'exception des officiers, qui garderont leur épée, leurs chevaux et tout ce qui leur appartient. Les troupes étrangères sortiront les premières; les autres suivront selon leur ordre de bataille, la gauche en tête. La sortie de la garnison aura lieu demain matin, à 7 heures.

III. — Toutes les troupes étrangères seront licenciées et les soldats renvoyés immédiatement dans leurs foyers par les soins du gouvernement italien, qui les dirigera dès demain par le chemin de fer vers la frontière de leur pays. Le gouvernement a la faculté de prendre ou non en considération les droits de pension que ces troupes pourraient avoir stipulés avec le gouvernement pontifical.

IV. — Les troupes indigènes seront constituées en dépôt sans armes, avec les allocations qu'elles ont actuellement. Le gouvernement du roi se réserve de statuer sur leur position future.

V. — Elles seront envoyées à Civita-Vecchia dans la journée de demain.

VI. — Les deux parties nommeront une commission composée d'un officier d'artillerie, d'un officier du génie et d'un fonctionnaire d'intendance, pour la remise dont il est question à l'article Ier.

Pour la place de Rome :

Le chef d'état-major : RIVALTA.

Pour l'armée italienne :

Le chef d'état-major : D. PRIMERANO.

Le lieutenant-général commandant
le IVe corps d'armée : CADORNA.

Vu, ratifié et approuvé :

Le général commandant les armes de Rome,
KANZLER.

Aussitôt qu'elle eut été arrêtée, on communiqua cette capitulation au Saint-Père ; il en prit connaissance, l'approuva, puis congédia tous ceux qui l'entouraient ; à bout de forces, brisé de tant d'émotions, l'auguste vieillard voulait demeurer un instant seul avec Dieu, auquel il avait à offrir tant de sacrifices et tant de douleurs ; il n'oublait pas toutefois ses devoirs de souverain, et s'en acquitta dès qu'il eut retrouvé dans la prière un nouveau calme et une nouvelle vigueur. Comme père, il avait d'abord voulu capituler pour épargner le sang de ses soldats, qui étaient ses enfants, et il les avait recommandés à ce titre aux ambassadeurs étrangers : après avoir pris ce soin, il songea à sa dignité royale, et chargea le cardinal Antonelli de protester en son nom devant le monde entier contre la violence qui lui était faite et l'usurpation de tous ses droits. Aussi le jour même, le cardinal secrétaire d'État remit au corps diplomatique une note énergique et digne. Il y rappelait les anciennes promesses et les anciens engagements du Piémont, leur violation, les sourdes menées, les intrigues secrètes et enfin la violence ouverte employées contre le Saint-Siége ; au nom du Pape, il réclamait contre cet attentat ; il proclamait hautement l'illégalité et la nullité d'une usurpation semblable, et il élevait devant le tribunal de l'Europe les protestations de la vérité blessée, de la justice violée et du droit méconnu [1].

1. Voir aux *Pièces justificatives*, n° XLVII, cette protestation du cardinal Antonelli.

CHAPITRE VIII

LICENCIEMENT ET DÉPART DES TROUPES PONTIFICALES

Nous avons laissé, dans un précédent chapitre, les troupes pontificales conservant encore pour la plupart leurs premières positions aux portes de Rome et près des remparts. Quand la brusque et illégale irruption des Italiens dans la ville eut rendu périlleuse cette prudente immobilité, l'ordre fut donné à ces troupes de se replier sur la cité Léonine qui, aux termes de la capitulation, était demeurée terre pontificale; mais cet ordre ne put être partout exécuté. Pendant qu'une partie des régiments italiens entrés par la brèche ou la porte Pia se dirigeait sur le Quirinal, d'autres tournaient à droite atteignant la place du Peuple, et en leur coupant ainsi la retraite, faisaient prisonnières les compagnies pontificales placées entre la porte Pia et le Pincio. C'était injuste, puisqu'alors et depuis longtemps la capitulation se négociait et que flottait le drapeau blanc; mais ceux qui n'avaient pas respecté ce drapeau quand il leur fermait la ville, ne devaient pas mieux le respecter quand il couvrait leurs adversaires. Nos compagnies furent donc entourées, forcées de mettre bas les armes et constituées prisonnières. Nous l'avons déjà dit ailleurs, et nous voudrions n'avoir pas à retracer ici le long et odieux ta-

bleau de tous les outrages dont furent alors accablés nos malheureux compagnons d'armes. La tâche est trop pénible, et nous reculons devant elle. Cependant, il nous faut bien au moins en dire quelques mots, car l'histoire a ses droits, et il est des faits qui doivent être connus, et, pour odieux qu'ils soient, portent avec eux leurs enseignements.

Le lecteur sait déjà comment à la brèche et à la porte Pia on avait désarmé nos officiers, arraché leurs décorations, menacé et insulté nos soldats, mais ce n'était encore que le prélude des injures qui les attendaient plus loin. Ils n'avaient eu affaire là qu'aux troupes italiennes, et, si emportés ou violents qu'ils puissent être, il y a toujours un certain degré de honte auquel des soldats ne descendent pas. Mais quand du rempart les prisonniers furent conduits dans la ville, ils trouvèrent sur leur route les *vengeurs de Mentana,* et les hordes sauvages entrées à la suite de l'armée italienne, qui assouvirent contre eux leurs longues haines et leurs colères jusqu'alors impuissantes [1].

1. Nous aurons lieu de revenir plus loin sur ces bandes, en parlant des désordres commis par elles dans la ville, et qui achevèrent de faire de la conquête de Rome une des plus tristes pages des annales de l'Italie unitaire; qu'il nous suffise de dire maintenant que quatre à cinq mille garibaldiens, émigrés romains et gens sans aveu de toute sorte, venus dans les provinces à la suite des troupes italiennes, pénétrèrent avec elles dans la ville. S'y adjoignant ce qu'à Rome, comme dans toute capitale, on peut trouver d'immonde au fond de la populace, ainsi que quelques radicaux auxquels l'ivresse du triomphe faisait perdre tout sens moral, et enfin, dans les quartiers élégants, un certain nombre d'individus recrutés dans les boutiques et les cafés et dont la plupart étaient étrangers, ils formèrent ainsi une masse de quelques milliers d'hommes capables de tout pourvu qu'ils n'eussent rien à craindre, et prêts à tous les excès si la répression était absente. Voilà quels furent les contempteurs du droit et des convenances, les insulteurs des prisonniers. Il y aurait injustice à rendre responsable de leurs fautes Rome qui n'en fut que le témoin et la victime.

Pendant leur marche dans la ville, les zouaves s'avancent, désarmés, entre deux files de soldats piémontais qui ne peuvent et, le plus souvent, ne daignent pas les mettre à couvert des insultes de la canaille qui les escorte. Celle-ci n'épargne aux prisonniers ni outrages ni menaces ni violences; injures, crachats, pierres, bâtons, pavés, poignards même sont employés. Ici, la 3e et la 4e du 1er sont accompagnées de huées, on les insulte, on conspue les soldats, on leur jette des ordures au visage : là, ce sont des clairons de la 5e, qui sont blessés dans les rangs. Ici, d'autres compagnies, arrêtées quelque temps à la place du Peuple, y sont adossées aux murs du Pincio; et comme les derniers arrivants des garibaldiens, dont le nombre grossit sans cesse en cet endroit, ne peuvent les approcher assez pour se livrer contre eux à des voies de fait, ils gravissent la première rampe du jardin, et, de là, dominant les prisonniers, peuvent se donner la joie de les couvrir de crachats. Ailleurs on arrache les croix de Mentana qui ornent la poitrine de beaucoup de zouaves, et on maltraite spécialement ceux qui en sont décorés. Mentana! la honte de ce souvenir exaspérait les bandits! Ailleurs encore, d'autres zouaves courent des dangers réels : on les poursuit à coups de pierre [1]; des furieux forcent la haie d'escorte, pour venir les frapper à coups de bâton et même de poignard; et quand, poussé à bout, un sergent-major veut se défendre avec son bâton de tente, les bersaglieri d'escorte se jettent sur lui et le lui arrachent; quelques pas plus loin, le même sous-officier eût été écrasé par un pavé si l'un de ses camarades n'avait détourné le bras de l'assassin.

Les officiers ne sont pas plus épargnés que les soldats;

1. Par exemple, la 3e du 3e, en se rendant de la place Colonna au Gesù.

les lieutenants Tarabini et Lajard sont conspués et bâtonnés; le lieutenant de Montcabrier, assommé à demi; le lieutenant de la Bégassière, souffleté; le capitaine de Couëssin reçoit plus de trente coups de crosse [1] donnés par des soldats! et, quand il s'en plaint à un officier piémontais : « C'est encore trop peu pour des brigands tels que « vous! » lui répond ce furieux. Car les soldats italiens prennent parfois part à ces désordres, ils raillent ceux qui se plaignent, ils insultent ceux dont la fière attitude respire le dédain ; ils frappent ceux qui font mine de vouloir résister, donnant au contraire pleine licence aux insulteurs, les encourageant par leurs rires, et ne les rappelant à une modération relative que quand les pierres destinées aux prisonniers viennent par hasard les atteindre eux-mêmes. Voilà ce que virent pendant quelques heures les rues de Rome! Mais jetons un voile sur ces tableaux ; en les retraçant, l'indignation s'allume ; et l'on répète volontiers de tout cœur ce mot qu'un pensionnaire de l'Académie de France jetait aux Piémontais en les voyant ainsi conduire leurs prisonniers : « Mais vous êtes infâ« mes! mais on ne traite pas ainsi des soldats! »

C'est au Maccao que furent conduits tous les prisonniers, mais ils n'y furent pas amenés tous de suite ni en même temps. Quelques-unes des compagnies restèrent la nuit du 20 à la place du Peuple dans la caserne des gendarmes, qu'elles ne quittèrent que le 21 ; d'autres furent dirigées sur la place Colonna ; là, on les fit entrer dans le casino des officiers, pour les préserver des excès des garibaldiens; puis, la place ayant été évacuée par ces furieux, les zouaves y furent ramenés et demeurèrent quelque temps au milieu d'un carré de troupes ; enfin,

1. Bien d'autres officiers encore furent honorés de coups plus ou moins violents.

sur un ordre nouveau, on les sépara de leurs officiers, qui restèrent au casino militaire, et on les conduisit au Gesù, où ils furent parqués dans le jardin des Pères. Là, ils passèrent la nuit et toute la journée du 21, jusqu'à quatre heures, sans y avoir d'autre nourriture que celle que purent faire acheter quelques-uns d'entre eux, ou le peu de vivres de campagne que d'autres avaient conservés. Ils y étaient réunis plus de trois cents dans un espace restreint, mal abrités contre le froid de la nuit ou l'ardeur du soleil; mais au milieu des tristesses de leur cœur et de leurs privations, leur courage ne faiblissait pas, et ils gardaient même un certain entrain, grâce aux exemples des lieutenants Lajard et Ménétrier, demeurés avec eux, et du sergent de Villebois, qui devait être l'une des glorieuses victimes de la bataille de Loigny. Enfin, à quatre heures, le mercredi, au milieu d'outrages, moins fréquents peut-être, mais aussi durs que ceux de la veille, ils furent menés au Maccao, où ils retrouvèrent les autres compagnies faites prisonnières comme eux. Celles-là avaient conservé leurs officiers, parmi lesquels était un prince de la maison de Bourbon, Don Alfonso, l'héroïque frère de Don Carlos.

Les soldats virent cesser au Maccao une partie de leurs privations; ils y reçurent une nourriture convenable, et y demeurèrent toute la journée du 22. Le 23, à cinq heures du matin, tous partirent pour Civita-Vecchia où le reste de l'armée les avait précédés, depuis le 21. Les officiers demeurés au casino militaire les attendaient à la gare où on les avait conduits en voiture fermée, et partirent pour Civita-Vecchia avec eux [1].

1. Un mot encore au sujet du traitement qu'on fit éprouver à ces compagnies. Bons soldats au feu, mais rudes et violents, les bersaglieri furent ceux qui se signalèrent le plus par leur animosité contre nous et

Au Maccao s'étaient retrouvées également les troupes qui, après avoir évacué ce poste, se replièrent sur la place de' Termini, où nous les avons laissées en présence des Piémontais. Elles étaient demeurées ainsi toute l'après-midi, sans y être autrement inquiétées [1]. Quand vint le soir, elles reçurent l'ordre de remettre leurs armes et de consigner le matériel, puis furent emmenées prisonnières à cette caserne du Maccao qu'elles défendaient si énergiquement le matin; assez bien traitées en général [2], elles y demeurèrent comme les autres jusqu'au 23 [3], qu'elles partirent pour Civita-Vecchia.

prirent trop souvent une attitude qui leur fit peu d'honneur. Les troupes de ligne avec plus de discipline gardèrent, en général, plus de dignité. Il convient aussi de rendre justice à un certain nombre d'officiers italiens dont la conduite formait un contraste réel avec celle de plusieurs de leurs collègues. Ainsi, au Gesù, un capitaine de bersaglieri, qui cependant reprochait aux zouaves d'être trop fanatiques, trop arriérés pour un siècle de *progrès*, etc., rendait justice à leur courage, et déclarait son estime pour eux. Un sous-officier de sa compagnie s'étant permis d'insulter l'un des nôtres, qui portait la croix de Mentana, ce capitaine le fit venir au milieu des zouaves, le tança, et le menaça d'une punition sévère s'il manquait désormais d'égards pour les prisonniers.

1. Tandis qu'elles stationnaient ainsi sur la place, passa devant elles une compagnie de zouaves conduite au Maccao. Des deux côtés, on se salua par les cris répétés de : *Vive Pie IX!* Un trompette d'artillerie romaine, qui était ivre, et avait trouvé le moyen de faire tuer son cheval le matin, en galopant sans nécessité au milieu des obus au Maccao, ayant osé saluer d'un geste amical le major italien qui commandait l'escorte des prisonniers, les soldats de' Termini furent si indignés que plusieurs couchèrent en joue l'artilleur, qu'un d'entr'eux tira même sur lui, et que ce fut un hasard si le malheureux trompette put échapper, la balle ayant passé entre ses jambes.

2. Le premier jour cependant, nos prisonniers n'eurent pour ordinaire qu'un peu de biscuit et une portion très-exiguë de viande salée; le lendemain, on y ajouta du fromage et du café.

3. Les officiers italiens, avec lesquels les officiers pontificaux avaient alors occasion de s'entretenir, semblaient pour la plupart peu fiers de leur triomphe. « Nous vénérons le Pape, disait l'un d'eux, et nous « sommes prêts à lui donner des témoignages de notre respect; mais

Ainsi donc étaient prisonnières les troupes de la deuxième zone et celles du Maccao. Il y avait eu cependant quelques exceptions, mais bien rares; et quatre compagnies, plus heureuses que les autres, avaient pu, avec plus ou moins de facilité, mais sans obstacles sérieux, se replier sur la cité Léonine [1].

« nous ne pouvons admettre qu'il empêche l'unité de l'Italie en restant « souverain..... Pour vous, qui l'avez défendu de tout votre pouvoir « pour obéir à une conviction religieuse, nous vous estimons et nous « vous plaignons. » — « C'est plutôt vous, répondit un officier d'artil- « lerie romaine, vous qu'il faut plaindre; et, sans aller chercher d'au- « tres raisons, ne devriez-vous pas être profondément humiliés de voir « les scènes de désordre que votre entrée seule a fait naître dans une « ville qui hier encore était si tranquille? Ne semble-t-il pas que Rome « soit devenue un repaire de bandits, et chacune des insultes que nous « recevons de cette populace n'est-elle pas, pour vous-mêmes qui les « supportez, une injure et une honte? » — « Oh! cela ne nous regarde « pas! nous avons été envoyés pour faire le siége de la ville; une fois la « brèche faite et l'armée pontificale soumise, notre rôle est terminé. » — « Ne représentez-vous pas votre gouvernement, et ne portez-vous « pas la responsabilité de ce qu'il fait ou tolère? » — « Si, mais le gou- « vernement lui-même ne peut être responsable des désordres qui ont « lieu en ce moment : ce n'est pas encore lui qui commande dans « Rome. » — « Et qui donc? » — « C'est toujours le Pape; le plébiscite « n'a pas encore eu lieu! » — « Oh! c'est trop fort! rendez-nous donc « nos canons et nos armes, et vous verrez si dans vingt-quatre heures « toute cette canaille n'a pas disparu et si la ville n'a pas retrouvé le « calme qui régnait jusqu'à votre entrée dans ses murs! » — L'officier italien ne répondit pas, et, changeant de conversation, il se mit à parler alors des futures grandeurs de l'Italie.

1. Outre la 1re et la 4e du 2e, dont nous avons parlé, et qui s'étaient rabattues directement de la brèche sur le Quirinal, une autre compagnie de zouaves, la 2e du 1er, qui se trouvait à la place du Peuple, avait pu l'évacuer à temps, et, suivie dans le Corso par des lanciers piémontais qui ne l'avaient pas inquiétée, elle avait traversé, baïonnette au canon, la place Colonna, déjà occupée par les Italiens, et s'était retirée sur le pont Saint-Ange, sans être attaquée et sans avoir aperçu sur sa route aucune manifestation hostile (Voir Sioch'an de Kersabiec, *Les Italiens à Rome.*) — Une compagnie de carabiniers put également gagner la cité Léonine, plus tardivement et aussi avec un peu plus de peine. *(Der Italienische raubzug.)*

Dans le centre de la ville, la gendarmerie occupait un certain nombre de positions pour le maintien de l'ordre intérieur. Le major Lauri, qui était au Foro-Boario quand il avait entendu cesser la canonnade et vu arborer le drapeau blanc sur l'Aventin, le major Lauri avait rallié les détachements isolés ou restés abandonnés qui se trouvaient à sa portée, et s'était mis sur la défensive, où il resta quelque temps sans être inquiété. Tout-à-coup il vit arriver sur lui, par la via del Crocefisso, un bataillon de bersaglieri dont le commandant le fit appeler pour parlementer, et l'engagea à ne faire aucune démonstration hostile. Le major répondit qu'il n'attaquerait pas le premier; mais qu'attaqué, il se défendrait, et que si le peuple se soulevait ou si des émeutiers le menaçaient, il saurait se faire respecter. Le commandant de bersaglieri insista alors, l'engageant à ménager le peuple et à savoir compatir « à des gens qui naturellement devaient se souvenir de Mentana. » — « Commandant, répliqua vive- « ment Lauri, souvenez-vous vous-même qu'Aspro- « monte a précédé Mentana ! » et, quittant brusquement l'officier italien, il revint à ses hommes.

Il conserva quelque temps encore la position qu'il occupait; enfin, un message du colonel Lopez lui enjoignit de concentrer ses forces dans la cité Léonine; battant alors en retraite, le major gagna, par le Ponte-Rotto, le Trastevere et la place Saint-Pierre.

Moins heureux que lui, les gendarmes qui étaient à la caserne de San-Marcello, au Corso, ceux de la place de Venise et ceux qui, avec une compagnie de carabiniers, occupaient le Capitole, durent mettre bas les armes devant les troupes italiennes, après avoir repoussé les attaques des hordes arrivées avec les Piémontais. Il en fut de même pour quelques autres petits postes isolés dans la ville; mais ceci appartient plutôt à l'histoire des désor-

dres intérieurs de Rome, et trouvera plus loin sa place.

Restaient enfin — et c'était la plus grande partie de l'armée — les troupes qui, de la porte San-Lorenzo au Testaccio, sur la rive gauche, et de la porte Portese au fort, sur la rive droite, occupaient les murs et les portes de Rome. Pour celles-là, prévenues utilement et plus éloignées du point qui avait livré passage à l'ennemi, elles pouvaient se replier sans difficulté et le firent.

Parties un peu plus tôt ou un peu plus tard, tantôt, comme celles de la quatrième zone, marchant directement sur le Ponte-Rotto; tantôt, s'arrêtant d'abord à Sainte-Marie-Majeure, comme celles de la troisième [1], puis amenées par le général Zappi, par les routes détournées du Colisée et des vie San-Gregorio et de' Cerchi, jusqu'au Ponte-Quattro-Capi, en évitant de se heurter aux troupes italiennes qui déjà s'étaient répandues dans la ville; tantôt, comme celles de la première zone, demeurant tout le jour à leur poste, pour ne l'abandonner qu'à l'heure de l'*Ave Maria*, toutes les troupes vinrent enfin, en traversant le Trastevere, se réunir dans la cité Léonine. Elles s'y massèrent sur la place Saint-Pierre.

Les quartiers de Rome qu'elles avaient d'abord traversés en quittant les remparts sont généralement déserts, et l'étaient ce jour-là; mais à mesure que l'on avançait vers les parties plus centrales et plus habitées de la ville, on trouvait une population nombreuse, réunie pour attendre à leur passage les troupes pontificales; et, depuis le Forum jusqu'à la montée du Janicule (piazza delle Fornaci), une foule compacte formait sur plusieurs rangs

1. On y stationna près d'une heure, et les habitants des maisons voisines s'empressèrent de donner à plusieurs soldats du pain, de l'eau et du vin, sans vouloir accepter de rétribution.

une double haie, à travers laquelle les soldats passèrent, mornes, silencieux, l'âme brisée de douleur. Mais tandis qu'à la même heure, à l'autre extrémité de Rome, nos malheureux compagnons d'armes traversaient, au milieu des opprobres, des rues remplies par les émeutiers garibaldiens et par l'écume du Ghetto, ceux qui traversèrent dans un long défilé ces quartiers du Trastevere habités par la race la plus vraiment romaine, ne reçurent ni outrages ni offenses de la part de ce peuple, délivré par les Italiens, débarrassé de notre joug et rendu enfin à lui-même. Une seule maison, sur tout ce parcours, portait un drapeau piémontais, que nos premiers rangs seuls purent apercevoir, car il fut promptement retiré; il y a plus, et j'en appelle au souvenir de tous, partout sur notre passage la foule, grave et sérieuse, nous honora d'un respectueux silence, ou nous consola par des plaintes et des paroles de regret : « Pauvres gens!... Pauvres enfants de « mère!... Comme ils sont fatigués!... Ils font compassion!... Courage, zouaves!... Adieu, frères!... Nous « nous retrouverons!... » Voilà ce qu'on répétait autour de nous. Des mains amies se tendaient vers nous; on essuyait quelques larmes [1], et cette attitude sympathique et digne de la vraie Rome et des quartiers où n'était pas encore arrivé l'élément piémontais, il est bon de la publier hautement, bon de se la rappeler : elle console des spectacles différents que nous avons indiqués tout à l'heure.

Sur la place Saint-Pierre, on s'établit et l'on forma les faisceaux [2]; à l'entrée du pont Saint-Ange, et à la porte

1. Pour ma part, je me souviens, et non sans émotion, que plus de vingt Trasteverins, que j'avais connus en de meilleurs jours, sortirent de la foule pour me serrer la main, me donner de bonnes paroles, me faire des adieux émus..... Et combien de mes compagnons peuvent en dire autant!

2. Les dragons, les gendarmes, et en général les corps indigènes oc-

extérieure qui sépare de la Lungara la cité Léonine, on mit des postes pour interdire aux Piémontais l'accès de la cité [1]. Le reste de la journée se passa triste et sans événements. Une douleur immense mêlée de stupeur remplissait tous les esprits : on comprenait que tout était fini, mais sans bien se rendre compte encore de la manière dont les choses s'étaient passées; puis, les incertitudes de l'avenir, une capitulation aux clauses encore ignorées, notre sort inconnu. En même temps les soldats des diverses armes, des diverses compagnies, et qui venaient de postes différents se retrouvant réunis, on s'interrogeait anxieusement sur les camarades et les amis qu'on n'apercevait pas, on s'enquérait des événements, on regrettait les absents, on leur portait envie, et, comme le colonel Allet, plus d'un trouvait avec regret que « Dieu avait « pris ce jour-là un bien petit nombre d'élus! » La pensée s'élevait aussi vers le Pontife qu'on laisserait isolé; qu'allait-il devenir lui aussi, lui surtout? et cette Rome, terre natale ou patrie d'adoption, si ardemment aimée et qu'il fallait quitter! La vue de cette place même qui rappelait tant de fêtes solennelles et de pieux souvenirs, celle du Vatican, celle de Saint-Pierre, sur la coupole duquel un drapeau blanc déployé rappelait à la réalité douloureuse, tout donnait une amertume nouvelle aux pensées qui remplissaient si tristement le cœur.

La nuit vint; on dormit comme on put, près des armes, sur le pavé; la fatigue amenait le sommeil, que le chagrin écartait; il y eut quelques alertes; deux fois on cria *Aux armes!* C'était, dit-on, une compagnie piémon-

cupaient le haut de la place Saint-Pierre; plus bas était la légion. Les zouaves occupaient la place Rusticucci.

1. Un peu plus tard, les Piémontais placèrent d'autres postes de leur côté pour nous interner dans la cité.

taise, qui, par erreur, sans doute, s'était avancée dans la via Borgo-Nuovo et fit promptement demi-tour; c'étaient des officiers italiens que l'on avait vus passer sur la place. On entendit aussi trois coups de canon, tirés assez près, et à de courts intervalles. Le motif de ces décharges nous est demeuré inconnu.

Enfin le jour parut, ce triste jour qui, pour l'armée pontificale, devait être le dernier. Il trouva les soldats debout. Ils avaient appris dans la nuit que la capitulation décidait leur départ et le fixait au matin, à sept heures; puis, ils surent qu'il était retardé jusqu'à midi. Tout ce que Rome avait de plus honnêtes citoyens profita de ces quelques heures de sursis pour venir dans la matinée, sur la place Saint-Pierre, voir une dernière fois les soldats de Pie IX, leur offrir des services, leur faire des adieux [1]. Mais cette sympathie même et ces échanges de cordiales promesses et de marques d'affection n'étaient pas faits pour diminuer l'immense amertume de la séparation et du départ. Des sentiments d'abattement ou d'agitation

1. Chose étrange! Les soldats romains étaient si convaincus de triompher de l'ennemi ou de ne pas survivre à la chute de Rome, que bien peu, avant le siége, avaient songé à mettre ordre à leurs affaires, et que la reddition de la place les prit tous au dépourvu. Beaucoup, le départ étant décidé et la capitulation autorisant à emporter les bagages, beaucoup eussent voulu pouvoir aller, dans les casernes ou dans les chambres que quelques-uns avaient en ville, chercher les objets leur appartenant; mais, internés dans la cité Léonine, ils n'en pouvaient sortir en uniforme; se procurer des vêtements civils était difficile, et des bruits alarmants circulaient, relatifs au sort de ceux qui avait tenté de courir les rues ainsi travestis, au milieu des désordres dont Rome était le théâtre. La sympathie des Romains remédia à tout cela, et, sans parler des étrangers, religieux ou laïques, qui vinrent se mettre à la disposition des soldats, nombre de Romains s'offrirent aimablement comme commissionnaires, et, pour ma part, des amis inconnus me rendirent alors de réels services, allant porter des lettres jusqu'au centre de Rome, et s'acquittant fidèlement de missions délicates acceptées avec empressement.

désolée se succédaient; on se surprenait à rêver des projets chimériques pour éluder la capitulation, et ne pas quitter Rome et le service du Saint-Père; on s'irritait, on cédait au chagrin; puis, la pensée remontant à Dieu, on retrouvait en soi la force du sacrifice et de la résignation; et, comme pour résumer dans un souvenir unique tous ceux qu'on voulait emporter de la ville tant aimée, il n'est peut-être pas un seul des soldats pontificaux qui ne soit allé ce jour-là prier une dernière fois dans Saint-Pierre. Là était le tombeau de ces Apôtres dont on avait vainement défendu le successeur; là, on avait tant de fois vu le noble visage de Pie IX, reçu sa bénédiction; sous ces voûtes, on avait vu cette année même défiler le long cortége de l'episcopat catholique; et au moment de quitter Rome, pour bien longtemps peut-être, on voulait admirer encore les merveilles de sa grande basilique, y réveiller encore les anciens souvenirs, s'y fortifier encore par une prière suprême. Certes, Saint-Pierre a vu dans son enceinte de bien plus nombreux et plus illustres pèlerins; jamais il n'en a vu de plus tendres et de plus fervents, et jamais autour du tombeau des Apôtres plus ardentes prières ne s'élevèrent en faveur de Pie IX et ne sortirent de cœurs plus dévoués.

Au milieu de ces tristesses et de ces préoccupations s'écoulaient les heures, et le moment du départ approchait.

Dans la matinée cependant, comme si rien n'eût été changé à Rome, on avait été au rapport dans les différents régiments, et, à celui des zouaves, le colonel Allet s'était montré aussi calme que dans son logement près de Sant' Andrea della Valle. Il avait réparti entre les différentes compagnies une somme d'argent considérable que le Saint-Père avait fait remettre aux troupes pour qu'elles pussent, à ses frais encore, subvenir à leurs premiers

besoins [1]. Là aussi, il avait donné connaissance de cet ordre du jour, bref et si plein de cœur et de dignité, par lequel le général Kanzler annonçait le licenciement de l'armée romaine :

« OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS !

« Le moment fatal est venu, où nous devons nous séparer et abandonner par la force ce service du Saint-Siége qui, plus que tout au monde, nous tient tant à cœur !

« Rome est tombée! mais, grâce à votre courage, à votre fidélité, à votre admirable union, elle est tombée avec honneur.

« Quelques-uns d'entre vous se plaindront sans doute de ce que la défense n'ait pas été plus prolongée ; mais une lettre de Sa Sainteté [2] éclaircira tout. Ce témoignage de l'auguste Pontife sera la consolation de tous, et la plus belle récompense que nous puissions obtenir dans les circonstances actuelles. — Je dois également vous faire connaître que, séparée par la violence de son armée, Sa Sainteté a daigné vous délier de tous vos serments militaires.

« Adieu, mes chers compagnons d'armes! N'oubliez pas votre chef, qui conservera de vous tous un grand et impérissable souvenir.

« Rome, 20 septembre 1870.

« *Le général pro-ministre des Armes,*
« KANZLER. »

1. Cette largesse ne fut pas inutile, vu la manière dont le gouvernement piémontais traita ses prisonniers.

2. C'est celle du 19, adressée au général Kanzler, et qui était restée jusqu'alors inconnue aux soldats.

Le colonel adressa lui aussi quelques paroles d'adieu aux sergents-majors réunis autour de lui pour la dernière fois, et termina le rapport par ces mots : « Prenez « chacun votre livret, mes enfants; on ne sait ce qui « peut vous arriver. Vous avez fait votre devoir, on ne « peut rien demander de plus! [1] »

Comme on vient de le lire, le Saint-Père avait délié ses soldats du serment de fidélité envers lui; ce fut une pensée toute paternelle qui l'y détermina : il savait que, rentrés dans leurs pays déchirés par une guerre qui mettait tout le monde sous les armes, les Français et les Allemands auraient le légitime désir d'offrir à leur patrie des services que celle-ci réclamerait d'ailleurs, et il voulut les délier de tout engagement pris vis-à-vis de lui, pour leur permettre d'écouter leur patriotisme sans hésitations ni scrupules.

Dans la matinée, le chargé d'affaires de France, M. Lefebvre de Behaine, vint, sur la place Saint-Pierre, annoncer à ses compatriotes qu'ils seraient, officiers et soldats, rapatriés par les soins du gouvernement français. C'était une bonne nouvelle que tous accueillirent avec joie. Ce n'était pas, au reste, le seul service qu'on dut au chargé d'affaires de France. C'est à ses efforts et à ses représentations que l'armée romaine dut aussi de ne pas être triomphalement promenée par les rues de Rome, en butte aux insultes des garibaldiens [2]. M. de Behaine,

1. Voir aux *Pièces justificatives*, nos XLVIII et XLIX, les adieux du général de Courten et du colonel Allet aux soldats placés sous leurs ordres.

2. On avait projeté de nous faire traverser toute la ville de Rome, le matin du 21, avant de gagner la porte San-Pancrazio; et des affiches placardées dans la nuit sur les murailles donnaient l'itinéraire du chemin que les troupes pontificales devaient parcourir ainsi, et invitaient les Romains à se trouver sur notre passage pour nous faire *leurs adieux*.

pendant ces jours douloureux, montra un cœur à la hauteur des circonstances, et s'acquît des droits impérissables à la reconnaissance de tous.

L'heure du départ était enfin venue. Chacun avait pris ses rangs, et l'ordre de marche allait être donné..... quand une scène se passa dont le souvenir seul à trois ans d'intervalle me fait encore tressaillir et met des larmes dans mes yeux.

Depuis la veille, que nous étions au pied du Vatican, les yeux s'étaient bien souvent levés vers les fenêtres du Pape, mais sans l'y voir apparaître. Ne le verrait-on plus ? Devrait-on quitter Rome et l'y abandonner sans emporter de lui une bénédiction dernière ? Le général Kanzler et Mgr Daniel se firent les interprètes de la pensée de tous, et se rendirent au palais pour transmettre cette prière au Saint-Père. Les camériers voulurent faire quelques objections : le Pape était déjà si éprouvé, il fallait lui éviter une pareille émotion, etc. [1] Ce fut en vain. On allait partir et les premiers rangs de la légion s'ébranlaient déjà, quand Pie IX ouvrit lui-même une fenêtre et qu'on l'y vit paraître entouré de quelques prêtres. Debout, il étendit les bras, comme pour serrer tous ses enfants sur son cœur, leva vers le ciel sa tête et ses mains tendues, puis fit le signe de la croix, et commença la grande bénédiction solennelle : *Benedictio Dei Omnipotentis*...

C'est cette promenade, imitée du cortége triomphal des anciens Romains, que M. de Behaine parvint à empêcher. Qui peut dire ce qui fût arrivé sans son intervention ? Les outrages dont on avait, la veille, abreuvé nos camarades prisonniers, se seraient certainement renouvelés. Mais nous avions des armes, et n'eussions pas souffert ces injures. Qu'eût fait, dans ce cas, l'armée italienne ? et combien de sang peut-être eût été répandu !

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

« *Vive Pie IX!* » s'écrièrent d'un seul cri spontané, unanime, tous les soldats, « *vive Pie.IX!* » et, dans un indicible transport, les dragons, les artilleurs déchargèrent en l'air leurs carabines comme pour une dernière salve d'honneur; on agitait les képis; les uns présentaient les armes, d'autres les levaient fiévreusement; tous les yeux avaient des larmes, les sanglots coupaient la voix et se mêlaient à ce cri de : *Vive Pie IX!* qui montait toujours, s'élevant du cœur des soldats jusqu'au trône de Dieu. La foule qui était sur la place, ceux qui étaient aux balcons et aux fenêtres, agitant leurs mouchoirs, partageaient la même émotion, répétaient le même cri : « Vive, vive Pie IX!... » Ah! les années pourront passer nombreuses; les témoins de cette scène ne l'oublieront jamais!

Et le Pape? C'en fut trop pour son cœur. Les dernières paroles de la bénédiction finirent dans un sanglot; il étendit encore, puis leva les bras au ciel, et se laissa tomber à demi-évanoui dans les bras de ceux qui l'entouraient.

O saint et bien-aimé Pontife! Dieu vous a donné des épreuves aussi grandes que votre courage, et il fait monter vos malheurs à la hauteur de vos vertus; mais il a mis aussi dans le cœur de vos soldats un dévouement égal à votre amour pour eux. Ainsi qu'un souverain, vous êtes resté pour nous un père, et, fiers de vous appartenir, nous respecterons toujours ce serment de fidélité dont vous nous avez déliés. Nos vies, que nous n'avons pu sacrifier pour défendre vos droits, vous demeurent à jamais consacrées, et sans cesse et partout, dans le cri de : *Vive Pie IX!* nous verrons le cri du ralliement et la parole de l'amour !

Les fenêtres du Vatican s'étaient refermées. Quand un peu de calme se fut rétabli, le signal fut donné et le défilé commença, la légion en tête, puis les carabiniers suisses,

puis les zouaves, la ligne, les cacciatori, les autres corps indigènes, et enfin l'artillerie. Salués encore des fenêtres par les habitants du quartier [1], on s'avança en silence jusqu'à la porte Angelica; mais là, en revoyant ces travaux inutiles de défense, cette porte, ces murs de Rome, une émotion nouvelle saisit encore les soldats, et, l'âme en proie à mille tristesses, ils firent lentement le tour des jardins du Vatican, de Saint-Pierre, de la cité Léonine, jusqu'à la porte San-Pancrazio. Quand le Pape Léon IV avait élevé contre les Sarrasins les murs de cette cité, il les avait suivis de même, après leur achèvement, dans le pompeux cortége d'une procession solennelle. Aujourd'hui cette même enceinte voyait passer autour d'elle une autre procession, et combien différente, hélas!

A la porte San-Pancrazio se trouvaient, au milieu d'un brillant état-major, les généraux Cadorna, Bixio, Masi, Corte, Chevilly, Pezio di Vecchi, etc.; avec eux était — faut-il le dire? — aussi le comte d'Arnim! La Prusse, en sa personne, triomphait ainsi des malheurs de Pie IX. Nos généraux de Courten et Zappi se tenaient à pied à côté des officiers piémontais. La musique italienne jouait ses fanfares, les soldats ennemis présentaient les armes, et les nôtres passaient au milieu d'eux, plus fiers de regard et d'attitude que leurs vainqueurs [2], enseignes déployées et les armes hautes [3].

1. Entre les portes Angelica et San-Pancrazio, quelques charretiers qui seuls se trouvaient sur la route déserte, demeurèrent tête nue, et rendant un dernier hommage aux troupes pontificales.

2. Ceux-ci ne cachaient pas leur sentiment d'admiration un peu envieuse pour l'armement et l'équipement de nos soldats.

3. Plusieurs, en passant devant l'état-major, saluèrent les soldats d'un : *A revoir! à bientôt à Rome!* Bixio, exaspéré, s'irrita contre Cadorna qui supportait ce que lui nommait une insolence, et éclata en reproches acerbes contre les généraux romains qui se trouvaient près de lui. Pendant ce temps, du haut des remparts, quelques garibaldiens

Après ce défilé, on dut traverser la villa Belvedere, à droite de la route de Civita-Vecchia; c'est là qu'on rendit les armes, et avec quelle douleur! Je n'essaierai pas de le dire.

Pendant ce temps, Pie IX, revenu de sa première émotion, se promenait à grands pas dans les *stanze* de Raphaël, où il avait cherché la solitude. Le général Kanzler fut introduit près de lui avec Mme Kanzler et le R. P. Vannutelli. Ils l'y trouvèrent qui marchait silencieux, la tête inclinée et les yeux tout humides. Ils se jetèrent à ses pieds. « Le Pape, dit le Père Vannutelli, semblait extraor- « dinairement souffrant et épuisé; cependant l'expres- « sion de son visage était calme et pleine de bonté. Il « interrogea ma sœur, qui fondait en larmes, et la ques- « tionna sur l'hôpital où elle avait passé la journée de la « veille, sur les blessés, sur leur nombre, leurs blessures, « les secours dont ils auraient besoin. *Les pauvres en-* « *fants!* ajouta-t-il, *puisse Dieu les récompenser!.....* « *Ç'a été là un grand crime, et il doit retomber sur* « *la tête de ceux qui l'ont entrepris* [1]*!* »

Les soldats pontificaux (puis-je encore dire l'armée ?) auraient dû prendre au pont de San-Paolo le train pour gagner Civita-Vecchia. La chose avait été ainsi réglée, et quelques personnes, dames et aumôniers, attendaient nos troupes à cet endroit; mais ce point était voisin du Trastevere; pour l'atteindre, il fallait se rapprocher de ce quartier et de la porte Portese, et Bixio craignait une démonstration des Trasteverins en notre faveur; il exigea donc que cet itinéraire fût changé et que les troupes allassent à pied jusqu'à Ponte-Galera (23 kilomètres de Rome).

auxquels on en avait laissé l'accès libre, insultaient impunément nos soldats et leur lançaient des pierres.

1. *Der Italienische raubzug wider Rom.*

« Je tiens, écrit le Père de Gerlache, je tiens ce renseigne-
« ment d'un major piémontais dirigeant le convoi com-
« mandé, avec qui j'attendis au pont de fer depuis midi
« jusqu'à cinq heures [1]. »

En conséquence, on se rendit à Ponte-Galera, traversant ainsi une partie de la campagne romaine et recueillant au début de cette marche les insultes et les huées des soldats de Bixio qui couronnaient les murs des jardins et des champs voisins de la villa Belvedere. Ils honorèrent spécialement de leurs sifflets le R. P. Doussot, aumônier, que son costume de dominicain faisait remarquer entre tous [2].

A Ponte-Galera, l'on fit une longue halte, en attendant l'arrivée du train; un peu auparavant, on avait perdu de vue la coupole de Saint-Pierre, et, comme ces anciens pèlerins qui, au retour, s'arrêtaient et s'agenouillaient encore sur la dernière colline d'où ils pouvaient apercevoir le sanctuaire qu'ils avaient visité, ainsi, avant de voir disparaître à l'horizon le dôme de saint Pierre et les collines de Rome, chacun s'était retourné pour les saluer d'un dernier regard et leur envoyer une dernière pensée d'amour.

Le train, ou plutôt les trains — car il y en avait plusieurs — n'arrivèrent que tard à Ponte-Galera; il était minuit quand on atteignit Civita-Vecchia, où, dans la gare même et sous les yeux de quelques insulteurs [3], on

1. *Les derniers jours de l'armée pontificale.*

2. Les Prussiens qui le firent prisonnier au combat d'Ivré-l'Evêque où il s'était avancé trop loin, et qui le relâchèrent deux jours après, lui témoignèrent, eux du moins, plus de respect.

3. C'étaient quelques bourgeois admis dans la gare. Je vois encore l'un d'entre eux, qui, la face convulsée, s'adressait à moi et m'exprimait, avec les gestes les plus expressifs, la joie qu'il aurait à me voir décapiter et à me déchirer en morceaux.

fut divisé par nationalités, puis conduit entre baïonnettes, les uns dans les forts, d'autres au bagne ou au lazaret [1]. On y resta sans nourriture [2]; et les officiers, qui furent tous conduits à une mauvaise caserne où ils passèrent la nuit, ne furent pas mieux traités. Pour les soldats indigènes, amenés à Civita-Vecchia seulement le matin du 22, après être demeurés toute la nuit en wagon, ils ne firent que traverser la gare, et repartirent aussitôt pour la place d'Alexandrie, saluant d'un dernier *Viva Pio IX!* les murs de Civita-Vecchia, qui renfermaient leurs compagnons. Le lendemain enfin, 23, y arrivèrent à leur tour les compagnies faites prisonnières à Rome, et qui furent, elles aussi, mises dans les forts ou au lazaret. Mais nous ne voulons pas parler des souffrances que l'on eut à Civita-Vecchia. On avait cessé le feu au milieu du combat, on avait vu tomber Rome, on en avait été chassé, licencié, séparé de Pie IX, on avait livré les armes; après ces douleurs, qu'importait désormais tout le reste ?

A Civita-Vecchia se trouvait le consul de France, M. de Tallenay, qui, dès le matin du 22, vint visiter les officiers pontificaux, parmi lesquels était le général de Courten. Voyant le délaissement où tous, officiers et soldats, étaient abandonnés, il se hâta de leur envoyer des vivres, comme fit aussi M. Pascal, de Marseille, dont le dévouement à Rome est assez connu. Peu après, M. de Tallenay revint avec le capitaine Briot, commandant la frégate l'*Orénoque;* de concert avec M. Lefebvre de Behaine, il avait obtenu que les officiers français fussent

1. Les Français, au lazaret; les Belges, Hollandais et Anglais, au bagne, etc. Les Canadiens partirent de suite pour Livourne et l'île d'Elbe.

2. Ce ne fut que le 24, que, du moins au lazaret, les soldats reçurent les rations de vivres et le prêt que les Italiens leur auraient dû donner dès le 21.

provisoirement transportés à bord de l'*Orénoque*, d'où ils seraient ensuite transbordés sur les paquebots des messageries françaises, au fur et à mesure des arrivages [1]. Avec eux, le général de Courten, le colonel Allet, le lieutenant-colonel Castella et quelques autres officiers suisses, ainsi que des officiers de zouaves, italiens ou étrangers, s'embarquèrent sur l'*Orénoque*. Les commissaires piémontais voulurent les réclamer comme n'étant pas Français; mais ce fut en vain. « Il est trop tard, répondit « M. de Tallenay, la France ne rend pas ce qui est à « l'abri de son pavillon [2], » et, de son côté, le commandant Briot répondait : « Messieurs, vos prisonniers sont « maintenant en France, ils ne vous appartiennent « plus! » Et c'était sur un navire peu armé, au milieu de toute la flotte cuirassée italienne, que l'on tenait ce langage, quinze jours après Sedan!

Que MM. Lefebvre de Behaine, de Tallenay, Briot, Hennessy, attaché, et Deshorties de Beaulieu, chancelier de la légation de France, reçoivent ici l'hommage de reconnaissance qui leur est dû. Catholiques et Français, les uns et les autres ont montré à Rome et à Civita-Vecchia, pour les soldats du Pape, un dévouement empressé et leur ont rendu tous les services qui dépendirent d'eux, avec autant de zèle que de fermeté.

C'est le 25 que, grâce à leurs soins, les Français purent s'embarquer à bord de l'*Ilyssus*, et partirent pour la France. On connaît ce qu'y firent les zouaves pontificaux [3]. La légion d'Antibes, qui forma le 46e de marche,

1. Quelques-uns purent dès le jour même être embarqués sur le *Vatican*, dont le commandant, M. Capefigue, fut plein de prévenances pour eux.

2. De Kersabiec, *Les Italiens à Rome.*

3. Voir *La campagne des zouaves pontificaux en France*, par le capitaine Sauveur Jacquemont.

sut aussi se faire honneur à l'armée de l'Est, où elle fut mise à l'ordre du jour, et beaucoup de carabiniers suisses vinrent, de leur côté, prêter leurs services à la France avec le brave colonel Castella. Mais cette histoire ne nous appartient plus. Quant aux soldats des autres nationalités, étrangers ou Italiens, ils furent longuement promenés à travers l'Italie, et bientôt nous dirons quelques mots de leurs souffrances et du respect porté par l'Italie aux capitulations du 20 septembre.

Disons seulement, en revenant quelque peu en arrière, que la séparation des soldats par nationalités avait été émouvante; ces jeunes hommes de races et de langues diverses [1] ne formaient plus qu'une famille, et c'étaient des frères qu'on séparait violemment. En quittant Civita-Vecchia, tous saluèrent encore Pie IX d'une acclamation dernière. C'était le nom d'un père qu'on apprend à proférer tendrement dès les premiers temps de l'enfance, et qui revient encore se poser sur les lèvres au dernier jour, après avoir illuminé toutes les heures solennelles de la vie.

Telle fut la chute de Rome. Ainsi s'accomplit, par le mensonge, la duplicité et la violence, l'annexion de Rome à l'Italie. « La manière dont on l'exécuta, ne fut assuré« ment ni noble ni généreuse [2]. »

Il restait cependant aux Piémontais à jouer le dernier acte de leur drame, en faisant sanctionner par un plébiscite menteur leur usurpation criminelle. Le récit de cette solennelle imposture et des moyens qui l'amenèrent, des

1. Jamais peut-être l'armée romaine n'avait, autant qu'en 1870, compté dans ses rangs de représentants de nationalités différentes. Il semblait que tous les peuples du monde catholique eussent voulu envoyer leurs députés se grouper autour du trône pontifical au jour de sa ruine, pour lui rendre un dernier hommage.

2. Rüstow, *Histoire de la guerre 70-71*.

désordres qui effrayèrent Rome et des traitements dont on poursuivit l'armée romaine déjà licenciée, fera l'objet du livre suivant et terminera cette douloureuse histoire.

LIVRE QUATRIÈME

LE PLÉBISCITE

LIVRE IV

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES HEURES DE LA LIBERTÉ

Rome est aux mains des Italiens; prisonnières ou concentrées dans la cité Léonine, seul coin de terre où flotte encore le drapeau du Pape, les troupes pontificales ont évacué la ville qu'occupent seuls les Piémontais; la cité éternelle a vu briser ses chaînes, elle rentre en possession d'elle-même et de *sa liberté,* et, sans doute, c'est avec la dignité d'un grand peuple accomplissant un grand acte qu'elle va inaugurer cette nouvelle phase de sa vie... D'après les écrivains piémontais, l'arrivée des troupes italiennes fut accueillie avec une joie « universelle, en« thousiaste, indescriptible [1]. » Dans l'*Italia militare,* Edmondo de Amicis fait une description vraiment enchanteresse de cette entrée : « L'enthousiasme est à son « comble; il n'y a pas de paroles humaines qui puissent

1. *Roma degl' Italiani.*

« l'exprimer [1]. » Rome entière était en liesse, acclamant, applaudissant; le soir une illumination, spontanée, générale et splendide, prolongeait jusque dans la nuit cette triomphante ivresse, et tout cela se faisait *avec l'ordre le plus parfait*. On y avait d'ailleurs pourvu à l'avance. « Toutes les mesures sont prises, écrivait la veille la « *Gazzetta ufficiale,* pour que, si les troupes doivent en-« trer d'assaut dans Rome, on ne cause à la ville que « les moindres dommages possibles, et que l'on conserve « le plus grand ordre. » C'est ce que le général Cadorna dit aussi dans son *Rapport,* et il semble avoir été satisfait du résultat obtenu; car, dans sa première proclamation aux Romains, il engage ceux-ci à « continuer à garder *l'ordre admirablement conservé jusqu'alors.* » De son côté, un écrivain piémontais dit que « ce qui frappe à « Rome, c'est *l'ordre* admirable avec lequel s'opère une « transformation aussi radicale. Il n'y eut pas de désor-« dres populaires; à peine quelque fait isolé *de faible* « *importance;* la ville éternelle, qui jadis fut reine du « monde, reprend sa liberté avec une sorte *de calme* ma-« jestueux [2]... » — O d'Azeglio! que n'êtes vous là, pour vous écrier de nouveau « qu'on ment aujourd'hui comme on n'a jamais menti? » L'ordre gardé à Rome! un calme majestueux! à peine quelque fait isolé et de faible importance!..... Hélas!...

Tant qu'avait duré l'attaque, Rome était en effet demeurée calme. Vers la fin de la matinée, cependant, quelques petits groupes d'une douzaine de libéraux s'étaient montrés ici et là, agitant de petits drapeaux tricolores qu'ils remettaient dans la poche aussitôt qu'ils croyaient entendre approcher une patrouille. Chassés d'un endroit,

1. Balbiani, *Storia della campagna di Roma.*
2. *Roma degl' Italiani.*

ils allaient dans un autre faire leurs inutiles démonstrations; à la place d'Espagne, ils avaient attaché un drapeau à l'une des statues qui ornent la base de la colonne de l'Immacolata, et ils dansaient autour une sorte de ronde; puis, dès que paraissaient quatre gendarmes, ils se sauvaient par la piazza Mignanelli ou les escaliers de la Trinità de' Monti. Rien autre, jusqu'à l'entrée des Italiens, et c'était assurément peu de chose [1].

Mais aussitôt que, la résistance des troupes pontificales ayant cessé, l'entrée de Rome eut été ouverte, alors se précipita dans la ville un flot de garibaldiens, de sectaires, d'émigrés, de gens de toute sorte, qui depuis quelques jours escortaient l'armée italienne. Quelques-uns parmi eux appartenaient aux classes élevées, comme le duc Sforza Cesarini, un fils du prince de Piombino, Emmanuele Ruspoli, un prince Odescalchi, lesquels s'étaient trouvés compromis dans les mouvements de 1860 ou de 1867, et que nous ne confondons pas avec le reste; mais la plupart des nouveaux venus, émigrés romains ou rebut de l'Italie, n'étaient qu'un ramassis de vauriens, et les Italiens eux-mêmes ont dû le reconnaître [2]. Les loges maçonniques avaient aussi fourni leur appoint, ap-

1. *Bombe e cannonale.*

2. Le député Fambri dit qu'en allant à Rome ces gens ont rendu la tranquillité au reste de l'Italie. — La *Nazione,* journal florentin, écrivait le 24 septembre que « Rome est livrée comme *res nullius* en proie « à tous les *impresarii* de désordre et d'agitation, à tous les brouillons « politiques, à tous les spéculateurs d'anarchie, qui battaient le pavé « des cent villes d'Italie...... On dirait, ajoute-t-elle, que le gouverne-« ment a voulu faire de Rome le réceptacle des misères du reste de « l'Italie » (Amori, *L'Esercito pontificio*). Et, de son côté, la *Fanfulla* se demandait « comment il se faisait que, sitôt les portes de Rome ou-« vertes, tant de gibiers de potence s'y fussent jetés? C'est bien simple, « répondait ce journal, ils se sont souvenus que la Rome de Romulus « était *l'asylum infame* de tous les vagabonds de son temps. » Voir *Der Italienische raubzug.*

pelé à Rome par le grand-maître L. Frappolli [1]. Tous ces agitateurs et ces patriotes pouvaient être au nombre de quatre à cinq mille. Dans les journées du 20 et du 21, plusieurs trains en amenèrent de nouveaux, qui grossirent les phalanges de ceux qui étaient entrés par les portes du Peuple et Pia, avec les troupes, et s'étaient répandus avant elles dans la ville [2]. Comme nous l'avons indiqué ailleurs, tout ce monde s'adjoignit dans Rome quelque lie de populace et une partie des juifs du Ghetto, oublieuse des bontés de Pie IX et de la reconnaissance qui lui était due. Faut-il ajouter qu'à eux s'étaient aussi mêlées des femmes de mauvaise vie, et qu'elles se montrèrent parmi les plus ardents fauteurs de désordres? Voilà ceux qui, à la porte Pia, au Pincio, à la place Colonna, avaient insulté et maltraité les prisonniers; voilà ceux qui portèrent dans Rome le désordre et le trouble. Pour les Romains, ils demeurèrent étrangers à ces bandes et à leurs excès. Dès le lendemain, la *Nazione* accusait leur indifférence antipatriotique; le député Bonghi s'en plaignait peu après dans la *Perseveranza,* et la *Fanfulla* devait avouer que « c'est une chose indubitable que « les désordres de Rome ne venaient pas des Romains, « tandis que ceux qui les excitaient étaient des *Romains* « *d'occasion,* accourus dans la ville éternelle de toutes les

1. Quelques jours auparavant, celui-ci avait écrit à toutes les loges italiennes : « Très-chers frères, le gouvernement italien prend posses-« sion de Rome. — Le grand-orient de la maçonnerie en Italie et dans « ses colonies a décidé qu'il s'y établirait sans retard. J'ai, en consé-« quence, transmis des ordres pour sa translation de Florence à Rome, « capitale définitive de la nation. » *Indépendance belge,* 17 septembre 1870.

2. Un grand nombre arrivaient et circulaient dans les rues avec de petits paquets qu'ils portaient dans des mouchoirs, comme gens qui font une excursion de quelques jours.

« provinces de notre Péninsule [1]. » Nous avons tenu à établir ce fait, car il a son évidente importance, et il convient de laisser à chacun la responsabilité de ses actes : aux Romains, l'honneur de leur calme ; aux soldats italiens, la complicité de leur tolérance ; aux *Romains d'occasion,* la honte de leurs excès !

Aucune police ne restait d'ailleurs pour réprimer ces derniers. Les gendarmes pontificaux s'étaient, de beaucoup de points, repliés par ordre sur la cité Léonine ; ailleurs, au Capitole, qu'ils occupaient avec une compagnie de carabiniers (capitaine Süssmeier), à la place de Venise, à la caserne San-Marcello, au Corso, ils avaient dû faire usage de leurs armes contre les menaces et les attaques des *patriotes,* qui avaient été facilement repoussés et avaient fait quelques pertes [2]. Mais l'arrivée des troupes italiennes avait obligé les gendarmes à déposer les armes comme ils le firent à San-Marcello, ou à se retirer dans la cité Léonine. La gendarmerie italienne qui aurait dû les remplacer aussitôt, ne le fit pas ; elle fut vainement attendue, et son absence favorisa tous les excès, que parfois les soldats italiens réprimèrent, mais dont le plus souvent ils restèrent impassibles témoins [3].

1. Amori, *L'Esercito pontificio*.

2. Les gendarmes ne faisaient en cela que leur devoir puisqu'ils avaient pour consigne de réprimer tout désordre et toute émeute.

3. A San-Marcello, les gendarmes furent attaqués par des *patriotes,* qui voulurent enfoncer les portes de la caserne, malgré un peloton de ligne à l'arrivée duquel les gendarmes avaient arboré le drapeau blanc, et qui ne cédèrent qu'à l'arrivée et aux efforts d'Emmanuele Ruspoli, officier d'ordonnance du roi. (Voir Bartolini, *Presa di Roma.*) — Au Capitole, les gendarmes et les carabiniers durent faire usage de leurs armes contre les *patriotes,* qui prirent la fuite. Deux bataillons de bersaglieri survenant, les pontificaux restèrent sur la défensive ; puis, après l'envoi de parlementaires et après avoir reçu les ordres du ministère, ils se retirèrent, évacuant le Capitole qui fut occupé par un régiment d'infanterie italienne. Un drapeau tricolore fut attaché à la statue de Marc-

Nul ne les contrariant, les *patriotes* purent donc se livrer à tous les désordres, et faire librement toutes leurs manifestations nationales. « Les *sentiments patriotiques* « du peuple romain ont enfin trouvé l'occasion de se « faire jour, et ils l'ont fait comme un torrent impé- « tueux, rompant digues et barrières et renversant tout « ce qui s'oppose à son passage. »

A peine entrées dans Rome, ces hordes de *patriotes* s'y répandirent de tous côtés, courant dans les rues, armées de bâtons, de revolvers, et parfois d'armes enlevées aux prisonniers pontificaux, tapageant, excitant à les joindre tous ceux qu'elles rencontraient, désarmant, conspuant, outrageant, maltraitant les soldats romains, gendarmes ou squadriglieri, qu'elles trouvaient isolés ou en faibles patrouilles, en blessant plusieurs, en tuant quelques-uns et se partageant leurs dépouilles.

Le commandant de place, colonel Lopez, rencontré par ces bandits à la place Sciarra, quand, avec quelques officiers, il se rendait en voiture à la Pilotta, fut assailli et ne dut son salut qu'à l'énergie de son cocher et à la rapidité des chevaux. Deux aumôniers qui, avec une escorte de soldats italiens, accompagnaient un zouave blessé, étendu mourant dans une voiture, sont, ainsi que le blessé, insultés, conspués, battus, près de la fontaine de Trevi [1]. D'autres prêtres reçoivent des insultes pareilles, malgré la croix de Genève qui devrait les faire respecter [2].

Aurèle; la cloche du Capitole, mise en branle; et les couvents voisins furent cernés comme asile présumé des soldats pontificaux. Voir *Der Italienische raubzug*; et Balbiani, *Storia della campagna di Roma*.

1. *Bombe e cannonate.*

2. Nous ne pouvons passer sous silence le fait odieux des *patriotes* qui crevèrent les yeux à un zouave allemand. L'arrivée à Insprück de cette malheureuse victime des bandits est racontée par la *Voix du Tyrol*, n° du 17 octobre. (Voir *Der Italienische raubzug*.) — A la caserne de Santa-Marta, les Piémontais ayant trouvé le zouave Delva qui,

Le lendemain, des scènes analogues se renouvelèrent, car les désordres remplirent ces deux journées du 20 et du 21, et, pour éviter de pénibles répétitions des mêmes récits et des mêmes horreurs, nous réunissons ici ce qui se fit pendant ces quarante-huit heures. Les excès du 21 eurent même quelque chose de plus violent encore ; car, sans parler des nouveaux patriotes versés ce jour-là dans Rome par le chemin de fer, les portes des prisons furent ouvertes aux détenus politiques, et, confondus avec ceux-ci, à de nombreux malfaiteurs. Dès le soir du 20, on entendait ces détenus crier aux Piémontais par les fenêtres des prisons « qu'ils eussent à venir en aide aux libé-« raux leurs compagnons [1], » et, quand arriva une commission pour vérifier leurs titres, la plupart des voleurs et des criminels de toute sorte se fit élargir sous le nom de détenus politiques. C'est ainsi que la liberté fut rendue à un certain capucin de Recanati, fra Amadeo C....., que des crimes honteux avaient fait emprisonner à San-Michele [2]. Couverts encore de la livrée de l'infamie, on vit alors des forçats délivrés passer, portés triomphalement dans les rues [3], et cet élément nouveau mêlé aux hordes patriotiques n'y pouvait apporter qu'une nouvelle ardeur pour de nouveaux excès.

Insulter des soldats ou des prêtres, c'était trop peu encore : il fallait du sang, et l'on en répandit. Ces deux

malade, y était demeuré comme planton, ils le laissèrent quarante-huit heures dans une sorte de cachot, avec de l'eau et du pain. Le médecin, qui ne vint le voir que le 22, lui ayant reconnu la petite vérole et ordonnant son transfert à l'hôpital, des *patriotes* assaillirent Delva dans le trajet, le chargèrent à coups de pied et de poing, et allèrent jusqu'à lui brûler la figure avec leurs cigares allumés. *(Les derniers jours de l'armée pontificale.)*

1. *Der Italienische raubzug,* qui cite la *Capitale* du 23 septembre.

2. *Der Italienische raubzug.*

3. *Id. — Roma degl' Italiani.*

jours et ces deux nuits horribles comptèrent, dit-on, près de quatre-vingts assassinats. Que l'on ait alors réellement jeté dans le Tibre une sœur de charité avec les deux blessés qu'elle accompagnait, ou qu'ailleurs on ait tué un jésuite et le blessé qu'il voulait sauver, on l'a raconté, et je n'oserais l'affirmer. Mais, via dell'Umiltà, place della Rotonda, etc., on tua des soldats isolés. Ici, des bandits arrachent à des soldats piémontais un prisonnier qu'ils massacrent [1]. Là, un squadrigliere, poursuivi par des patriotes, est tué d'un coup de feu par un bersagliere [2]. Dans la nuit, Alessandrini, employé des prisons, est mis à mort à coups de pierre [3]. Dans le fleuve, on noie deux squadriglieri. La mort même n'était pas respectée. Des cadavres ont été insultés, lacérés; à l'un, on coupe les deux bras; dans le sang d'autres, on trempe des mouchoirs qu'on attache à des bâtons et l'on promène triomphalement ces hideux drapeaux rouges..... Mais de telles horreurs devaient être encore dépassées, et il fut donné à l'un d'entre nous de rencontrer dans une rue une troupe endiablée, qui portait en triomphe un bâton recouvert d'une veste de zouave, et où était plantée la tête d'un de nos camarades, détachée de son cadavre et coiffée d'un képi. On dit encore que des cannibales....... Mais jetons un voile sur ces choses, et rappelons plutôt que l'intervention des soldats italiens put arracher à la mort un certain nombre de victimes.

Le pillage se mêlait à l'assassinat, et les juifs du Ghetto dont plusieurs s'étaient joints aux bandits étrangers, surent en profiter. Les casernes et les locaux affectés à l'armée et à la police furent visités et dépouillés. Tout ce

1. *Der Italienische raubzug.*
2. *Bombe e cannonate.*
3. *Der Italienische raubzug.*

qui pouvait être enlevé le fut, armes, effets, lits de fer, matelas; on emportait jusqu'aux portes, jusqu'aux boiseries des fenêtres, jusqu'aux ferrements qu'on arrachait des murailles [1]. Les juifs achetaient à vil prix ce qu'ils n'avaient pas pris eux-mêmes, et l'on vit vendre à 0,50 centimes un fusil Remington [2]. Dans les bureaux de police, *Presidenze de'Rioni*, le butin était d'une autre sorte. On s'y empara des registres contenant les noms et les dossiers des criminels, bandits et gens dangereux; on les déchira sous les yeux indifférents des soldats du poste voisin; on les brûla, et, quand ils furent anéantis, on se sentit le cœur allégé [3]. Ce fait ne suffirait-il pas à montrer quels éléments composaient les bandes des patriotes?

Mais ce n'étaient pas seulement les établissements du gouvernement qu'on visitait de la sorte; les maisons particulières étaient également menacées. Au Corso, l'on enfonce la porte de Mme du Puget; via delle Vite, on insulte la maison de Mme de Kersabiec : MM. de Kersabiec et du Puget étaient officiers pontificaux [4]. Via Bonella, on envahit la maison d'une personne que son emploi retenait au Vatican; chevaux, voitures, linge, bijoux sont volés, et les meubles brisés sous les yeux de la femme de ce fonctionnaire romain; il en est de même dans d'autres maisons où, sous prétexte de rechercher des pontificaux qui n'y sont pas, on entre par la violence et où l'on se comporte en voleurs [5]. Plusieurs palais sont en danger. Il fallut, pour sauver le palais Theodoli, le mettre à la disposition de l'autorité militaire italienne, qui y logea un général; l'arrivée des troupes italiennes pré-

1. *Bombe e cannonate.*
2. *Der Italienische raubzug.*
3. *Id. — Bombe e cannonate.*
4. De Kersabiec, *Les Italiens à Rome.*
5. *Bombe e cannonate.*

serva seule aussi le palais Lancellotti où se trouvait la princesse, le palais Borghese où l'on essaya de brûler les armoiries de la maison; mêmes insultes, mêmes menaces devant le palais Patrizi, devant celui du sénateur marquis Cavaletti [1]. Les journaux catholiques attirent aussi l'attention; une troupe de *patriotes* vient pour piller l'imprimerie de l'*Osservatore romano*, et, chassée par un peloton de troupes au moment où elle en enfonçait les portes, elle quitte la place de' Crociferi pour courir à l'imprimerie Camerale (pontificale); elle y brise les armoiries papales placées au-dessus des bureaux du *Giornale di Roma*, troue à coups de pierres et de bâtons les fenêtres, les vitres, les rideaux, et, ne pouvant enfoncer la porte, veut y mettre le feu. Là encore, des troupes arrivèrent à temps pour chasser les pillards, quand ils avaient allumé déjà des tas de paille pris dans une écurie voisine [2].

Partout où se trouvaient les armoiries pontificales, les bandits les arrachaient et les brisaient. Celles qui étaient au palais Sciarra furent traînées dans la rue jusqu'au Collége romain, et, là, foulées aux pieds. « Voilà une par« tie de l'infaillibilité ! » criait un énergumène, en jetant en l'air un fragment de l'écusson. On s'attaqua même aux armoiries qui étaient aux portes des légations étrangères, à côté de celles des autres puissances. Au consulat de Suisse, les armes papales furent arrachées sans protestation du consul. A la légation de Portugal, elles furent également abattues; mais le ministre portugais, comte de Thomar, réclama aussitôt contre cette insulte, et le fit si hautement que le général Cadorna « se hâta de « donner de satisfaisantes explications à cette légation,

1. *Bombe e cannonate.* — *Der Italienische raubzug.*
2. *Bombe e cannonate.*

« et de prendre les précautions nécessaires pour empê-
« cher que l'on ne portât atteinte à d'autres consulats ou
« légations [1]. »

Dans les boutiques où se trouvait exposé le portrait du Saint-Père, on le faisait violemment disparaître, et l'on brisait ceux de ses bustes qui étaient exposés au Corso ou ailleurs [2]. On distribuait en même temps, pour les arborer aux fenêtres, des drapeaux tricolores arrivant d'Italie ou fabriqués au Ghetto. Les maisons qui n'en étaient point parées, étaient insultées et menacées. Et, avec l'ordre d'arborer ces drapeaux, on intimait celui d'illuminer le soir même. Devant les demeures où l'on supposait que se trouvaient des blessés ou des fonctionnaires pontificaux, le tapage redoublait. Le soir, devant les maisons qui ne s'étaient pas volontairement soumises à cette illumination forcée, on proférait des menaces, et des pierres lancées contre les fenêtres y portaient les volontés du *peuple romain*, quand aucun drapeau étranger ne protégeait l'habitation. C'est ainsi que le palais Altieri fut assez longuement assailli à coups de pierres [3]. L'illumination néanmoins n'eut rien de brillant le premier soir ; le Corso seul y fut un peu sérieusement éclairé et parcouru par une grande quantité de curieux assez calmes ; le reste de la ville n'eut qu'une illumination aussi mesquine que peu spontanée, et l'on dut recourir le lendemain à de nouvelles menaces et à des pressions nouvelles pour obtenir plus d'éclat dans cette manifestation spontanée de l'allégresse publique.

Si Rome était ainsi livrée partout aux désordres et à

1. *Gazzetta ufficiale* du 23 septembre. — *Bombe e cannonate.* — *Der Ital. raubzug.*
2. *Der Italienische raubzug.*
3. *Id.* — *Bombe e cannonate.* — *Rom's septembertage.*

l'effervescence d'une troupe de patriotes étrangers, il y avait dans la ville un point spécial où se faisaient, avec une certaine régularité, des excès plus nombreux encore. C'était aux abords du pont Saint-Ange. Trait d'union entre Rome et la cité Léonine, ce pont devait être traversé par ceux qui venaient visiter les soldats pontificaux et leur apporter des secours. Aussi — sans parler du poste italien, placé à la tête du pont, pour interner les pontificaux dans la cité, et qui ne prit part à ces désordres que pour les réprimer quand il le put — des bandes nombreuses stationnaient aux abords de la place qui précède le pont, aux entours de Tor di Nona, de la via Paola, via di Panico, etc., tous ceux qui allaient vers la cité, étaient aussitôt arrêtés, fouillés, dépouillés souvent de ce qu'ils avaient, et forcés la plupart du temps à rétrograder. On jetait au fleuve tous les vêtements et objets de valeur dont ils étaient chargés, en prétextant que ces effets civils étaient destinés à favoriser l'évasion de soldats pontificaux ; et, pour que les bandits ne perdissent rien cependant, et que les bénéfices du vol fussent unis aux dehors du désintéressement, tout cela était jeté dans le Tibre ; et des juifs, stationnant dans des barques près du pont, repêchaient aussitôt ce que le fleuve recevait [1]. Sans l'intervention des soldats italiens, le Tibre eut alors englouti aussi plus d'une victime, car on y voulait jeter également ceux qu'on prenait pour des soldats pontificaux déguisés : ainsi M. Schmitt, consul de Wurtemberg [2]. Un officier romain, en civil, M. X. de S... V... est reconnu, arraché de sa voiture, criblé de coups, frappé à la tête, dépouillé, et n'échappe à la mort que par l'aide des soldats

1. *Der Ital. raubzug.* — *Bombe e cannonate.* — Lehmann, *Lettres aux Juifs dispersés.*

2. *Rom's septembertage.*

italiens qu'il put appeler [1]. Un prêtre allemand, l'abbé W..., est insulté, menacé : « Voilà pour toi, prêtre mau« dit! » lui crie-t-on en lui crachant au visage; mais il se réclame de sa nationalité prussienne qui le fait dégager. Un aumônier, l'abbé Fischer, a grand'peine à n'être pas jeté au Tibre; Mgr Daniel est également insulté et menacé; le comte Schmissing Kerssenbrock, arrêté au pont, est insulté et frappé, mais des soldats, l'arrachant aux bandits, le mènent au poste, d'où un officier le reconduit à l'ambassade d'Autriche [2]. Bien d'autres encore eurent à subir de pareilles injures et à courir des risques pareils. Honneur donc aux Romains de toutes les classes et aux étrangers, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, ne craignirent pas de les braver pour venir à la place Saint-Pierre nous visiter et nous faire leurs adieux!

Au reste, si les abords du pont Saint-Ange attiraient spécialement la surveillance des patriotes, ils ne négligeaient pas pour cela de rechercher dans les autres parties de la ville les pontificaux déguisés. Ils poursuivirent ainsi et voulurent noyer un zouave qu'ils avaient reconnu près du palais Salviati [3]. Le lieutenant Bach et un autre officier romain, prisonniers et détenus à Termini, ayant été autorisés à en sortir sur parole, furent aperçus via de' Pastini, poursuivis par des bandits qui

1. *Rom's septembertage.*
2. *Der Italienische raubzug.*
3. C'était un gentilhomme westphalien qui, le soir du 20, avait réussi à sortir de la cité Léonine vêtu en religieux. Le lendemain, il fut reconnu lorsque, habillé en civil, il voulait regagner la cité. « Au fleuve le chien! » on le pourchasse; d'un coup de canne, il renversa l'un des bandits qui le serrait de près, un couteau à la main, et l'arrivée de soldats le dégagea. Le cas de légitime défense étant évident, on le laissa libre, et, le lendemain, il partit pour l'Allemagne avec le passeport d'un Anglais revenant d'Egypte. *(Der Italienische raubzug.)*

arrêtèrent leur voiture, les renversèrent, lacérant leurs habits, volant à Bach sa médaille, sa montre, ses armes. « Donne-moi ton argent, canaille! » lui criait un des héros patriotes, en lui mettant le poing sur le visage; l'autre officier était dévalisé aussi, conspué, meurtri, et tous deux n'échappaient à la fureur des brigands que par l'arrivée d'un piquet piémontais, qui eut encore peine à les dégager [1].

Tel était l'état de Rome pendant ces premiers jours. L'élément garibaldien et mazzinien qui dominait dans les hordes patriotiques, se livrait à tous ces excès aux cris de : *Vive Garibaldi! Vive Mazzini! Vive la république! Vive l'Italie unie! A bas le Pape! Mort aux prêtres!* et, faut-il l'écrire ? des bouches scélérates osèrent même crier : *Mort à Jésus-Christ!* Le 21, sur la place della Rotonda, passa et stationna quelque temps une bande de forcenés qui chantaient une sorte de litanie véritablement infernale. Le coryphée prononçant le nom du premier pape qui lui venait à l'esprit, les autres répondaient par une malédiction. « Grégoire VII fut « pape! — Maudit soit Grégoire! — Simon-Pierre fut « pape! — Maudit soit Simon-Pierre! — Jésus-Christ

1. Bach était l'un des héros de Monte-Libretti; et deux jours après, le *Tribuno*, narrant ce fait à sa façon, supposait que les deux officiers romains *avaient dû* demeurer cachés quelque part pendant le combat du 20, et il approuvait *le peuple romain* qui, provoqué par leur réapparition, les avait corrigés de leur attitude insolente. — Quelques autres furent plus heureux : ainsi un zouave, le matin du 21, put s'échapper de la caserne où il était détenu et, par des rues désertes ou sans être remarqué, gagna près du Capitole une maison habitée par des Allemands qui le recueillirent et assurèrent sa sécurité. — Le baron de Pauli parvint également à quitter la cité Léonine, sous les habits d'un prêtre, et atteignit impunément le centre de la ville. (Voir *Der Italienische raubzug.)* Mais le nombre fut petit de ceux qui purent ainsi traverser Rome sans y être reconnus et mis en danger.

« fut le premier pape!....... » La plume nous tombe des mains [1].

Voilà ce que virent, voilà ce qu'entendirent pendant deux jours les rues et les places de la ville éternelle! voilà le spectacle auquel Rome dut assister, et que les Piémontais favorisèrent pendant deux jours par la complicité de leur inaction, pour ne pas dire qu'ils avaient envoyé, excité, et qu'ils payèrent les auteurs de tous ces excès [2]. Ils ne jugèrent à propos de calmer cette effervescence des passions mauvaises que quand les cris républicains semblèrent devenir plus nombreux; et, tout en arrêtant la continuation de ces désordres, ils n'eurent pas un mot pour les blâmer. Que dis-je? le général Cadorna ne vante-t-il pas *le bon ordre* gardé à Rome? et n'écrivit-on pas que Rome prenait possession de sa liberté *avec un calme majestueux?* O vanité du mensonge! qui donc espérait-on tromper?

1. *Der Italienische raubzug.*

2. Nous savons par des témoins oculaires, dont les récits n'ont pas été démentis, que des *patriotes* étaient payés 2 fr. 50 c. par jour pour faire ces démonstrations; dans certains quartiers, et en particulier à la place San-Lorenzo in Lucina, au palais qui fait l'angle de cette place et du Corso, on ne craignit pas de leur distribuer publiquement ce salaire, et plus d'un témoin indigné put surprendre les plaintes de quelques-uns d'entre eux qui, mécontents du prix reçu, réclamaient et disaient qu'on leur avait promis davantage. A leur départ de Florence, de Naples et des autres villes d'où ils étaient venus, ces patriotes avaient également reçu une gratification de 20 fr. : cela était de notoriété publique à Rome, et eux-mêmes ne le niaient pas. — Voir aussi à ce sujet *Der Ital. raubzug.*

CHAPITRE II

LES PRISONNIERS EN ITALIE. — SENTIMENTS DES ITALIENS

Rome n'était pas la seule ville où le triomphe des Piémontais eut été le signal de violences. La bruyante joie des ennemis de l'Eglise et des patriotes italiens s'était traduite par des manifestations désordonnées sur plusieurs points de la Péninsule ; et, dans les provinces du territoire pontifical, les radicaux en avaient profité pour se livrer aussi à divers excès[1]. Il n'y a donc pas à s'étonner si les soldats pontificaux, quand ils traversèrent l'Italie en prisonniers, y reçurent plus d'une fois les outrages de la populace auxquels se joignaient les mauvais traitements du gouvernement[2]. Quelques mots à ce sujet nous seront permis sans doute : c'est compléter l'histoire des derniers jours de l'armée romaine que d'accompagner un instant les soldats de Pie IX dans leur détention et dans leur exil.

La petite garnison de Bagnorea qui, dès le 11 septem-

1. C'est ainsi qu'à Monte-Libretti les nouveaux chefs de la municipalité avaient envahi l'église, et exigé du curé le trésor qu'il n'avait pas, et les vases et ornements sacrés qu'il ne pouvait leur donner. Sur son refus énergique, ils le firent emprisonner, puis décrétèrent son expulsion du pays. Voir les détails dans *Der Italienische raubzug*.

2. Les prisonniers de Castelfidardo et de Monterotondo n'avaient pas été plus heureux. Voir Amori, *L'Esercito pontificio*.

bre, était tombée au pouvoir de Bixio, avait fait presque aussitôt l'apprentissage des mauvais traitements qui la suivirent presque jusqu'aux frontières. C'étaient les premiers *mercenaires* que les libéraux italiens pouvaient impunément insulter. A Côme, où on les avait jetés dans les caves d'un vieux couvent ruiné, la populace ameutée voulut les massacrer, pendant que le son des cloches, les salves d'artillerie, l'illumination de la ville, leur annonçaient la chute de Rome et leur arrachaient des larmes. Les Français prisonniers qui virent en Allemagne les villes se pavoiser pour les triomphes de la Prusse savent ce que pèsent les douleurs de ce genre. Envoyés à Lugano, ils y furent mal reçus par le consul italien, M. C. Chiora, qui leur refusa les moyens de rapatriement; conduits par leur lieutenant, et traînant avec eux deux malades et un blessé, qui refusèrent de les quitter, « voulant, disaient-ils, mourir au milieu de leurs camarades, » ils traversèrent la Suisse, à pied, en fatigantes étapes, s'égarant dans les montagnes, les vêtements en lambeaux, les pieds nus, mais ne proférant aucune plainte, et n'ayant qu'une pensée : celle de Rome. En Allemagne, on les prit souvent pour des turcos ou des francs-tireurs évadés; à Cologne, ils passèrent la nuit sans logement, sans vivres, sans argent; Dieu permit enfin que tous atteignissent la Belgique, et celle-ci se fit honneur en les accueillant avec transport.

Nous avons parlé ailleurs des défenseurs de Civita-Castellana. Ceux-là du moins furent mieux traités. Pour la garnison de Civita-Vecchia qui avait été conduite dans la nuit du 17 à Orbitello, elle y fut en butte aux insultes. Le commandant d'Albiousse fut injurié par des officiers italiens [1]; on se jeta sur le sergent-major Wibaux pour

1. Violemment séparé de ses soldats, il se retourna vers eux en leur

lui arracher sa décoration, et à d'autres encore on donna l'avant-goût des souffrances que devaient connaître les défenseurs de la porte Pia et les compagnies du Pincio.

Quant à la garnison de Rome, qui formait presque toute l'armée, elle avait été, comme nous le savons, divisée par nationalités dès le soir du 21 septembre, et nous avons dit ce qui advint des soldats étrangers. Pour les indigènes qui passèrent la nuit dans des wagons de bestiaux dont la saleté récente fut, pour plusieurs, le germe de maladies promptement développées, ils ne firent que traverser la gare de Civita-Vecchia, et n'y demeurèrent guère que le temps d'y recevoir quelques outrages, et d'y saluer du cri de : *Vive notre général! Vive le Pape-Roi!* le général de Courten qu'ils y aperçurent. Par Corneto et Orbetello, ils atteignirent Livourne, où, pour la première fois, on leur donna du pain, et, pour beaucoup, ce fut la seule distribution qu'ils aient reçue en trois jours. C'est à Livourne qu'on les sépara pour les envoyer sur des routes diverses. La plupart, artilleurs, dragons, gendarmes, etc., furent dirigés sur Alexandrie, et les habitants de Pistoia ont droit à une mention spéciale pour les outrages avec lesquels ils accueillirent les prisonniers à leur passage. Dans beaucoup d'autres villes au contraire, à Modène, à Reggio, à Parma, à Bologne même, ceux-ci avaient été honorés des regrets de la foule; en Toscane, on les avait salués et applaudis [1].

Les artilleurs demeurèrent dans les forts d'Alexandrie jusqu'au 30, jour où l'on commença à les renvoyer dans

disant : « Mes amis, quoi qu'il arrive, quoi que l'on fasse, n'oublions pas « que nous sommes les soldats dévoués de Pie IX et ne reconnaissons « que lui! » On connaît l'ordre du jour, vraiment admirable, de cet officier lorsqu'il prit à Poitiers le commandement des zouaves pontificaux. Voir Jacquemont, *Campagne des zouaves pontificaux en France.*

1. *Il volontario di Pio IX.*

leurs foyers, relâchant d'abord les Romains, puis ceux des provinces, ceux de l'Ombrie, des Marches, des Romagnes, de l'Emilie, et ceux enfin du reste de l'Italie [1]. Les gendarmes furent envoyés d'Alexandrie à Mantoue, à Turin, à Vérone, à Peschiera; il en fut de même pour les dragons; et, comme eux, les autres corps indigènes de l'armée qui, aux termes de la capitulation de Rome (article 4), devaient être constitués en dépôt, se virent retenus longtemps dans les diverses forteresses de la haute Italie. Ceux qui étaient malades furent traités avec si peu d'attention dans les hôpitaux que souvent les habitants des villes où ils étaient s'en indignèrent et vinrent leur prodiguer les soins qui leur faisaient défaut. A Gênes, où l'on avait conduit, au nombre de sept cents, les Allemands que la population avait respectueusement accueillis, il en avait été de même, et les malades y étaient demeurés quatre jours sans médecins ni traitement d'aucune sorte [2].

C'est ainsi que le gouvernement italien récompensait la fidélité chez les soldats pontificaux; mais ceux-ci ne se laissaient abattre ni lasser par les persécutions, et, quand plus tard, rentrés dans leurs foyers, ils eurent, officiers et soldats, à choisir entre la conservation de leurs grades et de leurs positions, en passant sous les drapeaux du roi, et un sort douteux, une carrière inconnue, une vie pénible et parfois misérable, ils demeurèrent fidèles à leurs anciens serments; et si petit fut le nombre des transfuges ou de ceux qui consentirent librement à servir dans l'armée usurpatrice, que ce refus presque unanime fut en faveur du Pape une protestation éclatante, comme, pour ceux qui le firent, ce fut un acte généreux.

1. *Il volontario di Pio IX.*
2. Amori, *L'Esercito pontificio.* — *Der Italienische raubzug.*

Mais parmi les soldats pontificaux, sans même en excepter les zouaves, ceux qui furent plus que tous autres en butte aux persécutions du vainqueur, ce furent les squadriglieri. Ne sachant quels reproches fondés leur adresser, les radicaux, dont ils avaient souvent traversé les menées, prétendirent que la plupart d'entr'eux étaient d'anciens brigands. C'était un mensonge, et les brigands des provinces de Frosinone et de Velletri qui s'étaient soumis autrefois avaient pu obtenir un *indult* souverain, mais non pas s'enrôler dans les rangs de la milice et des squadriglieri. C'était donc là une calomnie; mais qu'importait la vérité du prétexte, si le prétexte était trouvé? Feignant de croire aux accusations que portait entr'autres un mazzinien, Lipari, devenu gouverneur dans la province de Frosinone, le ministre Lanza et son secrétaire Cavallini firent redoubler les mesures de rigueur contre les squadriglieri prisonniers. Les pauvres montagnards, soldats pontificaux aussi bien que le reste de l'armée, furent gardés pendant de longs mois, travaillant dans les prisons, mêlés aux galériens, insultés journellement, mal nourris, mal traités, manquant de tout. Quand on se décida à les relâcher — et quelques-uns ne revirent leurs foyers qu'après une captivité de près de deux années, — ils furent placés sous la surveillance de la police, comme des malfaiteurs, tandis que l'on voyait mettre en liberté le fameux Gasbarone, et que l'on avait vu plusieurs brigands, connus comme tels, marcher, à titre de guides, à la tête des colonnes de l'invasion italienne. Mais ceux-là n'avaient fait que mettre en péril l'ordre et la propriété, tandis que les squadriglieri avaient efficacement contribué à la destruction du brigandage, dont le maintien avait été pour les invasions piémontaises un prétexte permanent. C'était là un crime dont on sut les punir. Ah! véritablement c'étaient bien des *frères*, ces

Italiens qui arrivaient à Rome en libérateurs armés!

Quant aux blessés demeurés à Rome, après le 20 septembre, soit à l'hôpital de San-Spirito, soit dans des ambulances particulières, ils y furent l'objet des soins aussi éclairés que dévoués des médecins pontificaux dont nous avons cité ailleurs les noms [1] et ne pouvons que rappeler ici le talent et le zèle. Beaucoup de femmes, des plus nobles et des plus vénérées de Rome, vinrent se joindre aux sœurs pour servir d'infirmières. Avec Mme Kanzler et Mme Stoone, si habituées déjà à ce rôle de charité, c'étaient une fille de la duchesse de Berry, la princesse d'Arsoli, la princesse Rospigliosi, la comtesse Connestabile, la vicomtesse du Puget, la comtesse Macchi et ses filles, Mme Smith Dosworth, Mmes Farina, femme et belle-fille de l'ancien ministre, Mme Blot, Mme Terwagne et bien d'autres encore qui ne leur cédaient en rien pour le zèle infatigable et les services aimablement rendus. MM. Hennessy et Deshorties de Beaulieu, de la légation de France, montrèrent aussi un admirable dévouement pour nos blessés [2], ainsi qu'un grand nombre de Romains de distinction. Tant de prévenances et de soins adoucirent les souffrances de nos pauvres compagnons.

On a pu remarquer, dans les pages précédentes, que plusieurs des villes italiennes que traversèrent les prisonniers, accueillirent ceux-ci avec respect et compassion.

1. C'est un devoir pour nous de signaler entre tous l'excellent docteur V. Vincenti, qui fit alors, comme toujours, preuve d'une science et d'un coup d'œil égaux à son dévouement.

2. Quand, le 20 octobre, un aumônier, Mgr Daniel, emmena en France quelques convalescents, ces diplomates voulurent les accompagner eux-mêmes jusqu'à la gare du chemin de fer, où M. de Résie avait fait réserver un wagon pour les blessés. Et à Civita-Vecchia, le commandant Briot envoya chercher ceux-ci par un officier et des matelots de l'*Orénoque*, qui les portèrent à bord d'un paquebot français.

On s'abuserait fort, en effet, si l'on voulait juger des véritables sentiments de l'Italie par la conduite de son gouvernement, les actes de ses mazziniens et le langage de sa presse démocratique. L'occupation violente de Rome frappa au cœur les catholiques fervents, si nombreux encore en Italie; parmi les libéraux modérés et les gens politiques, beaucoup blâmèrent cette usurpation par des considérations de convenance ou d'honneur; et trois ans écoulés n'ont pas changé ces sentiments. Le député Bartolucci reconnaissait quelque temps après la prise de Rome, et comme une grande vérité historique, que « jamais prince « ou président de république, s'étant emparé de cette « ville en en dépouillant le Pape, n'avait eu un règne « long et prospère [1]. » Et au Parlement aussi on avait entendu M. Toscanelli s'écrier que « l'écho des canons « qui ont renversé les murs de Rome, retentira long- « temps. La papauté est un os qui étrangle ceux qui « veulent l'engloutir. Vous entrez dans une période qui, « pour tout dire en un mot, n'est que *le provisoire en* « *permanence* [2]. » Le langage des journaux n'était guère différent, et nous ne parlons pas ici de celui de la presse catholique [3], dont l'attitude et les discours sont faciles à deviner. Le clergé élevait en grand nombre des protesta-

1. 23 septembre 1870, *Atti ufficiali*, n° 52, p. 204.

2. *Atti ufficiali*, n° 42, p. 163.

3. La *Gazzetta d'Italia* blâmait Visconti-Venosta d'avoir remplacé les *moyens moraux* par les canons et les baïonnettes. — A Naples, le *Popolo d'Italia*, feuille républicaine, rappelait que « tous ceux qui depuis « douze cents ans ont voulu s'emparer de Rome ont dû l'abandonner, et que l'Italie tentait en ce moment une entreprise *téméraire*, « Rome n'étant pas comme Venise ou Palerme une ville qui n'intéresse qu'un empereur ou un roi, mais étant une ville cosmopolite, « appartenant au monde entier. » — A Lucques, une feuille très-avancée, le *Serchio*, montrait avec force qu'on ne pouvait toucher à Rome sans détruire la papauté elle-même, et que c'était attaquer le Pape-pontife que de s'en prendre au Pape-roi, etc. Voir *Der Italienische raubzug*.

tions énergiques et pleines d'indignation et de force; mais il n'était pas seul à le faire. Les laïques voulurent joindre leur voix à celle des chefs de l'Eglise, et le 18 septembre, deux jours avant la prise de Rome, la jeunesse italienne adressait au roi Victor-Emmanuel la protestation suivante :

« Sire, nous, enfants de l'Italie et fils de l'Eglise, supplions Votre Majesté, puisqu'il est temps encore et que vous en avez le pouvoir, nous la supplions d'empêcher que la capitale du monde catholique ne soit arrachée à son prince légitime qui est Pie IX, et qu'elle ne fasse ainsi le malheur de l'Italie et du monde entier.

« Sire, nous vous prions, pour notre Père qui est aussi le vôtre, de retirer les chaînes qui retiennent ses mains vénérables, ces mains qui de tout temps se sont levées vers Dieu pour appeler sur nous toutes ses bénédictions.

« Sire, comme catholique, vous ne pouvez oublier que Pie IX est le représentant du Dieu par qui règnent les rois, et qui, quand ils l'oublient, renverse leurs couronnes dans la poudre, etc..... [1] »

Mais de toutes ces protestations aucune ne fut plus éloquente ni plus retentissante que celle d'un député, le comte Crotti di Costigliole. Après le clergé et le peuple, il fallait que le gouvernement vît attaquer sa conduite par ceux-là même qui avaient part à son action. C'est ce que fit l'illustre député de Verrès, couronnant sa carrière [2] par la lettre suivante, si admirable et si noble, qui retentit dans toute l'Italie et y éclata comme le cri de la conscience indignée de la nation entière :

1. *Der Italienische raubzug.*
2. Le comte Crotti mourait le 25 septembre 1870 à Aoste. — Le lieutenant italien, fait prisonnier devant Rome le 14, était son fils.

« En rentrant en Italie, je trouve ma patrie violemment agitée par l'ordre d'occuper Rome récemment émané du ministère.

« J'ai protesté contre cet acte, alors qu'il n'était encore qu'une menace ; au moment où il va devenir un fait accompli, je proteste de nouveau, je le réprouve solennellement, et j'invite tous mes concitoyens qui ont un cœur catholique à s'unir à moi et à faire mieux que moi.

« Comme catholique, je ne puis penser, sans ressentir une indignation profonde, que mon gouvernement, qui fait profession de catholicisme, attaque avec des baïonnettes et avec la mitraille la métropole du christianisme et l'auguste personne du Vicaire de Jésus-Christ.

« Vainement fait-on semblant de vouloir respecter le pouvoir spirituel de celui qu'on dépouille de son pouvoir temporel.

« Le Vicaire de Jésus-Christ est souverain. Celui qui le découronne en rendra compte à Dieu. Qui ne connaît pas, d'ailleurs, la main de fer des ministères qui se sont succédé? N'ont-ils pas spolié le clergé de ses biens, profané les temples, enchaîné les vocations religieuses, emprisonné les prêtres, les évêques, les cardinaux? Oui, on connaît le respect de ces hommes pour la religion. L'occupation de Rome provoquera l'exécration de deux cents millions de catholiques. C'est un devoir pour moi de protester.

« Comme Italien et député au Parlement, je réprouve l'injustice de cet acte. C'est une flagrante violation du droit des gens, du premier article du statut de Charles-Albert, des promesses encore récemment renouvelées à la Chambre par les ministres, et de la convention avec la France. J'accuse les ministres devant Dieu et devant la nation d'avoir foulé aux pieds tous ces droits.

« Je déclare que les circonstances mettent le comble à leur iniquité. Ils oppriment, sans avoir à craindre de répression, un souverain faible, octogénaire, le souverain le plus doux, le plus bienfaisant et le plus aimé du monde, un prince que deux cents millions d'hommes appellent du doux nom de Père.

« L'occupation de Rome est en horreur à la presque totalité des Italiens. Je l'affirme comme député et comme Italien, bien renseigné sur les sentiments de mes compatriotes. L'opinion contraire est une conjuration anti-catholique, œuvre d'une presse soudoyée par des conspirateurs ambitieux et uniquement préoccupés de leur intérêt personnel. Comme ancien diplomate, je déclare que cet inique et inexcusable abus de la force matérielle autorisera, un jour, une agression étrangère contre l'indépendance de l'Italie.

« Je proteste contre ceux qui traitent d'étrangers les chrétiens généreux qui viennent se ranger sous l'étendard du Souverain-Pontife. Non, ils ne sont pas étrangers, les fils qui font un bouclier de leurs poitrines à leur père vénéré. Ceux-là seuls sont étrangers à Rome qui bombardent le Vatican. Rome est la métropole spirituelle des catholiques français, allemands, américains, comme des catholiques italiens, sous le gouvernement temporel du roi Pie IX. En un mot, je vois dans cet acte du ministère italien la violation de droits positifs, souverains, imprescriptibles, des droits divins et humains. C'est pourquoi j'invite tous mes concitoyens à protester hautement, mais sans désordre, comme protestaient les premiers chrétiens.

« Quant à moi, craignant que l'histoire ne rende tous les députés complices d'un si grand attentat, j'en repousse toute la responsabilité, et je condamne l'acte du ministère italien avec toute l'indignation qu'exigent l'honneur de mon nom, ma conscience et la loi de Dieu.

« Crotti di Costigliole,
« Député de Verrès. »

CHAPITRE III

ROME DU 20 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Malgré les protestations élevées contre leur usurpation, les Italiens établissaient et affermissaient leur domination dans Rome. La ville avait été par eux partagée en cinq zones, où, dès la journée du 20 septembre, chacune des cinq divisions italiennes avait envoyé une partie de ses troupes. Le reste campa hors de la place [1]. Le lendemain, après avoir vu défiler devant lui à la porte San-Pancrazio l'armée pontificale, le général Cadorna fit son entrée solennelle dans la ville, à la tête de son état-major et de régiments appartenant à toutes les armes, qui traversèrent avec lui une partie de Rome, de la porte Pia au Corso [2]. De tous côtés, il y reçut des félicitations officielles, et tandis que lui-même, dans un ordre du jour, en date du 20, remerciait ses soldats de leur vaillance et de leur discipline [3], il recevait lui-même les éloges que le roi Victor-Emmanuel avait adressés au ministre de la guerre pour l'armée [4]. La communauté israélite de Rome, les juifs du Ghetto, lui envoyaient, de leur côté, une dé-

1. *Roma degl' Italiani.*
2. *Id.*
3. Voir aux *Pièces justificatives*, n° L, cet ordre du jour.
4. Voir aux *Pièces justificatives*, n° LI, les paroles du roi.

putation pour le remercier d'avoir détruit le pouvoir temporel du Pape. C'était la même députation qui, trois ans auparavant, avait été remercier M. de Sartiges du secours donné à Mentana par la France au pouvoir temporel du Souverain-Pontife [1]. Autres temps, sentiments opposés.

Quand, établi à Rome, le général Cadorna put juger par lui-même des excès qui s'y commettaient et surtout des manifestations républicaines et des opinions mazziniennes des bandes patriotiques, il se résolut à les arrêter; et, en même temps qu'une proclamation aux Romains [2] félicitait ceux-ci de leur attitude et les engageait à maintenir l'ordre, il déclarait, dans une note adjointe, qu'outre l'autorité militaire supérieure, il entendait exercer la haute autorité sur tous les services politiques et administratifs. Le maintien de l'ordre public était confié au général Masi, nommé commandant de la ville et de la province de Rome, et celui-ci, le 22, par une autre proclamation, interdisait dorénavant toute manifestation nouvelle. Les démonstrations des deux jours précédents avaient eu, disait-il, « un caractère suffisant de spontanéité, de gran-« deur et d'éloquence [3]. »

Cette proclamation du général Masi arrivait presque en même temps que de nouveaux désordres, qui avaient eu pour résultat l'occupation de la cité Léonine par les Piémontais. Aux termes de la capitulation, cette partie de la ville demeurait propriété du Saint-Père; mais, si

1. L. Dubino, *Storia d'un biennio*, p. 11.

2. Voir aux *Pièces justificatives*, n° LII, cette proclamation et la note.

3. Voir cette proclamation aux *Pièces justificatives*, n° LIII.

Peu de temps après, on fit aussi partir de Rome la plupart des *patriotes* arrivés le 20, et que l'on fit revenir seulement le 30, pour le plébiscite.

restreinte qu'elle fût, cette apparence de souveraineté était trop encore pour les mazziniens. Aussi une bande de populace patriote franchit-elle le pont Saint-Ange dans la matinée du 22, et, se dirigeant d'abord sur la caserne Serristori, encore éventrée par l'explosion de 1867, elle la pilla de fond en comble. Passant de là à la place Saint-Pierre, on voulut en faire autant à l'ancienne caserne de zouaves placée sous le portique de gauche, tandis qu'une autre bande de vandales cherchait à pénétrer dans la basilique même, dont les portes avaient été heureusement fermées. C'était là, aux termes mêmes de la capitulation, une atteinte à la propriété du Pape, que celui-ci était en droit de faire réprimer. Aussi un détachement de gendarmes pontificaux sortit du Vatican et voulut chasser les bandits. Ceux-ci, de l'intérieur de la caserne qu'ils avaient envahie, firent feu sur les gendarmes, qui eurent un homme tué et un autre grièvement blessé, et furent contraints de riposter. Deux pillards furent tués; plusieurs tombèrent blessés; le reste, en criant *Vengeance!* se sauva par les fenêtres, les gendarmes occupant la porte. La place et la cité furent ainsi nettoyées. Mais qui pouvait assurer contre le retour de scènes analogues? Le Saint-Père, redoutant pour ses serviteurs la continuation de pareils conflits, chargea le cardinal Antonelli d'inviter, par l'intermédiaire du comte d'Arnim, le général Cadorna de faire occuper la cité par des troupes italiennes. Que lui importait de garder la possession journellement disputée de ce petit coin de terre, au prix de collisions nombreuses et du sang de ses soldats? Les troupes requises n'arrivant pas et aucune réponse n'ayant été faite, le général Kanzler, sur son ordre, adressa une nouvelle lettre au général Cadorna. Celui-ci se détermina enfin à faire occuper la cité, cédant tout à la fois à cette demande et, disons-le, aussi aux instances des radicaux italiens qui

le pressaient de faire désarmer ces gendarmes, *assassins et bourreaux* du peuple romain. Quand le capitaine Cesare Bianchi s'y rendit, envoyé par lui, des bandes avides le suivaient, criant : *Au Vatican! Romains, allons venger nos frères! Vive l'armée! Vive Bianchi! Mort à Antonelli!* et le capitaine eut quelque peine à se débarrasser de cette escorte désordonnée; mais le général Cosenz envoya deux bataillons de bersaglieri qui dans la soirée occupèrent la place Saint-Pierre, et la cité Léonine passa de la sorte aux mains des Italiens [1]. Les gendarmes pontificaux remirent, pour la plupart, leurs armes, sur l'ordre du Saint-Père; celui-ci, le 24, congédia également les volontaires de réserve et la garde palatine, demeurés au Vatican, et ne conserva plus qu'un petit nombre de gendarmes et les suisses pour la garde du palais, où depuis trois ans l'auguste et saint vieillard est demeuré enfermé avec quelques serviteurs dévoués [2].

Une certaine pudeur dérisoire empêcha, quelques jours encore, les Italiens d'occuper le fort Saint-Ange, comme s'ils avaient feint de vouloir prendre au sérieux *l'indépendance* et la *souveraineté* du Saint-Père. Sentant enfin qu'il était ridicule de prétendre l'obliger à garder malgré lui cette forteresse, ils se décidèrent à s'y établir le 27, et, depuis lors, Pie IX ne règne plus en souverain que dans l'enceinte d'un palais qui est en même temps une prison [3].

1. *Roma degl' Italiani. — Der Italienische raubzug.*

2. Citons parmi ceux-ci M. le général Kanzler, qui s'est constitué prisonnier volontaire au Pape, et n'a quitté depuis lors le Vatican qu'une seule fois et pour peu de jours.

3. Prison bien réelle, quoi qu'en aient voulu dire les Italiens; et souvent eux-mêmes ont pris soin de le constater par les faits. Faut-il rappeler ici que, dans les premiers jours, on fouillait avec soin tous ceux qui sortaient du Vatican? que, dans les postes piémontais placés près du palais, on tenait les armes chargées? que Mgr de Mérode et

Cependant, dès le 20 septembre même et au milieu des premiers désordres, les radicaux de Rome, les Romains d'occasion, et tout ce que la Révolution comptait de partisans, n'avaient pas oublié ces paroles de la proclamation de Cadorna, du 11 septembre : « Je ne dois pas « intervenir dans le gouvernement et les administrations, « auxquels vous pourvoirez vous-mêmes. » Aussi, dès l'après-midi du 20, une foule de populace et d'émeutiers, l'écume de Rome et de l'Italie, se réunit-elle au Capitole. Le peuple romain délivré allait tenir ses comices et délibérer sur son sort. Grand fut le tapage; nombreux et violents furent les discours. Un certain Cornacchi harangua la foule et, évoquant tous les vieux Romains jadis maîtres du monde, il appela leurs ombres glorieuses comme témoins « de ces jours grands, de ces jours uni« ques, où, après l'ère des Césars et des Papes, Rome « va commencer une nouvelle ère plus auguste encore, « celle du *peuple libre!* » Il termina par ces deux propositions : « Le pouvoir temporel du Pape est renversé « de droit et de fait dans les Etats romains. — Le peu« ple romain est convoqué à cinq heures au Capitole pour « y nommer une junte administrative de quinze mem« bres. » Au récit menteur de la *Capitale*, un indescriptible enthousiasme accueillit ce discours qu'accompagnaient les sons de la cloche du Capitole et la musique d'un régiment jouant la marche royale. A cinq heures, après qu'on eut arraché, au milieu de cris et de hurlements, les armoiries papales de la façade du Capitole, on procéda à

deux suisses furent couchés en joue par des factionnaires italiens pour s'être permis de se montrer à une fenêtre ouverte? Et tant d'autres faits analogues! Dans les premiers jours de mai 1873, le comte Nigra ne faisait-il pas encore prévenir des Français qui organisaient un pèlerinage pour visiter à Rome le Saint-Père, que le gouvernement leur interdisait l'accès de cette ville, s'ils y venaient en pèlerins? O liberté!...

l'élection de la junte : trois noms seulement furent acclamés, et, le premier de tous, celui de Cerotti, ancien émigré, devenu général au service du Piémont. Puis, vers six heures, la foule se répandit dans les rues pour s'y livrer à de nouveaux désordres et à des excès de tout genre [1].

La junte ainsi nommée n'était que provisoire. Une nouvelle assemblée du peuple romain fut convoquée pour le 22 au Colisée, afin d'y procéder à l'élection d'une nouvelle junte de 44 membres. Là se répétèrent les scènes tumultueuses du Capitole. Un ancien émigré, Montecchi, présidant la réunion, expliqua le sens du vote, et lut les noms des membres proposés comme candidats. La foule en applaudit quelques-uns, en siffla d'autres, en repoussa beaucoup ; un indicible tumulte succéda à cette lecture, hommes et femmes — car les citoyennes assistaient en certain nombre aux comices — réclamaient, criaient, tempêtaient, s'agitaient en divers sens. Enfin Montecchi proposa de voter en levant les chapeaux comme signe d'assentiment, et sa liste passa alors à une majorité suffisante. Le vote terminé, la tribune fut envahie par de nombreux orateurs. L'avocat Carancini, Montecchi, d'autres encore, rivalisaient d'enthousiasme. Sur leurs propositions, on vote un *vivat* pour l'armée, on acclame le *solitaire* de Caprera, et la musique joue alors l'hymne de Garibaldi ; on vote un télégramme de remerciement adressé au roi, au gouvernement, à l'armée, à Garibaldi ; on vote des éloges à Cadorna ; on vote des remerciements pour les cent villes sœurs, les cent villes d'Italie ; on en eût voté pour le diable, si quelqu'un l'eût proposé [2].

Le général Cadorna ne pouvait accepter ces élections tumultueuses et ces façons d'agir révolutionnaires ; aussi,

1 *Roma degl' Italiani*. — *Der Italienische raubzug*.
2. *Der Italienische raubzug*.

sur les quarante-deux noms de la grande liste Montecchi, fit-il un choix de dix-huit membres, et, après avoir fait occuper le Capitole par des bersaglieri et des gendarmes, malgré les protestations de la junte Montecchi, il installa solennellement le 24 septembre cette nouvelle junte de dix-huit membres [1]. Le discours qu'il prononça en cette occasion eut peu de succès, et les Italiens trouvèrent qu'il eût été bien placé dans une feuille humoristique. C'est là que le général nomma Victor-Emmanuel *le miracle des rois* [2]!

A peine constituée, la junte pourvut aux divers ministères, en y nommant des commissaires [3], et désigna des commissions pour revoir les procès politiques mixtes, pour veiller sur les établissements des sciences et arts, et pour reconnaître l'état des prisons. Le soin de la sûreté publique fut confié de nouveau au général Masi, gouverneur commandant la province, et une députation de la junte partit pour Florence, afin de s'y entendre avec le ministère sur la forme à donner au plébiscite. Tout n'était en effet que provisoire encore, et l'on voulait donner à l'usurpation la sanction apparente d'un plébis-

1. C'étaient : D. Michele Gaëtani, duc de Sermoneta, président; — prince Francesco Pallavicini; — duc Fr. Sforza Cesarini; — Emmanuele de' Principi Ruspoli; — prince Baldassare Odescalchi; — Ignazio Buoncompagni, des princes de Piombino; — prof. Carlo Maggiorani; — avv. Biagio Placidi; — avv. Raffaele Marchetti; — avv. Vincenzo Tancredi; — Vincenzo Tittoni; — Vincenzo Rossi; — Pietro de Angelis; — Achille Mazzoleni; — Felice Ferri; — Agosto Castellani; — Filippo Costa, et Alessandro del Grande.

2. Voir ce discours aux *Pièces justificatives*, n° LIV.

3. *Commission des subsides* : duc de Fiano. — *Hôpitaux* : docteur Pantaléoni. — *Direction des blessés* : docteur Gatti. — *Délégation de Rome et Comarca* : Venanzi. — *Instruction publique* : Mamiani. — *Grâce, justice et statistique* : avv. Bompiani. — *Commerce et travaux publics* : comte Pianciani. — *Finance et banque* : duc Massimo. (Voir *Roma degl' Italiani*.)

cite trompeur. Toutefois les décrets furent déjà édictés et la justice fut rendue *au nom de S. M. Victor-Emmanuel, roi d'Italie*. Parmi ces décrets, l'un des premiers eut pour but l'érection d'un monument aux braves morts pour Rome *en 1867 et en 1870*[1], et l'institution d'une médaille commémorative du siége de Rome, décernée à tous les soldats italiens qui avaient fait cette campagne glorieuse[2].

Un certain ordre paraissait s'être rétabli quelque peu; mais les occasions de le troubler ne manquaient pas. Le 27, pendant que les troupes italiennes prenaient possession du fort Saint-Ange, une bruyante procession de patriotes allait à la villa Gloria, aux monts Parioli, déposer, près de Ponte-Molle, des couronnes et des discours sur le lieu où tombèrent en 1867 les frères Cairoli à la tête d'une troupe de garibaldiens; et plusieurs députés au Parlement se mêlèrent à cette manifestation, où les paroles les plus violentes furent prononcées contre l'Eglise et le Pape. La police, faisant des arrestations chaque jour, poursuivait les pontificaux, arrêtait divers employés de l'ancien gouvernement, des gens qui avaient favorisé le départ d'officiers romains, des femmes, des membres du clergé. L'abbé Rochetti fut saisi dans l'église même et à l'autel où il célébrait la messe. Son crime était d'être trop ouvertement dévoué au Saint-Père[3]. La presse radicale servait de pourvoyeuse aux prisons par ses honteuses dénonciations, et le plus éhonté des journaux italiens, la *Capitale*, se faisait remarquer dans ce rôle qu'elle continua fort longtemps[4].

1. Il était difficile de mieux avouer la connivence du Piémont dans l'invasion de Garibaldi.

2. *Roma degl' Italiani*.

3. *Der Italienische raubzug*.

4. Le 6 octobre, elle écrivait : « Via Giulia, dans une famille *de ré-*

Enfin, le 29 septembre, une proclamation de la junte annonça que le plébiscite aurait lieu le 2 octobre, proposant au suffrage des électeurs la formule suivante : « Nous voulons notre union au royaume d'Italie sous le gouvernement monarchique constitutionnel du roi Victor-Emmanuel II et de ses successeurs, » et engagea les Romains à y répondre par un *oui* solennel [1].

Ce même jour aussi, 29 septembre, une autre voix s'élevait dans Rome. C'était celle du Pape dépouillé qui adressait le bref suivant à tous les cardinaux de la sainte Eglise :

« PIE IX, PAPE,

« *A Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique.*

« Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui humilie et exalte, qui

« *putation suspecte,* la police a découvert et arrêté deux zouaves, qui « n'avaient que leurs sabres-baïonnettes.. ... » — Le fait était faux. — Le n° du 14 octobre renferme des dénonciations contre plusieurs personnes désignées par des initiales seules, mais avec toutes les indications nécessaires pour les faire découvrir. — Le n° du 21 contient une dénonciation furieuse contre le capitaine Rossi Galanti. — Dans le n° du 25, on pouvait lire ceci : « Madame la police, daignez être assez « courtoise pour ne pas refuser une visite à Mme A....., dans son loge-« ment de la via Capo-le-Case, n° 12, au second étage. Vous ferez « connaissance avec une personne charmante et pourrez la trouver oc-« cupée à lisser, non les plumes de son perroquet, mais la longue « barbiche et les belles moustaches d'un jeune homme qui est bel et « bien un ancien zouave pontifical. Allez, allez, et vous serez satisfaite! » Dans le n° du 27, elle devait rétracter cette accusation et convenir que toute cette histoire était un mensonge, ainsi que l'existence d'un zouave caché dans cette maison ! Que le lecteur nous pardonne d'avoir trempé notre plume dans cette boue; mais il est bon de connaître de quoi était capable la presse radicale italienne. — La *Capitale,* il est vrai, est ce même journal qui, cette année-ci, dans une longue série d'articles, niait la divinité du Christ, sans que la police et le procureur Ghiglieri y trouvassent rien à reprendre!

1. *Roma degl' Italiani.* — Voir cette proclamation aux *Pièces justif.,* n° LV.

donne la mort et rend la vie *(I Rois,* 2, 6), qui flagelle et qui sauve *(Tobie,* 13, 2), a récemment permis que cette ville de Rome, siége du pontificat suprême, tombât dans les mains de ses ennemis, ainsi que le reste du domaine de l'Eglise, que ces mêmes ennemis avaient jugé opportun pour quelque temps de ne pas usurper. Poussé par un sentiment d'amour paternel envers Nos chers fils les cardinaux de la sainte Eglise romaine, et voyant en eux les coopérateurs de Notre suprême apostolat, Nous avons aujourd'hui résolu, tristes et les yeux pleins de larmes, de leur déclarer, comme c'est Notre devoir et comme Nous l'impose la voix même de Notre conscience, les sentiments intimes de Notre cœur, qui Nous font détester et réprouver ouvertement et publiquement l'ordre des choses actuel.

« Nous, en effet, qui, bien qu'indigne et sans mérites, exerçons sur la terre la puissance de vicaire de Notre-Seigneur le Christ, et sommes pasteur de toute l'Eglise, Nous Nous trouvons maintenant par le fait manquer de cette liberté qui Nous est absolument indispensable pour régir cette Eglise de Dieu et soutenir ses droits, et Nous sentons que c'est Notre devoir de faire cette protestation, que Nous avons d'ailleurs intention de livrer à la publicité afin qu'elle soit connue, comme il est convenable, du monde catholique tout entier.

« Et quand Nous attestons que cette liberté Nous a été ravie et arrachée, Nos adversaires ne sauraient répondre que cette plainte et cette déclaration manquent de fondement. Quiconque en effet est doué de bon sens, comprendra et avouera que, n'ayant plus ce pouvoir suprême et libre en vertu duquel Nous jouissions du droit de Notre principat civil dans l'usage des transports publics et dans le commerce public des lettres, et ne pouvant Nous fier au gouvernement qui s'est arrogé ce pouvoir, Nous sommes réellement privé de la voix nécessaire et prompte et de la libre faculté pour traiter les affaires que doit traiter et expédier le Vicaire de Jésus-Christ et le Père commun des fidèles, vers lequel ses fils affluent de tout l'univers.

« Un fait récent a, ces jours derniers, confirmé encore cette observation : des personnes sortant de Notre palais du Vatican ont été fouillées par des soldats du nouveau gouvernement, qui voulaient savoir si elles ne cachaient rien sous leurs vêtements. Une réclamation a été faite, et l'on y a répondu que cela avait été fait par erreur et qu'on s'en excusait ; mais qui ne sait combien facilement les erreurs de ce genre peuvent se reproduire et en amener d'autres ?

« Dans cette ville, un grand danger menace aussi l'éducation publique. Bientôt va se rouvrir le cours des études dans l'Université romaine ; et cet établissement illustre où se réunissent près de douze cents jeunes gens, jusqu'à présent exemple d'ordre et de tranquillité, et unique refuge pour tant de parents honnêtes et chrétiens qui y envoyaient leurs fils s'instruire sans danger de se corrompre, cet établissement, soit par les doctrines fausses et erronées qui s'y enseigneront, soit par la mauvaise disposition de ceux qui seront choisis pour y enseigner, tombera, on le comprend, dans un état bien différent de celui d'autrefois.

« On a déclaré, en outre, que les lois en vigueur à Rome y resteraient, même après l'occupation, dans leur intégrité et leur inviolabilité ; et cependant, mentant à ces déclarations, on prend par force et l'on consulte les registres paroissiaux de la ville, et il est facile de deviner qu'on y cherche des données qui serviront sans doute à établir les listes de conscription et à d'autres fins dont on n'a pas de peine à se douter. Ajoutons que les attaques et les injures inspirées par la colère des partis et le désir de vengeance sont laissées impunies et que la même impunité est assurée aux auteurs des honteux et indignes outrages dont Nos fidèles corps de troupes, qui ont si bien mérité de la société et de la religion, ont été abreuvés, à la douleur des gens de bien.

« Enfin, les ordonnances et décrets au sujet des biens ecclésiastiques ont déjà assez montré les tendances des usurpateurs. Aussi, contre toutes ces choses déjà accomplies et contre celles, pires encore, qui sont imminentes, Nous entendons protester en vertu de Notre autorité suprême, comme Nous

le faisons par les lettres présentes, au moyen desquelles Nous faisons connaître, à toi, Notre cher fils, et à chacun des cardinaux de la sainte Eglise romaine, un rapide exposé de ces choses, Nous réservant d'en discourir ailleurs plus longuement. En attendant, Nous prions le Dieu Tout-Puissant, avec des prières ferventes et continuelles, Nous le prions d'illuminer l'esprit de Nos ennemis, afin qu'ils cessent de charger leurs âmes du poids de plus en plus accablant des censures ecclésiastiques, et d'attirer sur eux la colère terrible du Dieu vivant, qui voit tout et auquel nul ne peut échapper.

« Pour Notre part, avec une âme ferme et humble, Nous supplions la Majesté divine, invoquant l'intercession de la Mère Immaculée de Dieu et celle des BB. Apôtres Pierre et Paul, et Nous le faisons avec la sainte confiance d'obtenir ce que Nous demandons, car Dieu est voisin de ceux qui souffrent tribulation et il se tient auprès de tous ceux qui l'implorent.

« En attendant, demandant pour toi, ô Notre très-cher fils, la joie et la paix du Christ Notre-Seigneur, Nous te donnons du fond du cœur Notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 29 septembre, fête de saint Michel, archange, l'an XXV de Notre pontificat.

« PIUS PP. IX. »

CHAPITRE IV

LE PLÉBISCITE. — CONCLUSION

Le plébiscite devait terminer par une bouffonnerie ce triste drame de l'annexion de Rome, et jamais, à coup sûr, on ne vit comédie plus ridicule et plus grossière imposture. Le 2 octobre était le jour fixé pour ce vote solennel du peuple romain, appelé à répondre par un *oui* ou par un *non* s'il accepterait la domination de Victor-Emmanuel, roi d'Italie. Nous n'entrerons pas ici dans la question de savoir si le Piémont, arrivé par la force, avait le droit de faire légitimer ainsi son attentat; le Saint-Père a répondu, en défendant aux catholiques romains de prendre part à ce vote et d'autoriser ainsi implicitement le gouvernement à mettre en discussion un droit imprescriptible. Mais, à part même l'injustice fondamentale d'un pareil plébiscite, aucun vice de forme, aucune illégalité ne manqua dans les détails, comme pour en faire éclater mieux le ridicule et le néant.

Le premier soin devait être de créer des électeurs; on vint pour cela non-seulement consulter les registres paroissiaux, mais les arracher parfois avec violence aux prêtres chargés de ce dépôt [1]. Les listes électorales furent

1. *Der Italienische raubzug.*

ensuite formées suivant le bon plaisir des maîtres, éliminant parfois les gens les plus honorables et les plus connus [1], et parfois y inscrivant des forçats et des malfaiteurs, malgré la loi qui privait de leurs droits tous ceux qu'avaient frappés des peines infamantes [2].

Pour accroître le nombre des électeurs, que l'abstention générale des catholiques devait rendre bien minime, on convoqua et l'on appela à Rome tous les *Romains absents* de la ville. A cet appel répondirent en foule des *Romains d'occasion*, aussi véritablement citoyens que les patriotes entrés le 20 septembre. De tous côtés, les chemins de fer les amenèrent aux *frais de l'Etat* et en si grande affluence, que, d'après la *Gazette de Turin*, une grande partie de ces *Romains* ne put se loger à Rome et dut passer la nuit au café et sur les places publiques. Pour leur composition, elle était si heureuse, que le général Cadorna dut faire parcourir la ville par de fortes et nombreuses patrouilles pendant les nuits des 1er et 2 octobre pour y empêcher des désordres ou des attentats [3].

Les murs étaient couverts d'affiches où, en lettres gigantesques, on pouvait lire : *Oui! nous voulons l'annexion!* Pendant toute la journée du 1er octobre, des porteurs circulaient, distribuaient à profusion des billets marqués du *oui* annexionniste; et, dans le Corso, un ingénieur français, attaché aux travaux de l'Acqua-Marcia, fut arrêté et conduit au poste où il demeura une

1. C'est un procédé usité en Italie, paraît-il, et, en 1872 encore, sur de nouvelles listes on avait omis à dessein plusieurs princes et nobles romains.

2. Témoin un moine, condamné pour attentat aux mœurs, et dont nous pourrions dire le nom, — et celui-là ne fut pas le seul dont on accepta le suffrage!

3. *Der Italienische raubzug.* — Pour la plupart, ces nouveaux Romains étaient ceux qu'on avait déjà fait arriver le 20, puis renvoyés après.

heure, pour avoir osé demander tout haut à l'un de ces distributeurs un billet marqué d'un *non*.

Pour effrayer les honnêtes gens qui eussent eu envie de voter suivant leur conscience et contre l'annexion, la liberté du tapage, des cris et des menaces fut donnée aux agitateurs et aux patriotes. C'est, du reste, là une manœuvre familière au ministère italien, et, depuis trois ans, il a fait précéder de manifestations analogues toutes les mesures qu'il a prises contre l'Eglise, contre les couvents, etc. Les exemples en sont nombreux.

Enfin arriva le jour du 2 octobre. « Il se leva brillant; « un splendide soleil souriait à la fête nationale [1]. » Dans les rues circulait quantité de gens ayant, en guise de cocarde, un morceau de papier avec le *oui*, attaché au chapeau. Des bandes échauffées allaient voter, marchant en se donnant le bras, précédées de musiciens, « et, de temps en temps, les fanfares étaient interrom« pues par des cris et des ovations à l'Italie, à Vic« tor-Emmannuel, à Garibaldi, à Bixio, à Cadorna [2]! » C'est à la tête de l'une de ces bandes que l'on pût voir ce triste fra Amadeo, qui n'était pas Romain, et un chanoine aussi déshonoré que lui, chamarrés tous les deux de rubans tricolores, et allant voter au mépris de la loi. On remarquait aussi dans ces bandes beaucoup de jeunes gens qui n'avaient pas l'âge fixé pour avoir droit d'électeurs, et dont les votes devaient être acceptés cependant.

Pour échauffer l'enthousiasme des votants, on leur avait fait le matin des distributions gratuites de pain et de viande; elles se firent dans plusieurs quartiers, via Capo-le-Case par exemple, auprès d'une grande boulan-

1. *Roma degl' Italiani.*
2. *Id.*

gerie [1]. Pour empêcher certains esprits timorés de croire que l'annexion de Rome pût attirer sur l'Italie le mauvais vouloir des autres puissances et spécialement de la Prusse, on vendit à milliers d'exemplaires, le 1er et le 2 octobre, une lettre du roi de Prusse au Saint-Père, dans laquelle le prince allemand disait que « la politique « suivie par son gouvernement l'empêchait, de la ma« nière la plus absolue, d'intervenir dans cette question « — de soutenir le Pape — et qu'il était dans les meil« leurs termes avec son *frère,* le roi d'Italie [2]. » Cette lettre était apocryphe, et le gouvernement prussien la fit démentir ; mais cela n'empêcha pas qu'elle ne fût répandue par milliers, sous les yeux de l'autorité piémontaise qui savait à quoi s'en tenir et dont l'autorisation était nécessaire pour la diffusion de ce mensonge [3].

C'était au Capitole qu'était placée la grande urne destinée à recueillir les bulletins ; mais dans les divers *rioni* de Rome, d'autres bureaux avaient été établis et des urnes placées pour faciliter à tous l'accession au vote. Pour déposer son bulletin, on devait présenter son billet d'électeur ; mais, outre que ce billet était accordé sans contrôle à ceux qui l'avaient réclamé, et même à des étrangers, il n'était pas retiré au moment du vote ; on votait individuellement, par corporation, par confrérie, au bureau de son *rione,* à ceux des autres quartiers ; et, la carte d'électeur n'étant pas retirée, chacun non-seulement votait où il l'entendait, mais était libre d'aller déposer son suffrages, *ses suffrages* plutôt, dans les urnes d'autant de *rioni* que sa fantaisie l'y poussait, ou que ses jambes le lui permettaient. C'est ce qui fut assu-

1. *Der Italienische raubzug.*

2. Voir cette prétendue lettre du roi de Prusse aux *Pièces justificatives,* n° LVI.

3. *Der Italienische raubzug.*

rément fait par un grand nombre de patriotes, et plus d'un étranger, pour se convaincre par lui-même de la nullité du plébiscite, se complut à augmenter de la sorte le nombre des bulletins affirmatifs. C'est ainsi que plusieurs Allemands s'amusèrent à parcourir différents bureaux en laissant dans chacun des *oui* illégitimes. Trois Français déposèrent *dix-huit* bulletins de la même façon; et nous tenons de bonne source qu'un jeune sculpteur belge mit, à lui seul, dans les urnes *vingt-deux* billets annexionnistes [1].

Le lecteur aura peine à admettre peut-être tous ces faits; ils n'ont cependant rien d'étrange pour ceux qui savent comment, en Italie, se font les plébiscites. Le gouvernement piémontais y a poussé la fraude jusqu'aux limites du genre, et lui a fait atteindre des hauteurs inconnues ailleurs et qui seraient réellement incroyables si elles n'étaient attestées par de nombreux témoins et avouées quelquefois par ceux mêmes qui y participèrent. Voici, par exemple, et relativement aux plébiscites qui unirent la Toscane au Piémont, ce qu'a plus tard confessé Curletti, ancien secrétaire de Cavour, et l'un des chefs de la police piémontaise en 1859. L'aveu est étrange et nous croyons pouvoir en citer quelques mots sans trop nous écarter de notre sujet, car, en fait de plébiscites italiens, c'est le cas de répéter : *Ab uno disce omnes.* « Nous avions, écrit Curletti, nous avions fait « consigner quelques jours auparavant tous les registres « des paroisses, pour former à notre guise les listes des « électeurs. Au moment de la clôture du vote, nous « jetâmes dans les urnes tous les billets des abstention-

1. Il y a plus encore que des faits isolés, et les Romains qui s'en donnèrent la peine purent suivre des bandes dont chacune alla voter successivement dans quatre bureaux.

« nistes, que nous avions préparés dans le sens piémon-
« tais. Nous en laissâmes à l'écart quelques centaines ou
« quelques milliers suivant la population du collége élec-
« toral, parce que les apparences devaient être destinées
« à tromper, plus encore que l'Italie, les cabinets euro-
« péens qui nous observaient [1]............... Dans certains
« colléges, le jet dans les urnes des bulletins que nous
« avions préparés pour suppléer à ceux des abstention-
« nistes, ce jet fut fait avec tant d'inattention et de négli-
« gence, avec tant de peur ou de précipitation, que le
« dépouillement du scrutin présenta un nombre de bul-
« letins plus grand que celui des électeurs inscrits. Quant
« aux bulletins négatifs, nécessaires pour donner à l'élec-
« tion au moins une ombre de vérité, ils étaient égale-
« ment notre ouvrage. — Avant l'ouverture des urnes,
« des carabiniers et des agents de police travestis remplis-
« saient les salles et les abords du scrutin; moi et ceux
« des miens qui étaient désignés pour ce rôle, nous étions
« toujours élus comme présidents des bureaux, ou pour
« les charges de secrétaires et de scrutateurs [2]........... Je
« suis, dit-il en finissant, je suis à même de parler de
« tout cela en connaissance de cause, parce que tout se
« fit sous ma direction ou fut fait par quelques-uns de
« mes plus fidèles subalternes. Cela est si connu, que je
« n'oserais pas le signaler ici, si, en écrivant, je ne croyais
« être lu au-delà des Alpes, et sans crainte de démenti.
« Je raconte de l'histoire; ce que j'ai dit, est scrupuleuse-
« ment exact [3]. »

Voilà ce que faisaient en Toscane les Piémontais pour les plébiscites; pour celui du 2 octobre à Rome, les cho-

1. *Il contemporaneo*, p. 454 et 455.
2. *Id.*, p. 456 et 457.
3. *Id.* — Voir aussi la *Frusta*, n° du 19 juillet 1872.

ses durent se passer et se passèrent en effet de la même façon; seulement les précautions y furent moins habilement prises pour duper l'opinion, et le résultat fut aussi plus ridicule. Ainsi, les patriotes dont on favorisait le tapage en vue d'effrayer les honnêtes gens, réussirent à effrayer aussi des gens payés par le gouvernement pour mettre quelques bulletins négatifs dans les urnes, et une partie de ces gens n'osa, dit-on, s'acquitter de son rôle [1].

Il y eut, nous devons l'avouer, un moment *émouvant* dans cette journée solennelle. Comme si l'on eût persisté à les croire sujets reconnus du Saint-Père, on n'avait pas convoqué, paraît-il, les habitants de la cité Léonine à participer au plébiscite..... (bien qu'ayant distribué, le matin même, dans la cité, une livre de viande et deux livres de pain à ceux qui voulaient voter) [2]. Tout-à-coup, l'on vit arriver au Capitole une troupe précédée d'un drapeau que portait Tognetti, le frère de l'assassin de Serristori. Sur cette bannière, on lisait *Cité Léonine : Oui!* et cette bande était formée de députés de la cité venant apporter au Capitole les résultats d'un vote fait dans leur quartier. Les *oui!* y montaient au nombre de mille cinq cent soixante-six. Les *non!* n'y étaient pas même représentés par un unique bulletin! D. Ignazio Buoncompagni, des princes de Piombino, se chargea d'accuser aux députés réception de ce vote *sublime;* puis, applaudis par les patriotes qui occupaient le Capitole, ils allèrent donner une sérénade sous les fenêtres du général Cadorna, où leur musique joua l'hymne de Mameli :

Fratelli d'Italia,
L'Italia s'è desta.

1. Il y avait, dit-on, trois cents personnes chargées de voter de la sorte, pour donner au plébiscite quelque apparence de liberté. — Le résultat trompa les calculs. — Voir *Der Ital. raubzug.*

2. *Der Italienische raubzug.*

Dell' elmo di Scipio
S'è cinta la testa,.... etc. 1.

A six heures et demie du soir, le vote était fini. Toutes les urnes ayant été portées dans la grande salle du Capitole pour y être dépouillées, la junte prit place à huit heures sur une estrade élevée, et l'on procéda au dépouillement des bulletins. Il y en avait quarante mille huit cent trente-un. — Quarante mille sept cent quatre-vingt-cinq portaient le *oui* annexionniste ; les bulletins négatifs étaient au nombre de quarante-six. Quarante-six! Comme l'écrit un auteur piémontais : « Le vote de Rome pour « l'unité de l'Italie ne pouvait être plus sublime, plus imposant! [2] » ni, ajouterons-nous, plus ridicule et plus évidemment mensonger!

Le même jour, les populations de tout le territoire pontifical avaient été également convoquées à donner leurs avis sur leurs destinées futures. Le résultat y fut le même, amené par les mêmes moyens, moins déguisés encore si cela est possible... A San-Gallicano, par exemple, près de Palestrina, *tous* les habitants ayant voté *non!* à l'exception de cinq ou six d'entre eux, on se borna à changer le vote, et l'on proclama comme résultat final la presque unanimité des *oui!* A Monte San-Giovanni, on compta *neuf cents* votes affirmatifs ; il ne s'était présenté que *cinquante* électeurs [3].

Avec des procédés pareils, il était facile d'atteindre le

1. *Roma degl' Italiani*.
2. *Id.*
3. *Der Italienische raubzug.* — Convenons cependant qu'on mit ailleurs un peu plus de retenue : ainsi on ne donna *aucun* résultat pour le vote d'une ville de deux mille habitants, de la province de Frosinone, Santa-Francesca, dans laquelle *tous* les électeurs s'étaient abstenus de voter

but proposé. Aussi, le 7 octobre, du balcon du Capitole, la junte romaine put-elle solennellement proclamer les chiffres suivants comme résultat du plébiscite des Etats romains :

Electeurs inscrits.	167,548
Votants.	135,291
Ont voté *oui*.	133,681
Ont voté *non*.	1,507
Bulletins nuls.	103
TOTAL.	135,291

Avions-nous le droit de dire que jamais le monde n'a été appelé à voir une plus inadmissible unanimité, et qu'ici la grossièreté de l'imposture disparaît presque sous l'épaisseur du ridicule?

Tel est cependant le résultat que le gouvernement italien eut l'effronterie d'annoncer officiellement à l'Europe, et qu'une députation avait été porter, le 9 octobre, de Rome à Florence, au roi Victor-Emmanuel. Elle avait été reçue solennellement, et des discours de félicitations avaient été échangés [1]. L'annexion de Rome à l'Italie n'était-ce pas « un nouveau joyau complétant la couronne « historique qui brillait sur la tête de Victor-Emma- « nuel ? » Aussi le roi accepta le plébiscite, et, après l'avoir reçu des mains des députés romains, il le présentait aux Italiens, en « souhaitant qu'ils sachent se montrer égaux « à leurs glorieux ancêtres et dignes de la fortune pré- « sente [2]. »

Deux jours après, le 11 octobre, le général Cadorna quittait le commandement de Rome, remplacé par le gé-

1. Voir le discours des députés et la réponse du roi, aux *Pièces justificatives*, n° LVII.

2. *Der Italienische raubzug.*

néral La Marmora, et, prenant congé des Romains par une dernière proclamation, il leur rappelait « avec une « particulière complaisance les preuves qu'ils lui avaient « données de patriotisme, de concorde et de joie, sans ja- « mais se départir de l'ordre le plus sévère [1]. » Le 13 octobre enfin, un décret royal prononçait la dissolution de l'armée pontificale [2]. Désormais les Piémontais, de par la force et de par le plébiscite, c'est-à-dire au nom de l'usurpation et de l'imposture, étaient et demeuraient les maîtres de Rome.......... jusqu'à des temps meilleurs!

Si défectueuse qu'elle soit, tour-à-tour incomplète ou diffuse, nous avons achevé notre œuvre menée à travers bien des tristesses et de douloureux souvenirs. Nous ne nous abusons pas sur sa valeur; mais les défauts ne tiennent qu'à notre insuffisance; pour les erreurs qui pourraient s'y mêler, nous les rétractons à l'avance, n'ayant écrit qu'avec toute bonne foi. Si le nombre, nous l'espérons du moins, en est faible, nous le devons surtout aux nombreux amis qui ont bien voulu répondre à notre appel et nous fournir des documents précieux.

Nous avons montré comment Rome est tombée et comment fut supprimée la souveraineté du Pape. Les conséquences d'un pareil évènement sont immenses. Pour ne parler que de Rome seule, quels changements pour elle, et quelle déchéance, depuis qu'elle est réduite au rang de simple capitale d'un royaume après avoir été celle du monde catholique! Il semble qu'après y être entrés malgré le droit, les Piémontais aient pris à tâche d'y méconnaître toutes justices. Le Pape privé de

1. Voir cette proclamation aux *Pièces justificatives*, n° LVIII.
2. Voir ce décret aux *Pièces justificatives*, n° LIX.

toute indépendance et journellement insulté malgré la loi des garanties; — les délits de presse impunis pourvu qu'ils s'attaquent à sa personne, et les assassins acquittés pourvu que leurs victimes soient des gendarmes pontificaux; — la divinité du Christ publiquement niée au milieu même de Rome avec la protection de la censure; — le clergé tyrannisé et spolié, ses membres insultés, ses biens *incamérés* (euphémisme, qui est à la spoliation ce que l'*annexion* est au vol); — des églises et des couvents convertis en casernes, en manèges et bientôt en théâtres; — toutes les cérémonies du culte journellement et publiquement profanées par quelques scélérats [1]; — sous prétexte de salubrité publique, les pèlerinages interdits là où les foires sont autorisées; — sur les théâtres, l'immoralité érigée en principe et le mensonge en enseignement; — le peuple écrasé sous des impôts croissants; — le prix des vivres et celui des loyers atteignant des chiffres exorbitants; — la misère augmentant avec la diminution des ressources et la suppression de tant d'é-

1. Pour montrer ce qu'est dans la Rome piémontisée le respect des choses saintes et des personnes, disons quelques faits récents. Pendant les trois premiers mois de cette année 1873 — je prends à dessein cette date comme suffisamment éloignée de la prise de Rome pour que l'on puisse croire que l'ordre règne enfin dans cette ville, — pendant les trois premiers mois de cette année 1873, onze prêtres ont été souffletés et bâtonnés dans la rue; huit autres, poursuivis à coups de pierre; vingt autres, conspués et accablés d'injures de tout genre. Est-ce trop peu? On n'a pas même respecté la mort, et des religieux qui accompagnaient un convoi funèbre ont été honorés d'insultes et d'outrages. — Les enfants qui fréquentaient les écoles chrétiennes ont été assaillis à coups de pierre. — Une femme a été frappée pour avoir embrassé un crucifix dans la rue; — et pendant la nuit on a jeté des pierres contre onze madones ou statues de saints, brisant les lampes ou les vitres placées devant, et parfois endommageant l'image elle-même. — Les églises n'ont pas été des refuges assurés; ici, des furieux y pénètrent, la pipe à la bouche, poursuivant un pèlerin qu'ils

tablissements charitables; — les crimes, plus nombreux chaque jour; — les malfaiteurs s'enhardissant jusqu'à prendre pour victime le préfet de police, et pour théâtre la salle du Parlement; voilà la Rome telle que l'ont faite les *buzzurri* [1]; qu'ont-ils apporté en échange? La conscription, le mariage civil, quelques trottoirs dans les rues, quelques reverbères sur les places et une louve au Capitole!

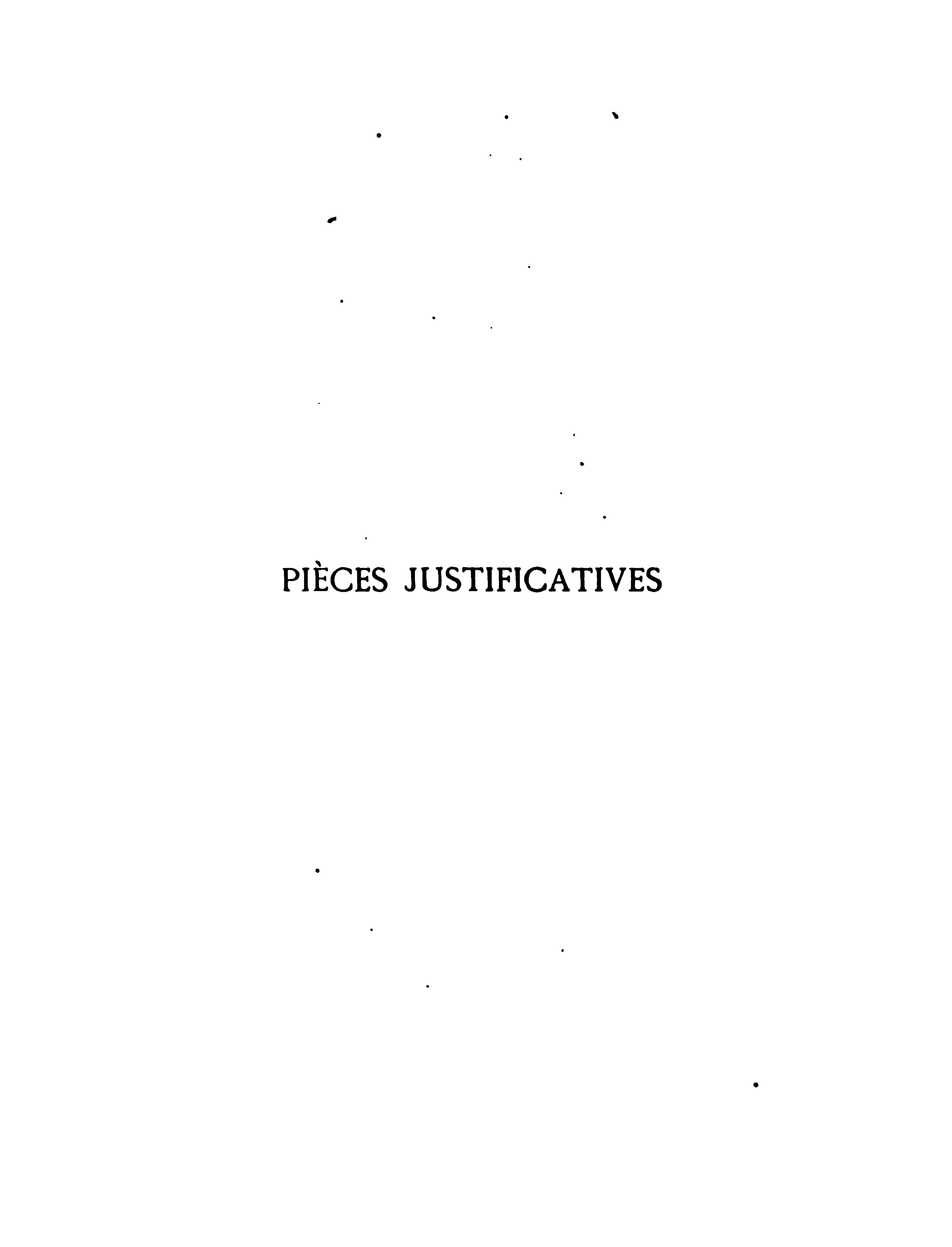
Sans doute un pareil état ne peut avoir qu'une durée limitée. Comme le gouvernement autrichien l'a déclaré, « l'occupation de Rome n'a pas résolu la question qui « préoccupe tous les Etats de l'Europe et doit fixer, au « point de vue international, les droits de souveraineté « du Saint-Père. » Pour nous, cette question n'en est pas une. Nous croyons que, pour être *indépendant et libre,* le Pape doit être *souverain,* à moins d'avoir la liberté des catacombes et l'indépendance des persécutés. Aussi, de toutes les forces de notre âme et avec une foi assurée, croyons-nous au rétablissement du pouvoir temporel du

y insultent et y menacent; là, deux bourgeois et un officier vont fumer, tête couverte, dans une église; ailleurs, pendant trois jours, on insulte à leur sortie les fidèles qui viennent d'assister à un office, et l'on en blesse quelques-uns; ailleurs, on parodie sacrilégement la confession. Le Saint-Sacrement porté dans la rue y est deux fois insulté; deux fois, pendant des cérémonies, on fait éclater des pétards dans les églises; pendant le carnaval, des masques revêtent les costumes de religieux, d'évêques, ceux même d'un Saint facile à reconnaître. On parodie publiquement les processions, les sacrements; des mascarades impies font, pendant deux jours consécutifs, mine de porter le Saint-Sacrement aux malades; on parodie la procession du vendredi-saint; la messe devient à deux reprises l'objet d'imitations bouffonnes et sacriléges; et nous ne parlons ici que des faits publics, qui n'ont pas été l'objet des poursuites de la police et dont les gardiens de la sûreté publique ont dédaigné de s'occuper.

1. C'est un nom dérisoire par lequel les Romains désignent les Piémontais.

Sonverain-Pontife. Quatre fois déjà, en quatre-vingts ans, le Pape a été renversé : par Berthier, au nom de la république française, et il s'est relevé; par Napoléon Ier, au nom de l'empire, et il s'est relevé; par Mazzini, au nom de la république italienne, et il s'est relevé; par le Piémont, au nom de l'unité italienne, et nous affirmons qu'il se relèvera encore. Les jours d'attente peuvent être longs, et celui qui écrit ces lignes n'en verra peut-être pas la fin; mais, si longs qu'ils soient, Dieu les a comptés. Quand même tout espoir semblera plus lointain et plus chimérique, nous ne renoncerons pas à l'espérance : comme nous l'écrivions au début de ce livre : « Nous ne « croyons à la perpétuité de rien, si ce n'est de l'Eglise, ni « à la victoire finale de rien, si ce n'est de la Justice, » et notre dernière parole sera, comme catholique, le cri que nous jetions il y a trois ans comme soldat : VIVE PIE IX, PONTIFE ET ROI !

20 septembre 1873.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° I.

CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864.

Convention entre la France et l'Italie.

Leurs Majestés l'empereur des Français et le roi d'Italie, ayant résolu de conclure une convention, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté l'empereur des Français,

M. Drouyn de Lhuys, sénateur de l'empire, grand'croix de l'ordre impérial de la Légion d'honneur et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, etc., son ministre et secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères ;

Et Sa Majesté le roi d'Italie :

M. le chevalier Constantin Nigra, grand'croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, grand-officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc., son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté l'empereur des Français,

Et M. le marquis Joachim Pepoli, grand'croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc., son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies ;

Lesquels, après s'être communiqués leurs pleins pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE 1er. — L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire.

ART. 2. — La France retirera ses troupes des Etats pontificaux graduellement et à mesure que l'armée du Saint-Père sera organisée. L'évacuation devra néanmoins être accomplie dans le délai de deux ans.

ART. 3. — Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation de l'armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du Saint-Père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur les frontières de ses Etats, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien.

ART. 4. — L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle à la dette des anciens Etats de l'Eglise.

ART. 5. — La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le délai de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi et témoignage de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et l'ont revêtue du cachet de leurs armes.

Fait double à Paris, le quinzième jour du mois de septembre de l'an de grâce 1864.

(L. S.) *Signé :* DROUYN DE LHUYS.
NIGRA.
PEPOLI.

Protocole faisant suite à la convention signée à Paris entre la France et l'Italie touchant l'évacuation des Etats pontificaux par les troupes françaises.

La convention signée, en date de ce jour, entre Leurs Majestés l'empereur des Français et le roi d'Italie n'aura de valeur exécutoire que lorsque S. M. le roi d'Italie aura décrété la translation de la capitale du royaume dans l'endroit qui sera ultérieurement déterminé par Sadite Majesté. Cette translation devra être opérée dans le délai de six mois à dater de cette convention.

Le présent protocole aura même force et valeur que la convention susmentionnée. Il sera ratifié, et les ratifications en seront échangées en même temps que celles de ladite convention.

Fait double à Paris, le 15 septembre 1864.

(L. S.) *Signé :* DROUYN DE LHUYS.
NIGRA.
PEPOLI.

Déclaration.

Aux termes de la convention du 15 septembre 1864 et du protocole annexé, le délai pour la translation de la capitale du royaume d'Italie avait été fixé à six mois à dater de ladite convention, et l'évacuation des Etats romains par les troupes françaises devait être effectuée dans un terme de deux ans à partir de la date du décret qui aurait ordonné la translation.

Les plénipotentiaires italiens supposaient alors que cette mesure pourrait être prise en vertu d'un décret qui serait rendu immédiatement par S. M. le roi d'Italie. Dans cette hypothèse, le point de départ des deux termes eût été presque simultané, et le gouvernement italien aurait eu, pour transférer sa capitale, les six mois jugés nécessaires.

Mais, d'un côté, le cabinet de Turin a pensé qu'une me-

sure aussi importante réclamait le concours des Chambres et la présentation d'une loi; de l'autre, le changement du ministère italien a fait ajourner du 5 au 24 octobre la réunion du Parlement. Dans ces circonstances, le point de départ primitivement conclu ne laisserait plus un délai suffisant pour la translation de la capitale.

Le gouvernement de l'empereur, désireux de se prêter à toute combinaison qui, sans altérer les arrangements du 15 septembre, serait propre à en faciliter l'exécution, consent à ce que le délai de six mois pour la translation de la capitale de l'Italie commence, ainsi que le délai de deux ans pour l'évacuation du territoire pontifical, à la date du décret royal sanctionnant la loi qui va être présentée au Parlement italien.

Fait double à Paris, le 3 octobre 1864.

Signé : Drouyn de Lhuys.
Nigra.

N° II.

EXTRAIT

De la note de M. de Gramont, ministre des affaires étrangères, à M. de Banneville, le 31 juillet 1870.

..... Assurément ce n'est pas par une nécessité stratégique que nous rappelons les quelques régiments que nous avons laissés jusqu'ici à Civita-Vecchia; mais la nécessité politique est évidente. Tant que notre drapeau reste dans les Etats pontificaux, ne fût-il gardé que par un soldat français, la convention du 15 septembre n'est pas exécutée, nous nous exposons et avec nous le Saint-Siége à toutes les complications qui en résulteraient en Italie; en adoptant la voie opposée, nous lui assurons la seule chance de salut qui soit en notre pouvoir.....

La brigade française occupant le territoire romain n'a d'importance qu'en ce sens qu'elle peut être considérée comme une avant-garde de notre armée prête à accourir, s'il était nécessaire, au secours du gouvernement pontifical. Quand notre armée cesse d'être disponible, ce petit nombre d'hommes n'est plus qu'un corps isolé dont la présence perd toute signification, parce qu'il n'a plus de point d'appui.

Si nous entrons en campagne sans avoir l'Italie pour alliée ou sans être du moins assurés de sa neutralité, ce n'est pas cinq mille hommes, mais cent mille qu'il nous faut à Rome, car la prudence obligerait à prévoir un conflit avec le gouvernement italien, à qui nous aurions fourni un prétexte pour se croire dégagé de la convention et pour revendiquer la pleine liberté de ses actes. Or, le gouvernement de l'empereur peut-il avoir dans les Etats pontificaux une véritable armée, et renoncer à un tel secours sur les champs de bataille où vont se décider de si grands intérêts?...........

De deux choses l'une : ou bien le gouvernement italien parviendra à déjouer toutes les manœuvres du parti révolutionnaire soudoyé par la Prusse, et nous sommes certains qu'il s'y emploiera fermement; ou bien il échouera dans ses efforts, et le Pape subira le contre-coup du bouleversement général. Mais alors aussi se présente une autre alternative : ou la France sera victorieuse, et le gouvernement de Sa Majesté sera en possession d'une autorité morale suffisante pour faire en sorte que toutes les stipulations de la convention de septembre qui protége le Saint-Siége soient remises en vigueur, et que le Pape retrouve sa sécurité momentanément ébranlée; ou nous serons vaincus, et alors la situation du gouvernement pontifical sera désespérée. A quoi servirait de lui avoir laissé quelques milliers d'hommes qui seraient hors d'état de le défendre contre le courant qui emporterait toutes choses dans le désastre de notre pays ?

Les destinées de la France et celles du Saint-Siége sont liées dans ces graves et solennelles conjonctures, et la plus sûre garantie pour le gouvernement pontifical, c'est, avec la bonne entente de l'Italie et de la France se replaçant sur le terrain

de leurs engagements mutuels, le triomphe des armées françaises dans la lutte qu'elles sont appelées à soutenir.

Voici, en réalité, les faits sans déguisement :

Nous sommes engagés dans une guerre redoutable, et, pour pouvoir compter sur la conservation de la tranquillité sur les frontières romaines, nous devons nous concilier les bonnes dispositions du cabinet italien. Or, nous sommes en présence de la convention du 15 septembre, inexécutée par nous, lorsqu'il se déclare prêt à en observer toutes les clauses. Les garanties matérielles qu'offre au Saint-Siége l'occupation de son territoire par une brigade française sont insuffisantes pour atteindre leur but, si nous sommes en désaccord avec le roi Victor-Emmanuel. Il est donc nécessaire d'y substituer pendant la guerre des garanties politiques, et le seul moyen de les obtenir, c'est le retour aux stipulations par lesquelles l'Italie est liée envers nous. En un mot, l'occupation devient inefficace et nuisible, l'évacuation opportune et véritablement profitable à la sécurité des Etats du Saint-Siége. Toute autre politique lui susciterait les plus périlleuses difficultés et tournerait à sa perte.

(*Rome et la république française*, par M. Jules Favre, p. 32 et suivantes.)

N° III.

DÉPÊCHE

De M. de Banneville à M. de Gramont, ministre des affaires étrangères, 5 août 1870.

MONSIEUR LE DUC,

Je n'avais pas voulu différer d'un jour la communication que j'avais à faire au gouvernement pontifical de la dépêche de Votre Excellence du 31 juillet, et l'heure du départ du

paquebot ne m'a pas permis ensuite de vous rendre compte autrement que par le télégraphe de l'impression qu'avait reçue de cette communication le cardinal secrétaire d'Etat. Elle était attendue avec une impatience inquiète, et, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, elle a été bien accueillie. Le cardinal a écouté avec une anxieuse attention la lecture de la dépêche, donnant parfois des marques d'assentiment à ce qu'il entendait. Il n'a ensuite contesté la valeur d'aucune des raisons qui ont imposé au gouvernement de l'empereur la détermination à laquelle il a dû s'arrêter. Il les avait pressenties et comprises d'avance, et les avait lui-même indiquées en partie, m'a-t-il dit, au cardinal Bonaparte, pour lui démontrer le peu de chances de succès des démarches que Son Altesse, dans son dévouement pour l'empereur et pour le Pape, voulait tenter à l'effet d'obtenir que notre drapeau fût maintenu à Civita-Vecchia. Le cardinal Antonelli n'a fait aucune difficulté de reconnaître en termes très-explicites qu'une défaite de la France serait le point de départ d'un cataclysme européen dont les conséquences seraient incalculables, et dans lequel le Saint-Siége aurait tout à perdre et perdrait certainement tout. S'il en est, m'a-t-il dit, qui ne le voient pas, qui rêvent pour nous un appui humain en dehors de la France, ceux-là sont bien aveugles. Les révolutionnaires ne s'y trompent pas. La Prusse ne se fait pas faute d'exploiter ce sentiment, et c'est ce qui lui rallie dans ce moment les révolutionnaires italiens.. Dans le même ordre d'idées, il ne pouvait qu'être frappé du passage de la dépêche qui indique l'intérêt vital pour le Saint-Siége, qui se trouve lié à notre succès, et qui doit lui faire comprendre que nous ne négligions aucun des moyens qui peuvent aider à l'assurer. Il s'est montré reconnaissant des espérances que nous l'autorisons à rattacher à notre triomphe, pour la consolidation de sa sécurité ultérieure.

(*Rome et la république française*, par M. Jules Favre, p. 35 et suivantes.)

N° IV.

PROCLAMATION DU COMITÉ ITALIEN.

ITALIENS !

Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse : ce n'est pas une guerre nationale, c'est une guerre ambitieuse et dynastique.

Le gouvernement italien se prépare à contracter une alliance avec le gouvernement français.

Et c'est notre sang qui devra couler pour une cause injuste !

Notre devoir d'Italiens est de protester contre ce marché, qui peut attirer sur notre tête des malheurs immenses, qui peut renverser en un jour l'œuvre entière d'une génération.

Italiens ! le choix ne devrait pas être douteux : Napoléon III nous a donné Mentana ; Napoléon III nous dispute depuis vingt ans notre capitale ; Napoléon III a essayé ses fusils Chassepot sur la poitrine de nos frères ; il ne mérite point le pardon et l'aide des vrais Italiens ; Napoléon III, malgré la campagne d'Italie, que nous avons payée avec 60 millions de francs et deux nobles provinces, nous humilie depuis dix ans.

La Prusse nous a donné le Quadrilatère, grâce à Sadowa ; la Prusse a garanti notre indépendance ; la Prusse n'a jamais blessé la dignité italienne.

Néanmoins le seul cri des Italiens doit être : *Neutralité ! Rome !*

Nous invitons nos concitoyens à affirmer notre droit par une démonstration loyale, digne !

Le lieu de réunion est la *piazza del Duomo,* près du *sasso di Dante,* à sept heures du soir, aujourd'hui 16 juillet.

Quiconque ressent dans le cœur l'offense du *jamais!* quiconque a de la dignité nationale, ne manquera pas à l'appel.

Le Comité.

N° V.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE AU MINISTRE DE FRANCE A FLORENCE.

Paris, 2 août 1870.

MONSIEUR LE BARON,

Lorsque les événements de 1867 ont ramené dans les Etats romains les troupes françaises, qui en avaient été retirées l'année précédente, le gouvernement de l'empereur a fait connaître que son but n'était pas de se soustraire à la convention du 15 septembre 1864. La France intervenait pour suppléer à la protection stipulée dans cet acte en faveur du Saint-Siége, mais elle déclarait en même temps qu'elle ne se considérait nullement comme dégagée des engagements contractés avec l'Italie.

Le cabinet de Florence, de son côté, n'a jamais contesté la valeur de ceux qui l'obligeaient envers nous. La déclaration qu'il a faite, le langage élevé qui a retenti dernièrement au sein du Parlement italien, nous en donnent la garantie. Nous avons donc rappelé nos troupes, que nous avions maintenues jusqu'ici à Civita-Vecchia.

Les deux puissances se trouvent ainsi replacées sur le terrain de la convention de septembre, en vertu de laquelle l'Italie s'est engagée à ne pas attaquer et à défendre au besoin contre tout agresseur le territoire pontifical. En remettant en vigueur les différentes clauses de cet acte, les deux cabinets

lui donnent une nouvelle consécration qui en raffermit l'autorité, et, rentrant dans les termes de l'obligation qu'il impose à la France, nous nous reposons avec pleine confiance dans la vigilante fermeté avec laquelle l'Italie exécutera toutes les conditions qui la concernent.

Vous êtes invité à lire cette dépêche à M. Visconti et à lui en laisser copie, s'il vous en manifeste le désir.

(L. S.) — GRAMONT.

(Atti ufficiali, n° 754, p. 2977.)

N° VI.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE AU MINISTRE DU ROI A PARIS.

Florence, 4 août 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Monsieur l'envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de l'empereur, est venu nous donner communication d'une dépêche par laquelle son gouvernement nous fait notifier qu'il revient à l'exécution de la convention du 15 septembre 1864, en rappelant ses troupes du territoire romain.

Le gouvernement du roi prend acte de cette détermination du gouvernement impérial. Vous connaissez, monsieur le ministre, les déclarations que j'ai faites au Parlement le 3 juillet dernier. Je vous prie de tenir le même langage au ministre des affaires étrangères de l'empereur.

Le gouvernement du roi, en ce qui le concerne, se conformera exactement aux obligations qui résultent pour lui de la stipulation de 1864.

J'ai à peine besoin d'ajouter que nous comptons sur une juste réciprocité de la part du gouvernement de l'empereur.

Veuillez donner lecture de cette dépêche à S. E. le ministre des affaires étrangères de l'empereur, et lui en laisser copie, s'il le désire.

(L. S.) — VISCONTI-VENOSTA.

N° VII.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DU ROYAUME D'ITALIE.

Séance du 19 août 1870.

Discours de Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères.

Après une violente attaque de M. Mancini contre le ministère au sujet du retour à la convention de septembre, une question de M. Guerzoni sur l'attitude de la Prusse, et une autre de M. Ferrari sur la neutralité de l'Italie, le ministre prit la parole.

VISCONTI-VENOSTA, *ministre des affaires étrangères. (Mouvement d'attention.)* — Je répondrai à l'interpellation de l'honorable député Mancini et aux questions des honorables Guerzoni et Ferrari.

Si je puis dépouiller le discours prononcé par l'honorable député Mancini de beaucoup de considérations accessoires pour en dégager l'argumentation principale, je dirai que voici cette argumentation : la convention de septembre se trouvait abrogée par les événements. En tout cas, vous deviez la dénoncer.

Messieurs, je ne veux pas passionner cette discussion. La Chambre m'approuvera si je prétends ne pas me départir du

froid langage des affaires. Par cela même, je ne veux pas ici discuter si, quand la convention fut faite, il servait ou non aux intérêts italiens de la conclure, quoique la Chambre puisse comprendre sur cela mon opinion qui, messieurs, n'a pas été changée.

Désormais cette question a été tant de fois discutée, chacun de nous a eu si souvent l'occasion de la méditer, qu'un nouveau discours ne pourrait peut-être pas modifier une seule opinion, une seule conviction dans cette Chambre.

Il s'agit, messieurs, de savoir si la convention de septembre était oui ou non en vigueur; si, quand le gouvernement français, au début des complications européennes actuelles, nous annonça sa détermination de retirer les troupes de Rome, en revenant à la convention de septembre, si nous pouvions choisir ce moment pour dénoncer la convention.

Messieurs, la convention de septembre était-elle en vigueur? L'honorable Mancini dit : Les événements l'avaient abrogée. Mais cette affirmation ne peut se soutenir quand les deux gouvernements ont constamment déclaré qu'ils la regardaient comme en vigueur.

Quand le gouvernement français, à la suite de ces événements que je n'ai pas la tâche douloureuse de rappeler ici, quand le gouvernement français renvoya ses troupes à Rome, et que se renouvela pour l'Italie le malheur d'une intervention étrangère... *(Murmure à gauche.)* Laissez-moi vous rappeler ces événements.

Voix à gauche : Oui! oui! rappelez toujours!

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ... Quand il renvoya, ai-je dit, ses troupes à Rome, le gouvernement, par la bouche de l'empereur dans le discours d'ouverture du Corps législatif, dans plus d'un document diplomatique que je pourrais rappeler à la Chambre, et dans les discours des ministres français devant le Corps législatif, le gouvernement déclara que cette seconde occupation française avait un caractère essentiellement temporaire et que justement pour lui conserver ce caractère temporaire, le gouvernement français gardait toujours en vigueur la convention de septembre.

Quelle fut maintenant la conduite du gouvernement italien? Je parlerai d'abord, messieurs, de l'époque où le gouvernement était représenté par le ministère auquel nous avons succédé.

Le gouvernement rentra dans l'exécution du traité de septembre, et, comme point de départ, demanda l'exécution de la convention de la part de la France également.

Y eut-il jamais dans cette Chambre un vote qui invitât le gouvernement à dénoncer la convention? *(Murmures à gauche.)* Il y eut bien un ordre du jour proposé par l'honorable député Valerio sur la suspension du paiement de la dette pontificale, ordre du jour dont la gauche ne pourra certainement pas décliner la responsabilité, puisqu'elle s'y est associée et l'a voté. Eh bien! avant que cet ordre du jour fut voté, le général Menabrea tenait ce langage :

« On demande si, après l'occupation toujours permanente « des troupes françaises, la convention de 1864 subsiste tou- « jours. Il suffit, messieurs, d'être au courant des premières « notions de la diplomatie pour savoir qu'une convention ou « un traité subsiste toujours tant qu'il n'a pas été dénoncé, « à moins qu'il ne s'y trouve une clause déclarant qu'à une « époque marquée ou dans une circonstance indiquée, le « traité ou la convention expire. Or, la convention du 15 « septembre n'a pas été dénoncée; elle subsiste donc, avec « cette différence seulement qu'en ce moment cette conven- « tion n'est pas remplie dans un de ses points principaux par « une des parties contractantes. Cette circonstance fait que « la convention existe bien, mais qu'on peut soutenir aussi « que son effet est suspendu. »

Et après cette déclaration que le général Menabrea prononçait au moment même d'accepter l'ordre du jour de l'honorable Valerio, l'opposition votait sans aucune protestation cet ordre du jour. *(Interruption du député Nicotera.)*

On a présenté à la Chambre un volume de documents sur la question romaine. J'y vois que toutes les dépêches, par lesquelles le gouvernement demandait le rappel des troupes françaises, étaient dirigées vers ce but d'obtenir de la part de la

France l'observation d'un pacte qui était toujours regardé comme en vigueur.

Je lis dans un de ces documents les paroles suivantes : « Le gouvernement italien, en sortant de la position anor-« male qui résultait pour lui des événements de l'année der-« nière, s'est replacé de fait sur le terrain de la convention « de 1864. Il se trouve avoir rempli consciencieusement de « son côté toutes les clauses que cette convention renferme. »

CRISPI. — Quelle date?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Le 22 août 1868.

Quelle fut, messieurs, la conduite du ministère actuel? J'ai eu plusieurs fois l'occasion de déclarer à la Chambre que nous n'avions pas cru opportun, que nous n'avions pas cru convenable de soulever la question romaine, dans les circonstances où nous nous trouvions. Nous ne croyions pas opportun de la soulever, parce que nous ne voulions pas compromettre en ce moment un intérêt vital de la politique italienne.....

Une voix à gauche : La capitale.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. —... qui était celui de faire cesser l'occupation française dans les Etats romains. Je sais que quelques-uns n'attachaient pas à ce fait une grande importance. Il y eut un célèbre homme d'Etat en Angleterre, qui disait qu'il n'avait pas à discuter avec ceux qui ne comprenaient pas que l'indépendance de l'empire ottoman fut utile à la politique anglaise.

Je n'ai pas, messieurs, le droit de tenir à personne ce langage altier; autrement je dirais que je n'ai pas à discuter avec ceux qui ne voient pas que la politique italienne est intéressée à faire cesser une occupation étrangère dans le cœur de la Péninsule. (Bravo! *à droite. — Réclamations et long mouvement à gauche.)*

Pourquoi, messieurs, n'avons-nous pas dénoncé la convention?

Permettez-moi de considérer froidement la question sous son côté pratique.

L'obligation que nous imposait la convention était double : payement de la dette pontificale, et engagement de ne pas envahir violemment la frontière de l'Etat pontifical. *(Murmures et interruptions à gauche.)*

Je trouve bien étrange qu'on regarde cet engagement comme exclusif pour l'Italie; tout gouvernement qui se respecte, se considère comme responsable de la tranquillité à ses propres frontières. C'est une responsabilité dont ne sont pas exempts même les sultans barbaresques. (Très-bien! *à droite. — Murmures à gauche.)*

Je crois, en répondant aux interruptions, ne pas excéder les limites d'une défense légitime.

Quant à la dette pontificale, il était évident que, même si le gouvernement français avait retiré ses troupes en abandonnant la convention et y substituant les règles du droit commun, nous n'aurions pu nous exempter de payer une quote-part de la dette correspondante aux provinces annexées à l'Italie.

Restait donc l'obligation de ne pas attaquer ni laisser attaquer la frontière pontificale. Mais cette obligation, messieurs, quand même elle ne serait pas tombée sous la sanction du traité, serait tombée sous d'autres sanctions prévues dans le droit commun des gens et dans les rapports politiques des Etats.

Et en attendant, messieurs, nous eussions abandonné un titre positif pour demander au gouvernement français de retirer ses troupes de Rome. A la place de ce titre positif, il ne nous serait plus demeuré que le principe générique de non-intervention, principe qui a certainement une haute valeur morale; mais l'honorable Mancini a une suffisante expérience de la politique pour reconnaître avec moi que, dans ses termes génériques, ce principe n'a pas l'efficacité qu'il acquiert quand il est consacré par une stipulation internationale. *(Rumeurs à gauche.)*

Or, messieurs, puisque la convention n'avait pas été dénoncée — et je vous ai exposé pour quels motifs nous n'avions pas cru devoir la dénoncer — quand le gouvernement

français, avant d'entamer une lutte très-sérieuse, nous faisait connaître sa détermination, devions-nous saisir ce moment pour changer notre attitude, pour nous mettre en contradiction avec nos déclarations précédentes, et pour dénoncer en ce moment la convention de septembre?

Je crois, messieurs, que nous aurions suivi ainsi une politique sans prévoyance et sans générosité. *(Murmures à gauche.)*

Le gouvernement et le peuple français et toute l'Europe auraient cru que nous voulions profiter des difficultés où se trouvait la France.... *(Rumeurs à gauche.)*

LE PRÉSIDENT. — Respectez la liberté de discussion.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. —... Le gouvernement français et l'Europe entière auraient cru que nous voulions profiter des difficultés où se trouvait la France, et que nous voulions, par un calcul fallacieux et peu généreux, saisir le premier moment où nous ne nous sentions plus contenus par l'obstacle d'une force matérielle *(murmures à gauche)*, puisque tel me paraît le courage que vous me conseillez *(rumeurs à gauche)*, pour abandonner comme une hypocrisie ce programme libéral que l'Italie...

Une voix à gauche : Libéral! — *Rumeurs prolongées à gauche. — Marques d'approbation à droite.*

LE PRÉSIDENT. — Qu'on n'interrompe ni d'un côté ni de l'autre. J'invite toute la Chambre à respecter la liberté des opinions. *(Nouvelles interruptions à droite et à gauche.)*

Qu'on fasse silence! Personne n'a le droit d'interrompre. Ceci, je le dis autant pour la droite que pour la gauche.

J. MASSARI. — Ce n'est pas à nous qu'il faut adresser cela.

LE PRÉSIDENT. — Je le dis à toute la Chambre sans distinction.

J. MASSARI. — Faites-la respecter de ce côté *(montrant la gauche)*. Nous autres, nous n'interrompons pas.

LE PRÉSIDENT. -- Faites silence, honorable Massari.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — .... On aurait cru que nous voulions suivre les conseils d'audace à laquelle nous invite l'honorable Mancini, d'une audace qui n'a qu'un seul

tort, celui de venir après les revers des armes françaises. *(Signes d'approbation à droite. — Rumeurs prolongées et interruptions à gauche.)*

LE PRÉSIDENT. — Faites donc silence !

OLIVA. — Nous l'avons dit depuis 1867. *(Rumeurs à droite.)*

SALARIS. — C'est une insulte !

LE PRÉSIDENT. — Honorable Salaris, je vous invite à garder le silence.

SALARIS. — Il y eut d'un côté de l'audace, et, de l'autre, de la lâcheté.

LE PRÉSIDENT. — Honorable Salaris, je vous invite de nouveau à faire silence et à vous contenir.

NICCOLO FABRIZI. — Il n'est pas permis d'insulter. *(Agitation.)*

OLIVA. — Qu'on fasse rétracter l'insulte.

LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas eu d'insulte.

N. FABRIZI. — Je demande la parole pour un fait personnel.

LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas de fait personnel.

Voix à gauche : Vous le verrez.

LE PRÉSIDENT. — Silence partout !

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — .... On aurait donc cru que nous voulions saisir ce moment pour abandonner le programme constamment affirmé par nous dans la question romaine, et pour nous préparer la voie et les moyens de la violence et des coups de main....

L'honorable Oliva en m'interrompant...

OLIVA. — Je demande la parole pour un fait personnel. *(Réclamations à droite.)*

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — L'honorable Oliva, cédant à un sentiment que je comprends, m'a interrompu, en disant : Nous n'avons pas attendu les derniers événements pour vous conseiller cette politique.

Mais, messieurs, ces déclarations, je les avais faites devant la Chambre au commencement de la guerre, et la Chambre les avait accueillies avec deux votes qui manifestaient son approbation. Et maintenant, après les derniers événements, le

gouvernement devait changer ses déclarations, et la Chambre désavouer ses délibérations ?

L'honorable Oliva voit donc dans quel sens j'ai prononcé les paroles contre lesquelles il réclame.

Le gouvernement français se serait trouvé contraint à laisser ses troupes à Rome. Ce n'était pas la question de quelques milliers d'hommes; il suffisait au gouvernement français de laisser une compagnie de soldats avec son drapeau, et nous, dans les conditions présentes de l'Europe, nous aurions une occupation étrangère au milieu de la Péninsule. (Bravo! *à droite; rumeurs à gauche.)*

Voilà comment nous aurions habilement protégé les intérêts nationaux de l'Italie. *(Applaudissements à droite.)*

L'honorable Mancini, avec un langage que je crois avoir le droit de nommer âpre et amer, a ramené sur le tapis la question, tant de fois discutée, de l'interprétation du traité de septembre. Il a rappelé, peut-être pour rendre plus passionnée la discussion, le discours du ministre Rouher *(mouvements à gauche);* il a répété toutes les déclarations les plus graves qui fussent dans ce discours, toutes les paroles les plus inacceptables pour tout Italien; et puis il nous a dit : Vous êtes les négociateurs du traité de septembre; c'est à vous qu'on a fait ces déclarations.

Non, ce n'est pas à nous, c'est à vous, messieurs, qu'elles furent faites! *(Mouvements prolongés, et signes de dénégation à gauche. — Applaudissements répétés à droite.)*

Non, ce n'est pas à nous, parce que nous n'avons pas interrompu les traditions de la politique italienne inaugurée par le comte de Cavour *(vives exclamations à gauche);* parce que nous, avec une politique ferme et loyale....

Voix à gauche : Ferme! ferme! *(Rires ironiques.)*

LE PRÉSIDENT. — Laissez l'orateur expliquer sa pensée; n'interrompez pas. *(Rumeurs à gauche.)* J'invite de nouveau à ne pas interrompre. L'honorable Mancini a été écouté avec beaucoup d'attention et de silence; maintenant, laissez parler aussi l'honorable ministre; si d'un côté on n'apporte pas de respect, il n'y en aura pas davantage de l'autre.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Ce n'est pas à nous qu'on fit ces déclarations, parce qu'avec une politique ferme et loyale nous aurons eu l'autorité nécessaire pour protéger le principe de non-intervention, pour protéger la légitime revendication des droits du peuple romain. C'est à vous que furent adressées ces déclarations pour l'expérience que vous avez voulu faire de votre politique et de vos moyens dans la question romaine.

SINEO. — Je demande la parole, monsieur le président, pour un rappel au règlement. *(Rumeurs et hilarité à droite.)*

MELLANA. — Je demande la parole pour un fait personnel.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Messieurs, les clauses de la convention de septembre sont claires et explicites ; elles n'ont rien de réservé et de secret ; elles signifient ce qu'exprime leur sens littéral.

Dans les rapports entre la France et l'Italie, celle-ci s'est engagée à ne pas attaquer ni laisser attaquer la frontière pontificale ; la France s'est engagée à retirer ses troupes de Rome.

Les deux gouvernements n'ont pris aucun engagement entre eux pour des éventualités que la convention ne prévoit pas, parce que ces éventualités étaient de nature à ne pouvoir être réglées *à priori* (très-bien ! *à droite),* et surtout, parce que, pour les pouvoir régler *à priori,* il eût été nécessaire de résoudre et de définir déjà alors des questions sur lesquelles les deux gouvernements n'auraient pu s'accorder s'il s'était agi de mettre cet accord comme condition préliminaire du retrait des troupes.

Les deux parties se sont donc réservé pour ces éventualités leur liberté d'action réciproque, et celle-ci est réglée par les règles communes du droit international.

Aussi, messieurs, je ne puis admettre qu'on donne à la convention une interprétation si extensive que de la croire en contradiction avec ces principes de droit commun que l'on invoque et dont on réclame le bénéfice pour la politique italienne.

De même dans les rapports entre l'Italie et le gouverne-

ment pontifical, nous avons pris un engagement vis-à-vis de la France; mais la conduite du gouvernement pontifical envers nous, ses obligations internationales, sont réglées sans exception par le même et commun droit des gens.

C'est là une interprétation de la convention que nul ne contredira. *(Murmure à gauche.)*

Il est injuste, messieurs, d'attribuer à la convention, comme l'a fait l'honorable Mancini, des faits qui en ont été la négation directe, qui ont été la conséquence de cette politique seule que répudiait, qu'excluait la convention. L'honorable député Mancini nous a répété le nom douloureux de Mentana; mais je lui demanderai s'il n'y eut pas, même avant la convention de septembre, un autre Mentana. Seulement cette malheureuse journée s'est nommée Aspromonte. *(Mouvements divers.)*

Du reste, messieurs, ne rapetissons pas les questions. La divergence n'est pas tant au sujet de la convention, dont les obligations, comme je le disais tout à l'heure, tomberaient également sous d'autres sanctions politiques; la divergence est entre cette politique qui croit que, pour rester fidèle au droit national, il est nécessaire, il est indispensable d'enfermer la question romaine dans un cercle stérile d'affirmations péremptoires et absolues, et cette politique qui croit au contraire qu'avant tout la question romaine doit être placée en des conditions telles qu'on puisse y procéder par une voie de progrès ultérieurs vers la solution. *(Murmures à gauche.)*

CATUCCI. — D'ici à dix ans.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Dix ans, me dit l'honorable Catucci. Il peut se faire, messieurs, que la route suivie par notre politique soit longue; reste à voir s'il y en aurait d'autres plus rapides, ou si elles ne seraient pas de celles qu'on peut appeler ainsi seulement parce qu'en peu de temps elles conduisent à l'abîme. *(Rires approbatifs à droite. — Rumeurs à gauche.)*

Je crois, messieurs, qu'il y aurait eu péril à suivre le conseil que nous donnait l'honorable député Mancini, c'est-à-dire le conseil d'entamer une négociation sur l'interprétation de la

convention au moment où la France allait retirer ses troupes de Rome. Cette négociation aurait pu avoir des périls, mais aucun avantage. Notre interprétation est connue; elle a une base internationale, puisqu'elle fut formulée dans la note du général La Marmora, conformément aux usages diplomatiques. L'honorable député Mancini le sait mieux que moi; la valeur d'un acte international est supérieure à celle que peut avoir le discours d'un ministre devant un parlement. Il y avait donc pour nous une interprétation reconnue, et le retour pur et simple à la convention était le seul moyen de réserver tous les droits et de ne compromettre aucune question.

Je ne puis donc comprendre l'indignation éprouvée par l'honorable député Mancini à la lecture de ma dépêche. Qu'y a-t-il dans cette dépêche? *(celle du 4 août).* Elle est la reproduction d'une déclaration faite à la Chambre; elle renferme la recommandation faite à notre ministre à Paris, de tenir avec le gouvernement français le même langage que j'avais tenu avec les représentants de la nation.

L'honorable député Mancini, en terminant son discours, a voulu nous demander enfin quels sont les projets du gouvernement sur la question romaine.

Je crois, messieurs, qu'il est périlleux de demander au gouvernement quelle ligne de conduite précise il entend suivre dans les conditions actuelles, et quand notre conduite peut être déterminée par des circonstances qu'il est maintenant impossible de prévoir et de définir. — Nous ne pouvons pas, messieurs, discuter utilement des éventualités incertaines, et il n'y a aucun gouvernement qui puisse prendre des engagements sur des hypothèses. Il est un seul engagement, messieurs, que nous pouvons prendre, et c'est que le gouvernement italien ne manquera pas à son devoir de sauvegarder les intérêts nationaux dans la question de Rome. *(Murmure à gauche.)*

L'honorable Mancini l'a rappelé tout à l'heure, l'Italie a le périlleux, mais aussi le glorieux honneur de voir intimement lié à l'œuvre de sa reconstitution nationale un grand pro-

blème moral, dont la solution sera féconde en bienfaits pour la cause de la liberté civile et religieuse de toutes les nations.

Les Italiens, messieurs, n'ont jamais amoindri la question : ils ont toujours affirmé qu'une vraie, une sincère, une réelle garantie de l'indépendance du chef spirituel de l'Eglise était la condition nécessaire de toute solution de la question romaine.

Une voix à gauche : Comment? Comment?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Mais en même temps et avec une égale loyauté, ils ont placé devant le monde l'autre partie du problème, celle qui se rapporte aux légitimes aspirations nationales de l'Italie ; celle qui se rapporte à la revendication des droits civils et des droits politiques des populations romaines. (Bien! *au centre.)*

Maintenant, messieurs, ce n'est pas en séparant les nôtres des intérêts généraux de l'Europe, pour exercer une action isolée tour-à-tour artificieuse et violente, que nous nous placerons en des conditions utiles pour faire progresser la question de Rome, mais bien en procurant toujours davantage à l'Italie, avec une loyale et ferme politique, une situation morale en Europe qui nous concilie les sympathies et la confiance de toutes les autres nations. (Très-bien ! *à droite. — Rumeurs à gauche.)*

Une voix à gauche : Il faut que nous allions à Rome, à tout prix.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Que la Chambre, messieurs, décide maintenant entre notre politique, qu'on traite avec tant de mépris, mais qui pourtant a porté des fruits... .

A gauche : Lesquels ? *(Murmures à gauche.)*

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — ...et eu des résultats (puisque l'honorable député Mancini a dû confesser lui-même que la question romaine avait progressé au moyen des préparations morales et des préparations politiques) — que la Chambre, dis-je, décide maintenant entre notre politique et la vôtre, qui ne s'est jamais manifestée dans la question ro-

maine sans en compromettre le résultat et sans marquer sur sa route un temps d'arrêt périlleux. (Très-bien ! Bravo ! *à droite. — Rumeurs à gauche.)*

Je crois, messieurs, avoir répondu aux arguments de l'honorable député Mancini...

Une voix à gauche : A aucun !

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Quant aux questions spéciales qu'il m'a adressées, je dois lui avouer qu'il ne m'a pas été matériellement possible de suivre avec la plume la rapidité avec laquelle il les a prononcées. Je me les ferai communiquer et répondrai ensuite à l'honorable député Mancini. *(Interruptions à gauche.)*

Je dois maintenant une réponse à l'interpellation que m'a faite l'honorable député Guerzoni.

Les journaux ont en effet parlé ces jours-ci de déclarations à nous faites par la Prusse, déclarations hostiles aux intérêts et aux vœux de la politique italienne, et qui auraient eu la forme de vraies intimations. Les journaux ont aussi rapporté que le gouvernement prussien, aussi clairvoyant que l'honorable Mellana, avait vu une violation de la neutralité dans le retour à la convention de septembre. *(Hilarité.)*

Je puis assurer à la Chambre que de semblables déclarations ne m'ont été faites ni directement ni indirectement ni d'aucune façon. En ce moment, le gouvernement italien et le gouvernement prussien ne discutent pas la question romaine. Le gouvernement prussien n'avait donc pas à nous faire de déclarations officielles sur la question de Rome. Mais je puis dire cependant que le langage tenu avec moi par le ministre de Prusse après son retour de Berlin, que ces assurances de garantie auxquelles l'honorable député Guerzoni a fait allusion, n'existent pas, et qu'il ne doit pas entrer dans nos prévisions que le gouvernement prussien se départe dans la question romaine de cette politique d'abstention qu'il suivait avant la guerre. (Très-bien ! *de divers côtés.)*

Je répondrai maintenant à l'honorable député Ferrari qui m'a adressé une interpellation spéciale, mais qui en même temps a touché, puisque les deux questions ne pouvaient se

séparer facilement, qui a touché à la conduite générale de l'Italie, dans les complications européennes actuelles.

Que la Chambre me permette donc d'entrer dans quelques explications à ce sujet. *(Ecoutez! écoutez!)*

Notre conduite, messieurs, pourra être diversement appréciée, mais je ne crois pas qu'on puisse avec justice la taxer d'inconséquence ou d'incertitude.

Plusieurs voix : Reposez-vous!

LE PRÉSIDENT. — L'honorable ministre veut-il un peu de repos?

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — C'est inutile.

Nous avons suivi cette ligne de conduite que nous étions venus déclarer devant la Chambre, parce que nous avons cru que la seule politique convenable pour un pays constitué, pour un Etat ayant en lui sa propre raison d'existence, était celle qui règle ouvertement ses propres déterminations d'après ces intérêts généraux de la nation que la nation peut apprécier elle-même et connaître. *(Mouvement.)* Nous avons proclamé notre neutralité, exprimant le désir que la guerre engagée entre l'Allemagne et la France ne devînt pas un incendie de toute l'Europe.

Je crois, messieurs, que la majorité de cette Chambre reconnaîtra qu'au début de cette guerre, dans l'intérêt de l'Italie comme dans celui de l'Europe, le gouvernement italien ne pouvait prendre d'autre parti. Nous ne nous sommes donc pas laissé remorquer par la gauche, comme je crois l'avoir tout à l'heure entendu dire par quelqu'un.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Par M. Ferrari.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Je croyais que cette accusation nous avait été faite par l'un des honorables députés qui m'ont interrompu.

Si l'Italie, au début de la guerre, était sortie de la neutralité, d'autres puissances auraient dû suivre son exemple de part et d'autre. L'Italie aurait pris l'initiative et la responsabilité d'une guerre générale.

Les conditions actuelles de l'Europe...

Une voix dans la tribune des journalistes : Plus haut ! *(Mouvement général de surprise.)*

LE PRÉSIDENT. — Les tribunes ne peuvent se permettre de pareilles interruptions ni remarques. Je ne tolèrerai d'aucune façon des interruptions, qui sont en outre aussi peu convenables.

G. MASSARI. — C'est une indécence.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Oui, messieurs, les conditions actuelles de l'Europe sont assurément de nature à inspirer les plus légitimes sollicitudes et les plus vives anxiétés. Mais, messieurs, l'avenir serait-il donc moins sombre, et les esprits seraient-ils plus rassurés, la condition même de l'un ou l'autre des Etats belligérants serait-elle donc meilleure, si en ce moment toute l'Europe était divisée en deux camps, si les plus grandes puissances se précipitaient les unes sur les autres, si toutes les questions qui touchent à l'équilibre et à la liberté de l'Europe étaient maintenant abandonnées au gré de l'aveugle résultat de cette mêlée ?

L'Italie a donc maintenu sa neutralité, gardant, comme il est naturel, sa liberté d'action dans le cas où la situation générale de l'Europe serait changée. Nous avons cru que l'Italie pourrait mieux et plus efficacement exercer son action en s'unissant avec les puissances neutres intéressées à ce que cette guerre funeste ait un terme peu éloigné, à ce que, quand il sera possible, un rôle pacifique puisse être joué un jour utilement, à ce qu'au milieu des passions et des fureurs de cette lutte acharnée, les conditions tutélaires de l'équilibre européen soient représentées pour l'avantage de tous et pour celui des belligérants eux-mêmes. (Bravo! *à droite. — Murmures à gauche.)*

J'ai la confiance, messieurs, que le gouvernement a suivi une ligne de conduite conforme à l'opinion et au désir du pays. Je crois que le pays nous eût sévèrement jugés si nous avions imprudemment engagé ses intérêts; mais je crois qu'il nous jugerait non moins sévèrement si nous nous laissions surprendre par les événements, si nous ne nous mettions pas en mesure de faire, en tous cas, dépendre de nous-mêmes ce

sentiment de sûreté que le pays doit avoir en son propre avenir, si enfin se trouvait coupablement diminuée et compromise en nos mains la situation de l'Italie en Europe.

Il y a, messieurs, une neutralité isolée, oisive, qui représente la renonciation d'un pays à la responsabilité, mais également aux avantages d'une politique active.

Nous n'avons pas cru, messieurs, qu'un tel rôle convînt à l'Italie, parce que l'Italie ne peut séparer ses intérêts des intérêts généraux de l'Europe.

Nous devions donc chercher, dans la nature de nos rapports avec les puissances neutres, ces garanties qui permettent à un gouvernement prévoyant de pouvoir apprécier sûrement les éventualités de l'avenir et les conditions de sa propre politique.

Le gouvernement n'a pas manqué là à son devoir.

Il était naturel qu'un échange de vues eût lieu entre l'Italie et la grande puissance neutre qui était sa voisine, l'Autriche. Et cet échange d'idées ne pouvait avoir d'autre résultat que de rendre toujours meilleurs les rapports entre les deux pays, et de constater de part et d'autre le désir réciproque d'une entente relativement aux conditions de leur neutralité.

Enfin, messieurs, des négociations eurent lieu entre l'Italie et la puissance la plus exempte de passion dans le conflit actuel, et dont les intérêts sont autant que les nôtres liés aux conditions tutélaires de l'équilibre et de la liberté de l'Europe; des négociations, dis-je, ont eu lieu entre l'Italie et l'Angleterre.

A la suite de quelques propositions émises par le gouvernement italien sur l'opportunité de donner, dans l'intérêt de la paix et de ces principes modérateurs qui nous étaient communs, une base plus solide à l'action des puissances neutres, jusqu'alors isolée et divisée, le gouvernement anglais formula une convention *(écoutez ! écoutez !)* par laquelle l'Angleterre et l'Italie s'engagent à ne pas sortir de leur neutralité sans un échange de vues préalable et sans s'être communiqué les motifs qui leur conseillent de se départir de leur attitude actuelle. C'est un accord écrit, le seul engagement que l'Italie ait jusqu'à présent contracté. *(Mouvement d'approbation.)*

Le gouvernement anglais, après avoir conclu cet accord avec le gouvernement italien, le proposa aux autres grandes puissances neutres, parce qu'après avoir eu l'assentiment de celle-ci, il voulait le communiquer ensuite aux autres Etats neutres.

La Russie nous a déjà fait connaître qu'elle adhérait à cette convention. (Très-bien ! *à droite.)*

L'honorable député Ferrari m'a demandé si nous travaillions de concert avec l'Angleterre à une médiation auprès des belligérants.

L'honorable député Ferrari comprendra la réserve de mon langage, parce que je ne voudrais pas, parlant à cette place et prématurément, offenser des susceptibilités d'honneur que je respecte hautement, et qu'il est mieux à même que nul autre ici de pouvoir apprécier. *(Vives marques d'approbation à droite. — M. Ferrari fait des signes d'adhésion.)*

Il me suffira de dire que j'ai la confiance que les accords dont je viens de parler pourront servir de base à une action ultérieure des puissances neutres, afin de hâter le plus possible le terme de cette guerre déplorable, et faciliter ces conditions qui peuvent seules donner la garantie d'une paix durable. (Très-bien !)

La Chambre sait maintenant quelle a été notre ligne de conduite. Elle voudra bien, je l'espère, nous donner cet appui moral qui nous est nécessaire pour pouvoir y persévérer, pour pouvoir sauvegarder la sûreté et les intérêts de l'Etat et pour que l'action légitime qui peut appartenir à l'Italie rentrée comme une nation indépendante dans la société des peuples, puisse être exercée utilement pour la cause de la liberté et de la civilisation de l'Europe. *(Applaudissements prolongés à droite.)*

Voix ironiques à gauche : Bis!!

(Atti ufficiali, 755, p. 2981-2983.)

N° VIII.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AUX REPRÉSENTANTS DE SA MAJESTÉ A L'ÉTRANGER.

Florence, 29 août 1870.

MONSIEUR,

Les événements actuels ont avec la question romaine des rapports sur lesquels plusieurs gouvernements ont cherché à connaître nos vues. Ils reconnaissent les difficultés inhérentes à la situation anormale de la papauté; ils prévoient les éventualités qui peuvent s'ensuivre, et ils désirent connaître les idées adoptées à ce sujet dans le pays qui est appelé à régler avec le monde catholique les conditions de la transformation du pouvoir pontifical, conséquence inévitable du progrès des temps et des changements pratiques accomplis dans la Péninsule.

Le gouvernement du roi n'a aucune difficulté de s'expliquer sans réticence à cet égard. Nous le faisons d'autant plus volontiers que la question romaine — personne n'en est plus convaincu que nous — n'est pas de celles que l'on peut supprimer en les entourant d'un silence factice; le respect même, professé par tous les gouvernements et par tous les esprits vraiment religieux et libéraux pour les grands intérêts qui y sont engagés, doit faire sentir à chacun qu'il est du devoir commun de ne pas en abandonner le sort à une aveugle fatalité.

L'Italie n'a jamais cessé de maintenir la question romaine dans la sphère qui lui appartient, au-dessus de tout autre intérêt plus particulier et plus variable. Elle s'est toujours montrée disposée à y reconnaître deux éléments qu'il faut concilier, sans sacrifier l'un à l'autre : d'une part, les aspirations nationales de l'Italie, le droit du peuple romain de ré-

gler les conditions de son gouvernement ; de l'autre, la nécessité d'assurer l'indépendance, la liberté, l'autorité religieuse du Pontife. Notre but constant, depuis que la question romaine est posée, a été de rassurer le monde catholique sur les garanties de sécurité et de dignité que l'Italie, plus que tout autre Etat, est en mesure d'assurer au Saint-Siége. Aujourd'hui, comme toujours, l'Italie cherche à sauvegarder la question romaine vis-à-vis des passions des partis politiques, et à lui donner une solution qui tranquillise les consciences, en donnant satisfaction aux vœux légitimes du pays, et écarte le danger toujours renaissant de violences auxquelles l'état actuel du territoire pontifical semble inviter tour à tour chacun des partis extrêmes.

Si le côté religieux de la question, qui devrait être le seul important, est désormais résolu dans la conscience des catholiques les plus éclairés, les plus graves difficultés sont encore malheureusement soulevées par des intérêts d'un autre ordre qui s'y sont artificiellement mêlés, et auxquels se trouve ainsi subordonné ce qu'il y a d'essentiel dans les affaires de Rome.

La convention du 15 septembre 1864 a eu précisément pour objet d'écarter le principal de ces obstacles de fait qui ne proviennent pas du fond même de la question romaine : je veux parler de l'intervention de la force étrangère. Cet acte visait à réaliser une situation dégagée de toute complication extérieure et dans laquelle les intérêts du Saint-Siége et ceux des Romains et l'Italie se trouveraient placés en face les uns des autres, en sorte qu'une conciliation entre eux pût s'effectuer. En acceptant les obligations de la convention, l'Italie restait fidèle au devoir de ne pas abandonner cette question d'ordre moral et religieux aux surprises de la violence ; quelle que fût du reste la marche des événements, une application régulière de la convention devait garantir que ni l'emploi de la force, ni les accidents politiques du dehors, ne reviendraient troubler le cours paisible et normal d'une transformation inévitable de la situation respective des Romains et du Saint-Siége.

Les accords du 15 septembre 1864 n'étaient donc pas la

solution de la question romaine; ils posaient seulement cette question dans des conditions telles qu'elle pût aboutir sans secousse à son dénouement.

Par une conséquence de la situation troublée qui existe en Europe depuis 1866, la convention n'a pas suffi à écarter les causes extérieures qui empêchent la solution naturelle de la question romaine.

Encouragé par les incertitudes de l'avenir et par le retour de l'intervention étrangère, et obéissant à des tendances qui, du reste, sont les conséquences inévitables de son système, le gouvernement pontifical continua à appliquer à ses sujets ces mêmes principes de gouvernement dont la simple énonciation a soulevé les protestations de tous les Etats catholiques. Dans ses rapports avec l'Italie, la cour de Rome a cru devoir se refuser même aux tempéraments les plus transitoires et de simple administration. Elle a pris l'attitude d'un gouvernement ennemi établi au centre de la Péninsule, cherchant dans les complications européennes la possibilité d'amener de nouvelles interventions militaires, enrôlant des forces étrangères et leur donnant, contrairement à l'esprit de la convention, non pas la simple mission de la conservation de l'ordre intérieur, mais le caractère d'une armée de la réaction, d'un noyau pour une prétendue croisade. Les provinces romaines sont ainsi devenues pour nous le centre d'action du parti qui spécule sur des interventions pour restaurer un autre état de choses dans la Péninsule, et en même temps un terrain tout préparé pour servir à une propagande anarchique contre l'Italie.

Les conséquences d'une pareille situation, en présence de la guerre actuellement engagée et des complications qui pourraient encore s'ensuivre, sont graves pour nous.

Il n'est de l'intérêt d'aucune puissance que l'Italie, Etat catholique et neutre dans le conflit actuel, demeure exposée à ce que sa tranquillité et ses rapports extérieurs puissent dépendre du parti que tireront des affaires romaines les manœuvres de la réaction ou de la révolution. Le sentiment national froissé, notre politique conciliante en Europe en butte

aux soupçons, notre action au dehors paralysée ou sollicitée par des pressions factices, l'ordre dans la Péninsule rendu précaire, tels sont les effets d'une situation pareille.

C'est la force des choses qui, à chaque phase nouvelle des affaires de l'Europe, fait sentir plus impérieusement la nécessité de résoudre la question romaine. Nous croyons que c'est faire acte de prévoyance et de sagesse que d'écarter les considérations transitoires qui ont fait suspendre jusqu'ici une solution, et d'aborder pratiquement, dans ses conditions essentielles, un problème qui touche aux destinées d'un peuple et à la grandeur du catholicisme.

A ce point de vue, il sera plus facile de déterminer les bases d'un accord et de réaliser cette adhésion morale des gouvernements catholiques où l'Italie a toujours vu le gage le plus efficace d'une bonne solution.

Nous n'apportons aucune vue arbitraire dans le choix des moyens d'assurer à la papauté une situation indépendante, sûre et digne. Depuis dix ans, dans le cours de négociations souvent reprises et toujours interrompues par les événements politiques, les bases possibles d'une solution définitive de la question romaine ont été confidentiellement reconnues en principe, et subordonnées seulement à des considérations d'opportunité et de convenance politique, par la France, aussi bien que par d'autres puissances.

Lorsque cette solution sera réalisée, les heureux effets s'en étendront bien au-delà de nos frontières; car ce n'est pas seulement en Italie que l'antagonisme entre le sentiment religieux et l'esprit de civilisation et de liberté trouble les consciences et jette le désordre moral parmi les populations.

Agréez, etc.

Signé : VISCONTI-VENOSTA.

N° IX.

MEMORANDUM

Adressé par le cabinet de Florence aux divers cabinets européens, le 29 août 1870.

Aussitôt après la réunion des provinces méridionales du royaume (21 octobre 1860), Rome étant occupée par les troupes du général Goyon, et les relations entre la France et l'Italie étant rendues difficiles par les hésitations de l'empereur à reconnaître le nouveau royaume, et par les obstacles mis par la marine française au blocus de Gaëte, le comte de Cavour chargea deux négociateurs de traiter avec la cour de Rome, que l'application du principe de non-intervention disposait à se rapprocher de l'Italie. Dès novembre 1860, le comte de Cavour formulait un projet d'accord avec le Saint-Siége sur la base de la pleine liberté de l'Eglise et de la cessation complète du pouvoir temporel du Pape. Le gouvernement français, à qui ce projet d'accord fut communiqué, fit envoyer à Turin un contre-projet fondé sur la restitution en principe au Pape de ses anciens domaines et sur la transformation de son pouvoir en un simple droit de haute souveraineté (27 décembre 1860). Le comte de Cavour repoussa absolument ce contre-projet, et réserva son opinion sur un autre contre-projet, qui restreignait la souveraineté temporelle du Pape à la cité Léonine.

Le projet d'arrangement direct entre l'Italie et le Saint-Siége proposé par M. de Cavour fut présenté le 10 janvier 1861 par le cardinal Santucci au Pape, qui, selon le témoi-

Note. — Nous publions cette pièce, peu connue en France, à titre de document, mais en prévenant le lecteur de se mettre en garde contre la manière dont la plupart des faits y sont représentés sous un jour exclusivement favorable au Piémont, et dont les intentions y sont défigurées.

gnage du cardinal, s'en montra frappé et convaincu [1]. Les propositions de la cour de Turin étaient regardées à Rome comme des concessions, et le Pape déclara que les puissances ne prêtant pas leurs armes au Saint-Siége, il déliait les cardinaux Antonelli et Santucci du serment cardinalice, pour traiter des conditions de la cessation du pouvoir temporel sur les bases proposées [2].

Pendant ce temps, l'empereur des Français, qui d'abord se bornait à dire qu'il désirait le succès de ces négociations (13 janvier 1861), décida ensuite en conseil des ministres d'appuyer les négociations de la cour de Turin, en déclarant à la cour de Rome qu'à défaut d'arrangement elle serait laissée à ses propres ressources (18 janvier 1861).

Pendant qu'on temporisait à Rome, le comte de Cavour ajoutait à son projet de nouvelles concessions sur les temporalités ecclésiastiques, tout en maintenant la cessation totale du pouvoir temporel. Le gouvernement français exprima bientôt la crainte que les intérêts des cardinaux ne parvinssent à faire échouer les négociations, et la cour de Turin supposa, d'après certaines données, que les difficultés que pouvait entraîner pour le régime ecclésiastique en France la pleine liberté de l'Eglise en Italie, faisaient hésiter le gouvernement impérial dans les bonnes dispositions qu'il avait montrées. L'empereur des Français, consulté, rassura le gouvernement du roi, et dit que l'essentiel était pour lui qu'un arrangement quelconque intervînt. Le gouvernement français se montrait encore confirmé dans les mêmes vues par l'opportunité que le Corps législatif de France ne se montrait pas moins favorable à l'amitié de l'Italie que la Chambre des députés de Prusse, qui venait d'émettre un vote favorable à notre unité, ni que

1. Oui, frappé d'étonnement et convaincu de l'inanité de pareilles propositions. — Quant au contre-projet de la France, on en retrouve la trace dans la brochure fameuse de M. de la Guéronnière, dans *Le Pape et le Congrès*, etc.

2. Il est faux que le Saint-Père ait jamais accepté l'idée d'un traité possible sur les bases de la renonciation au pouvoir temporel.

la diplomatie russe, qui disait à Paris que la Russie n'avait pas de solidarité avec le Pape et n'empêcherait pas que Rome devînt la capitale de l'Italie.

Mais ces mêmes circonstances d'ordre politique furent bientôt regardées à Rome comme des moyens d'échapper à un accord avec l'Italie et de profiter de nouveau des complications extérieures.

On représentait de Rome, à la France et à l'Angleterre, que l'unité et l'indépendance de l'Italie n'étaient pas dans leur intérêt; on s'appuyait sur l'avantage que trouvait alors l'Autriche à empêcher un accord; le *Giornale di Roma* démentait avec aigreur [1] l'existence des négociations.

De son côté, l'empereur des Français, faisant signaler au comte de Cavour les hésitations du Pape entre les sollicitations des négociateurs italiens et les résistances du cardinal Antonelli [2], l'invitait à trouver promptement le moyen de vaincre les mauvaises dispositions du secrétaire d'Etat de Sa Sainteté; le ministre Billault déclarait aux principaux membres du Sénat qu'un arrangement était probable entre l'Italie et Rome, et une brochure était publiée par le comte de Persigny pour faciliter l'accord, à ce qui fut dit par l'empereur à un négociateur italien. Là-dessus, nos plénipotentiaires à Rome reçurent des instructions et des pouvoirs officiels.

Mais l'arrivée à Rome de François II et l'organisation autour de lui d'un centre de réaction européenne correspondant avec les influences françaises, espagnoles et autrichiennes, achevèrent de relever les espérances d'intervention étrangère contre l'unité de l'Italie, et le cardinal Antonelli en vint à notifier aux négociateurs italiens que le Pape ne pouvait traiter en présence de son hôte, le roi de Naples.

Le 19 mars 1861, le Pape prononça une allocution déclarant le catholicisme incompatible avec le libéralisme et avec

1. Et avec vérité, car il ne pouvait y avoir de véritables négociations sur la base indiquée.

2. Le Saint-Père n'hésitait pas plus et résistait autant que le cardinal Antonelli.

les prétendues maximes de la civilisation moderne, et accusant la reconstitution de l'Italie: à quoi le comte de Cavour répondit par un discours à la Chambre des députés, affirmant que l'indépendanee et la dignité du Pontife et de l'Eglise ne peuvent être mieux assurées que par la séparation des deux pouvoirs et par l'application loyale et large du principe moderne de liberté aux rapports de la société civile et de la société religieuse. Le Parlement confirma ces déclarations en votant l'ordre du jour Buoncompagni, déclarant que la Chambre avait la confiance que la dignité et l'indépendance du Pontife et la pleine liberté de l'Eglise seraient assurées, que l'application du principe de non-intervention aurait lieu de concert avec la France, et que Rome, capitale acclamée par le sentiment national, serait rendue à l'Italie. Cet ordre du jour de 1861 fut confirmé par le Parlement chaque fois qu'il eut à s'occuper des affaires de Rome, et dernièrement encore dans les séances de la Chambre et du Sénat, des 20 et 24 août.

Le comte de Cavour écrivait à ce propos aux négociateurs italiens à Rome que ses déclarations à la Chambre devaient prouver combien sont avantageuses les concessions sans précédent que l'Italie est prête à faire à l'Eglise, et qu'il croyait donc qu'elles ne pouvaient que convaincre la cour de Rome de l'utilité de traiter, pour permettre au gouvernement du roi de déférer aux désirs du Saint-Siége de mettre ordre à la situation des affaires ecclésiastiques en Italie (avril 1861).

Le 5 avril, le cardinal Antonelli déclara à l'un des négociateurs que le Saint-Siége, toujours prêt à subir la force des choses, devait, quant à présent, regarder l'existence de l'Etat romain comme une question internationale, dont il ne pouvait traiter seul. Les négociateurs italiens ayant observé que le désir connu des puissances catholiques était pour un arrangement sans intervention de leur part, le cardinal répliqua que l'Espagne s'opposait aux propositions du Piémont et que la cour de Rome attendrait les événements.

Ainsi, pendant que l'Italie s'efforçait d'écarter de la question romaine tout intérêt factice et étranger à son essence, la

cour de Rome se fondait sur ces intérêts pour se refuser à une solution [1].

Le comte de Cavour, alors, convaincu de la nécessité de séparer la question de l'arrangement des affaires de Rome de la question de l'intervention étrangère, ouvrit une négociation avec la France sur les bases qui furent depuis consacrées dans la convention du 15 septembre 1864.

Il réservait la liberté d'action de l'Italie pour le cas où l'Etat romain deviendrait un foyer de désordre ou une cause de dangers, et où les volontaires étrangers constitueraient une intervention déguisée; il stipulait la liberté des communications pour les citoyens sans armes. Il répétait en même temps expressément que Rome était indispensable pour garantir l'unité et le principe monarchique en Italie; que le gouvernement du roi n'emploierait cependant que les moyens les plus pacifiques possibles, en sauvegardant l'autorité spirituelle du Pape, la dignité du Saint-Siége et les intérêts de la religion [2].

Les négociations avec la France, interrompues par la mort du comte de Cavour, furent continuées après la reconnaissance, faite aussitôt, du royaume d'Italie par la France. Le gouvernement français recommanda au baron Ricasoli de continuer les négociations directes avec le Saint-Siége, et le chargé d'affaires italien écrivait de Paris que le gouvernement impérial désirait vivement sortir de ces difficultés accrues par la menace du Pape de quitter Rome si l'empereur rappelait ses troupes.

En août 1861, le ministre de France à Turin déclarait, d'après ses instructions, que l'empereur restait le meilleur ami de l'Italie; qu'en cas de vacance du Saint-Siége ou dans d'autres cas plus prochains et imprévus, il trouverait l'occa-

1. L'intérêt de tous les catholiques du monde entier à l'indépendance du Pape et à la liberté de Rome n'est sans doute pas un intérêt factice et étranger.

2. Ce sont les mêmes arguments sur lesquels on s'appuya, pour envahir, en 1870.

sion de se dégager en rappelant ses troupes sans inconvénient; qu'en attendant, l'Italie pouvait tenir ouverte la négociation avec Rome pour laisser le tort au Pape, devait assurer la tranquillité à Naples et agir sur l'opinion, et que le gouvernement français ne cesserait pas de se préoccuper de la question romaine dans un esprit amical pour l'Italie.

En novembre 1861, le ministère Ricasoli crut le moment venu de publier, comme le comte de Cavour en avait eu le projet, les bases d'arrangement concertées en principe avec la France. Le ministre du roi à Paris avait eu ordre de déclarer qu'en laissant à la France le choix du moment où elle pourrait laisser Rome à elle-même, le gouvernement du roi se croyait tenu de ne rien négliger pour faciliter un arrangement, et espérait dans les bons offices de la France pour faire agréer un projet formel d'articles à la cour de Rome. Ce fut lorsque le gouvernement français eut décliné, par des raisons d'opportunité, cette demande de médiation, que le projet d'arrangement *(capitolato)* fut rendu public, à la suite de quoi le parlement confirma l'ordre du jour Buoncompagni, rappelé plus haut.

Le 24 avril 1862, le ministre du roi à Paris recevait communication par M. Thouvenel d'un projet de l'empereur à proposer en même temps à Rome et à Turin. Si l'Italie l'acceptait, l'occupation française devait cesser immédiatement ou dans un an, selon que la cour de Rome l'aurait accepté ou non de son côté. Les bases de ce projet étaient les suivantes :

Le territoire pontifical serait gouverné dans la forme municipale; le Pape conserverait tous les titres et prérogatives de la souveraineté; les puissances catholiques contribueraient *pro voto* à la liste civile, la France pour trois millions et demi; union douanière avec le royaume d'Italie; la dette publique serait partagée en proportion des territoires; la législation italienne serait appliquée au territoire pontifical; les populations romaines enverraient leurs députés au parlement italien; le Pape nommerait un certain nombre de sénateurs; les monnaies pontificales conserveraient l'effigie du Pape,

mais seraient égalisées aux monnaies italiennes; le drapeau pontifical serait le drapeau tricolore italien avec les armes pontificales au lieu de la croix de Savoie; le Pape aurait une garde pour sa personne; les finances et l'armée seraient communes. Toutefois, le royaume rendrait au Pape une partie des provinces à l'ouest de l'Apennin, d'une population d'environ cent mille âmes [1].

Ce projet, à l'exception de la dernière clause, fut agréé à Turin; mais avant qu'il fût proposé officiellement aux cours de Turin et de Rome, il s'éleva des dissentiments à ce sujet parmi les ministres de l'empereur, deux d'entre eux voulant supprimer la dernière clause et revenir au projet Cavour, et d'autres croyant opportun de différer, à cause de la situation politique intérieure de la France. Là dessus se produisit le mouvement révolutionnaire de Sarnico. La tendance à éviter la responsabilité d'une solution prit le dessus dans les conseils de l'empereur.

A partir de cette époque, jusqu'à laquelle la question romaine avait été traitée au point de vue d'une solution définitive et en elle-même, les négociations se portèrent sur l'autre côté de la question, celui des moyens d'écarter des affaires de Rome les interventions étrangères et les complications extérieures.

Le gouvernement français dégagea sa responsabilité, quant au fond de la question romaine, par la lettre de l'empereur à M. Thouvenel, du 26 mai 1862. La même tendance inspirait les instructions données le 30 du même mois à l'ambassadeur de France à Rome; elles étaient conçues dans le sens d'amener la cour de Rome à se passer de l'intervention étrangère; mais, en tout cas, le gouvernement français annonçait l'intention de revenir au projet restreint du comte de Cavour en posant le principe de non-intervention et en réservant l'arrangement des affaires de Rome. Ce fut, depuis, l'objet de la convention du 15 septembre 1864. Les négociations avaient

1. A-t-on pu croire sérieusement qu'une pareille transaction fut acceptée par Rome et observée par le Piémont? Ce serait impossible!

repris leur cours dans cette direction d'idées, lorsque l'expédition qui finit à Aspromonte vint y mettre obstacle.

Le gouvernement italien crut alors opportun de poser la question de fond par la note du général Durando du 10 septembre 1862, dans les termes des premières négociations pour une solution définitive. La réponse de M. Drouyn de Lhuys (26 octobre 1862), qui avait remplacé sur ces entrefaites M. Thouvenel au ministère des affaires étrangères de France, fut contraire à la détermination du ministère italien de poser la question de la solution définitive, et manifesta l'intention du gouvernement français de s'en tenir à la question restreinte de l'évacuation de Rome. Les choses en restèrent là [1].

En juillet 1863, le gouvernement italien proposa à la France la reprise de négociations restreintes, sur la base du principe de non-intervention, l'Italie réservant les aspirations nationales, écartant la garantie collective des puissances catholiques [2], et excluant définitivement toute occupation étrangère. Cette nouvelle phase aboutit à la convention du 15 septembre 1864. Il fut déclaré, lors de la conclusion de cet acte, que la convention ne doit ni ne peut signifier ni plus ni moins que ce qu'elle dit; que, quant à son esprit, elle est la conséquence du principe de non-intervention; que l'Italie se réservait de faire respecter ce principe de quiconque, vis-à-vis des insurrections du dedans comme des puissances étrangères, et que l'Italie continuerait à poursuivre dans les conditions de la convention la conciliation des intérêts essentiels de l'Italie avec ceux de la papauté, sur la base de la séparation et de la liberté réciproque des pouvoirs de l'Etat et de l'Église. La question de non-intervention était formellement distinguée de celle de l'arrangement des affaires de Rome : ce dernier objet fut touché par les négociateurs

1. Il ressort de tout ce récit que le gouvernement italien n'abandonnait jamais son idée persistante de s'emparer de Rome, et que si, plus tard, il s'y prétendit contraint, ce n'était qu'un prétexte apporté au secours de ses longs projets.

2. Elle redoutait d'y trouver un jour des entraves.

dans des entretiens où l'empereur conseillait de laisser au Pape la souveraineté nominale, en reliant administrativement Rome à l'Italie, et où le ministre des affaires étrangères de l'empereur exprima l'avis que l'évacuation française ne devait pas être la cause de la chute du pouvoir temporel, Rome devant, du reste, dans sa conviction, finir par appartenir à l'Italie.

Aussi le gouvernement français, écartant des interpellations survenues de la part de l'Autriche et de l'Espagne, déclara aux agents de ces deux puissances qu'elles n'avaient pas de titres à s'en occuper; que la convention résolvait la question de l'occupation dans la question romaine, laquelle demeurait sans solution, et qu'une garantie des puissances catholiques étant inadmissible, les démarches de l'Espagne et de l'Autriche avaient été provoquées par le gouvernement pontifical, qui, fidèle à sa politique reposant sur les interventions étrangères, avait, par une circulaire à ses nonces, du 18 septembre 1864, fait l'aveu formel que les domaines du Saint-Père ne pouvaient subsister par eux-mêmes, malgré l'exécution par l'Italie de la convention de septembre, aveu qui prouvait combien étaient à prévoir les cas réservés lors de la conclusion de la convention, où les stipulations acceptées par l'Italie cesseraient d'être applicables [1].

Il était inévitable que, dans les discussions parlementaires auxquelles la convention donna lieu, la solution de la question romaine, au fond réservée par la convention, fût abordée aussi bien que la convention elle-même. Le gouvernement italien ayant présenté au parlement (24 octobre 1864), entre autres documents, le rapport du chevalier Nigra du 15 septembre 1864, le ministre impérial des affaires étrangères, tout en en reconnaissant l'exactitude, crut nécessaire, en présence des discussions du parlement italien, qu'il fût complété sur quelques points : ce que fit le chevalier Nigra

1. Le gouvernement romain ne disait pas qu'il ne pût conserver par lui-même ses domaines, si l'Italie observait loyalement la convention; mais c'est cette loyauté qui était le nœud même de la question.

dans une dépêche du 30 octobre 1864, établissant qu'en réservant les aspirations nationales, l'Italie ne donnait pas le droit de supposer qu'elle voulût employer des voies souterraines ; que l'Italie comptait sur le cours naturel et normal des choses ; que la réserve de sa liberté d'action pour les parties contractantes, pour le cas où le gouvernement pontifical ne pourrait se soutenir de lui-même, était parfaitement convenue, les plénipotentiaires n'ayant pas, d'ailleurs, dû prévoir expressément dans leurs déclarations officielles des éventualités amenées par la faute et l'impuissance du gouvernement pontifical [1] ; que le but des aspirations nationales est la conciliation des intérêts de l'Italie et de la papauté, par la liberté de l'Eglise et de l'Etat, et qu'il maintenait en conséquence et avec ces éclaircissements son rapport du 15 septembre. Ces deux rapports du ministre du roi furent reconnus comme interprétation exacte de la convention dans les explications loyales qui eurent lieu, en présence de l'empereur, entre MM. Nigra et Drouyn de Lhuys, le 2 novembre 1864.

L'envoi successif à Rome par l'Italie de Tonello et Sessi, pour des arrangements relatifs aux siéges épiscopaux, et les échanges d'idées commencés avec le général Fleury et continués depuis avec le gouvernement français, sur les facilités économiques à introduire entre les deux territoires, prouvèrent que le gouvernement italien, tout en réservant la solution définitive, mettait tout son bon vouloir pour l'amélioration des conditions de fait dans lesquelles cette solution pouvait se produire naturellement à l'abri des interventions étrangères.

La dépêche adressée par le gouvernement du roi au chevalier Nigra le 20 décembre 1866, et la note du 5 février précédent, par laquelle l'Italie écartait la prétention de l'Espagne de prendre les intérêts du pouvoir temporel, témoignent, d'autre part, du soin mis à sauvegarder le fond de la question.

1. Ou par les excitations et les manœuvres secrètes de l'Italie, comme en 1867.

L'invasion révolutionnaire d'octobre 1867 vint malheureusement troubler le progrès normal de la question romaine. Au moment où la France décidait d'intervenir de nouveau, une circulaire française du 25 octobre 1867 reconnaissait que la convention de septembre devait subsister, et, appelant la sollicitude des puissances sur la situation réciproque de l'Italie et du Saint-Siége, déférait à l'Europe la solution même de la question romaine.

Il importe de noter que la politique française entrait aussi dans une nouvelle phase. On l'avait vue en 1861 recommander une solution directe entre le Pape et l'Italie, sans immixtion étrangère; puis, en avril et mai 1862, prendre l'initiative hardie d'une solution; ensuite, dégager sa responsabilité en assurant la non-intervention par la convention du 15 septembre; maintenant la France reconnaissait de nouveau, après Mentana, la nécessité d'une solution immédiate et décisive de la question en elle-même, et appelait l'Europe à la sanctionner.

Le gouvernement italien ne croyait pas que l'immixtion de l'Europe put, dans l'état des choses, faciliter une solution; il ne se refusa pourtant pas à la réunion d'un congrès général ou restreint. Mais les puissances invitées déclarèrent unanimement qu'un congrès ne pourrait que sanctionner une solution qui se serait déjà produite de fait entre l'Italie et le Saint-Siége. Le principe de non-intervention et l'élimination de toute complication politique de la question romaine, maximes fondamentales de la politique italienne, étaient ainsi spontanément consacrées par les puissances. Les gouvernements d'Autriche et de Prusse furent particulièrement explicites dans ce sens.

Survinrent les déclarations de M. Rouher à la tribune française, qui furent regardées par les puissances comme rendant impossible le congrès que la France elle-même venait de proposer.

Le gouvernement du roi ayant donc constaté que la préparation d'une solution définitive par un congrès était impraticable, il ne restait pour le moment qu'à négocier par le

moyen de la France, en laissant intact le programme national, pour rendre tolérables les rapports de fait entre les deux territoires, et faciliter ainsi la retraite des troupes françaises sous la réserve donc d'une solution définitive à poursuivre; il présenta, le 24 janvier 1868, les bases d'un *modus vivendi* de simple administration, que la cour de Rome refusa comme tout le reste [1].

La tentative faite par la France pour la solution de la question romaine dans un congrès a donné occasion de constater combien l'opinion de tous les autres gouvernements est devenue équitable envers les vues de l'Italie. La diplomatie italienne a pu constater depuis lors que l'Autriche, l'Espagne et le Portugal désirent une solution de la question dans un sens libéral et conforme aux intérêts de l'Italie, en assurant l'indépendance du Saint-Siége; que les gouvernements allemands, la Prusse, la Belgique et la Hollande sont désintéressés des questions politiques relatives à Rome; que la Russie fait de même; que la Suisse, prenant acte des déclarations de la France dans le sens d'une évacuation immédiate, n'entendait sanctionner qu'une solution conforme à la souveraineté populaire, base de son droit public.

Résumons donc ici les bases de la solution définitive qui furent reconnues en principe comme acceptables, sauf les questions d'opportunité et de convenance politique, à divers moments des négociations que l'on vient de rappeler, quand ces négociations portèrent sur le règlement final de la question romaine considérée en elle-même. Ces bases sont les suivantes :

Le Souverain-Pontife conserve la dignité, l'inviolabilité et toutes les autres prérogatives de la souveraineté [2], et, en outre, les prééminences envers le roi et les autres souverains

1. De ce qui, sous forme de simple administration, impliquait la reconnaissance de faits ou de droits que Rome ne pouvait sanctionner ni admettre.

2. Sur quelles garanties ? Celles de l'Italie seule, puisqu'elle a refus celle des puissances.

qui sont établies par les coutumes. Le titre de prince et les honneurs relatifs sont reconnus aux cardinaux de l'Eglise romaine.

La cité Léonine reste sous la pleine juridiction et souveraineté du Pontife [1].

Le gouvernement italien garantit sur son territoire :

A. — La liberté des communications du Souverain Pontife avec les Etats, le clergé et les peuples étrangers.

B. — L'immunité diplomatique des nonces ou légats pontificaux auprès des puissances étrangères, et des représentants étrangers auprès du Saint-Siége.

1. NOTE *sur la cité Léonine, jointe au memorandum.* — On sait que le Tibre partage la ville de Rome en deux parties, dont l'une, située sur la rive droite du fleuve, porta jadis le nom de Ville-Sainte et fut construite *per apostolorum Petri et Pauli suffragia* (sic) *et ob salutem christianorum omnium.* C'est cette partie de Rome qu'on a l'habitude d'appeler *cité Léonine,* du nom des papes Léon III et Léon IV, dont le premier en entreprit la fondation, et le dernier en acheva la construction en 849.

La cité Léonine était jadis toute entourée de murailles, dont la plus grande partie subsiste encore. Elles s'étendent sur une largeur de 700 mètres et une longueur de 1,300 mètres. L'enceinte particulière de la cité Léonine, percée de quatre portes, et le cours du Tibre la rendent entièrement indépendante des murailles de Rome.

La cité Léonine a toujours été considérée comme appartenant exclusivement aux Pontifes, même à l'époque où ces derniers n'étaient pas regardés comme des souverains temporels. Elle a constamment joui d'une vie propre et indépendante des statuts de Rome et des autorités romaines. Elle garda une administration autonome, ayant un caractère exclusivement pontifical, jusqu'au règne de Sixte V, qui en fit le quatorzième quartier *(rione)* de Rome, sous le nom de *Borgo.*

La cité Léonine contient aujourd'hui une population d'environ quinze mille âmes, et serait susceptible d'en contenir davantage, si les jardins qui en occupent la plus grande partie étaient destinés, au moins en partie, à la construction de nouveaux édifices. Elle possède une grande quantité d'églises et de palais. L'église de Saint-Pierre, le Vatican et ses vastes dépendances, les tombeaux des Apôtres et des Papes les plus illustres, de nombreux monuments religieux et artistiques font de la cité Léonine une ville remarquable et une résidence splendide pour le chef souverain de la catholicité.

Le gouvernement italien s'engage à conserver toutes les institutions, offices et corps ecclésiastiques et leurs administrations existant à Rome, mais il n'en reconnaît pas la juridiction civile ou pénale.

Le gouvernement s'engage à conserver intégralement et sans les soumettre à des impôts spéciaux toutes les propriétés ecclésiastiques dont les revenus appartiennent à des charges, offices, corporations, instituts et charges ecclésiastiques, ayant leur siége à Rome ou dans la cité Léonine.

Le gouvernement n'a pas d'immixtion dans la discipline intérieure des corps ecclésiastiques à Rome.

Les évêques et les curés du royaume, dans leurs diocèses et leurs paroisses respectivement, seront libres de toute immixtion du gouvernement dans l'exercice de leur ministère spirituel.

Sa Majesté renonce en faveur de l'Eglise à tout droit de patronage royal sur les bénéfices ecclésiastiques majeurs ou mineurs de la ville de Rome.

Le gouvernement italien constitue au Saint-Siége et au Sacré-Collége une dotation fixe et intangible d'une valeur non inférieure à celle qui leur est assignée sur le budget de l'Etat pontifical.

Le gouvernement royal conserve leurs grades, leurs appointements et leur ancienneté aux employés civils et militaires de l'Etat pontifical qui sont Italiens.

Ces articles seraient considérés comme un contrat bilatéral, et formeraient l'objet d'un accord avec les puissances qui ont des sujets catholiques.

L'Italie est prête aujourd'hui encore à adopter les mêmes bases de solution [1].

Florence, 29 août 1870.

1. La manière dont le gouvernement du roi observe la loi dite *des garanties* votée le 13 mai 1871, et bien plus restreinte encore que ces propositions de *modus vivendi*, montre comment celles-ci eussent été respectées par lui, si Rome les avait acceptées, ce qui était inadmissible.

N° X.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AUX REPRÉSENTANTS DE SA MAJESTÉ A L'ÉTRANGER.

Florence, 7 septembre 1870.

MONSIEUR,

Le gouvernement du roi n'a eu que trop d'occasions de signaler, dans ces dernières années, les dangers de l'antagonisme qui existe entre le gouvernement pontifical et l'Italie. Ces dangers, qui ont été reconnus souvent par les puissances, n'avaient cependant pas alors le caractère de gravité décisive qu'ils prennent aujourd'hui et dont je vous ai prévenu par ma circulaire du 29 août dernier.

S'il est une maxime reconnue par toutes les autorités en droit positif, c'est que chaque gouvernement a le droit et le devoir de pourvoir à sa propre sécurité, et de s'opposer à ce qui peut constituer pour lui un péril et un empêchement à la protection qu'il doit aux intérêts essentiels de ses nationaux. Aussi la convention de septembre a-t-elle laissé au gouvernement du roi sa liberté d'action pour les cas, prévus ou non, dans lesquels l'état de choses existant sur le territoire pontifical constituerait un danger ou une menace contre la tranquillité ou la sûreté de l'Italie.

Or, si en septembre 1864, lorsque rien n'autorisait à prévoir que l'épreuve de la conciliation des intérêts des Romains avec ceux du Saint-Siége ne s'accomplirait pas en pleine paix, une réserve de ce genre a été jugée conforme à la justice, il semble superflu de remarquer combien l'application en est légitime en ce moment.

L'Italie, en effet, obligée, comme les pays voisins des deux nations belligérantes, de ne rien négliger pour sauvegarder sa sécurité, en est empêchée par l'état de choses que maintient

dans une enclave de la Péninsule un gouvernement théocratique en hostilité déclarée contre le royaume, ne pouvant, de son propre aveu, subsister que par des interventions étrangères, et dont le territoire offre une base d'opération à tous les éléments de désordre.

Aujourd'hui que la guerre entre la France et l'Allemagne a pris un caractère extrême et jette une grande incertitude dans les relations internationales, il ne s'agit plus seulement pour nous, dans la question romaine, d'une revendication légitime de nos droits et de nos intérêts, mais de la nécessité de remplir les devoirs impérieux qui sont la raison d'être des gouvernements.

S. M. le roi, gardien et dépositaire de l'intégrité et de l'inviolabilité du sol national, intéressé comme souverain d'une nation catholique à n'abandonner à aucun accident le sort du chef de l'Eglise, prend, comme il le doit, avec confiance, en face de l'Europe et de la catholicité, la responsabilité du maintien de l'ordre dans la Péninsule et de la sauvegarde du Saint-Siége. Le gouvernement de Sa Majesté se réserve de ne pas attendre, pour prendre des résolutions en conséquence, que l'agitation signalée sur le territoire pontifical, suite naturelle des événements du dehors, aboutisse à des effusions de sang entre les Romains et les forces étrangères. Ce serait sacrifier nos devoirs à un trop facile allégement de responsabilité que de laisser s'exposer aux risques de déplorables conflits le Saint-Père, inébranlable dans sa résistance, les Romains qui nous déclarent s'apprêter à revendiquer leurs droits, la sûreté enfin des personnes et des propriétés dans ces provinces. Nous occuperons donc, quand nos informations nous le feront juger opportun, les points nécessaires pour la sécurité commune, en laissant aux populations le soin de leur propre administration.

Le gouvernement du roi, en maintenant expressément en principe le droit national, se renfermera toutefois dans les limites d'une action conservatrice et tutélaire à l'égard du droit qu'ont les Romains de disposer de leurs destinées, et des intérêts qui reposent, pour chaque Etat ayant des sujets catho-

liques, sur les garanties d'indépendance souveraine qui doivent être assurées à la papauté. Quant à ce dernier objet, l'Italie, je le répète, est prête à prendre des arrangements avec les puissances sur les conditions à déterminer d'un commun accord, pour assurer l'indépendance spirituelle du Pontife.

Agréez, etc.

Signé : Visconti-Venosta.

N° XI.

LE MINISTRE DU ROI A ATHÈNES AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Athènes, 17 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu en même temps les deux circulaires politiques en date du 29 août et 7 septembre, relatives à la question romaine.

Le gouvernement grec, indifférent pour ce qui regarde la question religieuse, a cependant manifesté son plaisir d'apprendre que la question politique, qui intéresse tant l'Italie et complète son unité, soit en voie d'une solution définitive.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) Della Minerva.

(Livre vert, n° xxv.)

N° XII.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DU ROI A STOCKHOLM AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Stockholm, 16 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'honorée circulaire en date du 29 du mois dernier, concernant la question romaine, m'a fourni une direction opportune pour mes discours à ce sujet avec le comte Wachtmeister; et, comme il me sembla que Son Excellence s'intéressait fort à la nouvelle phase dans laquelle allait entrer la question romaine, je cherchai alors l'occasion de me rencontrer avec lui, et de résumer le mieux que j'ai pu, dans ma conversation, le contenu de la susdite circulaire. Le comte Wachtmeister manifesta une réelle satisfaction en voyant comment la question romaine marche à présent vers sa solution. Il reconnut que le gouvernement italien avait deux ennemis à combattre : le parti d'action à l'intérieur du royaume et la réaction à Rome; et que pour désarmer l'un et vaincre l'autre, aucun moment n'était plus opportun que celui-ci, un accord préalable étant établi avec les autres puissances plus ou moins intéressées dans la question. Le comte Wachtmeister craint cependant que la cour de Rome ne se montre encore hostile à accepter les propositions du gouvernement italien, seules conciliables avec les aspirations de la nation, avec l'indépendance et avec le prestige du chef suprême du catholicisme.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) LITTA.

(Livre vert, n° XXII.)

Nº XIII.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DU ROI A LISBONNE
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Lisbonne, 19 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception des deux circulaires du 29 août dernier et du 7 septembre courant, dont j'ai fait l'usage que Votre Excellence m'a prescrit.

J'ai été visiter M. Carlos Bento da Silva, et l'ai entretenu longuement de nos affaires. Il m'a dit qu'il ne redoutait uniquement que les difficultés que ferait surgir, suivant lui, le séjour nécessaire du Souverain-Pontife dans la même ville où sera le roi d'Italie. Il ajouta ensuite qu'il comprenait parfaitement que ce n'était plus le cas de tarder à résoudre définitivement la question romaine.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) Patella.

(Livre vert, nº xxxv.)

Nº XIV.

LE MINISTRE DU ROI A STUTTGARD
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Stuttgard, 12 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

J'ai parlé au comte Taube, qui dirige le ministère des affai-

res étrangères, de la question romaine conformément au télégramme de Votre Excellence du 5 courant et aux circulaires du 29 août et du 7 septembre. Le comte Taube, après avoir conféré avec le roi, m'a dit qu'on avait pris acte des dispositions du gouvernement italien à l'égard du Saint-Siége, et qu'on attendrait des communications ultérieures pour approfondir davantage la question.

Il résulte pour moi que, de la part du gouvernement de Wurtemberg, aucune opposition positive ne sera faite aux projets du gouvernement italien.

Veuillez agréer, etc.

(*L. S.*) GREPPI.

(Livre vert, n° XIII.)

N° XV.

LE MINISTRE DU ROI A MUNICH
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Extrait.)

Munich, 8 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je sors à l'instant de chez le comte de Bray. Il m'a dit reconnaître la liaison que les graves événements accomplis en France ont avec la solution de la question romaine et avec le devoir que le gouvernement du roi a d'empêcher les désordres qui peuvent arriver dans la Péninsule; qu'il faisait des vœux pour que le principe monarchique pût être maintenu intact par nous, ce principe représentant une question d'ordre social qui n'est que trop menacée en beaucoup de pays. Le ministre des affaires étrangères m'a dit que les bases à proposer au Saint-Siége par l'Italie, pour arriver à une solution définitive de la

question romaine, lui sembleraient devoir être de nature à être acceptées à Rome, et que pour lui, dans l'intérêt de la religion comme de la papauté, il croyait que le Pontife devrait effacer de son esprit la résistance habituelle du *non possumus ;* et qu'il faisait des vœux, tant dans l'intérêt du Pape que dans celui de l'Italie, pour qu'une conciliation ait lieu.

Si pourtant ce vœu ne pouvait malheureusement pas se réaliser, et que le gouvernement italien, devant l'expérience acquise avec la cour de Rome qui est peut-être plutôt disposée à se soumettre aux faits accomplis, jugeât opportun de passer outre, le comte de Bray, en me renouvelant de nouveau la déclaration que la Bavière ne se mêlera pas de nos affaires, a voulu toutefois faire ses réserves pour ce cas. « Les actes d'hostilité, a-t-il ajouté, qui seraient accomplis contre un souverain avec lequel nous vivons en bons rapports, nous imposent une réserve qui m'oblige à n'exprimer aucun jugement sur eux. »

Je suis pourtant d'avis que, au cas même où par son attitude la cour pontificale persisterait à faire obstacle à l'accomplissement du programme national, nous acquerrions de nouveaux titres à la sympathie de l'Europe, si nous pouvions montrer que nous n'avons rien négligé de notre côté, même en cet instant suprême, pour en arriver à un accord raisonnable.

Le comte de Bray m'a demandé de nouveau s'il était vrai que les troupes italiennes eussent passé la frontière. J'ai répondu n'avoir aucune communication officielle à ce sujet.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) MIGLIORATI.

(Livre vert, n° IV.)

N° XVI.

LE MINISTRE DU ROI A MUNICH
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Extrait.)

Munich, 10 septembre 1870

Monsieur le ministre,

J'ai reçu hier soir la dépêche-circulaire que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'envoyer le 7 courant relativement à la question romaine, et j'en ai pris occasion pour m'entretenir avec le ministre des affaires étrangères sur la grave situation faite à l'Italie à cause de la question romaine. L'impression qui m'est restée de cette entrevue est qu'ici les hommes politiques comprennent aussi que le moment est arrivé de résoudre la question romaine dans le sens des aspirations nationales.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) Migliorati.

Livre vert, n° x.

N° XVII.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DU ROI A CARLSRUHE
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Carlsruhe, 10 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

Par le télégramme que vous avez bien voulu me transmet-

tre le 5 courant, Votre Excellence exprimait l'espérance que le gouvernement badois, animé, comme il l'est, de sentiments de bienveillance et d'amitié envers l'Italie et pénétré de la gravité des circonstances où se trouve le pays ainsi que de la nécessité de pourvoir le mieux possible à la conservation des intérêts qui lui sont confiés, aurait facilement compris et apprécié les motifs et les intentions qui inspirent la politique du cabinet italien, relativement à la question romaine dans la conjoncture présente.

Avant de faire une pareille communication au baron de Freydorf, j'ai jugé opportun d'attendre que me fussent parvenus les documents annoncés par Votre Excellence dans le susdit télégramme; je les ai reçus le 7 courant.

M'étant rendu le jour même au ministère des affaires étrangères, je représentai à M. de Freydorf combien Votre Excellence avait à cœur que je lui fisse connaître quelles étaient les vues du gouvernement du roi, à quelles obligations celui-ci se croyait astreint, à quels droits il croyait pouvoir justement prétendre, relativement à la question romaine, pour mettre fin à un état de choses désormais inconciliable avec les temps, avec les besoins de la civilisation, et d'où naît une menace continuelle contre les institutions, l'ordre et l'existence même du royaume.

M. de Freydorf, avec lequel j'avais déjà eu occasion de toucher cette question dans des conversations précédentes, me répondit alors qu'il trouvait fort naturelles les dispositions prises par le gouvernement de Sa Majesté en face d'événements dont il reconnaissait toute la gravité; que c'était le premier et le plus sacré devoir de tout gouvernement politique, que d'éloigner de soi, par tous les moyens valables, les causes qui pouvaient affaiblir ou paralyser son action; qu'il appréciait hautement le langage franc et loyal tenu par Votre Excellence toujours exempt d'intentions ambiguës, toujours conforme à lui-même. Le gouvernement badois, ainsi conclut-il son discours, le gouvernement badois, de même qu'il fut l'un des premiers à reconnaître le nouveau royaume, tiendrait compte également des sentiments amicaux de l'Ita-

lie envers lui, et ne pouvait s'opposer en principe à une solution qui, sauf les intérêts des tiers, contenterait les justes aspirations de notre pays.

Ces déclarations générales, dont je le remerciai, constituaient, me dit M. de Freydorf, tout ce que pour lors il était à même de me dire au sujet des communications que je lui avais faites au nom de Votre Excellence ; qu'il était toutefois nécessaire, avant de donner à de si importantes ouvertures la réponse qu'elles méritaient, qu'il en conférât avec ses collègues et en parlât également avec S. A. R. le Grand-Duc. Il me demanda aussi de lui laisser pour quelque temps entre les mains, d'une manière toute confidentielle, des documents que m'avait envoyés Votre Excellence; ce à quoi je ne crus pas devoir me refuser, vu la forme et la nature de ces pièces.

En recevant aujourd'hui la nouvelle circulaire portant la date du 7 septembre, je fis demander au ministre des affaires étrangères à pouvoir l'entretenir. Je lui dis que, moins dans le but de protéger l'inviolabilité et l'intégrité du sol national contre les menées d'un parti qui porte inscrit sur son drapeau *subversion et renversement de tout ordre,* que pour ne pas abandonner à un hasard quelconque les destinées du chef de l'Eglise, et pour prévenir tout conflit et effusion de sang, en face de la résistance impossible du Saint-Père, le gouvernement du roi croyait désormais arrivé le moment d'occuper militairement le territoire romain; que, du reste, fidèle aux principes professés jusqu'ici, il laisserait aux populations elles-mêmes la faculté de décider sur leurs futures destinées. Et j'ajoutai que, dans l'intérêt des Etats qui comptent des sujets professant le catholicisme, le gouvernement de Sa Majesté, pendant qu'il laissait intacte la solution définitive de la question romaine, était cependant toujours prêt à entrer en accord relativement aux conditions et aux garanties à offrir pour assurer au Pontife le libre exercice de sa souveraineté spirituelle.

M. de Freydorf, après m'avoir écouté attentivement, me répondit dans les termes suivants :

J'ai consulté mes collègues touchant les communications

que vous m'avez faites de la part de M. Visconti-Venosta : leur avis commun est qu'on ne doit exprimer un jugement décisif, quant au mérite de la question qui nous est soumise, qu'après avoir entendu l'avis des autres Etats également intéressés en pareille matière. Nous n'avons pas à nous louer du gouvernement pontifical; toutefois la prudence veut qu'en une si grande affaire on mûrisse toute résolution tendant à hâter les développements d'un si grand changement. Pour ma part, je respecte et je reconnais ce droit au gouvernement italien d'agir librement et suivant ses propres besoins dans le cas présent; déjà, dès le temps où, à l'initiative de la France, le gouvernement badois fut invité à prendre part à un congrès pour résoudre cette question difficile, il n'a pas tenu un langage différent du langage actuel, de même qu'il ne nourrissait pas alors d'opinions différentes de celles que je vous expose ici. Veuillez assurer votre ministre qu'il peut compter sur notre sympathie, et que je lui suis vraiment reconnaissant de m'avoir traité en ami.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) Cantagalli.

(Livre vert, n° XI).

N° XVIII.

LE MINISTRE DU ROI A MADRID
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Extrait.)

Madrid, 23 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

Le jour même où Votre Excellence m'expédiait le télégramme chiffré du 16 courant pour m'annoncer que les

troupes de Sa Majesté étaient entrées à Civita-Vecchia, le ministre d'Espagne envoyait de Florence la même nouvelle ici au ministère d'Etat.

Le 20 courant, dans la soirée, je reçus l'autre télégramme de ce jour, avec l'annonce de l'entrée dans Rome des troupes italiennes et j'allai le soir même voir le maréchal Prim, qui me chargea de prier Votre Excellence de faire parvenir ses félicitations à Sa Majesté.

Hier soir, j'allai visiter S. A. le Régent, qui me manifesta également sa satisfaction sur l'issue des affaires de Rome.

Veuillez agréer, etc.

(*L. S.*) CERRUTI.

(*Livre vert*, n° XXXIV.)

N° XIX.

LE MINISTRE DU ROI A MADRID
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Madrid, 29 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Par le télégramme d'hier qui m'est arrivé ce matin, Votre Excellence, en m'annonçant qu'un ordre parfait n'a pas cessé de régner après l'entrée des troupes royales dans Rome, me charge de faire part au gouvernement de S. A. le Régent de la conviction du gouvernement royal qu'il est dans l'intérêt de toutes les puissances catholiques que le Saint-Père n'abandonne pas le Vatican. Votre Excellence ajoute que l'intention du gouvernement de Sa Majesté est qu'on entoure le Souverain-Pontife des hommages dus à sa haute dignité, et que des ordres ont été donnés à cet effet, pour que le chef visible de l'Eglise reçoive les honneurs royaux.

Bien que déjà je fusse assuré que le gouvernement de S. A.

le Régent partage pleinement la manière de voir de celui de Sa Majesté, j'allai néanmoins visiter S. E. le Président du Conseil, auquel je donnai lecture du télégramme de Votre Excellence.

Le général Prim se montra reconnaissant de la communication que je lui faisais, et me dit que les instructions du cabinet espagnol sur ce sujet n'étaient nullement changées. Une seule chose, me dit-il, est essentielle; une seule chose, continua-t-il, domine toutes les autres, et là-dessus le gouvernement espagnol, fier d'un titre attaché à la couronne d'Espagne, croit avoir le droit d'insister : c'est la parfaite indépendance spirituelle du chef de la religion catholique, et la parfaite liberté personnelle du Souverain-Pontife. La maison de Savoie a donné dans le passé tant de preuves de respect à notre religion, que l'Espagne ne peut demander de meilleures garanties que celles offertes par la présence sur le trône d'Italie de l'illustre descendant de cette race, le roi Victor-Emmanuel II.

Le général Prim m'a dit d'assurer à Votre Excellence qu'aujourd'hui même il écrira par le télégraphe à l'agent espagnol à Rome d'exprimer respectueusement à Sa Sainteté les vœux du gouvernement de S. A. le Régent, pour que le Pape n'abandonne pas le Vatican. Toute influence en sens contraire dont le Pape serait entouré ne pourrait, aux yeux du gouvernement espagnol, qu'être funeste aux vrais intérêts de la religion.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) CERRUTI.

P. S. — Je sors à l'instant du ministère d'Etat. J'ai communiqué à M. Sagasta le sens du télégramme de Votre Excellence, et il a donné devant moi l'ordre de télégraphier à M. Ximenès de s'unir à ceux de ses collègues qui seraient disposés à supplier Sa Sainteté de ne pas quitter Rome, et, si aucun d'eux ne le faisait, de présenter ses respectueux conseils dans le sens désiré par le gouvernement du roi.

(Livre vert, n° XLIII.)

N° XX.

LE MINISTRE DU ROI A LA HAYE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

La Haye, 16 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

A peine eus-je reçu copie de la dépêche de Votre Excellence au ministre du roi à Paris en date du 29 août dernier, la circulaire du même jour et celle du 7 courant, concernant les affaires de Rome, j'ai eu soin de parler à M. Roest van Limburg, ainsi qu'à d'autres hommes d'Etat, dans le sens exprimé dans ces importants documents, qui ont fait, comme on pouvait le prévoir, la plus sérieuse impression sur leur esprit.

Je dois avant tout vous dire que généralement, soit que l'on crût difficile, pour ne pas dire impossible, de différer plus longtemps la question romaine, telle qu'elle est née des événements intérieurs et extérieurs et telle qu'elle s'impose à tout gouvernement, soit que l'on crût que l'état de guerre actuel et la restauration de la république en France rendaient plus que probable, et partant assez périlleuse pour nous, sa solution par le hasard ou par l'anarchie, je dois dire que l'on n'a pas généralement éprouvé une grande surprise en voyant que le gouvernement du roi s'était résolu à hâter une solution capable de concilier l'indépendance du Pape et les exigences du monde catholique avec les aspirations nationales qui sont connues de tous.

A Rome moins que partout ailleurs, le gouvernement ou le peuple ne peuvent se dire pris à l'improviste par notre résolution, que la presse européenne avait fait pressentir. Je sais qu'ici l'internonce, dès qu'éclata la guerre franco-allemande, dit à plusieurs personnes qui me l'ont répété que les combats imminents sur le Rhin présageaient une prochaine

prise d'armes sur le Tibre, et ensuite l'entrée des régiments italiens sur le territoire pontifical. Et puis alors les imprécations du journalisme clérical à notre adresse, et les accusations de félonie et de trahison à pleines mains!...

Des fréquentes conversations que j'ai eues, je puis inférer que notre cause gagnerait de notables avantages, même en face du parti intraitable des réactionnaires qui la combattra toujours, si le gouvernement, au moyen de publications convenables, faisait connaître à tous quelles sont ses véritables intentions.

De telles publications prouveront, je crois, aux hommes impartiaux et modérés qui s'y entendent, que, si par le passé nous n'avons pas négocié avec des projets simulés et en faisant d'inacceptables propositions, de même nous ne nous proposons pas aujourd'hui, au moyen d'une occupation partielle ou totale des Etats pontificaux, d'imposer une solution inique ou violente de la question romaine. Nous montrerons ainsi par le fait que nous croyons encore possibles des accords justes et pacifiques, et que seulement nous n'entendons nullement que la chose se transforme et finisse, contrairement au droit national, en une réelle servitude romaine, et fasse partie comme telle du droit public européen, au profit des catholiques et infidèles du monde entier, avec une perpétuelle menace pour l'intégrité et l'unité de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, la proclamation du nouveau dogme, qui eut contre elle la partie la plus éclairée du haut et du bas clergé dans différents Etats, et qui est plutôt faite pour altérer que pour resserrer les bonnes relations internationales au point de vue des concordats et des matières mixtes, est arrivée dans un mauvais moment pour concilier aujourd'hui au Pape les sympathies des gouvernements laïques et les amener à soutenir efficacement le pouvoir temporel qui paraît compromis sans remède. Voilà ce que j'ai entendu et entends dire de tous côtés.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) Bertinatti.

(Livre vert, n° XIX.)

N° XXI.

LE MINISTRE DU ROI A BRUXELLES AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Bruxelles, 12 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

Le ministre des affaires étrangères m'a dit ce matin que, d'après un télégramme qu'il venait de recevoir de Florence, l'ordre avait été donné aux troupes italiennes de franchir la frontière pontificale. J'ai pensé que l'occasion était venue de lui expliquer franchement et loyalement les vues du gouvernement du roi sur l'état actuel de la question romaine. Dans ce but, je lui ai dit en résumé ce que renfermaient les circulaires de Votre Excellence du 29 août et du 7 de ce mois, en terminant l'exposé de ces considérations par l'assurance que le gouvernement du roi n'avait rien tant à cœur que d'assurer la garantie de l'indépendance spirituelle, de la dignité et de la liberté du Saint-Siége.

M. d'Anethan m'a répondu qu'absolument parlant, le pouvoir temporel n'était pas, il est vrai, d'une nécessité indispensable au Saint-Siége pour remplir sa mission dans le monde; mais qu'il fallait cependant, à tout prix, trouver une combinaison, *quelque chose,* qui lui permît d'exercer ses fonctions spirituelles dans sa pleine et entière liberté d'action, sans qu'il fût même possible d'imaginer qu'il y entrât la moindre pression ou influence étrangère, et encore, a-t-il ajouté, ce *quelque chose* devrait recevoir la garantie collective des grandes puissances catholiques.

Cette conversation ne pouvait pas naturellement prendre une plus grande extension avec le chef d'un cabinet qui doit toujours avoir devant les yeux la neutralité du pays; mais dans la bouche de M. d'Anethan, qui passe avec raison pour

être le chef le plus intelligent, le plus autorisé du parti catholique, ce langage acquiert, surtout dans les circonstances actuelles, une importance qui ne peut manquer d'attirer la haute attention de Votre Excellence.

Agréez, etc.

(*L. S.*) C. DE BARRAL.

(*Livre vert*, n° XVI.)

N° XXII.

LE MINISTRE DU ROI A BERNE
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Berne, 6 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Pour compléter le télégramme par lequel j'ai répondu aujourd'hui à celui dans lequel, hier soir, Votre Excellence m'informait de la résolution que le gouvernement du roi avait jugé devoir prendre, de mettre en acte les décrets du parlement qui font de Rome la capitale du royaume, je dois ajouter ce qui suit :

Le président de la Confédération, auquel j'ai exposé ce matin les motifs de cette grave résolution, m'a assuré que lui et ses collègues s'attendaient bien à ce que l'Italie se déterminât pour ce parti, où la poussait le sentiment de sa propre conservation et que légitimaient, sous beaucoup de rapports, les conditions particulières où se trouvent présentement le royaume et les Etats voisins; qu'il se rendait pour cela bien compte des diverses causes qui nous ont contraints à affronter les risques d'une entreprise qu'en d'autres conditions on eût pu retarder; et qu'il pensait que les autres gouvernements, eu égard aux périls qui, dans la conflagration actuelle, nous environnent de toutes parts, se résoudraient à reconnaître

dans l'occupation de Rome par nous un fait que les exigences de la paix et de l'ordre ont imposé à l'Italie, sans que le monde catholique ait à en prendre ombrage.

Sûre de l'efficacité de ses lois et fidèle aux principes sur lesquelles elles reposent, la Suisse, poursuivit l'éminent magistrat, la Suisse s'était récemment refusée ouvertement à vouloir intervenir dans des congrès convoqués dans le but de régler les affaires de Rome, au mépris du sentiment national italien et contre le vœu du peuple romain. Elle ne changerait pas, si elle était appelée à se prononcer sur un sujet pareil. Toutefois ici on me fit remarquer que, pour ce qui touche à la solution des questions considérant la condition de Rome considérée comme centre de la catholicité, le Conseil fédéral, représentation d'un pays en grande partie protestant, ne pourrait jamais avoir sur les Etats où la majorité est catholique, qu'une autorité nécessairement fort limimitée par son incompétence naturelle en pareille matière.

Il ne faut pas croire cependant que la Confédération soit indifférente aux intérêts religieux de ses populations catholiques, qu'elle voudra au contraire, dans tous les cas, protéger d'une façon convenable. Aussi le pouvoir exécutif fédéral prenait-il acte de la promesse faite par le gouvernement du roi de vouloir éventuellement s'entendre avec les puissances pour assurer les conditions essentielles de la liberté et de l'indépendance spirituelles du Saint-Siége; conditions dont le maintien de la part du gouvernement italien n'intéresse pas médiocrement la liberté de conscience, que la constitution fédérale garantit dans le pays à tous les Suisses, et sans lesquelles, du reste, les nations catholiques répugneraient à consentir à ce que notre souveraineté sur Rome se traduise en fait accompli.

M. Dubs témoigna avoir sous ce rapport la plus grande confiance dans les sentiments libéraux du gouvernement italien, auquel les règles de la prudence civile conseilleront d'éviter les périls qui naîtraient de ce fait que, pour assurer les consciences catholiques, Pie IX fût contraint d'abandonner son siége historique Un pape exilé, mendiant à cause de

nous sur les routes du monde, serait pour l'Italie une source de périls bien plus graves que tous ceux qui pourraient jamais venir pour elle de la plus absolue liberté qu'on lui garantirait dans les sphères spirituelles, dans la ville éternelle, avec les revenus qu'on jugerait nécessaires au décorum du pontificat et au gouvernement de l'Eglise.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) MELEGARI.

(Livre vert, n° v.)

N° XXIII.

LE MINISTRE DU ROI A SAINT-PETERSBOURG AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Petersbourg, 19 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans ma dernière visite à S. E. le prince chancelier, je lui ai exprimé quelles étaient les intentions du gouvernement du roi relativement à Rome, m'attachant étroitement aux idées émises dans les circulaires adressées par Votre Excellence aux agents diplomatiques, en date du 29 août et du 7 courant, et insistant sur la distinction posée dans le premier de ces documents entre le principe religieux et les intérêts politiques et nationaux dans la question romaine, ainsi que sur la nécessité de faire succéder au droit public, temporairement établi le 15 septembre 1864, une solution définitive de la question, qui satisfasse en même temps aux besoins de la catholicité et aux droits de la nation italienne.

Le prince Gortschakoff me répondit qu'il comprenait bien comment, dans la situation actuelle de l'Europe, le gouvernement du roi avait jugé opportun de hâter la solution du problème, et comment, d'autre part, l'exaltation du senti-

ment public en Italie, engendrée par les événements européens, avait contribué à entraîner le gouvernement à une pareille résolution.

Quant au fond de la question, le prince remarqua seulement qu'il ne croyait pas que le Pape eût été dans cette occasion plus disposé aux accommodements qu'il ne l'a été par le passé ; que, pour sa part, il n'avait rien à opposer aux déclarations faites par moi ; mais il ne m'exprima aucune opinion définitive quant aux conséquences de la politique suivie par le gouvernement et quant au jugement qu'en porteraient les autres cabinets européens.

Recevez, etc.

Signé : Bella-Caracciolo.

(Livre vert, n° xxxvi.)

N° XXIV.

LE MINISTRE DU ROI A LONDRES AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Londres, 8 septembre 1870.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu le 5 courant le télégramme dans lequel vous me préveniez que sir A. Paget s'était rendu près de vous pour vous dire que son gouvernement n'avait reçu aucune communication relative aux intentions du Pape, mais que le commandant du vaisseau anglais à Civita-Vecchia, outre ses instructions pour la protection des sujets britanniques, était autorisé à se prêter ouvertement aux désirs que le Souverain-Pontife pourrait lui exprimer pour sa sûreté personnelle. Vous aviez, ajoutiez-vous, manifesté à sir A. Paget le vœu que le gouvernement britannique, dans l'intérêt du Pape, fît comprendre à celui-ci combien il serait avantageux, pour lui

et pour l'Eglise, de se confier au roi, et que la plus sûre garantie de la dignité et de la liberté du Saint-Siége serait dans un accord dont, en 1861, le Saint-Père lui-même avait semblé disposé à accepter les bases.

Le matin du 7, m'est parvenu l'autre télégramme, dans lequel Votre Excellence, en m'annonçant que l'agitation augmentait sur le territoire romain, me signifiait que, si des faits plus graves nous y forçaient, nous occuperions ce territoire, en réservant à un futur accord à prendre avec les puissances la question des conditions d'indépendance du Saint-Siége.

J'ai l'honneur de vous confirmer le télégramme que je vous ai expédié le soir du même jour du 7, en réponse aux dépêches sus-mentionnées. A cet effet, je me hâte de vous répéter tout d'abord que j'ai porté à la connaissance du comte de Granville le contenu des deux précédents télégrammes de Votre Excellence.

Relativement au premier, Sa Seigneurie m'a confirmé la communication faite par sir A. Paget et m'a répété qu'il ignorait complètement les intentions du Pape. Quant au vœu exprimé par vous, il m'a demandé si je pensais devoir être agréable à mon gouvernement qu'il fit dire officieusement au cardinal Antonelli que Sa Seigneurie savait que, dès à présent, le gouvernement italien était toujours prêt à entrer en accommodement avec le Saint-Père, en reprenant les bases déjà prises en considération en 1861. Le télégramme de Votre Excellence exprimant précisément le désir que ces bases fussent reprises en cas de négociations, je répondis à Sa Seigneurie que, d'après le télégramme de Votre Excellence, je ne doutais pas que cela ne fût agréable à mon gouvernement. Le comte ajouta qu'il ne croyait pas trop pouvoir donner des conseils à ce gouvernement, celui-ci étant d'ordinaire peu disposé à en recevoir.

Relativement au second des susdits télégrammes de Votre Excellence, le comte a reçu la communication qu'il contenait sans faire aucune observation. Mais il a saisi cette occasion pour me faire quelques questions; et j'ai profité des

réponses que j'y faisais, pour lui soumettre quelques observations qui me semblèrent conformes aux vues du gouvernement du roi, et qui, dans d'autres circonstances, exprimées en partie par moi au regretté comte de Clarendon, avaient été approuvées par Votre Excellence.

Sa Seigneurie m'a demandé quelles étaient les bases qui avaient été proposées en 1861. Les connaissant à fond, j'en expliquai la substance à Sa Seigneurie, ajoutant que s'il désirait les connaître d'une façon plus précise et plus détaillée, je me mettrais à même de satisfaire son désir, ce qu'il agréa. J'entrai ensuite dans quelques autres explications, prenant pour base les dernières déclarations faites par Votre Excellence dans les deux Chambres du parlement. Les points sur lesquels je crus opportun de fixer spécialement l'attention de Sa Seigneurie furent les suivants : la question romaine est jugée *en droit* pour l'Italie par les votes répétés du parlement, qui doivent seuls diriger le gouvernement du roi; son dénouement *en fait* est une chose d'opportunité et de nécessité politique pour l'Italie, dans laquelle des événements, même en dehors du fait du gouvernement italien, peuvent exercer une influence décisive. Et les circonstances actuelles sont de nature à ce que le gouvernement italien doive s'en préoccuper.

Quant aux moyens propres à dénouer cette question et quant aux conditions, le gouvernement italien a toujours regardé et regarde cette question comme hautement morale, et, soutenu par l'immense majorité et l'opinion publique du pays, il est bien décidé à donner et à établir pour l'indépendance et la liberté du Souverain-Pontife, exigées pour l'exercice de son pouvoir spirituel, toutes les garanties requises par la liberté religieuse elle-même des citoyens italiens, et par les intérêts religieux des autres nations catholiques. C'est précisément dans ce but qu'avaient été posées les bases, prises en considération en 1861, et que le gouvernement est disposé à reprendre de nouveau.

Dans cette circonstance, je n'ai pu donner à Sa Seigneurie sur de pareilles matières toutes les explications que, par la

connaissance et le maniement d'ancienne date que j'avais de cette question, j'étais à même, par hasard, de lui fournir avec quelque utilité et en pleine conformité avec les vues du gouvernement. Mais j'aurai d'autres occasions d'entretenir et longuement Sa Seigneurie à ce sujet, et ne manquerai pas de le faire, en informant Votre Excellence du résultat de mes conversations.

Veuillez agréer, etc.

Signé : CADORNA.

(Livre vert, nº IX.)

Nº XXV.

LE MINISTRE DU ROI A LONDRES
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Londres, 13 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du télégramme reçu par moi le soir du 11 courant, par lequel vous m'informiez de l'état des choses sur le territoire romain. En ayant aussitôt communiqué le texte à lord Granville, chez lequel je me trouvais à quelques lieues de Londres, il me dit que les mêmes nouvelles venaient au même moment de lui parvenir directement. Le lendemain 12, j'eus avec M. le comte Granville, au sujet de la question romaine, une conversation que j'ai résumée dans le télégramme que je vous ai adressé le soir même. A l'appui des communications qui m'avaient été faites par Votre Excellence, j'ai exposé à M. le comte Granville les éléments de la question romaine, et je l'ai informé de l'état actuel de cette question, des intentions du gouvernement du roi et des bases qu'il avait proposées à plusieurs reprises.

Sa Seigneurie, ayant écouté avec une attention soutenue et

reçu avec sympathie cette exposition, me dit qu'il ne pouvait alors me donner aucune réponse officielle, mais qu'il pouvait du moins me dire que son désir personnel était que le Pape s'arrangeât avec nous.

Faisant remarquer à Sa Seigneurie que je n'avais pas été chargé de lui demander une réponse officielle, mais seulement de l'informer de l'état des choses et des intentions du gouvernement du roi, et le remerciant de la courtoisie avec laquelle il avait reçu ma communication, je dis à Sa Seigneurie que si elle manifestait à Rome le désir qu'elle m'avait témoigné, que le Pape s'accordât directement avec le gouvernement italien, cela contribuerait certainement à faire atteindre le but indiqué par lui. Sans prendre d'engagement formel, le comte reçut pourtant cette proposition que je faisais, de manière à me donner la croyance qu'il la seconderait. Je dois ajouter que, dans le cours de mon exposé, ayant indiqué le fait de l'occupation des Etats romains par une partie des troupes italiennes, Sa Seigneurie n'a exprimé aucune opinion et encore moins soulevé aucune objection à ce sujet. Le comte m'avait déjà dit la veille qu'il avait eu des nouvelles relatives à la mission du comte Ponza di San-Martino près du Souverain-Pontife, lesquelles portaient que le Pape, se refusant à seconder les instances qui lui avaient été faites, avait répondu qu'il s'en reposait sur son bon droit.

Veuillez agréer, etc.

Signé : CADORNA.

(Livre vert, n° XVII.)

N° XXVI.

LE MINISTRE DU ROI A VIENNE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Vienne, 10 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je dois accuser à Votre Excellence réception des deux dépêches-circulaires du 29 août et du 7 septembre, qui traitent de la question romaine. J'ai eu plusieurs fois occasion de m'entretenir de ce grave sujet, soit avec le chancelier de l'empire, soit avec les autres personnages politiques les plus importants, et mes paroles ont toujours été conformes aux instructions de Votre Excellence. Je me suis efforcé de montrer qu'au milieu des graves perturbations et des changements qui arrivent en Europe, nous ne pouvions pas nous dispenser d'aborder la question romaine sans sortir de la ligne politique qui a été suivie depuis l'époque de notre renaissance jusqu'à ce jour, et sans courir de grands périls; que toutefois le gouvernement italien ne change pas essentiellement son programme, bien qu'il doive l'adapter aux circonstances; et la pensée du droit des Romains et celle d'assurer l'indépendance et la liberté du Saint-Siége continuent toujours à primer, surtout pour tout ce qui regarde les rapports de ce problème avec les puissances étrangères. Sans avoir adressé de demandes catégoriques au gouvernement autrichien, je crois pourtant pouvoir avec assurance déduire, de l'observation des faits et des conversations échangées, les points suivants :

1° L'opinion que le gouvernement temporel du Pape ne peut raisonnablement subsister, me semble avoir fait de tels progrès que désormais beaucoup, même parmi les plus sincères catholiques, l'admettent sans difficulté. Il en reste

pourtant toujours une partie professant des idées rétrogrades et hostiles au gouvernement italien, principalement pour ce qu'il a fait vis-à-vis de l'Eglise ; cette partie compte des prosélytes non-seulement dans l'aristocratie, mais encore dans la bourgeoisie, dans les villes et dans les campagnes; elle a une espèce d'organisation dans ce qu'on nomme *cercles catholiques*.

2° Tous, catholiques et non catholiques, se préoccupent de la liberté et de l'indépendance du Saint-Siége. C'est pourquoi on reconnaît, comme sage et opportun pour éviter les complications futures, le dessein du gouvernement italien de s'entendre sur ce sujet avec les autres puissances.

3° On désire vivement que notre occupation du territoire de Rome et de la ville elle-même ait lieu, autant que possible, sans conflits et sans effusion de sang, et qu'on use envers le Pape de tous les ménagements, en sorte qu'il lui soit possible de ne pas quitter son siége.

4° Le gouvernement austro-hongrois n'a pas l'intention de mettre obstacle à notre action sur le territoire pontifical et sur Rome.

Recevez, etc.

Signé : MINGHETTI.

(*Livre vert*, n° VIII.)

N° XXVII.

LE MINISTRE DU ROI A VIENNE
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Vienne, 18 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans ma dépêche du 10 courant, j'ai exposé à Votre Excellence comment je m'étais acquitté de la mission d'expliquer

le véritable état de choses et les intentions du gouvernement italien relativement à la question romaine, tant au chancelier de l'empire qu'aux autres personnages politiques. Cette mission devenait plus grave à mesure que survenaient de nouveaux événements, et surtout quand nos troupes entrèrent sur le territoire pontifical et s'approchèrent de la ville; d'autant plus qu'il fallait s'attendre que le Pape et la cour de Rome feraient dans cette extrémité tous leurs efforts pour se procurer l'assistance du gouvernement impérial. Les traditions antiques, la piété notoire de la cour, les liens des relations personnelles, l'influence du clergé, la puissance et les attaches du parti qui s'intitule catholique, tout devait être tenté et mis en œuvre pour obtenir un aide, ou tout au moins une déclaration solennelle de blâme contre les actes du gouvernement italien. Telle a été en effet la demande du nonce apostolique, appuyée par les expressions les plus vives de la confiance que le Pape plaçait dans l'empereur d'Autriche parmi tous les potentats de la terre. Le gouvernement impérial est resté sourd à ces prières et à ces excitations. Il a répondu nettement qu'il ne voulait pas intervenir dans les circonstances actuelles; qu'il ne lui convenait pas d'exprimer un jugement quand il était bien décidé à ne l'accompagner d'aucune sanction; que si, à la vérité, le Saint-Père avait consenti à traiter avec le roi d'Italie, le gouvernement impérial aurait pu interposer ses bons offices, mais qu'ayant refusé toute négociation, cette voie lui demeurait fermée; que dès lors l'action du gouvernement impérial se réduisait à demander au gouvernement italien tous les égards dus à la personne et à la dignité du Souverain-Pontife, ce en quoi il avait trouvé non-seulement accords de sentiments, mais les offres les plus larges et spontanées de la part du gouvernement italien. Je dois ajouter enfin que je n'ai nullement dissimulé que les troupes royales étant entrées sur le territoire pontifical, accueillies partout triomphalement, s'avançant à mesure que les populations les demandaient, arrivées maintenant aux portes de Rome, elles ne pouvaient s'y arrêter et qu'elles devaient occuper la ville. Elles procèderont avec la plus grande

prudence et feront tous les efforts possibles pour éviter un conflit et l'effusion du sang. Mais si la bande des mercenaires à la solde du Souverain-Pontife, s'imposant aux citoyens et répandant parmi eux la terreur, entreprenait de résister, les troupes royales ne renonceraient point pour cela à user de la force. Toutefois cette solution serait plus nuisible qu'utile, soit aux intérêts des Romains, soit à ceux de l'Italie, soit à ceux aussi de la religion, et mieux vaudrait aborder pacifiquement la solution du problème, et trouver les moyens d'assurer l'indépendance et la liberté du Saint-Siége.

Le comte de Beust a, relativement à ce sujet, adressé deux dépêches, l'une au ministre impérial à Florence, l'autre au ministre impérial à Rome.

Recevez, etc.

Signé : MINGHETTI.

(*Livre vert,* n° XXIII.)

N° XXVIII.

S. E. LE COMTE DE BEUST A S. E. LE BARON DE KUBECK.

Vienne, le 13 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au moment où les troupes italiennes franchissent la frontière romaine, nous ne pouvons nous dispenser de faire appel aux bons sentiments du gouvernement italien, et d'exprimer le ferme espoir qu'il usera envers le Saint-Père de tous les égards compatibles avec les mesures adoptées. Nous nous croyons d'autant plus autorisés à agir dans ce sens que le cabinet de Florence n'ignore pas combien nous nous sommes montrés disposés à prendre en considération les difficultés que lui créait la question romaine dans ces derniers temps.

Votre Excellence connaît les pourparlers entamés ici à ce

sujet par M. le chevalier Aitom. Nous étions alors prêts à interposer nos bons offices auprès du gouvernement français, *afin qu'on pût régler, sur des bases plus conformes à la situation nouvelle, les garanties dont la convention de septembre entourait le Saint-Siége.* Tenant compte des difficultés en face desquelles l'Italie allait se trouver placée, et voulant d'un autre côté assurer au Saint-Père son indépendance et sa sécurité personnelles, nous pensions que, si le gouvernement italien faisait occuper militairement quelques points du territoire romain, il serait en mesure d'accepter et d'observer scrupuleusement le devoir de veiller à la sûreté du chef de l'Eglise. Votre Excellence sait par suite de quelles circonstances notre bonne volonté a été paralysée. La fausse interprétation donnée à notre conduite et le retour pur et simple à la convention de septembre nous ont obligés à nous abstenir entièrement de toute immixtion dans les décisions prises à Paris et à Florence.

Le gouvernement italien ne peut douter de nos intentions amicales à son égard. Nous aurions volontiers contribué à diminuer les embarras de la situation, *et encore aujourd'hui nous ne cherchons point à entraver la liberté de ses décisions* dans une question qui cependant nous intéresse à un haut degré. En effet, l'empereur, notre auguste maître, doit à ses sentiments personnels, ainsi qu'aux convictions religieuses de la majorité de ses sujets, d'apporter la plus vive sollicitude à tout ce qui touche à la situation du Saint-Siége.

Sa Majesté et Royale Altesse ne peut voir sans émotion ce qui se passe dans ce moment à Rome, et je dois insister auprès du gouvernement italien, pour qu'il nous donne des assurances tranquillisantes.

Nous pouvons compter certainement sur l'esprit de modération qui anime le cabinet de Florence, et sur l'intention qu'il a souvent annoncée de ne pas résoudre seul la question romaine. Nous avons foi dans ces promesses, mais nous devons à notre conscience et à nos sympathies pour le Saint-Père d'élever notre voix afin d'appeler la plus sérieuse attention du cabinet de Florence sur la nécessité de ne point augmenter

les alarmes que ressentent en ce moment tous les catholiques.

En prenant sur lui la responsabilité de faire entrer ses troupes sur le territoire romain, le gouvernement italien n'en sera que plus pénétré de la nécessité de contenir toutes les passions hostiles au Saint-Siége et d'observer le plus grand respect pour la personne du Saint-Père.

Ce sont là deux points qui nous tiennent particulièrement à cœur, et je ne doute pas que ce que Votre Excellence nous mandera sur les entretiens qu'elle aura eus à ce sujet avec M. Visconti-Venosta ne soit de nature à nous rassurer complétement sur les intentions du gouvernement italien.

Recevez, etc.

Signé : DE BEUST.

(*Rome et la république française,* par M. Jules Favre, p. 277 et suivantes.)

N° XXIX.

LE MINISTRE DU ROI À BERLIN
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Extrait.)

Berlin, 6 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je me suis empressé de parler au secrétaire d'Etat dans le sens du télégramme que Votre Excellence m'a adressé en date d'hier, et qui m'est parvenu ce matin. Il ne pensait pas que le cabinet de Berlin modifierait sa conduite dans la question romaine; mais, en l'absence du chancelier fédéral, M. de Thile ne se croyait pas autorisé à exprimer un avis définitif, sans en référer à son chef. Il se réservait de télégraphier au quartier-général, et à cet effet il m'a exprimé le désir que je

lui communiquasse par écrit la substance du télégramme précité.

Agréez, etc.

(L. S.) LAUNAY.

(Livre vert, n° VII.)

N° XXX.

LE MINISTRE DU ROI A BERLIN
AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Berlin, 10 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai reçu hier la circulaire de Votre Excellence en date du 29 août. J'y ai conformé mon langage dans un entretien que j'ai eu le même jour avec M. de Savigny, le suppléant de M. de Thile. Comme il devait à ce sujet faire son rapport au secrétaire d'Etat, il m'a demandé si je ne pourrais pas lui communiquer le document précité en voie confidentielle et sous la condition qu'il me serait restitué sans qu'on en prît copie, comme il s'y engageait.

J'ai hésité un instant, puisque Votre Excellence me donnait l'instruction de n'en faire qu'un usage confidentiel. Mais comme il me semblait que mieux valait montrer la plus grande confiance au cabinet de Berlin et lui fournir tous les éléments d'appréciation, je n'ai pas cru devoir me refuser au désir de M. de Savigny.

Ce matin m'est parvenue la seconde circulaire du 7 septembre; après les communications faites hier à son suppléant, je n'ai vu aucun inconvénient à en donner lecture au secrétaire d'Etat.

M. de Thile m'en a remercié. Le comte de Bismark serait instruit de l'état des choses par un rapport qui serait expédié

aujourd'hui même et, dans le cas où il y ferait une réponse, j'en serais informé sans retard. Le secrétaire d'Etat, en l'absence de son chef, a évité de prononcer un jugement sur la nouvelle phase dans laquelle entre la question romaine. Il se bornait à en signaler la gravité. Depuis plusieurs jours, le comte d'Arnim avait reçu l'ordre de retourner à Rome, car il se trouvait être le seul représentant diplomatique prussien en congé. Il est donc parti hier, mais sans nouvelles instructions écrites. Il avait reçu simplement l'ordre verbal d'être à son poste dans des circonstances aussi difficiles. Je regrette de n'être pas à même de fournir des données plus positives. Je me permets seulement d'appeler l'attention de Votre Excellence sur ce fait qu'il est prescrit aux diplomates prussiens de télégraphier directement au quartier-général du roi, et d'envoyer ici un duplicata de leurs télégrammes. Ils sont ainsi en correspondance directe et suivie avec le comte de Bismark. Il conviendrait donc, dans les conjonctures actuelles et dans les cas urgents, de nous adresser autant que possible à l'entremise du comte Brassier.

Agréez, etc.

Signé : LAUNAY.

(*Livre vert,* n° XIV.)

N° XXXI.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU MINISTRE DU ROI A BERLIN.

Florence, 20 septembre 1870.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le comte Brassier de Saint-Simon m'a dit aujourd'hui lui avoir été télégraphié par son gouvernement que, dans la présente phase des affaires de Rome, la politique de la Prusse

restait toujours telle qu'elle avait été tracée par le passé et spécialement dans les instructions précédemment données au comte Arnim à Rome. Il me lut ensuite un fragment d'une dépêche dans lequel se trouvaient ces instructions. Il y est dit que les sympathies de la Prusse pour la personne du Saint-Père et le désir que le Saint-Père continue à avoir une position indépendante et respectée, ont leurs bornes naturelles dans les bons rapports entre la Prusse et l'Italie, qui empêchent le cabinet de Berlin de créer à l'Italie des difficultés ou d'entrer dans des combinaisons qui lui soient hostiles.

Je remerciai le comte Brassier de Saint-Simon de la communication qu'il m'avait faite, et je lui en donnai acte. Elle confirme pleinement ce que Votre Seigneurie m'a écrit plusieurs fois sur les dispositions du cabinet de Berlin, relativement aux affaires de Rome, dispositions qui, présentement encore, ne seraient pas changées. Il conviendra donc que Votre Seigneurie exprime à S. Exc. M. de Thile, au nom du gouvernement de Sa Majesté, toute la satisfaction que nous a causée la communication qui nous a été faite par l'envoyé de la Confédération du Nord.

Veuillez agréer, etc.

(L. S.) VISCONTI-VENOSTA.

(Livre vert, n° XVIII.)

N° XXXII.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN FRANCE AU CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME.

Paris, 10 septembre 1870.

Le gouvernement de la Défense nationale a, sur la question romaine, des opinions parfaitement connues. Il ne peut approuver ni reconnaître le pouvoir temporel du Saint-Siége. Mais, ayant avant tout pour mission de repousser l'étranger,

le gouvernement réservera toutes les questions qu'il ne sera pas nécessaire de résoudre immédiatement. Respectueux de la volonté de la nation, il lui laisse la faculté de se prononcer librement. C'est en ce sens que vous expliquerez notre situation au cardinal Antonelli : un *statu quo*, sous la réserve expresse d'une politique nouvelle conforme à nos principes. Par ces raisons et après avoir pris les ordres du gouvernement, j'ai décidé que M. le marquis de Banneville, que je rappelle, serait invité à vous laisser la direction des affaires. Si le Pape quitte Rome, vous m'en référerez immédiatement, et, s'il y a urgence, vous conformerez votre conduite à celle du corps diplomatique, en ayant soin d'insister près du cardinal Antonelli sur le caractère provisoire de notre situation.

Veuillez agréer, etc.

Signé : JULES FAVRE.

(Rome et la république française, p. 42.)

N° XXXIII.

DÉCLARATION

Du ministre des affaires étrangères en France à M. Nigra, après le 4 septembre 1870.

En se présentant au ministère des affaires étrangères, le 6 septembre 1870, M. le chevalier Nigra, ministre d'Italie, témoigna hautement son amitié pour la France et son désir sincère de la secourir. Il fit valoir avec tristesse les raisons qui, selon lui, empêchaient son gouvernement d'agir, et répéta plusieurs fois que si l'une des deux grandes puissances qui dominaient toutes les résolutions nous donnait son concours, l'Italie serait heureuse de s'y associer. Je le pressai vivement de les devancer. Mon insistance n'eut malheureusement aucun résultat. Il se levait, après une longue conver-

sation, quand il me dit : « Je suis chargé officiellement de vous faire savoir que mon gouvernement ne peut plus supporter le *statu quo* en ce qui concerne Rome. Il a envoyé au Saint-Père M. Ponza di San-Martino, avec mission d'obtenir un arrangement amiable. Si, comme tout me le fait craindre, ces propositions échouent, nous serons dans la nécessité d'occuper Rome. Notre intérêt et notre honneur nous le commandent. Le salut de la papauté ne l'exige pas moins impérieusement. Nous aurions pu tout sauvegarder, même après le départ des troupes françaises ; mais les succès inouïs de la Prusse ont complètement changé la face des choses. Ils ont abattu les conservateurs, exalté les violents. Notre inertie achèverait de tout perdre. Les partis démagogiques seraient les maîtres de Rome, et la tempête qui ferait disparaître la papauté nous exposerait aux plus grands désordres. Il ne nous est donc plus possible de retarder une solution d'ailleurs inévitable. Nous la précipiterons de gré ou de force. Nous sommes, du reste, heureux dans cette crise d'avoir pour nous l'appui moral du nouveau gouvernement que la France s'est donné. Mais pourquoi ne feriez-vous pas un pas de plus ? Pourquoi ne dénonceriez-vous pas la convention du 15 septembre 1864 ? Vous l'avez constamment attaquée; elle est anéantie de fait. Joignez à la condamnation prononcée contre elle par la fortune la consécration de votre autorité. Cet acte sera le couronnement de votre carrière, et l'Italie vous en sera reconnaissante. »

— « Je sens, lui répondis-je, tout ce qu'il y a d'irréfutable dans vos observations. La convention du 15 septembre est bien morte. Cependant je ne la dénoncerai pas. Si la France était victorieuse et prospère, je céderais avec empressement à votre désir. Je serais, comme vous le dites fort bien, conséquent avec moi-même, puisque j'ai toujours combattu l'immixtion de la France, en faveur du Pape, dans les affaires italiennes. Mais mon pays est vaincu, je suis trop malheureux pour avoir le courage d'affliger un vénérable vieillard, douloureusement frappé lui-même, et qui souffrirait d'une démonstration inutile d'abandon. Je ne veux pas davantage

contrister ceux de mes compatriotes catholiques que les malheurs de la papauté consternent. Je ne dénoncerai donc pas la convention de septembre. Je ne l'invoquerai pas non plus. Personnellement, je ne le pourrais : un autre ministre ne le pourrait pas davantage sans humilier la dignité de la France par une menace frappée à l'avance d'impuissance. Je ne peux ni ne veux rien empêcher. Je crois, comme vous, que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir. Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement, et que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. »

Pour faire cette réponse, je n'avais point consulté mon gouvernement, qui ne la blâma pas lorsque je la lui fis connaitre. Deux jours après, j'étais chez le ministre d'Italie et, comme l'avant-veille, j'insistais énergiquement, mais inutilement, auprès de lui pour obtenir un secours efficace de son gouvernement. Il revint à la charge sur la question romaine. « Vous ne maintiendrez pas votre décision, me dit-il, elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous. »

— « Est-ce une condition que vous me posez ? » répondis-je à mon interlocuteur, en le regardant fixement.

— « En aucune manière, répliqua-t-il. J'ai le regret de persévérer dans la ligne que je vous ai indiquée. »

— « Eh bien ! lui dis-je, je vous saurais beaucoup de gré de ne plus revenir sur un sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien. »

Et, en effet, il n'en fut plus question entre nous.

(*Rome et la république française*, par M. J. Favre, pages 5 et suivantes.)

Nº XXXIV.

ADRESSE DES DÉPUTÉS DE LA GAUCHE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL, 3 SEPTEMBRE 1870.

La catastrophe annoncée aujourd'hui trace au gouvernement son devoir, facile à accomplir : l'occupation immédiate de Rome.

Au nom de la patrie, nous vous conjurons de prononcer la parole qu'elle réclame; qu'elle sache qu'au moins maintenant, quand sont tombés les obstacles à la revendication de son droit, vous n'avez pas hésité.

Ne discutons pas sur les inexplicables retards de ces jours précédents, en ce moment où s'agite le sort de l'avenir; mais un retard, qui jusqu'aujourd'hui pouvait être considéré comme une inexcusable erreur, serait demain un crime de lèse-nation, une trahison.

Ne veuillez pas assumer une responsabilité qui, avant de l'être par l'histoire, serait condamnée par votre conscience même. De toute façon, nous ne l'assumerons pas devant le pays.

Pensez que si le soleil de demain se levait sans que l'Italie sût que son drapeau va flotter dans sa capitale sur le Capitole, elle pourrait pourvoir à son propre salut, en se voyant abandonnée par vous, et voyant rompu le lien du plébiscite.

Citoyens aimant notre pays et dépositaires du mandat de plusieurs autres de nos collègues, nous ne voulons pas en ces instants suprêmes manquer à notre devoir, et désirons aussi que vous ne soyez pas inférieurs au vôtre.

(Suivent les signatures : MANCINI, CAIROLI, *etc.)*

N° XXXV.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL AU MÉMOIRE DES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION.

A l'honorable professeur P. S. Mancini,
député au Parlement.

Florence, le 4 septembre 1870.

J'ai présenté au conseil des ministres le mémoire que vous avez signé ainsi que plusieurs de vos collègues, députés au Parlement. Le conseil m'a chargé de vous déclarer que le gouvernement a la ferme intention de se tenir, au sujet de la question de Rome, aux déclarations explicites qu'il a faites devant la Chambre des députés et au sénat, et de mettre ses actes en conformité avec ces déclarations.

Le conseil est prêt, ainsi qu'il est de son devoir, à rendre compte de sa conduite politique au Parlement, et il en assume toute la responsabilité.

Veuillez, monsieur, donner communication de la présente à vos honorables collègues qui ont signé le mémoire susmentionné.

Le président du conseil,
G. Lanza.

Cette réponse avait été envoyée par M. Lanza à M. Mancini, le premier signataire de l'adresse des députés. Elle ne lui parvint qu'à Turin, où il s'était rendu, et d'où il en fit part à ses collègues par le télégramme suivant :

Au député Cairoli *ou* Nicola Fabrizi,

Florence.

M'est arrivée ici réponse du conseil des ministres signée

LANZA, me chargeant de la communiquer aux collègues signataires d'adresse. En vous l'envoyant par poste, j'anticipe télégraphiquement sur communication de ses termes littéraux. Conseil des ministres déclare ferme intention du gouvernement de se tenir dans la question romaine aux déclarations explicites faites par lui aux Chambres, sénat; y conformer ses actes, prêt à en rendre compte au Parlement, assumant entière responsabilité de sa conduite politique.

ST. MANCINI.

(Télégramme cité par l'*Osservatore romano* du 7 septembre 1870, d'après la *Riforma*.)

N° XXXVI.

ADRESSE DES RÉPUBLICAINS DE TURIN A LA FRANCE APRÈS LE 4 SEPTEMBRE.

FRANÇAIS!

Si l'étranger s'obstinait à rester sur le sol français rendu à la république, vous renouvelleriez, nous en sommes sûrs, les actes héroïques de vos pères. Vainqueurs, vous jetterez un regard sur nous, qui aurons aussi à notre tour chassé les ennemis, les séducteurs du peuple qu'ils trahissent.

L'heure approche où trois républiques sœurs se tiendront par la main, unies par un pacte, qui ouvrira une ère nouvelle aux races latines, ère de civilisation qui reposera sur la fraternité et l'égalité universelles.

Français, les démocrates du Piémont vous saluent!

(Suivent les signatures.)

N° XXXVII.

CIRCULAIRE

Du ministre de l'intérieur aux préfets du royaume d'Italie, le 5 septembre.

Ainsi que vous le savez à cette heure, la nouvelle que la république a été proclamée à Paris nous est parvenue. Un tel fait pourrait peut-être enhardir des personnes mal intentionnées à agiter le pays et à pousser à des perturbations, en prenant la question de Rome pour prétexte. Je vous recommande de veiller énergiquement au maintien de l'ordre et du respect aux pouvoirs constitués, en empêchant toute manifestation illégale. Dans le cas où vous le croirez opportun, assurez la population de la ferme résolution du gouvernement du roi d'obtenir, par une œuvre infatigable, l'accomplissement du programme national.

Le ministre,
LANZA.

N° XXXVIII.

CIRCULAIRE

Du ministre de l'intérieur aux préfets du royaume, relative à l'invasion.

(Extrait.)

Sa Majesté a ordonné que le quatrième corps d'armée, co·mandé par le lieutenant-général Cadorna, passât la frontière pour occuper le territoire romain.

Les événements extraordinaires causés par une terrible guerre entre la France et l'Allemagne, les conditions politi-

ques créées par ces événements à l'Europe et à l'Italie, ont conseillé au gouvernement du roi cette résolution.

Cette occupation du territoire romain a pour but la consolidation, la sûreté et la concorde de l'Italie, et d'assurer l'indépendance spirituelle du Pontife en l'arrachant aux éventualités d'une intervention étrangère et au péril des partis subversifs. Pendant que le gouvernement accomplit ce grand acte qui tend à l'accomplissement de l'unité nationale, il est nécessaire que les populations demeurent calmes, pour montrer à l'Europe par leur attitude qu'elles placent leur confiance dans le gouvernement du roi, dont elles accroîtront de la sorte la force et l'autorité. Aussi vous aurez soin d'empêcher que, par des démonstrations tumultueuses, on puisse troubler l'ordre public, et créer de l'agitation dans le pays......
.....*(etc.)*

N° XXXIX.

CIRCULAIRE

Du ministre de la justice aux évêques du royaume d'Italie.

MINISTÈRE DE GRACE ET DE JUSTICE.

Florence, 12 septembre 1870.

Votre Seigneurie Révérendissime aura maintenant appris que les troupes royales entrent dans le territoire romain.

Le gouvernement fait au Souverain-Pontife les plus larges propositions pour garantir l'indépendance et la pleine liberté de l'exercice du pouvoir spirituel, et les moyens de pourvoir au maintien du Saint-Siége avec tous les offices, institutions, églises et personnes morales ecclésiastiques existant à Rome.

Nous faisons des vœux pour que le Saint-Père accepte nos

propositions. Quelles que doivent être ses résolutions, le gouvernement ne permettra jamais que qui que ce soit porte même la plus légère offense ou la moindre insulte à l'Eglise, à ses ministres et à l'exercice de leur ministère spirituel. Mais il est en même temps résolu à remplir également son devoir envers la nation, en ne permettant pas au clergé, par quelque acte ou discours que ce soit, ou de toute autre façon, de chercher à provoquer à la désobéissance aux lois et aux mesures de l'autorité publique, en censurant les institutions et les lois de l'Etat, en excitant coutre elles au mépris ou au mécontentement, en troublant la conscience publique et la paix des familles.

On procèdera contre les coupables avec toute la rigueur des lois.

En portant à la connaissance de Leurs Seigneuries Révérendissimes ces instructions du gouvernement, le soussigné espère que Votre Seigneurie et le clergé auquel vous êtes préposé s'abstiendront de tout ce qui pourrait répugner à cette charité qu'il vous appartient d'enseigner magistralement, ou troubler cette paix et cet ordre public dont aujourd'hui plus que jamais on sent le désir et le besoin.

De la sorte, il adviendra que vous honorerez votre haute mission, et avec votre propre modération, vous imposerez la modération à toutes les opinions.

Je vous prie d'accuser réception de la présente.

Que Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie veuille agréer l'expression de mon respect le plus distingué.

Le ministre,
RAELI.

N° L.

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL AU COMTE PONZA.

Le président du conseil des ministres au comte Ponza di San-Martino.

Florence, 8 septembre 1870.

MONSIEUR LE COMTE,

Vous êtes chargé de vous rendre à Rome, porteur d'une lettre de S. M. le roi au souverain pontife Pie IX, dans le moment solennel où le gouvernement du roi est appelé par les intérêts de l'Italie et du Saint-Siége à prendre les mesures nécessaires à la sûreté du territoire national.

S. M. le roi, gardien et garant des destins de l'Italie, et hautement intéressé, comme catholique, à ne pas abandonner le sort du Saint-Siége et celui de l'Italie aux périls que le courage du Saint-Père serait trop disposé à affronter, sent le devoir de prendre en face de l'Europe et de la catholicité la responsabilité du maintien de l'ordre dans la Péninsule et de la sûreté du Saint-Siége.

Le gouvernement du roi manquerait à sa propre tâche, s'il attendait, pour prendre les dispositions les plus aptes à ce but, que l'agitation conduisît à de graves désordres et à l'effusion du sang.

Nous nous réservons donc de faire entrer nos troupes sur le territoire romain, quand les circonstances le montreront nécessaire, laissant aux populations le soin de pourvoir à leur propre administration.

Le gouvernement du roi et ses forces se restreindront absolument à une action conservatrice et tutélaire des droits

imprescriptibles des Romains et des intérêts que le monde catholique a à l'entière indépendance du Souverain-Pontife. Laissant, sans la préjuger, toute question politique qui peut être soulevée par les manifestations libres et pacifiques du peuple romain, le gouvernement est décidé à assurer les garanties nécessaires à l'indépendance spirituelle du Saint-Siége, et à en faire même le sujet de futures négociations entre l'Italie et les puissances intéressées.

Ce sera le soin de Votre Seigneurie que de faire entendre au Saint-Père combien est solennelle l'heure actuelle pour l'avenir de l'Eglise et de la papauté. Le chef de la catholicité trouvera dans les populations italiennes une profonde dévotion, et conservera sur les rives du Tibre un siége honoré et indépendant de toute souveraineté humaine.

Sa Majesté s'adresse au Pontife avec l'affection d'un fils, avec la foi d'un catholique, avec l'âme d'un roi et d'un Italien. Sa Sainteté ne repoussera pas, dans ces temps menaçants pour les institutions les plus vénérées et la paix des peuples, la main qui lui est loyalement tendue au nom de la religion et de l'Italie.

Agréez, etc.

G. LANZA.

(*Gazzetta ufficiale*, du 11 septembre 1870.)

N° XLI.

PROCLAMATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE DANS CIVITA-VECCHIA.

Notification.

En vue des circonstances impérieuses et exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons, avec autorisation supérieure a été arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — La place de Civita-Vecchia avec son territoire est déclarée en état de siége.

ART. 2. — Toutes les autorités sont maintenues dans l'exercice de leurs fonctions respectives, excepté celles qui concernent la sûreté et l'ordre public, lesquelles sont concentrées aux mains de l'autorité militaire.

ART. 3. — Toute démonstration contre le gouvernement, résistance à la force publique ou attentat contre les lois d'ordre public, sera réprimée par la force, et les coupables seront jugés par une commission militaire déjà nommée à cet effet.

ART. 4. — Il ne sera permis à personne de porter d'armes d'aucune espèce, même muni d'une autorisation de police, sans un permis du commandant militaire.

Le respect aux autorités et aux lois dont, en toute circonstance, la population éclairée et pacifique de cette ville a donné tant de preuves assure le soussigné qu'il ne sera pas besoin de recourir à de pénibles et rigoureuses mesures de répression.

Le colonel, commandant supérieur de la zone,

SERRA.

Nº XLII.

CAPITULATION POUR LA REDDITION DE CIVITA-VECCHIA.

La garnison de Civita-Vecchia, voyant la place menacée par la flotte cuirassée et investie du côté de la terre, voyant occupées les hauteurs qui la dominent, considérant que la défense ne serait pas possible et que la ville en souffrirait des dommages immenses, se décide à accepter une capitulation, aux conditions suivantes :

Article 1er. — Toutes les troupes, indistinctement, composant la garnison de Civita-Vecchia, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, seront considérées comme troupes régulières du Saint-Père. Les officiers conserveront leurs épées, bagages, chevaux et les autres objets leur appartenant en propre; cette disposition concernera également la troupe, sauf ce qui est relatif aux armes..

Art. 2. — Aux officiers de tout grade et aux militaires indigènes on reconnaîtra leur grade et leur solde, et généralement on leur tiendra compte de leurs droits acquis, conformément aux règlements pontificaux, jusqu'à ce jour.

Art. 3. — Aux officiers et soldats étrangers au service du Saint-Père, on accordera le rapatriement avec tous les droits stipulés par leurs conventions avec le gouvernement pontifical, et leur rapatriement sera à la charge du gouvernement italien, lequel pourvoira à leurs besoins jusqu'à destination.

Art. 4. — Tant que durera le gouvernement pontifical, aucun officier ne pourra être contraint à prendre du service dans l'armée italienne. Les officiers et les soldats de tout grade continueront à recevoir quotidiennement leur solde, et cela tant qu'il n'y aura pas été pourvu définitivement.

Art. 5. — La place forte toute entière, armements, munitions, etc., sera consignée à la troupe italienne par les chefs de service.

Art. 6. — Les troupes italiennes protégeront la personne et les droits de tous les individus de la troupe pontificale, empêchant qu'ils ne soient molestés par qui que ce soit et d'aucune manière.

Art. 7. — Ce matin, à sept heures, un bâtiment de la flotte italienne entrera dans le port de Civita-Vecchia et échangera les saluts d'usage, comme honneurs militaires, qui

se rendront réciproquement. Les troupes royales entreront dans la place aujourd'hui à dix heures du matin.

Art. 8. — Le matériel et le personnel de marine existant dans le port de Civita-Vecchia sont soumis aux conditions de la présente capitulation. On en excepte seulement le bâtiment papal *Immacolata Concezione*, qui restera à la disposition du Saint-Père avec son équipage actuel, tel qu'il se trouve sur l'état que présentera M. le capitaine de vaisseau Cialdi, commandant ce bâtiment. Au cas où Sa Sainteté renoncerait à cette propriété, le bâtiment serait remis au gouvernement italien, et le personnel en serait compris dans les conditions de capitulation des autres militaires indigènes, en réservant tout droit accordé au corps de la marine par les lois pontificales sur les pensions jusqu'à ce jour.

Art. 9. — Les dispositions contenues dans l'article précédent n'ayant pas été prévues par les instructions remises au général commandant les troupes italiennes, cet article ne sera valable qu'après avoir reçu l'approbation du gouvernement du roi d'Italie, approbation que le général prendra soin d'obtenir.

Art. 10. — La présente capitulation sera valable aussitôt qu'en auront été échangées les ratifications.

Fait le 16 septembre 1870, à six heures et demie du matin, aux bureaux du commandant de place de Civita-Vecchia.

Le colonel chef d'état-major de la IIe division active,

S. Marzano.

Le colonel commt supr de la place de Civita-Vecchia,

Comm. Serra.

Le lieutenant-général commandant la IIe division de l'armée italienne,

Nino Bixio.

N° XLIII.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CADORNA.

ITALIENS DES PROVINCES ROMAINES,

Le roi d'Italie m'a confié une haute mission ; il vous est réservé d'en être les plus efficaces coopérateurs.

L'armée italienne, symbole et preuve de la concorde et de l'unité nationale, vient parmi vous, animée de sentiments fraternels, pour sauvegarder la sécurité de l'Italie et vos libertés.

Vous saurez prouver à l'Europe que l'exercice de tous vos droits peut s'allier au respect, à la dignité et à l'autorité spirituelle du Souverain-Pontife.

L'indépendance du Saint-Siége restera inviolable au milieu des libertés civiles, mieux qu'elle ne l'a jamais été sous la protection des interventions étrangères.

Nous ne venons pas porter la guerre, mais la paix et l'ordre vrai.

Je ne dois pas intervenir dans le gouvernement et dans les administrations. Vous y pourvoirez vous-mêmes. Ma tâche se borne à maintenir l'ordre et à défendre l'inviolabilité du sol de notre patrie commune.

Terni, 11 septembre 1870.

R. CADORNA.

Notification.

I. — Dans le chef-lieu de chaque province, il y aura un commandant militaire, investi des pouvoirs nécessaires pour la garde de l'ordre public.

II. — Les caisses provinciales et municipales n'auront à

supporter aucune charge pour les vivres et transports des troupes.

Toutes les fournitures seront payées par le commandant militaire et par les troupes en monnaies ayant cours et valeur dans les provinces romaines ou dans le reste de l'Italie.

Terni, 11 septembre 1870.

R. Cadorna.

N° XLIV.

CAPITULATION POUR LA REDDITION DE CIVITA-CASTELLANA.

I. — Sortie du fort avec armes et bagages. Les armes seront ensuite consignées, à la sortie du fort, à un bataillon des troupes royales.

II. — Les indigènes seront réunis en un dépôt avec promesse de recommander au gouvernement leurs situations et états, s'ils lui font une adhésion spontanée.

III. — Les étrangers resteront prisonniers de guerre, à la disposition du gouvernement royal.

IV. — La garnison consignera régulièrement et avec inventaire tout ce qui existe dans le fort.

N° XLV.

PROCLAMATION DE LA MISE DE ROME EN ÉTAT DE SIÉGE.

ROMAINS !

On veut tenter l'accomplissement du plus horrible attentat.

Sans aucun motif, les troupes d'un roi catholique menacent le Souverain-Pontife dans la paisible possession de sa capitale et du petit nombre de provinces que l'usurpation a laissées en son pouvoir.

En conséquence, Rome est, avec autorisation supérieure, déclarée *en état de siége ;* et les citoyens tranquilles et honnêtes sont invités à rester paisiblement dans leurs demeures, afin que la troupe puisse veiller sur le petit nombre de malintentionnés qui chercheraient à troubler l'ordre et attenter à la sûreté publique.

Rome, 12 septembre 1870.

Le général commandant les troupes,
Signé : KANZLER.

Notification.

En conséquence de la proclamation de l'état de siége, il est décrété :

1° Tout attentat contre l'ordre ou la tranquillité publique et toute manœuvre préjudiciable au gouvernement pontifical seront jugés sommairement par un conseil de guerre extraordinaire et spécial, qui décidera sans appel.

2° Les peines à appliquer sont celles qui se trouvent por-

tées contre les séditions et insurrections et contre la trahison, au livre II, titre II, du règlement sur les délits et peines du 20 septembre 1832, et au livre I[er], titre 1[er], du règlement de justice criminelle et discipline militaire du 1[er] avril 1842.

Signé : KANZLER.

N° XLVI.

ARRÊTÉ DU GÉNÉRAL KANZLER.

La confiance du gouvernement dans la loyauté de l'immense majorité de la population de Rome est telle qu'on n'a pas cru devoir, malgré la gravité des conjonctures actuelles, ordonner un désarmement général.

On prévient toutefois que tout individu non militaire, qui serait trouvé portant des armes sur lui, serait immédiatement soumis au jugement du conseil de guerre.

Bien qu'il soit loisible à chacun de vaquer à ses propres affaires et de circuler par la ville, les rassemblements nombreux sont cependant interdits.

Rome, 16 septembre 1870.

Le général commandant les troupes pontificales,

Signé : KANZLER.

Nº XLVII.

PROTESTATION ADRESSÉE AU NOM DU PAPE AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE.

Palais du Vatican, 20 septembre 1870.

Votre Excellence connaît déjà les violentes usurpations de la plus grande partie des Etats de l'Eglise, commises en juin 1859 et en septembre de l'année suivante 1860, par le gouvernement qui s'était établi à Florence, et vous connaissez aussi les solennelles réclamations et protestations contre ce dépouillement sacrilége, faites par Sa Sainteté dans les allocutions prononcées en consistoire et ensuite publiées, et dans les notes adressées par le soussigné cardinal secrétaire d'Etat au corps diplomatique accrédité près du Saint-Siége.

Le gouvernement envahisseur n'aurait certainement pas laissé que d'accomplir jusqu'au bout son usurpation sacrilége, si le gouvernement français, connaissant ses desseins ambitieux, ne l'avait arrêté en prenant sous sa protection Rome et son territoire amoindri, et en y maintenant une garnison.

Mais à la suite de conventions prises entre le gouvernement français et celui de Florence, au moyen desquelles on croyait assurer la conservation et la tranquillité des Etats demeurés au Saint-Siége, les troupes françaises se retirèrent. Les conventions cependant ne furent pas observées, et, en septembre de l'année 1867, quelques bandes, poussées par des mains cachées, se jetèrent sur le territoire pontifical, dans le but pervers de surprendre et d'occuper Rome. Alors revinrent les troupes françaises; et celles-ci aidant nos fidèles soldats qui déjà combattaient victorieusement l'invasion, ils achevèrent dans les champs de Mentana d'abattre l'audace des envahisseurs et en déjouèrent complétement les coupables desseins.

Cependant le gouvernement français, ayant, à la suite de la guerre déclarée à la Prusse, retiré ses troupes, prit soin de rappeler au gouvernement de Florence les obligations contractées par celui-ci dans les conventions mentionnées plus haut, et d'en obtenir pour leur observation les assurances les plus formelles. Mais les chances de la guerre ayant été défavorables à la France, le gouvernement de Florence, profitant de ces revers au mépris de ces mêmes conventions, prit la résolution déloyale d'envoyer une puissante armée et de consommer par elle la spoliation des domaines du Saint-Siége, pendant que le calme le plus parfait y régnait partout malgré les pressantes excitations venues du dehors, et qu'on faisait partout, et spécialement à Rome, des démonstrations continuelles et spontanées de fidélité, d'attachement et d'amour filial envers la personne du Saint-Père.

Avant d'accomplir le dernier acte d'une si horrible injustice, on expédia à Rome le comte Ponza di San-Martino, porteur d'une lettre écrite au Saint-Père par le roi Victor-Emmanuel, dans laquelle on déclarait que le gouvernement de Florence, ne pouvant contenir l'ardeur des aspirations nationales et l'agitation du *parti d'action*, était contraint d'occuper Rome et le reste de son territoire. Votre Excellence peut aisément s'imaginer la profonde douleur et la vive indignation dont fut remplie l'âme du Saint-Père par une déclaration si inouïe. Ferme pourtant dans l'accomplissement de ses devoirs sacrés et se confiant pleinement dans la divine Providence, il repoussa nettement toutes propositions, car il doit conserver intacte sa souveraineté telle qu'elle lui a été transmise par ses prédécesseurs.

En présence du fait actuel, qui foule aux pieds tous les principes les plus sacrés de tout droit et spécialement du proit des gens, consommé sous les yeux de toute l'Europe, Sa Sainteté a ordonné au soussigné cardinal secrétaire d'Etat de réclamer et de protester hautement, ainsi qu'en Son auguste nom il réclame et proteste contre l'indigne et sacrilége spoliation qui vient de se commettre des domaines du Saint-Siége, rendant responsables le roi et son gouvernement de

tous les maux qui dérivent pour le Saint-Siége et pour les sujets pontificaux d'une si violente et si sacrilége usurpation.

Sa Sainteté a en outre ordonné de déclarer, comme le soussigné le déclare en Son auguste nom, qu'une pareille usurpation est vaine, nulle et de nulle valeur et ne pouvant jamais porter aucun préjudice aux droits imprescriptibles et légitimes de domaine et de possession, tant les siens que ceux de ses successeurs à perpétuité; et, si la force ne lui en ôte pas l'exercice, Sa Sainteté entend et veut les conserver intacts, pour en reprendre en son temps lapossession réelle.

Le soussigné cardinal secrétaire d'Etat, en informant, par ordre exprès de Sa Sainteté, Votre Excellence de cet inqualifiable événement et des protestations et réclamations qui en sont la conséquence, afin que vous puissiez porter le tout à la connaissance de votre gouvernement, le soussigné nourrit l'espoir que celui-ci voudra s'intéresser comme il le doit au chef suprême de l'Eglise catholique, placé dans une condition à ne pouvoir exercer son autorité spirituelle avec cette pleine liberté et indépendance qui lui sont indispensables.

Ayant ainsi rempli la volonté de son Souverain, il ne reste au soussigné qu'à profiter de cette nouvelle occasion pour confirmer à Votre Excellence les sentiments de son estime la plus distinguée.

Signé : JACQUES, cardinal ANTONELLI.

N° XLVIII.

LE GÉNÉRAL DE COURTEN A SES SOLDATS.

A bord de l'*Orénoque*, 25 septembre 1870.

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du régiment des zouaves et des autres corps de l'armée pontificale!

Le moment de notre séparation approche, moment dou-

loureux; d'autant plus qu'il nous sépare de l'auguste Souverain qu'une horrible catastrophe plonge dans la tristesse. . . .

Je conserverai un éternel souvenir de votre dévouement à la sainte cause que nous étions appelés à défendre, de votre admirable esprit de corps et de votre discipline. Vous êtes de véritables soldats chrétiens, sous le rapport du courage et de la moralité.

Recevez l'affectueux adieu du général qui a eu le bonheur de vous commander pendant plusieurs années; recevez mes remerciements pour le concours dévoué que vous m'avez prêté en toutes circonstances, et soyez sûrs que jamais je ne vous oublierai. Puissent des temps meilleurs nous réunir de nouveau! . . . .

Le général commandant la 1re brigade,

R. DE COURTEN.

N° XLIX.

LE COLONEL ALLET A SES SOLDATS.

A bord de l'*Ilyssus*, 27 septembre 1870.

ZOUAVES !

En vous transmettant les adieux du général de Courten, je m'associe pleinement aux éloges qu'il vous donne, et que vous avez si bien mérités. S'il est quelque chose qui puisse atténuer la douleur de notre séparation, c'est le souvenir des dix ans que nous avons passés ensemble. Des temps meilleurs luiront pour vous; pour moi, j'applaudirai de loin à vos succès et mon cœur sera toujours avec vous.

Si j'ai fait quelque bien, c'est auprès de vous que je viens chercher ma récompense, et je l'aurai pleine et entière si je vis dans votre souvenir.

Adieu, messieurs! le sort nous divise, mais le même sentiment nous unira toujours : le dévouement et la foi dans la cause que nous avons servie dix ans ensemble.

Le colonel,
ALLET.

N° L.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CADORNA A SON ARMÉE.

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS,

Après avoir admiré ce matin votre belle conduite à l'attaque de la ville de Rome, opiniâtrement disputée par l'ennemi, je sens maintenant le besoin de vous exprimer mon entière satisfaction. Je suis heureux de pouvoir vous dire que je me suis de plus en plus pénétré de la manière dont le soldat italien sait unir l'élan et l'ardeur à la discipline, ce dont j'ai eu la preuve depuis la formation de ce corps d'armée jusqu'à maintenant, et ce qui, je n'en doute pas, continuera à l'avenir.

Rome, 20 septembre 1870.

Le lieutenant-général commandant
le IVe corps d'armée,
Signé : R. CADORNA.

N° LI.

LE ROI D'ITALIE AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Exprimez aux généraux Cadorna, Bixio, Cosenz, Anglo-

letti, Ferrero et de la Roche, à tous les officiers et à leurs troupes, ma satisfaction pour l'attitude exemplaire qu'ils ont gardée, pour les preuves nouvelles qu'ils ont données d'abnégation, de modération et de discipline, et pour la valeur qu'ils ont témoignée. Dans cette circonstance, l'armée a, une fois de plus, correspondu pleinement à ma confiance et à celle de la nation.

Signé : VICTOR-EMMANUEL.

N° LII.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CADORNA AUX ROMAINS.

ROMAINS,

La bonté du droit et le courage de l'armée m'ont en peu d'heures conduit parmi vous, en vous rendant à la liberté. — Désormais, votre avenir, celui de la nation, est dans vos mains. — Forte de vos libres suffrages, l'Italie aura la gloire de résoudre finalement ce grand problème qui travaille si douloureusement la société moderne.

Merci, Romains, au nom aussi de l'armée, pour le joyeux accueil que vous lui avez fait. Continuez à maintenir l'ordre admirablement gardé; car, sans ordre, pas de liberté.

Romains! la matinée du 20 septembre 1870 marque une date des plus mémorables dans l'histoire. Rome, encore une fois, est redevenue, et pour toujours, la grande capitale d'une grande nation.

Notification.

I. — Pour obtenir l'unité nécessaire de direction de tous les services publics, le commandant du IVe corps d'armée exerce, outre l'autorité militaire supérieure, la haute autorité sur tous les services politiques et administratifs.

II. — Conformément à l'article premier de la notification du 12 courant, le général Masi, chargé du commandement militaire de la province, reste investi des pouvoirs nécessaires pour le maintien de l'ordre public, gardant sous sa dépendance les services de la sûreté publique *(la police)*, des télégraphes et des postes.

III. — Les administrations publiques continueront à fonctionner comme par le passé, et rien ne sera, pour l'instant, changé dans les lois et les règlements qui les régissent.

Les fonctionnaires et employés qui s'éloigneraient de leurs services respectifs, seront considérés comme démissionnaires.

IV. — Les sentences et jugements seront rendus *au nom de S. M. Victor-Emmanuel II, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, roi d'Italie.*

V. — Rien n'est changé, pour le moment, relativement à la perception des impôts et des autres revenus de l'Etat et au paiement des dépenses publiques.

VI. — La monnaie italienne et les billets de la Banque nationale seront reçus aussi comme monnaie légale, tant dans les caisses publiques que dans les paiements entre particuliers.

Rome, 21 septembre 1870

Le lieutenant-général commandant
le IVe corps d'armée,
Signé : R. Cadorna.

Nº LIII.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL MASI.

Romains !

Les manifestations de la joie publique faites pendant ces deux jours ont eu un caractère suffisant de spontanéité, de grandeur et d'éloquence, pour témoigner hautement au monde de vos sentiments de reconnaissance et de dévouement pour le roi et pour l'armée, et de votre patriotisme proverbial.

Maintenant toute autre démonstration, si grande qu'elle fût, ne pourrait qu'atténuer l'effet de celles que vous avez faites. Vous mettez ainsi le sceau au plus grand acte qu'ait à enregistrer l'histoire de la civilisation ; et, pendant que l'autorité s'occupe activement de mettre en train tous les services publics et de constituer une *junte* qui pourvoie à ce que l'administration ne soit pas interrompue, il est dès maintenant nécessaire que tous retournent à leurs occupations quotidiennes, et concourent, par leur industrie et leur travail, à rendre libre et florissante cette patrie commune que nous avons délivrée.

Du palais de Monte-Citorio, le 22 septembre 1870.

Le commandant la ville et province de Rome, major général,

Signé : Masi.

Nº LIV.

DISCOURS DU GÉNÉRAL CADORNA.

MESSIEURS,

Je ne viens pas vous constituer en junte provisoire ; vous avez été déjà ainsi constitués en vertu de la haute autorité que m'a déléguée le gouvernement du roi. Je viens, conduit par le désir que vous avez manifesté de m'avoir au milieu de vous dans ce jour, pour vous, le premier et le plus solennel. Je viens, car je sens, moi aussi, la grandeur de cette haute dignité, je viens vous dire : Salut ! ô dignes successeurs de l'antique Sénat romain !

Si votre nomination s'est peut-être faite d'une façon un peu exceptionnelle, tous ceux dont l'âme est sans passion et qui savent se faire une idée juste des choses, devront reconnaître que les circonstances étaient exceptionnelles, elles aussi.

Il y a cependant un fait qui domine tout : c'est l'autorité civile promptement substituée à l'autorité militaire ; c'est le soldat, à peine descendu de la brèche, et déposant aux mains du citoyen ce pouvoir qui n'était pas le sien, mais dont, au moment de l'attaque, il s'était investi pour le suprême salut de tous.

Elle est bien grande, messieurs, la tâche à laquelle vous êtes appelés. Le 20 septembre a marqué une grande époque ; c'est maintenant à vous qu'est en bonne partie confiée la mission d'inaugurer l'ère nouvelle ; à vous, de coopérer au maintien de l'ordre ; à vous, de préparer la ville à l'acte le plus important auquel un peuple puisse être appelé dans le cours des siècles.

L'unité de l'Italie accomplie enfin, Rome redevenue capitale du royaume, Victor-Emmanuel, le roi soldat, le roi ga-

lanthomme, le miracle des rois, couronné au Capitole! Qui ne se sent enflammé d'enthousiasme à la vue de si merveilleux événements?

Qui ne se sent contraint de s'écrier : Vraiment, Dieu a béni l'Italie?

Et le Souverain-Pontife ne voudra-t-il pas venir la bénir, lui aussi?

Le chef auguste de la catholicité trouvera chez nous l'obéissance la plus franche, la révérence la plus profonde, le respect le plus jaloux pour la hiérarchie de son clergé, les garanties les plus sûres pour l'exercice de son souverain pouvoir spirituel.

Devant l'éloquence des faits tomberont alors les préjugés; devant la réalité disparaîtront alors les préventions.

Avec une certitude pareille, je vous invite à commencer vos travaux, et je vous demande de les inaugurer avec ce cri sacré : *Vive le roi! Vive l'Italie!*

N° LV.

PROCLAMATION DE LA JUNTE AUX ROMAINS.

ROMAINS!

La junte a fixé au 2 octobre le plébiscite du peuple romain et celui de la province de Rome, et il propose au suffrage universel la formule suivante :

Nous voulons notre union au royaume d'Italie, sous le gouvernement monarchique constitutionnel du roi Victor-Emmanuel II et de ses successeurs.

Romains! les efforts et les sacrifices des citoyens libéraux, la magnimité d'un roi, la valeur de l'armée italienne et la maturité des temps nous rendent le droit de disposer librement de nos destinées.

Sous l'égide de libres institutions, nous laissons à la sagesse du gouvernement italien le soin d'assurer l'indépendance de l'autorité spirituelle du Pontife.

L'instant est solennel; l'histoire enregistrera en caractères ineffaçables le grand événement qui consacre ce principe fécond : *L'Eglise libre dans l'Etat libre.*

En nous approchant de l'urne, ayons présent à la mémoire qu'en y déposant le *oui!* nous accomplirons les vœux de l'Italie et du Parlement, et remettrons à sa place Rome, l'auguste mère de la civilisation antique.

Du Capitole, 29 septembre 1870.

Nº LVI.

LETTRE DU ROI DE PRUSSE AU PAPE.

8 septembre 1870.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Mgr l'évêque de Paderborn m'a remis la lettre dans laquelle Votre Sainteté me dit avoir lieu de croire que S. M. le roi d'Italie pourrait peut-être faire marcher une armée contre les Etats pontificaux et Rome même.

Votre Sainteté me demande d'empêcher que S. M. le roi d'Italie n'exécute un tel projet, et Elle demande l'intervention armée de mes troupes pour soutenir Votre Sainteté en cas de besoin.

Je suis véritablement triste que la politique suivie par moi et par mon gouvernement m'empêche, de la manière la plus absolue, d'intervenir dans une question pareille.

Je suis, d'autre part, dans les meilleurs termes avec mon frère le roi d'Italie, et je ne pourrais mettre en péril les bonnes relations qui existent entre l'Allemagne et l'Italie, pour

un intérêt politique qui ne se rattache d'aucune façon, bien que Votre Sainteté semble le croire, avec les intérêts de la Prusse.

Je ne doute cependant nullement que S. M. le roi d'Italie et son gouvernement, s'ils étaient dans la nécessité d'entrer dans les Etats de Votre Sainteté pour conjurer les excès du parti révolutionnaire en Europe, ne voulussent donner à Votre Sainteté les garanties valables à lui assurer le libre exercice de cette autorité spirituelle que Votre Sainteté doit exercer dans l'intérêt de l'Eglise, dont elle est le chef reconnu.

Avec le plus grand désir que la paix et l'ordre soient promptement rétablis dans toute l'Europe, je prie Votre Sainteté de me croire

Votre sincère ami,

GUILLAUME.

Voici le démenti que le gouvernement prussien fit donner à cette lettre. Je le prends dans une dépêche de M. Launay à M. Visconti, en date du 8 octobre 1870 :

« Le *Moniteur prussien*, dans son numéro de ce matin, nie catégoriquement l'authenticité d'une lettre du roi Guillaume au Pape en réponse à une démarche de Sa Sainteté pour solliciter une intervention armée de la Prusse. Cette lettre, datée de Reims le 8 septembre et publiée par la *Gazzetta d'Italia*, a été reproduite par les journaux d'ici, ainsi que les commentaires extraits du *Daily Telegraph*. Le *Moniteur prussien* déclare en même temps que, depuis les deux lettres échangées à propos de l'offre de médiation du Pape entre l'Allemagne et la France, il n'y a plus eu aucune correspondance entre Sa Sainteté et Sa Majesté Prussienne. » *(Livre vert,* n° L.)

N° LVII.

DISCOURS DU DUC DE SERMONETA AU ROI.

Sire,

Rome tressaillant, avec ses provinces, de reconnaissance envers Votre Majesté très-glorieuse, qui, par la valeur de l'armée italienne, l'a délivrée de l'oppression étrangère de troupes mercenaires, Rome a, par un plébiscite général, acclamé pour son roi Votre Majesté et sa royale descendance. Un si providentiel événement, après une aspiration si longue et si passionnée de tous les peuples d'Italie, complète par ce nouveau joyau la couronne historique qui brille sur la tête de Votre Majesté!

Réponse du roi aux députés de la junte.

Messieurs,

Cette difficile entreprise est enfin accomplie et la patrie est reconstituée! Le nom de Rome, ce nom, le plus grand qui résonne sur les lèvres humaines, se réunit aujourd'hui au nom de l'Italie, le nom le plus cher à mon cœur. Le plébiscite prononcé avec une si merveilleuse concorde par le peuple romain et accueilli avec une joie unanime dans toutes les parties du royaume, consacre de nouveau les bases de notre ancien pacte national, et montre une fois de plus que si nous devons beaucoup à la fortune, nous devons plus encore à la justice évidente de notre cause. Un consentement libre des volontés, un sincère échange de fidèles promesses, voilà les forces qui ont fait l'Italie [1], et qui, selon mes prévisions, l'ont conduite à son achèvement.

1. Et Castelfidardo? Ancône? Parme? la Sicile? Naples? Gaëte? la

Maintenant les peuples italiens sont vraiment maîtres de leurs destinées. Se réunissant, après une dispersion de tant de siècles, dans la ville qui fut la métropole du monde, ils sauront tirer sans doute des vestiges des grandeurs antiques les promesses d'une nouvelle grandeur, et entourer de respect le siége de cet empire spirituel qui planta ses bannières pacifiques jusqu'en des lieux où n'atteignirent pas les aigles païennes.

Moi, comme roi et comme catholique, en proclamant l'unité de l'Italie, je demeure dans la volonté d'assurer la liberté de l'Eglise et l'indépendance du Souverain-Pontife, et, avec cette déclaration solennelle, j'accepte de vos mains, messieurs, le plébiscite de Rome, et je le présente aux Italiens, souhaitant qu'ils sachent se montrer au niveau de la gloire de nos ancêtres et dignes de la fortune présente.

N° LVIII.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL CADORNA.

Romains !

Je dépose dans les mains du lieutenant du roi les pouvoirs exceptionnels qui m'avaient été confiés par le gouvernement.

Je vous remercie, ô Romains, du concours efficace que vous m'avez prêté dans ce court espace de temps.

Vous continuerez à seconder, je n'en doute pas, celui qui est si dignement appelé à donner une base stable aux diverses administrations et à faciliter leur unification avec celles des autres provinces du royaume.

Je me rappellerai toujours avec une complaisance particulière les preuves que vous m'avez données de patriotisme, d'union et de joie, sans les séparer jamais de l'ordre le plus sévère.

Vénétie? Rome? n'a-t-on employé, pour les annexer, que des forces *morales*?

Oui, en toute circonstance, me reviendra agréable le souvenir de ces beaux jours pleins d'un courage civil, qui ont, grâce à vous, tant facilité ma tâche.

Rome, le 11 octobre 1870.

Le général comm^t le IVe corps d'armée,
R. Cadorna.

Nº LIX.

DÉCRET DISSOLVANT L'ARMÉE PONTIFICALE.

L'armée appartenant à l'ancien Etat pontifical est dissoute.

Les officiers de tout grade et de toute arme, en service actif ou retraités, et les employés assimilés aux grades militaires, qui n'ont pas déjà obtenu leur licenciement, sont placés en disponibilité par suppression de corps ou d'emploi, tant qu'on n'aura pas définitivement pourvu au règlement de leurs droits et positions.

Les officiers subalternes et les employés militaires des grades correspondants auront droit, jusqu'à ce règlement, aux trois cinquièmes du traitement qui leur était attribué sous le gouvernement pontifical; les capitaines et les officiers supérieurs, ainsi que les employés de grade équivalent, auront droit à la demi-solde comme ci-dessus, toute autre compétence cessant tant pour eux que pour les autres.

Les employés, attachés aux services militaires et au ministère des Armes, et non assimilés aux grades militaires, sont mis en disponibilité, avec un tiers de leur solde s'ils ont moins de dix ans de service, et avec la moitié de leur solde au cas où ils auraient plus de dix ans de service.

Quant aux militaires des grades inférieurs et aux soldats, des dispositions ministérielles pourvoiront ultérieurement à ce qui les concerne.

OUVRAGES CONSULTÉS

LIVRE-VERT ITALIEN. — *Documenti diplomatici relativi alla questione romana, comunicati dal ministro degli affarj esteri Visconti-Venosta nella tornata del 19 dicembre 1870.* — Florence, 1870.

Operazioni militari del IV° corpo d'esercito nelle provincie già pontificie, dal 10 al 20 settembre 1870. — Relazione a S. E. il ministro della guerra. Florence, 1870. — C'est le rapport officiel du général Cadorna.

Rome et la république française, par M. Jules Favre. — Paris, 1871.

Der Italienische raubzug wider Rom im september 1870, von einem augenzeugen (l'abbé W.....). — Munster, 1871. — Ouvrage écrit à Rome et renfermant de nombreux et curieux détails.

Resoconto del servizio di ambulanza nell' Ospedale militare pontificio di Roma nel 1870, par le docteur Alessandro Cav. Ceccarelli. Turin, 1871. — Traité médical très-bien fait et intéressant.

Il volontario di Pio IX. Bologna, 1871. — Ouvrage d'un soldat pontifical qui, sous forme romanesque, donne plusieurs renseignements historiques.

Storia della campagna di Roma nel 1870, dedicata alla madre dei martiri Adelaïde Caïroli, par Antonio Balbiani. Milan, 1870. — C'est une brochure mazzinienne, où Pie IX est comparé à Caligula et à Néron, et appelé *Vampire du Vatican.*

Bombe e cannonate ossia il 20 settembre a Roma, par G. G.... Bologna, 1872. — Brochure écrite dans le sens pontifical, avec exactitude, et bien faite.

Les derniers jours de l'armée pontificale et les zouaves pontificaux en France, par le R. P. de Gerlache, aumônier aux zouaves pontificaux. Rennes, 1871. — Brochure de quelques pages, intéressante.

L'Esercito pontificio nell' ultimo dodicennio, per Giuseppe Amori, sotto-ufficiale nei cacciatori. Rome, 1872. — Petit volume excellent, plein de faits condensés, écrit avec soin et d'après les sources les plus sûres. Mais il n'a que peu de pages; autrement nous nous fussions bornés à le traduire, au lieu d'écrire ce livre.

Roma degl' Italiani, album de la guerre d'Italie en 1870. Milan, 1871, illustré. — Brochure de deux cents pages, écrite dans le sens le plus ouvertement piémontais.

La presa di Roma, racconto contemporaneo, per Agostino Bartolini. Rome, 1872. — Petit roman où la partie historique est fort peu importante.

Les Italiens à Rome, par le vicomte Sioch'an de Kersabiec. Nantes, 1870. — Brochure de quelques pages.

La caduta di Roma per le armi italiane, par le R. P. Curci. Florence, 1870. — Brochure remplie de considérations philosophiques sur les causes et les suites de l'occupation de Rome.

Rom's septembertage in jahre 1870, par le comte de Stolberg. Soest, 1870. — Recueil de quelques lettres écrites à l'époque du siége de Rome.

Mentana, par Celestino Bianchi; 1869.

Nous ne mentionnons pas ici les journaux de l'époque, et parmi eux spécialement la *Gazzetta ufficiale* d'Italie; à Rome, l'*Osservatore romano;* en France, le *Siècle* et l'*Univers;* en Belgique, l'*Indépendance belge.* — Nous ne mentionnons pas davantage certains ouvrages, qui, sans avoir pour objet la question romaine, nous ont parfois fourni quel-

ques renseignements. Mais ce que nous ne pouvons oublier, ce sont une quarantaine de lettres, de relations et de notes manuscrites, qui nous ont été communiquées par autant d'officiers appartenant aux divers corps de l'armée pontificale, et nous ont fourni les détails les plus sûr scomme les plus précis.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER. — LES MOYENS MORAUX.

LIVRE DEUXIÈME. — L'INVASION DES PROVINCES.

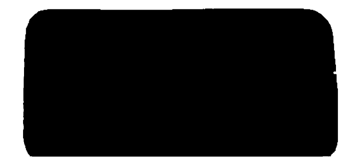
LIVRE TROISIÈME. — L'ATTAQUE DE ROME.

LIVRE QUATRIÈME. — LE PLÉBISCITE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LE PUY. — TYPOGRAPHIE DE M.-P. MARCHESSOU.


3 2044 012 161 378




3 2044 012 161 378

